This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

19. a. 32

LE

TRÉSOR ÉPISTOLAIRE

DE LA FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

LE

TRÉSOR ÉPISTOLAIRE

DE LA FRANCE

CHOIX

DES LETTRES LES PLUS REMARQUABLES
AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE

PUBLIÉ

PAR EUGÈNE CRÉPET

PREMIÈRE SÉRIE

DU SEIZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

M DCCC LXV

19. a. 32

OXFORD
LIBRARY

AVANT-PROPOS.

C'est un lieu commun de dire qu'il y a dans la littérature française deux genres où l'esprit national a particulièrement excellé : les lettres et les mémoires. Mieux que tout autre, en effet, ils donnent pleine carrière à nos essentielles et primesautières qualités, et ils ont entre eux cette analogie, qu'ils n'excèdent pas cette région moyenne de l'imagination qui est notre vrai domaine. Mais, plus encore que les mémoires, le genre épistolaire a pour premier caractère la spontanéité et la sincérité. Osons emprunter au vocabulaire d'un art d'origine récente une métaphore qui rend exactement notre pensée : une lettre n'est-elle pas, au moral, une sorte de portrait photographique de celui qui l'a signée?

C'est surtout à cette haute valeur psychologique des lettres qu'il faut attribuer sans doute le développement considérable qu'a pris, depuis un demi-siècle, le goût des collections d'autographes,

goût énergiquement secondé d'ailleurs par la divulgation des études historiques et l'essor, de jour en jour croissant, du sens critique parmi les lettrés.

Citons, à l'appui de notre assertion, quelques chiffres empruntés à une excellente publication périodique, la *Correspondance littéraire :* de 1822 à 1835, il s'est fait environ 46 ventes publiques où figuraient 12 000 pièces; de 1836 à 1840, 23 ventes comprenant 11 000 pièces; de 1846 à 1850, 33 ventes qui forment un total de 32 000 pièces. Et ce mouvement de circulation ne s'est nullement ralenti dans ces dernières années. Bien plus, un journal tout spécial, fondé depuis quelques mois, donne fréquemment une grande quantité de pièces émanant de personnages plus ou moins célèbres, n'importe à quel titre; et l'attrait du *fac-simile* venant s'ajouter à la valeur intrinsèque des lettres citées a déjà assuré à cette publication une vogue très-réelle.

C'est à la curiosité d'un public plus difficile à satisfaire, hâtons-nous de le dire, que s'adresse le présent recueil qui n'a rien de commun avec les sortes d'albums où se pressent entassées pêle-mêle et sans choix tant de pièces d'un intérêt et d'un mérite très-contestables. Quelques rapides détails sur le plan de ce livre expliqueront notre pensée.

Pour couper court à la question d'actualité et de scandale, nous avons éliminé les contemporains

vivants. Nous ne commençons qu'au seizième siècle, époque où le progrès naturel des mœurs de la société polie nous fournit les premiers spécimens de l'art épistolaire, et nous nous arrêtons aux derniers morts des plus célèbres écrivains de ce siècle. On comprendra la réserve qui nous était commandée à l'égard des contemporains par le respect dû à la vie privée. Nous doutons d'ailleurs, à vrai dire, que nous ayons beaucoup perdu à nous restreindre ainsi, et nous ne pensons pas que leurs correspondances doivent grossir beaucoup les futurs recueils du genre de celui-ci.

Même pour notre sujet ainsi compris et limité, peut-être trouvera-t-on que c'est bien peu de deux volumes. A cela nous répondrons en parodiant la parole d'un sage : « Plût au Ciel qu'ils fussent pleins de vrais chefs-d'œuvre! » Ce langage peut paraître bien rigoureux à propos de la plus riche veine de notre littérature; mais il est sans doute permis de le tenir, quand on sort, comme nous, d'une longue et fastidieuse excursion à travers un monceau de livres et de manuscrits, sans en rapporter une moisson aussi abondante (il s'en faut bien) qu'on l'avait espéré.

Le plan que nous avons suivi nous rendait d'ailleurs, de toute nécessité, très-sévère dans le choix des éléments de ce recueil. Pour guider nos recherches à travers tant de documents, nous avons eu avant tout besoin d'un sûr criterium qui nous

indiquât ce que nous devions admettre et ce qu'il nous fallait rejeter. Ce criterium, cette pierre de touche, ne pouvait être que la valeur littéraire des pièces soumises à notre examen. Toute autre considération devait céder à celle-là. Aussi nous sommes-nous résigné à éliminer nombre de correspondances fort intéressantes d'ailleurs au point de vue historique et biographique, mais qui n'avaient pas à nos yeux le mérite essentiel de la forme.

Le lecteur nous absoudra, nous en sommes convaincu. Il admettra comme nous que la première condition à exiger d'un écrivain pour l'admettre aux honneurs de la citation, c'est qu'il sache écrire, et qu'il donne à sa pensée cette expression nette, forte ou originale, qui, seule, la rend mémorable. Et, d'ailleurs, nous ne pouvions nous écarter de la règle que nous nous étions tracée sans nous exposer à être entièrement débordés par l'abondance des matériaux.

Outre ces exclusions de parti-pris, nous avons à constater les lacunes nombreuses dont le lecteur sera sans doute frappé. C'est qu'une lettre est le plus précaire, le plus caduc, le plus périssable des monuments littéraires. C'est surtout à ces feuilles volantes que s'applique l'épithète fameuse d'Horace : *ludibria ventis*. Que d'écrivains illustres dont il ne nous reste rien ou presque rien, et de ceux-là même que la postérité est le plus avide

de connaître dans l'intimité de leur pensée et de leur vie, Molière ou la Bruyère, par exemple!

Disons d'ailleurs que la bibliographie épistolaire est une science toute récente qui ne remonte pas au delà des premières années de notre siècle, et que l'insouciance du public lettré a largement contribué, naguère, à la destruction ou à la dispersion des documents de ce genre. Nul doute, aussi, qu'il n'y ait encore de très-nombreuses révélations à attendre de l'avenir. Un grand nombre de dépôts publics très-importants (et il faut placer au premier rang les portefeuilles de la Bibliothèque impériale), n'ont été jusqu'ici l'objet que d'un travail superficiel de dépouillement. Enfin, en dépit de la jalouse avarice d'enfouisseur que les plus célèbres amateurs apportent encore à la garde de leurs trésors, les collections particulières elles-mêmes serviront puissamment à cette divulgation qu'elles semblent au premier abord contrarier; car elles ont pour salutaire résultat de mettre en lieu sûr les précieuses pages exposées à tant de chances de destruction.

Ajoutons que l'une des plus tardives mais infaillibles conséquences de la vogue qui s'attache maintenant aux productions de la littérature épistolaire, sera d'arracher à l'oubli et à l'obscurité nombre de correspondances émanant de particuliers inconnus, grands écrivains sans le savoir, parce qu'ils joignent à la naïveté et à la force des

impressions la sincérité et l'énergie de l'expression. Mais en attendant que cette ère toute démocratique vienne à s'ouvrir pour le dernier-né des genres littéraires, nous ne pouvons en offrir au public d'autres spécimens que ceux que nous empruntons à des correspondances signées de noms déjà illustres. Princes, artistes, femmes du monde, voilà nos auteurs.

Les limites dans lesquelles nous avons dû nous renfermer ne nous ont pas seulement obligé de faire un triage très-rigoureux parmi ces correspondances, elles nous ont interdit d'extraire de chacune de ces correspondances un aussi grand nombre d'échantillons que nous eussions souhaité. Aussi dans le titre d'un livre aussi peu étendu, faudrait-il, pour être vrai, substituer le mot écrin au mot trésor; nous avouons avoir reculé devant la coquetterie du premier, et nous préférons l'autre, tout ambitieux qu'il paraîtra peut-être. Ne pouvant tout prendre, nous avons pris du moins le plus précieux, et nous croyons n'avoir négligé, en fait de citation, rien qui soit de la même valeur que les spécimens admis.

Nous étions également très à l'étroit pour les notices littéraires qui accompagnent les citations. Hâtons-nous de dire que nous n'avons nullement prétendu écrire une étude critique, tant soit peu complète, sur chacun des personnages cités. La plupart ont été déjà l'objet de jugements, sinon

définitifs, au moins assez approfondis pour que nous n'ayons rien de mieux à faire que d'y renvoyer le lecteur au moyen de quelques brèves indications bibliographiques. Nous nous sommes contenté de toucher les points essentiels, de mentionner les principales correspondances de chacun de nos auteurs et de donner notre opinion sommairement motivée sur leur mérite.

Nous aurions mauvaise grâce à ne pas ajouter que nous avons trouvé la besogne presque toujours bien préparée, et souvent faite de main de maître. Parmi tous nos devanciers, il y en a un surtout envers qui nous ne ferons qu'acquitter une dette d'honneur en reconnaissant hautement tout ce que nous lui avons emprunté. Dans ses nombreux portraits littéraires et particulièrement dans ses *Causeries du Lundi*, M. Sainte-Beuve s'est déjà occupé de presque toutes les figures qui composent notre galerie. Non-seulement il les a, pour la plupart, découvertes le premier, et signalées; non-seulement il les a esquissées ou peintes avec le talent si ingénieux et si délicat que chacun sait, mais encore il a cité ou indiqué, dans les œuvres qu'il étudiait, les passages les plus remarquables au point de vue littéraire; de telle sorte que nous n'avons eu presque constamment qu'à enregistrer ses arrêts dans nos notices, et à nous conformer à son choix, dans nos citations. La nécessité de recourir sans cesse à lui était si absolue, si fré-

quente, que le lecteur ne trouvera parfois dans notre travail qu'une réduction au trait des portraits si finement tracés par ce pinceau magistral. Notre unique excuse, en pareil cas, est d'être venu en dernier. Toute notre ambition est d'avoir, par endroits, ajouté quelques aperçus nouveaux à la grande quantité d'idées et de vues déjà émises et vulgarisées sur chaque sujet par l'éminent critique.

Aussi bien, ce n'est pas de la prose de l'éditeur, mais de celle des auteurs cités, que le lecteur qui ouvre un recueil de ce genre, est le plus curieux. Notre rôle était donc de nous effacer sans cesse, et de ne paraître qu'à titre d'introducteur, de nomenclateur, tout au plus de commentateur.

Il nous reste à indiquer le plus brièvement possible les raisons qui nous ont guidé dans l'économie de ce recueil.

Les correspondances des personnages célèbres de chaque époque sont les plus riches archives que devra consulter l'historien futur de la société polie en France, quand il entreprendra d'achever le livre dont Rœderer et M. Victor Cousin ont déjà donné quelques chapitres détachés. Aussi, ne pouvant développer dans cet avant-propos nécessairement très-sommaire, les considérations générales de tout ordre que suggère le genre épistolaire, nous croyons n'avoir à faire rien de plus utile que de tracer les principaux linéaments que notre sujet fournirait au plan de cette histoire.

Nous l'avons dit plus haut, l'art épistolaire ne naît, à vrai dire, qu'avec la société polie, qui n'est elle-même que le fruit d'une civilisation déjà fort avancée. Il y eut assurément au treizième siècle, cette période classique du moyen âge, et surtout au quinzième, parmi les contemporains de Charles d'Orléans et de Villon, un grand nombre d'esprits d'élite dont les confidences épistolaires seraient précieuses à tous les titres; mais ce n'étaient encore que de très-rares exceptions, et l'on comprend que l'insouciance des contemporains ait laissé périr ces premiers monuments d'un art à peine né. D'ailleurs, l'esprit humain n'adopte que lentement et après mille tâtonnements, un mode d'expression nouveau. On causait beaucoup, sans doute, mais non la plume à la main. Ajoutez les difficultés matérielles, le défaut, ou les périls des moyens de communication entre absents. Aussi ne nous est-il guère resté de ces époques que des instructions diplomatiques sèches et laconiques, telles que les lettres de Louis XI. La correspondance la plus volumineuse du quinzième siècle qui ait été rassemblée jusqu'ici, celle du célèbre historien Commines, n'offre pas une seule page d'une valeur vraiment littéraire. Ce n'est qu'au seizième qu'apparaît, dans le commerce épistolaire, l'expression abandonnée, libre, complète des sentiments et des pensées; ce n'est qu'alors qu'une lettre devient une conversation écrite et

participe des progrès accomplis par la prose française.

Les deux premiers noms importants que nous rencontrons tout d'abord sont ceux de François Ier et Marguerite d'Angoulême, sa sœur. Leur goût et leur culture littéraires communiquent à leur correspondance un caractère très-remarquable, et quelques-unes des lettres de Marguerite à son frère méritent d'être mises au nombre des principaux monuments de la langue dans la première partie du seizième siècle. Elles offrent, par exemple, plus d'intérêt que celles de Rabelais, qui ne sont que des relations de voyage assez sèches, et que, par suite, nous avons cru pouvoir omettre sans inconvénient. Elles suffisent, en somme, pour donner une idée juste, sinon très-complète, de l'expression déjà raffinée que les sentiments prenaient sous une plume exercée. C'est bien à la reine de Navarre que commence la série désormais non interrompue des femmes illustres qui ont fait du genre épistolaire l'art où leur sexe a droit de revendiquer une véritable supériorité.

A ces premiers représentants de la Renaissance dans l'histoire de l'art épistolaire, succède ce qu'on pouvait appeler le groupe des Réformés. Le protestantisme fut, de 1630 à 1670, le véritable foyer de l'activité intellectuelle, en France. De son sein sortirent la plupart des écrivains qui, entre Montaigne et Rabelais, ont élaboré la prose fran-

çaise. Le commerce épistolaire devint un de leurs principaux instruments de propagande. Il est inutile de rappeler quels services rendirent à la langue Calvin et ses sectateurs, qui furent au seizième siècle ce que Port-Royal fut au siècle suivant. Nous regrettons très-vivement de ne pouvoir joindre aux citations empruntées à Calvin des fragments de la correspondance de Théodore de Bèze; le disciple était, comme on le sait, non moins habile écrivain que le maître; par malheur, ses lettres n'ont pas encore été rassemblées. Nous invoquerons la même excuse pour l'omission obligée de Renée de France, qui doit être prochainement révélée par M. Jules Bonnet, le consciencieux éditeur des Lettres françaises de Calvin; de Louise d'Orange, la fille de l'amiral Coligny, qui fut, s'il faut en croire une publication récente, la Sévigné du seizième siècle; enfin de Jeanne d'Albret, l'une des plus fortes têtes de son temps, mais dont les seules lettres publiées jusqu'ici n'ont peut-être pas les qualités littéraires requises pour notre recueil.

Sur une ligne parallèle à ce groupe des Réformés, il convient de signaler celui des princes de la maison royale, qui, tous, à cette époque, se recommandaient par leur singulière aptitude aux belles-lettres. Là encore nous avons rencontré le même obstacle. Les correspondances très-volumineuses de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III sont inédites, et, de plus, presque

indéchiffrables. Il est pourtant avéré qu'elles renferment les plus remarquables témoignages de l'esprit public d'alors et d'une culture intellectuelle très-raffinée. La seule correspondance tout à fait hors ligne de cette période, qui ait été publiée, est celle de Marie Stuart; elle lui donne un rang éminent parmi les écrivains de son temps. On peut dire qu'à cette date, entre Rabelais et Montaigne, elle est notre plus grand prosateur.

A la dernière génération du seizième siècle appartiennent les esprits éminents qui préparèrent la grande époque qui suivit: Pierre Pithou, Passerat, Étienne Pasquier, le président Jeannin, etc. La correspondance de Pasquier est remarquable à tous égards; elle a déjà un caractère semi-littéraire, bien que le style, légèrement emphatique, sente trop l'écrivain qui songe à la postérité au point de publier lui-même ses lettres de son vivant. Mais toute roideur, tout apparat disparaissent dans celles des deux plus grands écrivains du temps, Montaigne, et surtout Henri IV, qui est hors de pair dans son ordre, comme l'auteur des *Essais* dans le sien. Saluons en lui un des maîtres du genre, celui qui tient au seizième siècle la même place que Mme de Sévigné au dix-septième, et Voltaire au dix-huitième.

Henri IV est d'ailleurs le centre d'une pléiade épistolaire des plus remarquables, où figurent avec

éclat sa sœur, Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sa femme, la reine Marguerite, du Plessis-Mornay, son secrétaire. La correspondance des deux princesses est malheureusement éparse encore et presque entièrement enfouie dans les bibliothèques publiques et les collections particulières. Celle de Duplessis-Mornay, très-volumineuse dans l'édition pourtant incomplète qui en a été donnée, nous a fourni de très-beaux échantillons d'une langue savante, imagée, et déjà assez formée pour exprimer avec une grave éloquence les sentiments les plus nobles.

Il y a lieu de mentionner avec honneur toute une école d'écrivains du même temps qui créent, ou, du moins, perfectionnent une branche de l'art épistolaire : les diplomates tels que Villeroy, Jeannin, d'Ossat. Ce dernier, le plus éminent de tous et le seul dont nous ayons un recueil de dépêches imprimées, est un des classiques du genre. Si nous n'en citons rien, c'est que son style, qui sent trop l'homme d'affaires, n'a pas le caractère littéraire dont nous avons dû faire la condition préalable d'admission.

La génération qui ouvre le dix-septième siècle a laissé peu de témoignages dignes de remarque; c'est elle pourtant qui introduit définitivement dans la littérature le genre épistolaire, et lui confère, en quelque sorte, droit de cité. Malherbe et ses disciples, Racan et Maynard, ne dédai-

gnent pas de faire des lettres très-travaillées; ce sont, à vrai dire, leurs seules œuvres de prose, celles où ils tiennent à donner le ton et à proposer des modèles aussi bien qu'en poésie. Malherbe y conserve sa supériorité sur son école, et ses lettres sont les seules qui méritent d'être citées. Mais à côté des correspondances des écrivains de profession, nous avons, à la même date, la correspondance non moins précieuse de deux écrivains qui s'ignorent, Mme de Chantal et François de Sales, et qui rachètent amplement les négligences et l'imperfection du style par la sincérité, la profondeur et l'originalité de l'accent.

Le symptôme le plus important de cette époque intermédiaire, c'est la formation embryonnaire encore, mais déjà très-apparente d'une littérature spéciale et toute mondaine. L'art épistolaire, qui suit pas à pas les progrès de la sociabilité, a pénétré et s'est vulgarisé dans les hautes classes. Une femme de la meilleure compagnie, Mme Desloges, ouvre son salon aux gens de lettres, et prélude au rôle que Mme de Rambouillet remplira avec tant d'éclat; son album, le premier dont on ait gardé souvenir, était aussi célèbre alors que le fut plus tard *la Guirlande de Julie*. Mais si, par les services qu'elle rendit à la société polie, Mme Desloges mérite une mention à part, elle n'a pas de place dans l'histoire littéraire. A en juger par les échantillons que les manuscrits Conrart nous en ont con-

servés, sa correspondance ne se recommande que par l'aménité du ton et une facilité qui touche à la prolixité.

Si elle n'a laissé trace que grâce à ces manuscrits qui ont à peine arraché son nom à l'oubli, c'est qu'elle fut éclipsée par la femme célèbre qui lui succéda dans la suprématie mondaine. Mme de Rambouillet est restée pour l'histoire le modèle accompli de ces maîtresses de maison auxquelles les beaux esprits illustres ont payé en gloire la dette de l'hospitalité. On a peut-être exagéré, en bien comme en mal, l'influence de ce foyer d'une société d'élite, qui semble n'avoir cherché dans les lettres que le plus noble des passe-temps et le plus délicat des plaisirs; c'est à bon droit, pourtant, que Mme de Rambouillet se vantait d'avoir « débrutalisé » les mœurs de son temps. Si elle n'a pas contribué autant qu'on l'a prétendu à former quelques-uns des meilleurs écrivains du dix-septième siècle — (les bons écrivains se forment eux-mêmes par la réflexion et la solitude, beaucoup plus que par le contact d'un monde qui leur donne moins qu'il ne reçoit d'eux), — elle a du moins créé un public d'élite, le public dont avaient besoin Balzac et Corneille; elle a rassemblé autour d'elle ou suscité toute une famille d'amateurs des belles-lettres, d'*esprits doux*, comme elle les appelait, qui, à leur tour, par la contagion de l'exemple et de l'influence, propagèrent dans un large rayon

le goût et la politesse. Aussi, pour ce qui est de notre sujet, faut-il souscrire à l'opinion formulée par M. V. Cousin : « L'hôtel Rambouillet a particulièrement favorisé le genre épistolaire, qu'un de ses plus anciens et plus illustres habitués, Balzac, a créé, et qu'une de ses dernières écolières, Mme de Sévigné, a porté à la perfection. »

Il y a toutefois dans la phrase qui précède une assertion contestable. C'est aller bien loin que d'attribuer à Balzac l'honneur d'avoir créé le genre épistolaire. Nous avons vu qu'il devrait partager, en tout cas, cet honneur avec Malherbe, qui l'a précédé et lui a certainement servi de modèle; mais Balzac, très-heureusement pour le génie national, n'a pas fait école, dans le sens absolu du mot. La solennité creuse, l'emphase pédantesque, les raffinements prétentieux d'un style artificiel eussent gâté, dès l'origine, un genre dont la simplicité familière est le plus essentiel mérite. Balzac a exercé sans doute une influence très-réelle autour de lui, mais il a eu encore plus d'admirateurs que d'imitateurs. Il a surtout contribué (et ce n'est pas là un médiocre rôle) à introduire définitivement le genre épistolaire dans la littérature, comme une branche greffée sur ce puissant tronc. Il a ainsi secondé le développement de l'un des goûts dominants de la société polie, mais en y portant l'exagération d'un rhéteur, et il eût été d'un exem-

ple dangereux si le bon sens et le bon goût national n'eussent réagi.

Le véritable propagateur du genre, celui qui répandit avec le plus d'éclat l'influence de l'hôtel Rambouillet, c'est le rival de Balzac, Voiture, l'homme le mieux fait, à tous égards, pour être le favori d'une société aimable, spirituelle et frivole. Voiture a vraiment donné le ton au groupe qui en formait le centre et le noyau, à Mme de Montausier, la déesse du lieu, à son nain familier, Godeau, à ses amies, la comtesse de Maure et Mme de Sablé. Disons pourtant que ces deux femmes, dont l'exemple fit autorité, semblent, dans leur correspondance, ne procéder guère que d'elles-mêmes. Les billets qu'elles s'écrivaient dans le commerce de la plus étroite intimité, mirent en vogue les correspondances assidues et familières, et tout en faisant la part de l'hyperbole louangeuse, il faut en croire leur amie et contemporaine, Mlle de Montpensier, quand, après avoir tracé leur portrait sous des noms supposés, elle ajoute : « C'est de leur temps que l'écriture a été mise en usage. On n'écrivoit que les contrats de mariage : de lettres, on n'en entendoit pas parler[1]. »

Mme de Maure nous paraît peu digne de cette

1. Voy. *La princesse de Paphlagonie*. Ménage n'est pas moins affirmatif. « L'habitude de s'écrire par billets, dit-il, fut introduitepar Mme de Sablé et Mme de Maure, il y a trente ou quarante ans (c'est-à-dire vers 1630). »

mention toute exceptionnelle. Le volume de lettres qu'on a publié tout récemment[1] nous donne d'elle l'idée d'une grande dame, spirituelle et enjouée, mais presque entièrement privée du mérite littéraire indispensable pour se faire lire à deux siècles de distance. Mme de Sablé, tout au contraire, estbien digne de ce rare honneur. Les trop peu nombreux billets qui nous restent d'elle décèlent un esprit des mieux doués, et qui n'aurait eu besoin que d'une culture littéraire plus spéciale pour avoir des droits à compter parmi les meilleurs écrivains du genre. Disons de plus que son exemple, son active initiative ont eu, grâce à la société d'élite que rassemblait son salon, une influence qui ne peut se comparer qu'à celle de l'hôtel Rambouillet.

Ce qui montre de la façon la plus éclatante à quel point le genre épistolaire répondait aux goûts et aux aptitudes de l'esprit national, c'est qu'adopté d'emblée et d'enthousiasme par la bonne compagnie, il se répandit et se divulgua avec une extrême rapidité. Les premières années du dix-septième siècle virent éclore toute une littérature spéciale, très-promptement volumineuse. En 1580, Étienne Pasquier avait publié lui-même une partie de sa correspondance; quelques années plus tard, un ancien secrétaire de Henri III, Étienne du Tronchet,

1. Voy. *Lettres de la comtesse de Maure*, par M. Édouard de Barthélemy.

imprime ses « lettres missives et familières, » et dès le commencement du dix-septième siècle, on voit paraître une série de recueils offrant un choix fait parmi les correspondances des littérateurs en vogue, notamment de Honoré d'Urfé, le célèbre auteur de *l'Astrée*. Un de ces recueils, aujourd'hui tombé dans un juste oubli, atteint en 1620 à sa cinquième édition. Quand un auteur en renom vient à mourir, il se trouve toujours un libraire qui rassemble sa correspondance en guise d'œuvres posthumes : c'est qu'il y a dès lors un public assuré et nombreux pour cette sorte de livres; aussi les meilleurs esprits du temps ne dédaignent pas d'en composer. Et celui qu'un excellent écrivain, Furetière, fait paraître vers 1650, obtient un grand succès. L'ouvrage est précédé d'un *discours sur l'art épistolaire*, et divisé, comme un véritable manuel, en Lettres de justification, de rupture, de reproche, de remercîments, etc. Ainsi, le *Parfait Secrétaire*, cette grossière et populaire rapsodie, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, cette succursale de l'échoppe de l'écrivain public, a pour premier auteur un membre de l'Académie, un des plus spirituels confrères et rivaux de Boileau.

Telle fut la vogue du genre épistolaire dans la bonne compagnie, que chacun voulut être tout à la fois du public et des auteurs. « Les romans, c'est-à-dire peut-être la partie de la littérature qui exprime le plus fidèlement le goût de la société

d'une époque, sont remplis de lettres fort soigneusement travaillées. C'était là surtout que l'on montrait tout ce qu'on avait de poli et d'élégant.... Dans les romans de Mlle de Scudéry, les lettres sont imprimées en caractères particuliers pour mieux se détacher du reste de l'ouvrage et se recommander à l'attention du lecteur. On se faisait un nom par quelques lettres[1].... »

Entretenir une active et multiple correspondance, tel est désormais, avec la conversation qu'elle supplée entre absents, le passe-temps favori de cette aristocratie oisive de beaux esprits, et de femmes du monde. Y exceller, se distinguer entre tant de rivaux et de rivales, est l'ambition des esprits prétentieux et médiocres comme des plus beaux génies. La Fontaine et Mme de Sévigné briguent la palme du genre et s'en font gloire. On voit par les lettres de la première combien elle était fière du succès de ces lettres du *Cheval* et de la *Prairie* que nous n'avons plus, hélas! mais qu'on s'arrachait alors de main en main, et le second ne dédaignait pas, dans la relation de son *Voyage en Limousin*, adressée, sous forme épistolaire, à sa femme, d'entrer en concurrence avec les grands hommes du genre, Chapelle et Bachaumont.

Dans ce rapide et trop sommaire historique de notre sujet, nous ne touchons que les points

1. M. V. Cousin, *Mme de Sablé*, p. 304.

principaux; ainsi, de la nombreuse et diverse famille des écrivains épistolaires, nous n'avons suivi que la lignée féminine; c'est qu'ici le premier rang lui appartient. Il est inutile, je suppose, d'insister, après tant d'autres, sur l'aptitude singulière que les femmes apportent au genre épistolaire en vertu des qualités et des faiblesses mêmes de leur nature. Il est leur domaine au même titre que la vie privée. Dans l'ordre intellectuel, c'est le seul qu'elles aient agrandi et renouvelé; le seul où elles aient fait preuve d'une originalité puissante, complexe, variée; le seul, en un mot, où elles aient créé. Mme de Sévigné est, si j'ose dire, le Shakspeare de l'art épistolaire.

Une véritable dynastie féminine remplit sans déshérence tout le dix-septième siècle. De Mme de Rambouillet à Mme de Sablé, de Mme de Sévigné à Mme de Maintenon, il y a transmission directe et non interrompue de la royauté. Et chacune de ces reines est un astre central entouré d'un nombreux cortége de satellites, d'une éblouissante pléiade. Ainsi, pour ne nommer que les illustres : autour de Mme de Rambouillet, se groupent Mme de Longueville, Mme de Montausier, Mlle Paulet, Mlle de Scudéry; autour de Mme de Sablé, Mme de Maure, Mme de Schomberg, Mme de Brégis; autour de Mme de Sévigné, Mme de la Fayette, Mme de Villars, Mme de Grignan, Mme de Coligny; autour de Mme de Maintenon, Mme des

Ursins, Mme de Caylus, Mlle d'Aumale, etc., etc. Et chacun de ces satellites est à son tour planète, et attire dans son orbite de brillantes étoiles.

Cette énumération, si incomplète d'ailleurs, suffit pour faire comprendre combien il nous était impossible de faire tenir tant de talents, même sous la forme la plus réduite de la citation, dans les étroites limites de ce recueil. Force nous a été d'en éliminer la plus grande partie; nous croyons avoir gardé la meilleure. Très-sobre de spécimens pour ceux de nos auteurs qui sont dans toutes les mains, Mme de Sévigné ou Mme de Maintenon, par exemple, nous nous sommes attaché à faire connaître, ne fût-ce que par un échantillon unique, ceux qui, tout en étant d'un rang inférieur, n'en ont pas moins d'incontestables droits à figurer dans notre galerie, et dont la correspondance est peu connue, soit dispersée dans divers ouvrages où le lecteur ne va guère les chercher : tels que Mme de Chantal, Mme de Scudéry, Ninon de l'Enclos, etc.

Nous avons encore mesuré avec parcimonie la place réservée à certaines catégories d'écrivains qu'il nous était toutefois impossible d'éliminer complétement : les savants et les hommes d'État.

Notre excuse est dans le peu de valeur littéraire qu'ont, presque sans exception, ces correspondances si précieuses à tant d'autres titres. Elles

manquent par suite à la première, à l'essentielle condition d'admission que nous nous étions posée. Ainsi, pour ne prendre parmi les noms exclus que les plus fameux, Richelieu ne nous eût fourni que des spécimens indignes de son grand nom; Sully et Mazarin ne sont rien moins que des écrivains; la seule femme mêlée à ce groupe de diplomates et d'hommes d'État, Mme des Ursins, n'échappe pas à la fâcheuse influence des affaires sur le talent de ceux qui s'y emploient. La langue qu'elle écrit, est toujours ferme et nette; elle est même, par endroits, excellente; elle n'est jamais exquise. Quant aux savants, l'intérêt qui s'attache à leurs autres productions se trouve gâté dans leurs lettres par un alliage de pédantisme souvent insupportable; ainsi des Ménage, des Costar, et de tant d'autres. Le talent des plus présentables, tels que Conrart, n'excède pas la valeur d'une bonne et solide prose, un peu lourde, nullement littéraire.

Cette vue critique s'étend même aux grands écrivains, qui n'ont écrit de lettres que pour le besoin de leurs relations, sans prétendre s'en faire honneur : Descartes, Bossuet, Racine, etc. Aussi n'avons-nous emprunté à leurs œuvres que les citations strictement nécessaires pour permettre d'apprécier le caractère de leur talent épistolaire. Nous n'avons fait d'exception qu'en faveur de ceux que l'affinité de leur nature avec les qualités inhérentes

au genre épistolaire recommandaient tout spécialement à notre choix, Fénelon, par exemple.

Nous donnons également, mais en appendice, des échantillons de quelques correspondances célèbres qu'il nous était interdit de passer entièrement sous silence, bien qu'inférieures en mérite et en importance à celles qui ont été mises à contribution pour le reste de l'ouvrage.

Dans le sommaire résumé qui précède, n'ont encore figuré, — le lecteur l'a déjà remarqué sans doute, — que des personnages antérieurs à la fin du dix-septième siècle. C'est, en effet, là que s'arrête ce volume qui n'embrasse que la première moitié de notre sujet. Ce qu'il nous reste à dire sur le dix-huitième siècle et nos contemporains trouvera naturellement sa place en tête de la deuxième série.

Nous nous sommes conformé aux errements d'usage pour ce genre de recueils, en suivant presque constamment, dans le classement de nos auteurs, l'ordre chronologique des naissances.

Il y a un autre ordre plus rationnel qui ne sera pas, croyons-nous, sans intérêt pour la pleine intelligence de notre sujet, et que nous allons indiquer par une simple nomenclature; c'est celui des groupes entre lesquels peuvent se répartir les écri-

vains cités dans ce volume. Outre la série des périodes littéraires nettement délimitées, nous consultons, pour la formation de ces groupes, non-seulement les affinités de caractère et d'esprit, mais aussi les relations qu'avaient entre eux ceux qui les composent, relations qui se trouvent réflétées dans leurs correspondances, et le plus souvent dans les lettres mêmes que nous donnons.

A ces groupes nous joignons, par ordre de date, les noms isolés qui ne se rattachent directement à aucun d'eux.

Voici la liste complète :

François Ier, Marguerite d'Angoulême;

Calvin;

Marie Stuart;

Montaigne, Duplessis-Mornay, Étienne Pasquier, Henri IV;

François de Sales, Mme de Chantal;

Malherbe;

Gui Patin, Scarron, Guez de Balzac, Descartes, Corneille, Sarasin;

D'Avaux, Voiture;

Mme de Rambouillet, Mme de Montausier, Mme de Longueville, Mlle de Scudéry;

Mme de Sablé, la Rochefoucauld, Mme Schomberg;

Blaise Pascal, Jacqueline Pascal, Mme Périer, Hamon;

Mme de la Fayette, Mme de Sévigné, Mme de Grignan, Mme de Villars;

Bussy-Rabutin, Mme de Scudéry;

Saint-Évremond, Ninon de l'Enclos;

La Fontaine, Maucroix, Patru;

Molière;

Boileau, Racine;

Louis XIV, Mme de Maintenon;

Bossuet, Fénelon.

TRÉSOR ÉPISTOLAIRE

TRÉSOR ÉPISTOLAIRE

DE LA FRANCE.

FRANÇOIS PREMIER[1].

1494-1547.

Si nous consultions uniquement dans le choix de nos citations leur valeur littéraire, peut-être aurions-nous hésité à admettre des lettres de ce prince. Ce n'est pas un écrivain, dans le vrai sens du mot, et sa

1. Voy. *Captivité du roi François Ier*, par M. Champollion-Figeac; Paris, Imprimerie royale, 1857, in-4°, dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France. Ce recueil renferme nombre de lettres de Louise de Savoie, de Marguerite d'Angoulême, et de Charles-Quint. On trouvera plus loin des lettres de la sœur du roi de France; quant à celles de l'empereur, nous n'avons pu, malgré tout notre désir, en rencontrer une seule qui nous parût assez remarquable pour être citée. L'intérêt historique en est très-secondaire, et le style y manque de caractère. Tout accent s'y efface, comme à dessein, sous les formes courtoises et les protestations banales que démentait hautement la conduite astucieuse de ce grand politique du seizième siècle.

sœur, la duchesse d'Angoulême, lui est, sous ce rapport, très-supérieure. Mais ces lettres ont une autre sorte d'intérêt qui nous les rendait précieuses; elles appartiennent à l'histoire.

Celle que nous citons d'abord nous montre, dans toute son énergie, l'âme du roi captif, au lendemain du désastre de Pavie. Elle rectifie, en le confirmant, le mot chevaleresque qui est demeuré une des plus populaires traditions de la vieille France.

Les deux lettres adressées à Charles-Quint présentent un intéressant contraste. Le ton de soumission poussé jusqu'à l'humilité, qui règne dans la première, prouve que le fier souverain cédait parfois aux nécessités de sa fortune. La seconde lettre, en revanche, le montre entièrement relevé de cet abattement des premiers jours, et trouvant dans son orgueil, plus encore que dans sa conscience de roi, la force de résister aux exigences exorbitantes d'un vainqueur peu généreux. Le ton royal n'éclate pas avec moins de noblesse dans la lettre *aux Grands et aux Compagnies souveraines*, mais une sorte de cordialité y tempère la majesté. Tel était le ton habituel de la royauté française avant Henri IV et l'avénement de la monarchie absolue. Au point de vue de la langue, on remarquera dans cette dernière lettre, qui est une véritable harangue écrite, la trace de ce commerce assidu avec les littératures antiques, qu'avait tant propagé la Renaissance. « J'ai plus tôst esleu[1], dit François Ier, l'onneste prison que l'onteuse fuite. » N'est-ce pas là une phrase toute latine, qui rappelle exactement maint tour oratoire de Tite-Live et de Cicéron?

1. Choisi.

A MADAME LOUISE DE SAVOIE, DUCHESSE D'ANGOULÊME, SA MÈRE, RÉGENTE EN FRANCE.

(De Pizzigtone, après la bataille de Pavie, 1525.)

Madame, pour vous faire sçavoir comme se porte le reste de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est saulve[1]. Et pour ce que, en vostre adversité, cette nouvelle vous fera ung peu de reconfort, j'ay prié qu'on me laissast vous escripre ceste lettre : ce que l'on m'a aisément accordé, vous suppliant ne vouloir prendre l'extrémité vous-mesmes, en usant de vostre accoustumée prudence ; car j'ay esperance à la fin que Dieu ne me abandonnera point, vous recommandant vos petits enfants et les miens, et vous suppliant faire donner le passage à ce porteur pour aller et retourner en Espaigne, car il va devers l'empereur, pour sçavoir comme il voudra que je sois traicté.

Et sur ce va très humblement se recommander à vostre bonne grace

Vostre très humble et très obéissant filz,

FRANÇOYS.

A CHARLES-QUINT.

(De Pizzigtone, après la bataille de Pavie, 1525.)

Si plustost la liberté par mon cousin le vis-roy m'avoist esté donnée, je n'eusse si longuement attendu de envers vous faire mon devoir, comme le temps et lieux où je suis le merite ; n'ayant autre reconfort en mon infortune que

1. Voilà le texte authentique de cette célèbre phrase « Tout est perdu, fors l'honneur », inexacte comme la plupart des mots célèbres que la tradition historique nous a légués.

l'estime de vostre bonté[1], laquelle, s'il lui plaist, usera par honnesteté à moy de l'effei de la victoire : ayant ferme espérance que vostre vertu ne voudra me contraindre de choses qui ne fust honneste ; vous suppliant juger en vostre propre cueur ce qu'il vous plaira à faire de moy, estant seur que la volonté d'un tel prince que vous estes ne peut estre accompagnée que d'honneur et magnanimité. Pourquoy[2], s'il vous plaist avoir ceste honneste pitié de moyenner[3] la seureté que mérite la prison d'un roy de France, lequel ont veut rendre amy et non désesperé, pouvez estre seur de faire un acquest au lieu d'un prisonnier inutile, de rendre un roy a jamais vostre esclave.

Doncques, pour ne vous ennuyer plus longuement de ma fascheuse lettre, fera fin, avec humbles recommandacions à vostre bonne grace, celuy qui n'a aise que d'atendre qu'il vous plaise le nommer, en lieu de prisonnier,

Vostre bon frere et amy,

FRANÇOYS.

Le sr Domp Hugues de Moncade vous fera, s'il vous plaist, entendre de ma part ce que luy ay requis vous dire, et aussi vous prie croire Bryon, gentilhomme que vous envoiray, comme moy mesme.

A CHARLES-QUINT.

[Octobre 1525.]

Monsieur mon frère, j'ay entendu par l'archevesque d'Ambrun et par mon premier president de Paris la résolution que vous leur avez dicte sur le faict de ma délivrance, et me desplait de quoy ce que demandez n'est en

1. C'est-à-dire la confiance que j'ai en votre bonté. — 2. C'est pourquoi. — 3. Pourvoir à.

mon possible : car vous congnoistriez qu'il ne tiendroit à moy que je ne feusse et demeurasse vostre amy. Mais congnoissant que plus honnestement vous ne me pouvez dire que vous me voulez tousjours tenir prisonnier que de me demander chose impossible[1], de ma part je me suis resolu prandre la prison en gré, estant seur que Dieu qui congnoist que je ne l'ay merité longue, estant prisonnier de bonne guerre, me donnera la force de la porter paciemment. Et n'ay regret synon que le faict de voz honnestes parolles qu'il vous pleust me tenir en ma maladye n'ayent sorti leur effect, ayant peur que le bien de la chrestienté ne soit doresnavant sy bien conduit au service de Dieu qu'il eust esté, moy demeurant par sang et par mariaige[2]

Vostre bon frere et amy,

FRANÇOYS.

AUX GRANDS DU ROYAUME ET AUX COMPAGNIES SOUVERAINES.

[De Pizzigtone....]

Mes amys et bons subjets, soubs la coulleur d'autres lettres[3], j'é eu le moyen et lyberté de vous pouvoyr escripre, estant seur vous randre grant plesyr de savoyr de mes nouvelles, lesquelles, selon mon infortune, sont bonnes, quar la santé et l'onneur, Dyeu mercy, me sont demeurés

1. Sur la minute d'un projet de traité entre le roi et Charles-Quint, le roi répondit de sa main à presque tous les articles : *Impossible*. Quant au connétable, pour lequel on exigeait exemption de service et de devoirs personnels. François Ier écrivit en marge : *Facille, mais qu'on ne le voye jamais*. (Voy. *Captivité de François Ier*, Introduction.) — 2. Dans les premiers pourparlers engagés au sujet de la mise en liberté du roi de France, il avait été question d'un mariage entre lui et la princesse Éléonore, sœur de Charles-Quint. — 3. C'est-à-dire sous prétexte d'écrire d'autres lettres.

sayns, et antre tant d'infelysytéz n'ay receu nul plus grant plesyr que savoyr l'obéissance que portez à Madame[1], en vous montrans bien estre vrays loyaulx subjetz et bons Françoys, la vous recommandant tousjours et mes petys enfans qui sont les vostres, et de la choze publique, vous asseurant qu'en contynuant en dylygence et desmonstrassyon qu'avez fet jusques ycy, donerés plus grant envie à noz ennemys de me delyvrer que de vous fere la guerre. L'empereur m'a ouvert quelque party pour ma delyvrance, et ay espérance qu'il sera raysonnable et que les choses bientost sortyront leur effet; et soyez seurs que, comme pour mon honneur et celluy de ma nassyon, j'é plustost esleu l'onneste pryson que l'onteuse fuyte, ne sera jamès dit que sy je n'é esté sy eureulx de fayre bien à mon royaulme, que pour envye d'estre délivré je y face mal; se estimant bien eureulx pour la lyberté de son pays toute sa vye demeurer en pryson

Vostre Roi,

FRANÇOYS.

DE LA BARRE, bailly de Paris[2].

1. La reine-mère, Louise de Savoïe, régente du royaume pendant la captivité de son fils. — 2. L'original, écrit de la main de la Barre et signé par le roi, existe en double expédition à la Bibliothèque impériale (fonds Béthune).

MARGUERITE DE VALOIS[1].

1492-1546.

Les lettres de Marguerite sont, selon nous, son meilleur titre de renommée. Instruite comme l'étaient les femmes éminentes de la Renaissance, versée dans l'étude des langues anciennes autant que dans celle des langues vivantes, associée par toutes les sympathies morales au grand mouvement de la Réforme, Marguerite est une des plus touchantes figures de son temps; mais il lui a manqué ce don d'originalité sans lequel on n'atteint pas à la vraie gloire littéraire. Dans son Heptaméron, elle imite ouvertement Boccace, et ses vers, ingénieux mais d'une forme trop peu châtiée, suffisent à peine à lui assigner un rang dans l'histoire de notre poésie. Heureusement elle a, sans le chercher, rencontré dans ses lettres le talent qui, ailleurs, fuyait ses efforts. Là, en effet, elle est spirituelle parfois, souvent éloquente, et se montre elle-même tout entière.

C'est que ses lettres s'adressent pour la plupart à

1. Voy. les deux volumes édités par Fr. Génin, pour la Société de l'Histoire de France : *Lettres et nouvelles Lettres de Marguerite d'Angoulême*. Voy. aussi M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

celui qui a tenu dans sa vie et dans son cœur la première place, à son frère François Ier. Mariée très-jeune à un prince qu'elle n'aimait pas, elle garda une affection sans partage au compagnon de son enfance, au brillant prince qu'elle avait été formée à aimer et à admirer uniquement.

La captivité du roi en Espagne lui offrit cette occasion de dévouement qu'ambitionne toute affection enthousiaste. Non contente de consoler le cher prisonnier et de lui donner, dans une active correspondance, des nouvelles de ses enfants et de son royaume, elle sollicita et elle obtint d'aller le voir dans sa prison et de traiter avec l'empereur Charles-Quint les conditions de sa délivrance. Les lettres où elle annonce au roi son départ de France, où elle lui rend compte, jour par jour, de ses efforts énergiques pour abréger les pénibles délais que lui oppose la politique astucieuse d'un vainqueur très-exigeant, respirent à chaque ligne la plus vive tendresse, la plus ardente soif de sacrifice. « Quoique ce puisse être jusques à mettre au vent la cendre de mes os pour vous faire service, rien ne me sera ni estrange, ni difficile, ni pénible, mais consolation, repos et honneur. » Voilà à quelle intrépide éloquence atteint cette âme douce sous l'inspiration du seul sentiment énergique qu'elle paraisse avoir ressenti. L'amour fraternel, chez Marguerite, résista à toutes les épreuves, au temps, à l'éloignement, aux vicissitudes de la faveur royale, aux dissentiments religieux que la Réforme vint élever entre elle et François Ier. Quand, vingt ans après son retour d'Espagne, le roi annonce à la reine de Navarre la naissance de celui de ses petits-fils qui sera François II, quelle joie sincère, enthousiaste, déborde

dans la réponse de sa sœur! Quelles félicitations ardentes, quelle effusion de reconnaissance « pour cette adorée lettre! »

Nous avons de Marguerite une autre correspondance qui offre avec celle-ci un singulier contraste: sa correspondance avec son directeur spirituel, Briçonnet, évêque de Meaux, un des plus honnêtes prélats dont l'église de France eut à s'honorer dans cette première moitié du seizième siècle, et qui poussa la sincérité jusqu'à incliner vers la Réforme, mais dont la tête, moins saine que sa conscience, succomba aux aberrations d'un mysticisme exalté. Ses lettres à Marguerite, qui, jointes aux réponses de la duchesse d'Angoulême, ne remplissent pas moins de huit cents pages dans le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, sont le plus étrange exemple du jargon extravagant, inintelligible, qui envahit, à cette époque, la langue de la galanterie et de la dévotion. Aussi, malgré l'incontestable intérêt de curiosité qui s'y rattache, nous sommes-nous bien gardé d'emprunter à ce manuscrit la moindre citation.

Nous nous abstenons également de citer la trop célèbre lettre de Marguerite à François Ier, qui ouvre le volume des *Nouvelles Lettres*. Elle soulève un délicat problème où s'est exercée la sagacité des critiques et des historiens, depuis Fr. Génin qui l'a le premier publiée, jusqu'à M. Michelet qui en a tiré des inductions tout à fait outrées, selon nous : or, ce n'est pas au point de vue psychologique, c'est au point de vue littéraire que nous avions à nous occuper de cette lettre, et elle est si inférieure par le style aux lettres citées plus loin, que nous n'avons pas hésité à l'éliminer.

AU ROY (*à Madrid*)[1].

Aigues-Mortes, le 27 août 1525.

Monseigneur, ce porteur vous dira comment le ciel, la mer et l'opinion des houmes ont retardé mon partement[2]. Mais celuy seul à qui toutes choses rendent obéissance, a donné temps si bon qu'il a rompu toutes diffigulté; et ceux qui faisoint les doubtes arsoir[3], ce matin m'ont conseillé partir, ce que je fois avecques tel desir de vous voir que vous, Monseigneur, le pouvez penser. Et si j'ay retardé, ayant entendu quel temps nous avons eu, m'escuzerez de la longueur qui plus que nulle chose me desplait; car il me tarde tant que je ne vous voy, et tant et tant je le désire que, remettant à le pouvoir dire, m'en tairay. Vous suppliant, Monseigneur, regarder que mon sauf-conduist[4] est fort meigre; et si vous voyez qu'il soit bon de l'avoir plus ample, le me faire tenir à Barcelonne. Mais je ne lesseray ne pour la seureté, ne pour la mer douteuse en ce temps, d'aller avant jusques au lieu où je vous pouray voir; car peur de mort, prison ou quelque mal que ce soit me sont maintenant si acoutumés que je les tiens à liberté, vie, santé, gloire et honneur, pensant par ce moyen participer de votre fortune que bien voudroit toute seule porter.

Vostre très humble et très obéissante subjecte et seur.

MARGUERITE.

1. Nous avons scrupuleusement suivi, pour cette lettre, qui ne fait pas partie des deux volumes publiés par Fr. Génin, le texte donné par M. Champollion-Figeac, dans la *Captivité de François Ier*. Nous avons fait de même pour celles du roi, que l'on vient de lire. — 2. Départ. — 3. Qui étaient indécis hier soir. — 4. Le sauf-conduit que la Cour d'Espagne lui avait envoyé, pour elle et un petit nombre de serviteurs.

AU ROY.

[Fin de janvier 1543[1].]

A bonne et très-juste cause nous pouvons, Monseigneur, dire avecques vous suivant votre figure: *David, a domino factum est istut et est mirabile in oculys nostris; hec est dies quam fecit Dominus; exultemus et lætemur in eâ*[2], car, Monseigneur, c'est le plus beau, le plus désiré et le plus nécessaire jour que jamais les yeux de vous et de vostre réaulme ayent veus; c'est ung jour digne de chasser de vous la nuict de toute la fascherie de l'année passée; c'est ung jour si vertueux[3], que, en vous apportant tiltre de grant-père, il vous rajeunist de cinquante ans. Vostre nouveau successeur vous allonge la jouissance de vostre possession; sa nouvelle nativité renouvelle la vostre en vous apportant le comble et parfait accomplissement de vos desirs. Que sauriez-vous plus souhaiter, Monseigneur? que vouldriès plus davantaige demander à Dieu en ce monde? Estes-vous pas asseuré d'estre du tout[4] en sa grâce? Vous avez expérimenté toute ceste année sa main forte batailler contre vos ennemis visibles et invisibles tant que leurs forces ne leurs inventions n'ont seu nuire ny à vostre réaulme ny à vostre personne, mais estes demeuré Roy victorieux, conquereur et saige et sain. Si est-ce que tous ces beaux titres-là et dons excellents sont couronnés par celuy que maintenant Dieu vous[5] donné d'estre grant père. Dont, Monseigneur,

1. Catherine de Médicis, femme de Henri II, alors Dauphin, accoucha de son premier enfant, qui fut François II, à Fontainebleau, le 19 janvier 1543. — 2. Psaume 117, v. 23 et 24. Le mot *David* est ajouté à ce texte par Marguerite. — Traduction littérale de ces versets: « David, ceci est l œuvre du Seigneur, c'est un spectacle admirable qu'il offre à nos yeux. Voici le jour qu'a fait le Seigneur; réjouissons-nous et bondissons d'allégresse. » — 3. Dont l'influence est si grande. — 4. Entièrement. — 5. Manque dans texte.

ne pensez seul avec ceux de vostre sang avoir joye, ni ceux qui, en vous congnoissant vous aiment; car le pouvre peuple qui à peine savoit avoir ung Roy, a senti vostre grande joye; dont la leur est telle, avecques toute sorte de gens, qu'ils confessent n'en avoir jamais eu une telle. Et moy, Monseigneur, qui, demy morte cete nuist d'ung reume[1] qui me tient despuis celle de Nouel, oyant cete heureuse nouvelle que vous estes grant père d'ung si beau prince; Monseigneur le Dauphin père; Madame la Dauphine, après tant de désirs et de crainte, mère[2]; M. D'Orléans et Madame oncle et tante, qui sont tous nouveaux noms; et moy, qui par affection me puis mettre en ce digne nombre, estre grant tante, voyant en mon esprit tous ceux et celles que vous aymez vous rire en pleurant, regardant les lermes que[3], je suis seure, saillent[4] de vos yeux par une joye d'aultant plus grande que celle que je vous vis à la naissance de votre premier-né, que cete cy estoit plus attendue et moins espérée, je vois tout vostre réaulme fortifié de cent mille hommes; enrichy d'ung trésor infgny. La maladie seroit bien forte qui ne se tourneroit en santé, ou qui me garderoit de m'en aller à la procession, faire avecques le peuple les feux de joye, et mander à M. de Burie[5] en faire de si grans feux que nos ennemis soient transis du feu qui eschauffe et vivifie tous vos amis serviteurs et subjects. Mais avant saillir du list où j'aie receue vostre adorée lectre, a fallu faire cete cy, transportée de telle joie et mes yeux obscurcis de tant de larmes que je ne say que je voy ny que je dis, sinon que à ceux à qui Dieu a donné son fils Jésuscrist et qui par vive foy l'ont receu en leurs cueurs, il ne leur lesse riens à donner de tout ce qui leur est nécessaire. Car ayant donné le plus grant don qui

1. Rhume. — 2. Le Dauphin et la Dauphine étaient mariés depuis dix ans, et Catherine passait pour stérile. — 3. Larmes qui. — 4. Jaillissent. — 5. Quelque officier de la reine de Navarre.

est son seul filz, et grace de le recevoir pour nostre tout, il ne peut plus riens refuser. Il n'y a plus que à luy en rendre continuelles louanges; ce que, je suis seure, Monseigneur, vous faites de telle foy et de tel cueur qu'il ne vous arguera[1] point d'ingratitude. Et puisque je n'ay pour ce coup eu l'heur d'estre au rang des saiges femmes, je m'en voys[2] avecques vos bons subjetz supplier celuy qui nous despart tant de graces vous en donner par heureuse et bonne vie aussi longuement la jouissance, avecques une pour vous advantaigeuse paix, comme en la vostre bonne[3] desire à jamais estre plus que très-humblement recommandée

Votre très humble et très obéissante subjecte et mignonne

MARGUERITE[4].

AU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY[5].

(1547)

Mon neveu, vous ne trouverez estrange si incessamment je vous mercye, comme incessamment vous m'en donnés occasion, car par les propous que m'a tenus ce porteur, je voy bien que le temps n'a point eu victoire sur vostre mé-

1. Accusera. — 2. Vais. — 3. Sous-entendu grâce. — 4. Marguerite félicita également François Ier dans une épître en vers qui fait partie d'un recueil anjourd'hui fort rare : *La Suite des Marguerites de la Marguerite des princesses*. F. Génin a donné les principaux passages de cette épître dans les notes des *Nouvelles Lettres* de la duchesse d'Angoulême. — 5. Après avoir reconnu par la plus odieuse ingratitude l'affection toute maternelle de Marguerite, après être allé jusqu'à tenter d'irriter contre elle François Ier en l'accusant de favoriser les protestants, le connétable Anne de Montmorency venait de réparer en partie ses torts : à la mort du roi, il s'était employé à faire confirmer par son successeur, Henri II, la pension de la reine de Navarre.

moire, d'en pouvoir effacer l'amour qué dès vostre enfance je vous ay portée; laquelle je vous prie vouloir continuer jusques à la fin de votre vieille mère, et luy estre son baston de vieillesse, comme elle a esté les verges de vostre jeunesse. Car vous avés eu beaucoup d'amys mais souvegnés vous que vous n'avés eu que une mère, qui jamais ne perdra ce nom ny l'effect en tout ce qu'elle pourra faire ou désirer pour vous ou les voisins.

Et le surplus des propous que vous m'avez mandés[1], remettra la responce au seur mesagier pour ne vous ennuyer.

Votre bonne tante, mère et vraye amye.

MARGUERITE.

1. C'est-à-dire *pour* le surplus.

CALVIN[1].

1509-1564.

Calvin est, on le sait, un des créateurs de la prose française. Si je ne craignais de paraître jouer au parallèle littéraire, je dirais qu'il a, sans aspirer à la gloire de l'écrivain, rempli, dans la formation de la prose française, le rôle austère que Malherbe, un siècle plus tard, remplit, avec tant d'énergie, dans l'histoire de notre poésie. Même force, même simplicité, et souvent aussi, même platitude. Mais le parallèle s'arrêterait là. Quand Malherbe est mauvais, c'est qu'il rimaille sans avoir rien à dire; quand Calvin faiblit, c'est que l'expression le trahit, car il n'écrit jamais que pour exprimer une pensée.

La correspondance de Calvin est tout entière consacrée au service de sa cause. C'est l'austère conviction d'un réformateur et la trempe d'un caractère inflexible qui en font l'accent et l'originalité. L'enthousiasme très-réel dont il est possédé ne se

1. Voy. Lettres de Jean Calvin, recueillies pour la première fois et publiées d'après les manuscrits originaux, par M. Jules Bonnet : *Lettres françaises*, 2 vol. Paris, C. Meyrueis, 1855. — Voy. aussi Études d'histoire religieuse, par M. E. Renan : *Jean Calvin*.

trahît point par des élans d'éloquence, il revêt au contraire le ton impératif et la forme dogmatique. Ce n'est pas à dire que l'accent général soit monotone. Calvin n'est pas seulement un réformateur, il est chef de parti, et le maniement des hommes, le soin des plus graves intérêts lui ont appris à varier son langage suivant le caractère de ceux auxquels il s'adresse. Ce n'est pas avec une rigidité aussi absolue qu'on l'a prétendu, que Calvin gourmande les fautes de certains ministres de la Réforme, ou soutient le courage des Églises persécutées. L'immuable fond de ses convictions, la sévérité native de son caractère s'enveloppent, dans ces diverses correspondances, de formes très-différentes. Il sait parler aux puissants le seul langage qu'ils peuvent alors entendre : ses lettres à François Ier sont d'une modération et d'une simplicité qui étonnent; on y sent toute la grandeur de l'effort qu'il faisait sur lui-même en imposant silence à ses légitimes griefs contre un roi odieusement cruel, qui, pour excuse de ses atroces rigueurs envers la Réforme naissante, n'avait pas même le fanatisme religieux. Les reproches qu'il adresse aux chefs du parti huguenot en France, à ceux qui compromettent le plus la cause commune par leurs excès ou leurs imprudences, au baron des Adrets ou au prince de Condé, par exemple, sont également tempérés par d'habiles ménagements.

Il y a dans le recueil des lettres françaises de Calvin, publié, il y a quelques années, avec un soin digne de tout éloge, par M. Jules Bonnet, une série qui mérite une mention à part au milieu de cette correspondance toute remplie des plus grands intérêts de la politique et de la religion. Ce sont cinq lettres

adressées à ses amis particuliers; amis obscurs, la plupart, qui n'avaient d'autre titre à la sollicitude de Calvin que leur dévouement à la confession protestante ou l'imminence des périls qu'ils couraient pour la servir. Les nobles consolations, les exhortations héroïques qu'il prodigue aux confesseurs et aux martyrs de la foi nouvelle respirent le plus pur enthousiasme religieux, la plus ardente charité chrétienne, et l'austérité du ton n'y provient plus du caractère de l'écrivain, mais de celui du sujet. Il faut signaler surtout sa correspondance avec Mme de Cany qui, par son attachement à la foi protestante, avait encouru la pire des persécutions, la persécution domestique, son mari n'étant pas moins fervent catholique qu'elle n'était fervente huguenote. On sent dans les encouragements qu'il lui envoie, une douceur attendrie, une sorte d'onction à laquelle la sévérité des pensées et des conseils donne un charme pénétrant; la lettre où il annonce à Mme de Cany la mort de la femme d'un ami commun, fait notamment avec le ton habituel de ces correspondances le plus touchant contraste. Nous la citons de préférence.

Outre l'intérêt psychologique qui s'attache à des documents si précieux pour l'histoire de ce grand caractère et pour l'étude de l'âme humaine au seizième siècle, les lettres de Calvin ont une vraie valeur littéraire. Ce n'est pas un écrivain de génie, sans doute, et nous ne pouvons aller jusqu'à dire avec le consciencieux éditeur, M. Jules Bonnet, que les prosateurs du dix-septième siècle n'ont dépassé leur prédécesseur du seizième ni par la hauteur de la pensée, ni par la majesté du style. Il y a une part d'illusion dans ce jugement ; tout parallèle est impossible entre Calvin

d'un côté, et Corneille, Pascal, ou Bossuet, de l'autre. L'auteur de l'*Institution chrestienne* n'a jamais prétendu à la gloire littéraire, et n'avait pas reçu de la nature les dons nécessaires pour y atteindre.

Calvin n'en est pas moins un écrivain éminent, dont le style ferme et noble a son caractère propre, et devient excellent quand il est inspiré par un de ces accès de passion qui, chez les fortes natures, troublent la puissance intellectuelle. Ce style a d'ailleurs une qualité singulière, qui tient à la netteté de l'idée et à la force de l'expression : c'est d'avoir moins vieilli que celui des grands écrivains, ses contemporains, Rabelais, par exemple, et même de ceux qui sont venus, comme Montaigne, cinquante ans plus tard. Aussi doit-il être regardé, nous le répétons, comme le premier fondateur de la prose noble et grave dans notre littérature. Mais pour que la langue arrive enfin à la perfection magistrale, à la victorieuse clarté des *Provinciales*, les progrès naturels du temps et le labeur de plus d'un écrivain secondaire dans l'ordre de la pensée, tels que Pasquier ou Balzac, seront encore nécessaires pendant plus d'un siècle.

AUX MINISTRES DE LYON[1].

Très-chers frères, il y a desjà longtemps que nous avons attendu de vos lettres, pour avoir occasion en vous respon-

1. Exaspérés par la nouvelle du massacre de Vassy, et soutenus par plusieurs capitaines de l'armée du prince de Condé, les protestants de Lyon s'étaient emparés de la ville, le 30 avril 1562. Cet audacieux coup de main, accompli en quelques heures,

dant de nous descharger de ce qui nous pèse fort sur le cœur. Mais depuis le changement qui est advenu à Lyon, nous n'avons point receu un seul mot ny de vous, ny de la compagnie des anciens, ce qui nous faict penser qu'il y a du désordre beaucoup, veu que nous sommes sollicitez d'aucuns[1] de secourir à vostre Église et que vous n'en faictes nul semblant. Mesme quand le sire Jeraume des Gouttes passa naguères par icy, combien qu'il requist qu'on envoyast des ministres pour vous aider, il déclara qu'on ne luy avoit donné nulles lettres. Cependant nous oyons des nouvelles qui nous causent grande angoisse. Nous sçavons bien qu'en telles esmotions, il est difficile de se modérer si bien qu'il ne se commette de l'excès, et excusons facilement si vous n'avez tenu la bride si roide qu'il eust esté à souhaiter. Mais il y a des choses insupportables dont nous sommes contraints vous escrire plus asprement que nous ne voudrions. Nous serions traistres à Dieu et à vous, et à toute la chrestienté en dissimulant ce que vous orrez[2] icy a nostre grand regret. Ce n'est pas un acte décent qu'un ministre se face soudart ou capitaine[3]; mais c'est beaucoup pis quand on quitte la chaire pour porter les armes. Le comble est de venir à un gouverneur de ville un pistolet en la main, et le menacer en se vantant de force et violence. Car voicy les mots qu'on nous a récitez et que nous avon entendus par tesmoins dignes de foy : « Monsieur, il faut que

presque sans effusion de sang, fut suivi des plus tristes excès. L'église de Saint-Jean fut saccagée et livrée au pillage par les huguenots, et ces violences demeurèrent impunies. Instruit de ce qui s'était passé à Lyon par le ministre Viret, dont l'éloquence n'avait pas peu contribué à calmer les passions déchaînées, Calvin adressa des reproches sévères aux ministres de cette Église. *V.* de hou, l. XXXI; Bèze, t. III, p 221. (*Note de M. J. Bonnet*). — 1. Par quelques-uns. — 2. Entendrez. — 3. Le ministre Jacques Ruffi, homme d'énergie et d'exécution, s'était mis à la tête de bandes armées et avait puissamment concouru à la prise de la ville. (*Note de M. J. Bonnet.*)

vous le faciez, car nous avons la force en main. » Nous vous disons rondement que ce propos nous a esté en horreur comme un monstre. Nous avons aussi fort détesté la cire[1] qui a esté faite de par le gouverneur et les ministres. Nous mettons en mesme rang les passeports, et choses semblables, desquelles l'énormité a desgouté, voire aliéné beaucoup de gens de l'Evangile, et a troublé et fasché toutes gens qui ont quelque piété et modestie. Encores n'etoit pas assez si on n'eust couru les champs pour lever butin et pilliage des vaches et autre bestial, voire depuis que Monsieur le Baron des Adresses[2] est là arrivé avec autorité, lequel n'a point approuvé telles insolences dont ceux qui se vantent d'estre les ministres de la parolle de Dieu n'ont point eu honte de se mesler. Maintenant ces vieilles playes nous ont esté rafraichies quand nous avons ouï que les rapines qu'on avoit tiré de l'église de Sainct Jean ont esté exposées en vente au dernier offrant et despeschées pour cent douze escus; mesme qu'on a promis aux soudarts de leur en distribuer à chasquun sa portion. Vray est que Monsieur Rufi est nommément chargé de toutes ces choses; mais il nous semble que vous estes en partie coulpables de ne l'avoir réprimé, ayant liberté et puissance de ce faire. Car s'il ne se soumet à vostre correction, qu'il cerche[3] où il bastisse une Esglise à part. Nous ne pouvons pas vous remonstrer doucement ces choses que nous ne pouvons ouyr sans grande honte et amertume de cœur. Or combien qu'il soit tard d'y remédier, si[4] ne pouvons-nous pas nous tenir de vous prier au nom de Dieu, et exhorter en tant qu'en nous est, que vous mettiez peine à récompenser[5] les fautes passées, et surtout despescher[6] toutes ces voleries et pilliages. Car plus tost

1. Sans doute les sceaux aux armes de la ville, dont les insurgés avaient fait usage. — 2. Pour : des Adrets (voy. la note de la page suivante). — 3. Pour : cherche. — 4. Pourtant. — 5. C'est-à-dire ici, à compenser, à effacer par une meilleure conduite. — 6. Arrêter, mettre un terme à.

il faudroit quitter telles gens et s'en séparer que d'exposer l'Evangile en tel opprobre en s'accouplant avec eux. Desjà il y a du zèle inconsidéré à faire les ravages qu'on a fait aux temples, mais de ce qui s'est fait à la chaude[1] et par quelque dévotion, les gens craignans Dieu n'en jugeront point à la rigueur. De ces butins que pourra-on dire? A quel titre sera-il licite de ravir ce qui n'est à aucune personne privée? Si les larcins sont punissables, c'est double crime de dérober le bien public. Par quoy si vous ne voulez estre hays et detestez de tous gens de bien, mettez ordre que telles offenses se réparent. Car si vous tardez plus, nous craignons bien que vous n'y veniez jamais à temps. En quoy nous prierons Dieu qu'il vous guide d'esprit de prudence, vous adresse en toute équité et droicture. vous fortifie de constance et vertu, afin que la peine que vous prenez ne soit pas inutile, mais que votre doctrine fructifie à ce que son nom soit glorifié. De Genève, ce 13 de may. (1562.)

AU BARON DES ADRETS[2].

Monsieur, nous sçavons bien que Dieu, pour nous tenir en bride, attrempe tousjours les joyes qu'il nous donne de quelques fascheries qui sont meslées parmi, et pourtant nous n'avons pas esté trop esbahis d'ouir qu'on eust excédé mesure au changement qui est advenu à Lyon, et combien qu'il nous ait fait mal qu'on se fust donné trop de licence en quelques endroits, toutesfois nous avons porté cela paisiblement. Mais depuis que vous estes arrivé pour avoir

1. Dans la chaleur de l'action. — 2. François de Beaumont, baron des Adrets, un des principaux chefs huguenots du midi de la France. On sait qu'il a laissé un renom de cruauté pareil à celui que Montluc, l'auteur des célèbres *Commentaires*, se fit dans le parti contraire.

la superintendance des affaires, il est bien temps qu'on se modère et mesmes que ce qui estoit confus soit remis en bon ordre. En quoy nous ne doutons pas que vous n'ayiez travaillé soigneusement tant que vous a esté possible : mais comme la charge est bien pesante et difficile, nous pensons bien que vous ne pouvez pas remedier à tous les maux qui vous desplaisent, comme il seroit à souhaiter. Si est-ce[1], Monsieur, qu'il vous y faut esvertuer, et surtout à corriger un abus qui n'est nullement supportable, c'est que les soudarts prétendent de butiner les calices, reliquaires et tels instrumens des temples. Qui pis est, on a rapporté que quelqu'un des ministres s'estoit fourré parmi jusqu'à en exposer en vante quelque quantité. Mais, en premier lieu, si cela advenoit, il y aura un horrible scandale pour diffamer l'Evangile[2], et quand la bouche ne seroit point ouverte aux meschants pour blasphémer le nom de Dieu, si est-ce qu'il n'est pas licite, sans auctorité publique, de toucher à un bien qui n'est à aucune personne privée. Et de fait, nous sommes bien certains que Monsieur le Prince de Condé et tous les bons Seigneurs qui tiennent nostre party, non seulement desadvoueront cet acte, mais le détestent, d'autant que c'est pour exposer en opprobre la cause qui est si bonne et saincte de soi, et la rendre odieuse. Nous sommes bien persuadez que vous ne voudriez point souffrir telles violences et extorsions, et que sans estre beaucoup sollicité, vous serez prest et enclin à y mettre la main. Mais le seul moyen d'y pourvoir est, ce nous semble, de faire publier par les carrefours que tous ceux qui auront pris de tel butin ou en auront celé et caché, rapportent dedans huict jours ce qu'ils en ont, sur peine d'estre tenus coulpables de larçins et estre punis comme larrons : et que tous ceux qui sauront ceux qui en

1. C'est-à-dire : Il n'en est pas moins vrai, monsieur, qu'il vous faut. — 2. Dans la langue des Réformés, l'Évangile signifie l'Eglise protestante.

détiennent ou occupent, ayent à le déclarer dedans le dit terme, sur peine d'estre punis comme recéleurs. Si tout le mal ne s'amende par cela, si est-ce qu'au moins le remède ne sera point inutile, et cependant vous clorrez la bouche aux mesdisans en tant qu'en vous sera.

Nous n'avons pas fait difficulté, Monsieur, de vous en mander privément notre advis et vous prier et exhorter au nom de Dieu de vous y employer vertueusement, selon que le cas le mérite. Sur quoy, Monsieur, après nous estre affectueusement recommandé à vostre bonne grace, nous supplierons nostre bon Dieu vous tenir en sa protection, vous munir de sa vertu et vous accroistre en tout bien. De Genève, ce 13e may (1562).

A MADAME DE CANY[1].

Madame, combien que[2] les nouvelles que je vous mande sont tristes, et pour contrister celuy auquel je vous prieray les communicquer, toutesfois j'espère que mes lettres ne laisseront pas d'estre bien receues de vous. Il a plu à mon Dieu de retirer de ce monde la femme de mon bon frère, M. de Normandie[3]. La consolation est pour nous qu'il l'a recueillie

1. Péronne de Pisseleu, femme de Michel de Barbançon, seigneur de Cany, un des personnages les plus importants de la Picardie. Cette dame, instruite dans la foi réformée par Laurent de Normandie, lieutenant du roi, à Noyon, et ami de Calvin, eut longtemps à souffrir des rigueurs de son mari, qui devait plus tard partager ses croyances (Bèze, *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 244; De Thou, liv. XXV). Mme de Cany, sœur de la duchesse d'Étampes, favorite du dernier roi, jouissait à la cour d'un crédit dont elle usa toujours noblement. Elle habitait d'ordinaire le château de Varannes, situé sur l'Oise, près de Noyon (*Note de M. J. Bonnet*). — 2. Quoique. — 3. Laurent de Normandie, issu d'une famille noble de la Picardie, compatriote et ami de Calvin, exerçait les fonctions de maître des requêtes et de lieutenant du

à soy; car il l'a conduite jusques au dernier soupir, comme s'il luy eut visiblement tendu la main. Or pour ce qu'il fault que le père d'elle en soit adverty, nous avons pensé qu'il n'y avoit moyen plus propre que de vous requérir qu'il vous plaise prendre ceste peine de l'appeller à vous, affin que la douleur soit adoulcie par vostre moyen. Ce que nous a escrit le gentilhomme qui vous présenta naguères nos lettres, nous a donné hardiesse de ce faire. C'est qu'aviez introduict le bon homme, dont est question, au droit chemin du salut, et lui aviez donné goust de la pure et saine doctrine à laquelle il nous fault tenir.

Ainsi nous ne doutons point que vous ne soyez preste à continuer, et mesme en telle nécessité, comme ceste-cy. Car nous ne pourrions mieux nous emploier qu'à porter ce message au nom de Dieu, pour consoler celuy auquel vous avez desjà faict tant de bien, à ce qu'il ne soit desconforté[1] oultre mesure. Or, Madame, je vous laisseray à luy amener les arguments et raisons que vous congnoissez estre propres à l'exhorter à patience. Seulement je vous reciteray en brief l'histoire qui vous donnera assez ample matière de luy faire telle remonstrance qu'il aura de quoy se contenter. Et selon vostre prudence et la grâce que Dieu vous a faicte, vous en puyserez ce que l'opportunité requerra.

Ayant entendu l'indisposition de la bonne femme, nous fûsmes esbahis comment elle avoit pu si bien porter le travail du chemin, car elle vint toute fresche, et sans monstrer signe de lassitude. De faict elle recongnossoit bien que Dieu lui avoit singulièrement aidé depuis ce temps-là. Selon

roi, à Noyon, avant de se retirer à Genève. Il avait épousé en premières noces Anne de la Vacquerie, d'une famille noble, éteinte dans celle des ducs de Saint-Simon, et illustrée, sous le règne de Louis XI, par le premier président Jacques de la Valquerie. Peu de temps après son arrivée à Genève, il perdit sa femme, dont la mort édifiante est le sujet de cette lettre (*Note de M. J. Bonnet*). — 1. Accablé par le chagrin.

sa débilité[1], elle se portoit assez bien jusques un peu devant Noël. Toutesfois le désir et zelle qu'elle avoit d'ouïr la parolle de Dieu la soutint jusques au moys de janvier. Alors elle commença à tenir la couche, non pas qu'on estimast encores le mal estre mortel, mais afin de prévenir le danger qu'on y jugeoit estre à la longue. Tant y a qu'attendant bonne issue et espérant de recouvrer santé, elle se disposoit néantmoins à mourir, disant souvent que si ce n'estoit pour le coup, elle ne pouvoit tarder longtemps. Quant aux remèdes, on[2] n'y a faict ce qu'on a peu.[3] Et si elle a esté servie de ce qui concernoit le soullagement de son corps, ce qu'elle prisoit le plus ne luy a pas deffailli, assavoir sainctes admonitions pour la confermer en la crainte de Dieu, en la foi de Jésus-Christ, en patience, en espoir de son salut. De sa part elle a bien monstré tousjours qu'on ne travailloit pas en vain, car, en tous ses propos, vous eussiez veu qu'elle avoit le tout imprimé au profond de son cœur. Bref, en tout le cours de sa maladie, elle s'est monstrée une vraye brebis de nostre Seigneur Jésus se laissant paisiblement mener à ce grand pasteur. Deux ou trois jours devant la mort, comme elle avoit le cœur plus élevé à Dieu, aussi parloit-elle d'une plus véhémente affection que jamais. Mesme le jour devant, comme elle exhortoit ses gens, elle dict au serviteur qu'il se gardast bien de jamais retourner en lieu où il se polluast à l'idolatrie[4], et puisque Dieu l'avoit conduict en une église chrestienne, qu'il s'avisast d'y vivre sainctement. La nuict suyvante, elle fust pressée de grandes douleurs et continuelles. Toutesfois jamais on n'ouït aultre complainte d'elle qu'en priant Dieu qu'il eust pitié et qu'il la délivrast de ce monde, luy faisant grâce de persévérer tousjours en la foy qu'il luy avoit donnée. Environ cinq heures du matin, je vins à elle. Après qu'elle eust ouy fort patiemment la doctrine que je luy proposay selon que le

1. Eu égard à.... — 2. *Sic.* — 3. Pu. — 4. Souillât au contact de l'idolâtrie.

temps le requéroit, elle dict : « L'heure approche, il faut que je parte du monde ; ceste chair ne demande que de s'en aller en pourriture ; mais je me tiens certaine[1] que mon Dieu me retire en son roiaume. Je congnois combien je suis paovre pécheresse, mais je me confie dans sa bonté, et en la mort et passion de son Fils. Ainsy je ne doute point de mon salut puisqu'il m'en a asseuré. Je m'en vais à luy comme à un Père. » Comme elle tenoit ces propos, il arriva bonne compagnie. J'entrelaçois parfois quelques mots, selon qu'il me sembloit estre expédient[2]. Et aussi nous faisions prières à Dieu selon l'exigence de sa nécessité. Après avoir monstré de rechef cognoissance qu'elle avoit de ses péchés, pour en demander pardon à Dieu, et la certitude qu'elle avoit de son salut, mettant sa fiance en un seul Jesus, et ayant à luy tout son refuge, sans estre incitée[3] de nul, elle commença à prononcer le *Miserere*, comme nous le chantons à l'église, et continua à haulte voix et forte, non sans grand'peine, mais elle pria qu'on lui permist de continuer. Sur ce je lui feis un bref recueil de l'argument du pseaume, voyant le goust qu'elle y prenoit. Elle, après, me prenant par la main, me dist : « Que je suis heureuse et que je suis bien tenue à Dieu, de ce qu'il m'a icy amenée pour y mourir. Si j'estois en ceste malheureuse prison, je n'oserois ouvrir la bouche pour faire confession de ma chrestienté. Icy non seulement j'ay liberté de glorifier Dieu, mais j'ay tant de bonnes remonstrances pour me confermer en mon salut. » Quelquesfois elle disoit bien : « Je n'en puis plus ». Quand je luy répondois « Dieu pourra pour vous, il vous a bien monstré jusques icy comme il assiste aux siens », elle disoit tantost[4] : « Je le croy, et me faict bien sentir son aide. » Son mary estoit là, s'esvertuant en sorte qu'il nous faisoit pitié à tous, et cependant nous faisoit esbaïr de sa constance. Car menant un deuil tel que je scay, et estant pressé d'extrêmes an-

1. C'est-à-dire : Pour chose certaine. — 2. Utile, convenable. — 3. Poussée, excitée. — 4. Promptement.

goisses, il avoit gaigné ce point sur soy d'exhorter sa bonne partie, aussy franchement comme s'ils eussent deu faire un voiage bien joieux ensemble. Les propos que j'ay récitez estoient au milieu des grands tormens d'estomac qu'elle enduroit. Environ les neuf ou dix heures, ils s'appaisèrent. Cependant, comme aiant plus de relâche, elle ne cessoit de glorifier Dieu, s'humiliant tousjours pour chercher son salut et tout son bien en Jésus Christ. Quand la parole luy fut faillie, elle ne laissa pourtant de parler de son visage, combien elle estoit ententive tant aux prières qu'aux admonitions qu'on faisoit. Au reste elle estoit si paisible qu'il n'y avoit que la veue qui donnast apparence de vie. En la fin, pensant qu'elle fust passée, je dis : « Or, prions Dieu qu'il nous face la grâce de la suyvre. » Comme je me levois, elle tourna les yeux sur nous, comme se recommandant à ce qu'on perseverast à prier et la consoler. Depuis n'apperceumes nul mouvement, et trespassa aussy paisiblement, comme si elle se fust endormie.

Je vous prie, Madame, de m'excuser si j'ay esté trop long. Car j'ay pensé que le père seroit tant mieux contenté, estant pleinement informé de tout, comme si luy mesme eust esté sur le lieu. Et j'espère que pour une œuvre si saincte vous ne trouverez rien fascheux. Sainct Paul traictant la charité, n'oublie point qu'il nous fault pleurer avec ceux qui pleurent, c'est-à-dire que si nous sommes chrestiens, nous devons avoir telle compassion et tristesse de nos prochains, que nous prenions volontiers une partie de leurs larmes pour les soulager d'aultant. Il ne se peut faire que le bonhomme ne soit de prime face navré de grand deuil[1]. Toutesfois il doibt estre préparé de longue main à recevoir les nouvelles, attendu la maladie qui avoit desjà tant gaigné en la personne de sa fille, que les remèdes en estoient désespérés. Mais le principal est de l'exemple qu'elle lui a monstré, et à nous tous, de nous ranger à la volunté

1. Au premier abord, blessé, pénétré d'une grande douleur.

de Dieu. Ainsy puisqu'elle s'est offerte si paisiblement à la mort, suyvons la en cest endroit en ce point, acquiesçant à ce que Dieu en a disposé, et si le père l'a aymé, qu'il déclaire son amour en se conformant au désir qu'elle a eu de s'assubjectir à Dieu. En voiant que son issue a esté si heureuse, qu'il se resjouisse en la grâce que Dieu luy a faicte, laquelle surmonte tous les biens que nous pouvons avoir en ce monde.

Sur quoy, Madame, après m'estre humblement recommandé à vostre bonne grâce, je supplie nostre bon Dieu de vous estre tousjours protecteur, de vous augmenter en tous ses biens spirituels, et se servir de vous à glorifier son nom jusques à la fin. Ce pénultième d'apvril 1549.

Vostre humble serviteur et frère,

CHARLES D'ESPEVILLE[1].

1. Pseudonyme que prenait souvent Calvin pour soustraire ses lettres aux dangers qu'elles eussent couru, s'il les eût signées de son vrai nom.

MARIE STUART[1].

1542-1588.

Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que la correspondance de Marie Stuart dont nous n'avions jusque-là que de rares et défectueux échantillons, a été rassemblée par les soins d'un admirateur enthousiaste, d'un champion dévoué de cette tragique mémoire, le prince Labanoff. Ce recueil atteste avec quelle infatigable persévérance il s'est consacré pendant de longues années à la tâche de recueillir, comme de précieuses reliques, les moindres écrits de celle à laquelle il avait voué un véritable culte. Nous n'avons pas à examiner si le résultat de tant de recherches n'est pas diamétralement opposé au but que se proposait l'éditeur, et si, malgré le refus qu'il fait d'admettre l'authenticité, désormais hors de doute, des lettres les plus compromettantes de Marie Stuart, les lettres d'amour adressées à Bothwell, le meurtrier de Darnley, son mari, celles que renferme le recueil du prince Labanoff ne fournissent pas assez de preuves péremp-

1. Voy. Lettres de Marie Stuart, publiées par le prince Labanoff. Londres et Paris, 1844. 7 vol. in-8.

toires de sa complicité dans ce crime audacieux. Nous ne nous occuperons ici de cette correspondance qu'à notre point de vue tout spécial, et elle n'est pas moins précieuse pour l'histoire littéraire que pour l'histoire politique.

Elle justifie pleinement les louanges que les contemporains de Marie lui ont décernées. On sait que fécondée, développée par la plus riche culture, sa nature, merveilleusement douée, prit dès l'enfance, un rapide essor. Si Ronsard, son maître en poésie, ne put lui apprendre à faire de bons vers, elle excella tout d'abord dans la prose. A huit ans, elle écrivait à sa mère, la reine douairière d'Écosse, des lettres qui témoignent d'une maturité d'esprit presque inouïe dans un âge si tendre.

Quinze ans plus tard, les tragiques épreuves qu'elle traversa, et qui se succédèrent sans interruption jusqu'à la catastrophe finale, portèrent à la plus haute puissance un talent d'écrivain qui n'eut occasion de se produire que sous la forme épistolaire. Captive pendant tant de longues années, il ne lui restait qu'une seule arme pour se défendre, un seul moyen d'influence au dehors : son active correspondance avec les amis et les ennemis de qui dépendait sa destinée. Il lui fallait soutenir le zèle de ses partisans en Écosse, entretenir le bon vouloir, incertain et chancelant, de la cour de France, intéresser sans cesse à sa cause le parti catholique tout entier, le pape et surtout le roi d'Espagne. Il fallait enfin attendrir, fléchir, intimider tour à tour son implacable rivale, devenue sa geôlière et son juge. La plus urgente nécessité s'ajoutait ainsi à la puissante exaltation que le malheur et le désespoir lui inspiraient, pour donner aux

lettres de Marie une éloquence vraiment extraordinaire, dont il n'y a pas un second exemple au seizième siècle. Avec toutes les ressources de l'esprit le plus délié s'y rencontrent les passions du plus énergique caractère. Dans les lettres qu'elle ne se lasse pas d'écrire « à sa bonne sœur » qui ne lui répond jamais et se contente de lui faire transmettre ses volontés par des agents subalternes, Marie prend successivement tous les tons, tous les langages. Elle s'y élève à l'héroïsme, elle y descend à la ruse. Tantôt elle oublie sa précaire condition jusqu'à revendiquer ses droits avec la plus intrépide fierté; tantôt elle assouplit son orgueil, elle dompte ses ressentiments jusqu'à flatter son ennemie, jusqu'à accompagner des plus humbles prières les petits cadeaux qu'elle lui envoie, les parures de femme qu'elle lui a brodées de ses mains. Le drame intérieur que révèlent ces pages où l'on sent palpiter une âme en proie aux sentiments les plus violents, est bien plus pathétique encore que toutes les vicissitudes de la destinée. On suit avec un intérêt infatigable les perpétuelles alternatives de radieuses espérances et de sombres déceptions dans le cœur de cette prisonnière si vaillante et si accablée que rien, ni l'âge, ni la maladie, ni le poids sans cesse accru d'un irrémédiable malheur n'a pu abattre ni désespérer, qui, de sa prison, de son lit, tient le protestantisme victorieux en échec, et appelle l'Europe catholique à son secours, disputant jusqu'au bout, au prix d'efforts inouïs, une liberté à jamais perdue, une vie sans cesse menacée, dont elle fera le sacrifice avec la plus tranquille résignation, quand l'heure inévitable sera enfin venue.

Entre toutes ses éloquentes lettres à Élisabeth,

il faut mettre hors de pair la plus longue, la plus travaillée, celle où elle rassemble, comme dans un acte d'accusation formidable, tous ses griefs, toutes ses souffrances où les réclamations les plus légitimes, faites du ton le plus ferme alternent avec des prières touchantes et nobles. Comme elle y met à nu, avec une implacable perspicacité, l'hypocrite fourberie de ses bourreaux, et comme en dépit des prudentes réticences qui tempèrent à chaque instant une indignation prête à éclater, le ton général reste digne, et vraiment royal ! Cette lettre ne fut peut-être jamais remise à son adresse, et, l'eût-elle été, elle ne pouvait toucher le cœur d'Élisabeth; mais le juge suprême de Marie, historien, a besoin de se rappeler tout ce qu'elle doit à la vérité et à la justice, pour ne pas se laisser séduire par tant d'éloquence et de malheur.

L'intérêt de cette correspondance va croissant à partir du moment où la captive se trouve impliquée dans le complot qui devait avoir pour elle une si funèbre issue. Dans les derniers jours qui précédèrent son supplice, elle adresse de pathétiques adieux à ses alliés et à ses parents, au pape, au roi d'Espagne, au duc de Guise, au roi de France, Henri III; et la profondeur de l'accent, la parfaite sérénité du langage, le calme de la pensée ajoutent encore à la beauté de ces pages où respire toute la grandeur naturelle de cette âme. A la veille de monter sur cet échafaud de Fotheringay qui est, avec ceux de Witehall et de la place de la Révolution, la scène des plus grandes tragédies de l'histoire moderne, Marie Stuart s'élève, en sublime actrice, à toute la hauteur de son rôle, et c'est le plus magnifique éloge qu'on puisse faire de ces lettres, Nous citons de préférence, comme

la plus éloquente, celle qui est adressée au duc de Guise, son cousin. Il y a là une hauteur de courage et de fierté, des effusions de tendresse familiale, des élans de foi religieuse, que Shakespeare eût enviés s'il eût poussé jusqu'à cette époque les drames historiques dont il a emprunté le sujet aux annales de l'Angleterre.

Après avoir lu les deux lettres à Élisabeth et au duc de Guise, le lecteur ne nous accusera pas d'exagérer si nous affirmons qu'à la date où elle écrivait, Marie Stuart était (Montaigne à part) le plus grand prosateur de la langue française : Henri IV, alors très-jeune, ne devait se révéler que quelques années plus tard.

A LA REINE ÉLISABETH.

(Autographe sans suscription.)

Madame, sur ce qui est venu à ma congnoissance des dernières conspirations exécutées en Escosse contre mon pauvre enfant[1], ayant toute occasion d'en creindre la conséquence à l'example de moy mesmes, il fault que j'employe si peu de vie et de force qui me reste, pour, devant[2] ma

1. Allusion aux menées des rebelles, favorisés par Élisabeth, contre le jeune Jacques VI, proclamé roi depuis la captivité de sa mère. A la date de cette lettre, Marie Stuart venait d'apprendre la désastreuse issue d'une conspiration où étaient entrés le général des Jésuites, le pape, le roi d'Espagne et les Guises, pour convertir l'Ecosse au catholicisme, délivrer la reine captive et la replacer sur le trône qu'elle eût partagé avec son fils. Les chefs actifs du complot avaient été faits prisonniers ou forcés de s'exiler, et le jeune roi était tombé lui-même entre les mains du parti anglais.—
2. Avant.

mort, vous descharger plainement mon cœur de mes justes et lamantables plainctes; desquelles je désire que ceste lettre vous serve, tant que vous viverez après moy, d'un perpétuel tesmoignage et graveure[1] en vostre consciance, tant à ma descharge pour la postérité, qu'à la honte et confusion de tous ceulx qui, soubz vostre adveu, m'ont si cruellement et indignement traictée jusques icy, et menée à l'extrémité où je suis. Mays d'aultant[2] que leurs desseings, pratiques, actions et procédures, pour[3] détestables qu'elles puissent avoir esté, ont tousjours prévaleu en vostre endroict contre mes très justes remonstrances et sincères déportements, et que la force que vous avvez en main vous a tousjours donné la raison entre les hommes, j'auray recours au Dieu vivant, nostre seul juge, qui nous a esgualement et immédiatement soubz luy establies au gouvernement de son peuple. Je l'invoqueray à l'extrémité de ceste mienne très-urgente affliction, pour rétribuer à vous et à moy, comme il fera à son dernier jugement, la part de noz mérites et démérites l'une vers l'une[4]. Et souvenez-vous, Madame, qu'à luy nous ne sçaurions rien déguiser par les fards et polices de ce monde, ores que[5] mes ennemys soubz vous puissent pour un temps couvrir aux hommes, et par advanture[6] à vous mesmes, leurs subtilles et malicieuses inventions et dextéritez[7] athées. En son nom donques, et comme devant luy séant[8] entre vous et moy, je vous ramanteveray[9], premièrement, que par les agentz, espyes[10] et messagers secretz, envoyez soubz vostre nom en Escosse durant que j'y estois, mes subjectz ont esté corrompuz, pratiquez et suscitez à se rebeller contre moy, à attempter contre ma personne propre, et, en un mot, à dire, faire, entreprendre

1. Pour gravure; nous n'avons plus l'équivalent exact de ce précieux substantif, perdu comme tant d'autres. — 2. Vu que. — 3. Si. — 4. L'une envers l'autre. — 5. Quoi que. — 6. Peut-être. — 7. Manœuvres, artifices impies. — 8. Siégeant comme juge. — 9. Rappellerai. — 10. Espions.

et exécuter ce que[1], durant mes troubles[2], est advenu au dit pays. Dont je ne veulx à présent spécifier aultre vérification que celle que j'en tiray par la confession propre et tesmoings à luy confrontez d'un[3] qui depuis a esté des plus advancez en respect de ce sien bon service, auquel si j'eusse dès lors faict justice, il n'eust depuis, par ses anciennes intéligences, renouvellé les mesmes pratiques contre mon filz, et n'eust moyenné[4] à tous mes trahistres[5] et rebelles subjectz, réfugiez vers vous, l'ayde et support qu'ilz en ont eu, mesmes depuis ma détention par deçà ; sans lequel support je panse que les dits trahistres n'eussent des-lors prévaleu, ny depuis si longuement subsisté comme ilz ont faict.

Durant ma prison de Lochlewin[6], feu Throcmorton[7] me conseilla de vostre part de signer ceste démission qu'il m'advertissoit me debvoir estre présentée, sur asseurance qu'elle ne pouvoit estre valable. Et, depuis, il n'y a eu lieu en la chrestienté où elle aye esté tenue pour telle ny maintenue que par deçà jusques à avoir assisté par force ouverte les autheurs d'icelle. En consciance, Madame, vouldriez-vous recongnoistre pareille liberté et pouvoir en vos subjectz? Ce néantmoins mon auctorité a esté par les miens transmise à mon filz lorsqu'il n'estoit capable de l'exercer[8]; et depuis que je l'ay voulu légitimement asseurer en icelle[9], estant en aage de s'en ayder pour son bien propre, elle luy est soubdainement ravie, et attribuée à deux ou trois

1. Pour : ce qui. — 2. Mes malheurs, les épreuves que j'ai traversées. — 3. Randolph, qui avait été ambassadeur d'Elisabeth près de Marie Stuart, et que cette princesse renvoya d'Ecosse, en février 1566, à cause des intelligences qu'il entretenait avec les rebelles. — 4. Procuré. — 5. Traîtres. — 6. Le château de Locklewen, première prison de Marie Stuart sur le territoire écossais, après la fuite de Bothwell. — 7. Envoyé d'Elisabeth en Ecosse. — 8. Le jeune fils de Darnley, Jacques VI, roi d'Ecosse, plus tard Jacques Ier d'Angleterre, n'avait que cinq ans à l'époque où commença la captivité de sa mère. — 9. Cette autorité.

trahistres, qui, lui en aiantz desjà osté l'effect, luy en osteront, comme à moy, et le nom et le tiltre, s'il leur contredit en façon que ce soit, et par advanture la vie, si Dieu ne provoit[1] à sa préservation.

Sortye que je fuz du dict Lochlewin, preste de donner bataille à mes dictz rebelles, je vous ranvoiay, par un gentilhomme exprès, une bague de diamant qu'autrefoys j'avois receue de vous en token[2] et asseurance d'estre par vous secourue contre mes dictz rebelles, et mesmement que me retirant vers vous, viendriez jusques sur la frontière pour m'assister en personne; ce que[3], par divers aultres messages m'avoit esté confirmé. Ceste promesse venant et reitérée de vostre bouche propre (ores que par voz ministres je me fusse trouvée souvent abusée) me fit prendre telle fyance[4] en l'effect d'icelle, que, la déroute de mon camp survenue, je me vins droict jecter[5] entre voz bras, si j'en eusse peu aprocher, aussi bien que mes rebelles. Mais délibérant de vous aller trouver, me voylà en my chemin arrestée, environnée de gardes, renfermée dans des places fortes, et enfin réduicte, toute honte passée, en la captivité où je meurs aujourd'huy, après mille mortz que j'y ay jà souffertes.

Je scay que vous m'alléguerez ce qui s'est passé entre le feu duc de Norfolk[6] et moy; je maintiens qu'il n'y avoit rien à votre préjudice, ny contre le bien public de ce royaulme; et le traicté fut premièrement approuvé par l'advis et signatures encores existantes des premiers qui estoient lors de vostre Conseill, avec asseurance de vous le fayre trouver bon. Comment telz personnages eussent ilz entrepris de vous fayre consentir à ce qu'on vous ostât la vie, l'honneur et la couronne, comme vous vous en des-

1. Pourvoit. — 2. Présent. — 3. Pour : ce qui. — 4. Confiance. — 5. Pour : je me serois venue jeter droit. — 6. Thomas Howard, 4e duc de Norfolk. Il avait conspiré en faveur de Marie Stuart et périt sur l'échafaud le 2 juin 1572.

montrez persuadée à tous ambassadeurs et aultres qui vous parlent de moy?

Cependant mes rebelles s'apercevans que leur course précipitée les emportoit plus oultre qu'ilz n'avoient pourpensé[1], et la vérité estant apparue des impostures qu'on semoit de moy, par la conférence à laquelle je me soubmis volontairement en ce pays, pour m'en esclaircir publiquement en plaine assamblée de voz députez et des miens, voylà les principaulx d'entre eulx, pour estre venuz à résipiscence[2], poursuiviz par voz forces propres et assiégez au château d'Edemburgh avec les aultres de mon party, et un des premiers d'entre eulx empoisonné[3], l'autre, moings chargeable que personne, très cruellement pandu[4], après que par deux foys je leur avois faict mectre les armes bas à vostre requeste, soubz asseurance d'accord, où Dieu sçait si mes ennemis tendoient.

J'ay voulu par ung long temps expérimenter si la patience pourroit amander la rigueure (du) mauvais traictement qu'on commança spécialement depuis dix ans à m'user[5], et m'acommodant exactement à l'ordre qui m'estoit prescript pour ma dicte captivité en ceste maison, tant pour le regard du nombre et qualité des serviteurs que je retins, licenciant les aultres, que pour ma diette et exercisse nécessaire pour ma santé, j'ay vescu jusques à présent aussi quiétement[6] et paisiblement qu'une beaucoup moindre que moy, et plus obligée que par tel traictement je ne vous estois, eust peu faire, jusques à me priver (pour vous oster tout ombrage de soubçon et deffiance) de requérir à avoir aucune intelligence de mon filz et mon pays. Ce que[7] par nul droict ny raison ne me pouvoit estre desnié, et princi-

1. Plus loin qu'ils n'avaient supposé. — 2. Parce qu'ils étaient revenus à des sentiments de fidélité envers leur reine. — 3. William Maitland de Lethington (Voy. M. Mignet, *Histoire de Marie Stuart*). — 4. Kirkaldy de Grange (Voy. M. Mignet). — 5. Pour : dont on commença.... à user envers moi. — 6. Tranquillement, en repos. — 7. Pour : ce qui.

pallement de mon enfant, lequel, au lieu de ce, on travailloit cependant par toutes voyes de persuader contre moy, affin de nous affoiblir par nostre division. Il me fût permis, direz-vous, il y a trois ans, de l'envoyer visiter. Sa captivité lors à Sterling[1] soubz la tiranie de Morton[2] en fust cause; comme sa liberté l'ha depuis esté de vostre refus pour pareille visitation toute ceste année passée.

Je suis par plusieurs foys entrée en diverses ouvertures pour l'establishement d'une bonne amitié entre nous et sûre intéligence d'entre ces deux royaulmes à l'advenir. A Chatsworth[3] il y a environ unze ans que commissaires me furent envoyez à cest effect; il en a esté traicté avvec vous mesmes par les ambassadeurs de France et les miens; moy mesmes j'en feis l'hyver dernier toutes les advantageuses ouvertures à Bealle[4] qu'il estoit possible. Que m'en est il revenu? Ma bonne intention mesprisée, la sincérité de mes déportementz négligée et calomniée, l'estat de mes affaires traversé par délays, surmises et telz aultres artifices, et, pour conclusion, pire et plus indigne traictement de jour à aultre, quelque chose que je me sois efforcée de fayre

1. Sterling, ville d'Ecosse où Jacques VI avait été couronné le 29 juillet 1567. — 2. Jacques Douglas qui, ayant épousé Elisabeth Douglas, fille du 13e comte de Morton, prit lui-même ce titre en 1553. Il fut nommé régent pendant la captivité de Marie Stuart, et exerça une autorité absolue. Accusé de complicité dans le meurtre de Darnley, il fut condamné à mort et exécuté à Edimbourg, le 2 juin 1581. — 3. Château-fort situé dans le comté de Derby, où Marie Stuart avait été transférée en mai 1570, à son arrivée sur le territoire anglais. Elle en sortit en 1571 pour être conduite au Château de Sheffield, et c'est là qu'elle écrivit cette lettre. — 4. Agent d'Élisabeth, secrétaire de son conseil et beau-frère de Walsingham, l'un de ses principaux ministres. « La reine d'Angleterre l'avait chargé auprès de Marie « Stuart d'une de ces négociations trompeuses auxquelles sa po- « litique avait souvent recours pour ranimer la patience de sa « prisonnière et lui faire abandonner tout autre dessein. » (Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, t. II, p. 222).

pour desservir[1] le contraire; ma trop longue, inutille et dommageable pacience m'ayant amenée à ce point que mes ennemis, par leur ancienne acoustumance de me mal fayre, pensent aujourd'huy avoir droict de prescription de m'user[2], non comme prisonnière, telle que par raison je ne puis estre, mais comme quelque esclave, dont la vie et la mort deppandent (sans aucun respect de la loy de Dieu ny des gens) de leur seule tyranie.

Je ne le puis, Madame, plus longuement souffrir et fault que mourant je descouvre les aucteurs de ma mort, ou que vivant (si Dieu me donne encores quelque respit) j'essaye, soubz vostre protection, à faire mourir, à quelque prix que ce soit, les cruaultez, calomnies et trahistres desseings de mes dictz ennemis, pour m'establir quelque peu plus de repos pour ce qui me reste à vivre. Pour donc en premier lieu vuyder les occasions prétendues de tous différentz entre nous, esclaircissez vous, si il vous plaist, de tout ce qui vous a esté rapporté de mes desportementz[3] en vostre endroict; faictez revoir les dépositions des estrangers pris en Irlande; que celles de ces Jhésuistes dernièrement exécutés vous soient représentez; donnez liberté à ceulx qui le vouldront entreprendre de me charger[4] publiquement, et me permectez pareillement d'entrer en ma deffance. S'il s'y trouve du mal, que je le patisse[5] (ce sera plus patiemment, quand j'en sçauray l'occasion), si du bien, ne le mescongnoissez pas davantage et ne souffrez que j'en soys plus longuement si mal rétribuée, avec vostre très grande charge devant Dieu et les hommes.

Les plus vilz criminelz qui sont en voz prisons, naiz soubz vostre obéissance, sont receuz à leur justification, et leur sont tousjours déclarez leur accusateur et accusations. Pourquoy le mesme ordre n'auroit il lieu envers moy Royne souveraine, vostre plus proche parente et lé-

1. Mériter — 2. Droit acquis, par prescription, de me traiter.... — 3. Ma conduite. — 4. Accuser. — 5. Souffre.

gitime héritière! Je pense que ceste dernière qualité en a esté jusques icy la principalle cause à l'endroict de mes ennemys, et de toutes leur calomnies, pour, en nous tenant en division, faire glisser entre deux leurs injustes prétentions. Mais helas! ilz ont maintenant peu de rayson et moins de besoing de me tourmenter davantasge pour ce regard[1]; car je vous proteste sur mon honneur que je n'atendz aujourdhui royaulme que celuy de mon Dieu, lequel je me voy préparé pour la meillieure fin de toutes mes afflictions et adversitez passées. Ce sera à vous de descharger vostre consciance vers mon enfant, pour ce qui lui appartiendra après ma mort en cest endroict; et cependant de ne laisser prévaloir à son préjudice les continuelles pratiques et menées secrètes que noz ennemys en ce royaulme font journellement pour l'advancement de leur dictz[2] prétentions, travaillant d'austre costé avec noz trahistres subjectz en Escosse, par touz les moyens qu'ilz peuvent, pour haster sa ruine: dont je ne demande aultre meillieure vérification que les charges données à voz derniers envoyez et depputez en Escosse, et ce que les dictz envoyez y ont séditieusement pratiqué, comme je veulx croire à votre desceu[3], mais avec bonne et diligente solisitation du comte, mon bon voisin à York[4]. Et à ce propos, Madame, par quel droict se peut maintenir que, mère de mon enfant, je sois totalement interdicte non seulement de luy subvenir en la nécessité si urgente où il est, mais aussi d'avoir aulcune congnoissance de son estat? Qui y peut apporter plus de soing, debvoir et sincérité, que moy? A qui peut-il toucher davantasge? Pour le moins, si envoyant vers luy pour pourvoir à sa préservation (ainsi que le comte de Shreusbury[5] m'a faict dernièrement entendre de vostre part),

1. A ce sujet. — 2. Pour: dites. — 3. Insu. — 4. Le comte de Huntingdon, l'un des prétendants à la succession du trône d'Elisabeth. — 5. Le comte de Shrewsbury, agent d'Élisabeth auprès de Marie Stuart.

il vous eust pleu recepvoir en cela mon advis, avec meilheure occasion (ce me samble) et plus d'obligations de moy, vous y feussiez intervenue. Mais considérez ce que vous m'avez laissé à penser, quand oubliant si soubdainement les offences que vous prétendiez contre mon filz, lorsque je vous requérois que nous envoyassions ensemble vers luy, vous avez dépesché où il estoit prisonnier, non seullement sans m'en faire donner advis, mais me restreignant au mesme temps de toute liberté, affin que par voye quelconque je n'en eusse aulcunes nouvelles. Que si l'intention de ceulx qui ont moyéné en vostre endroict cette si prompte visitation de mon filz, a esté pour sa préservation et le repos du pays, ils ne debvoient être si soigneux de me celler[1], comme chose en quoy je n'eusse voulu concourir avec vous, et vous ont par ce moyen faict perdre le gré que je vous en debvois avoir. Et pour vous en parler plus plainement, je vous prie de n'y user plus de telz moyens ny personnes; car encores que je tienne le sieur de Carey trop se ressentant du lieu d'où il est sorti[2] pour engasger son honneur en aucun vilain acte, il a eu un assistant, partizan juré du comte Hunthington, par les mauvais offices duquel une si mauvaise action n'a peu réussir qu'à ung pareille[3] effect. Il me suffira donc seulement que vous ne permectiez que de ce pays mon filz recoyve aulcun dommage (qui est tout ce que j'ay jamais requis de vous cy devvant[4], mesmement lorsqu'une armée fust envoyée sur la frontière pour empescher la justice faicte de ce détestable Morton et que nul des vostres, directement ou indirectement, ne s'entremesle davantage des affaires d'Escosse, si ce n'est de mon sceu, à qui toute congnoissance en appartient, ou avec assistance de quelque un de la part du Roy très Chrestien, monsieur mon bon

1. Cacher (sous-entendu leur démarche). — 2. Carey était le fils aîné de lord Hunsdon, qui, par sa mère, était cousin germain de la reine Élisabeth. — 3. *Sic*. — 4. Jusqu'à présent.

frère, lequel, comme nostre principal allié, je désire faire participant de toute ceste cause, pour peu de crédit qu'il puisse avoir avec les trahistres qui détiennent mon filz à présent.

Cependant je vous déclare tout ouvertement que je tiens ceste dernière conspiration et innovation pour une pure trahison contre la vie de mon filz, le bien de ses affayres et celuy du pays : et que, tant qu'il sera en l'estat que j'entendz qu'il est, je n'estimerai parolle, escripture, ou aultre acte qui vienne de luy, ou se passe soubz son nom, procéder de sa franche et libre disposition, mais seulement des dictz conspirateurs, qui au prix de sa vie se servent de luy pour masque.

Or, Madame, avec toute ceste liberté de parler, laquelle je prévoy vous pourra en aulcune chose desplaire (ores que ce soit la vérité mesmes), vous trouverez, je m'asseure, davantage estrange que je viengne meintenant à vous importuner encores d'une requeste de beaucoup plus grande importance, et ce néanmoins très aysée à vous de l'octroyer et effectuer. C'est que n'ayant peu jusques icy, en m'accomodant paciemment par si long temps au rigoureux traictement de ceste captivité, et me déportant très sincèrement en toutes choses, voire[1] jusques aux moindres qui vous touchoient bien peu, m'aquérir quelque asseurance de vostre bonne grâce ny vous en donner aucune de mon entière affection vers vous (toute espérance m'estant par là ostée d'avoir mieulx en si peu de temps qui me reste à vivre) je vous supplie, et, en l'honneur de la douloureuse passion de Nostre Sauveur et Rédempteur Jhésus Christ, je vous supplie encores un coup, me permectre de me retirer hors de ce royaulme en quelque lieu de repos, pour chercher quelque soulagement à mon pauvre corps, tant travaillé de continuelles douleurs, et avec liberté de ma conscience, préparer mon âme à Dieu qui l'apelle journellement.

1. Même.

Croyez, Madame, (et les médecins que vous m'envoyastes cest esté dernier le peuvent avoir assez judgé) que je ne suis pour la faire longue[1], de sorte qu'il ne vous peut rester aucun fondement de jalousie ou deffiance de ma part[2]. Et ce néantmointz, prenez de moi telles asseurances et conditions justes et raisonnables que vous les vouldrez. La force plus grande reste toujours de vostre costé pour me les faire garder, ores que pour chose quelconque je ne les voulsisse[3] rompre. Vous avez assez eu d'expérience de l'observation de mes simples promesses, et quelquefois à mon préjudice, comme je vous remonstray sur ce mesme subject il y a deux ans. Souvenez-vous, s'il vous plaist, de ce que je vous en escripvis lors, et que par nulle voye que de doulceur vous ne sçauriez tant obliger mon cœur à vous, ores que vous confiniez à perpétuité mon pauvre corps languissant entre quatre murailles; ceulx de mon rang et naturel n'estans pour se gaigner ou laisser forcer par aucune rigueur.

Vostre prison sans aucun droict et juste fondement à jà destruict mon corps, duquel vous aurez bientost la fin, s'il y continue[4] guères davantage, et n'auront mes ennemys beaucoup de temps pour assouvir leur cruaultez sur moy. Il ne me reste que l'âme, laquelle il n'est en vostre puissance de captiver. Donnez luy donc lieu de respirer un peu plus librement son salut, que seul elle cherche aujourd'huy plus que nulle grandeur de ce monde. Il me samble que ce ne vous sçaurait estre beaucoup de satisfaction, honneur ou advantage, que mes ennemys pressent[5] ma vye aux piedz, jusques à m'avoir estouffée devant vous; au lieu que, si en ceste extrémité (quoy que trop tard) vous me relevez d'entre leurs mains, vous m'obligerez grandement à vous, et tous ceulx qui m'appartienent, spésiallement mon pauvre enfant,

1. Pour vivre longtemps. — 2. De mon côté, à mon sujet. — 3. Voulusse. — 4. Continue à y rester encore quelque temps. — 5. Foulent.

duquel par là vous vous pourrez par advanture asseurer[1]. Je ne cesseray de vous importuner incessamment de ceste requeste jusques à ce qu'elle me soit accordée; et pour ce je vous prie m'en faire entendre vostre intention, ayant pour vous complaire attendu jusques à présent, depuis deux ans, pour en renouveller l'instance, dont l'estat misérable de ma santé me presse plus que vous ne le pourriez penser. Cependant pourvoyez, s'il vous plaist, à l'amandement de mon traictement par deçà, qu'il n'est en ma puissance de souffrir plus longuement; et ne me remectez à la discrétion d'aultre quelconque que de vous mesmes, de qui seule (comme je vous escripvois dernièrement) je veux doresnavant tenir tout le bien et mal que je recepvray en vostre pays. Faictes moi ceste faveur que j'aye vostre intention par escript, ou l'ambassadeur de France pour moy; car, de m'arester à ce que le comte de Shreusbury ou aultres en diront ou escripront de vostre part, j'ay trop d'expérience qu'il n'y peut avoir asseurance pour moy : le moindre subject qu'ilz se fantasiront[2] estant suffizant pour innover[3] le tout du jour au lendemayn.

Oultre ce dernièrement que j'escripviz à ceulx de vostre Conseill, vous me fistes entendre que je ne me debvois adresser à iceulx, mais à vous seulle; et ainsi d'estendre seulement leur crédit et aucthorité à me mal fayre, il ne seroit raisonnable, ainsi qu'il est advenu en ceste dernière restrinction, où, contre vostre intention, j'ay esté plus qu'indignement traictée. Cela me donne toute occasion de doubter qu'aulcuns[4] de mes ennemys en vostre dict Conseill n'ayent exprès procuré que les aultres du dict Conseill ne fussent participans de mes justes complaintes[5], ne voiantz par advanture leurs compagnons adhérer à leurs meschants

1. Assurer (l'attachement). — 2. S'imagineront, se mettront en tête. — 3. Changer. — 4. Quelques-uns. — 5. N'aient pris leurs précautions pour laisser ignorer aux autres membres du Conseil mes justes plaintes.

attemptatz contre ma vie, ou que, s'ilz en avoient congnoissance, ilz s'y oposeroient pour vostre honneur et leur debvoir vers vous.

Deux choses enfin ay-je principallement à requérir : l'une, que proche comme je suis de partir de ce monde, je puisse avoir près de moy pour ma consolation quelque honorable homme d'église, affin de me ramantevoir journellement le chemin que j'ay à paraschever[1], et m'instruire à le parfaire selon ma religion, où je suis fermemant résolue de vivre et mourir. C'est un dernier debvoir qu'au[2] plus chétif et misérable qui vive ne se pourroit desnier[3]; c'est une liberté que vous donnez à tous les ambassadeurs estrangers, comme aussi tous aultres Roys Chatoliques[4] donnent aux vostres exercice de leur religion. Et moy mesmes ay je jamais forcé mes propres subjectz à aulcune chose contraire à leur religion, ores que j'eusse tout pouvoir et aucthorité sur eulx? Et que je fusse en ceste extrémité privé[5] de telle licence[6], vous ne le pouvez justement faire. Quel advantage vous reviendrat il quand vous me le desnirez? J'espère que Dieu m'excusera si, par vous de ceste façon oppressée[7], je ne laisse de luy randre se debvoir qu'en mon cœur il me sera permis[8]. Mais vous donnerez très mauvais exemple aux aultres princes de la Chrestienté d'user, vers leurs subjectz et parentz, la mesme rigueur que vous me tiendrez, royne souveraine, et vostre plus proche parente, comme je suis, et seray, tant que je vivray, en despit de mes ennemys.

Je ne vous veulx importuner maintenant de l'auguemantation de ma maison, dont, pour le temps que je voy me rester à vivre icy, je n'auray pas tant de besoing; je vous demande seullement deux fammes de chambre pour me subvenir durant ma maladie; vous attestant devant Dieu

1. Achever de parcourir. — 2. Pour : qui au. — 3. Refuser. — 4. *Sic.* — 5. *Sic.* — 6. Permission, possibilité. — 7. Opprimée. — 8. Sous-entendu : de lui rendre.

qu'elles sont très nécessaires, quand je serois une pauvre créature d'entre le simple peuple. Accordez les moy en l'honneur de Dieu, et desmontrez que mes ennemys n'ont tant de crédit avec vous[1] contre moi que d'exercer leur vengence et cruaulté en chose de si peu de conséquence, et dépandant d'un simple office d'humanité.

Je viendray maintenant à ce que le dict de Shreusbury m'a chargée[2] (si il peut me charger) : c'est à sçavoir d'avoir, contre ma promesse faicte à Beale et à vostre desceu[3], négotié avec mon filz pour luy céder mon tiltre à la couronne d'Escosse, m'estant obligée de n'y procéder qu'avec vostre advis et par un de mes serviteurs, qui, en leur commun voiage, seroit dirigé par un des vostres. Ce sont, ce me semble, les mesmes termes du dict comte. Je vous diray là-dessus, Madame, que Beale n'a jamais eu aulcune simple et absolue promesse de moy, mais bien des ouvertures conditionnelles, desquelles je ne pouvois, en façon que ce soit, rester lyée sans la préalable performence[4] des conditions que j'y avois apposées ; ausquelles conditions tant s'en fault qu'il aye esté satisfaict qu'au contraire je n'en ai jamais eu aulcune responce, ny de vostre part ouy faire mention depuis. Et, pour ce respect[5] il me souvient très bien que le comte de Shreusbury, dès Pasques dernières, voulant tirer de moy nouvelle confirmation de ce que j'avois dit au dict Beale, je luy expliquay tout plainement que c'estoit seullement en cas que les dictes conditions me fussent accordées et conséquement effectuées. L'un et l'aultre sont encores vivantz pour vouz le tesmoigner, si ilz en veullent dire la vérité. Depuis, voyant que nulle respónce ne m'estoit faicte, ains[6] au contraire que, par délaiz et surmises[7], mes ennemys continuoient plus licentieusement que jamais leurs practiques (bastyes dès le séjour dudict Beale près de moy)

1. Auprès de vous. — 2. A ce dont.... m'a accusée. — 3. Insu. — 4. Accomplissement, exécution. — 5. A ce sujet. — 6. Mais. — 7. Remises, renvois à un autre moment.

pour traverser mes justes intentions en Escosse, ainsi que les effectz l'ont bien tesmoigné, et que par ce moyen la porte demeuroit ouverte à la ruine de mon filz et la mienne, je pris vostre silence pour refuz et me deschargeay par lettres expresses, tant à vous qu'à vostre Conseil, de tout ce que j'avois traicté avec le dict Beale.

Je vous feiz[1] bien participante de ce que le Roy, monsieur mon beau-frère, et la Royne, madame ma belle-mère, m'avoient escript de leurs mayns propres sur ceste affaire, et en requis vostre advis, qui est encores à venir, avec lequel mon intention, à la vérité, estoit de procéder, si vous me l'eussiez en temps desparty et[2] que vous m'eussiez permis d'envoyer vers mon filz, m'assistant[3] ès ouvertures que je vous avois proposées pour establir entre ces deux royaulmes une bonne amitiay et parfaicte intéligence à l'advenir; mais de m'obliger neuement[4] à suivre vostre advis devant que sçavoir quel il pourroit estre, et de soubzmaitre, pour le voyage de nos gens, le mien à la direction du vostre, mesmement[5] en mon pays propre, je ne fus jamais si simple que de le penser.

Maintenant je remets en vostre considération (si vous avez sceu le faulz jeu que mes ennemys par deçà m'ont joué en Escosse pour amener les choses au point qu'elles sont)[6] lequel de nous y a le plus sincèrement procédé? Dieu en soit juge entre eulx et moy, et destourne de ceste isle son juste punissement de leurs desmérites. Revoyez encores un coup les advertissementz que mes trahistres subjectz d'Escosse vous peuvent avoir donnez. Vous trouverez, et je le meintiendray devant tous les princes chrestiens, qu'il ne s'y est passé de ma part chose quelconque à vostre préju-

1. C'est-à-dire : je vous appris. — 2. Donné, communiqué en temps opportun. — 3. Dans les. — 4. *Nûment*, c'est-à-dire tout simplement. — 5. Et surtout. — 6. Allusion au résultat de la conspiration de Ruthven (Voy. M. Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, t. II).

dice, ny contre le bien et repos de ce royaume, que je n'affecte moins que consellier ou subject que vous ayez, y ayant plus d'intérest qu'aucun d'eulx. Il se parloit de gratiffier mon filz du tiltre et nom de roy et d'asseurer tant luy au dict tiltre que les rebelles de toute impunité de leurs offences du passé, et de remectre toutes choses en un bon repos et tranquillité pour l'advenir, sans aulcune innovation de chose quelconque. Estoit-ce oster la couronne à mon filz? Mes ennemys, comme je croy, ne la luy vouldroient estre seure, et pour ce sont très contentz qu'il la destienne par l'illégitime violance d'aucuns trahystres, ennemys de toute ancienneté à toute nostre race. Estoit-ce rechercher la justice des offences passées des dicts trahystres que ma clémance a tousjours surpassez [1]? Mais la mauvaise conscience ne se peut jamais asseurer, portant continuellement sa crainte et son plus grand trouble avec elle mesmes. Estoit-ce vouloir altérer le repos du pays que de le procurer par une douce abolition de toutes choses passées et généralle reconciliation entre tous nos dictz subjectz? Qui est-ce que mes dictz ennemys par deçà craignent aultant qu'ilz font démonstration de le désirer? Quel préjudice en cela vous estoit-il faict? Marquez donc et faictes vérifier, s'il vous plaist, en quelle aultre chose? J'en respondray sur mon honneur.

Hé! voulez-vous, madame, vous laisser tant avveugler aux artifices de mes ennemys, qui (intriguent) pour establir après vous, et par advanture contre vous mesmes, leur injustes prétentions à ceste couronne? Vous les souffririez, vous vivante, et les voyant ruiner et faire si cruellement périr ceulx qui vous touchent de si près et en cueur et en sang! Vous peut-ce estre jamais honneur ny bien que, par eulx, mon enfant et moi soïons si longuement séparez, et nous d'avèques vous?

1. C'est-à-dire dont ma clémence a toujours dépassé les offenses.

Reprenez ces anciennes arrhes de vostre bon naturel, obligez les vostres à vous mesmes ; donnez moy ce contentement avant que mourir, que, voyant toutes choses bien remises entre nous, mon âme, délivrée de ce corps, ne soit contraicte[1] d'espandre ses gémissementz vers Dieu, pour le tort que vous aurez souffert nous estre faict icy bas ; ains, au contraire, en paix et concorde avec vous, départant hors de ceste captivité, s'achemine vers luy, que je prie vous bien inspirer sur mes subsdictes très justes et plus que raisonnables complainctes et doléances.

Sheffeild, ce 8 novembre [1582].

Vostre très désolée plus proche cousine
et affectionnée sœur,

MARIE R.

Cette lettre fut publiée pour la première fois, mais avec des incorrections et des omissions graves, par l'un des écrivains les plus dévoués à la cause de Marie Stuart, Adam Blackwood, dans le livre intitulé *Martyre de la royne d'Escosse*. Édimbourg, 1587. Le prince Labanoff en a donné le texte exact que nous avons reproduit.

AU DUC DE GUISE[2],

Mon bon cousin, celuy que j'ay le plus cher au monde, je vous dis adieu, estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort, telle que personne de nostre race, (graces) à Dieu, n'a jamais receue, et moins une de ma qualité ; mais, mon bon cousin, louez en Dieu, car j'estois inutile au monde en la cause de Dieu et son Église, estant en l'estat où j'es-

1. Pour : contrainte. — 2. Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le Balafré, né en 1550, mort en 1588.

tois; et espère que ma mort témoignera ma constance en la foy, et promptitude de mourir pour le maintien et restauration de l'Église catholique en cette infortunée isle; et, bien que jamais bourreau n'ait mis la main en nostre sang, n'en ayez honte, mon amy, car le jugement des hérétiques et ennemis de l'Église, et qui n'ont nulle jurisdiction sur moy, Reyne libre, est profitable devant Dieu aux enfans de son Église; si je leur adherois[1], je n'aurois ce coup. Tous ceux de nostre maison ont tous[2] été persécutés par cette secte : témoin vostre bon père, avec lequel j'espère estre receue à mercy du juste juge. Je vous recommande donc mes pauvres serviteurs, la descharge[3] de mes dettes, et de faire fonder quelque obit annuel pour mon âme, non à vos dépens, mais faire la sollicitation et ordonnance comme sera requis[4], et qu'entendrez mon intention par ces miens pauvres désolez serviteurs, tesmoins oculaires de ceste mienne dernière tragédie.

Dieu vous veuille prospérer[5], vostre femme, enfans, et frères et cousins, et surtout nostre chef, mon bon frère et cousin, et tous les siens; la bénédiction de Dieu et celle que je donnerois à mes enfans puisse estre sur les vostres, que je ne recommande moins à Dieu que le mien, mal fortuné et abusé[6].

Vous recepvrez des tokens[7] de moy pour vous ramentavoir[8] de faire prier pour l'âme de vostre pauvre cousine, désolé[9] de tout ayde et conseil, que de celuy de Dieu, qui me donne force et courage de résister seule à tant de loups hurlants après moy : à Dieu en soit la gloire!

1. C'est-à-dire : si je faisais cause commune avec les hérétiques, les Anglais. — 2. Le mot est répété dans le texte. — 3. L'acquittement. — 4. Sans doute par les exécuteurs testamentaires de Marie Stuart. — 5. Pour : faire prospérer. — 6. Allusion à la déplorable condition où se trouvait le jeune roi d'Écosse, en butte aux intrigues d'Elisabeth, et entouré des ennemis de sa mère. — 7. Présents. — 8. Faire souvenir. — 9. *Sic.* Dans le sens de *destituée*.

Croyez en particulier ce qui vous sera dit par une personne qui vous donnera une bague de rubis de ma part, car je prends sur ma conscience qu'il vous sera dit la vérité de ce que je l'ai chargé[1], spécialement de ce qui touche mes pauvres serviteurs et la part d'aucun[2]. Je vous recommande cette personne, pour sa simple sincérité et honnesteté, à ce qu'elle puisse estre placée en quelque bon lieu. Je l'ai choisie pour la moins partiale, et qui plus simplement rapportera mes commandements. Je vous prie qu'elle ne soit cogneue vous avoir rien dit en particulier, car l'envie[3] lui pourroit nuire.

J'ay beaucoup souffert depuis deux ans et plus, et ne vous l'ay pu faire savoir pour cause importante. Dieu soit loué de tout, et vous donne la grâce de persévérer au service de son Église tant que vous viverez et jamais ne puisse cest honneur sortir de nostre race, que, tant hommes que femmes, soyons prompts de répandre nostre sang pour maintenir la querelle de la foy, tous autres respects[4] mondains mis à part; et, quant à moi, je m'estime née, du costé paternel et maternel, pour offrir mon sang en icelle, et je n'ay intention de dégénérer. Jésus crucifié pour nous et tous les saints martyrs nous rendent, par leur intercession, dignes de la volontaire offerte[5] de nos corps à sa gloire!

De Fothringaye[6], ce jeudi 24 novembre [1586].

L'on m'avoit, pensant me dégrader, fait abattre mon days, et depuis mon gardyen m'est venu offrir d'écrire à leur Royne, disant n'avoir fait cet acte par son comman-

1. Sous entendu : vous dire. — 2. *Sic*. Sans doute pour d'*aucuns* (de quelques-uns). — 3. La méchanceté, la haine; le mot est pris ici dans le sens de son étymologie latine, *invidia*. — 4. Egards, considérations. — 5. Offrande. — 6. Fotheringay, château fort situé dans le comté de Northampton. Marie Stuart y avait été transférée, le 6 octobre 1586, au moment où s'ouvrirent les débats de son procès.

dement, mais par l'advis de quelques-uns du Conseil[1]. Je leur ay monstré, au lieu de mes armes audit days, la croix de mon Sauveur. Vous entendrez tout le discours[2] : ils ont esté plus doux depuis.

Vostre affectionnée cousine et parfaitte amye.

MARIE,

R. d'Escosse, D. de France[3].

1. Le conseil de la reine d'Angleterre, que présidait lord Cécil, l'implacable ennemi de Marie Stuart. — 2. De la bouche des serviteurs qu'elle adressait au duc de Guise. — 3. Douairière (sous-entendu reine).

MONTAIGNE[1].

1533-1592.

Malgré de récentes découvertes, la correspondance privée de Montaigne nous manque presque entièrement. Les lettres à son père, à sa femme, à ses amis, le chancelier de L'Hospital, M. de Foix et M. de Mesme, qui figurent à la fin des éditions modernes des *Essais*, ne sont, sous forme épistolaire, que de véritables dédicaces placées en tête des ouvrages de La Boëtie. En somme, nous n'avons de lui que quelques lettres officielles relatives aux événements de son temps ou à sa carrière politique (il fut, comme on sait, maire de Bordeaux), et qu'il adresse, soit au maréchal de Matignon, gouverneur de la Guyenne

1. Voy. Œuvres de Montaigne, édition Ch. Louandre, Charpentier, 1854. — Lettres inédites de Montaigne et de quelques autres personnages du même temps pour servir à l'histoire du seizième siècle, publiées par M. Feuillet de Conches. Paris, 1863. — *Une lettre inédite de Montaigne*, par M. A. Jubinal, Paris, 1850.

Voy. aussi divers articles de M. Sainte-Beuve, où l'on trouvera l'appréciation la plus judicieuse et la plus complète qui ait été faite du génie de Montaigne (*Causeries du lundi*, tomes IV, IX, XI).

sous Henri III, soit aux jurats de Bordeaux, ses collègues, soit enfin au roi Henri IV.

Si peu nombreuses qu'elles soient pourtant, ces lettres suffisent à nous donner une juste idée de ses sentiments et de sa manière de voir en politique. Elles commentent pour nous certains chapitres des *Essais* où il s'en explique avec sa franchise accoutumée. Trop pénétrant et trop sceptique pour ne pas mépriser les tracas misérables de l'ambition, il n'était pas assez égoïste pour ne pas souffrir des malheurs de la guerre civile qui sévissait autour de lui, et surtout (car chez Montaigne c'est le moraliste qui est le plus sensible) pour ne pas s'affliger de voir « des natures débonnaires et capables de justice se corrompre tous les jours au mouvement et commandement de cette *confusion*. » On sait qu'il ne céda pas à cette contagion de faiblesse et resta fidèle, par inclination et par devoir, à la personne du roi et à la cause royale. D'Henri IV à Montaigne, d'ailleurs, il y avait eu sympathie immédiate, irrévocable, dès le premier abord, tant le caractère du prince et celui du philosophe étaient faits pour s'entendre !

Lors des premiers démêlés du jeune roi de Navarre avec Henri III, Montaigne, qui est sujet du roi de France, ne laisse pas que d'entretenir avec Duplessis-Mornay, le conseiller du prince béarnais, une correspondance active[1], et plus tard, quand le roi de Navarre dispute sa nouvelle couronne à la Ligue, Montaigne suit des yeux et du cœur les vicissitudes de la fortune royale, s'y associant jusqu'à offrir, avec une incontestable sincérité, le sacrifice de son patrimoine et de sa vie, et poussant le dévouement jusqu'à mêler des conseils indi-

1. Voy. plus loin les lettres de Duplessis-Mornay à Montaigne.

rects aux félicitations qu'il adresse au roi à la nouvelle de ses premières victoires. On verra, par la magnifique lettre que nous citons plus loin, quel langage noble et hardi, tout à fait digne du sujet et du roi, Montaigne, si peu porté d'ordinaire à hausser le ton, savait tenir dans les occasions solennelles.

Pour être d'un ton plus familier, ses lettres à son père, à sa femme, à ses amis, n'en sont pas moins d'un accent élevé et vraiment philosophique. Il est vrai qu'elles sont entièrement consacrées à l'expression du sentiment le plus fort qu'il ait connu, de l'amitié si ardente et si tendre qui l'unissait à La Boëtie. C'est un morceau vraiment digne des littératures antiques par la simplicité et la largeur du style, que la relation qu'il adresse à son père, sous forme d'épître, des derniers jours de celui qu'il appelait « la moitié de moi mesme. » Aussi regrettons-nous bien vivement que le défaut d'espace nous empêche de citer cette admirable relation, qui n'a pas moins d'une trentaine de pages.

Ses lettres à d'illustres personnages du temps, Messieurs de Foix et de Lansac, le chancelier Michel de L'Hospital, n'ont d'autre objet que de leur recommander la mémoire de son ami, et son cœur se joint ici à son génie pour communiquer au style une pathétique émotion. Les considérations philosophiques, inséparables de toute grave pensée dans l'esprit de Montaigne, alternent à chaque instant dans ces belles pages, avec les touchants souvenirs de cette irréparable perte.

La langue des lettres de Montaigne est exactement la même que celle de son livre. Ne se guindant jamais dans le style sérieux, il n'a aucun effort à faire pour se plier au style familier, ou plutôt, il n'y a

pour lui ni style sérieux, ni style familier; il y a une langue qu'il s'est créée lui-même, et qui n'est que l'expression fidèle et parfaite de sa pensée, souple, variée, prime-sautière, ondoyante comme elle; langue admirable, originale entre toutes, et qui justifie pleinement le titre de *grand poëte* que lui a décerné Montesquieu, en prenant le mot dans le sens rigoureux de son étymologie. N'est-ce pas en effet un créateur au premier chef que l'incomparable écrivain qui, seul entre tous nos prosateurs, rivalise, par l'originalité des idées, comme par la puissance de l'expression, avec les trois grands poëtes en qui s'est incarné le génie de la race : Villon, La Fontaine, Molière?

A MONSIEUR DE L'HOSPITAL[1].

Monseigneur, j'ay opinion que vous aultres, à qui la fortune et la raison ont mis en main le gouvernement des affaires du monde, ne cherchez rien plus curieusement que par où vous puissiez arriver à la cognoissance des hommes de vos charges : car à peine est il nulle communauté si

1. Michel de L'Hospital, né en 1505, mort en 1573. Ce célèbre magistrat fut nommé chancelier de France en 1560. A la date de la lettre qu'on va lire, il conservait ce titre, quoiqu'il eût déjà résigné les sceaux depuis deux ans, pour se retirer dans sa terre de Vignay, près d'Etampes. Cette lettre fait partie du volume des œuvres de La Boëtie, publié par Montaigne. (Paris, Frédéric Morel, in-8° 1571.) Ce volume contient une traduction de *a Ménagerie* de Xénophon, et des *Régles du mariage* de Plutarque; l *Lettre de consolation* de Plutarque à sa femme, et enfin des poésies latines que cette lettre de Montaigne au chancelier de L'Hospital précède en guise de dédicace.

chestifve, qui n'aye en soy des hommes assez pour fournir commodement à chascun de ses offices, pourveu que le despartement et le triage s'en peust justement faire; et, ce poinct là gaigné, il ne resterait plus rien pour arriver à la parfaicte composition d'un estat. Or, à mesure que cela est le plus souhaitable, il est aussi plus difficile, veu que ny vos yeulx ne se peuvent estendre si loing que de trier et choisir parmy une si grand multitude et si espandue, ny ne peuvent entrer jusques au fond des cœurs pour y veoir les intentions et la conscience, pièces principales à considérer: de manière qu'il n'a esté nulle chose publicque si bien establie, en laquelle nous ne remarquions souvent la faulte de ce despartement et de ce chois; et en celles où l'ignorance et la malice, le fard, les faveurs, les brigues et la violence commandent, si quelque eslection se veoid faicte méritoirement et par ordre, nous le debvons sans doubte à la fortune, qui, par l'inconstance de son bransle divers, s'est pour ce coup rencontrée au train de la raison.

Monsieur, cette considération m'a souvent consolé, sçachant M. Estienne de la Boëtie[1], l'un des plus propres et nécessaires hommes aux premières charges de la France, avoir tout du long de sa vie, croupy, mesprisé, ez cendres[2] de son fouyer domestique, au grand interest[3] de nostre bien commun; car, quant au sien particulier, je vous advise, Monsieur, qu'il estoit si abondamment garny des biens et des thresors qui desfient la fortune, que jamais homme n'a vescu plus satisfaict ny plus content. Je sçais bien qu'il estoit eslevé aux dignitez de son quartier, qu'on estime des grandes; et sçais, dadvantage[4], que jamais homme n'y apporta plus de suffisance, et que, en l'aage de trente deux ans, qu'il mou-

1. Étienne de La Boëtie, le célèbre ami de Montaigne, né en 1530, mort en 1563. (voy., pour plus de détails, la Notice bibliographique sur la Boëtie, par M. le docteur J.-F. Payen. Didot, 1853, in-8°). — 2. Dans les cendres. — 3. Préjudice, détriment. — 4. De plus.

rut, il avoit acquis plus de vraye reputation en ce reng là que nul aultre avant luy : mais tant y a que ce n'est pas raison de laisser en l'estat de soldat un digne capitaine, ny d'employer aux charges moyennes ceulx qui feroient bien encores les premieres. A la verité, ses forces feurent mal mesnagées, et trop espargnées : de façon que, au delà de sa charge, il luy restoit beaucoup de grandes parties oisifves et inutiles, desquelles la chose publique eust peu[1] tirer du service, et luy de la gloire.

Or, Monsieur, puisqu'il a esté si nonchalant de se poulser soy mesme en lumière, comme, de malheur, la vertu et l'ambition ne logent guères ensemble ; et qu'il a esté d'un siècle si grossier ou si plein d'envie, qu'il n'y a peu nullement estre aydé par le tesmoignage d'aultruy, je souhaite merveilleusement que, au moins aprez luy, sa mémoire, à qui seule meshuy[2] je doibs les offices de nostre amitié, receoive le loyer[3] de sa valeur, et qu'elle se loge en la recommendation des personnes d'honneur et de vertu. A cette cause m'a il prins envie de le mettre au jour, et de vous le présenter, Monsieur, par ce peu de Vers latins qui nous restent de luy. Tout au rebours du masson, qui met le plus beau de son bastiment vers la rue, et du marchand, qui faict montre et parement du plus riche eschantillon de sa marchandise ; ce qui estoit en luy le plus recommendable, le vray suc et moelle de sa valeur l'ont suivy, et ne nous en est demeuré que l'escorce et les feuilles. Qui pourroit faire veoir les reglez bransles[4] de son ame, sa piété, sa vertu, sa justice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé de son jugement, la haulteur de ses conceptions si loing eslevées au dessus du vulgaire, son sçavoir, les graces compaignes ordinaires de ses actions, la tendre amour qu'il portoit à sa miserable[5] patrie, et sa haine capitale et jurée contre tout

1. Pu. — 2. Maintenant. — 3. La récompense, le salaire. — 4. Mouvements bien ordonnés, réguliers. — 5. Allusion aux guerres de religion qui déchiraient alors la France.

vice, mais principalement contre cette vilaine trafisque qui se couvre sous l'honorable tiltre de justice, engendreroit certainement à toutes gents de bien une singulière affection envers luy, meslée d'un merveilleux regret de sa perte. Mais, Monsieur, il s'en faut tant que je puisse cela, que du fruict mesme de ses estudes il n'avoit encores jamais pensé d'en laisser nul tesmoignage à la postérité; et ne nous en est demeuré que ce que, par manière de passe-temps, il escrivoit quelquesfois.

Quoy que ce soit, je vous supplie, Monsieur, le recevoir de bon visage, et, comme nostre jugement argumente[1] maintes fois d'une chose legiere une bien grande, et que les jeux mesmes des grands personnages rapportent aux clairvoyants quelque marque honnorable du lieu d'où ils partent, monter, par ce sien ouvrage, à la cognoissance de luy-mesme, et en aymer et embrasser par conséquent le nom et la mémoire. En quoy, Monsieur, vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion très resolue qu'il avoit de vostre vertu, et si[2] accomplirez ce qu'il a infiniement souhaité pendant sa vie : car il n'estoit homme du monde en la cognoissance et amitié duquel il se feust plus volontiers veu[3] logé que en la vostre. Mais si quelqu'un se scandalise de quoy si hardiement j'use des choses d'aultruy, je l'advise qu'il ne feut jamais rien plus exactement dict ne escript, aux escholes des philosophes, du droict et des debvoirs de la saincte amitié, que ce que ce personnage et moy en avons practiqué ensemble. Au reste, Monsieur, ce legier present, pour mesnager d'une pierre deux coups, servira aussi, s'il vous plaist, à vous tesmoigner l'honneur et reverence que je porte à votre suffisance[4], et qualitez singulières qui sont en vous : car, quant aux estrangieres et fortuites, ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte.

1. Conclut. — 2. Ainsi, de la sorte. — 3. Pour : vu. — 4. Capacité, mérite.

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous doint[1] très heureuse et longue vie. De Montaigne, ce 30 avril 1570.

Vostre humble et obéissant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

A MADAMOISELLE DE MONTAIGNE, MA FEMME[2].

Ma femme, vous entendez bien que ce n'est pas le tour d'un galant homme, aux règles de ce temps icy, de vous courtiser et caresser encores; car ils disent qu'un habile homme peult bien prendre femme; mais que de l'espouser c'est à faire à un sot. Laissons les dire : je me tiens, de ma part, à la simple façon du vieil aage; aussi en porte je tantost le poil, et, de vray, la nouvelleté couste si cher jusqu'à ceste heure à ce pauvre estat (et si[3] je ne sais si nous en sommes à la dernière enchère) qu'en tout et par tout j'en quitte le party. Vivons, ma femme, vous et moy, à la vieille françoise. Or, il vous peut souvenir comme feu monsieur de La Boëtie, ce mien cher frère, et compaignon inviolable, me donna, mourant, ses papiers et ses livres, qui m'ont esté, depuis, le plus favory meuble des miens. Je ne veulx pas chichement en user moy seul, ny ne mérite qu'ils ne servent qu'à moy : à ceste cause, il m'a prins envie d'en faire part à mes amys. Et parce que je n'en ay, ce crois-je, nul plus privé que vous, je vous envoie la lettre consolatoire de Plutarque à sa femme, traduite par luy en françois : bien marry de quoy la fortune vous a rendu ce présent si propre,

1. Donne; vieille forme du subjonctif présent de ce verbe. — 2. Imprimée pour la première fois au devant de la *Lettre de consolation de Plutarque à sa femme*, dans le recueil des œuvres de La Boëtie publié par Montaigne (Voy. la note 1 de la lettre précédente). — 3. Et pourtant.

et que, n'ayant enfant qu'une fille longuement attendue, au bout de quatre ans de nostre mariage, il a fallu que vous l'ayez perdue dans le deuxiesme an de sa vie. Mais je laisse à Plutarque la charge de vous consoler, et de vous advertir de vostre debvoir en cela, vous priant le croire pour l'amour de moy; car il vous descouvrira mes intentions, et ce qui se peult alléguer en cela beaucoup mieulx que je ne ferois moy mesme. Sur ce, ma femme, je me recommende bien fort à vostre bonne grâce, et prie Dieu qu'il vous maintienne en sa garde. De Paris, ce 10 septembre 1570.

Vostre bon mary,

MICHEL DE MONTAIGNE.

AU ROI[1].

Sire,

C'est estre au-dessus du pois et de la foule de vos grans et importans affaires, que de vous sçavoir prester et desmettre[2] aus petits à leur tour, suivant le debvoir de vostre authorité royalle, qui vous expose à toute heure à toute sorte et degré d'homes et d'occupations. Toutteffois ce que

1. Henri IV, roi de France et de Navarre, né en 1550, mort en 1610. (Sur les relations du roi et de Montaigne, voir passim dans ce volume, les notices de Henri IV, Duplessy-Mornay et Montaigne.) Cette lettre conservée à la Bibliothèque Impériale (fonds Dupuy, t. LXIII, f° 77-78), a été publiée pour la première fois en 1850 par M. A. Jubinal. M. le docteur Payen en a également donné une copie qui offre, avec la première, quelques notables différences; enfin, en consultant l'autographe original, nous avons fait à ces deux copies quelques rectifications importantes que nous croyons devoir signaler en note, aucun des textes donnés jusqu'à ce jour n'étant complétement correct. — 2. Abaisser, mettre à la portée de....

vostre Majesté a deigné considérer mes lettres et y comander responce, j'eime mieus le devoir à la benignité qu'à la vigur de son âme. J'ay de tout temps regardé en vous cette mesme fortune ou vous estes et vous peult souvenir que lors mesme qu'il m'en faloit confesser à mon curé[1], je ne laissois de voir aucunemant de bon euil vos succez; à présant avecq plus de raison et de liberté je les embrasse de pleine affection. Ils vous servent là par effaict mais ils ne vous servent pas moins icy par reputation : le retentissement porte autant que le coup. Nous ne saurions tirer de la justice de vostre cause des argumans si fors à meintenir ou reduire vos subjetz come nous fesons des nouvelles de la prospérité de vos entreprises, et puis assurer vostre majesté que les changemans nouveaus qu'elle voit par deçà à son advantage, son heureuse issue de Diepe[2] y a bien a poinct secondé le franc zelle et merveilleuse prudance de monsieur le mareschal de Matignon[3] duquel je me fois accroire que vous ne recevez pas journellemant tant de bons et seignalez services sens vous souvenir de mes assurances et espérances. J'atans de ce prochein este non tant les fruits à me nourrir come ceus de nostre commune tranquillité, et qu'il passera sur nos affaires avecq mesme tenur[4] de bonheur faisant evanouir come les precèdantes tant de grandes promesses de quoi vos adverseres nourrissent la volanté de leurs homes. Les inclinations des peuples se

1. Allusion sans doute au temps où Henri IV, alors roi de Navarre et chef du parti calviniste, était en guerre avec le roi de France, Henri III, et le parti ligueur. En s'associant de cœur aux succès d'un prince hérétique et rebelle, Montaigne manquait, en effet, à son strict devoir de catholique et de fidèle sujet. — 2. Allusion à la victoire d'Arques gagnée en 1589 sur le duc de Mayenne. — 3. Jacques Goyon de Matignon, né en 1525, fait maréchal de France en 1579, mort en 1597. Montaigne avait été en relations très-suivies avec le maréchal, surtout à l'époque où celui-ci était gouverneur de la Guyenne et Montaigne lui-même maire de Bordeaux (1581-1585). — 4. Pour teneur (continuite).

manient[1] à ondées ; si la pente est une fois prinse à vostre faveur elle s'emportera[2] de son propre branle[3] jusques au bout. J'eusse bien désiré que le guein particulier des soldats de vostre armée et le besouin de les contanter ne vous eust desrobé, nomeemant en ceste ville principale[4], la belle recomandation d'avoir treté vos subjetz mutins en pleine victoire avecq plus de solagement que ne font leurs protecturs[5] et qu'a la differance d'un crédit passagier et usurpé vous eussies montré qu'ils estoient vostres par une protection paternelle et vraiemant royalle. A conduire tels affaires que ceus que vous aves en main il se faut servir de voies non communes. Si s'est il toujours veu qu'où[6] les conquestes par leur grandur et difficulté ne se pouvoint bonemant parfaire par armes et par force, elles ont esté parfaictes par clemance et magnificence, excellans leurres à attirer les homes spécialemant vers le juste et legitime parti. S'il y eschoit rigur et chastiemant, il doit estre remis après la possession de la maistrise. Un[7] grand conquerur du temp passé se vante d'avoir doné autant d'occasion à ses enemis subjuguez de l'eimer qu'à ses amis. Et icy nous sentons desjà quelqu'effaict de bon prognostique de l'impression que reçoivent nos villes desvoiées[8] par la comparaison de leur rude tretemant à celluy des villes qui sont sous vostre obéissance. Desirant à vostre majesté une félicité plus presante et moins hasardeuse, et qu'elle soit plus tost chérie que creinte de ses peuples et tenant son bien necesseremant atahé[9] au leur, je me réjouis que ce mesme avancemant qu'elle faict vers la victoire l'avance aussi vers des conditions de paix plus faciles. Sire, vostre

1. Et non *mainent*, comme écrit M. Jubinal. — 2. Et non l'emportera, comme écrit M. Jubinal. — 3. Mouvement, impulsion. — 4. Allusion sans doute au siége de Paris. — 5. Et non *protectu*, comme écrit M. Payen. — 6. C'est-à-dire : pourtant il s'est toujours vu que là où.... — 7. Du pouvoir, c'est-à-dire après la victoire. — 8. Révoltées, détournés de leur devoir. — 9. Pour : attaché.

lettre du dernier de novambre n'est venue à moi qu'asture et au delà du terme qu'il vous plaisoit me prescrire de vostre séjour à Tours. Je reçois à grâce singulière qu'elle[2] aie deigné me faire sentir qu'elle pranderoit à gré de me veoir, persone si inutille, mais siene plus par affection encore que par devoir. Elle a tres louablemant rangé ses formes externes à la hautur de sa nouvelle fortune, mais la débonaireté et facilité de ses humeurs internes, elle faict autant louablemant de ne les changer. Il luy a pleu avoir respet[3] non sulemant à mon eage, mais à mon desir aussi de m'apeler en lieu où elle fut[4] un peu en repos de ses laborieuses agitations. Sera ce pas bien tost à Paris, Sire, et y ara il[5] moiens ny santé[6] que je n'estande pour m'y randre.

Vostre très huble très obéissat[7] servitur
et subjet.

MONTAIGNE.

De Montaigne, le 18 de janvier (1590).

1. Poar : qu'à cette heure. — 2. C'est-à-dire : Votre Majesté. — 3. Pour : respect, dans le sens d'égard. — 4. Pour : fût. — 5. Pour : y aura-t-il. — 6. Et non *faulte*, comme écrit M. Payen. — 7. Pour : humble et obéissant.

ÉTIENNE PASQUIER [1].

1529 - 1615.

A ne considérer que la date, voici le créateur du genre épistolaire dans notre langue. Non-seulement il est un des premiers écrivains qui aient publié leurs lettres (son premier recueil parut en 1586), mais encore il est le premier qui ait osé rompre avec la tradition consacrée de son temps parmi les savants, abandonner le latin, et les exhorter à « tracer, » comme lui, des lettres françaises, « non toutefois (ajoute-t-il) sur l'exemple de ceux qui ne nous discourent que des nouvelles de leurs maisons dont nous n'avons que faire, mais en entrelaçant les matières les plus sérieuses de quelque gentillesse d'esprit. » Nous sommes encore loin, on le voit, de madame de Sévigné qui ne dédai-

1. Voy. Œuvres d'Estienne Pasquier, Paris, 1619. C'est la seule édition qui ait le double mérite d'être complète et de conserver l'orthographe du temps. Voy. aussi les Œuvres choisies acccompagnées de notes et d'une étude sur sa vie et sur ses ouvrages, par Léon Feugère, 2 vol. gr. in-18, Didot, 1849. Nous avons emprunté la plupart des notes qui suivent, à l'excellent et conciencieux commentaire de cette édition.

Voy. M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome III.

gnera pas, elle, *ces nouvelles de la maison* et saura leur donner une si grande valeur littéraire. Mais la pensée de Pasquier s'explique, quand on réfléchit aux idées si multiples, et aux intérêts si pressants qui remplissaient la vie d'un homme du seizième siècle, et qu'on les compare aux paisibles loisirs d'une femme de la cour sous Louis XIV. Nous n'avons d'ailleurs rien à regretter sur ce point : la langue n'était pas encore arrivée, du temps de Pasquier, à ce degré de culture et de souplesse où la plume peut rendre fidèlement, sans en rien perdre, les plus fines nuances de la conversation, les plus fugitives impressions de la vie intime.

C'est donc aux graves intérêts de la vie publique, aux plus sérieux objets de la pensée, que Pasquier applique sa patiente pénétration et sa laborieuse étude. Sa correspondance n'en est pas moins d'une étonnante variété, car tout l'intéresse dans ces hautes régions, et comme tous ces vastes cerveaux des savants et des hommes d'État contemporains, le sien a une case spéciale pour chacun des divers objets de la science humaine. Il entretient un actif commerce avec des hommes voués aux carrières les plus diverses, et à chacun il parle sa langue : orthographe, grammaire, philologie à Ramus; à Cujas jurisprudence; à Ronsard poésie. Et ce n'est là qu'une partie de ses lettres. Au milieu de ses occupations de magistrat, il trouve encore le temps d'adresser à ses fils, l'un avocat, l'autre capitaine, de véritables dissertations sur les devoirs de leur état, et de tenir ses amis, MM. de Sainte-Marthe et de Fonssomme, au courant des événements dont il est le témoin; si bien que son moderne éditeur, M. Feugère a pu diviser ce vaste recueil de ses correspondances en quatre

classes distinctes sous ces rubriques : *politiques*, *historiques*, *littéraires et familières*.

Suivons cette division malgré ce qu'elle a d'arbitraire. Les lettres *historiques* tiennent le premier rang dans la correspondance d'Étienne Pasquier. Elles forment une chronique abondante et continue sur les principaux événements du jour, depuis la journée des Barricades (1588) jusqu'à l'entrée de Henri IV dans Paris (1594) Ces récits sous forme épistolaire, complètent les relations qui nous sont restées du même temps; mais ils ont sur la lourde Chronique de Palma Cayet et sur le Journal, si précieux, d'ailleurs, de P. L'Estoile, l'avantage d'être écrits d'un style vif, animé, vraiment littéraire, et semés de réflexions où l'expérience pratique et la sagacité naturelle d'un esprit indépendant se donnent pleine carrière.

Pasquier ne se borne pas d'ailleurs à raconter les événements dont il est témoin oculaire ou auriculaire. Il pousse de fréquentes excursions dans le passé, soit qu'il traite quelque curieuse question de l'antiquité romaine, soit qu'il examine certains points de nos origines nationales.

Les lettres *politiques* se signalent par une vigoureuse haine des abus régnants, et par une courageuse fermeté à réclamer de sages réformes. L'auteur va même jusqu'à discuter les principes de la jurisprudence de son temps avec une liberté d'esprit fort méritoire de la part d'un magistrat, et sans craindre d'entrer dans l'examen approfondi « de cette chose si bigarrée et si variable que l'on nomme la loi. » Le dernier venu, mais non le moins compétent des écrivains qui se sont occupés d'Étienne Pasquier, M. H. Baudrillart, a signalé dans l'avocat-général du seizième siècle un pré-

curseur de Montesquieu, et montré dans certaines pages de ses *Recherches* l'embryon d'idées que l'Esprit des Lois devait féconder.

Les lettres *littéraires* abondent en observations précieuses, non-seulement sur les auteurs grecs et latins, Tacite entre autres, mais sur la langue française. La philologie, science encore dans l'enfance à cette époque, exerce la curiosité de cet infatigable esprit. Il entre dans le détail technique des questions ardues; mais en même temps qu'il étudie les minuties de la grammaire, il s'inquiète de l'avenir de la langue. Comme tous les grands écrivains du seizième siècle, il use largement des ressources pittoresques qu'elle offre, et sent l'utilité de la renouveler sans cesse en la retrempant à ses origines, c'est-à-dire en empruntant aux classes populaires et aux divers métiers si riches en métaphores spéciales qui n'ont point d'équivalent. C'est le conseil qu'il donne dans plus d'un endroit, en citant son propre exemple.

Les lettres *familières* nous introduisent au cœur même de sa vie. Elles sont assurément le témoignage le plus honorable et le plus expressif qui nous soit parvenu de ces mœurs si sévères au fond, malgré un air d'honnête liberté et parfois même de gaillardise. Autour de la lettre capitale, adressée au président, Achille de Harlay, il faudrait grouper un grand nombre de correspondances adressées à ses amis et à ses enfants. Les confidences relatives à ses études y alternent avec les conseils pleins d'un grand sens qu'il donne à son fils, l'avocat, ou à son fils, le capitaine. Ce qu'on retrouve aussi, à chaque page, c'est la marque d'un goût très-vif pour les jouissances d'un commerce intellectuel actif avec la société

d'élite qui commençait dès lors à se former, et dont l'hôtel de Rambouillet allait être le premier foyer célèbre.

Littérairement, les lettres de Pasquier ne sont pas à l'abri de toute critique. La subtilité et la lourdeur des plaisanteries, la diffusion du style, l'obscurité dont l'idée est parfois enveloppée, faute propre encore à naître, rappellent au lecteur qu'il a affaire à uue littératnre à peine adulte, qui a besoin d'un siècle de plus pour atteindre à sa pleine croissance. Autre critique importante : on y rencontre par endroit un ton empesé et solennel, en contradiction flagrante avec le naturel, caractère essentiel du genre. Il est trop visible que certaines longues et compendieuses épîtres de Pasquier sont beaucoup moins à l'adresse de son correspondant qu'à celle de la postérité. Ces lettres n'en sont pas moins, à tous égards, un des principaux monuments que nous ait légué la seconde moitié du seizième siècle, et l'incontestable point de départ, en France, de la littérature épistolaire proprement dite.

A MONSIEUR DE PELGÉ[1].

Vous désirez sçavoir de moy quel jugement je fais des *Essais* du feu Seigneur de Montaigne, amy commun de nous deux quand il vivoit. Je le vous diray en un mot : rien ne

1. Claude de Pelgé, personnage très-pieux et très-lettré, à qui Sainte-Marthe a dédié des vers latins. Il était conseiller du roi et maître en la Chambre des comptes.

me desplait en iceux[1] encore que tout ne m'y plaise. Il estoit personnage hardy qui se croyoit[2], et comme tel se laissoit aisément emporter à la beauté de son esprit. Tellement que par ses escrits il prenoit plaisir de déplaire plaisamment. De là vient que vous trouverez en lui plusieurs chapitres dont le chef[3] ne se rapporte aucunement à tout le demeurant[4] du corps, fors[5] aux pieds; je veux dire aux dix ou douze lignes dernières du chapitre, ou, en peu de paroles, vers un autre endroit, et néanmoins le chapitre sera quelque fois de douze feuillets et plus. Tels trouverez-vous ceux dont les titres sont : *l'Histoire de Spurina, des Coches, de la Vanité, de la Physionomie, de la Ressemblance des enfants à leur père; des Boiteux*, et surtout celui *des Vers de Virgile*, qu'il pouvoit à meilleur compte intituler *Coq-à-l'âne*, pour s'être donné pleine liberté de sauter d'un propos à l'autre, ainsi que le vent de son esprit donnoit le vol à sa plume. Tout de ceste mesme façon s'est-il dispensé[6] plusieurs fois d'user de mots inaccoutumés auxquels, si je ne m'abuse, malaisément baillera-il vogue[7]; *gendarmer* pour braver; *abrier*, pour mettre à l'abri; *silence parlier*[8]; réduit *en enfantillage*, pour ce que nous disons : au rang d'enfance; *asture* pour : à cette heure, et autres de mesme trempe. Pour le moins je ne vois pas que jusques à huy[9] ils soient tombés en commun usage, et surtout je n'ay sceu jamais entendre ce qu'il vouloit dire par ce mot de *diversion*[10] sur le modelle duquel toutefois il nous a servi d'un bien long chapitre.

Mais quoy? je vous respondray à tout ce que dessus pour

1. Dans ces *Essais*, dans ce livre. — 2. Avait bonne opinion de lui-même. — 3. La tête, le commencement. — 4. Reste. — 5. Excepté, hormis. — 6. Accordé la permission. — 7. Donnera-t-il vogue, que son exemple fera difficilement passer en usage. — 8. Qui parle, éloquent. — 9. Aujourd'hui. — 10. Les lexiques du temps ne donnent pas, en effet, ce mot que nous devons à Montaigne, dans l'heureuse acception où il s'emploie maintenant.

luy (car je veux estre son advocat, et m'asseure que s'il vivoit, je ne serois par luy désavoué). Prenez de luy ce qui est bon, sans vous attacher à aucune courtizannie[1]; ne jettez point l'œil sur le titre, ains[2] sur son discours; il vous apporte assez de matière pour vous contenter. C'est en quoy il s'est voulu de propos délibéré[3] moquer de nous et par aventure de luy-même, par une liberté particulière qui estoit née avec luy. Il n'y a chapitre plus long que celui qu'il intitule l'Apologie de Raimond Sebond, ni auquel il se soit donné si ample carrière : car il contient quatre vingts feuillets. Sebond étoit à nous auparavant incogneu ; et néantmoins la moindre partie est de cest Espagnol ; tout le demeurant est de nostre Montaigne ; car mesme, comme il ne s'oublie jamais, il nous a fait expresse mention de l'ordre de Saint-Michel dont il avoit esté honnoré. Il n'y avoit homme moins chiquaneur et practicien que luy ; car aussi sa profession estoit toute autre; toutes fois en son chapitre *des Noms*, il a par une forme de guet-à-pens pris plaisir de faire commencer trois ou quatre clauses par ce mot de *item* réservé spécialement à la practique[4]. Et je ne trouve rien en tout cecy de mauvais, sinon que lui sur sa primevère[5] avoit fait gloire de nous braver, par ces contre-pointes et piaffes[6], toutesfois en quelque endroit de son troisième livre par luy composé longtemps après les deux premiers, il s'en voulut aucunement excuser ; chose que j'impute à la foiblesse de son aage qui emportoit lors à la balance la force de son naturel.

Tout ce que j'ay ci-dessus touché fut par luy faict à dessein. Ce que je dirai maintenant sera autre. Nous estions, luy et moy, familiers et amis, par une mutuelle rencontre

1. Sans vous piquer en ancune façon de politesse, de condescendance. — 2. Mais. — 3. Pour : délibéré. — 4. C'est-à-dire à la langue de la procédure judiciaire. — 5. Au printemps de son âge, dans sa première jeunesse. — 6. Par les saillies d'une humeur plaisante et hautaine. *Piaffes*, signifie rodomontades; c'est un mot d'origine italienne.

des lettres[1]; fusmes ensemblement en la ville de Blois, lors de ceste fameuse assemblée des trois Estats, de l'an 1588, dont la fin produisit tant de malheurs à la France. Et comme nous nous promenions dedans la cour du Chasteau, il m'advint de luy dire qu'il s'estoit aucunement[2] oublié de n'avoir communiqué son œuvre[3] à quelques siens amis, avant que de le publier. D'autant que l'on y reconnoissoit, en plusieurs lieux, je ne sais quoy du ramage gascon, plus aisément que Pollion n'avoit autrefois faict le padouan de Tite-Live[4] : chose dont il eut peu recevoir avis par un sien ami. Et, comme il ne m'en voulut croire, je le mesnay en ma chambre, où j'avois son livre; et là je lui monstray plusieurs manieres de parler familières non aux François, ains[5] seulement aux Gascons : un *pate-nostre*, un *debte*, un *couple*, un *rencontre*, les *bestes nous flatent*, *nous requierent*, *et non nous à elles; ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe*. Et surtout, je lui remontray que je le voyais habiller le mot de *jouir* du tout[6] à l'usage de Gascongne, et non de notre langue françoise, *ny la santé que je jouy jusques à présent; la lune est celle même que vos ayeuls ont jouie; l'amitié est jouye à mesure qu'elle est désirée; c'est la vraye solitude qui se peut jouir au milieu des villes et des cours des rois; mais elle se peut jouir plus commodément à part; je reçoy ma santé les bras ouverts et aiguise mon goust à la jouir*.

Plusieurs autres locutions luy représentay-je non seulement sur ce mot, mais sur plusieurs autres, dont je ne me suis proposé de vous faire icy l'inventaire, et estimay qu'à la prochaine impression que l'on feroit de son livre, il donne-

1. C'est-à-dire, sans doute, pour nous être rencontrés dans le culte et l'amour des lettres. — 2. Un peu, quelque peu. — 3. Les *Essais*, dont la première édition avait paru sept ans auparavant, en 1581. — 4. On sait que plusieurs puristes et grammairiens ont réproché à Tite-Live l'emploi de locutions provinciales empruntées au patois de Padoue, sa ville natale. — 5 Mais — 6. Entièrement.

roit ordre de les corriger. Toutefois non-seulement il ne le fit, mais aussi, comme ainsi soit qu'il fut[1] prévenu de mort, sa fille par alliance[2] l'a fait imprimer tout de la même façon qu'il estoit, et nous avertit par son Epistre liminaire[3] que la veuve de Montaigne le lui avoit envoyé tout tel que son mari projetoit de le remettre au jour. J'adjousteray à tout cecy que pendant qu'il faict contenance de se desdaigner, je ne leu jamais auteur qui s'estimât tant que lui, car qui auroit rayé[4] tous les passages qu'il a employez à parler de soy et de sa famille, son œuvre seroit raccourcy d'un quart, à bonne mesure, spécialement en son troisième livre, qui semble estre une histoire de ses mœurs et actions; chose que j'attribue aucunement[5] à la liberté de sa vieillesse, quand il le composa.

Vous jugerez, par tout ce que je vous ay cy-dessus déduit, que le sieur de Montaigne, après sa mort, a un ennemi profez[6] en moy, qui m'estimay pendant sa vie, bienheureux d'estre honoré de son amitié. Jà à Dieu ne plaise! J'aime, respecte et honore sa mémoire autant et plus que de nul autre. Et quant à ses *Essais* (que j'appelle chefs-d'œuvre), je n'ay livre entre les mains que j'aye tant caressé que celuy-là. J'y trouve tousjours quelque chose à me contenter. C'est un autre Sénèque en notre langue. A toutes ces manières de parler de Gascongne, et autres mots inusitez que je ne puis faire passer à la monstre[7], j'oppose une infinité de beaux traits françois et hardis; une infinité de belles pointes qui ne sont propres qu'à luy, selon l'abondance de son sens. Et ne me puis encores offenser, quand il se desbonde[8] à parler de luy.

1. C'est-à-dire peut-être aussi fut-il.... — 2. Mlle de Gournay (Voy. sur elle la fin de cette même lettre.) Elle donna, en effet, une édition des *Essais*, en 1595, et, plus tard, une seconde plus soignée, en 1635. — 3. Placée en tête du livre. Du mot latin *limen*, seuil. — 4. C'est-à-dire: si l'on raturait. — 5 En partie. — 6. Déclaré. — 7. Passer en revue. — 8. S'abandonne, se laisse aller avec effusion.

Cela est dict d'un tel air que j'y prens autant de plaisir comme s'il parloit d'un autre. Mais surtout son livre est un vrai séminaire de belles et notables sentences, dont les unes sont de son estoc[1]; et les autres transplantées si heureusement et d'une telle naïfveté[2] dans son fonds, qu'il est mal aisé de les juger pour autres que siennes; dont je vous remarquerai à la traverse[3] quelques unes, remettant à vostre diligence de voir toutes les autres dedans son livre.

L'amour est un désir forcené de ce qui nous fuit.

La sagesse de la femme est un vray leurre de l'amour.

. . . . . .

S'il est mauvais de vivre en nécessité, au moins de vivre en nécessité, il n'est aucune nécessité.

En quelque lieu où la mort nous attende, nous la devons attendre partout.

Nostre religion n'a point de plus asseuré fondement que le mespris de la vie.

L'homme d'entendement n'a rien perdu s'il a soy mesme.

Pendant la faveur de fortune il se faut préparer à sa desfaveur.

Il se trouve autant de différence de nous à nous-même, comme de nous à autruy.

Le riche avaritieux a plus mauvais compte de sa passion, que non pas le pauvre.

Les haires ne rendent pas toujours hères ceux qui les portent.

Une fierté généreuse accompaigne la bonne conscience.

J'ay ma cour et mes loix pour juger de moy.

La vieillesse nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage.

La géhenne[4] est plutost un essay de la patience que de la vérité.

Beaucoup sçavoir apporte occasion de plus douter.

1 Tirées de son propre fonds. — 2. Si naturellement. — . En passant. — 4. Torture, question criminelle.

Nous formons une vérité sur la consultation et occurence de nos cinq sens.

Nous ne sommes que cérémonies, les cérémonies nous emportent, et laissons la substance des choses : nous nous tenons aux branches et abandonnons le tronc.

Quoi? y eust-il jamais sentences plus belles en toute l'ancienneté[1] que celles-cy? plusieurs autres vous pourrois-je alléguer, si je m'estois proposé un livre, et non une lettre. Tout son livre n'est pas proprement un parterre ordonné de divers carreaux et bordures, ains[2] comme une prairie diversifiée pesle-mesle et sans art, de plusieurs fleurs. Vous n'y rencontrerez que sentences, les unes courtes, les autres plus longues, mais toutes en général pleines de moëlle. Et au surplus divers subjects qui en les lisant vous garantissent du sommeil, encores qu'en quelques-uns j'y souhaiteroy je ne sçai quoy de retranchement, comme au chapitre des *Vers de Virgile* et surtout en celui *des Boiteux;* car en l'un et en l'autre, il semble avoir fait un eschange de sa liberté contre une licence extraordinaire.

Tout cela va[3] à son esprit. Or, pour le regard de sa vie[4], estant à Rome, il fut fait par honneur bourgeois de la ville; en France, par le roi Charles IX, chevalier de l'ordre de Sainct-Michel, et, entre ses compatriotes, honoré de la mairie de Bourdeaux, qui n'est pas petite dignité en la ville. Au demeurant, ne pensez pas que sa vie ait esté autre que le général de ses écrits. Il mourut en sa maison de Montaigne, où luy tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il demeura trois jours entiers, plein d'entendement sans pouvoir parler. Au moyen de quoy, il estoit contraint d'avoir recours à sa plume, pour faire entendre ses volontés. Et comme il sentit sa fin approcher, il pria par un petit bulletin sa femme de semondre[5] quelques gentilshommes siens voisins, affin de prendre congé d'eux. Arrivez qu'ils

1. L'antiquité. — 2. Mais. — 3. S'adresse, a trait. — 4. Quant à ce qui concerne sa vie. — 5. Mander, avertir de venir.

furent[1], il fit dire la messe en sa chambre, et comme le prestre étoit sur l'élévation du *Corpus domini*[2], ce pauvre gentilhomme s'eslance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lit, les mains joinctes; et, en ce dernier acte, rendit son esprit à Dieu. Qui fut[3] un beau miroir de l'intérieur de son ame. Il laissa deux filles; l'une qui naquit de son mariage, héritière de tous et chacuns ses biens, qui est mariée en bon lieu ; l'autre sa fille par alliance, héritière de ses études. Toutes deux damoiselles très-vertueuses. Mais sur tout je ne puis clorre ma lettre sans vous parler de la seconde. Cette-cy est la damoiselle de Jars qui appartient à plusieurs grandes et nobles familles de Paris; laquelle ne s'est proposé d'avoir jamais autre mary que son honneur, enrichi par la lecture des bons livres et, sur tous les autres, des *Essais* du Seigneur de Montaigne; lequel faisant en l'an 1588 un long séjour en la ville de Paris, elle le vint exprès visiter pour le cognoistre de face[4]. Mesme que la damoiselle[5] de Gournay, sa mère, et elle, le menèrent en leur maison de Gournay où il séjourna trois mois en deux ou trois voyages avec tous les honnestes accueils que l'on pourroit souhaitter. Enfin cette vertueuse damoiselle, advertie de sa mort, traversa presque toute la France, sous la faveur des passeports, tant par son propre dessein que par celui de la veufve et de la fille qui la convièrent d'aller mesler ses pleurs et ses regrets, qui furent infinis, avec les leurs. L'histoire en est vrayment mémorable. La vie de ce gentilhomme ne pouvoit estre close d'une plus belle catastrophe que celle-cy. A Dieu.

2. Pour : dès qu'ils furent arrivés. — 3. De l'hostie. — 4. Pour : ce qui fut. — 5. De visage. — 6. On sait que le nom de *dame* ne se donnait alors qu'aux femmes du plus haut rang ou de la plus basse condition.

A MONSIEUR DE SAINCTE MARTHE[1]

Victoire, victoire, victoire! Car pourquoy ne corneray-je par tout l'Univers la miraculeuse victoire du Roy à Ivry[2]? Et afin qu'en entendiez tout au long les particularitez telles qu'on me les a escrites : le Roy ayant fait lever le siége de Meulan, où la Ligue s'estoit opiniastrée l'espace de six sepmaines, depuis, pour ne demeurer sans mestier mener[3], il assiégea la ville de Dreux; pendant lequel siége vint à l'ennemy nouveau secours des Païs-Bas, de mille bons chevaux, et pareil nombre de harquebuziers, conduits par le Comte d'Aiguemont[4]; qui[5] l'occasionna de passer l'eau, en délibération de faire lever le siége ou donner une bataille dont il se promettoit le dessus, comme celuy qui[6] avoit trois hommes pour un. Le Roy, de ce adverty, nous en escript à Tours[7], et commande de faire prieres publiques pour luy en nostre église. Ce luy est une coustume fort familière, de commencer toutes ses actions par le nom et aide de Dieu. Nous faisons procession generale. Le Roy estoit de beaucoup le plus foible en nombre de gens : toutes-fois poussé de l'asseurance qu'il avoit en Dieu et en son bon droit délibera de ne refuser le combat, encores qu'il en fust dissuadé par plusieurs grands capitaines. Or voyez comme Dieu luy assiste en toutes ses délibérations. Deux jours auparavant la bataille, voicy Monsieur de Montpensier, avec cinq cens bons chevaux; et le lendemain, les seigneurs de la Guiche et du Plessis Mornay avecques trois

1. Trésorier général de France, en Poitou. — 2. Henri IV la remporta le 14 mars 1590. — 3. Sans s'occuper, sans rien faire. — 4. Le comte d'Egmont, fils de celui que le duc d'Albe fit décapiter le 5 juin 1568. — 5. Ce qui lui donna occasion. — 6 C'est-à-dire comme ayant... — 7. Où siégeait alors la fraction du Parlement restée fidèle à Henri IV, et dont Pasquier faisait partie en qualité d'avocat général.

cens ; conduisants outre plus[1] quatre-vingts mil escus, que l'on apportoit de la Rochelle, que le Roy dès l'instant mesmes fit distribuer à son armée, pour tenir chacun en haleine ; ne se réservant pour luy autre chose que l'espérance de la victoire[2].

Je ne vous oublieray une seule parcelle de ce qui s'est passé. Le mardy, dont le lendemain on combattit, fut tenu conseil avec Messieurs les Princes et Mareschaux de France, où il luy fut proposé[4] que l'on ne donnoit point de batailles, sans s'asseurer d'un lieu de retraicte en cas de malheureux succez. Mais luy, d'un cœur genereux et magnanime, leur dit qu'il les estimoit tous de mesme opinion que luy ; et que, de sa part, il ne désignoit autre lieu de retraite que le champ où se donneroit la bataille ; voulant dire qu'il estoit résolu d'y vaincre, ou de mourir[5]. Recherchez les apophtegmes de tous ces anciens guerriers, tant de la Grèce que de Rome, vous n'en trouverez point un plus beau.

Le mercredy, on vient aux mains, où nostre avant-garde se trouva, du commencement, par deux et trois fois esbranlée ; mais fut vertueusement soutenue par Messieurs les Prince de Conty et Duc de Montpensier, et de Monsieur le mareschal d'Aumont. Le Roy, voyant lors ses affaires en mauvais termes, commence d'exhorter en peu de paroles les siens ; et quelques-uns faisans contenance de fuir. « Tournez visage (leur dit-il), affin que si ne voulez combattre, pour le moins me voyiez mourir. » Sur ceste parole, luy et les siens ayans un Vive Dieu en la bouche, pour le mot du guet, il broche son cheval des esperons[6], à la teste de tous

1. En outre. — 2. Plutarque met la même parole dans la bouche d'Alexandre. — 3. Autrement dit, la veille du combat. — 4. Ce mot est pris ici dans le sens latin de son étymologie : mis en avant, représenté. — 5. On sait que Henri IV avait pris pour devise ces trois mots grecs : νίκαν, ἢ ἀποθάνειν, vaincre ou mourir. — 6. Brocher et piquer s'employaient également bien dans ce sens.

ses gens, et entre dans la meslée avec telle generosité que ses ennemis ne firent plus que conniller[1]. Il seroit impossible de dire les grands exploits d'armes qu'il fit. Sur ces entrefaites, voici un nouveau surcroist[2] qui lui survient inopinément. Monsieur de Humières arrive avecques trois cens chevaux, qui se jette pesle mesle dans les ennemis, lesquels estimans que ce fust l'armée de Monsieur de Longueville, conduite souz son authorité par le Sieur de la Noue[3], prennent l'espouvante et se mettent à vau deroute[4] : leurs Suisses baissants leurs picques, se rendent à nostre mercy. Le Roy poursuit les fuyards avecques six vingt[5] cuiraces dont petit à petit il fut abandonné, ne luy en restant que dix et sept. Et comme il estoit en cette chasse, deux cornettes Espaignoles passent d'un costé, et trois de l'autre ; qui apportèrent quelque défiance au Roy, lequel, estant lors peu accompaigné, choisit un petit tertre, pour ne rien hazarder témérairement : Mais ces Espaignols n'ayans cœur qu'à la fuite, passent outre ; et à leur queue se trouvent quatre vingts chevaux. Ceux-cy, dit-il lors, nous serviront de curée. Et à l'instant les charge avec une poignée de gens, s à propos qu'il les desfit tous. De ce pas il retourne, ayant le bras tout sanglant et enflé des horions qu'il avoit donnez. Les nostres estimoient qu'il se fust perdu dedans le gros des ennemis; mais le voyant, commencèrent de crier Vive le Roy, avec une fanfare et allégresse infinies. Le comte d'Aiguemont rend les abois[6], demeurans les chemins jonchez d'une infinité de corps de nos ennemis. Et est une chose digne vrayement de nostre Roy que dedans la meslée, il avoit ceste parole souvent en la bouche, que l'on espargnast le

1. Chercher une retraite. Ce verbe vient du vieux mot *connil* (cuniculus), lapin; *conniller*, se tapir au terrier. — 2. Renfort. — 3. Le fameux François de La Noue, surnommé Bras-de-Fer, né en 1531, mort en 1591, l'un des principaux chefs calvinistes du temps. — 4. Pleine déroute. — 5. Cent vingt. — 6. Expression empruntée à la langue de la vénerie, lâche pied : succombe.

sang des François le plus qu'il seroit possible. Les choses estant r'racoïsées[1], le lendemain un gentilhomme, voulant faire le bon valet, luy représenta son espée toute sanglante et pleine de hoches[2] où il y avoit de la chair et des poils attachez, voulant en cela le flatter et monstrer de quelle hardiesse il s'estoit comporté le jour de devant; mais il commanda aussi-tost qu'on la luy ostast, ne se voulant ressouvenir des hideurs[3] à quoy un champ de bataille l'avoit contrainct.

Cela me remet en mémoire d'un autre traict de luy, admirable : car ayant obtenu une autre grande victoire en la bataille de Coutras[4], où une bonne partie de la Noblesse de France estoit morte; luy estant encores au champ de bataille, ses principaux capitaines, pour luy congratuler, luy monstrans une grande couche de morts sur la place : « Je ne m'en puis (dit-il) resjouïr, voyant que mon malheur m'a faict sauver ma vie par ma mort, chercher mon gain en ma perte et mon advancement dedans ma ruine. » Je vous ay remarqué cecy en passant. Quant au surplus : En cette bataille d'Ivry, le Roy n'avoit de gens de pied que six mille, et deux mille hommes de cheval, dont les huict cents luy estoient inopinément arrivez deux jours devant la bataille : l'ennemy, douze mille hommes de pied, et quatre mille chevaux. Qui plus est, le Roy eut le loisir de choisir le lieu, le jour, le temps et occasion pour combattre : s'estant fortifié d'un valon, dont on ne le put faire desloger le jour précédent. Et qui est[5] une particularité fort remarquable, lors que la bataille commença, on faisoit une procession generale dedans ceste ville de Tours où estoient tous les pauvres mendiants, et encores les petits enfans qui n'avoient autre mot en bouche parmy les rues qu'un *Vive le Roy*. Cette procession dura jusques vers le midy, qui fut le temps auquel

1. Apaisées; tout étant fini. — 2. Entailles. — 3. Horreurs. — 4. Gagnée par Henri IV, sur le duc de Joyeuse, général de Henri III, le 20 octobre 1587. — 5. Pour : ce qui est.

la bataille prit fin, comme si la victoire de nostre Roy n'eust despendu que des oraisons de son peuple, tout ainsi que celles de Josué, Capitaine general des enfans d'Israël, des prières de Moïse. Les nouvelles de ceste victoire[1] apportées à Tours par Armaignac, valet de chambre, jamais on ne vit plus d'allegresses. Messieurs les Cardinaux, la Cour de Parlement et Chambre des Comptes s'assemblèrent dès le matin à Sainct Gatien, où fut chanté un *Te Deum*. Tout le peuple ferma ses boutiques toute la journée, pour contribuer à ceste action de grâces; et le soir, sans aucune injonction du Magistrat, on fit feux de joye par toutes les rues. A Dieu.

A MESSIRE ACHILLES DE HARLAY[2], CONSEILLER D'ESTAT.

Puisque, contre l'opinion des vostres qui se faisoient accroire ce qu'ils desiroient, vous estes formé à la solitude[3], il me plaist, estant dès pieça[4] maistre passé en ceste profession, de vous gouverner à bon escient sur ce subject. Car encore que je sois un autre Chartreux dedans ma maison, si ne le suis-je tout à fait pour n'avoir comme luy, voué le silence avec la solitude[5]. Hé pourquoy donc ne me sera-t-il loisible de m'eschapper et jouir du privilége de mon aage qui ne se plaist qu'à desplaire par son babil! Ce ne sera pas la premiere fois que contre vostre concluer[6], un

1. Sous-entendu ayant été. — 2. Né en 1536, devenu premier président à 46 ans, il mourut en 1616, laissant la réputation d'un des plus savants, des plus intègres et des plus fermes magistrats qui aient honoré le Parlement de Paris. — 3. Il était alors retiré « dans sa belle maison de Stinx, proche et voisine de Paris. » (Voy. la fin de cette lettre). — 4. Depuis quelque temps. — 5. Fait vœu de silence en même temps que de solitude. — 6. C'est-à-dire : contre vos conclusions. Déjà, au seizième siècle, on disait conclure; *concluer* étoit une forme vieillie.

advocat impudent ne se sera peu estancher[1]. Et toutefois pour moins vous attédier[2], je proteste de ne vous enfiler *ab ovo*[3] ma solitude. Ce seroit une histoire de sept ans, ains[4] seulement d'une année, je veux dire depuis ma dernière maladie, à l'issue de laquelle mon médecin prenant congé de moi, me remonstra que j'avois deux grands ennemis à combattre : l'importunité[5] de l'hyver, à laquelle nous estions sur le point d'atoucher[6], et l'ancienneté de mon aage, qui m'accompagneroit jusques à la mort. Partant me conseilloit de garder la chambre afin de ne plus garder le lict. J'estois lors encore foible, et non du tout revenu; au moyen de quoy j'y acquiesçay fort aysément. Mais reprenant peu à peu mes forces, et ayant (comme il me sembloit) repris mon embonpoinct tout à fait, je commençai de faire le procès au médecin et par aventure à moy mesme. « Quoy! sera-il dit que je feray de ma maison ma prison? Cela estoit bon quand je ne battois que d'une aisle; mais maintenant que je suis, graces à Dieu, plein de force et de santé selon mon aage, pourquoy me banniray-je des compaignies? Pourquoy ne verray-je les hommes doctes mes amis, qui m'estoient autant de leçons. Ce me seroit une nouvelle maladie d'esprit qui au long aller[7] me causeroit une plus forte maladie du corps. C'est une règle commune en l'eschole des médecins qu'il faut employer les médicaments selon la température des corps. Tellement que de faire passer par une même chausse[8] le remède du corps fort avec celui du faible, ce seroit du tout[9] errer contre les règles de l'art. » Me chatouillant de ceste façon pour rire, je me voulois lascher la bride et visiter mes amis, quand mon fils de Bussy et sa femme qui font leur résidence avec moy, me voyants en ces alteres[10],

1. Arrêter. — 2. Ennuyer, du latin *tædium*. — 3. Mot à mot depuis l'œuf, c'eot-à-dire : depuis le commencement. — 4. Quoique. — 5. Le contre temps fâcheux. Sens conforme à l'étymologie. — 6. Pour : de toucher. — 7. A la longue. — 8. C'est-à-dire : appliquer indifféremment, confondre. — 9. Entièrement. — 10. Incertitudes, troubles d'esprit.

m'assaillirent brusquement en ceste façon pour m'en destourner. « Comment, mon père, me dit l'un; comment, monsieur, me dit l'autre, avez-vous mis en oubly vostre maladie? Vous n'estes plus ce qu'avez esté autrefois. Un an de vostre aage présent en emporte dix du passé, et vous chargé d'ans, vous fraischement relevé d'une maladie, pensez obtenir contre les importunitez de l'hyver ce qu'un jeune homme fort et plein de santé seroit bien empesché de gaigner? C'est trop vous flater, c'est trop abuser de de vostre aage. La recheute en toutes personnes est plus à craindre que la maladie première. Mais au vieillard qui porte quant et soy[1] une maladie incurable, c'est une asseurance de mort.» Me voyant combattu d'une si juste colère, je fus contrainct d'obéir au médecin, mais beaucoup plus à mes enfants. Médecine du commencement non moins amère à mon esprit que celle du corps à la bouche. Mais entendez quelle opération elle a faite en moy. Après m'estre banni des affaires, tant de la Chambre des Comptes que du Palais, encore voulus-je esloigner de moi le soing de mes affaires domestiques, lesquelles j'ai du tout entièrement résignées à Bussy, de sorte qu'étant maintenant réduit en ma chambre, voici l'économie que j'y garde.

J'ay d'un costé mes livres, ma plume et mes pensées; d'un autre, un bon feu tel que pouvait souhaiter Martial quand entre les félicitez humaines, il mettoit ces deux mots : *focus perennis*[2]. Ainsi me dorelotant de corps et de l'esprit, je fay de mon estude une estuve, et de mon

1. Avec soi. — 2. Voy. les *Épigrammes* de Martial, x, 47:

Vitam quæ faciunt beatiorem
Jucundissime Martialis, hæc sunt:
Res non parta labore, sed relicta;
Non ingratus ager; focus perennis.

« Les éléments d'une vie heureuse, aimable, Martial, ce sont: un patrimoine non pas acquis par le travail, mais transmis en héritage, un champ qui n'est pas stérile, un foyer perpétuellement allumé. »

estuve une estude. Et en l'un et l'autre subject, je donne ordre qu'il n'y ait aucune fumée. Au demeurant, estude de telle façon composée, que je ne m'asservy aux livres, ains les livres à moy, non que je les lise de propos delibéré pour les contredire; mais tout ainsi que l'abeille sautelle d'une fleur à l'autre pour prendre sa petite pasture, dont elle forme son miel; aussy ly-je ores tantôt....[1] l'un, ores un autre autheur, comme l'envie m'en prend, sans me lasser, ou opiniatrement harasser en la lecture d'un seul. Car autrement ce ne seroit plus estude, ains servitude penible. Ainsi meurissant par eux mes conceptions, tantost assis, tantost debout, ou me promenant, leurs autheurs me donnent souvent des advis auxquels jamais ils ne penserent, dont j'enrichy mes papiers. Je vous prie me dire si je serois repris de ce noble larcin en la Republique de Sparte. A la vérité, sur ce premier dessein[2], je fus quelque peu visité par uns et autres, miens amis. Mais voyants, ce leur sembloit, que je m'estois du tout voué à une vie solitaire, ils me payèrent en mesme monnoye que fit saint Augustin le poëte Perse. « Il ne veut estre entendu, disoit-il, aussi ne le veux-je entendre. » En cas semblable, se faisants accroire que je ne voulois estre veu, ils firent estat de ne me plus voir. Chose qui du commencement me fut de difficile digestion, mais enfin l'accoutumance me la fit trouver très-douce. Et comme d'une longue coustume on fait ordinairement une loy, aussi m'entrèrent plusieurs raisons en la teste, pour me persuader que ce m'estoit une belle chose de n'estre point visité. « Je ne suis visité (disay-je) donc non discommodé[3] de mes estudes, donc non destourné de mes meilleures pensées, qui n'est un petit advantage à celuy qui a la plume en la main, donc non affligé des affaires du temps ny de la Seigneurie[4]. »

1, Tantôt.... — 2. C'est-à-dire dans le premier moment, après que j'eus pris cette résolution. — 3. Dérangé, distrait. — 4. Des visites des grands personnages, ou peut-être des intérêts du gouvernement.

Et à vray dire toutes les nouvelles dont on me repaist, c'est quand l'un des miens me rapporte qu'il pleut à verse, neige à tas, gèle à pierres fendantes, fait un brouillas espais qu'on ne peut coupper d'un cousteau, et que je suis très-heureux d'estre confiné dans ma chambre, en laquelle par un privilége spécial, je suis franc et quitte de toutes ces incommoditez. Voilà comme mesnageant une santé à mon corps, et tranquilité à mon esprit, le jour ne me dure qu'une heure et les heures qu'un moment, et comme l'accoustumance m'a fait tourner en nature la solitude que j'abhorrois auparavant sur toute chose. Voire que[1] gouvernant mes pensées à part moy, si je me croyois, j'en ferois volontiers deux braves paradoxes : l'un pour la prison contre la liberté; l'autre en faveur de l'ancienne et accoustumée tyrannie contre le nouvel estat monarchique bien réglé. Vous me direz que tous ces discours sont folie : au contraire, une philosophie. Vous adjousterez que je suis devenu misanthrope et loup-garou; au contraire, une trop grande amitié de moy me fait tel. Jusques icy il n'y a que du trop en ma plume, et c'est en quoy j'ai jouy du privilége du vieillard. En ce que je déduirai cy-après, il n'y aura que du trop peu; pour vous dire que sur le vœu de solitude que faites aujourd'huy, vous m'en direz quelque jour des nouvelles à meilleures enseignes et sous meilleurs gages que ceux que je vous ay figurez de moy; parce que quand manquerez de visiteurs serez toujours avec vous, qui est la plus fidelle compagnie que puissiez souhaiter en ce temps plein de fascheux prognostics. Mais surtout nourrissez en vous un contentement infini pour la souvenance de vostre longue magistrature : premierement, d'avoir esté Conseiller en ce grand Parlement de Paris, en mars 1557, président en la grand'chambre, sur le commencement de septembre 1572.

Enfin, tenant les Grands Jours en Auvergne (1582) feutes appellé par le roy Henry à l'estat de premier Président, au

1. Et même.

préjudice de plusieurs poursuivants qui estoient en Cour non dépourveus de parrins[1], n'ayant autre brigueur que vostre réputation; auquel estat avez vescu jusqu'en avril 1611 Revenant le tout à bon compte à 15 ans, pendant lesquels avez rendu le droict par degrez. Sur vostre esté président en la grand'chambre, et, sur vostre automne, premier entre vos autres compagnons. Bénédictions qui ne furent jamais distribuées à autre qu'à vous, dedans ceste France; et néantmoins fort petites si ne les eussiez, par la grâce de Dieu, assorties d'autres plus grandes sans comparaison. Avant que je vous eusse haleiné tout à plein, comme j'ay depuis fait, vous aviez gagné tel advantage sur moy, que je ne fus onc[2] d'advis que mes parties vous recusassent, quelque imaginaire soupçon ou doute qu'elles eussent de vous, comme les peurs et jalousies se logent fort aisément aux testes des plaideurs. Et je ne fus jamais en cecy trompé. Depuis je fus en l'an 1579, l'un de vos soldats aux Grands Jours de Poitiers, où dès lors je tenois le lieu de Doyen entre mes compagnons Advocats; et j'appelle Dieu à tesmoins que je ne vy jamais procedures si belles que celles-là. Je ne fus vostre à ceux d'Auvergne pour quelque destourbier[3] qui m'en empescha; et néantmoins, si vous vous en souvenez, je vous dy avant vostre partement, que je voyois vostre fortune disposée en tel arroy[4], que si l'estat de premier président venoit à vacquer pendant votre absence, il vous estoit indubitablement réservé; en quoy mon prognostic ne fut menteur. Depuis, y estant arrivé, vous n'oubliâtes jamais un seul poinct de vostre debvoir. Je laisse à part vostre longue prison dedans la Bastille pendant les troubles, et comme aymates mieux y tremper[5] que vous desvoyer du service de votre Roy : que les traverses qu'avez de fois à autres reçeues ne vous esbranlèrent jamais,

1. Parrains, répondants, protecteurs. — 2. Jamais. — 3. Obstacle, embarras. — 4. Etat, situation. — 5. *Sic*. Peut-être y a-t-il là une allusion à l'humidité des cachots de la Bastille.

ains par une longue patience et constante fidélité vous firent enfin gagner le dessus. Mais surtout je ne puis trompeter assez haut la catastrophe, l'issue, le dénouement, et belle retraite de vos actions en ceste charge, quand en plein Conseil d'Estat, contre l'opinion de plusieurs grands seigneurs encontre vous préoccupez[1], mal appoincté[2] de vostre corps et soubtenu de vostre baston, vous vous representates avec une force infinie, et magnanimité de courage, et comme un autre Appius Claudius Cecus au milieu du sénat de Rome, les saluâtes d'un :

> Quò vobis mentes rectà quæ stare solebant[3]
> Ante hàc, præcipiti sese flexere ruinâ?

Et sceutes si bien jouer vostre personnage contre un rouge-chapeau qui avoit ineptement abusé de sa plume au désadvantage de nostre couronne, qu'en emportastes la victoire : et cognurent tous ces princes et seigneurs non moins zélateurs du bien de la France que vous, qu'ils avoient esté surpris sous le faux donner à entendre[4] de ceux qui font contenance d'être vrays François. Conclusion ; vostre vie est un beau mirouer[5] pour tous ceux qui vous survivront en ceste dignité. Vous me direz que contre mon ancienne coustume je suis devenu un nouveau flateur. Et je vous respons d'un rien moins[6]. Car mon naturel est de me partializer sans dissimulation et hypocrisie pour la vérité, selon que les occasions m'y convient. Quoy? la mémoire de tout ce que dessus ne vous doit-elle pas estre un grandissime contentement? Mais je commenceray maintenant de me mocquer de moy, vous ayant faict si ample discours sur la solitude. A vray dire, ce sont beaucoup de bons propos

1. Prévenus contre vous. — 2. Mal portant. — 3. « A quel abîme vos esprits, qui jusque-là avaient su garder le droit chemin, se sont-ils laissé entraîner? » — 4. Par le fallacieux langage, les belles apparences. — 5. C'est-à-dire : je vous réponds que rien n'est moins vrai.

mal à propos. Car si j'estimois vostre belle maison de Stinx proche et voisine de Paris vous estre un hermitage, je manquerois de sens commun, en laquelle estes journellement visité en flotte par personnages de marques, qui s'estiment très-honorés de vous voir. Et de moy, si en mon particulier je pouvois estre de la partie, croyez que je n'y manquerois. Ce sera quand j'auray quelque belle journée à mon commandement[1]. Pour supplément à ce défaut je vous envoye ceste lettre, tesmoignage de ma volonté, que je veux, avant la clorre, cacheter de ce beau séel[2]. Vous souvient-il point de ce grand sénateur Similis, lequel, après avoir passé sous l'empereur Adrien par les plus grandes charges à son honneur et profit de la République, s'estant finalement retiré en l'une de ses maisons aux champs, pour y mener vie coye[3], où il vesquit sept ans, se voyant sur le poinct de rendre l'âme en l'autre monde voulut cet épitaphe[4] estre mis sur son tombeau : *Similis hic jacet, cujus ætas quidem multorum annorum fuit, septem duntaxat annos vixit*[5]. C'est celuy mesmes que je vous ordonne pour le surplus de la vie qu'avez à passer, que je prie Dieu vous continuer pour le moins encore sept ans avec autant de contentement que luy, et que lors je vous puisse dire avec meilleure raison : *Similis simili*[6]; faisant pour vous le souhait, vous voyez que je ne m'oublie pas pour moy. A Dieu.

1. A ma disposition. — 2. Sceau. — 3. Paisible. — 4. Le mot était alors masculin. — « 5. Ci gît Similis, dont l'âge compta nombre d'années, mais qui n'en vécut que sept. » — 6. Semblable à Similis, jeu de mots sur le sens du mot latin *similis*, qui, comme on sait, veut dire : pareil, semblable.

DUPLESSIS-MORNAY[1].

1549-1623.

Le nom de Duplessis-Mornay est inséparable, dans l'histoire, de celui de Henri IV. Il fut, en effet, pour la première moitié de la vie politique de son roi, ce que Sully fut pour la seconde : le confident et l'ami dévoué, le bras droit nécessaire, toujours infatigable, qu'il fallût prendre la plume ou l'épée. Ce fut surtout en qualité de secrétaire qu'il servit son maître. Celui-ci l'appelait son écritoire, et disait qu'il ne pouvait pas plus « se passer de lui que de sa chemise. » Jusqu'en 1593, époque où l'abjuration du roi éloigna de son intimité le loyal huguenot resté fidèle à sa foi, presque toutes les dépêches importantes, signées du nom royal, sont de la main de Duplessis-Mornay.

Ce n'est pas de cette correspondance officielle que nous nous sommes le plus occupés, mais des correspondances privées publiées de notre temps, d'après les manuscrits qui s'étaient transmis parmi les héritiers du nom de Mornay. Ce recueil inachevé de douze vo-

1. Voy. Mémoires et correspondances de Duplessis-Mornay, publiés par Auguis. Paris, 1824, 12 vol. in-8. — Mémoires de Mme Duplessis-Mornay, 1 vol. in-4.

lumes nous montre, dans toute la liberté des relations familières, les qualités éminentes d'un puissant esprit qui savait allier le culte des lettres au maniement des affaires. C'est là, du reste, un des principaux caractères des grands écrivains du seizième siècle, et, sans parler de bien d'autres, Du Bartas et Montaigne, les amis de Duplessis-Mornay, nous en offrent d'illustres exemples.

Ce n'est pas que Duplessis soit né écrivain ; il a dans l'expression, souvent très-pittoresque, d'une pensée toujours élevée, certaine obscurité, qui lui est d'ailleurs commune avec la plupart de ses contemporains ; mais il se rattache, par un tour d'imagination vif et saisissant, à cette seconde génération de la Renaissance qui gardait encore les traditions littéraires de la première, et qui fit place à des esprits plus lourds, plus spécialement aptes aux affaires, tels que les Villeroy, les Jeannin, les Sully.

Remarquables par l'énergie et la vivacité du style, les lettres de Dulessis-Mornay le sont encore plus comme expression fidèle de l'un des plus beaux caractères du seizième siècle, de celui que Lanoue, un bon connaisseur en fait de noblesse d'âme et d'éloquence, appelait le Sénèque et le Burrhus de son temps. Dans cette vaste correspondance, qui a trait aux intérêts publics beaucoup plus qu'aux affaires privées de l'ami de Henri IV, il est impossible de découvrir la trace d'un sentiment qui ne soit pas irréprochable. La plus haute et la plus ferme raison, le cœur le plus noble y parlent une langue hardie, colorée, imagée, qui donne à la pensée un précieux et singulier relief. A part l'infériorité d'art et de goût, on croirait souvent lire quelque page détachée des Essais de Montaigne.

Nous avons choisi de préférence dans cette correspondance bigarrée, de ton et de sujet, les lettres qui se recommandent par des qualités littéraires ; et notamment les lettres à Montaigne, tout à fait dignes de celui à qui elles s'adressent, par la vivacité du style et l'énergie de la pensée. La lettre à Du Bartas nous a paru intéressante également comme témoignage des goûts littéraires qui, chez le secrétaire de Henri IV, persistait à travers les préoccupations des plus importantes affaires.

Les dernières lettres adressées à Loménie, à Henri IV et à Louis XII, attestent quels sentiments d'inaltérable loyauté et de courageuse résignation le chef calviniste avait gardés dans sa disgrâce. La première surtout est d'un accent admirable. Écrite au plus fort de la plus douloureuse crise de sa vie publique, au lendemain de cette conférence de Fontainebleau, où son maître, secrètement blessé de sa fidélité obstinée à un passé qu'il avait lui-même renié, laissa le plus ancien et le meilleur de ses amis succomber aux artifices d'un adversaire indigne de lui, cette lettre de Duplessis-Mornay ne trahit pas le moindre sentiment de rancune ni le moindre desir de vengeance. Sous une indignation sévèrement contenue par le respect respire toute la grandeur d'une âme restée fidèle à sa double religion : sa foi et son roi, et cette noblesse morale communique au style une élévation bien remarquable, même pour ce temps si fécond en grands caractères.

En l'absence des manuscrits, nous avons dû suivre le texte donné par l'édition Auguis, malgré les fréquentes traces de négligence et de désordre que nous avons remarquées dans cette publication qui n'a que la valeur d'une compilation.

A MONSIEUR DE MONTAIGNE[1].

Monsieur, si mes lettres vous plaisent, les vostres me profitent, et vous sçavez de combien le profit passe le plaisir. M. de Bellièvre[2] confera avec Monsieur le maréchal à Potenzac. Soudain aprez, renfort de garnison, forme de citadelle[3] poursuite par un vice-seneschal contre ceulx de la religion[4] de Bazas, qui plus est, garnison à Saint-Sever, Dax, Marmande, Condom, etc. Ce prince[5] a jugé qu'on le vouloit mener à ce qu'on prétend, par force, et que ces deux, bien que diverses, voyes tendoyent à mesme but. Vous scavés la profession qu'il fait de courage : *Flectatur forte facile, at frangatur nunquam*[6]. Ainsy il a pryé M. de Bellièvre de surseoir la proposition de sa principale charge jusques à ce que ces rumeurs d'armes fussent accoisées[7]. Cela fait, il aura les oreilles plus disposées, et peult estre par les oreilles, le cœur. Ung festin préparé, si le feu prend

1. A la suite du différend qu'avait soulevé entre le roi de France et le roi de Navarre une injure faite par le premier à la femme du second, le maréchal de Matignon, gouverneur de Guyenne pour Henri III, s'était, au mépris d'une clause d'un récent traité de paix, refusé à remettre aux mains de Henri IV la petite ville de Mont-de-Marsan. Après de longs et inutiles pourparlers, Henri IV, à bout de patience, s'en était emparé par surprise, et sachant quelle influence Montaigne, alors maire de Bordeaux, pouvait avoir sur l'esprit de ses concitoyens et du maréchal, il lui avait fait écrire par Duplessis-Mornay, depuis longtemps en relations d'amitié avec l'auteur des *Essais*, une série de lettres où il justifiait habilement sa conduite. Nous citons de préférence les deux suivantes qui sont de beaucoup les plus importantes au point de vue littéraire (Voyez, pour plus de détails, la *Vie publique de Montaigne*, par Alph. Grün, p. 320-334). — 2. L'envoyé de Henri III. — 3. Sans doute érection d'une citadelle. — 4. Les réformés, dont le roi de Navarre était le protecteur et le chef. — 5. C'est-à-dire : Les pourparlers et les actes d'hostilité. — 6. Qu'il plierait aisément peut-être, mais qu'on ne le brisera jamais. — 7. Apaisées.

à la cheminée, on le laisse pour courir à l'eau. Nous estions préparés à la réception ; le feu se prend en un coing de ce royaume ; mesmes, soubs notre foy, nos amis sont en danger ; qui trouvera estrange qu'on désire qu'il y soit pourveu avant que passer oultre ? Adjoustés que ce prince veult avoir le gré tout entier de ce qu'il veult faire, sans qu'il en soit rien imputé à aultre consideration quelconque. On m'a lasché ung mot que les aucteurs de ce conseil se pourroient repentir. Le maistre a assés d'esprit pour le prendre de soy mesme ; et Monsieur de Bellièvre seroit marry[1] que tous les conseils de France[2] lui feussent imputés. Les persuasions peuvent beaucoup sur ma simplicité, les menaces fort peu sur la résolution que j'ai prise. Et vous saurés bien juger pour vos amys en quelle opinion on en parlera[3]. Je ne vous diray plus qu'ung mot. L'affaire pour lequel[4] il[5] estoit venu mérite sa gravité et expérience ; mais il se tient tant de la réputation du roy, qu'il semble avoir peu de soin de la nostre. Et qui vient pour satisfaire une injure non tant prétendue que recognue, bien qu'il ait affaire avec l'inférieur ne doit tant payer d'autorité que de raison. *Quo acriora ingeras et tantum acrior evadat humor, qui mitigandus est ; quo sane nisi mitigato vulnus convalescere nulla ratione potest. Viderint ipsi, tu etiam atque etiam vale*[6].

Du Mont de Marsan, ce 9 décembre 1583.

1. Fâché, contrarié. — 2. Résolutions de la cour de France. — 3. Le sens des deux phrases qui précèdent semble indiquer que Duplessis-Mornay rapporte les paroles mêmes de Henri IV depuis : *Le maître a assés d'esprit* jusqu'à *Je ne vous dirai plus*. — 4. Le mot affaires était alors masculin. — 5. M. de Bellièvre. — 6. « Plus on y mettra d'acrimonie, plus âcre aussi deviendra l'humeur qu'il faut mitiger, et pourtant si l'on ne la mitige, il n'y a pour la blessure aucune voie de guérison ; c'est à eux d'y aviser. Quant à toi, adieu et encore adieu. »

AU MÊME.

Monsieur, nos conseils despendent en partie des lieux où vous estes; car nous ne parons que les coups. Si on nous laisse en paix, nous n'aurons point de guerre; gens qui ne peuvent que perdre, n'y entrent pas volontiers, que pour sortir d'ung plus grand mal; et nous avons assés d'esprit pour cognoistre qu'au lieu que les autres la nous faïsant acquièrent des biens et des dignités, nous, au contraire, hasardons humainement les nostres. Si on nous assault[1] (et je crois que ce n'est la volonté du roy)[2], ce prince[3] n'est pas né pour céder à ung désespoir, et quittera toujours son manteau au vent de midi plus tost qu'au septentrion. Vous sçavés l'histoire de Plutarque. Nous appercevons que le roy s'offence. C'est à mon advis, sur les faulses nouvelles qu'on lui a peu escrire; aultrement, il n'est croyable que la prise d'Aleth feust entendue de lui avec moins de mécontentement que celle de cette ville. Vous sçavés les circonstances des deux; ce qu'il y a d'inégalité est pour nous et à nostre advantage.

Du voyage de Monsieur de Ségur, nous en satisfaisons à Sa Majesté[2]. Nostre but n'a esté que de monstrer que nos paisibles deportemens ne procedoient de nécessité, mais de bonne volonté. Ce prince[3] a cogneu qu'on interprétait sa patience à faulte de moyens. Il désire dores en avant qu'elle retienne le nom de patience, de modération et de vertu; je vous escrit franchement à ma façon. Nous sommes prou advertis des preparatifs qu'on fait; si on continue, au moins ne pourra-on trouver estrange que nous mettions la main au devant. Je scay que vous y apportés le bien que

1. Assaillit, attaque. — 2. Henri III. — 3. Le roi de Navarre.

vous pouvés. Croyez que, de ma part, je n'y obmets rien. Et, au reste, je suis et seroy tousjours, etc.

Du Mont de Marsan, ce dernier de l'an 1583.

A M. DU BARTAS [1].

Monsieur, je loue Dieu que soyez arrivé à la fin de vostre seconde sepmaine [2]. C'est ung œuvre aussi avidement attendeu, que l'aultre a esté joyeusement receu; de moi, je ne fais rien que plaindre ma vie destournée de choses haultes aux basses, et crains que mon esprit enfin n'en degenere, encores qu'en ceste esperance je lutte toujours vivement de ma nature contre la nature des affaires, dont il me fault mesler. Vous verrez ma traduction latine de mon livre de *la Vérité*, et en jugerez, s'il vous plaist. J'ai des conceptions et presque m'en deplais, parce que je ne me vois ni le loisir ni la saison de les esclorre [2]. Faisons estat que je suis à tirer une galère pour quelques ans; au sortir de là, peult estre, aurai-je durci mes nerfs et mes muscles pour quelque exercice plus agréable. Je me sens honoré d'avoir eu quelque place en vostre livre. La perle que j'ai mise en œuvre [3]

1. Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas, poëte et diplomate, né en 1544, mort en 1590. Il est auteur, comme on sait, de plusieurs poëmes importants pénétrés de l'esprit du protestantisme. Les plus célèbres, divisés en deux parties principales sous ce titre: *Première* et *Seconde Sepmaine*, ont trait à la création du monde, et comprennent sous le nom de *Jours* un certain nombre de Livres qui parurent, pour la plupart, séparément. Le premier et le deuxième jour de la *Seconde Sepmaine* parurent en 1584; ce qui nous donne par approximation la date de cette lettre de Duplessis-Mornay. — 2. Pour: faire éclore. — 3. Il est impossible de savoir avec certitude quel est celui de ses ouvrages dont du Plessis veut

m'a acquis ce bien, et non l'œuvre mesme ; c'est le contentement que doivent attendre mesmes les mauvais ouvriers, eu maniant une bonne estoffe. Ung faulx monnoyeur y apporte plus d'art et d'industrie, et toutes fois sa monnoie n'a point grande mise[1]. Je vous prye, que je voie des premiers vostre sepmaine ; car entre ci et là les sepmaines me seront ans, et les jours sepmaines. Dès que j'aurai reçeu quelques exemplaires de ma version[2], vous la verrez aussi, Monsieur, etc.

Du Mont de Marsan[3].

A MONSEIGNEUR LE DUC DE MONTMORENCY.

Du 30 mars 1585.

Monseigneur, vous êtes assez adverti comme tout est plein de toutes parts de remuement[4]. Nous pensons que le plus seur est de voir quelle forme prendra ceste fiebvre, premier que d'en rien ordonner, et cependant tenir toujours le malade au pouls. Cela, à mon advis, ne peult tarder ; car ces mouvemens qui marchoient ci devant par mois, s'acheminent doresnavant par jours et par heures, à mesure que l'exécution s'appro-

parler ici. C'est sans doute quelque livre de théologie, et peut-être ce même *Traité de la vérité de la religion chrestienne*, qui avait paru d'abord en français quelques années auparavant (1581). — 1. N'est pas d'un grand usage, n'a pas cours. — 2. La traduction latine de son Traité de la religion chrétienne, dont il vient de parler. — 3. La date manque. — 4. Henri Ier, de Montmorency-Damville, connétable de France, né le 15 juin 1534, mort le 2 avril 1614. Il avait, à la date de cette lettre, refusé de s'associer à la Ligue, et s'était mis en révolte ouverte avec la cour, dont il dédaignait également les menaces et les promesses. — 4. Allusion aux premiers symptômes de la conspiration catholique, devenue si célèbre sous le titre historique de *La Ligue*.

chera. J'estime que ceste guerre sera le crible des vrais François; car encores que ceulx qui jouent sur le théâtre soient habillés à la françoise, si est-il evident que l'auteur de la tragédie est Espaignol[1]. Si ces mouvemens dépendoient de ceulx qui semblent remuer, on pourroit penser qu'ils pourroient reculer. Mais posant[2] qu'ils dépendent de plus hault, il y a apparence qu'ils passeront oultre, et toutes les circonstances que nous entendons tendent là. Je désire fort voir leurs déclarations, car on en sçaura faire son profict. Monseigneur, nul en ces grandes affaires ne peult plus assister de conseil ce prince[3], que vous. Les précédens[4] affaires n'ont esté que jeux; François contre François qui de longtemps se sont mesurés et essayés l'ung l'autre, et l'ung aussi impatient et aussi prest à se lasser que l'autre. Ici les forces françoises sont sur le champ, mais conduites et amenées par l'esprit d'Espaigne, qui est d'autant plus patient à nous voir patir que nous seuls patirons, et lui n'en aura que le profict. Dieu se rit le plus souvent de ces desseings, et faict exhaler les tonnerres en fumée. Je le supplie, Monseigneur, qu'il vous garde et conserve en toute santé.

De Montauban.

A M. DE LOMÉNIE.

Monsieur, je me suis retiré[5] par l'advis de mes amis, parceque la procédure qu'on a teneue envers moi[6], m'a deu

1. Allusion à la part considérable que Philippe II prenait aux intrigues du parti catholique. — 2. C'est-à-dire si l'on veut que.... — 3. Henri III. Le duc de Montmorency était un de ses généraux. — 4. Ce mot était alors masculin. — 5. Après la célèbre conférence de Fontainebleau, qui avait eu lieu dix jours plus tôt, le 4 du même mois. — 6. On sait quelle en avait été l'occasion. Mornay, dans son célèbre *Traité de l'Institution de*

faire croire qu'on [1] en avoit envie. Si on parle autrement, vous sçaurés assés en bon ami, en faire comprendre la raison. De quel visage prendre congé du roy, après ung tel vacarme? Je passerai donc ici [2] mon amertume le plus doulcement que je pourrai; et, comme j'espère, ne manquerai poinct de consolation contre ceste cheute; certes, qui ne peult estre honteuse pour la deffense de la vérité, qu'il est toujours aisé de relever, et qui se relève assés toute seule. Périlleuse aussi peu, estant demeuré si humble en mon naturel par la grace de Dieu, si bas en ma condition, puisqu'il a pleu au roy, que je ne puis, au pis aller, estre tombé que de mon hault, sans estonnement et sans froissure. Mon mal est qu'ès exemples [3] de tant de grands serviteurs de roys qui ont esprouvé semblables défaveurs, je me trouve en ung poinct sans exemple : que ce qu'il leur restoit de bon de leur faveur, leur rendoit leur défaveur plus supportable. Dont nous avons ce mot du mareschal de Gié, *qu'en bonne heure lui avoit pris la pluie*. Au lieu que vous scavés qu'au bout de vingt-cinq ans, et quels ans pour la plupart! je me retire sans acquisition, sans bastiments, sans office ni bé-

l'Eucharistie, dirigé contre le culte catholique, avait cité plus de cinq mille passages tirés des Pères et de nombre de théologiens, mais sans en avoir vérifié la provenance. L'évêque d'Évreux, Davy du Perron, signala ces inexactitudes, dont il exagéra la gravité, et Mornay lui porta le défi, qui fut accepté, de soutenir son accusation. La conférence eut lieu en présence de commissaires protestants et catholiques. Mornay fut convaincu d'inexactitude sur une dizaine de points, dont plusieurs étaient de peu d'importance. La conférence fut rompue, et Henri IV, qui voyait avec colère, depuis sa conversion, les attaques de son ancien secrétaire contre le catholicisme, proclama hautement le triomphe de du Perron. Mornay, irrité, se retira dans son gouvernement de Saumur, où il publia un récit de la conférence de Fontainebleau. — 1. C'est-à-dire : le roi Henri IV. — 2. L'édition Auguis ne dit pas de quel pays cette lettre fut écrite. Ce fut très-probablement Saumur, dont Mornay était gouverneur. — 3. Au milieu des exemples.

néfice, comme si c'estoit le jubilé de mon service. Desespoir à qui n'auroit servi qu'aulx hommes, mais j'ai servi à Dieu, et son loyer[1] ne manque poinct. Je ne lairai[2] toutesfois, et aultre chose desormais ne puis-je, de souhaiter tousjours toute prospérité au roy. Car, encores que le soleil nous hasle quelques fois et nous enteste, nous ne laissons pas de recognoistre que sa chaleur nous est necessaire; et ainsi nous est à tous salutaire la vie et la prospérité du roy; en laquelle, avec tout le commun, j'aurai à chercher le repos de la mienne; mais certes il me pardonnera si je dis, sans présomption, qu'oultre ceste influence générale, je pensois avoir mérité quelque aspect particulier de sa bénignité, non si rigoureux au moins de sa colère. Je m'arreste là, car je craindrois d'esmouvoir la mienne; et ne me reste qu'à vous prier que vous continuyiés à m'aimer, quelques fois à me despartir[3] de vos nouvelles, et faire estat, etc.

Du 15 mai 1600.

AU ROY.

Sire, Vostre Majesté m'a daigné honorer de ses lettres sur la naissance du fils[4] qu'il a pleu à Dieu vous donner; je l'en loue de toute mon affection, parce qu'il a respondu à vostre désir; je le supplie de le vous conserver, parce que je l'estime donné non tant au souhait de Vostre Majesté qu'aulx soupirs de tout son peuple. Les feux[5] s'en sont faicts partout et encores que je m'en sois trouvé esloigné, vostre chasteau

1. C'est-à-dire: le salaire, la récompense qu'il donne aux siens ne fait jamais défaut. — 2. Pour : laisserai. — 3. Donner. — 4. Louis, dauphin de France, né le 27 septembre 1601, qui régna sous le nom de Louis XIII. — 5. Les feux de joie qu'il était alors d'usage d'allumer dans les réjouissances publiques.

de Saulmur[1] n'aura laissé d'en bruire. Les plus clairs feux, Sire, s'en font ès[2] cœurs des gens de bien, qui sçavent ce que Dieu leur commande envers leurs roys, ceulx surtout à qui il a faict la grace de cognoistre que vault un grand roy pour rendre la vie à ung estat, que lui vault ung fils pour la lui conserver longue et paisible. Or, à nul ne céderai-je en ceste joie, encores que je prie Dieu de bon cœur que, de vingt ans, il ne règne : mais en la joie publique j'en reçois d'abondant[3] une toute mienne, qu'il ait pleu à Vostre Majesté, apres ung si long temps, me faire luire un rayon de sa grace ; car s'estre souvenu de moi en cest instant, en ce ravissement, n'a pas esté sans se ramentevoir mon ancienne fidélité, n'a peu estre sans voulloir oublier, sans noyer dans ce soubvenir tout ce qui m'auroit peu esloigner de sa bonne grace. J'ose donc, Sire, desjà, en la confiance de vostre bonté, en rendre graces à Dieu, et le supplier de toute mon ame qu'il me la donne toute entière ; comme certes, Sire, je le supplierai toute ma vie, qu'il doint[4] à Vostre Majesté en toute prospérité régner longuement.

De Bergerac, ce 8 octobre 1601.

AU ROY[5].

Sire, c'est ung vieux serviteur qui ose escrire à Vostre Majesté sur une si douloureuse occasion[6]. Le faix de ceste couronne, puisqu'ainsi a pleu à Dieu, vous est tombé en vos tendres ans sur la teste ; mais celuy qui la vous a ordonnée de[7] vostre naissance, sçaura bien y porter sa puissante main pour la soubtenir malgré vos ennemis. Vostre Majesté aussi ne manquera poinct d'infinis fidèles serviteurs qui courent

1. Dont Duplessis-Mornay était gouverneur. — 2. Dans les. — 3. En outre, par surcroît. — 4. Accorde... de... — 5. Louis XIII, qui venait de succéder à son père. — 6. La mort de Henri IV, assassiné quatre jours auparavant, le 14 mai 1610. — 7. Destinée dès.

à la vengeance d'ung si horrible acte. Et, entre ceulx-là, Sire, ayant eu l'honneur de servir le feu roy d'immortelle mémoire en ses plus grandes adversités, je tascherai de tesmoigner, à Vostre Majesté, Sire, en celle-ci, qui les surpasse toutes, que je ne me propose plus aultre heur[1] en ce monde que de mourir vostre, etc.

Du 18 mai 1610.

1. Bonheur.

HENRI IV.

1553-1610.

Les lettres de Henri IV étaient déjà célèbres de son temps : Étienne Pasquier et P. l'Estoile recueillaient avec avidité, l'un dans sa correspondance, l'autre dans son Journal, des billets écrits par le roi à ses officiers les plus chers pour les rappeler autour de lui, à la veille d'une bataille. Voltaire, au siècle suivant, en a cité plusieurs autres qui, grâce à lui, sont devenus populaires, mais, par malheur, dans un texte inexact qu'il ne tenait pas de première main, et qu'il a tronqué ou défiguré. Ce n'est que de nos jours, que l'heureuse idée de rassembler une correspondance beaucoup plus vaste et plus importante qu'on n'eût pensé, a été enfin mise à exécution. Sept volumes ont déjà paru, et le dernier ne tardera sans doute pas à suivre. De son côté, un étranger passionné pour la gloire de Henri IV, le prince Galitzin, a publié un volume complémentaire, sous le titre de *Lettres inédites*. Nous avons donc maintenant, à peu d'excep-

1. Voy. *Lettres Missives de Henri IV*, publiées par M. Berger de Xivrey, 1844 et années suivantes. — 7 vol. in-4°, non achevé. — Lettres inédites de Henri IV, recueillies par le prince Augustin Galitzin. Paris, Techener, 1860, in-8°.

tions près, tous les documents désirables pour apprécier comme écrivain, le prince illustre que tant d'historiens, et tout récemment un des plus zélés et des mieux informés, M. Poirson, se sont donné la tâche d'étudier comme politique.

Mais là encore, comme en tant d'autres sujets, nous rencontrons notre inévitable devancier, M. Sainte-Beuve, et les quelques considérations que nous allons rassembler à fleur de sujet seront plus ou moins directement empruntées aux deux importants articles qu'il a consacrés à *Henri IV écrivain*. Lui-même, du reste, avait déjà trouvé le terrain parfaitement préparé par une excellente et consciencieuse étude de M. E. Yung, qui, depuis cette thèse de critique littéraire, a fait ses preuves dans un autre ordre de discussion.

Il faut tout d'abord distinguer, dans cette volumineuse correspondance, les diverses sortes de lettres, qui offrent, suivant les sujets, les plus vifs contrastes. La correspondance politique du roi est du plus haut intérêt pour l'histoire; mais elle ne fournirait rien ou presque rien à la littérature. La plupart de ces dépêches ont été rédigées par des secrétaires; on pourrait sans doute reconnaître à la rigueur, la part qu'y prit Henri IV, à quelques phrases plus vigoureuses et plus pittoresques, qui se détachent çà et là sur le fond un peu terne de ce style officiel, mais il serait trop délicat de rien affirmer.

Il y a, heureusement, deux séries de lettres de Henri IV, authentiques et autographes : ce sont celles qu'il a adressées à ses maîtresses ou à ses plus familiers compagnons d'armes. Celles-là, il les a, non pas dictées, mais écrites lui-même. C'est par ces

missives confidentielles qui sont le plus souvent de courts billets, que Henri IV prend rang parmi les plus éminents épistoliers de la langue.

Les lettres à ses maîtresses sont un témoignage vraiment inestimable de l'esprit et du cœur le plus français qui aient jamais été. Quel naturel, quelle verve, quelle vivacité, quelle sincérité d'accent! Et ce qui donne une vie tout à fait extraordinaire à ces correspondances intimes, c'est la diversité du style qui répond au caractère et à l'humeur de chacune de ses maîtresses.

La comtesse de Gramont, la *belle Corisandre*, est une amie dévouée qui, alors qu'il n'est encore que roi de Navarre, l'assiste de son argent et des troupes qu'elle lève en son nom, au milieu des épreuves de cette première période militante de son règne. Aussi son amant l'entretient-il surtout de ses affaires; il la prend pour confidente de ses chagrins domestiques, et le ton de ses billets est énergique et sérieux plus que passionné; les protestations de tendresse qui s'y mêlent n'ont rien de fade ni de langoureux. Cette correspondance bénéficie toutefois des juvéniles ardeurs d'un cœur qui n'a pas encore eu le temps de se blaser, et, dans un jour de trêve aux soucis de sa vie d'aventure, dans une heure de tranquillité idyllique entre deux campagnes, le jeune roi écrit à Mme de Gramont cette lettre délicieuse que M. Sainte-Beuve appelle si justement la perle de ses lettres d'amour.

Mme de Guercheville, plus tard Mme de la Roche-Guyon, qui supplanta la belle Corisandre dans le cœur inconstant de Henri, s'estimait de trop bonne maison, comme elle le lui dit elle-même, pour être sa maîtresse et de trop modeste condition pour être

sa femme. Aussi quand il désespéra de la fléchir, le roi lui garda la plus haute estime, et, pour lui en donner une éclatante preuve, la plaça comme dame d'honneur auprès de la reine Marie de Médicis. Mais nous devons à cette passion aussi pure que malheureuse un billet de l'accent le plus tendre et le plus héroïque, témoignage immortel d'un amour vraiment unique parmi toutes les fantaisies du roi « vert-galant. »

Gabrielle d'Estrées eut sur son amant d'âge déjà mûr, et de tempérament plus sensuel dès lors que passionné, une toute contraire influence. Sa florissante beauté le jetait dans une extase que traversaient par intervalles les soupçons trop fondés de sa jalousie; puis, aux ardeurs de l'amant succéda, vers la fin de cette liaison prolongée, une tendresse presque maritale vis-à-vis une maîtresse devenue mère d'enfants hautement avoués, et qui faillit devenir reine de France.

Quant à la dernière en date des maîtresses de Henri IV, la marquise de Verneuil, elle fut le mauvais génie de ce cœur volage. Son naturel dépravé, ses perfidies obstinées indignèrent vainement le roi qui ne put s'en détacher, et qui trouva dans cette dernière faiblesse l'expiation de toutes les autres. Son humeur, d'ordinaire si enjouée, si affable, devient ici morose et sombre. Les accès de fermeté où la colère et le mépris éclatent en reproches, alternent, dans ces lettres d'un amoureux aux cheveux gris, avec les rechutes déplorables d'une passion funeste. Il y a là quelque chose d'amer, de violent, d'extrême, qui tranche crûment avec les mœurs habituelles de la galanterie de Henri.

On a besoin de se reposer de la douloureuse impression que laisse cette correspondance, par le billet,

de tout point admirable, que, dans un retour de tendresse conjugale, il écrit vers le même temps, à la reine Marie de Médicis. Quel accent d'intimité sérieuse et douce! quel sentiment profond de la famille! et quelle touchante allusion aux soins de sa mère pour sa première enfance!

Il y a, dans la famille même de Henri IV, une autre femme pour laquelle il réserve ses plus graves confidences : la comtesse de Bar, Catherine de Bourbon, sa digne sœur par la générosité naïve du caractère et l'originalité de l'esprit. C'est à elle qu'en réponse à des compliments de condoléance sur la mort de Gabrielle, il exprime sa douleur en paroles trop fortes pour n'être pas sincères, quoique si promptement démenties par de nouvelles amours. C'est encore à elle qu'il écrit au lendemain de la prise d'Amiens pour soulager l'amertume du désappointement où l'a jeté la désertion subite de la meilleure partie de son armée de gentilshommes.

Presque au même rang que sa sœur, figurent, dans son intimité, ses compagnons d'armes. Quelques familles ont précieusement conservé dans leurs archives nombre de billets que le roi adressait à leurs ancêtres, aux approches d'une bataille ou d'une campagne, pour les convier à partager ses périls et sa gloire. Là encore se retrouve cette diversité de ton qui fait un des plus grands charmes de la correspondance de Henri IV. Quel entrain de joyeux camarade, avec ses familiers, ses compagnons de guerre et de galanterie, MM. de Batz, de Lubersac ou de l'Estelle! Quelle amitié sérieuse pour Sully! quelle marque de haute estime, d'attachement presque respectueux donné à Duplessis-Mornay dans le billet où il offre de le ven-

ger d'un indigne outrage, « comme son roi, et comme son ami ! »

Le lecteur se fatigue sans doute de ces points d'exclamation admirative ; quand il aura lu les pages qui suivent, il trouvera que nous avons bien froidement rendu l'impression que laissent de tels chefs-d'œuvre de naturel, de sentiment et de style.

Sur ce dernier mot, nous voudrions éviter tout malentendu. Henri IV, on l'a dit, est l'écrivain le plus naïf, le plus insoucieux de sa plume, le plus ignorant de lui-même qui fut jamais. Aussi est-il prime-sautier par excellence. Du premier jet, sa pensée se fige toute chaude, en quelque sorte, sur le papier. Si bizarre que soit cette image, nous n'en trouvons pas qui réponde mieux à l'émotion que l'esprit reçoit de ce style, où la fusion de l'idée et du mot est si complète que l'imagination même ne peut les séparer.

Ce style original ne procède que de la personne même de l'écrivain, n'a pas de précédents dans une branche de littérature qu'il inaugure, sans le savoir, et où il reste, comme celui de tous les vrais maîtres, un modèle inimitable. Ce n'est pas qu'on ne puisse, à la rigueur, signaler chez Henri IV la trace d'influences contemporaines et d'études premières, bien que son éducation ait été, selon les historiens, fort négligée. Il a par endroits, notamment dans la peinture du paysage de Marans, que l'on trouvera plus loin, quelque chose de la rapidité et de la brièveté de César. On sait que, dans son enfance, Henri IV avait traduit les *Commentaires*. Il est également possible que le contemporain et l'ami du jeune roi, Montaigne, ait contribué, par son exemple, par son livre des *Essais*, qui dut être une des lectures favorites du jeune roi, à maintenir intactes en lui cette sincérité

de pensée, cette vivacité de style, cette impétuosité de source jaillissante qui contrastent si fort avec la gravité, la lourdeur empesée des hommes d'État dont il était entouré. Mais c'est par le fond même des natures qu'il faut expliquer l'air de parenté intellectuelle qui nous frappe en eux. Du même pays et de la même époque (à quelques lieues et à quelques années près), ils ont bien des affinités innées. Ce sont deux esprits également vifs, pénétrants, d'une finesse extrême, et surtout originaux. La langue de Montaigne est sans doute beaucoup plus savante et compliquée; peut-être, de son côté, Henri IV a-t-il quelque chose de plus vif et de plus net, mais il faut dire que le moraliste des *Essais* avait à rendre des idées bien autrement délicates. Je n'insiste point; aussi bien en continuant le parallèle, je craindrais de le forcer : le dernier résultat de tout examen de ce genre n'est-il pas de relever beaucoup plus de dissemblances que de similitudes? Ainsi que Montaigne, Henri IV est un maître, et dans le genre où, sans y viser, il s'est révélé grand écrivain, il a des rivaux: Mme de Sévigné et Voltaire, mais des rivaux dont il est l'égal.

On remarquera de grands contrastes dans l'orthographe des lettres qui suivent : nous devons au lecteur quelques mots d'explication à ce sujet. — La Commission chargée de diriger la publication de la correspondance de Henri IV n'a pas cru devoir conserver son orthographe, se fondant sur les incorrections de toutes sortes dont elle fourmille pour nous, postérité. En reproduisant littéralement les lettres autographes, elle aurait presque cru manquer au respect dû à la mémoire du grand roi, et compromettre l'honneur du monument qu'elle lui élevait. Aussi, sans se demander si, en l'absence de toutes règles formulées, l'usage ne laissait pas pleine carrière à la liberté individuelle, elle a prétendu réformer, de son autorité privée, par une révision

postérieure de deux siècles, l'orthographe d'un roi qui n'était écrivain que par accident. Comprenant toutefois qu'on ne pouvait la modifier complétement sans tomber dans un ridicule anachronisme, elle a imaginé de prendre un moyen terme en adoptant pour type celle que suivaient les protes de Vascosan, l'imprimeur du temps qui passait pour le plus correct. Afin d'atténuer l'infidélité d'une pareille transcription, M. Berger de Xivrey, l'éditeur, qui n'avait qu'à se conformer aux décisions de la Commission, a donné à la fin de chaque volume, comme spécimens, quelques fac-simile des lettres les plus remarquables.

Nous sommes, nous l'avouons, d'une opinion diamétralement contraire à celle de la Commission. Nous ne nous reconnaissons, dans aucun cas, sous aucun prétexte, le droit de porter atteinte à l'intégrité d'un document historique.

Nous n'avions point à notre disposition, par malheur, tous les originaux des lettres que nous citons, mais nous avons servilement reproduit tous ceux que nous avons pu consulter. Non-seulement nous avons mis à profit les fac-simile publiés par M. Berger de Xivrey, mais nous avons encore pu prendre copie des lettres à Mme de Gramont, à Mme de Verneuil et à Gabrielle d'Estrées dont les manuscrits autographes sont conservés soit à la Bibliothèque de l'Arsenal, soit à la Bibliothèque impériale. Quant aux textes pour lesquels tout moyen de contrôle nous manquait, force nous a bien été de les accepter tels que nous les offrait l'édition des *Lettres Missives*. Nous sommes convaincu, d'ailleurs, que le lecteur approuvera notre scrupule et qu'il s'estimera amplement dédommagé de la peine que lui donnera, à première vue, cette orthographe capricieuse, par la satisfaction de posséder, dans une transcription parfaitement fidèle, le texte des lettres de Henri IV.

A MONSIEUR DE SAINT-GENYÈS[1].

Monsr de St-Genyès[2], Toutes vos lettres me sont par-

1. D'après le texte donné par l'édition des *Lettres Missives*.— 2. Armand de Gontaut, seigneur de Saint-Geniès, de la Capelle et d'Andaux, baron de Badefol, etc., fils aîné de Jean de

venues presentement, non les pouldres. La trefve seroit auculnement mon faict en un aultre temps, comme desja vous l'ay dict; toutesfois, puisqu'on s'est laissé equipper en ceste façon, je ne la veux rompre, mais en veux-je profiter pour preparer la guerre. J'attends de bonnes nouvelles d'Esprit. Les s^rs de Rambouillet et de Pontcarré [sont repartis] auxquels j'ay donné des mémoires. Je ne me puis respondre de ma fermeté future; si sçay-je[1] que je ne desvoyerai asture[2] de mon desseing. Si l'evesnement me bat, je ne m'en prendray à aultre qu'à moy et à ma fortune. Qui ayme le repos soubs la cuirasse, il ne luy appartient poinct de se mêler à l'eschole de la guerre; A Dieu, Monsr de Sainct-Genyès; c'est

Vostre très affectionné maistre et parfaict amy à jamais.

HENRY.

(Janvier 1580.)

A MONS^r DE SAINCT-GENYÈS[3].

Monsr de Sayngenyes J'ay approuvé ce party que vous aves prys sur les poudres et vous donne charge d'antandre ce porteur, mandes moy des nouvelles et ce que vous en

Gontaut, seigneur de Saint-Geniès, etc., et de Françoise d'Andaux. Sénéchal de Béarn, en 1564, chevalier de l'ordre du Roi, etc., il était, à cette époque, gouverneur et lieutenant général du roi de Navarre en ses pays souverains. « C'étoit, dit Duplessis-Mornay (*Mémoires*, t. I, p. 183), un gentilhomme de grande qualité, vertu et expérience. » — 1. Je sais pourtant.... — 2. Que je ne dévierai à cette heure, à présent. Cette phrase rappelle une autre phrase, très-remarquable de Henri IV, que nous trouvons dans une lettre postérieure adressée au même officier : «.... Par patience et cheminer droict, je vaincs les enfans de ce siècle. » — 3. D'après le fac-simile de l'original autographe conservé aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

pensés. Je nay receu votre depesche des sys myl escus. Il fault quelle ayt este pryse par les chemyns, mays jay seu les pyleryes et butyns que font les soldats. Vyve Dieu, donnés y ordre, vous men repondés sur lamytié que je vous porte, et quil ne paroysse que le mettre nest en sa mayson. Monsr de Saynt Genyés quy sen prend à mon peuple sen prend a moy. Adieu. Aymes toujours

Vre très afectyonné mestre et parfet amy.

[Fin de février 1580.] HENRY.

A MONSIEUR DE BATZ[1], GOUVERNEUR DE LA VILLE D'EAUSE EN ARMAGNAC[2].

Monsieur de Batz, ils m'ont entouré comme la beste, et croyent qu'on me prend aux filets. Moy, je leur veulx passer à travers, ou dessus le ventre. J'ay éleu mes bons, et mon faulcheur[3] en est. Grand damné, je te veulx bien garder le secret de ton cotillon d'Auch à ma cosine[4], mais que mon faulcheur ne me faille[5] en si bonne partie, et ne s'aille amuser à la paille, quand je l'attends sur le pré.

Escript à Hagetmau, ce matin à dix heures,

HENRY.

(Mars 1586).

1. D'après le texte donné par l'édition des *Lettres Missives*. — 2. Manaud de Batz, seigneur de Sainte-Christie et de Batz. Cette dernière seigneurie était au pays de Chalosse. Ce gentilhomme, un des familiers du jeune roi de Navarre, et qui tient une place des plus honorables dans sa correspondance, a laissé, du reste, fort peu de traces dans l'histoire. — 3. Le roi de Navarre paraît avoir donné ce surnom de *Faucheur* à M. de Batz, depuis le jour où ce seigneur fit des prodiges de valeur à ses côtés, lors de la prise de la ville d'Eause. — 4. Mme de Batz. Elle descendait des anciens ducs de Gascogne. C'est là sans doute la raison du titre de cousine que lui donne le roi. — 5. Me manque.

AU MÊME[1].

Mon faulcheur, Mets des aisles à ta meilleure beste; j'ay dict à Montespan de crever la sienne. Pourquoy? tu le sçauras de moy à Nerac; hastes, cours, viens, vole, c'est l'ordre de ton maistre, et la prière de ton amy,

(12 mars 1586.)

HENRY.

A MADAME DE GRAMONT[2].

Il vyent d'arryver un de vos laquès quy a esté prysonyer dys jours au Brouage. Lon luy a retenu vre[3] lettre et[4] de ma seur. Toutesfoys, craygnant la fasson don St. Luc[5] cest asseuré que je man resantyroys, il me les ranvoye par un des syens qui ne doyt arryver que ce soyr. Le veseau[6] ou estoyt venu ce porteur part dans une ure[7], quy[8] me le fayt ranvoyer, ayant retenu Espryt[9] pour des resons[10] don vous oyrres[11] bien tost parler. J'eus hyer des nouvelles dAle-

1. D'après le texte donné par l'édition des *Lettres Missives*. 2 D'après l'original autographe conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. Diane d'Audouins, dite la *belle Corisande* ou *Corisandre* vicomtesse de Louvigny et dame de Lescun, était fille unique de Paul d'Audouins, vicomte de Louvigny, et de Marguerite de Cauna. Elle épousa, en 1567, Philibert de Gramont, comte de Guiche, gouverneur de Bayonne et sénéchal de Béarn, qui fut tué, en 1580, au siége de La Fère, laissant deux enfants, une fille et un fils. Celui-ci fut père du célèbre chevalier de Gramont. — 3. Votre. — 4. Sous-entendu : celle. — 5. Mignon et général de Henri III, alors en guerre avec le roi de Navarre. — 6. Vaisseau. — 7. Heure. — 8. Ce qui. — 9. Sans doute un des émissaires que s'envoyaient le roi et Mme de Gramont. — 10. Raisons. — 11. Entendrez.

magne; nre[1] armée sera le dernyer de juylet a l'ancyen calcul[2] à la place montre[3], quy est en France. La charge de cheval de blé an Champagne et Bourgongne vaut synquante lyvres, à Parys trante. Cest pytié de voyr comme le peuple meurt de fayn. Sy avés besoyn dun cheval de coche, il y an a un dans ma troupe tout comme les vres[4], fort beau. J'arryvys arsoyr[5] de Maran[6], où J'etoys allé pour pourvoir à la guarde d'yceluy. Ha! que je vous y souhété, c'est le lyeu le plus selon vre humeur que Jaye jamais veu. Pour ce ceul respect[7], suys-je après à l'eschanger. C'est une ille renfermée de mares boquageus, où, de cent en san pas, il y a des canaus pour aller charcher[8] le boys par beteau, l'eau clere peu courante; les canaus de toutes largeurs, des bateaus de toutes grandeurs. Parmy ces desers, mylle jardyns où l'on ne va que par betau. Lysle a deus lyeues de tour. Aynsyn[9] anvyronée, passe une ryvyere par le piet du chasteau, au mylyeu du bourc quy est aussy logeable que Pau. Peu de mesons[10] quy n'antre de sa porte dans son petyt bateau. Ceste ryvyere setant an deus bras quy portent non seulement grant bateaus, mès les navyre de synquante tonneaus y vyenent. Il n'y a que deus lyeues jusques à la mer. Certes, ces un canal, non une ryvyere. Contremont vont les grans bateaus jusques à Nyort, où il y a douse lyeues. Ynfynys moulyns e meteryes ynsulées[11]; tant de sorte d'oyseaus quy chantent, de toute sorte de ceus

1. Notre. — 2. On sait que le calendrier Grégorien ne fut adopté en France que sous Henri III. — 3. Nous ignorons le sens de cette expression sur laquelle l'édition des *Lettres Missives* ne donne aucune explication. Cela signifie sans doute à l'endroit où se fera la montre (revue) des troupes réunies. — 4. Vôtres. — 5. Hier soir. — 6. Petite ville de l'Aunis, située au milieu de marais salants, près de la Sèvre-Niortaise (département de la Charente-Inférieure). — 7. Par cette seule raison, je m'occupe de l'obtenir par échange. — 8. Chercher ou charger. — 9. Ainsi. — 10. Maisons. — 11. Métairies formant des îles. Les Romains appelaient *insula* un groupe de maisons bordé de rues.

de mer, je vous an envoye des plumes. De poyson[1], c'est une monstruosyté que la cantité, la grandeur et les prys; une grande carpe, troys sous, et sync un brochet. C'est un lyeu de grant trafyc, et tout par bateaus, la terre tres plène de blés et très beaus. L'on y peut estre plesamment an pays[2] e suremant en guerre, l'on s'y peut rejouyr avec ce que l'on ayme, et playndre un absance. Ha! qu'yl y fet bon chanter! Je pars jeudy pour aler à Pons, où je seray plus pres de vous; mès je n'y feray guères de séjour. Je croys que mes autres laquès sont mors; il n'an est revenu nul. Mon ame, tenes moy en vre bonne grace, croyés ma fidélyté estre blanche et hors de tache, il n'an fut jamays sa pareille. Sy cela vous aporte du contantemant, vyvés heureuse. Vre esclave vous adore vyolamant. Je te bese, mon cœur, un mylyon[3] de foys les mayns. Ce xvij juyn.

(1586.)

A MADAME DE GRAMONT[4].

Dieu cest[5] quel regret ce mest de partyr d'ycy sans vous aler beser les mayns; certes, mon cœur, Jan suys au grabat[6]. Vous treuverés estrange (et dyrés que je ne me suys poynt trompé) ce que Lycerace[7] vous dyra. Le dyable[8] est deschené. Je suys à playndre, et est merveylles que je ne sucombe sous le fays. Sy je nestoys huguenot, je me ferois turc. Ha! les vyolantes espreuves par où l'on sonde ma servelle! Je ne puys fayllyr destre bien tost, ou fou, ou abyle[9] homme. Ceste anée sera ma pyerre de touche, cest un

1. Poisson. — 2. Paix. — 3. Et non un millier, comme écrit M. Berger de Xivrey. — 4. D'après l'original autographe conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. — 5. Sait. — 6. C'est-à-dire. — 7. Un des émissaires du roi de Navarre ou de Mme de Gramont. — 8. Sa première femme, Marguerite de Valois, dont la conduite l'avait brouillé avec la cour de France et lui suscitait mille embarras dans sa propre cour. — 9. Habile.

mal bien doloreus[1] que le domestyque. Toutes les jeynes[2] que peut recevoyr un espryt sont sans cesse exercées sur le myen. Je dys toutes ansamble. Plegnés moy, mon âme, et ny portes poynt vre[3] espece de tormant. Cest celuy que J'apréhande le plus. Je pars vandredy, et voys[4] à Cleyrac. Je retiendré vre précepte, de me tayre. Croyés que ryen qu'un manquemant damytyé ne me peut fayre changer la résolutyon que jay destre eternellemant à vous, non tousjours esclave, mays ouy bien forcere[5]; mon tout, ayme-moy[6]. Vre bonne grâce est l'apuy de mon espryt, au choc des aflyctyons. Ne me refusés ce soutyen. Bonsoyr, mon âme; Je te bese les piets un myllyon de foys.

De Nerac, ce viij mars, à mynuyt.

(1588.)

A MADAME DE GRAMONT[7].

Pour achever de me peyndre, il m'est arryvé l'un des plus extremes malleurs que je pouvoys creyndre, quy est la mort subyte de M. le Prynce[8]. Je le playns comme ce quy[9] me devoyt estre, non comme ce qu'yl m'estoyt. Je suys asteure la seulle bute ou vysent toutes les perfydyes de la messe[10]. Ils le l'ont anpoysonné, les treîtres! Sy est-ce que

1. Douloureux. — 2. Gênes, que l'éditeur des *Lettres Missives* écrit géhennes. — 3. Pour : votre. — 4. Vais. — 5. M. Berger de Xivrey lit : fort serf. Il nous semble que le sens veut : forçat. — 6. Et non : Aimez-moi, comme écrit l'éditeur de *Lettres Missives*. — 7. D'après l'original autographe conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. — 8. Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, né en 1522, chef du parti protestant. Il avait grandement contribué à la victoire de Coutras, mais y avait été fait prisonnier par Saint-Luc, le général de Henri III. — 9. Pour : ce qu'il. — 10. Des catholiques; le roi de Navarre était désormais l'unique chef des huguenots.

Dieu demeurera le mettre[1], et moy par sa grâce l'excéculeur. Ce povre prynce (non de cœur) jeudy, ayant couru la bague, soupa ce portant bien, à mynuyt luy prynt un vomyssemant, très vyolant, quy luy dura jusques au matyn. Tout le vendredy il demera[2] au lyt. Le soyr il soupa[3], et ayant bien dormy, il ce leva le samedy matyn, dysne debout et puys joua aus eches[4], il ce leva de sa chere[5], ce met à promener par sa chambre, devysant avec l'un et l'autre. Tout d'un coup il dyt : Baillés moi[6] ma chere, je sans une grande foiblesse. Il n'y fut assys qu'yl perdyt la parole, et soudeyn après il randyt l'âme asys[7]. Les merques[8] de poyson sortyrent soudain. Il n'est pas croyable l'estonemant que cela a porté an ce pays là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoyr en dylygence. Je me voys an chemyn d'avoyr bien de la peyne. Pryes Dieu hardyment pour moy. Sy j'an eschape il faudra bien que ce soyt luy quy m'ayt guardé. Jusques au tombeau, dont je suys peut estre plus pres que je ne pance, Je vous demeureray fidelle exclave. Bonsoyr, mon âme; je vous bese un mylyon de foys les mayns.

[10 mars 1588.]

A MADAME DE GRAMONT[9].

Mon ame, je vous escrys de Bloys, où il y a sync moys que l'on me condamnoyt érétique et indygne de succéder à

1. Maître. — 2. Demeura. — 3. Et non dîna, comme écrit M. Berger de Xivrey. — 4. Echecs. — 5. Donnez-moi ma chaire, et non ma *chaise*, comme écrit l'éditeur des *Lettres Missives*. — 6. Donnez-moi. — 7. Assis. — 8. Marques. — 9. L'original de cette lettre a cela de curieux, que la comtesse a écrit dans les interlignes un commentaire de sa façon, qui date sans doute du temps où elle avait rompu avec le roi. Pour distinguer ce piquant commentaire des autres notes, nous le donnons en lettres italiques.

la courone[1], et Jan suys asteure[2] le pryncypal pylyer. Voyés les euvres de Dieu avers[3] seus quy ce sont tousjours fiés an luy. Car y avoit yl rien quy eut tant daparance de force qu'un arrest des Estats? Cepandant Jan apeloys devant Celuy quy peut tout[4], quy a reveu le procès, a cassé les arrets des hommes, ma remys an mon droyt, et croys que ce sera au dépans de mes enemys[5]. Ceus quy ce fyent en Dieu et le servent ne sont jamays confus[6]. Je me porte tres-bien, Dieu mercy, vous jurant avec véryté que je n'ayme ny honore ryen au monde comme vous[7], et vous guarderé[8] fidélité[9] jusques au tombeau. Je man voy[10] à Boyjancy, où je croys que vous oyrrés bien tost parler de moy[11]. Je foys estat de fayre venyr ma seur bien tost. Résolvés-vous de venyr avec elle[12]. Le Roy[13] m'a parlé de la Dame d'Auvergne[14]; je croys que je luy feré fayre un mauves saut[15].

1. Allusion aux États de Blois, tenus par Henri III en décembre 1588. — A la date de cette lettre, le roi de Navarre venait de joindre le roi de France pour l'aider à réduire la Ligue, et les deux princes alliés marchaient sur Paris. — 2. A cette heure. — 3. Pour : envers. — 4. *Ainsi font bien d'autres.* — 5. *Tant mieus pour vous.* — 6. *Voilà pourquoi vous y devriez songer.* — 7. *Il n'y a rien qui n'y paresse.* —8. Mme de Gramont a fait précéder le mot de la particule « *ne* » et suivre la phrase ainsi modifiée, de cette remarque ironique : « *Je le croy.* » — 9. Mme de Gramont a écrit devant ce mot la particule négative : *in.* — 10. Je m'en vais. — 11. *Je n'en doute point, d'une ou d'autre fason.* — 12. *Ce sera lhors que vous m'aurés doné la mayson que vous m'avés promise près de Paris, que je songerai d'en aller prandre la potesion et de vous en dire le grant mersis.* — 13. Henri III. — 14. Marguerite, la sœur de Henri III, et la femme du roi de Navarre, que celui-ci avait forcée de s'enfermer au château d'Usson, en Auvergne. — 15. Allusion sans doute à la hauteur des murailles de ce château, bâti sur une montagne, et qui passait pour imprenable. On ne peut s'expliquer ces violents sentiments de haine si étrangers d'habitude au cœur de Henri IV, qu'en se rappelant les soucis et les embarras de toute sorte que lui avaient attirés depuis seize ans son funeste mariage et la scandaleuse conduite de Marguerite (Voy. aussi plus haut une précédente lettre à Mme de Gramont, p. 114).

Bon Jour, mon cœur, je te bese un mylyon de foys.

Ce XVIIIe may [1589].

Celuy quy est lyé avec vous d'un lyen indysoluble.

A MADAME DE LA ROCHE-GUYON[1].

Ma maistresse, Je vous escris ce mot le jour de la veille d'une bataille. L'yssue en est en la main de Dieu, qui en a desjà ordonné ce qui en doibt advenir, et ce qu'il congnoist estre expédient[2] pour sa gloire et pour le salut de mon peuple. Si je la perds, vous ne me verrés jamais, car je

1. Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, fille d'Antoine, sire de Pons, comte de Marennes et de Marie de Montchenu, dame de Guercheville, était veuve, quand Henri IV la connut, de Henri de Silly, comte de la Roche-Guyon, mort en 1586. Après avoir brillé à la cour de Henri III, elle s'était retirée dans ses terres en Normandie, où le roi l'avait vue l'hiver précédent. Il en était devenu éperdument amoureux, jusqu'à lui proposer de l'épouser, mais Mme de la Roche-Guyon mit à lui résister une telle persévérance qu'il finit par renoncer à ses poursuites, et ne garda pour elle qu'une estime profonde. Plus tard, quand elle consentit à se remarier, il appuya auprès d'elle les prétentions de Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, comte de Beaumont, chevalier des Ordres, qui mourut gouverneur de Paris, en 1620. La marquise de Guercheville contracta ce second mariage le 17 février 1594. Henri IV lui avait dit que puisqu'elle était réellement « *dame d'honneur,* » il voulait qu'elle *le fût* auprès de la reine sa femme. Elle alla, en cette qualité, recevoir à Marseille Marie de Médicis, lors de son arrivée en France. Une note de la dernière édition du journal de l'Estoile donne à tort cette lettre comme adressée à Gabrielle d'Estrées, que le roi ne connaissait pas encore. A défaut de l'original, nous avons dû suivre le texte de l'Etoile, dont l'orthographe est bien celle d'un contemporain, mais ne reproduit certainement pas celle de la lettre autographe. — 2. Utile, avantageux.

ne suis pas homme qui fuye ou qui reculle. Bien vous puis-je asseurer que, si j'y meurs, ma penultiesme pensée sera à vous, et ma dernière sera à Dieu, auquel je vous recommande et moy aussy.

Ce dernier aoust [1590].

De la main de celuy qui baise les vostres et qui est vostre serviteur[1].

A GABRIELLE D'ESTRÉES[2].

Ah! que je fus affligé arsoir[3], quand je ne treuvay plus le subject qui me faisoit treuver le veiller si doulx! mille sortes de délices se représentoyent devant moy, tant de singulières raretez! Bref, j'estois plus enchanté que ce magicien qui vous a fait treuver vostre cassette. Certes, belles amours, vous estes admirable; mais pourquoy vous loué-je? Ceste gloire vous a rendu infidelle jusques icy, et

1. L'Estoile ajoute : « Ce mot de lettre fut porté à Mme de La Rocheguion à La Rocheguion par un grand laquais basque que le roi y envoia exprès, Sa Majesté estant résolue de donner le lendemain la bataille au prince de Parme, lequel lui ayant fait lever le siége de devant Paris, qui estoit ce qu'il voulut faire, n'en tint austrement compte, et s'en moqua, etc. » — Il faut tout dire : Ce billet, d'un ton si élevé et si respectueux, est en singulière contradiction avec un autre en date du 18 mai 1590, que donne le recueil publié par le prince Galitzin, et qui n'est qu'une sorte de sommation, impérieuse jusqu'à l'impertinence, d'avoir à se rendre à son amour. On a besoin, pour l'excuser, de se rappeler que l'impatient jeune prince n'était pas accoutumé à rencontrer une résistance si obstinée. — 2. Gabrielle d'Estrées, fille d'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, née vers 1565, morte en 1598. Henri IV l'avait vue pour la première fois au château de Cœuvres, en novembre 1590. On l'avait mariée l'année suivante à Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt. Ce mariage, qui n'avait d'autre objet que de couvrir les amours du roi, fut cassé en 1594. — 3. Pour : hier soir.

la cognoissance de ma passion. Que la vérité de ces belles parolles proférées avec tant de doulceur sur le pied de vostre lict, mardy la nuict fermante, m'oste toutes ces vieilles et invétérées opinions[1] ! Je remerque le lieu et le temps pour vous monstrer combien je les ay gravées en ma mémoire, et pour vous en rafreschir le souvenir. Je monte à cheval pour aller coucher à Meulan. Je ne sçay encores si j'iray à Mante, bien que la voisine en soit partie. Demain je vous en manderay la certitude. Pour fin, je vous diray que le desplaisir de vous laisser m'a saisy tellement le cœur que j'en ay cuidé[2] mourir toute ceste nuit et me treuve encores bien mal; qui[3] me fait achever plus tost que je ne désirerois ceste lettre en vous baisant un million de fois les mains. Ce xve avril [1593].

A GABRIELLE D'ESTRÉES[4].

Ma maistresse, je suis arrivé à trois heures en ce lieu, n'y ayant apprins nulles nouvelles de celluy que je venois chercher. Givry est allé pour en apprendre. L'on ne parle icy que de ceste beauté nouvelle. Ma présence estoit fort necessaire en ce lieu. Je m'en vais disner puis dormir; mais je vous paye premier ce tribut, car vous marchés la première en toutes mes passions. Certes, mes cheres amours, vous debvés plus tost craindre que je vous aime trop que trop peu. Ceste faulte vous est agréable, et à moy aussy puisqu'elle le vous est. Voilà comme je me transforme en toutes vos volontéz. N'est-ce pas pour estre aimé? Aussy croys-je que vous le faictes; et l'ame contente de ce costé là, je finy en vous baisant un million de fois les mains.

Ce xij^e juillet [1593], à St. Denys.

1. Ses soupçons au sujet de la fidélité de Gabrielle. — 2. Pensé, cru. — 3. Pour : ce qui. — 4. D'après le texte donné par l'édition des *Lettres Missives*.

A GABRIELLE D'ESTRÉES[1].

J'arrivay arsoir[2] de bonne heure et feus importuné de Dieu gards[3] jusques à mon coucher. Nous croyons la trefve et qu'elle se doibt conclurre ce jourd'huy : pour moy, je suys à l'endroict des Ligueurs de l'ordre de St Thomas[4]. Je commence ce matin à parler aux Evesques[5], oultre ceux que vous manday[6] hier. Pour escorte, je vous envoye cinquante harquebûziers qui valent bien des cuirasses. L'esperance que j'ay de vous voir demain retient ma main de vous faire plus long discours. Ce sera dimanche que je fairay[7] le sault périlleux[8]. A l'heure que je vous escrys, j'ay cent importuns sur les espaules qui me fairont haïr St-Denys comme vous faites Mante. Bonjour, mon cœur; venés demain de bonne heure, car il me semble desjà qu'il y a un an que je ne vous ay veue. Je baise un million de fois les belles mains de mon ange et la bouche de ma chère Maistresse,

Ce xxiiije juillet.

[1593.]

A GABRIELLE D'ESTRÉES[9].

Il n'y a ryen quy me contynue plus mes soupsons[10], ny quy

1. D'après le texte donné par les *Lettres Missives*. — 2. Hier soir. — 3. Cris de : Dieu vous garde ! — 4. C'est-à-dire fort incrédule. — 5. Qui avaient entrepris sa conversion au catholicisme. — 6. Envoyai. — 7. *Sic*. — 8. Voilà le mot célèbre que la tradition fait à tort prononcer de vive voix à Henri IV, mais qui, d'ailleurs, s'accorde parfaitement avec cet autre mot non moins fameux : *Paris vaut bien une messe*. — 9. D'après l'original conservé à la Bibliothèque impériale. — 10. Soupçons.

me les puysse plus ocmanter[1] que la fasson dont vous procedés an mon endroyt. Puysquyl vous playt me commander de les bannyr du tout, je le veux; mays vous ne trouveres mauves[2] qu'à cœur ouvert je vous an dyse les moyens, puysque quelques ataques que je vous an aye données assez descouvertemant, vous aves fayt samblant de ne les poynt antandre; ainsyn leje[3] jugé par les reponces, c'est pourquoy hyer je commansoys ma lettre par : Yl n'y a pyre sourt que quy ne veut ouyr. Je protesteré, (pour commancemant), devant vous, ma chere mettresse, que ce que jalgueré[4] les ofanses que j'ay receues n'est pour an avoyr nul reste degreur dans lame, me santant trop satysfayt de la peyne qu'avez prins de man contanter, mays seullemant pour vous montrer mes justes ocasyon de soubson. Vous sçaves combien j'arryvé ofancé an vre[5] presance du voyage de mon conpediteur[6]. La force que vos yeux urent[7] sur moy vous sauva la moytyé de mes playntes, vous me satisfytes de bouche, non de cœur, comme yl y parut, mays sy jusse ceu ce que jay aprys, depuys estre à St-Denys[8], du dyt voyage, Je ne vous usse veue et eusse rompu tout à plat. Je brulleroys plus tost ma mayn quelle lescryvyt, et couperoys plus tost ma langue[9] quelle le dyt jamays[10] qu'à vous. Depuys vous avoyr veue, vous sçavés ce que maves fayt. Tout rasamblé[11], jugés, sy je ne vous an voy poynt banyr la cause, ce que je doys esperer. Que me pouves vous promettre que ce que vous avyés fayt? Quelle foy me pouves vous jurer que celle que vous aves

1. Augmenter. — 2. Trouverez mauvais. — 3. L'ai-je. — 4. J'alléguerai. — 5. Votre. — 6. Le « compétiteur » d'Henri IV auprès de Gabrielle était, comme on sait, Roger de Bellegarde, duc et pair, Grand Ecuyer de France, né en 1563, mort en 1646. Il avait espéré épouser Gabrielle, et s'était vu forcé de renoncer (ostensiblement) à sa maîtresse, lorsqu'il l'eut fait connaître imprudemment au roi. — 7. Eurent. — 8. Su ce que j'ai appris depuis que je suis à Saint-Denys. — 9. Sous entendu : plus tost. — 10. Sous-entendu : à d'autres. — 11. Rassemblé.

faucée deus foys? Il faut donc des efets. Vous vous douttés[1] de mes soubsons et ne vous ofensés poynt des ynfydelytez et perfydyes des autres, l'ynegualyté est trop grande. Vous me mandés que vous me tyendres les prommesses que vous me fytes dernyeremant. Comme le vyeus testamant a esté aboly par la venue de Nre Seigneur, aussy vos promesses l'ont esté par la lettre que vous escryvytes à Compiegne. Yl ne faut plus parler de je feré, yl faut dyre je fais. Résolves vous donc, ma mettresse, de navoir qun[2] servyteur. Yl est an vous de me changer, yl est an vous de moblyger; vous me feryes tort si vous croyez que ryen quy soyt au monde vous[3] puysse servyr avec tant damour que moy. Nul ne peut aussy peu[4] egualer ma fydelyté. Sy j'ay commys quelque yndyscretyon, quelle folye ne fayt commettre la jalousye? Prenes vous an donc à vous. Jamays mettressse ne man avoyt donné; cest pourquoy je ne connoyssoys ryen de si dyscret que moy. Feuille morte[5] a bien fayt connoytre, en crégnant les lygueurs quyl n'estoyt ny amoureux ny à moy. Jay telle anvie de vous voyr que je voudroys, pour l'abrevyatyon de cuatrans[6] de mon eage, le pouvoyr fayre aussy tost que cette lettre, que je finys par vous beser un mylyon de foys les mayns. E bien! vous ne m'estymes pas dygne de vre peynture[7]!

1. Plaignez. — 2. Pour : qu'un. — 3. Ce mot est répété dans le texte. — 4. C'est-à-dire : non plus. — 5. Ce sobriquet désigne Roger de Bellegarde, Grand-Écuyer de France, l'un des plus élégants seigneurs du temps, et a sans doute pour origine la couleur habituelle de son costume. — 6. Quatre ans. — 7. Cette lettre autographe de la main du roi ne porte ni signature ni date. L'éditeur des *Lettres Missives* la place à la fin de 1594.

A GABRIELLE D'ESTRÉES[1].

Je vous escrys mes cheres amours, des piets de vre[2] peynture, que Jadore seulemant pour ce quelle est fayte pour vous, non quelle vous resamble. Jan puys estre juge competant, vous ayant peynte an toute perfectyon dans mon ame, dans mon ame[3] dans mon cœur, dans mes yeus.

A MONSIEUR DE GRILLON[4].

Brave Grillon, Pandes-vous[5] de n'avoyr esté ycy pres de moy lundy dernyer à la plus belle ocasyon quy ce soyt jamès veue et quy peut-estre ce verra jamès. Croyés que je

1. D'après l'original autographe conservé à la Bibliothèque impériale. — Ce billet, sans date, qui, dans le *Recueil des Lettres Missives*, suit immédiatement la lettre précédente, fut sans doute écrit vers le même temps. La demande qui termine celle-ci avait été exaucée par Gabrielle. — 2. Votre. — 3. Cette répétition se trouve dans l'original. — 4. Louis de Berton des Balbes de Crillon, chevalier de Malte, issu d'une famille de Provence originaire du Piémont. Né en 1542, il portait déjà les armes en 1557, sous Henri II. Il devint colonel-général de l'infanterie française et mourut en 1615, à 73 ans. La lettre suivante, dont l'original a été communiqué par la famille de Crillon, est sans apparence un de ceux qui ont donné l'idée du billet fameux que Voltaire a cité, en le défigurant, dans les notes de la *Henriade :* « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort et à travers. » Toutefois, les deux textes offrent de si notables différences, qu'il est permis de croire que Voltaire a eu connaissance d'un autre billet qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. — Nous donnons le texte de cette lettre d'après le fac-simile publié dans les *Lettres Missives*. — 5. *Sic*.

vous y ay byen desyré. Le cardinal[1] nous vynt voyr fort furyeusemant, mès yl san est retourné fort honteusemant. J'espère jeudy prochayn estre dans Amyens, où je ne cé-journeré guères pour aller antreprandre quelque chose, car j'ay mayntenant une des belles armées que l'on sauroyt ymagyner. Yl n'y manque ryen que le brave Grillon, quy cera tous jours le byen veneu et veu[2] de moy. A Dieu.

Ce xxe cetambre, au camp devant Amiens.

[1597.]

A MADAME CATHERINE[3].

Ma chère sœur, Il faut que les desplaisirs talonnent tousjours les contentemens. Vous pouvés penser quel je debvois avoir du succès d'Amiens, et quel regret j'ay dans l'ame de voir le cours de ma bonne fortune arresté par un desbandement général de mon armée, qui, l'argent à la main, n'a sceu estre empesché, tant la légèreté des François est grande! Et l'exemple pernicieux des grands a esté suivye[4]. Je ne me plains de personne, mais je me loue de peu. S'ils disent que je leur ay donné congé, me le debvoient-ils demander? J'avois jeudy au soir cinq mille gentilzhommes; samedy à midy, je n'en ay pas cinq cents. De l'infanterie le desbandement est moindre, bien que très-grand. Le conseil avoit esté bien tenu, les resolutions bien

— 1. Le cardinal Albert qui était venu secourir les Espagnols assiégés dans Amiens par Henri IV. Celui-ci, en annonçant son succès à Elisabeth, ajoutait en parlant du cardinal: « Je m'asseure que vous jugerés comme moy que, s'il est venu en soldat, il s'en est retourné en prestre. » — 2. Et non reçue, comme a lu l'éditeur des *Lettres Missives*. — 3. Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, née en 1558, morte en 1604. Le millésime de cette lettre est indiqué par les détails relatifs au siége d'Amiens. Catherine n'épousa le duc de Bar que deux ans, plus tard, en 1599. — Nous donnons le texte des *Lettres Missives*. — 4. Le mot était alors féminin ou masculin, à volonté.

prinses, les subjects de bien faire très-beaux, les soldats ennemis estonnez, leurs villes effroyées[1]; mais qui, ainsy que Dieu, peut faire quelque chose de rien? Pour avoir la congnoissance de tout ce que dessus plus que nul, et pour y estre plus intéressé en l'honneur et au profict que nul, j'en porte plus de regret. Je monte à cheval et vois faire revue de mes restes, puis prendre resolution de ce que j'auray à faire; de quoy je vous advertiray. Bonjour, ma chère sœur. Ceulx qui n'ont point esté à Amiens doivent estre bien honteux. Jugés que doibvent estre ceulx qui m'y ont laissé. Je vous baise cent mille fois. Ce xxvne septembre [1597].

A MONSIEUR DU PLESSIS[2].

Monsr du Plessis, J'ay ung extresme desplaisir de l'outrage[3] que vous avés receu, auquel je participe et comme Roy et comme vostre amy. Comme le premier, je vous en feray justice, et me la feray aussy; si je ne portois que le second tiltre, vous n'en avés nul de qui l'espée feust plus preste à desguainer que la mienne, ny qui vous portast sa vie plus gaiement que moy; Tenés cela pour constant, qu'en cet effect je vous rendray office de Roy, de Maistre et d'Amy : Et sur ceste vérité, je finis, priant Dieu vous tenir en sa garde. De Fontainebleau, ce viije^e novembre [1597].

1. *Sic.* — 2. De la main du Roi. (Note de l'éditeur des *Lettres Missives* dont nous reproduisons le texte en l'absence de l'original.) Duplessis-Mornay était, comme on sait, le principal confident et le secrétaire de Henri IV, avant qu'il eût abjuré. (Voy. pour plus de détail, même vol., p. 91, la notice que nous lui avons consacrée.) — Tombé en disgrâce, Duplessis-Mornay, s'était depuis plusieurs années retiré de la cour dans son gouvernement de Saumur, quand le roi lui écrivit cet admirable billet. — 3. Duplessis-Mornay avait été insulté et frappé en pleine rue par le marquis de Saint-Phal, jeune gentilhomme du Poitou. (Voy. *Mém. de Duplessis-Mornay*, éd. Auguis, t. VIII.)

Je seray le VIe du prochain[1] à Blois, sans faillir, bien résoleu d'apprendre les passe-pieds[2] de Bretaigne.

A MADAME CATHERINE[3].

Ma chère Sœur, j'ay receu à beaucoup de consolation vostre visite[4] ; j'en ay bien besoin, car mon affliction est aussy incomparable comme l'estoit le subject qui me la donne : les regrets et les plainctes m'accompagneront jusques au tombeau. Cependant, puisque Dieu m'a fait naistre pour ce Royaulme et non pour moy, tous mes sens et mes soings ne seront plus employez qu'à l'advancement et conservation d'iceluy. La racine de mon amour est morte, elle ne rejettera plus ; mais celle de mon amitié sera toujours verte pour vous, ma chère Sœur, que je baise un million de fois. Ce XVe avril 1599, à Fontainebleau.

A MONSIEUR DE ROSNY[5].

Mon amy, autant que je loue vostre zèle à mon service, autant je blasme vostre inconsidération à vous jetter aux pé-

1. Sous-entendu : Mois. — 2. Allusion par métaphore à quelque usage du temps, sans doute à quelque danse locale. — 3. Catherine de Bourbon, duchesse de Bar. (Voy. page précédente, la note 1.) — 4. C'est-à-dire celle de l'envoyé que le duc de Bar avait chargé de porter au roi ses compliments de condoléance sur la mort de Gabrielle d'Estrées ainsi qu'une lettre de la duchesse sa femme. — 5. Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, né en 1560, mort en 1641. Voy. dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, ses Mémoires publiés sous le titre d'*Œconomies Royales*. C'est là que fut d'abord imprimée cette lettre.

rils sans besoins. Cela seroit supportable à un jeune homme qui n'auroit jamais rendu preuve de son courage et qui désireroit commencer sa fortune; mais la vostre estant desjà si advancée, que vous possedés les deux plus importantes et utiles charges du Royaume, vos actions passées vous ayant acquis envers moy toute confiance de valeur, et ayant plusieurs braves hommes dans l'armée où vous commandez maintenant, vous leur deviés commettre ces choses remplies de tant de dangers : Partant advisés à vous mieux mesnager à l'advenir ; car si vous m'estes utille en la charge de l'artillerie, j'ay encor plus besoin de vous en celle des finances. Que si par vanité vous vous les rendiés incompatibles, vous me donneriés sujet de ne vous laisser que la dernière. A Dieu, mon Amy, que j'ayme bien; continués à me bien servir, mais non pas à faire le fol et le simple soldat[1], etc.

A LA REINE[2].

M'amye, J'attendois d'heure à heure vostre lettre; je l'ay baisée en la lisant. Je vous responds en mer où j'ai voulu courre[3] une bordée par le doux temps. Vive Dieu! Vous ne m'auriés rien sceu mander qui me fust plus agréable que la nouvelle du plaisir de lectures qui vous a prins. Plutarque me sourit tousjours d'une fresche nouveauté; l'aimer, c'est m'aimer, car il a esté l'instituteur de mon bas aage. Ma bonne mère à qui je doibs tout, et qui avoit une affection

1. Cette lettre, écrite de la main du roi, ne porte pas de date. Elle figure dans le recueil des *Lettres Missives*, à la date de la mi-octobre 1600. — 2. Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane, François Ier. Née en 1573, morte en 1642. Elle avait épousé Henri IV en 1600. — 3. Courir. D'après le texte donné dans les *Lettres Missives*, l'original appartient à M. Feuillet de Conches.

si grande de veiller à mes bons déportemens[1] et ne vouloir[2] pas, ce disoit-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne feusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a esté comme ma conscience et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honestetez, et maximes excellentes pour ma conduicte et pour le gouvernement des affaires. A Dieu, mon cœur, je vous baise cent mille fois. Ce IIIe septembre [1601], à Calais.

A LA MARQUISE DE VERNEUIL[3].

Si vos effects suivoient vos paroles, je ne serois pas malsatisfait de vous comme je suis. Vos lettres ne parlent qu'affection; vostre procéder envers moy, qu'ingratitude. Il y a cinq ans et plus que vous continués cette façon de vivre, treuvée estrange de tout le monde. Jugés de moy, à qui elle touche tant, ce qu'elle doit estre. Il vous est utile que l'on pense que je vous ayme, et à moy honteux que l'on voye

1. A ma bonne conduite. — 2. Peut-être faut-il lire : voulait. — 3. Henriette de Balsac, fille de François de Balsac, seigneur d'Entragues et de Marie Touchet, l'ancienne maîtresse de Charles IX, devint elle-même la maîtresse de Henri IV peu de temps après la mort de Gabrielle d'Estrées, qu'elle n'égalait pas en beauté, mais qu'elle surpassait en esprit et en coquetterie. Dressée à l'art de la séduction par des parents pervers, elle fit le malheur des dernières années de Henri IV en lui inspirant une passion qui résista aux preuves répétées de la plus audacieuse méchanceté, notamment à la découverte d'une conspiration où cette perfide maîtresse trempa en 1604. C'est sans doute à cette circonstance que se rapporte la lettre suivante. Henriette de Balsac est connue dans l'histoire sous le titre de marquise de Verneuil, qu'elle avait reçu du roi. Elle eut de Henri IV deux enfants : Henri, légitimé de France, duc de Verneuil, et Gabrielle-Angélique, légitimée de France, mariée au duc d'Epernon.

que je souffre que vous ne m'aymiés pas. C'est pourquoy vous m'escrivés, et pourquoy je vous paye de silence. Si vous me voulés traicter comme vous devés, je seray plus à vous que jamais : Si non, guardés cette lettre pour la dernière que vous recevrés jamais de moy, qui vous baise un million de fois les mains[1].

A LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Ce n'est pas paresse quy vous pryve de mes nouvelles, mès la créance que synq anées m'ont comme par force ymprymée, que vous ne m'aymes pas. Vos efets ont durant ce tamps-là esté sy contreres à vos paroles et à vos escrys, et, dysont[3] plus, à l'amour que vous me devyes, qu'anfyn vre yngratytude a acablé ma patyon, quy a plus résysté que n'eut ceu[4] fayre dans tout autre. Vous resouvenant combien de pene Jan ay porté, syl vous reste tant soyt peu d'afectyon, et vous deves an avoyr du regret. Je tyens an une chose de la dyvynyté que je ne demande que la conversyon, non la mort. C'est à vous à parler françoys la-desus ; que jantenderé tous jours fort volontyers, estant ma langue d'yn-clynatyon. Si vous avés le dyable au cors, attendés là[5] ; sy quelque bon demon vous possede, venés à Marcousy, où estant plus pres, les efets san connoytront myeus.

1. La date de cette lettre manque. Dans le recueil des *Lettres Missives*, elle est placée à la mi-avril 1604. Nous avons suivi le texte qu'elle donne : l'original fait partie de la collection de la reine Marie-Amélie. — 2. D'après l'original autographe conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. — 3. Et non *disons*. — 4. Pour qu'elle n'eût su. — 5. C'est-à-dire : Restez là où vous êtes.

MALHERBE.

1555-1628.

Malherbe est le premier écrivain célèbre dont les lettres aient paru immédiatement après sa mort, comme Pasquier est le seul écrivain antérieur qui ait donné au public, de son vivant, sa correspondance rassemblée en recueil.

Malherbe ne songeait guère à la postérité en écrivant à ses parents, à ses amis ou à ses protecteurs. Aussi ne s'y montre-t-il guère préoccupé du côté littéraire, quoiqu'il y ait dans quelques-unes de ses lettres un effort visible pour créer en prose un style analogue à celui qu'il avait créé en poésie. Sa plus importante correspondance se compose uniquement de récits faits, au jour le jour, des événements de tout ordre et de toute importance qui se produisent tant à la cour qu'à la ville.

Adressée au célèbre Peiresc, le généreux protecteur des plus illustres écrivains et savants de la première

1. *Voy.* l'excellente et définitive édition des œuvres complètes de Malherbe donnée par M. Ludovic Lalanne dans la *Collection des grands écrivains de la France* (Hachette, 1863.) Nous avons emprunté au consciencieux et savant éditeur presque toutes les notes qui accompagnent nos citations.

moitié du dix-septième siècle, elle n'a d'autre objet que de lui permettre d'assister du fond de sa province, à tout ce qui mérite quelque attention dans cette chronique contemporaine. On sent quel prix, quel intérêt devaient avoir alors pour un esprit actif et curieux ces longues lettres qui suppléaient seules au défaut de communication fréquentes et rapides ainsi qu'à l'absence de tout papier public, dans un temps où la *Gazette de France*, le premier des journaux, était encore à naître. Aussi Malherbe ne néglige-t-il aucun détail ; ses récits sont d'une exactitude minutieuse, soit qu'il mande à son ami la mort de Henri IV, soit qu'il décrive avec complaisance les magnificences du sacre de la reine, et les obsèques du roi, qui devaient suivre de si près. Nous citons de préférence la première de ces relations, qui complète et rectifie celles que d'autres chroniqueurs nous ont laissées de la même catastrophe. Elle permettra au lecteur d'apprécier de quelle importance est, à titre de document authentique, cette correspondance considérable qui n'embrasse pas moins de vingt années, puisqu'elle va du commencement de février 1608, jusqu'à la fin d'avril 1628, date de la mort du poëte. Il y a tel renseignement précieux qu'on ne trouve que là, sur l'une des époques les moins connues et les plus confuses de notre histoire. Le tour médiocrement littéraire du style, que Malherbe ne soignait que dans les circonstances solennelles, et aussi le peu d'intérêt qui s'attache à l'ingrate période que ces lettres embrassent, les fit très-longtemps négliger comme indignes du grand nom dont elles sont signées ; elles viennent d'être replacées à leur rang par l'excellente et définitive édition qu'en a donnée M. Ludovic Lalanne dans la *Collection des Grands Écrivains de la*

France, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale.

Quoique moins volumineuses, les correspondances de Malherbe tant avec ses amis et parents, Racan surtout, qu'avec ses protecteurs, MM. de Bellegarde et de Termes, et la princesse de Conti, ne laissent pas d'avoir un grand intérêt. Au point de vue littéraire, il n'y a pas, dans notre langue à la même date, un morceau d'éloquence plus parfait que la lettre de consolation qu'il adresse à la princesse de Conti sur la mort prématurée de son fils. C'est à vrai dire une déclamation dans le goût antique, où Malherbe traite avec largeur ces lieux communs qu'il affectionnait, qui tiennent une si grande place dans son œuvre lyrique, et qui sont en effet si favorables à tout grand écrivain, quand il est moins curieux de l'originalité de la pensée que de la noblesse de l'expression. Jamais la langue n'avait déployé tant d'ampleur et de ressources oratoires. Le défaut d'espace nous empêche, par malheur, de citer dans son entier cette lettre qui n'a pas moins de trente grandes pages; et, d'autre part, nous craindrions d'en donner une idée fausse, incomplète, si nous en détachions quelques passages. Nous le regrettons d'autant plus vivement que cette lettre est d'une réelle importance pour l'histoire littéraire, et qu'elle établit d'une façon péremptoire que Malherbe n'est pas seulement le fondateur de notre poésie classique; qu'il est aussi le véritable créateur de la prose du dix-septième siècle. C'est bien de lui que date ce style noble, régulier, pondéré, que Balzac gâtera par ses artifices de rhéteur, mais que bientôt après, Pascal élèvera jusqu'au sublime par l'audace de l'expression, et l'énergique simplicité de la pensée.

Les lettres de Malherbe à Racan font avec ces épîtres d'apparat un curieux contraste, et le montrent tel qu'il était dans l'intimité, tel que Racan lui-même et Tallemant nous l'ont dépeint avec sa rude franchise, ses brusques saillies, sa jactance naïve, son bon sens inflexible et tellement cynique parfois, qu'aucun éditeur n'a osé imprimer certains mots de lui, qui nous ont été conservés par le disciple dans la *Vie* de son maître.

Nous ne pouvions donner un plus curieux spécimen du caractère du poëte, que la lettre adressée à Racan pour le dissuader d'épouser Mme de Termes. La littérature épistolaire n'offre pas un second exemple de cette ironie narquoise et de cette galliardise satyrique. Pour la verte énergie de l'accent et la franche verve du langage, il n'y a que les vers de Mathurin Régnier qui vaillent cette prose de Malherbe.

A MONSIEUR PEIRESC.

A Paris, le mercredi 19e de mai (1610).

Jeudi au soir[1], au retour du couronnement de la Reine, un nommé la Brosse[2], qui a été médecin de M. de Soissons, dit à M. de Vendôme qu'il avertît le Roi que le lendemain il courroit une grande fortune[3]; que s'il en échappoit, il iroit encore jusques à vingt-cinq ans. Cet avis fut donné au Roi par M. de Vendôme; mais il n'en fit que rire, et pensa

1. Le 13 mai 1610, veille de l'assassinat. — 2. Le vieux la Brosse, comme l'appelle l'Estoile (qui rapporte aussi la prédiction), faisait profession d'astrologie. Malherbe dément, dans une lettre postérieure, le bruit qu'il rapporte ici. — 3. Hasard, risque.

qu'il en seroit comme d'une infinité d'autres qu'il avoit reçus sur ce même sujet. Sa réponse fut : « C'est un fou et vous en êtes un autre. » Le lendemain au matin, soit que le Roi pensât à cet avis, ou autrement, il pria Dieu extraordinairement, et même se fit apporter ses Heures dans le lit; de là il s'en alla aux Tuileries selon sa coutume et ouït messe aux Feuillants. Après dîner, il fut quelque temps au cabinet de la Reine, où il fit et dit mille bouffonneries avec Mme de Guise et Mme de la Châtre. Mme de Guise sortit pour s'en aller solliciter un procès, et lui un peu après pour s'en aller à l'Arsenac[1]. Il délibéra longtemps s'il sortiroit, et plusieurs fois dit à la Reine : « Ma mie, irai-je, n'irai-je pas? » Il sortit même deux ou trois fois, et puis tout d'un coup retourna, et disoit à la Reine : « Ma mie, irai-je encore? « et faisoit de nouvelles doutes[2] d'aller ou de demeurer. Enfin il se résolut d'y aller et ayant plusieurs fois baisé la Reine lui dit adieu; et entre autres choses que l'on a remarquées, il lui dit : « Je ne ferai qu'aller et venir, et serai ici tout à cette heure même. » Comme il fut au bas de la montée où sa carrosse[3] l'attendoit, M. de Praslin, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit : « Allez-vous-en, je ne veux personne; allez faire vos affaires. » Ainsi n'ayant autour de lui que quelques gentilshommes et des valets de pied, il monta en carrosse, se mit au fond à la main gauche, et fit mettre M. d'Espernon à la main droite; auprès de lui à la portière étoit[4] M. de Montbazon, M. de la Force; à la portière du côté de M. d'Espernon, étoit M. le maréchal de Laverdin, M. de Créquy[5]; au devant M. le marquis de Mirebeau et Monsieur le Premier[6]. Comme il fut à la Croix-du-Tiroir[7], on lui demanda où il vouloit

1. L'Arsenal, où logeait Sully, convertie de nos jours, comme on sait, en Bibliothèque publique. — 2. Le mot était alors féminin. — 3. Le mot était alors féminin. — 4. *Sic.* — 5. Le récit de l'Estoile ne mentionne pas Créquy. — 6. Le premier écuyer, Charles du Plessy, seigneur de Liancourt. — 7. La Croix du Trahoir, sorte de carrefour situé à l'entrée de la rue de l'Arbre-Sec.

aller; il commanda qu'on allât vers Saint-Innocent[1]. Étant arrivé à la rue de la Ferronnerie, qui est la fin de celle de Saint-Honoré, pour aller à celle de Saint-Denis, devant la Salamandre, il se rencontra une charrette qui obligea la carrosse du Roi à s'approcher plus près des boutiques de quincailleries qui sont du côté de Saint-Innocent et même d'aller un peu plus bellement[2], sans s'arrêter toutefois, combien[3] qu'un qui s'est hâté d'en faire imprimer le discours l'ait écrit de cette façon. Ce fut là qu'un abominable assassin, qui s'était rangé contre la prochaine boutique, qui est celle du *Cœur couronné percé d'une flèche*, se jeta sur le Roi, et lui donna coup sur coup, deux coups de couteau dans le côté gauche: l'un, prenant entre l'aisselle et le tetin, va en montant sans faire autre chose que glisser; l'autre prend contre la cinquième et sixième côte, et en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'il appellent *veineuses*. Le Roi, par malheur et comme pour tenter davantage ce monstre, avoit la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon, et de l'autre s'appuyoit sur M. d'Espernon, auquel il parloit. Il jeta quelque petit cri, et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé : « Qu'est-ce, Sire? » il lui répondit « Ce n'est rien, ce n'est rien » par deux fois; mais la dernière, il le dit si bas qu'on ne le put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé. Tout aussitôt la carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée où il étoit monté en carrosse, qui est celle de la chambre de la Reine, on lui donna du vin. Pensez que quelqu'un étoit déjà couru devant porter cette nouvelle. Le sieur de Cerisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la tête, il fit quelque mouvement des yeux, puis les referma aussitôt sans les plus ouvrir. Il fut porté en haut par M. de Mont-

1. La chapelle et le cimetière des Innocents, situés sur l'emplacement des Halles actuelles. — 2. Il faut sans doute lire : lentement. — 3. Quoique l'auteur d'une relation.

bazon, le comte de Curson en Quercy, et mis sur le lit de son cabinet, et sur les deux heures porté sur le lit de sa chambre, où il fut tout le lendemain et le dimanche, où chacun alloit lui donner de l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la Reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. Tout le monde monta à cheval, les uns allant aux portes, les autres aux places, les autres aux ponts, avec une affection extrême de témoigner sa fidélité. L'on envoya quand et quand[1] deux compagnies des gardes à M. de Sully pour conserver l'Arsenac et la Bastille, s'il en étoit besoin; mais tout cela fut inutile, car jamais il n'y eut autre trouble que celui de la douleur générale qu'apporta ce pitoyable inconvénient. On donna des gardes aux ambassadeurs, et mêmement à celui d'Espagne, que le peuple vouloit tuer à l'heure même, et l'eût fait sans M. de Corbozon qui l'en empêcha; les gardes lui furent levées devant-hier[2]. Le lendemain, le Roi et la Reine allèrent au Parlement, accompagnés de tout ce qu'il y avoit de princes et de grands en cette cour, hormis M. de Vendôme; Madame sa femme y fut, qui contesta le rang avec Mme de Longueville, qui lui demeura. Il s'y passa quelques autres particularités; mais ce ne seroit jamais fait : il suffit de dire que d'un consentement universel, le Roi fut couronné et la Reine déclarée régente. Le jour même, il en fut fait de même à Rouen et à Orléans, et partout généralement il ne se parle que de concorde et d'obéissance. Ce coquin est d'Angoulême, nommé François Ravaillac[3], grand et puissant homme, âgé d'environ trente-cinq ans, la barbe rouge et les cheveux noirs; il est extrêmement résolu et jusques icy n'avoit rien

1. En toute hâte, sur-le-champ. — 2. Avant-hier. — 3. Un premier portrait de l'assassin de Henri IV, qui se trouve dans la lettre précédente, contient en plus les détails suivants : « Il a les yeux gros et fort enfoncés en la tête, les narines fort ouvertes, et, à le prendre tout ensemble, il est extrêmement mal *emminé*. »

dit, sinon que[1] ce matin. On ne dit point ce qu'il a dit[2]. On parle si diversement de lui que je ne sais quasi qu'en écrire. Monsieur d'Aix[3] le fut voir, auquel il répondit de sorte que l'on dit qu'il ne jugeoit pas qu'il fût à propos de le faire trop parler. Il dit qu'il étoit résolu à tout ce qu'on lui voudroit ou qu'on lui voudra faire endurer ; toutefois on lui a dit qu'on alloit écorcher devant lui son père et sa mère, et de fait on les est allé querir, cela lui a un peu attendri le cœur. Il fut trouvé saisi de quelques billets pleins de croix et caractères inconnus. M. de Vitry, qui le garda au commencement, dit qu'il en avoit vu un où au-dessus étoit écrit : *Stances pour empêcher de sentir les douleurs des supplices*. Il dit que de tout autre jour il ne pouvoit courir fortune qu'au vendredi, mais qu'il avoit vu l'occasion trop belle pour la laisser perdre. Son couteau étoit une espèce de baïonnette, qu'il dit avoir prise en un cabaret; le manche en est blanc, il n'a qu'environ deux doigts de dos, le reste est tranchant des deux côtés. Il dit qu'il y a fort longtemps qu'il a cette résolution, et que plusieurs fois il l'a quittée, toutefois qu'elle lui est toujours revenue. Il s'est confessé, à ce qu'il dit, plusieurs fois d'un homicide volontaire, toutefois qu'il n'a jamais désigné à ses confesseurs que ce fût le Roi, d'autant qu'il sait bien qu'en matière de crime de lèse-majesté les confessions se révèlent ; il a nommé entre ses confesseurs un jésuite nommé le P. d'Aubigny. Il a été trois ans feuillant; mais ayant eu quelque vision, qu'il révéla aux religieux, ils le chassèrent de leur couvent. Enquis d'où lui étoit arrivée premièrement cette méchante pensée, il dit que comme il fut en la Conciergerie de cette ville, où il a été longtemps prisonnier (les uns disent à cause d'un vol dont il se purgea; il dit qu'il y étoit pour six mille francs auxquels il étoit condamné) dit[4] qu'étant un soir seul dans

1. Excepté. — 2. Voyez, sur les prétendues révélations de Ravaillac, le tome VI, page 369, des *Mémoires du duc de Luynes*. — 3. Paul Hurault de l'Hospital. — 4. Ces répétitions du même

sa chambre, il vit voler près de sa chandelle un papillon, qu'il jugea plus grand que les autres; que plusieurs fois il le voulut prendre, mais toujours il disparoissoit : cela lui fit croire que c'étoit autre chose qu'un papillon. Après avoir rêvé quelque temps, il se coucha sur la paille; et s'étant endormi, il lui fut avis qu'il voyoit soixante hommes armés de toutes pièces, qui se battoient auprès de lui, et qu'ayant discouru quelque temps là-dessus en lui-même, il jugea que c'étoit un préjugé[1] de guerre, et que le moyen de continuer la paix et le repos étoit de tuer le Roi. Comme on lui remontra que c'étoit au contraire le moyen d'allumer la guerre, il dit qu'il le reconnoissoit bien à cette heure, mais que lors il ne jugeoit pas comme cela. Lorsque le bruit de la mort du Roi fut porté chez M. de Beaulieu[2], il y avoit un nommé Bouchet qui a longtemps demeuré en Flandres, qui dit tout aussitôt qu'il se doutoit bien qui avoit fait le coup, et conta que, depuis environ un an, il y a en ce pays-là dix-huit ou vingt qui font pénitence publique, et tous les mécredis[3] et samedis se battent emmi[4] les rues; le plus méchant d'entre eux s'appelle *le Roi*, et est couronné d'épines. Ce sont tous gens qui, à juger par leurs pénitences, doivent avoir fait des méchancetés exécrables, et qui sont aisés à induire[5] en leur proposant quoi que ce soit pour accourcir leur pénitence, et se soumettant de faire tout ce qui leur est commandé par un confesseur. Il avoit opinion que cela pouvoit venir de quelqu'un de cette manière de gens pour ce qu'il avoit vu depuis quatre jours leur roi en cette ville. Ces gens s'appellent *battus* et lui *le roi des battus*. Ce Bouchet fut tout aussitôt mené reconnoître ce criminel, mais il

mot sont dans le texte. Le lecteur a déjà remarqué sans doute combien la rédaction de cette lettre est négligée et pleine d'incorrections de détail. — 1. Ce mot est ici synonyme de présage. — 2. Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, de Chilly, de Longjumeau, etc., secrétaire d'État sous Henri III et sous Henri IV, mort en 1613. — 3. Pour : mercredis. — 4. Parmi, au milieu de.... — 5. Pousser au crime.

trouva que ce n'étoit pas lui. Les uns disent qu'il a été maître d'école à Tours; les autres à Montpellier; les autres, qu'il a été des gardes de l'Archiduc; les autres, son laquais; aucuns disent qu'il est marié à Bruxelles et qu'il a trois enfants; la plupart ne croyent pas qu'il soit marié, bien tient-on pour certain qu'il a été maître d'école. Il a été pris trois ou quatre autres coquins, l'un pour avoir dit que le fils ne survivroit guère après; l'autre, qu'il y avoit beaucoup de gens qui prioient Dieu pour ce maraud, et qu'il en étoit un, et que, quant à lui, il avait eu autrefois la même imagination. Il a été pris aussi un gentilhomme qui, voyant passer le Roi, dit : « Voilà un beau roi ! » On ne parle que de telles pestes, et cela, grâce à Dieu, est le plus grand trouble que nous ayons, car tout est aussi tranquille ici et par tous les quartiers de deça, que s'il n'étoit point arrivé de changement. L'on prépare les funérailles du Roi; je crois que, vendredi prochain, l'effigie sera mise en public. Cette cérémonie se fera aux Tuileries pour empêcher que tout le monde ne vienne au Louvre, et aussi[1] qu'il sera plus à propos que cela se fasse hors du lieu où est le nouveau roi. Pour cette heure, le corps du Roi est dans une bière de plomb en la chambre qui va des cabinets à la galerie, sur un lit couvert de drap d'or frisé avec une croix de satin blanc; deux archers du hoqueton blanc[2], l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sont au chevet du lit; et, au pied, deux hérauts d'armes avec leurs cottes qui sont celles mêmes qu'ils portoient au couronnement. A la main droite du lit est un autel où l'on dit messe tous les jours, et, des deux côtés du lit, y a toujours des religieux qui prient; le lit est entre les deux croisées qui regardent sur la Seine, les pieds viennent vers la cheminée. Le roi Henri troisième sera enterré quatre ou cinq jours auparavant; il y en avoit qui proposoient de les enter-

1. Sous-entendu : parce. — 2. On distinguait entre elles les compagnies des archers par la couleur de leur casaque ou hoqueton.

rer l'un quand et l'autre[1]; mais la Reine ne l'a pas voulu. Je crois que, cela fait, le Roi fera son entrée. Tous les arcs qu'on avoit dressés[2] demeurent, et en a-t-on seulement[3] ôté les tableaux. Je suis las d'écrire, mais si vous dirai-je[4] encore que M. de Guise[5] a protesté à la Reine qu'il ne permettra plus que M. de Vendôme le précède, et que ce qu'il en a fait autrefois, ç'a été pour le respect du Roi. Ceci me fait ressouvenir d'un des points de la harangue que fit Monsieur le premier président quand la Reine fut déclarée régente, qui est que l'âge et l'expérience du feu Roi, le bien qu'il avoit fait à la France de l'avoir tirée de tant de misères, avoit été cause qu'ils ont passé au Parlement[6] beaucoup de choses contraires au bien du peuple; mais à l'avenir, si on leur en proposoit de semblables, ils supplioient le Roi et la Reine de les excuser s'ils en usoient d'autre façon. On a conseillé à M. de Sully de remettre ses charges; il dit qu'il le veut faire; ses amis l'en pressent, et croit-on qu'il le fera quoique la Reine les lui aye confirmées. Comme M. de Soissons[7] fut venu, il l'alla treuver et l'accompagna au Louvre. J'avois dit qu'il n'y avoit rien de changé, mais si a; et ne fût-ce que cela[8]. L'armée demeure debout jusques à ce que l'on aye vu ce que diront les étrangers.

1. C'est-à-dire en même temps. — 2. Pour l'entrée solennelle dans Paris de la Reine, Marie de Médicis, qui avait été couronnée en grande pompe à Saint-Denis, quelques jours auparavant. — 3. Pour : on en a seulement. — 4. Je vous dirai pourtant. — 5. Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, pair et grand maître de France, fils de Henri Ier, duc de Guise, dit le Balafré, né en 1571, mort en 1640. — 6. C'est-à-dire qu'ils (les magistrats) ont laissé passer, ont sanctionné dans le Parlement. — 7. Charles de Bourbon, comte de Soissons et de Dreux, fils aîné de Louis de Bourbon, premier prince de Condé et de Françoise d'Orléans, sa deuxième femme. Né en 1566, mort en 1612. — 8. C'est-à-dire : il y a pourtant quelque chose de changé, et quand ce ne serait que la retraite de M. de Sully, c'est là un assez grave événement.

A M. DE RACAN[1].

[1627]

Monsieur,

J'ai reçeu vostre lettre du dix-septiesme de ce mois. Elle m'a esté, comme tout ce qui vient de vous, très-chère et très-agréable; mais estans amis au degré que nous le sommes, et vivans ensemble comme nous vivons, je ne sçaurais vous taire le desplaisir que vous me faites de continuer un dessein dont j'ay tant de fois essayé de vous dégouster. Vous aimez une femme qui se mocque de vous[2]. Si vous ne vous en appercevez, vous ne voyez pas ce que verroit le plus aveugle qui soit aux Quinze-Vingts[3]; et, si vous vous en appercevez, je ne crois pas qu'au préjudice de l'écrivain de Vaux, vous prétendiez à vous faire Empereur des Petites-Maisons. Il est malaisé que je n'aye dit devant vous ce que j'ay dit en toutes les bonnes compagnies de la Cour, que je ne trouvois que deux belles choses au monde, les femmes et les roses, et deux bons morceaux, les femmes et les melons. C'est un sentiment que j'ay eu dès ma naissance, et qui, jusques à cette heure, est encore si puissant en mon âme, que je n'y pense jamais que je ne remercie la Nature de les avoir faites, et mon ascendant de m'avoir donné la forte inclination que j'ay à les adorer. Vous pouvez bien penser qu'un homme qui tient ce lan-

1. Honorat de Bueil, marquis de Racan, ami et disciple de Malherbe, comme on sait; né en 1589, mort en 1670. — 2. Racan courtisoit alors la veuve du marquis de Termes, Catherine Chabot de Mirebeau qui se joua en effet de lui, et fit un triste choix pourtant en secondes noces, s'il faut en croire Tallemant des Réaux, qui parle d'elle de la façon la plus irrévérencieuse : « Cette folle, dit-il, épousa ce fou de président Vigné, premier président à Metz, qui est mort lié et gueux. » — 3. L'hôpital des aveugles, fondé par saint Louis.

gage, ne trouve pas mauvais que vous soyez amoureux. Il le faut estre, ou renoncer à tout ce qu'il y a de doux en la vie; mais il le faut estre en lieu où le temps et la peine soient bien employez. On se noie en amour aussi bien qu'en une rivière. Il faut donc sonder le gué de l'un aussi bien que de l'autre, et n'éviter pas moins que le naufrage, la domination de je ne sçay quelles suffisantes, qui veulent faire les rieuses à nos dépens. Celle à qui vous en voulez, est très-belle, très-sage, de très-bonne grâce, et de très-bonne maison. Elle a tout cela, je l'advoue; mais le meilleur y manque. Elle ne vous aime point; et sans cette qualité, tout et rien ne valent pas mieux l'un que l'autre. Vous avez ouï dire qu'avec le temps et la paille les nèfles se meurissent. C'est ce qui vous fait espérer que si vous n'estes aimé à cette heure, vous le pourrez estre quelque jour. Je vous accorde que ce n'est pas une difficulté que vous ne puissiez vaincre; mais accordez-moi aussi que vous aurez bien de la peine à la combattre. En matière de choses futures, l'ouy et le non trouvent des amis, qui parient les uns d'un costé, et les autres de l'autre. En celle-cy, je m'asseure que la pluralité sera pour la négative, et que vous-mesme, tout mal mené que vous estes de vostre passion, si vous avez gagé pour l'affirmative, vous tiendrez vostre argent, sinon pour perdu, au moins pour bien égaré. La persévérance fait des miracles, il est vray; mais ce n'est pas tous jours, ny par tout. S'il y a des exemples de son pouvoir, il y en a de sa foiblesse. Et puis quand un homme auroit de la patience pour toute autre chose, seroit-il pas aussi lasche que la lascheté même, s'il en pouvoit avoir pour le mépris? L'indignation, à mon gré, n'est juste en occasion du monde comme en celle-cy. Quand une femme refuse ce qu'on luy demande, ce n'est pas qu'elle condamne la chose qui luy est demandée, c'est que le demandeur ne luy plaist pas. Je voudrois que vous eussiez entretenu l'homme qui vient du lieu où est vostre prétendue maistresse. Vous auriez appris qu'en un mois qu'il y a esté, il ne s'est

presque passé jour qu'il ne l'ait veüe aux compagnies, parée et adjustée d'une façon qui ne monstroit pas qu'elle eust envie de revenir au logis sans avoir fait un prisonnier. Vous prendrez peut-estre la chose à vostre avantage, et direz qu'elle ne le faisoit que pour se divertir des pensées mélancholiques où la plongeoit vostre éloignement. Je vous en sçay bon gré. Quand on se veut tromper, il ne se faut point tromper à demy. Vous estes en possession de souffrir des rebuts, vous en avez faict l'apprentissage en plusieurs bonnes escholes, il est temps de faire vostre chef-d'œuvre et prendre vos lettres de maistrise. Or sus, prenez-les, soyez duppe et archiduppe si bon vous semble; ce ne sera jamais avec mon approbation. Je vous regarderay faire, comme on regarde un ami se perdre, après qu'on a fait tout ce qu'on a pû pour le sauver. Je ne sçaurois nier que lors que j'estois jeune, je n'aye eu les chaleurs de foye qu'ont les jeunes gens; mais ce n'a jamais esté jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendist la pareille. Quand quelqu'une m'avoit donné dans la veue, je m'en allois à elle. Si elle m'attendoit, à la bonne heure. Si elle se reculoit, je la suivois cinq ou six pas, et quelques fois dix ou douze, selon l'opinion que j'avois de son mérite. Si elle continuoit de fuir, quelque mérite qu'elle eust, je la laissois aller; et tout aussitost, le dépit prenant chez moy la place que l'amour y avoit tenue, ce que j'avois trouvé en elle de plus louable, c'estoit où je trouvois le plus à redire. Son teint, quelque naturel qu'il fûst, me sembloit un masque de blanc et de rouge, ses discours une pure coquetterie; et généralement, avec une haine accommodée à mes sentiment, je démentois tout ce que l'affection s'estoit efforcée de me persuader en sa faveur. Voilà comme j'ai tousjours vécu avec les femmes.

Et maintenant encor en cet âge panchant,
Où mon peu de lumière est si près du couchant,
Quand je verrois Helène, au monde revenüe,

En l'estat glorieux où Paris l'a cognüe,
Faire à toute la terre adorer ses apas,
N'en estant point aimé, je ne l'aimerois pas.
Cette belle Bergère à qui les destinées
Sembloient avoir gardé mes dernières années,
Eut en perfection tous les rares thrésors
Qui parent un esprit, et font aimer un corps;
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes;
Si tost que je la vis, je luy rendis les armes;
Un objet si puissant ébranla ma raison;
Je voulus estre sien, j'entray dans sa prison,
Et de tout mon pouvoir essayay de luy plaire,
Tant que ma servitude espéra du salaire.
Mais comme j'apperceus l'infaillible danger
Où, si je poursuivois, je m'allois engager,
Le soin de mon salut m'osta cette pensée,
J'eus honte de brusler pour une âme glacée,
Et sans me travailler[1] à luy faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.

Vous sçavez trop bien que c'est que de vers, pour ne cognoistre pas que ceux là sont de ma façon. Si vous en goustez la rime, goustez en encore mieux la raison. Il ne faut pas trouver estrange que les femmes, en une affaire où il leur va de l'honneur et de la vie, prennent du temps à se résoudre; et mesmes que, par quelque résistance, elles piquent un desir qui sans doute se relascheroit si, à nostre première semonce, elles se rendoient avec une trop prompte et trop complaisante facilité. Leur retenue fondée sur quelqu'une de ces considérations, est supportable. Mais quand elles nous fuient ou par aversion qu'elles ont de nous, ou pource qu'un autre tient déjà ce que nous poursuivons, c'est là qu'un bon courage se doit roidir et ne continuer pas un voyage où il est bien asseuré qu'il ne feroit que se lasser. Heureux sont ceux qui voient clair en ces ténèbres! Elles sont négligées de la pluspart des hommes,

1. Me donner beaucoup de peine pour.

mais elles ne laissent pas de les faire choir dans de grands précipices. Je prétends en finesse moins qu'homme du monde[1]; mais sans vanité je puis dire que quand je me suis adressé à une femme, il ne m'est jamais arrivé de me tromper en la cognoissance de son humeur. L'espérance seule m'a appellé. Quand elle m'a failly, on n'a point esté en peine de me dire deux fois que je me sois retiré. Croyez-moi, faictes de mesme; et, après tant de mauvaises récoltes, soyez plus diligent à choisir le terroir où vous sémerez. Vous avez aussi bien que moi une certaine nonchalance qui n'est pas propre aux choses de longue haleine. C'est assez que vous ayez esté malheureux en Bretagne, ne le soyez point en Bourgogne. Je vous crie mercy de vous persécuter comme je fais; mais je prens trop de part à vos intérêts pour en user d'autre façon. Ceux qui donnent des conseils indulgens à leurs amis, leur veulent plaire, ceux qui en donnent de libres, ont envie de leur profiter. Dieu vueille que, vous advertissant de ne perdre point vostre temps, je ne perde point le mien. Je vous manderois volontiers des nouvelles pour vous oster le goust de cette aigreur, mais je meurs de sommeil. Le Roy se porte bien et use tousjours des conseils de Monsieur le Cardinal de Richelieu. Cela se voit assez au bon estat où sont les affaires. Si quelqu'un y trouve à redire, qu'il prenne de l'ellébore[2]. A Dieu, Monsieur. Quoyque je vous aye dit, je ne laisseray pas de faire tenir vostre lettre. Ce sera produire un nouveau témoignage de vostre honte, mais vostre volonté soit faite. En récompense vous ferez, s'il vous plaist, la mienne; c'est à dire que vous me conserverez en vos bonnes grâces, et me tiendrez tousjours pour vostre très humble serviteur.

1. C'est-à-dire : j'ai moins de prétentions que personne la finesse. — 2. Plante à laquelle les anciens attribuaient, comme on sait, la propriété de guérir la folie.

FRANÇOIS DE SALES[1].

1567-1622.

Voici l'un des principaux membres de cette famille d'écrivains d'origine étrangère que la France revendique comme des enfants d'adoption. Né en Savoie, il n'en est pas moins tout à fait nôtre par la culture intellectuelle et l'éducation littéraire.

Les lettres de l'aimable évêque de Genève complètent à merveille l'idée qu'on prend de sa nature en lisant l'*Introduction à la Vie dévote* dont elles forment comme un commentaire libre et perpétuel. Partout la même âme, si douce et si vaillante; le même esprit, ingénieux et délicat jusqu'à la subtilité.

Le thème des diverses correspondances de François de Sales est presque unique : ce ne sont guère qu'exhortations à de pieuses pénitentes dont il est le directeur, ou à des Supérieures de communautés religieuses, dont il est le conseiller révéré. Mais tout uniforme qu'est ce

1. Voy. Lettres de François de Sales, t. 8, 9, 10, 11, de l'édition des *Œuvres complètes*, Paris, Blaise, 1833. En l'absence des manuscrits nous ne pouvons que reproduire l'orthographe visiblement modernisée de cette édition. — Voy. aussi dans les *Causeries du Lundi*, t. VI, VIII, et IX, passim, nombre de passages où M. Sainte-Beuve a, selon son habitude, épuisé le sujet.

thême, il n'est jamais monotone; car le fécond écrivain le renouvelle et le varie sans cesse, bien moins par des artifices de style, dont il ne paraît jamais s'inquiéter, que par une *abondance de cœur*, dont il est l'un des plus remarquables exemples qu'il y ait dans notre langue : si l'expression n'existait pas, il faudrait la créer tout exprès pour lui.

Ce qui fait que ce style si plein d'onction, si *suave* (pour emprunter à François de Sales un de ses mots de prédilection), n'a jamais rien de fade, c'est qu'il s'alimente à des sources vives : une imagination riante et fertile, une charité ardente et infatigable. Jamais âme ne fut plus transparente à travers la parole humaine.

M. Sainte-Beuve a merveilleusement défini le caractère le plus saillant de François de Sales comme écrivain : « Il a la verve lyrique, l'hymne amoureux qui s'élance, il a l'ébriété de la vigne mystique et il ne le cache pas.... » « Il *séraphise*, » ajoute-t-il plus loin, en faisant un mot qui peint de la façon la plus expressive et la plus juste la région idéale où vivait cette âme possédée de l'amour divin.

Le mysticisme du saint évêque est d'une douceur infinie mais exempte de toute langueur dangereuse. Sa piété active, énergique, a de fréquents accès d'allégresse vaillante, pareille à celle du soldat qui va au combat, sur de la victoire. « Or, sus, ma chère sœur, haut le cœur ! » répète-t-il souvent à Mme de Chantal.

Si l'on voulait caractériser l'accent de ses lettres à sa pieuse amie, il suffirait de remarquer le retour perpétuel de cette espèce de devise, de cri de ralliement dans la mêlée de la vie : « *Vive Jésus ! vive Marie !* » Ce ne sont qu'extase, hosannah, actions de grâces attendries

à la Providence. « Que le Seigneur est bon, que son joug est aimable ! » Ce vers d'Athalie se trouve déjà littéralement dans la prose de François de Sales. « Quel plaisir d'aimer sans craindre d'excès, » dit-il ailleurs, « car il n'y en a point où on aime Dieu. »

Son imagination heureuse, fertile, amie du ton familier, emprunte les métaphores dont abondent ses lettres, aux objets qui l'entourent, à la vie domestique, à la nature. Ses comparaisons habituelles sont prises des fruits ou des fleurs, des grappes de la vigne, de l'eau des citernes, du miel des ruches. Sans doute ce style figuré ne satisfait pas toujours aux exigences littéraires ; il pèche souvent par la diffusion et l'incohérence. Mais c'est à peine si l'on a le courage de critiquer un écrivain aussi exempt de toute prétention. La lettre que nous citons la première prouve d'ailleurs que François de Sales rencontre parfois un talent de style, un bonheur d'expressions qu'il ne cherche pas. Il y a peu d'exemples dans la langue de métaphores développées avec une aussi ingénieuse finesse, et telle est l'harmonie de l'ensemble qu'on oublie que le détail y est souvent poussée jusqu'à une ténuité bien subtile.

La correspondance de François de Sales et de Mme de Chantal est un des plus précieux monuments de l'esprit chrétien au dix-septième siècle. Elle offre, de plus, un type vraiment unique d'une amitié aussi pure que tendre entre deux âmes que les plus puissantes sympathies prédestinaient en quelque sorte l'une à l'autre. Ces lettres remplissent une grande partie du recueil de la correspondance de François de Sales. Nous avons choisi entre toutes, celle où il s'abandonne avec le plus de verve et de bonheur à cette ima-

gination pittoresque et gracieuse qui est le plus vif attrait de sa manière.

Nous citons encore une lettre non moins remarquable, mais d'un tout autre caractère, adressée à un ami intime, à l'occasion de la mort de Henri IV. L'intérêt du sujet ne le cède pas à la valeur littéraire dans cette page caractéristique qui montre à quel point un sens pratique très-réel et très-profond s'alliait chez François de Sales à l'exaltation mystique. Par la justesse et l'élévation des idées autant que par l'ampleur et la noblesse du style, cette lettre mérite d'être considérée comme classique, eu égard à sa date.

A MADAME DE CHANTAL[1].

La veille du glorieux Saint-Nicolas, 5 décembre 1608.

Ma très chère fille, depuis mon retour de la visite, j'ai eu quelque ressentiment de fièvre catarrheuse. Notre médecin n'a pas voulu m'ordonner d'autre remède que le repos, et je lui ai obéi. Vous savez, ma fille, que c'est aussi le remède que j'ordonne volontiers, que la tranquillité, et que

1. Jeanne-Françoise Fremiot, femme de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, et aïeule de Mme de Sévigné, née en 1572, morte en 1641. Elle travailla avec saint François de Sales à l'établissement de l'ordre de la Visitation, dont elle fonda le premier couvent à Annecy, en Savoie (1610). Clément XI l'a canonisée en 1767. On a publié un recueil de lettres d'elle dès 1660; recueil réimprimé de nos jours, avec addition d'un grand nombre de lettres inédites. (Paris, Blaise, 1822.) Remarquables par un accent d'ardente piété et de suave onction, elles pâlissent pourtant auprès des lettres de son correspondant le plus assidu, l'évêque de Genève.

je défends toujours l'empressement. C'est pourquoi, en ce repos corporel, j'ai pensé au repos spirituel que nos cœurs doivent avoir en la volonté de Dieu, où qu'elle nous porte[1] : mais il ne m'est pas possible d'étendre les considérations qui se doivent faire pour cela, qu'avec un peu de loisir bien franc et net.

Vivons, ma chère fille, vivons, tandis qu'il plaît à Dieu, en cette vallée de misères, avec une entière soumission à sa sainte volonté souveraine. Ah ! que nous sommes redevables à sa bonté, qui nous a fait désirer avec tant de résolution de vivre et mourir en sa dilection ! Sans doute ma fille, nous le désirons, nous y sommes résolus, espérons encore que ce grand Sauveur, *qui nous donne le vouloir, nous donnera aussi la grâce de le parfaire*[2].

Je considérois l'autre jour ce que quelques auteurs disent des alcyons[3], petits oiselets qui pondent sur la rade de la mer. C'est qu'ils font des nids tout ronds et si bien pressés que l'eau de la mer ne peut nullement les pénétrer, et seulement au-dessus il y a un petit trou par lequel ils peuvent respirer et aspirer. Là-dedans ils logent avec leurs petits, afin que, la mer les surprenant, ils puissent nager en assurance, et flotter sur les vagues sans se remplir ni submerger, et l'air qui se prend par le petit trou sert de contre-poids, et balance tellement ces petits pelotons et ces petites barquettes, que jamais elles ne renversent.

O ma fille ! que je souhaite que nos cœurs soient comme cela bien pressés, bien calfeutrés de toutes parts ; afin que, si les tourments et tempêtes du monde les saisissent, elles ne les pénètrent pourtant point, et qu'il n'y ait aucune ou-

1. C'est-à-dire : quelle que soit la direction qu'elle nous imprime. — 2. Qui operatur in vobis et vellet perficere. PHILIP. c. II, v. 13. — 3. L'alcyon est, comme on sait, le nom poétique de l'oiseau qu'on appelle vulgairement *martin-pêcheur*. Il fait son nid sur la mer, vers le solstice d'hiver, dans les jours où la mer est calme, et que, pour cette raison, l'on appelle jours alcyoniens (*Note abrégée de l'édition de* 1833).

verture que du côté du ciel, pour aspirer et respirer à notre Sauveur! Et ce nid, pour qui seroit-il fait, ma chère fille? Pour les petits poussins de celui qui l'a fait pour l'amour de Dieu, pour les affections divines et célestes.

Mais pendant que les alcyons batissent leurs nids, et que leurs petits sont encore tendres pour supporter l'effort des secousses des vagues, hélas! Dieu en a le soin, et leur est pitoyable, empêchant la mer de les enlever et saisir! O Dieu! ma fille, et donc cette souveraine bonté assurera le nid de nos cœurs pour son saint amour, contre tous les assauts du monde où il nous garantira d'être assaillis. Ah! que j'aime ces oiseaux qui sont environnés d'eaux, et ne vivent que de l'air; qui se cachent en mer, et ne voient que le ciel! Ils nagent comme poissons, et chantent comme oiseaux; et ce qui plus me plaît, c'est que l'ancre est jetée du côté d'en haut et non du côté d'en bas, pour les affermir contre les vagues. O ma sœur, ma fille! le doux Jésus veuille nous rendre tels, qu'environnés du monde et de la chair, nous vivions de l'esprit; que, parmi les vanités de la terre, nous visions toujours au ciel; que, vivant avec les hommes, nous le louïons avec les anges, et que l'affermissement de nos espérances soit toujours en haut et au paradis!

O ma fille! il a fallu que mon cœur ait jeté cette pensée sur ce papier, jetant aux pieds du crucifix ses souhaits, afin qu'en tout et partout le saint amour divin soit notre grand amour. Hélas! mais quand sera-ce qu'il nous consumera? Et quand consumera-t-il notre vie, pour nous faire mourir à nous-mêmes et nous faire revivre à notre Sauveur? A lui seul soit à jamais honneur, gloire et bénédiction. Mon Dieu! ma chère fille, qu'est-ce que je vous écris? Je veux dire, à quel propos cela? O ma fille! puisque notre invariable propos et finale et invariable résolution tend incessamment à l'amour de Dieu, jamais les paroles de l'amour de Dieu ne sont hors de propos pour nous. Adieu, ma fille; oui, je dis ma vraie fille en celui duquel le

saint amour me rend obligé, ains[1] tout consacré d'être, vivre, mourir, et revivre à jamais vôtre, et tout vôtre. Vive Jésus! que Jésus vive et Notre-Dame! Amen.

A MONSIEUR DESHAYES[2].

(1610.)

Ah! monsieur mon ami, il est vrai, l'Europe ne pouvoit voir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri IV. Mais qui n'admireroit avec vous l'inconstance, la vanité et la perfidie des grandeurs de ce monde? Ce prince, ayant été si grand en son extraction, si grand en la valeur guerrière, si grand en victoires, si grand en triomphes, si grand en bonheur, si grand en paix, si grand en réputation, si grand en toutes sortes de grandeurs, hé! qui n'eût dit, à proprement parler, que la grandeur était inséparablement liée et collée à sa vie, et que lui ayant juré une inviolable fidélité, elle éclateroit un feu d'applaudissements à tout le monde[3], par son dernier moment qui la termineroit en une glorieuse mort. Non, certes, monsieur, il sembloit bien qu'une si grande vie ne devoit finir que sur les dépouilles du Levant, après une finale ruine et de l'hérésie

1. Ou plutôt.... — 2. Cet ami de François de Sales, était aussi de l'intimité de Henri IV. Il était au nombre des officiers du Louvre. Lors d'un voyage que François de Sales fit à la cour de France, en 1612, pour solliciter l'entier rétablissement de l'exercice public du culte catholique dans le pays de Gex, Henri IV, qui savait quelle étroite amitié les unissait, prit plaisir à embarrasser Deshayes en lui demandant qui il aimait le plus, de lui ou de l'évêque de Genève, et, loin de se fâcher de la réponse ambiguë de son interlocuteur, il lui demanda d'être « reçu en tiers dans leur amitié. » (*Note abrégée de l'édition de* 1833). — 3. *Sic*. Il faut sans doute lire : *en* feu.

et du turcisme. Ces quinze ou dix-huit ans que sa forte complexion et santé, et que tous les vœux de la France et de plusieurs gens de bien hors de France lui promettoient encore de vie vigoureuse, eussent été suffisants pour cela : et voilà qu'une si grande suite de grandeurs aboutit en une mort qui n'a rien de grand que d'avoir été grandement funeste, lamentable, misérable et déplorable ; et celui que l'on eût jugé presque immortel, puisqu'il n'avoit pu mourir parmi tant de hasards, desquels il avoit si longuement fendu la presse pour arriver à l'heureuse paix de laquelle il avoit été jouissant ces dix années dernières, le voilà mort d'un contemptible[1] coup de petit couteau, et par la main d'un jeune homme inconnu, au milieu d'une rue! *Enfants des hommes, jusqu'à quand serez-vous si pesants de cœur? Pourquoi chérissez-vous la vanité? Et pourquoi pourchassez-vous le mensonge*[2]? Tout ce que le monde nous fait voir de grand, ce n'est que fantôme, illusion et mensonge. Qui eût dit, je vous supplie, monsieur mon cher ami, qu'un fleuve d'une vie royale, grossi de l'affluence de tant de rivières d'honneurs, de victoires, de triomphes, et sur les eaux duquel tant de gens étoient embarqués, eût dû périr et s'évanouir de la sorte, laissant sur la grève et à sec tant de navigeants? N'eût-on pas plutôt jugé qu'il devoit aller fondre dans la mort comme dans une mer et un Océan, par plus de triomphes que le Nil n'a d'embouchures? Et néanmoins *les enfants des hommes ont été trompés et déçus en leurs balances*, et leurs présages ont été vains.

Mon Dieu! monsieur, que ne sommes-nous sages par tant d'expériences! Que ne méprisons-nous ce monde, lequel en tout est si frêle et si imbécile[3]? Que ne nous tenons-nous aux pieds de ce roi immortel, qui a triomphé de

1. Méprisable, misérable. — 2. Filii hominum, usquequo gravi corde? Ut qui diligitis vanitatem, et quæritis mendacium? Ps. IV, v. 3. — 3. Faible, dans le sens de l'étymologie latine, *imbecillis*.

la mort par sa mort, et duquel la mort est plus aimable que la vie de tous les rois de la terre? Vous êtes bien heureux, monsieur, de faire ces considérations; mais vous serez très-heureux, si, à la suite d'icelles, vous entrez ès[1] résolutions convenables, exhalant le reste de vos vieux jours comme un encens, par le feu de l'amour unique du roi de l'éternité. L'affection que j'ai à votre chère et belle âme me fait dire cela sans nécessité.

Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roi défunt fut celui par lequel, se rendant enfant de l'Église, il se rendit père de la France; se rendant brebis du grand pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples; et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Ainsi prié-je cette souveraine bonté qu'elle soit pitoyable à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette âme réconciliée à sa gloire, qui en reçut tant en sa grâce après leur réconciliation.

Pour moi, je le confesse, les faveurs de ce grand roi en mon endroit me sembloient infinies, mettant en considération ce que j'étois lorsqu'en l'année 1602 il me fit des semonces d'arrêter en son royaume[2], qui étoient capables d'y retenir, non un pauvre prêtre tel que j'étois, mais un bien grand prélat. Or Dieu disposoit autrement; et j'ai été extrêmement consolé que ce royal courage m'ayant une fois départi sa bienveillance, ait si longuement et gracieusement persévéré à m'en gratifier, comme mille témoignages qu'il en a faits en diverses occasions m'en assurent; et bien que je n'aie jamais reçu de sa bonté que la douceur d'être en ses bonnes grâces, si m'estimé-je[3] extrêmement redevable

1. Dans les. — 2. Des instances de rester dans son royaume. (Voy. la note 2 de la p. 153.) — 3. Pourtant je m'estime.

à continuer mes foibles prières pour son âme et pour le bonheur de sa postérité. Je ne finirois pas assurément de parler d'un prince de tant de mémoire; mais me voici pressé de donner ma lettre. Dieu soit votre tout. Monsieur, je suis en lui votre, etc.

DESCARTES[1].

1596-1650.

La correspondance du plus grand philosophe français du dix-septième siècle diffère entièrement par son caractère de toutes celles du même temps. Il ne faut s'attendre ici à aucune recherche du bel esprit; le ton en est constamment simple, naturel, vraiment philosophique. Mais Descartes est excellent écrivain, et quand il consent à prendre le style familier, il a plus d'agrément de bon aloi que le plus brillant de ses correspondants, Balzac, par exemple, le seul épistolier avec qui Descartes ait été en relations.

C'est à Balzac que sont adressées les lettres où Descartes donne les plus intéressants détails sur son séjour en Hollande. Il paraît avoir beaucoup connu le solitaire de la Charente, car non-seulement il répond dans les termes les plus flatteurs à ses épîtres louangeuses, mais même en écrivant à des tiers, il témoigne pour l'auteur du *Socrate chrétien*, une haute estime, dont il y aurait

Voy. Œuvres complètes de Descartes, édition de M. V. Cousin (tomes VI à X). En l'absence des textes originaux, nous ne pouvons que reproduire l'orthographe visiblement modernisée de cette édition, la seule qui soit complète.

lieu de s'étonner, si l'on ne savait combien l'éloignement et la renommée peuvent faire illusion aux plus fermes esprits sur la valeur réelle d'un homme célèbre.

Ces lettres à Balzac contrastent par un certain tour littéraire, et une vivacité d'imagination inaccoutumée, avec toutes les autres correspondances de Descartes. Il semble vouloir se mettre au ton de son correspondant, et il répond à la description que lui fait celui-ci de son « ermitage, » par un éloge presque enthousiaste de la ville d'Amsterdam qu'il habite. Il est vrai qu'il ne paraît guère s'inquiéter du climat, et que, renfermé dans le sublime égoïsme du philosophe, il témoigne avec un naïveté parfaite, la plus grande indifférence pour tout ce qui l'entoure. « Je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferois les arbres qui se rencontrent en vos forêts ou les animaux qui y paissent; le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que feroit celui de quelque ruisseau : que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous feriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, et à faire que je n'y aie manque d'aucune chose. »

Cette indifférence toute philosophique d'un esprit sans cesse replié sur lui-même était une condition indispensable d'étude et de loisir. Il faut encore s'étonner qu'il trouve assez de temps au milieu de ses grands travaux, pour suffire à l'active correspondance qu'il entretient avec plusieurs savants de France et de Hollande, notamment avec le P. Mersenne, l'intermédiaire habituel entre lui et les disciples qui suivaient de loin, avec une curiosité passionnée, la pensée

du maître. Le caractère frappant de cette correspondance, c'est l'influence invariable de l'esprit philosophique. Quand il a à consoler ses amis de la perte d'un fils ou d'un frère, c'est à la raison que Descartes demande ses arguments, et quelque dureté se mêle à une compassion sincère. C'est pour des malheurs plus dignes d'intérêt à ses yeux qu'il semble réserver sa plus énergique sympathie. Il n'y a pas dans toute sa correspondance une lettre écrite d'un ton aussi chaleureux que celle qu'il adresse à l'un de ses disciples de Hollande, le professeur Regius, que son attachement à la doctrine cartésienne exposait à d'incessantes persécutions de la part des magistrats de la ville d'Utrecht. Descartes le félicite hautement de souffrir pour la vérité, le venge avec une dédaigneuse indignation des attaques de son adversaire acharné, Voëtius, qu'il devait lui-même avoir à combattre; et termine cette belle lettre par les consolations de l'ordre le plus élevé : « .... enfin, ce qui doit surtout vous faire plaisir, c'est que votre cause est de telle nature, qu'après qu'elle aura été jugée par vos magistrats, elle sera encore jugée par les habitants de toute la terre, et comme c'est ici une affaire d'honneur, si les premiers juges vous ôtent quelque chose de votre bon droit, les autres vous le rendront avec usure. » Ce n'est pas pourtant que Descartes veuille s'exposer ni exposer les siens au martyre, et nous le voyons dans une lettre postérieure, s'efforcer de modérer l'ardeur qui poussait Regius à engager une lutte ouverte contre des ennemis plus puissants que lui.

Descartes ne reste d'ailleurs indifférent à aucune des causes qui intéressent de près ou de loin les idées philosophiques. C'est ainsi qu'il intercède en faveur

d'un malheureux paysan qui, dans un accès de légitime colère, a tué l'un de ses camarades. Il cherche à l'excuser en vertu de cette opinion conforme à sa doctrine, « que tous les mouvements de nos passions ne sont pas toujours en notre pouvoir, » et développe avec une véritable intrépidité cette thèse si neuve encore à une époque où la question de la responsabilité morale était enveloppée de tant de préjugés et de ténèbres.

En dehors de la correspondance purement philosophique qui remplit la plus grande partie des cinq volumes consacrés aux lettres de Descartes dans l'édition des OEuvres complètes publiée par M. V. Cousin, la suite de lettres la plus intéressante est celle qui est adressée à la princesse Palatine, Élisabeth, une des femmes les plus éminentes de cette première moitié du dix-septième siècle, par l'indépendance et la fermeté de l'esprit. Aussi Descartes la traite avec une sincérité plus flatteuse que les louanges dues à son rang, et prescrites par l'étiquette épistolaire. Il lui expose avec développement les points les plus ardus et les plus délicats de sa doctrine, aborde avec elle des problèmes de géométrie fort compliqués, et, vers la fin de cette correspondance, lui montre, à l'occasion des revers de fortune qui avaient atteint sa maison, la sollicitude d'un ami dévoué. Nous regrettons vivement que le caractère tout à fait abstrait de ces lettres à la princesse Élisabeth nous interdise de les citer dans un recueil où tout est subordonné à l'intérêt littéraire.

Une autre femme, la reine Christine, voulut partager, comme on sait, avec la princesse Palatine, l'honneur d'être en relations avec l'illustre auteur du *Dis-*

cours sur la Méthode. Elle prit pour intermédiaire M. Chanut, résident de France en Suède, et ami de Descartes, qu'elle chargea d'attirer auprès d'elle son compatriote : de là une active correspondance entre le diplomate et le philosophe. Descartes résista longtemps, et l'on voit par plusieurs de ses lettres qu'il redoutait ce voyage; il craignait les voleurs et les naufrages, il savait aussi par expérience, combien la curiosité qui s'attache aux grands hommes est souvent frivole; et il ne croyait pas devoir à un semblable motif le sacrifice de son indépendance et du loisir nécessaire à ses travaux. Il semble vraiment qu'il ait eu le pressentiment de la fin prématurée qui l'attendait en Suède, quand on le voit insister si fortement sur sa répugnance à quitter sa retraite pour aller vivre « au pays des ours, entre des rochers et des glaces. »

Telles sont, indiquées de la façon la plus succincte, les diverses correspondances de Descartes, en dehors de la grande et active correspondance qu'il entretenait avec quelques-uns des principaux savants de l'Europe, soit directement, soit par l'intermédiaire du P. Mersenne. Mais ces discussions qui n'embrassent pas moins que toute la science mathématique et philosophique du temps, et qui sont d'un si grand intérêt pour la pleine connaissance de la doctrine cartésienne, sortent entièrement de notre compétence, et dépassent, par leur étendue même, le cadre de cet humble recueil.

A M. DE BALZAC[1].

15 mai 1631.

Monsieur, j'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormois point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessèin de venir ici, et maintenant encore je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle que comme si je l'avois seulement songée : toutefois je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne se puisse accommoder à ces contraintes serviles, auxquelles on est obligé dans la cour et puisque vous m'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirois pécher contre le Saint-Esprit si je tâchois à vous détourner d'une si sainte résolution ; même vous devez pardonner à mon zèle, si je vous convie de choisir Amsterdam pour votre retraite, et de le préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des capucins et des chartreux, où force honnêtes gens se retirent, mais aussi à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre ermitage dans lequel vous étiez l'année passée. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités qui ne se trouvent que dans les villes ; et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais toute parfaite. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie ; mais malaisément se peut-il faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins, qui vous vont quelquefois importuner et de qui les visites sont encore plus incommo-

1. Guez de Balzac, célèbre écrivain français, né en 1596, mort en 1655. Voy. pour plus de détails la notice suivante. Voy., dans les Œuvres de Balzac, sa lettre en date du 15 avril 1631, à laquelle répond celle-ci.

des que celles que vous recevez à Paris : au lieu qu'en cette ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise [1], chacun y est tellement attentif à son profit que j'y pourrois demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées; et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferois les arbres qui se rencontrent en vos forêts, ou les animaux qui y paissent; le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que feroit celui de quelque ruisseau : que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous feriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, et à faire que je n'y aie manque [2] d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits en vos vergers, et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, et tout ce qu'il y a de rare en l'Europe? Quel autre lieu pourroit-on choisir au reste du monde où toutes les commodités de la vie et toutes les curiosités qui peuvent être souhaitées soient si faciles à trouver qu'en celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour nous garder, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies soient moins connues, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos aïeux! Je ne sais comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie, avec lequel on respire si souvent la peste, et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir malsaine, et où l'obscurité

1. Ce mot était alors un synonyme du mot commerce. — 2. C'est-à-dire : que je n'y manque.

de la nuit couvre des larcins et des meurtres. Que si vous craignez les hivers du septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines vous pourroient si bien préserver à Rome des incommodités de la chaleur, comme un poêle et un grand feu vous exempteront ici d'avoir froid. Au reste, je vous dirai que je vous attends ici avec un petit recueil de rêveries qui ne vous seront peut-être pas désagréables; et, soit que vous veniez, ou que vous ne veniez pas, je serai toujours passionnément, etc.[1].

A M. CHANUT[2].

(4 Avril 1649.)

Monsieur, on n'a point trouvé étrange qu'Ulysse ait quitté les îles enchantées de Calypso et de Circé, où il pouvoit jouir de toutes les voluptés imaginables, et qu'il ait aussi méprisé le chant des sirènes, pour aller habiter un pays pierreux et infertile, d'autant que c'étoit le lieu de sa naissance : mais j'avoue qu'un homme qui est né dans les jardins de la Touraine et qui est maintenant en une terre[3] où s'il n'y a pas tant de miel qu'en celle que Dieu avoit promise aux Israëlites, il est croyable qu'il y a plus de lait, ne peut pas si facilement se résoudre à la quitter pour aller vivre au pays des ours[4], entre des rochers et des glaces. Toutefois, à cause que ce même pays est aussi habité par des hommes, et que la reine qui leur commande a toute seule plus de savoir, plus d'intelligence et plus de raison que tous les doctes des cloîtres et des colléges que la fertilité des pays

1. *Sic* dans les textes imprimés. Le texte original manque. — 2. Pierre Chanut, conseiller d'État, né vers 1600, mort en 1662. Voy. sur la correspondance avec Descartes, quelques mots d'explication dans la notice qui précède. — 3. La Hollande. — 4. La Suède.

où j'ai vécu a produits, je me persuade que la beauté du lieu n'est pas nécessaire pour la sagesse, et que les hommes ne sont pas semblables aux arbres, qu'on observe ne croître pas si bien lorsque la terre où ils sont transplantés est plus maigre que celle où ils avoient été semés. Vous direz que je ne vous rends ici que des imaginations et des fables pour les importantes et véritables nouvelles dont il vous a plu me faire part; mais ma solitude ne produit pas à présent de meilleurs fruits, et l'aise que j'ai de savoir que la France a évité le naufrage en une très-grande tempête[1] emporte tellement mon esprit, que je ne puis rien dire ici sérieusement, sinon que je suis, etc.

A M. CHANUT.

(25 mai 1649.)

Monsieur, la philosophie que j'étudie ne m'enseigne point à rejeter l'usage des passions, et j'en ai d'aussi violentes pour souhaiter le calme et la dissipation des orages de France, qu'en sauroit avoir aucun de ceux qui y sont le plus engagés; d'où vous jugerez, s'il vous plaît, combien est grande l'obligation que je vous ai d'avoir pris la peine de me faire part des bonnes nouvelles que vous avez eues de Saint-Germain. Ma joie auroit été parfaite, si je n'avois point lu dans les dernières gazettes que l'archiduc s'avance vers Paris, et qu'on l'a laissé passer comme un ami jusques à Soissons. C'est porter les choses à une grande extrémité que d'attendre du secours de ceux dont on sait que le principal intérêt est de faire que notre mal dure. Je prie Dieu que

1. Allusion sans doute à l'heureuse terminaison des premiers troubles de la Fronde. A la fin du mois précédent, la *Paix de Rueil* venait d'être conclue entre le Parlement et la Cour.

la fortune de la France surmonte les efforts de tous ceux qui ont dessein de lui nuire. Pour la promenade à laquelle on m'a fait l'honneur de m'inviter[1], si elle étoit aussi courte que celle de votre logis jusques au bois de La Haye, j'y serois bien résolu; la longueur du chemin mérite bien que l'on prenne quelque temps pour délibérer avant que de l'entreprendre ; ainsi encore qu'il soit malaisé que je résiste à un commandement qui vient de si bon lieu, je ne crois pas néanmoins que je parte d'ici de plus de trois mois, autrement dit que je reste ici ensuite plus de trois mois. Et je vous supplie de croire qu'en quelque lieu du monde que j'aille, je serai toujours avec un même zèle, etc.

1. Le voyage en Suède (Voy. la lettre précédente).

BALZAC (GUEZ DE)[1].

1596-1655.

Voici celui qu'il faut considérer comme le véritable fondateur du genre épistolaire en France ; mais qui, par malheur pour sa gloire, ne l'a pas créé naïvement et d'instinct, mais à dessein, par un incessant effort de volonté. Aussi est-il aux écrivains de génie tels que Mme de Sévigné ou Voltaire, ce que sont les bons professeurs de rhétorique aux véritables orateurs.

Il débute à vingt ans. Secrétaire du duc d'Epernon, ce hasard de sa destinée lui revèle sa vocation, et il publie hardiment un volume de lettres. C'était en 1624, pendant un de ces interrègnes littéraires si favorables à tout novateur ; ce coup d'audace n'en dénotait pas moins une grande présomption, Étienne Pasquier étant le seul écrivain qui eût, de son vivant, livré au public un recueil de ses lettres ; encore ne l'avait-il fait qu'au milieu de sa carrière. Mais le succès justifia la témérité du jeune écrivain. La société polie qui, grâce à l'hôtel Rambouillet, au salon

1. Voy. Œuvres de Balzac. 2 vol. in-folio, 1665. — Voir aussi M. Sainte-Beuve, t. IV, et les *Causeries du lundi, passim.*

de Mme Desloges et à quelques autres centres hospitaliers, commençait à se rassembler et à se compter, adopta avec enthousiasme le nouveau venu. Balzac fit immédiatement école; on cherchait un modèle, il l'apportait. Il accepta gravement le rôle dont l'opinion l'investissait, et n'en sortit plus; afin de s'y vouer tout entier, il quitta la cour au premier déboire qu'il y reçut, et se confina dans sa terre. A partir de ce moment « l'ermite de la Charente » s'appliqua à justifier le titre de grand Épistolier de France qu'on lui a depuis décerné. Comme Tallemant l'a remarqué avec une justesse parfaite, « la solitude où l'on n'a que soi pour objet, où l'on ne se compare avec personne, avoit gasté cet esprit qui desjà n'estoit que trop plein de luy-mesme. » Il y perdit le sentiment de ses forces et de sa portée. « A l'heure que je vous parle, écrit-il à l'un de ses nombreux correspondants, il y a sur ma table une centaine de lettres qui attendent des réponses; j'en dois à des testes couronnées. » Et ailleurs parlant de lui-même à la troisième personne : « Il est persécuté; il est assassiné des civilitez qui lui viennent des quatre parties du monde; et il avoit hier au soir sur la table de sa chambre cinquante lettres qui lui demandoient des responses, mais des responses éloquentes, des responses à estre montrées, à estre copiées, à estre imprimées. »

C'est bien là, en effet, le but de tant de travail. Ce n'est point aux correspondants dont le nom figure dans la suscription que ses lettres s'adressent, c'est au public, et dès qu'elles sont en assez grand nombre, elles paraissent réunies en volume. Rien ne coûte à l'auteur pour grossir son bagage. Non-seulement il écrit, selon la mode du temps à des personnes

supposées, mais au dire de Tallemant, « il feint d'avoir escrit des lettres qu'il n'a jamais escrites; tel quy n'en a jamais receu qu'une de luy, en trouve trois ou quatre quy luy sont adressées. »

Cet homme qui, du fond de sa retraite, ne parle que de son mépris pour le monde, ne recule devant aucune bassesse pour obtenir les louanges de ses confrères, et, comme il faut les payer en même monnaie, il ne leur marchande guère l'enthousiasme pour leurs plus plates productions. Bois-Robert et Saumaise sont loués avec autant d'emphase que Corneille. Balzac a la politesse solennelle et lyrique. L'encens qu'il brûle au nez des gens est fade au point de leur donner la nausée; et le pathos de son style laudatif n'est guères moins ridicule que tout le jargon des Précieuses. Ce ne serait que justice de lui faire une part presqu'aussi grande qu'à Ménage dans la fameuse scène entre Vadius et Trissotin. Non moins prodigue d'ailleurs de ses propres louanges que de celles d'autrui, il commande son Apologie à l'un de ses plus fervents admirateurs, et, la trouvant mal faite, il la refait. Il en vient enfin à pousser l'extravagance jusqu'à envoyer un ami bâtonner chez eux, dans leur lit, les impertinents qui se permettent de discuter sa gloire.

Devant tant de travers exorbitants nous avons peine à nous expliquer l'unanime engouement des contemporains. Rien n'est pourtant mieux établi. Non-seulement il n'y avait pas un écrivain d'alors qui n'ambitionnât de recevoir de Balzac un brevet d'immortalité, mais les plus grands esprits se glorifiaient de son amitié. Descartes lui écrivait ses lettres les plus familières, et professait une singulière estime non-seulement

pour son talent littéraire, mais aussi pour sa hardiesse philosophique et « sa noble franchise. »

Corneille tenait ses louanges à grand honneur. Tallemant lui-même, après avoir médit à cœur joie de sa vanité et de sa lâcheté, convient « qu'il n'y a jamais eu plus belle imagination. » Enfin, le pénétrant et sceptique Bayle lui reconnaît « de l'élévation et de la grandeur, » et l'appelle « la plus belle plume de France. » Il n'y a que les esprits assez fâcheux pour chercher avant tout l'homme dans l'écrivain, qui aient vu quel néant intérieur cachaient tant de belles apparences Si l'on veut être pleinement édifié sur ce point, il faut lire dans les remarquables pages que M. Sainte-Beuve a consacrées à Balzac, le piquant récit des relations caractéristiques des solitaires de Port-Royal, Saint-Cyran et Arnauld, avec le célèbre épistolier.

Ce qui explique cette immense renommée, si déchue depuis, c'est que jamais aucun écrivain n'a mieux entendu la mise en scène et le décor nécessaires à l'espèce de rôle public que celui-ci s'était attribué. Il entend à merveille l'art de se draper et de dissimuler la maigreur de la pensée sous les plus amples plis de la phrase. Il est d'ailleurs grave, solennel, et ne se déride jamais : autre cause d'illusion. Rien n'a mieux réussi, de tout temps en France, dans ce pays de la gaieté et de l'ironie, que l'immuable gravité; rien ne sert mieux la réputation d'un homme littéraire ou politique.

Balzac aspire à toutes les sortes de gloire; il ose écrire : « Je ne sçay que c'est de s'accomoder au temps.... je fais profession d'une bonté qui n'est pas de nostre siècle. Je prendrai plaisir à suivre un amy dans l'exil et à m'enfermer avec lui en prison. »

Les prétentions à l'indépendance et à l'héroïsme nous paraissent bien impudentes de la part d'un homme qui, écrivant à Mazarin, signait par avance « votre pensionnaire, » afin de mieux provoquer les libéralités du ministre, et qui avait, comme on sait, renié à l'heure de la persécution, l'un de ses meilleurs amis de jeunesse, Théophile, emprisonné, puis banni pour cause d'athéisme. Le fond misérable de l'homme se trahit ici par tant de jactance. Mais les contemporains sont toujours portés à se laisser prendre aux grands airs des gens qui s'affirment avec audace. Cette fierté d'attitude en imposait facilement dans un temps où florissaient les matamores et les capitans. Corneille lui-même n'a-t-il pas dans sa grandeur quelque alliage de forfanterie?

Pour nous qui connaissons tous ses côtés faibles, grâce aux révélations posthumes de ceux qui l'approchaient, Balzac n'a plus qu'une valeur toute littéraire; à ne regarder que le penseur, ce qu'il faut estimer le plus en lui, ce n'est pas la philosophie banale, déclamatoire, et, de tout point, médiocre de ses traités qui sont devenus illisibles, ce sont les vues ingénieuses et judicieuses qui percent çà et là à travers la fastidieuse uniformité des éloges hyperboliques. La lettre à Corneille sur *Cinna*, et surtout celle au P. Dalmé sur le mauvais goût de certains novateurs, prouvent que Balzac était bien supérieur à tous ceux qui contribuèrent avec lui à fonder cette branche alors nouvelle de la littérature : la Critique.

Ce sont là, par malheur, de bien rares exceptions dans cette volumineuse correspondance, mais ce qu'il faut relever partout comme digne d'estime, c'est l'habileté du langage. « Ce jeune homme, avait dit

Malherbe, sera le restaurateur de la prose françoise, » et quoique le vieux poëte ait été dupe de quelque illusion, en prédisant au nouveau venu un rôle analogue au sien, il faut reconnaître qu'il ne s'est trompé qu'à demi. S'il ne peut prétendre à cette pleine gloire du génie, qui n'appartient qu'à Pascal et à Molière, Balzac a du moins l'honneur d'être à quelques égards leur devancier.

A MONSIEUR DE RACAN.

Monsieur, quand ma santé seroit meilleure qu'elle n'est, la rudesse de la saison en laquelle nous entrons et que je croyois prévenir, me fait trop de peur pour me laisser sortir de la chambre et me hazarder à un grand voyage. Il ne faudroit qu'un jour sans soleil, ou une nuit dans une mauvaise hostellerie, pour achever de me faire mourir, et en l'estat où je suis, je serois plus tôt arrivé en l'autre monde qu'à Chastelleraut. Je vous supplie donc de me pardonner, si je ne puis vous tenir la parole que je vous ay donnée, et si je prens encore quelque temps pour faire provision de force, et me préparer à une si difficile entreprise. A nostre retour de la Cour il faudra passer en vostre belle maison et voir les endroits où les Muses se sont apparues à vous, et vous ont dicté les vers que nous admirons. Ceux que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer m'intéressent trop pour m'en laisser le jugement libre. Je me contenterai de vous dire que vous ne fustes jamais si poëte, que quand vous avez parlé de moy, et que vous sçavez inventer de nouvelles fables aussi incroyables que les anciennes. Il semble que la Divinité ne vous couste rien et qu'à cause que vos prédécesseurs ont rempli le Ciel de toutes sortes de gens, et que les Astrologues y ont mis des monstres, il vous

soit permis à tout le moins d'y faire entrer quelques-uns de vos amis. Vous ferez, Monsieur, ce qu'il vous plaira, et je n'ay garde de me plaindre de l'excès de votre affection, puisque je tiens qu'on n'aime pas assez si on n'aime trop. Ce seront les beaux esprits du temps qui ne vous le pardonneront pas, et qui souffriront impatiemment de voir mon nom dans vos vers avec autant d'esclat et de pompe que celui d'Arthénice et d'Ydalie[1] : mais comme vous ne prenez pas les passions des autres pour aimer ni pour haïr, je croy que vous vous servez encore moins de leurs yeux pour juger de la vérité des choses. Et en ce cas là je me fie assez en ma rhétorique pour m'asseurer que je vous persuaderay tousjours que je vaux plus que mes ennemis, et qu'ils n'ont d'autre advantage sur moy qui suis malade, que celui de la santé, s'ils se portent bien. Au demeurant ne vous justifiez point de vostre longueur : je voy bien par l'excellence de vostre travail le temps que vous y avez employé, et sçay que la perfection ne se trouve pas du premier coup. On peut achever en un jour quantité de statues de plâtre et de boue ; mais elles ne sont aussi que pour un jour, et pour servir d'ornement à l'entrée d'un Gouverneur en une ville, et non pas au règne de plusieurs Rois. Ceux qui travaillent en bronze et en marbre, vieillissent sur leurs ouvrages, et il est certain qu'il faut méditer longtemps ce qui doit durer tousjours. Si ma migraine vouloit, je vous en dirois davantage, mais tout ce que je puis obtenir d'elle, c'est de signer cette lettre, et vous asseurer que je suis parfaitement, Monsieur, vostre, etc.

Le xx novembre MDCXXV[2].

1. Pseudonymes sous lesquels Racan a chanté deux grandes dames de son temps. Arthénice désigne, comme on sait, Mme de Rambouillet, et Ydalie Mme de Termes. — 2. Balzac marquait la date de ses lettres en chiffres romains.

A MONSIEUR CHAPELAIN.

Monsieur, On ne me trompe guères qu'une fois et je ne me fie pas tousjours à l'estime des Grands ni aux tesmoignages du Peuple. Pourquoy me vouloir esblouir du nom et de la dignité de deux hommes [1], dont je connois le fort et le foible, il y a dix ans? Le premier est tout mémoire et tout imagination. Pour le jugement, il faut le chercher ailleurs; et dans cinquante conférences que nous avons eues ensemble, je n'en ay jamais pu entrevoir un petit rayon. Grand personnage en Grec, en Hébreu et en Arabe! Mais ridicule en langue vulgaire; mais le jouet des Cavaliers et des Dames; mais nostre Doctor Gratian [2] toutes les fois que vous et moy voudrons prendre le divertissement de la Comédie. L'autre est beaucoup plus incommode, parce qu'on ne peut pas s'en moquer si famillièrement, ny prendre congé de luy, quand on veut. Croyez, au reste, sur ma parole, que c'est un mauvais Orateur, comme j'ay creû sur celle de Monsieur de Malherbe que c'estoit un mauvais Poëte. Autrefois il m'a assassiné avec trois grands manuscrits ou plustost trois grandes machines in-folio, dont l'une s'appelloit *Ouvertures faites à la Saint-Martin, après Pasques*, etc.; l'autre : *Harangues prononcées à l'entrée des Princes, Gouverneurs*, etc.; et la troisiesme : *Plaidoyer pour le Roy*, etc. Monsieur l'Official est tesmoin de ma patience, et de la persécution de cet homme. Il est venu souvent en ma chambre, dez le point du jour, et n'en est sorti que la nuict ne l'en ait chassé. Imaginez-vous si durant ce temps-là j'estois à mon aise, et si je n'eusse pas eu meilleur marché

1. La façon vague dont Balzac les désigne, ne nous permet pas de deviner leurs noms. — 2. Allusion à un personnage grotesque de quelque comédie ou de quelque satire du temps.

d'un accez de fièvre de vingt-quatre heures, que de tant de pédanterie et de galimatias, qu'il faloit que j'escoutasse et que je fisse semblant d'approuver. Néantmoins il ne laisse pas d'estre habile homme, et de faire bien sa charge, d'estre employé aux Négociations et aux Traitez, et d'y réussir. Il a la mémoire heureuse, l'imagination vive et le don d'impudence, en un degré encore plus éminent que ne l'avoit ***. Je suis Monsieur, Vostre, etc.

A Balzac, le XXV août MDCXXXVIII.

AU MÊME.

Je ne m'estonne de rien ; mais véritablement, je ne m'attendois pas à la subite retraite de Monsieur Le Maistre[1]. Je ne vous fais point de question là-dessus, ni ne vous demande pas s'il a esté inspiré immédiatement du Sainct-Esprit. Les causes secondes n'ont aucune part en cette conversion ; comme vous diriez un mauvais succès en amour, un rebut de ses supérieurs, ou quelque autre disgrace de cette nature. Sa pieté n'est pas un desgout, ni une lassitude d'esprit, un abattement de courage, ou faute de force. D'ordinaire on se desgoutte des choses dont on s'est rempli trop avidement. On se lasse d'une profession qu'on a embrassée d'abord avec trop de violence. Les forces manquent, quand on ne les a pas bien mesnagées, et le courage s'en va avec les forces. Mais icy, il n'y a rien eu de semblable à craindre. La continuation d'un mestier si penible pouvoit faire peur à quelque autre, voire mesme à un homme courageux. Mais celuy-cy estoit confirmé dans sa belle réputation, et avoit au-delà de ce qu'il faut pour respondre à ces grandes actions[1] qui avoient estonné tout le barreau. Une si estrange

1. Plaidoyer. Le mot *action* a ici le sens spécial de son étymologie latine, *actiones*.

résolution pourra estre diversement interprétée. Pour moy, je n'en saurois juger que favorablement. Je veux croire qu'il n'a pu résister à la violence de la Grace qui l'a enlevé du Monde, et que Dieu a esté le vainqueur dans le combat qui s'est fait entre luy et l'homme. Mais pourquoy parle-t-il tant de ses infidélitez et de ses crimes, dans la Lettre qu'il a escrite à Monsieur le Chancelier? Je sçay bien que c'estoit le style de sainct François; mais ce style ne peut pas estre tiré en exemple, et nous sçavons, vous et moy, qu'il n'a jamais fait d'excès qu'à estudier, et que toutes ses desbauches ont esté honnestes et vertueuses[1]. Je suis,

Monsieur,

Vostre etc.

A Balzac, le x septembre MDCXXXVIII.

A MONSIEUR DE SAINCT CHARTRES, CONSEILLER DU ROI AU GRAND CONSEIL.

Monsieur, L'affaire de l'evesché pourroit réussir, et les moyens que vous proposez ne sont pas extrêmement difficiles : Mais vostre ami[2] est résolu de ne se pas mesme servir des plus faciles moyens. Il connoist trop son indignité pour estre capable de la haute pensée que vous luy voulez mettre dans l'esprit; et il a leû avec trop d'attention les livres que saint Chrysostome a escrits du Sacerdoce pour ne pas appréhender un fardeau, qui est redoutable aux forces des anges; il n'oseroit dire aux espaules, comme saint Bernard. C'est pourtant un fardeau, que les plus foibles desirent

1. Pour la pleine intelligence de cette lettre, Voy. dans le t. Ier de Port-Royal, par M. Sainte-Beuve, les pages consacrées à Antoine le Maistre. — 2. On devine tout d'abord que cet ami de Balzac, son meilleur ami à coup sûr, n'est autre que lui-même.

porter; dont il n'y a point de petit docteur qui ne veuille qu'on l'accable; après lequel courent tant de prescheurs et auquel visent tant de sermons. Laissons courir les autres, et demeurons en repos. N'employons point l'Évangile ni saint Paul à solliciter nostre fortune; ils méritent un plus digne employ. Au lieu de servir Dieu, ne nous servons point de luy. Il vaut mieux estre catéchumène toute sa vie et mourir à la porte de l'Église que d'entrer dans le Sanctuaire par la brèche qu'y fait l'ambition. Que je me trouve bien du village et de la retraite! Que j'ay pitié de l'inquiétude et de la fièvre des prétendans! Si je n'avois d'autre maladie que celle-là, je me porterois mieux qu'homme du monde, et, quoy que vostre bonne volonté m'oblige dans la rencontre qui se présente, je vous supplie de croire que je suis sans espérance et sans intérest, Monsieur, Vostre, etc.

Le IV aoust MDCXXXIX.

A MONSIEUR CORNEILLE[1].

Monsieur, J'ai senti un notable soulagement depuis l'arrivée de vostre pacquet, et je crie : Miracle! dez le commencement de ma lettre. Vostre *Cinna* guérit les malades : Il fait que les paralytiques battent des mains : il rend la parole à un muet, ce seroit trop peu de dire à un enrumé. En effet, j'avois perdu la parole avec la voix, et puisque je les recouvre l'une et l'autre par vostre moyen, il est bien juste que je les employe toutes deux à vostre gloire et à dire sans cesse : *La belle chose!*

Vous avez peur néantmoins d'estre de ceux qui sont accablez par la majeste des sujets qu'ils traitent, et ne pensez

1. Pierre Corneille. *Cinna* fut joué pour la première fois par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne en 1642, et imprimé dans le courant de l'année.

pas avoir apporté *assez de force pour soustenir la grandeur romaine*[1]. Quoy que cette modestie me plaise, elle ne me persuade pas, et je m'y oppose pour l'interest de la vérité. Vous estes trop subtil examinateur d'une composition universellement approuvée, et s'il estoit vray qu'en quelqu'une de ses parties vous eussiez senti quelque foiblesse, ce seroit un secret entre vos Muses et vous, car je vous asseure que personne ne l'a reconnue. La foiblesse seroit de nostre expression, et non pas de vostre pensée : elle viendroit du défaut des instruments et non pas de la faute de l'ouvrier : il faudroit en accuser l'incapacité de nostre langue. Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut estre à Paris, et ne l'avez point brisée en la remuant. Ce n'est point une Rome de Cassiodore, et aussi deschirée qu'elle estoit au siècle des Theodorics : c'est une Rome de Tite-Live, et aussi pompeuse qu'elle estoit au temps des premiers Césars. Vous avez mesme trouvé ce qu'elle avoit perdu dans les ruines de la République, cette noble et magnanime fierté ; et il se voit bien quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locutions, mais vous estes le vray et le fidele interprete de son esprit et de son courage. Je dis plus, Monsieur, vous estes souvent son Pedagogue et l'advertissez de la bienséance quand elle ne s'en souvient pas. Vous estes le Réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appuy. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebastissez de marbre : Quand vous trouvez du vuide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre ; et je prens garde que ce que vous prestez à l'histoire, est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle. La femme d'Horace et la maistresse de Cinna, qui sont vos deux véritables enfantements et les deux pures créatures de vostre esprit, ne sont-elles pas aussi les principaux ornements de vos deux poëmes? Et

1. Il est bien à regretter que la lettre de Corneille, d'où les mots soulignés paraissent être littéralement extraits, soit aujourd'hui perdue.

qu'est-ce que la saine Antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le sexe foible, qui soit comparable à ces nouvelles Héroïnes que vous avez mises au monde ; à ces Romaines de vostre façon? Je ne m'ennuye point depuis quinze jours, de considérer celle que j'ay receuë la dernière. Je l'ay fait admirer à tous les habiles de nostre province : nos orateurs et nos poëtes en disent merveilles : mais un docteur de mes voisins[1], qui se met d'ordinaire sur le haut stile, en parle certes d'une estrange sorte ; et il n'y a point de mal que vous sçachiez jusques où vous avez porté son esprit. Il se contentoit le premier jour de dire que vostre Æmilie estoit la rivale de Caton et de Brutus, dans la passion de la liberté ; à cette heure il va bien plus loin. Tantost il la nomme la Possédée du Démon de la République, et quelquefois, la belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable Furie. Voilà d'estranges paroles sur le sujet de vostre Romaine, mais elles ne sont pas sans fondement. Elle inspire en effet toute la Conjuration, et donne chaleur au Parti par le feu qu'elle jette dans l'ame du Chef. Elle entreprend en se vengeant de venger toute la Terre : elle veut sacrifier à son père, une victime, qui seroit trop grande pour Jupiter mesme. C'est à mon gré une personne si excellente, que je pense dire peu à son advantage, de dire que vous estes beaucoup plus heureux en vostre race que Pompée n'a esté en la sienne, et que vostre fille Æmilie vaut sans comparaison davantage que Cinna son petit-fils. Si cettuy-cy mesme a plus de vertu que n'a creu Senèque, c'est pour estre tombé entre vos mains et à cause que vous avez pris soin de luy. Il vous est obligé de son mérite, comme à Auguste de sa dignité. L'Empereur le fit Consul, et vous l'avez fait honneste homme. Mais vous l'avez pu faire par les lois d'un art qui polit et orne la vérité ; qui permet de favoriser en imitant ; qui quelquefois se propose le semblable et quel-

1. Ce voisin nous a tout l'air d'être, comme l'ami de la lettre précédente, Balzac en personne.

quefois le meilleur. J'en dirois trop, si j'en disois davantage : je ne veux pas commencer une Dissertation, je veux finir une Lettre, et conclure par les protestations ordinaires, mais très-sincères et très-véritables, que je suis, Monsieur, Vostre etc.

Le XXVII janvier MDCXLIII.

AU RÉVÉREND PÈRE DALMÉ[1].

Mon révérend père, Ou je me suis mal expliqué, ou nostre ami ne m'a pas bien entendu. Quoiqu'il en soit, j'ai du desplaisir de la curvée[2] qu'il vous a fait faire. Il a tort d'avoir abusé de la sorte de cette bienheureuse fécondité que le ciel a donnée à vostre Muse. Il ne la faut pas mettre à tous les jours : elle mérite d'être réservée pour les grandes fêtes, et vous en êtes vous-même mauvais ménager, d'avoir fait tant de beaux vers au hasard, et d'estre allé si loin, pour laisser le but derrière vous. Une chose qui me plaist dans cette peine ingrate que vous avez prise, c'est qu'elle vous a donné occasion de m'escrire une lettre véritablement latine et digne de la pure antiquité. Je l'ai leüe plusieurs fois avec plaisir. Et sans mes fascheuses occupations et ma mauvaise santé, vous auriez veü d'abord, en la mesme langue, l'estime que je faisois de la connoissance exquise que vous en avez. Ce que je puis, accablé encore d'affaires et noyé de pituite, c'est de vous dire que je fus tout consolé de voir ce rayon du siècle de l'éloquence en un temps où il semble que les Gots viennent de nouveau ravager la pauvre Aquitaine, et remettent en usage leur jargon. Je conclus pourtant, en lisant vostre latin, qu'ils n'estoient pas encore

1. Le reste de la suscription porte : « Théologien de la Compagnie de Jésus, professeur de rhétorique. » — 2. Corvée.

maîtres au lieu où vous estes, puisque vous teniez bon pour l'ancienne Rome, et que le stile sauvage ne vous avoit pas pour approbateur. Persévérez, je vous prie, en ce louable dessein : opposez-vous fortement à la vicieuse imitation de quelques jeunes docteurs, qui travaillent tant qu'ils peuvent au restablissement de la Barbarie. Leurs locutions sont ou estrangères ou poétiques; leurs périodes sont toutes rimes et antithèses S'il y a dans les mauvais livres un mot pourri de vieillesse, ou monstrueux par sa nouveauté, une métaphore plus effrontée que les autres, une expression insolente et téméraire, ils recueillent ces ordures avec soin, et s'en parent avec curiosité. Ils croyent en estre bien plus beaux et bien plus agréables qu'ils n'estoient auparavant. Voilà une estrange maladie et de vilaines amours.

Et je ne sçay pas à quoy ils pensent, de mespriser la force, la vigueur et la lumière de Rome, pour n'estre amoureux que de ses maladies et de sa carcasse, que de son sépulchre et de ses cendres. Que s'il y a quelque excès dans ces dernières paroles, pour le moins que pensent-ils faire, de préférer à des Sénateurs et à des Consuls de la République, tous nobles et tous brillans de leur pourpre, de pauvres esclaves deschirez, les restes de la guerre et de la persécution; qui, après la ruine de la mesme République, sont venus gueuser et porter leurs haillons dans les Provinces? Vous connoissez bien à ces deux différentes images, d'un costé nostre Tite-Live, nostre Salluste, nostre Cicéron; et de l'autre leurs Cassiodores, leurs Symmaques et leurs Apulées, *cœteraque id genus, ut meus ait Damon, dehonestamenta Latinitatis*[1]. Je leur souhaite de meilleures et de plus saines pensées; et voudrois bien voir la fin de leur rébellion contre les vrais et les légitimes neveux de Rémus. Je vous demande à vous, mon révérend père, les bons exem-

1. « Et toute cette espèce, qui est, comme le dit mon ami Damon, le déshonneur de la Latinité. »

*

ples que vous nous pouvez donner. Mais surtout je vous demande vos bonnes grâces, et vous supplie de me croire, comme je le suis veritablement, Vostre, etc.

Le III avril MDCLIIII.

MADAME DE RAMBOUILLET[1].

1588-1665.

De toutes les femmes qui ont une place marquée dans l'histoire de la Société polie en France, la première en date et la plus célèbre à bon droit, Mme de Rambouillet, est celle dont il nous reste le moins de témoignages écrits. Ce n'est point dans les trois billets qui nous sont parvenus d'elle qu'il nous est possible de prendre une idée vraie de cet esprit que ses contemporains s'accordent à louer avec une singulière unanimité, depuis le plus implacable des médisants, Tallemant des Réaux, jusqu'aux plus obstinés complimenteurs, Voiture ou Mlle de Scudéry. Qu'on rabatte, tant qu'on voudra, de ces hyperboliques louanges ; sans doute Voiture pindarise, selon son habitude, sur le

1. Voy. sur Mme de Rambouillet : Rœderer, Mémoires pour servir à l'histoire de la Société polie en France. Didot, 1834, in-8°. — M. V. Cousin, — *Jeunesse de Mme de Longueville*, Paris, Didier, in-8 ; et *Histoire de la Société française au dix-huitième siècle*. Paris, Didier, 2 v. in-8, passim. — Nous avons revu sur les manuscrits Conrart, t. XIV, in-4°) le texte de la lettre à Godeau, que M. Cousin a publiée le premier dans l'appendice de la *Jeunesse de Mme de Longueville*, mais en modernisant l'orthrogaphe. Nous reproduisons l'annotation de M. Cousin, modifiée dans quelques détails.

ton de la galanterie louangeuse, quand il lui écrit : « En vous jouant, vous faites des dessins que Michel-Ange ne désavoueroit pas. » Mais, il faut l'en croire, quand il ajoute plus loin, dans la même lettre : « Outre cette grande lumière d'esprit qui fait d'abord voir la vérité des choses, vous avez une imagination qui, mieux que toutes celles du monde, en fait discerner la beauté ; et comme il n'y a personne aujourd'hui qui ait tant d'intérêt que les choses parfaites soient estimées, il n'y en a point aussi qui les sachent louer si bien que vous. »

Mme de Rambouillet écrivait très-rarement, « en quatre ans une fois » ; mais ses lettres n'en étaient que plus précieuses. « Tout ce que vous écrivez est toujours excellent, dit encore Voiture. Je recueille les moindres billets qui échappent de vos mains comme les feuilles de la Sybille, et j'y admire cette haute éloquence que tout le monde cherche et qu'il seroit nécessaire d'avoir pour parler dignement de vous. »

Savante autant qu'aucune femme de son temps, parlant l'italien et l'espagnol, apprenant le latin pour lire Virgile, Mme de Rambouillet n'était point pourtant pédante, et les allusions érudites que l'on rencontre dans les courts billets qui nous sont parvenus d'elle n'ont trait qu'à des romans alors en vogue, tels que l'*Amadis*. Un mot d'une lettre de Voiture, mot commenté par Tallemant, nous prouve qu'elle était la première à se moquer doucement de certaines femmes qui avaient le travers « d'alléguer l'histoire sainte et profane. »

Au dire de Tallemant, Mme de Rambouillet « faisoit quelquefois de bien jolis vers. » Qu'il faille ou non lui maintenir le quatrain qu'il lui attribue et dont le

ton ferme décèle plutôt la main virile d'un maître, de Malherbe, ainsi qu'on l'a justement remarqué, il n'en est pas moins constant qu'elle était rompue à tous les exercices littéraires. Elle avait aussi, nous apprend Tallemant, composé pour son usage particulier des prières fort bien écrites. N'y eût-elle eu par elle-même aucune disposition naturelle (et tout nous prouve le contraire), Mme de Rambouillet n'eût pas échappé à la contagion que tant d'auteurs, célèbres en vers et en prose, apportaient dans son hôtel. Mais si elle avait tous les talents d'une femme auteur, elle n'en afficha jamais la vanité ni les ridicules. Elle se défendait d'avoir « aucune familiarité avec les Muses, » et tout ce que nous savons de son caractère s'accorde pour nous donner l'idée d'une personne aussi sensée qu'intelligente, se renfermant par goût comme par discrétion, dans son rôle de maîtresse de maison accomplie.

S'il est vrai, ainsi que l'affirme Segrais avec toute vraisemblance, que Mme de la Fayette ait beaucoup appris d'elle, c'est dans cette incomparable élève que les rares qualités auxquelles Mme de Rambouillet devait son charme et son prestige, ont atteint leur plus haute perfection. Il faut relire la *Princesse de Clèves* si l'on veut voir s'épanouir, avec tout leur discret éclat, cette délicatesse de sentiment, cette finesse d'esprit, cette fleur de politesse, qui ne s'aperçoivent qu'en germe dans les trop rares billets de Mme de Rambouillet, parvenus jusqu'à nous.

A MONSIEUR GODEAU[1].

Monsieur, si mon poëte carabin ou mon carabin poëte[2] estoit à Paris, je vous ferois réponse en vers et non pas en prose; mais par moi-mesme, je n'ay aucune familiarité avec les Muses. Je vous rends un millier de grâces des biens que vous me desirez, et pour rescompense je vous souhaite à tous moments dans une *loge* où je m'asseure, Monsieur, que vous dormiriez encore mieux que vous ne faictes à Vence[3]. Elle est soutenue par des colonnes de marbre transparent, et a esté bâtie au-dessus de la moyenne région de l'air par la reine Zirphée. Le ciel est toujours serein; les nuages n'y offusquent ni la vue ni l'entendement, et de là

1. On sait que Godeau était l'un des plus intimes familiers de l'hôtel Rambouillet, où on l'avait surnommé, vu l'exiguïté de sa taille, le nain de Julie, la future duchesse de Montausier. — 2. Arnaud de Corbeville, mestre de camp général des carabiniers, homme de guerre et homme de lettres, qui mettait complaisamment sa plume au service de la marquise. — 3. Résidence de Godeau, qui avait écrit de Provence à Mme de Rambouillet, en juin 1642, une lettre en vers où, entre autres choses, il se plaignait de ne pouvoir dormir dans sa solitude (*Note de M. V. Cousin*). La *loge* à laquelle Mme de Rambouillet fait allusion n'est autre que la fameuse chambre bleue, dont Tallemant des Réaux nous a laissé la description. Quelques jours après que la maîtresse de la maison en eut fait la surprise à ses amis, « M. Chapelain, raconte-t-il, y fit attacher secrètement un rouleau de vélin où étoit cette ode où Zyrphée, reine d'Argennes, dit qu'elle a fait cette loge pour mettre Arthénice à couvert de l'injure des ans. Depuis, on l'appela *la loge* de Zyrphée. » Zyrphée, reine d'Argennes, tante de Niquée et sœur de Zazzafiel, soudan de Babylone, est une des héritières du fameux Amadis (liv. VII, ch. xxv, et liv. VIII, ch. xviii). Les aventures de Zyrphée avaient figuré parmi les sujets du célèbre carrousel de la Place-Royale, en 1612. Les stances de *Zyrphée, reine d'Argennes, à la cour d'Arthénice*, sont dans le recueil de Sercy, 5e partie, p. 405, 1660.

tout à mon aise j'ai considéré le trébuchement de l'ange terrestre[1]. Il me semble qu'en cette occasion la fortune a fait voir que c'est une médisance que de dire qu'elle n'aime que les jeunes gens. Et parce que, non plus que ma loge, je ne suis pas sujette au changement, vous pouvez vous assurer que je serai tant que je vivrai,

Monsieur,

Votre très-humble servante,

ↃC[2]. DE VIVONNE.

Le 26 juin 1642.

1. Allusion évidente, comme le dit M. V. Cousin, à la chute de Cinq-Mars, qui venait d'être arrêté à Narbonne. — 2. Dans la signature de Mme de Rambouillet, les deux ↃC signifient Catherine, dont Malherbe fit, comme on sait, Arthénice. Elle signait d'ordinaire, comme ici, Catherine de Vivonne.

MADAME DE MONTAUSIER[1].

1605-1671.

Choyée par toutes les femmes qui fréquentaient l'hôtel de sa mère, prônée, célébrée à outrance en prose et en vers, par tous les auteurs du temps, depuis les plus grands jusqu'aux plus médiocres, héroïne du plus célèbre recueil de madrigaux que nous ayons dans la langue, la fameuse Julie, qui devint, après tant d'années d'une cour assidue, la duchesse de Montausier, nous paraît en somme, même après la lecture de ses spirituelles lettres, fort surfaite par ses admirateurs. Sur leur autorité, M. Cousin lui attribue l'esprit le plus rare; il semble au contraire qu'elle l'eut distingué, mais médiocre, en dépit de cette atmosphère de grandeur et de noblesse intellectuelle qu'elle respirait. Ce serait l'écraser sous le parallèle que de la mettre en regard de Mme de Longueville ou même de Mme de Sablé; c'est avec Mlle de Scudéry qu'elle a le plus d'affinité : mais si elle a plus de vivacité, elle a moins d'ampleur.

Nous ne parlons que de l'esprit; il faudrait être au-

1. Voy. M. V. Cousin : *Jeunesse de Mme de Longueville* (*appendice*), et *Mme de Sablé*.

trement sévère, si nous avions à nous occuper du caractère. Cette coquette effrénée qui, recherchée par les plus brillants partis, ne se maria qu'à trente-huit ans, et ne couronna la flamme de l'heureux élu qu'après avoir fait parcourir à « ce mourant d'une si belle constance tous les méandres de la *Carte du Tendre*[1] », est une vivante héroïne des romans de son amie, l'auteur du *Grand Cyrus*, et il est difficile de croire que Molière n'ait point pensé à elle en écrivant certains dialogues de ses Précieuses. Enfin si nous la suivions au delà de son mariage, nous la verrions tomber du ridicule dans l'odieux. La fille de la noble femme qui refusait à Richelieu de faire servir son salon d'instrument à la politique du tout-puissant ministre, n'en vint-elle pas, dans sa poursuite éhontée de la faveur royale, à couvrir de sa complicité publique, elle, dame d'honneur de la reine, les amours de Louis XIV et de Mme de Montespan! Et l'on sait quelle scandaleuse scène lui fit en plein Louvre le mari outragé.

Reine des *Précieuses*, « ces Jansénistes de l'amour, » comme les appelait Ninon, la sécheresse fondamentale de sa nature se sent dans ses lettres, mais n'en bannit pas l'agrément. Si peu nombreux qu'ils soient, les échantillons de sa manière nous permettent de vérifier ce qu'en dit un fin connaisseur, notre guide habituel pour tout le groupe de l'hôtel de Rambouillet, Tallemant des Réaux : « Vous trouvez à tout bout de champ dans Voiture des exclamations sur les lettres qu'il reçoit de Mlle de Rambouillet, et que mesme elle écrivoit fort bien en vieux style. On a perdu tout cela

1. Tallemant des Réaux.

et je n'ay rien peu recouvrer que quelques lettres d'elle à Mme la Princesse (la princesse de Condé) avant le siége de La Rochelle, qui est un temps où l'on ne s'estoit pas encore autrement avisé de bien escrire : il y a pourtant des choses dittes avec beaucoup de délicatesse. »

A en juger par les réponses de Voiture, c'est sa correspondance avec le spirituel diplomate, alors en mission, qu'il nous faut le plus regretter. Elle avait trouvé en lui le meilleur des partners à ce jeu d'esprit dont ils firent un art véritable. Personne ne savait, aussi bien qu'elle, l'attaquer, le forcer à la riposte, lui faire de ces fausses querelles que suivent de plaisants raccommodements; personne ne savait, mieux que lui, soutenir à outrance ces joutes courtoises de badinage, d'où il ne sortait pas souvent vainqueur. Les quelques lambeaux de phrases citées qu'on pourrait recueillir çà et là dans les réponses de Voiture montrent à quel degré de vivacité familière allaient ces assauts où l'inaltérable galanterie de la réplique compensait ce que l'attaque pouvait avoir de mordant et d'acéré.

Nous citons ici les seules lettres de Mme de Montausier que l'on ait jusqu'ici publiées. La première en date nous a paru être vraiment digne d'être citée autant pour le tour, qui en est très-agréable, que pour l'intérêt qui s'attache à tout document relatif au Cid et à Corneille; on voit, par le ton dont en parle Julie, qu'elle avait, comme toute l'élite de l'hôtel Rambouillet, pris parti pour la sublime *merveille*.

Les billets à Mme de Sablé ont été donnés pour la première fois par M. Cousin dans l'appendice du volume consacré à la Récamier du dix-septième siècle.

Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur au commentaire explicatif dont l'éditeur les a accompagnés. Il y a bien, sans contredit, une sorte de stratégie savante, une piquante vivacité d'allure dans la façon dont l'assaillante mène cette petite guerre, mais (nous ne savons si notre antipathie pour une personne trop prônée nous abuse) cette raillerie obstinée vis-à-vis d'une amie qui, ne fût-ce que par l'âge, était digne de tous égards et de tous respects, nous paraît tourner vite à l'aigre, et, par endroits, s'émanciper jusqu'à l'impertinence.

A M. LE CARDINAL DE LA VALETTE[1].

(1637)

Monseigneur, je n'oserés plus prendre la liberté de vous escrire, si vous continués à prendre la peine de me faire response. J'ay asés d'autres marques de vostre sivilité pour n'avoir pas besoin de resevoir celle-là ; car je says qu'elle ne vous peut estre qu'incommode dans un tans où vous avez

1. Louis de Nogaret, dit le cardinal de la Valette. Quoique archevêque de Toulouse, il commanda les troupes françaises en Allemagne (1635 et 1637) puis en Savoie (1638), et venait de battre les Espagnols quand il mourut à Rivoli (1639). Il était du nombre des plus intimes familiers de l'hôtel Rambouillet. Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. Paulin Pâris dans les notes de son excellente édition de Tallemant des Réaux; tirée d'un recueil manuscrit de la Bibliothèque impériale. L'orthographe est entièrement conforme à celle de l'original. — Le passage de cette lettre relatif au Cid en fixe la date. C'est dans l'année qui suivit les premières représentations, que le Cardinal Richelieu « fit faire » par l'Académie « le procès au Cid. »

tant d'afaires. J'ay esté ravie d'apprendre par M. Arnault[1] toutes les belles choses[2] que vous avez faites, et bien que je sois assurée qu'elles seront un jour dans l'histoire, je n'ose pas en parler, Monseigneur, de crainte que vous me grondiés de publier des choses que vous prenez tant de soin à cacher. Je l'avés prié de vous dire plusieurs nouvelles dont il ne s'est pas voulu charger; car depuis que l'on fait le procès au Cid, personne ne veut plus hasarder de rien raconter quoique vray, si[3] n'est aussi vraisemblable, car c'est un des principaux chefs pour lesquels on pandera le malheureux[4]. Les autres crimes sont assez ordinaires; car on ne l'accuse outre cela que d'avoir fait de mauvais vers. C'estoit icy une de mes nouvelles. Les autres ne sont pas moins estranges, car Mlle Aubery[5] a une querelle avec M. le cardinal de Richelieu; tous ses amis sont empesches[6] à la racomoder. M. le maréchal de Brezé a, ce dit-on, un lièvre qui le suit partout, et que personne ne sauroit prendre. Voiture a quitté tous ses divertissements pour jouer du psalterion, parce que cela plaist à madame la D.... Après des choses si extraordinaires, soufrés que je vous en die une qui n'est pas de se genre, mais je ne puis finir ma lettre que par des vœux pour votre conservation, et par les assurances que je vous ay donné toute ma vie d'estre,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissante et obligée servante,

„ ***.

Mon père, ma mère et M. de Chaudebonne[7] vous baisent

1. Arnaud, le *carabin*, dont il est question plus haut dans le billet de Mme de Rambouillet à Godeau. — 2. Le cardinal de la Valette était à l'armée des Pays-Bas, et venait de prendre ou allait prendre Landrecy. — 3. Sous-entendu : ce. — 4. C'est-à-dire Corneille. — 5. La fille du conseiller Aubery. (V. plus haut, même vol., la note de la p. 209.) — 6. Occupés. — 7. Chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, grand ami de Voiture et familier de l'hôtel Rambouillet. (Voy. Voiture et Tallemant des Réaux, *passim*.)

très humblement les mains et vous sont aussy acquis que personne du monde.

A MADAME DE SABLÉ [1].

(Septembre ou octobre 1642.)

Mlle de Chalais [2] lira, s'il lui plaît, cette lettre à Mme la marquise au dessous du vent [3].

Madame,

Je croy ne pouvoir commencer de trop bonne heure mon traité avec vous ; car je suis assurée qu'entre la première proposition que l'on me fera de vous voir et la conclusion, vous aurez tant de réflexions à faire, tant de médecins à consulter et de craintes à surmonter que j'auray eu tout le loisir de m'aairer [4]. Les conditions que je vous offre sont de n'aller point chez vous que je n'aye esté trois jours sans entrer dans l'hostel de Condé [5]; de changer de toute sorte

1. Anne de Souvré, marquise de Sablé, née en 1599, morte en 1678. Célèbre par ses relations avec les esprits les plus éminents de son temps. (Voy. la notice de Mme de Sablé, même vol., p. 196.) — Nous avons mieux aimé suivre le texte scrupuleusement fidèle donné par M. Paulin Pâris, dans les notes de son édition de Tallemant des Réaux, que nous conformer à l'orthographe rectifiée et modernisée qui a été adoptée par M. Cousin (Appendice de *la Jeunesse de Mme de Longueville*). — 2. Demoiselle de compagnie de la marquise. — 3. Pour comprendre ce que cette lettre a de piquant, il faut savoir que Mme de Longueville avait eu la petite vérole quelque mois après son mariage, et que Mme de Sablé, plus jalouse de soustraire sa santé au danger de la contagion que de remplir le devoir d'une amie intime, s'était dispensée d'aller voir la jeune princesse. — 4. S'aérer, prendre l'air, chasser le mauvais air. — 5. Qu'habitait Mme de Longueville.

d'habillemens; de choisir un jour qu'il aura gellé, de ne vous approcher que de quatre pas, de ne m'asseoir que sur un même siége. Vous pourrez aussi faire faire un grand feu dans vostre chambre, brusler du genièvre aux quatre coins, vous environner de vinaigre impérial, de rhue[1] et d'absynte. Sy vous pouvez trouver vos seûretés dans ces propositions sans que je me coupe les cheveux, je vous jure de les exécuter très religieusement; et sy vous avés besoin d'exemples pour vous fortifier, je vous diray que la Reine a bien voulu voir M. de Chaudebonne, qui sortoit de la chambre de Mlle de Bourbon, et que Mme d'Aiguillon, qui a bon goût sur ces choses-là, et à qui on ne sçauroit rien reprocher sur pareils sujets, me vyent de mander que sy je ne la voulois aller voir, elle viendroit me chercher.

SECOND BILLET.

Je suis assez satisfaite que vous fassiez semblant de me vouloir voir. Je vous garderai ce respect de ne vous prendre point au mot. Mais, ma très chère, imaginez-vous que Mme d'Aiguillon vit hier Mlle de Bourbon, et que je tire de là cette conséquence nécessaire que l'on ne craint jamais de voir ceux que l'on aime. Je voudrois avoir donné beaucoup, pour votre intérêt et que cela ne fût point arrivé[1].

DERNIER BILLET.

Je suis ravie de voir que la plus honnête personne du monde ait pris, une fois en sa vie, une raillerie de mauvais biais, car si cela m'arrive jamais, je me sauverai par un si bel exemple, et, s'il ne m'arrive point, j'en tirerai une grande vanité. Enfin, ma belle mignonne, quand vous devriez être plus mal satisfaite de cette lettre que de l'autre,

1. Plante aromatique, comme on sait. — 2. Voy. plus loin, même vol., p., la réponse de Mme de Sablé.

il faut que je vous die que vostre colère est un reste de ceste humeur que vous aviez du temps de la première présidente de Verdun[1], et qu'elle a si peu de rapport à tout ce que vous estes maintenant que j'ai fait jurer cent fois Voiture pour croire ce qu'il me disoit; et, à l'heure qu'il est, il me vient de venir en l'esprit que vous me voulez attraper tous deux. Je ne vous dis point pour me justifier les raisons que j'avois préparées, elles sont trop claires pour que vous ne les voyez point comme moi. Bonsoir, j'en dormirai en repos, ce que je n'aurois pas fait si mon esprit ne se fût ouvert à la fourbe que vous me voulez faire. Mme la Princesse[2] m'a dit ce soir qu'elle vous a des obligations très grandes du soin que vous aviez eu de Mme sa fille.

1. M. de Verdun fut premier président du parlement de Paris, de 1611 à 1627. — 2. La princesse de Condé, mère de Mme de Longueville.

MADAME DE SABLÉ[1].

1599-1678.

Malgré la date de sa mort, Mme de Sablé appartient, pour l'histoire littéraire, à la seconde moitié du dix-septième siècle. Elle a beaucoup vécu, dans sa jeunesse, à l'hôtel Rambouillet, dont elle fut une des intimes, mais son rôle ne commence pour nous qu'au moment où elle occupe seule la scène, c'est-à-dire vers 1660.

Nous ne nous donnerons pas la tâche difficile de refaire le portrait de la personne morale, chez Mme de Sablé, après le livre si complet de M. Cousin, qui a vraiment épuisé le sujet. Nous n'avons que quelques mots à ajouter au point de vue spécial de notre recueil.

Les principaux correspondants de Mme de Sablé sont Voiture et la Rochefoucauld. Nous n'avons, par malheur, que les lettres qu'on lui écrivit. Les lettres de Mme de Sablé à Voiture, ces lettres « si obligeantes » dont il se loue hautement dans neuf réponses que contient l'excellente édition de M. Ubicini, nous man-

1. Voy. M. V. Cousin, *Madame de Sablé*. Paris, Didier, in-8, 5e édition; et M. Sainte-Beuve, *passim*, dans *Port-Royal*, et les *Portraits* de Mme de la Fayette et de Mme de Longueville.

quent entièrement, et il ne nous reste des billets que la spirituelle amie de l'auteur des *Maximes* lui adressait si fréquemment, que quelques lambeaux à peine suffisants pour donner une idée de l'ensemble. Un curieux échantillon de cette correspondance, c'est le billet souvent cité qui accompagnait un projet d'article à la louange de la Rochefoucauld, article que, pour plus de sûreté, elle lui soumettait avant de l'envoyer au *Journal des Savants*, ce vénérable aïeul de la presse, encore vivant de nos jours au milieu de son innombrable postérité. Il faut entendre Mme de Sablé, avec sa grâce parfaite de grande dame, se défendre de toute prétention littéraire. « .... Je vous assure aussi, écrit-elle à la Rochefoucauld, que je vous serai plus obligée si vous en usez comme d'une chose qui seroit à vous, en la corrigeant ou en la jetant au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres grands auteurs sommes trop riches pour craindre de rien perdre de nos productions.... »

Une autre correspondance, d'un caractère moins littéraire, mais qui eût éclairé d'une vive lumière la vie du cœur chez Mme de Sablé, c'est celle qu'elle entretint dans sa jeunesse avec une femme que nous regrettons de n'avoir pu, faute de place, admettre dans ce recueil, Mlle d'Attichy, plus connue sous le nom de comtesse de Maure. Mlle de Scudéry nous a transmis de curieux détails[1] sur les billets qu'échangeaient sans cesse les deux amies, bien qu'elles logeassent porte à porte, et qui, à l'en croire, furent une sorte d'innovation hardie dans le commerce épistolaire du temps, soumis

1. Voy. M. V. Cousin, Mme de Sablé.

jusque-là à une sorte d'étiquette. Ce qui doit nous faire le plus vivement regretter cette correspondance tout intime et toute familière, c'est qu'elle eût peut-être justifié en partie Mme de Sablé d'un reproche qui nous paraît assez fondé, à en juger par tout ce que nous savons d'elle. Nous voulons parler d'une sorte d'égoïsme fondamental, essentiel, qu'elle dissimule d'ordinaire sous les formes les plus charmantes de politesse et d'obligeance, mais qui reparaît dans les occasions critiques. Nous avons cité plus haut les billets où Mme de Montausier fait de si piquantes allusions aux frayeurs que Mme de Sablé affichait d'ailleurs avec une naïveté bien propre à lui valoir l'indulgence de ses amis : c'était chez elle un des plus forts indices d'une faiblesse morale d'où s'engendraient une foule de manies très-innocentes en elles-mêmes, mais qui mêlaient une teinte de ridicule à ses habitudes de gracieuse hospitalité. On sait quel était son amour des recettes culinaires et médicales, auxquelles la Rochefoucauld fait fréquemment allusion dans leur correspondance, et qui lui attirèrent de si divertissants démêlés[1] avec la sœur Angélique de Saint-Jean, quand elle voulut les introduire jusque dans l'enceinte de l'austère maison de Port-Royal.

Il serait injuste toutefois d'oublier ce qui doit être à nos yeux la rançon de ces côtés faibles, les attachements sérieux et durables qu'elle inspira à quelques-uns des plus nobles caractères de son temps. Pascal fut, dans sa jeunesse, l'hôte assidu de son salon, et il faudrait à jamais bénir l'influence littéraire de Mme de

1. Voy. M. V. Cousin, Mme de Sablé.

Sablé, quand on ne lui devrait que l'idée première de ce livre inachevé des *Pensées*, visiblement inspiré du mouvement intellectuel d'où procédaient également les *Maximes*, et qui prit pour centre et quartier général le salon de l'amie de la Rochefoucauld. Pascal avait sans doute voué une sincère gratitude à cette femme si prudente, qui avait dû faire violence à toutes ses faiblesses pour avoir le courage de prendre parti en faveur des Jansénistes, lors de leurs premiers débats avec de puissants adversaires.

Ce fut là aussi une des causes qui rendirent si étroite sa liaison avec Mme de Longueville, quand l'héroïne de la Fronde se retira du monde et protégea hautement la noble secte, au plus fort des persécutions. Les ménagements constants et l'affection dévouée qu'elle garda pour Mme de Sablé, sa confiance absolue en elle, attestée par des lettres qui touchent aux intérêts les plus délicats de son cœur, suffiraient pour défendre la mémoire de son amie contre des jugements trop sévères. D'autre part, l'incontestable zèle que Mme de Sablé apportait à remplir tous les menus offices de l'amitié, prouve qu'elle y portait toute la passion dont était capable cette âme faible et peureuse, mais douce et bonne. Aussi est-ce à ce sentiment qu'elle doit la lettre qui est son chef-d'œuvre, celle où elle adresse à un ami infidèle les plus discrets et les plus touchants reproches. Le ton si contenu, si indulgent de ces plaintes n'en révèle pas moins une sensibilité très-vive, et, dans cette heure d'émotion, Mme de Sablé s'est élevée, comme écrivain, au-dessus de sa médiocrité habituelle. On ne trouvera, d'ailleurs, dans sa correspondance, ni l'accent fier et noble de Mme de Longue-

ville, ni l'esprit de Mme de Montausier et surtout de Mme de la Fayette; remarquons pourtant que cette seconde amie de M. de la Rochefoucauld offre avec la première une singulière affinité, par l'aménité du ton et la politesse du langage.

A MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET[1].

Je vous ai trouvée si bien instruite dans toutes les précautions de la poltronnerie, que je doute un peu si j'avois raison, il y a deux jours, de disputer avec une personne de vos amies[2] que vous aviez vu Mlle de Bourbon sans aucune frayeur. Ce n'est pas, comme vous pouvez juger, que je veuille ôter à vostre générosité tous les avantages qu'elle mérite, car je sais fort bien que si vous en aviez besoin, elle vous feroit surmonter toutes ces choses pour ne manquer jamais à aucun devoir; mais je vous avoue que je ne suis guère plus persuadée de l'amitié que vous avez pour vos amis, que je la[3] suis de vostre hardiesse. Néanmoins vous avez fait de si belles réflexions sur la timidité, que j'ai sujet d'espérer que, puisque vous connoissez si bien les dangers, vous pourrez un jour les craindre, et qu'enfin vous ferez ce plaisir à vos amis de vous conserver mieux à l'avenir. Au

1. Lucine-Julie d'Angennes, née en 1605, mariée en 1645 au duc de Montausier, morte en 1671. (Voy., même vol. p. 193, le billet de Mlle de Rambouillet, auquel répond celui-ci.) Nous suivons le texte des manuscrits Conrart, déjà reproduit par M. Cousin.— 2. Construction de phrase elliptique. Il faut sous-entendre : en soutenant que.... — 3. Au dix-huitième siècle, on aurait mis *le*. Tous les auteurs du dix-huitième, ceux du moins qui se sont formés dans la première moitié du siècle, à commencer par Mme de Sévigné, écrivaient comme le fait ici Mme de Sablé. (*Note de M. Cousin.*)

reste, vous avez dit tout ce qui se peut penser sur la frayeur, et vous n'avez jamais rien écrit de plus mignon; mais je vous répons, que quoique vous en pensiez, vous avez été bien loin au delà de mes précautions. Je ne prends pas plus de sûretés avec mon médecin que vous m'en offrez, en me promettant de changer d'habit; car, lorsque j'ai besoin de lui, je me résous fort bien à le voir en sortant de la petite vérole, pourvu qu'il quitte une soutane grasse qui est plus capable de prendre du mauvais air qu'une robe bien nette; et, tout de bon, j'ai lu vos lettres à Mme de Maure et les miennes[1] sans les faire chauffer; enfin je sçais, et j'en suis ravie, que Mlle de Bourbon est guérie. En toutes façons, j'aurai une joye non pareille d'avoir l'honneur de vous voir.

A MONSIEUR ***.

Il y a longtemps que je souhaitois de vous entretenir[2] pour faire des réflexions avec vous sur vous mesme; mais

1. C'est-à-dire celles que vous m'avez écrites. — 2. La copie de cette lettre que les manuscrits Conrart nous ont conservée (t. XIII, in-folio, p. 289), ne porte ni suscription, ni date. M. Cousin conjecture avec toute vraisemblance qu'elle appartient à cette période intermédiaire de la vie de Mme de Sablé, où « les chagrins domestiques, la perte de sa fortune et de ses espérances, l'âge surtout, lui avaient inspiré des pensées de plus en plus sérieuses. Suivant la coutume du temps, elle songeait à mettre un intervalle entre la vie et la mort, et à se retirer du monde. » Il est d'ailleurs impossible de nommer avec certitude l'ancien ami à qui elle se plaint de l'abandon où il la laisse. Ce pourrait être, à la rigueur, le duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, qui, après avoir été le familier le plus intime de Mme de Sablé, s'attacha à Mme de la Fayette, quand la marquise se retira à Port-Royal, sous prétexte de renoncer tout à fait au monde, mais sans vouloir être prise trop strictement au mot. Dans cette hypothèse, c'est à l'année 1665 qu'il faudrait fixer approximativement la date de cette lettre.

comme j'apprends que vous ne me voulez plus voir, il faut que je vous écrive tout ce que j'ay pensé sur la misère et sur le néant du monde. Avouez qu'il n'y a jamais eu une amitié qui parût si bien établie que la nôtre; elle estoit fondée sur l'estime, sur l'agrément de part et d'autre, et sur une confiance réciproque. Cependant, sans qu'il se soit rien passé qui ayt deû détruire, ni ébranler de tels fondements, vous m'avez quittée et mesme dans un temps où je faisois toutes choses pour vous retenir. Il ne s'est point passé de jour dans vostre maladie que je n'aye envoyé savoir de vos nouvelles. Vous avez dit à un de mes gens, quand vous commenciez à guérir, que la première de vos visites seroit pour moi. J'ai parlé de vous avec les mêmes sentiments que j'ai toujours eus. Et parmy tout cela vous m'abandonnez. N'est-ce pas là un grand exemple de la foiblesse humaine! Je parle ainsi parce que j'ayme mieux m'en prendre à tout le genre humain que de vous accuser en particulier. Je ne fays donc que vous y comprendre et détester le néant de cette nature, qui, même dans les hommes les plus parfaits, ne peut rien faire qui ne soit défectueux. Votre procédé avec moi en est une grande preuve; car n'ayant point de raisons à dire pour vous excuser, vous n'en avez pas mesme cherché la moindre apparence. Quoique l'artifice empire toujours les choses, selon moy, je ne sais cependant s'il ne m'auroit pas esté plus supportable. J'ay regret à vous, je vous l'avoue, et d'autant plus que j'espérois que lorsque vous seriez à vous, je vous posséderois davantage. Je croïois qu'après les choses que j'avois prié M. de V.... de vous dire, il n'y avoit plus rien à faire; mais je n'ay pu vous enterrer sans vous parler encore une fois. Je le fais donc, et du moins, dites-moi que j'ay raison et que je méritois une plus heureuse destinée.

A MADAME LA COMTESSE DE LA TRÉMOUILLE.

(Sans date.)

Je crois qu'il n'y a que moi qui fasse si bien tout le contraire de ce que je veux faire, car il est vrai qu'il n'y a personne que j'honore plus que vous, et j'ai si bien fait qu'il est quasi impossible que vous le puissiez croire. Ce n'estoit pas assez pour vous persuader que je suis indigne de vos bonnes grâces et de vostre souvenir, que d'avoir manqué fort longtemps à vous écrire ; il falloit encore retarder quinze jours à me donner l'honneur de répondre à vostre lettre. En vérité, Madame, cela me fait paroîstre si coupable que vers[1] tout autre que vers vous j'aimerois mieux l'estre en effet que d'entreprendre une chose si difficile qu'est celle de me justifier. Mais je me sens si innocente dans mon âme, et j'ai tant d'estime, de respect et d'affection pour vous, qu'il me semble que vous devez le connoître à cent lieues d'ici, encore que je ne vous en dise pas un mot. C'est ce qui me donne le courage de vous écrire à cette heure, mais non pas ce qui m'en a empêché si longtemps. J'ai commencé à faillir par force, ayant eu beaucoup de maux, et, depuis, je l'ai fait par honte, et je vous advoue que si je n'avois à cette heure la confiance que vous m'avez donnée en me rassurant, et celle que je tire de mes propres sentiments pour vous, je n'oserois jamais entreprendre de vous faire souvenir de moi ; mais je m'assure que vous oublierez tout, sur la protestation que je vous fais de ne me laisser plus endurcir en mes fautes, et de demeurer inviolablement,

Madame,

Votre, etc.

1. Pour envers ; partout au dix-septième siècle, dans la Rochefoucauld, dans Retz, dans Mme de Sévigné. (Note de M. V. Cousin.)

VOITURE[1].

1598-1648.

Voiture est le spécimen accompli d'un type littéraire, le type du bel esprit. Type tout français qui naquit avec la société polie et la monarchie absolue au commencement du dix-septième siècle, et qui ne leur a pas survécu; type aujourd'hui tellement perdu qu'il nous faut faire effort sur nous-même pour ne pas le trouver, même dans son temps, légèrement ridicule, et qui a rendu pourtant d'essentiels services à la culture intellectuelle des deux derniers siècles.

Voiture est, de tous les beaux esprits, le premier en date, le plus célèbre et le plus digne de l'être. Ses titres sont les plus incontestables, et il a sur ses rivaux cet avantage singulier qu'il ne mit aucun empressement à les faire valoir auprès de la postérité. Au plus fort de ses succès, il n'imprima rien, et ce n'est que dans les

1. Voy. l'excellente et définitive édition des Œuvres de Voiture, donnée par M. Ubicini. Paris, Charpentier, 2 v. in-16. Nous n'avons pu mieux faire que d'y puiser la plupart des notes qui suivent. Voy. aussi l'ingénieuse appréciation de M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XII. — En l'absence des textes originaux, nous avons, pour les citations de Voiture, suivi l'orthographe adoptée par M. Ubicini, quoique très-modernisée.

derniers temps de sa vie, qu'il songea à recueillir ses lettres et ses poésies légères.

Il semble n'avoir vécu que pour faire les délices de la haute compagnie, dont il était l'amuseur privilégié. Par son esprit, sa verve intarissable, sa belle humeur, une délicatesse innée qui effaça le péché originel de roture, dont il était entaché, ce fils de marchand de vin conquit le droit de vivre dans l'intimité de la société la plus aristocratique. Supérieur, de l'aveu de tous ses contemporains, dans l'art alors nouveau de la conversation, son esprit ne se retrouve dans ses lettres qu'imparfaitement reflété, et nous serions trop sévères en jugeant sur ce seul témoignage l'engouement des ruelles qui se le disputaient. Il y a dans ce badinage obstiné, dans ce parti pris de voir toute chose par son côté plaisant, un rôle de convention, dont l'entrain de la causerie, la vivacité du geste et de la physionomie sauvaient sans doute l'extravagance bouffonne.

Ce n'est pas qu'il n'eût dans l'esprit, sinon dans le caractère, plus d'un côté sérieux. Sa finesse et sa dextérité s'étendaient à tout. On sait qu'il remplit avec succès plusieurs missions diplomatiques, et il se piquait, non sans raison, de s'entendre aux plus grandes affaires de la politique. Sa lettre à M. de Puylaurens en fait foi, et surtout cette belle épître sur la prise de Corbie, composée, à la mode du temps, comme une amplification cicéronienne, mais vraiment éloquente par endroits, et d'une éloquence plus franche, plus haute de ton, que ne sont les dissertations philosophiques, si creuses et si pédantes, de Balzac, son rival. Ce n'est là pourtant, il faut le dire, qu'un accident dans cette volumineuse correspondance, bouffonne ou galante. Les lettres à M. d'Avaux, le spirituel diplo-

mâté, se distinguent par une politesse plus sérieuse et surtout par une érudition plus fine et de meilleur goût, que celle qui était alors en honneur entre savants. Le choix des citations empruntées aux poëtes latins les plus délicats, se recommande sous deux rapports : l'idée y est toujours relevée par une image gracieuse ou pittoresque, et la langue en est particulièrement exquise. Cette preuve de haut goût littéraire suffit pleinement pour nous révéler dans Voiture l'excellent humaniste, l'ancien condisciple, au collége de Boncourt, du plénipotentiaire et surintendant des finances, qui le prit pour commis et le garda pour intime ami.

L'ensemble de la correspondance de Voiture se divise en deux parts qui souvent se confondent : son commerce d'homme du monde et son commerce d'homme à bonnes fortunes. Cette dernière série est de beaucoup la moins volumineuse ; on n'a plus que quelques billets à des inconnues, qui ne paraissent pas d'ailleurs avoir été toutes des Iris *en l'air*, et une suite de billets à Mme Saintot, la seule de ses maîtresses qui ait laissé trace. Cette correspondance amoureuse donne, il faut le dire, une assez triste idée de la sensibilité de Voiture ; on n'y noterait pas un seul accent du cœur, et toute émotion s'y dérobe sous un perpétuel badinage. Il n'a de la galanterie que l'impertinence, qui en était, de son temps, un des plus fréquents caractères. Le plus sérieux titre de gloire de Voiture, celui dont il faut tenir le plus de compte, ce sont ses lettres à celles qui ne furent pour lui que des amies, et qui eurent assurément le meilleur de son cœur et de son esprit : Mme de Rambouillet, d'abord, et sa fille, l'illustre Julie ; presque au même rang et avec une nuance ambiguë de galanterie, Mlle Paulet,

la Lionne, sur laquelle Tallemant nous a laissé de si étranges médisances et que l'intimité de Mme de Rambouillet protége moins que les *Historiettes* ne l'accusent; enfin, Mlle de Bourbon, qu'il a tant célébrée, en vers et en prose, sur un ton de piquant et léger badinage, qui fait passer l'hyperbole de la louange.

Il y a toute une portion des lettres les plus célèbres de Voiture que nous ne comprenons plus guère : ce sont celles où il s'ingénie à varier la forme de ses compliments et de ses galanteries par mille *inventions* (comme on disait alors) plus singulières pour nous que vraiment spirituelles. C'est que Voiture était, avant tout, un héros de la mode, et qu'il a sacrifié en tout et sans cesse au goût des contemporains. Nombre de ses lettres ne le cèdent guère, pour l'affectation et la préciosité, aux romans de Mlle de Scudéry. Telles sont la fameuse lettre de la *Carpe* et du *Brochet*, et celle de la *Berne*, où la bouffonnerie a quelque chose de si démesuré qu'elle aurait aujourd'hui un succès non de rire, mais de ridicule. Son ami, d'Avaux, le lui disait avec une justesse parfaite : *Vous bâtissez des Iliades sur des pointes d'aiguille.*

Voiture a eu pourtant des moments tout à fait heureux; quand il sait être sobre et s'arrêter à temps, il est vraiment spirituel; il atteint à l'atticisme, cette grâce suprême de l'esprit de société. Ce n'est là par malheur qu'un accident. La plaisanterie chez Voiture est parfois ingénieuse, mais souvent alambiquée, pédantesque et lourde, avec des prétentions à la désinvolture légère. En somme, son plus grand titre au souvenir de la postérité est d'avoir, un des premiers, taillé à facettes (encore grossières, il est vrai), ce diamant, ce *Régent* de notre couronne littéraire, cet es-

prit, tout français qui, entre les mains d'un plus grand artiste, de Voltaire, jettera, un siècle plus tard, ses feux les plus éblouissants.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE LA VALETTE[1].

[Fin de 1630.]

Monseigneur, je vois bien que les anciens cardinaux prennent une grande autorité sur les derniers reçus[2], puisque vous ayant écrit beaucoup de fois sans avoir reçu une de vos lettres, vous vous plaignez de ma paresse. Cependant je vois tant d'honnêtes gens qui m'assurent que vous me faites trop d'honneur de vous souvenir de moi, et que je suis obligé de vous écrire pour vous en remercier très-humblement, que je veux bien suivre leur conseil et passer par dessus ce qui peut être en cela mon intérêt. Vous saurez donc, monseigneur, que, six jours après l'éclipse, et quinze jours après ma mort[3], Mme la Princesse[4], Mlle de Bour-

1. Voy. plus haut, même vol., la note 1 de la page 191. — 2. Le cardinal (la Valette) avait fait faire une robe de toile d'or incarnat. Voiture était avec lui quand on la lui apporta ; il la lui fit mettre pour la mieux voir ; après cela il lui proposa d'aller en cet état à l'hôtel de Rambouillet ; ils y furent, et Voiture disoit qu'il étoit aussi cardinal. (Note de Tallemant des Réaux.) — Cette note et toutes celles qui suivent, du spirituel et médisant chroniqueur, ont été recueillies sur un précieux exemplaire des œuvres de Voiture, annoté de la main de l'auteur des *Historiettes*, exemplaire que possède la bibliothèque de l'Arsenal. — Nous avons d'ailleurs entièrement suivi le texte de l'édition Ubicini qui lui-même l'a revu, soit sur d'anciennes éditions, soit sur les manuscrits Conrart, où il a trouvé d'excellentes variantes et de curieuses additions. — 3. Après qu'il eut fait son épitaphe sur le chemin de Bagnolet, où on lui avait fait tant de mal qu'il disoit qu'il en étoit mort. (T.) — 4. Charlotte-Marguerite de Montmorency, née en 1594, épousa le prince Henri de Condé en 1610, et mourut en 1652.

bon[1], Mme du Vigean[2], Mme Aubry[3], Mlle de Rambouillet[4], Mlle Paulet[5] et M. de Chaudebonne[6] et moi partîmes de Paris, sur les six heures du soir, pour aller à la Barre[7], où Mme du Vigean devoit donner la collation à Mme la Princesse. Nous ne trouvâmes en chemin aucune chose digne d'être remarquée, si ce n'est qu'à Ormesson nous vîmes un grand chien qui vint à la portière du carosse me faire fête (ce dont je fus fort joyeux[8].) (Vous serez, s'il vous plaît, averti, Monseigneur, que toutes les fois que je dirai nous trouvâmes, nous vîmes, nous allâmes, c'est en qualité de cardinal que je

1. Anne Geneviève de Bourbon, fille de Henri IIe du nom, prince de Condé, et de Charlotte Marguerite de Montmorency, née le 19 avril 1619. Elle épouas, le 2 juin 1642, Henri d'Orléans, duc de Longueville. — 2. Anne de Neufbourg, mariée à François Poussard, marquis du Vigean. On sait que sa fille cadette inspira une grande passion au grand Condé, alors duc d'Enghien, et entra en religion au couvent des Carmélites. Elle mourut en 1634. (Voir *Historiettes* de Tallemant, t. III, les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, et la *Jeunesse de Mme de Longueville*, par M. V. Cousin.) — 3. Françoise le Breton-Villandry, femme de Jean Aubry ou Aubéri, conseiller d'état, morte en 1634. — 4. Julie Lucine d'Angennes, quatrième fille de la marquise de Rambouillet, née en 1607, mariée le 13 juillet 1645 à Charles de Sainte-Maure, marquis, puis duc de Montausier; morte en 1671. — 5. Mlle Paulet, amie intime de Mlle de Rambouillet. — 6. Voy. plus haut la note de la p. 192. Voy. sur tous ces personnages les notes de la *Jeunesse de Mme de Longueville*. Nous citons cette lettre non-seulement comme spécimen du genre de badinage qu'affectionne Voiture, mais encore comme document précieux pour l'histoire de la société polie en France. Les nombreux et piquants détails de mœurs qu'elle renferme nous initient au train quotidien des divertissements de l'hôtel Rambouillet. — 7. Mme du Vigean possédait à la Barre, près de Montmorency, une charmante maison de campagne où elle recevait, comme on voit, la meilleure et la plus haute compagnie. — 8. Ces mots, retranchés par les éditeurs jusqu'à M. Ubicini, sont donnés d'après l'original par Tallemant, qui ajoute : « Ce qu'il (Voiture) dit exprès parce qu'on lui faisoit la guerre qu'il n'aimoit que les grands vilains chiens qui avoient le museau long. »

parle.) De là, nous arrivâmes à la Barre et entrâmes dans une salle où l'on ne marchoit que sur des roses et de la fleur d'orange. Mme la Princesse, après avoir admiré cette magnificence, voulut aller voir les promenoirs en attendant l'heure du souper. Le soleil se couchoit dans une nuée d'or et d'azur, et ne donnoit de ses rayons qu'autant qu'il en faut pour faire une lumière douce et agréable ; l'air étoit sans vent et sans chaleur, et il sembloit que la terre et le ciel, à l'envi de Mme de Vigean, vouloient festoyer la plus belle princesse du monde. Après avoir passé un grand parterre et de grands jardins tous pleins d'orangers, elle arriva en un bois où il y avoit plus de cent ans que le jour n'étoit entré qu'à cette heure là, qu'il y entra avec elle. Au bout d'une allée grande à perte de vue, nous trouvâmes une fontaine qui jetoit toute seule plus d'eau que toutes celles de Tivoli. A l'entour étoient rangés vingt-quatre violons, qui avoient de la peine à surmonter le bruit qu'elle faisoit en tombant. Quand nous en fûmes approchés, nous découvrîmes dans une niche qui étoit dans une palissade, une Diane à l'âge de onze ou douze ans, et plus belle que les forêts de Grèce et de Thessalie ne l'avoient jamais vue. Elle portoit son arc et ses flèches dans ses yeux, et avoit tous les rayons de son frère à l'entour d'elle[2]. Dans une autre niche auprès étoit une de ses nymphes, assez belle et assez gentille pour être une de sa suite. Ceux qui ne croient pas les fables crurent que c'étoit Mlle de Bourbon et la pucelle Priande[3]. Et à la vérité elles leur ressembloient extrêmement. Tout le monde étoit sans proférer une parole, en admiration de tant d'objets, qui étonnoient en même temps les yeux et les oreilles, quand tout à coup la déesse sauta de sa niche, et, avec une grâce qui ne se peut représenter, commença un bal qui dura quelque temps à l'entour de la fontaine.

Cela est étrange, Monseigneur, qu'au milieu de tant de

1. Mlle de Bourbon (comme Voiture va le dire plus bas.) — 3. Mlle Aubry, depuis Mme de Noirmoutiers.

plaisirs, qui doivent remplir entièrement et attacher l'esprit de ceux qui en jouissoient, on ne laissa pas de se souvenir de vous, et que tout le monde dit que quelque chose manquoit à tant de contentements, puisque vous et Mme de Rambouillet n'y étiez pas. Alors je pris une harpe et chantai :

Pues quiso mi suerte dura,
Que faltando mi Señor,
Tambien faltasse mi dama [1].

Et continuai le reste si mélodieusement et si tristement, qu'il n'y eut personne en la compagnie à qui les larmes n'en vinssent aux yeux, et qui ne pleurât abondamment. Et cela eût duré trop longtemps, si les violons n'eussent vivement sonné une sarabande si gaie, que tout le monde se leva aussi joyeux que si de rien n'eût été. Et ainsi sautant, dansant, voltigeant, pirouettant, cabriolant, nous arrivâmes au logis, où nous trouvâmes une table qui sembloit avoir été servie par les fées. Ceci, monseigneur, est un endroit de l'aventure qui ne se peut décrire. Et certes, il n'y a point de couleurs ni de figures en la rhétorique qui puissent représenter six potages, qui d'abord se présentèrent à nos yeux. Cela y fut particulièrement remarquable, que n'y ayant que des déesses à la table et deux demi-dieux, à savoir M. de Chaudebonne et moi, tout le monde y mangea, ne plus, ne moins que si c'eussent été véritablement des personnes mortelles. Aussi, à dire le vrai, jamais rien ne fut mieux servi : et entre autres choses, il y eut douze sortes de viandes et de déguisements, dont personne n'a encore jamais ouï parler et dont on ne sait pas encore le nom. Cette particularité, monseigneur, a été rapportée par malheur à Mme la Maréchale de [Saint-Luc [2]], et quoiqu'on lui ait donné vingt dragmes

1. « Puisqu'un destin rigoureux veut qu'en perdant mon seigneur, je perde aussi ma dame. » — 2. La maréchale de Saint-Luc était fille du maréchal de Saint-Géran. Elle avait épousé en premières noces M. de Chazeron. Elle ne pouvait dormir la nuit qu'avec de l'opium. (Voy. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 223.)

d'opium plus que d'ordinaire, elle n'a jamais pu dormir depuis. Au commencement du souper, on ne but point à votre santé, pour ce que l'on fut fort diverti[1]; et à la fin on n'en fit rien non plus, pour ce qu'à mon avis on ne s'en avisa pas. Souffrez, s'il vous plaît, Monseigneur, que je ne vous flatte point, et qu'en fidèle historien, je vous raconte nûment les choses comme elles sont : car je ne voudrois pas que la postérité prît une chose pour l'autre, et que d'ici à deux mille ans, on crût que l'on eût bu à vous, cela n'ayant point été. Il est vrai que je suis obligé de rendre témoignage à la vérité que ce ne fut pas manque de souvenir; car durant le souper, on parla fort de vous, et les dames vous y souhaitèrent; et quelques-unes de fort bon cœur, ou je ne m'y connois pas.

Au sortir de table, le bruit des violons fit monter tout le monde en haut, où l'on trouva une chambre si bien éclairée, qu'il sembloit que le jour qui n'étoit plus dessus la terre, s'y fût retiré tout entier. Là, le bal commença, en meilleur ordre et plus beau qu'il n'avoit été à l'entour de la fontaine. Et la plus magnifique chose qui y fut, c'est, monseigneur, que j'y dansai. Mlle de Bourbon jugea qu'à la vérité je dansois mal, mais que je tirois bien les armes, pour ce qu'à la fin de toutes les cadences il sembloit que je me misse en garde. Le bal continuoit avec beaucoup de plaisir, quand tout à coup un grand bruit que l'on entendit dehors obligea toutes les dames à mettre la tête à la fenêtre : et l'on vit sortir du grand bois qui étoit à trois cents pas de la maison un tel nombre de feux d'artifice, qu'il sembloit que toutes les branches et les troncs des arbres se convertissent en fusées; que toutes les étoiles du ciel tombassent, et que la sphère du feu voulût prendre la place de la moyenne région de l'air. Ce sont, Monseigneur, trois hyperboles, lesquelles, appréciées et réduites à la juste valeur des choses, valent trois douzaines de fusées. Après s'être remis de l'étonnement

1. Distrait, occupé.

où cette surprise avoit mis un chacun, on se résolut de partir, et on reprit le chemin de Paris à la lueur de vingt flambeaux. Nous traversâmes tout l'Ormessonnois, les grandes plaines d'Epinay, et passâmes sans aucune résistance par le milieu de Saint-Denis. M'étant trouvé dans le carosse auprès de Mme [du Vigean], je lui dis, de votre part, monseigneur, un Miserere tout entier, auquel elle répondit avec beaucoup de gentillesse et de civilité[1]. Nous chantâmes en chemin une infinité de *savants*, *de petits doigts*, *de bon-soirs*, *de ponts-bretons*[2]. Prenez votre ton, Monseigneur :

Goulas et Vigean
Ont une querelle
Pour la péronnelle,
Et le prêtre Jean ;
Il en a dans l'aile,
Le petit Vigean.

Ceci, Monseigneur, n'est pas du corps de la lettre, mais il vient de me venir en l'esprit et je ne puis tenir de le chanter, et je vous supplie très-humblement d'en faire autant en mémoire des *gros d'eau*[3].)

Nous étions environ une lieue par delà Saint-Denis, et il étoit deux heures après minuit. Le travail du chemin, le

1. Mme du Vigean étoit sourde et ne l'avouoit pas, si bien qu'elle ne répondoit qu'au hasard. Le cardinal de la Vallette disoit à Voiture : « On pourroit lui dire un Confiteor, un Ave, un Miserere, qu'elle répondrait de même. Je te prie de l'éprouver à la première rencontre. » (T.) — 2. C'étaient des chansons et des airs populaires, comme les Noëls et les Alleluias. — 3. « Pendant le siége de la Rochelle, on disait toujours : Il faut attendre le premier *gros d'eau*, qui est en pleine-lune (nom donné aux marées sur les côtes de la Rochelle) pour voir si la digue résistera. Or, M. le cardinal de la Valette, en faisant partie avec Voiture pour aller voir Mme Aubry à Suresnes, dit : Il faut que ce soit à la pleine-lune pour revenir d'autant plus tard. Nous ferons cette partie au premier *gros d'eau*. » Ainsi on appela ces promenades-là les *gros d'eau*. (T.)

veiller, l'exercice du bal et de la promenade m'avoient extrêmement appesanti, quand il arriva un accident que je crus devoir être cause de ma totale destruction. Il y a une petite bourgade entre Paris et Saint-Denis, que l'on nomme la Villette. Au sortir de là, nous rencontrâmes trois carosses, dans lesquels s'en retournoient les violons que nous avions fait jouer tout le jour. Voici, Monseigneur, qui est horrible! Le diable alla mettre en l'esprit de Mlle [de Rambouillet] de leur faire commander de nous suivre et d'aller donner des sérénades toutes la nuit. Cette proposition me fit dresser les cheveux en la tête. Cependant tout le monde l'approuva. On fit arrêter les carosses, on leur alla dire le commandement. Mais, de bonne fortune, les bonnes gens avoient laissé leurs violons à la Barre, et Dieu les bénie[1]. Par là, monseigneur, vous pouvez juger que Mlle [de Rambouillet] est une aussi dangereuse demoiselle pour la nuit qu'il y en ait au monde, et que j'avois grand'raison chez Mme [Aubry], de dire qu'il falloit faire sortir les violons, et qu'il ne falloit rien pour se rembarquer, tant qu'on les voyoit présents. Nous continuâmes notre chemin assez heureusement, si ce n'est qu'en entrant dans le faubourg, nous trouvâmes six grands plâtriers tout nus, qui passèrent devant notre carosse [du côté de la portière où étoient Mlle de Rambouillet et Mlle Paulet[2]]. Enfin nous arrivâmes à Paris. Et ce que je m'en vais vous dire est plus épouvantable que tout le reste. Nous vîmes qu'une grande obscurité couvroit toute la ville, et au lieu que nous l'avions laissée, il n'y avoit que sept heures, pleine de bruit, d'hommes, de chevaux et de carosses, nous trouvâmes un grand silence et une grande solitude partout, et les rues tellement dépeuplées

1. Pour : bénisse. — 2. Mss. de Conrart. L'exemplaire de Tallemant donne également cette addition, mais avec une variante : « où étoient Mlle de Bourbon et Mme Aubry. » La leçon de Conrart nous paraît être la véritable; il ne seroit pas vraisemblable que Mlle de Bourbon fût à la portière. (Note de M. de Monmerqué.)

que nous n'y rencontrâmes pas un homme, et vîmes seulement quelques animaux qui, à la lueur des flambeaux, se cachoient. Mais, Monseigneur, je vous dirai le reste de cette aventure une autre fois :

Qui è'l fin del canto, e torno ad Orlando [1] :
Addio, signor, à voi mi ricommando.

A MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET [2].

[...1637]

Mademoiselle, *car* étant d'une si grande considération dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire, et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une si grande violence. En un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, je ne vois rien si digne de pitié que quand je vois que l'on est près de chasser et faire le procès à un mot qui a si utilement servi cette monarchie, et qui, dans toutes les brouilleries du royaume, s'est toujours montré bon françois. Pour moi, je ne puis comprendre quelles raisons ils pourront alléguer contre une diction [3] qui marcha toujours à la tête de la raison, et qui n'a point d'autre charge que de l'introduire. Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce

1. « C'est ici la fin du chant et je retourne à Roland. Adieu, seigneur, je me recommande à vous. » — 2. « Voy. même volume la notice consacrée à Mlle de Rambouillet (Mme de Montausier). » — 3. Expression, façon de dire. Le mot n'est plus usité dans ce sens restreint.

qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est plus à craindre, Mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *mais*, et je ne sais si *si* demeurera en sureté. De sorte qu'après nous avoir ôté toutes les paroles qui lient les autres, les beaux esprits nous voudront réduire au langage des anges, ou, si cela ne se peut, ils nous obligeront au moins à ne parler que par signes. Certes j'avoue qu'il est vrai ce que vous dites, qu'on ne peut mieux connoître par aucun exemple l'incertitude des choses humaines. Qui m'eût dit, il y a quelques années, que j'eûsse dû vivre plus longtemps que *car*, j'eusse cru qu'il m'eût promis une vie plus longue que celle des patriarches. Cependant il se trouve qu'après avoir vécu onze cents ans plein de force et de crédit; après avoir été employé dans les plus importants traités, et assisté[1] toujours honorablement dans le conseil de nos rois, il tombe tout d'un coup en disgrâce, et est menacé d'une fin violente. Je n'attends plus que l'heure d'entendre en l'air des voix lamentables qui diront : *Le grand car est mort*, et le trépas du grand *Cam* ni du grand *Pan* ne sembleroit pas si important ni si étrange. Je sais que si l'on consulte là-dessus un des plus beaux esprits de notre siècle, et que j'aime extrêmement, il dira qu'il faut condamner cette nouveauté, qu'il faut user du *car* de nos pères, aussi bien que de leur terre et de leur soleil, et que l'on ne doit point chasser un mot qui a été dans la bouche de Charlemagne et de saint Louis. Mais c'est vous principalement, Mademoiselle, qui êtes obligée d'en prendre la protection. Puisque la plus grande force et la plus parfaite beauté de notre langue est en la vôtre, vous y devez avoir une souveraine puissance, et faire vivre ou mourir les paroles comme il vous plaît. Aussi crois-je que vous avez déjà sauvé celle-ci du hasard qu'elle couroit, et qu'en l'enfermant dans votre lettre, vous l'avez mise comme dans un asile et dans un lieu de gloire,

1. Il faudrait : et *avoir* assisté.

où le temps et l'envie ne la sauroient toucher. Parmi tout cela, je confesse que j'ai été étonné de voir combien vos bontés sont bizarres, et que je trouve étrange que vous, Mademoiselle, qui laisseriez périr cent hommes sans en avoir pitié, ne puissiez voir mourir une syllabe. Si vous eussiez eu autant de soin de moi que vous en avez de *car*, j'eusse été bien heureux malgré ma mauvaise fortune. La pauvreté, l'exil et la douleur ne m'auroient qu'à peine touché; et si vous ne m'eussiez pu ôter ces maux, vous m'en eussiez au moins ôté le sentiment. Lorsque j'espérois recevoir quelque consolation dans votre lettre, j'ai trouvé qu'elle étoit plus pour *car* que pour moi, et que son bannissement vous mettoit plus en peine que le nôtre. J'avoue, Mademoiselle, qu'il est juste de le défendre; mais vous devez avoir soin de moi aussi bien que de lui, afin que l'on ne vous reproche pas que vous abandonnez vos amis pour un mot. Vous ne répondez rien à tout ce que je vous avois écrit; vous ne parlez pas de choses qui me regardent. En trois ou quatre pages, à peine vous souvient-il une fois de moi, et la raison en est *car*. Considérez-moi davantage une autre fois, s'il vous plaît; et quand vous entreprendrez la défense des affligés, souvenez-vous que je suis du nombre. Je me servirai toujours de lui-même pour vous obliger à m'accorder cette grâce, et je vous assure que vous me la devez : *car* je suis, mademoiselle, votre, etc.

A LA MÊME.

[A Gênes, le 7 octobre 1638.]

Mademoiselle, je voudrois que vous m'eussiez pu voir aujourd'hui dans un miroir en l'état où j'étois. Vous m'eussiez vu dans les plus effroyables montagnes du monde, au milieu de douze ou quinze hommes les plus horribles

que l'on puisse voir, dont le plus innocent en a tué quinze ou vingt autres, qui sont tous noirs comme des diables, et qui ont des cheveux qui leur viennent jusqu'à la moitié du corps, chacun deux ou trois balafres sur le visage, une grande arquebuse sur l'épaule, deux pistolets et deux poignards à la ceinture. Ce sont des bandits qui vivent dans les montagnes des confins du Piémont et de Gênes. Vous eussiez eu peur sans doute, Mademoiselle, de me voir entre ces messieurs-là, et vous eussiez cru qu'ils m'alloient couper la gorge. De peur d'en être volé, je m'en étois fait accompagner ; j'avois écrit dès le soir à leur capitaine de me venir accompagner et de se trouver en mon chemin, ce qu'il a fait, (et j'en ai[1]) été quitte pour trois pistoles. Mais, surtout, je voudrois que vous eussiez vu la mine de mon neveu[2] et de mon valet, qui croyoient que je les avois menés à la boucherie. Au sortir de leurs mains, je suis passé par deux lieux où il y avoit garnison espagnole, et là, sans doute, j'ai couru plus de danger. On m'a interrogé ; j'ai dit que j'étois Savoyard, et pour passer pour cela, j'ai parlé le plus qu'il m'a été possible comme M. de (Vaugelas)[3]. Sur mon mauvais accent, ils m'ont laissé passer. Regardez si je ferai jamais de beaux discours qui me valent tant, et s'il n'eût pas été bien mal à propos qu'en cette occasion, sous ombre que je suis de l'Académie, je me fusse allé piquer de parler bon françois. Au sortir de là, je suis arrivé à Savonne, où j'ai trouvé la mer un peu plus émue qu'il ne falloit pour le petit vaisseau que j'avois pris, et néanmoins, je suis, Dieu

1. J'en ai est omis, sans doute par inadvertance, dans le texte de l'édition Ubicini. — 2. Le jeune Martin Pinchesne, selon Tallemant, le même qui, douze ans plus tard (1651) publia la première édition des œuvres de son oncle. — 3. Claude-Favre de Vaugelas, célèbre grammairien, né vers 1585, mort en 1650. Il avait une grande réputation de puriste, mais il n'avait pu se corriger de l'accent de son pays natal, la Savoie. Voy. son *Historiette*, dans Tallemant des Réaux, t. IV, éd. Paulin-Pâris et Monmerqué.

merci, arrivé ici à bon port. Voyez, s'il vous plaît, Mademoiselle, combien de périls j'ai courus en un jour. Enfin je suis échappé des bandits, des Espagnols et de la mer; tout cela ne m'a point fait de mal, et vous m'en faites, et c'est pour vous que je cours le plus grand danger que je courrai en ce voyage. Vous croyez que je me moque, mais je veux mourir si je puis plus[1] résister au déplaisir de ne point voir madame votre mère et vous. Je vous avoue franchement qu'au commencement j'étois en doute, et que je ne savois si c'étoit vous ou les chevaux de poste qui me tourmentiez. Mais il y a six jours que je ne cours plus et je ne suis pas moins fatigué ; cela me fait voir que mon mal est d'être éloigné de vous, et que ma plus grande lassitude est que je suis las de ne vous point voir, et cela est si vrai, que si je n'avois point d'autres affaires que celles de Florence, je crois que je m'en retournerois d'ici et que je n'aurois pas le courage de passer outre, si je n'avois à solliciter votre procès à Rome[2]. Sachez-moi gré, s'il vous plaît, de cela, car je vous assure qu'il en est encore plus que je n'en dis, et que je suis autant que je dois, votre, etc.

A MADAME LA MARQUISE DE RAMBOUILLET.

Madame, j'ai vu pour l'amour de vous le Valentin[3], avec

1. Plus longtemps, davantage. — 2. Au sujet de la succession d'un Strozzi, qui avait institué Mlle de Rambouillet son héritière. — 3. Mme de Rambouillet fesoit toujours la guerre à Voiture qu'il ne remarquoit rien ; elle lui donna charge de faire la description du Valentin, aimant extrêmement l'architecture. Le Valentin était une maison de plaisance de Mme de Savoie à portée du mousquet de Turin. Il s'y fit de grandes réjouissances lors que Madame fut rentrée dans sa capitale (novembre 1640). Voy. Tallemant, *Historiettes*, t. III, p. 171 et 203, et t. VII, p. 10.)

plus d'attention que je n'ai jamais fait aucune chose, et puisque vous désirez que je vous en fasse la description, je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible. Mais vous considérerez, s'il vous plaît, que quand je me serai acquitté de cette commission et de l'autre que vous m'avez donnée à Rome, j'aurai fait pour vous les deux choses du monde qui me sont les plus difficiles, de parler de bâtiments et de parler d'affaires. Le Valentin, Madame, puisque Valentin il y a, est une maison qui est à un quart de lieue de Turin, située dans une prairie et sur le bord du Pô. En arrivant on trouve d'abord : je veux mourir si je sais ce qu'on trouve d'abord. Je crois que c'est un perron. Non, non, c'est un portique. Je me trompe, c'est un perron. Par ma foi, je ne sais si c'est un portique ou un perron. Il n'y a pas une heure que je savois tout cela admirablement, et ma mémoire m'a manqué. A mon retour, je m'en informerai mieux et je ne manquerai pas de vous en faire le rapport plus ponctuellement. Je suis votre, etc.

De Gênes, le 7 octobre 1638.

A COSTAR [1].

(Sans date.)

Je vous envoie un billet de Mme de *** [Saintot][2] où

1. Pierre Costar ou Coustard, né en 1603, mort en 1660. C'était un bel esprit de province, très-fier d'être admis dans l'intimité de Voiture qu'il courtisoit bassement, dit Tallemant des Réaux. Il est surtout célèbre par la vive polémique qu'il soutint en faveur de Voiture, de sa réputation et de ses œuvres, contre Balzac et ses amis. Voy. son *Historiette*, dans Tallemant, et les curieuses notes de M. Paulin Pâris. Voy. aussi Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XII. — 2. Marguerite Vion, fille de Nicolas Vion, seigneur d'Ouville ou Huonville, correcteur des Comptes. Elle avait, en 1622, épousé Pierre Saintot, trésorier de France à Tours.

vous verrez qu'elle veut absolument rompre avec moi, si je ne fais rompre bras et jambes à cet homme qui l'a fâchée. Il y a trois jours entiers que je la combats là-dessus de toute ma force, mais plus je veux l'emporter sur elle et plus elle s'emporte contre moi. Tout ce que je fais pour l'adoucir, c'est comme si je jetois de l'huile dans le feu : cela ne sert qu'à l'enflammer davantage. Elle se plaint que je n'entre point dans ses intérêts et que je manque d'affection; et moi, qui ai bien pu lui persuader de m'aimer, je ne saurois à cette heure lui persuader que je l'aime, parce que je ne veux pas faire une lâcheté qui me rendroit indigne de son amitié. J'ai beau lui représenter que des coups de bâton feroient bien du bruit, que l'éclat en seroit grand; que cette violence étant sue lui feroit plus de tort et plus de honte qu'à celui qui l'auroit soufferte; que ce seroit l'offenser, à le bien prendre, que de la venger comme elle veut, et que c'est la servir que de la conseiller comme je fais; je lui traduis le plus intelligiblement possible ces belles paroles : *Rogantibus pestifera largiri, blandum et affabile odium est*[1]; et ces autres : *Exorari in perniciem rogantium, sæva bonitas est*[2]; mais elle n'écoute point ce que dit Sénèque, elle écoute ce que lui disent sa passion et sa colère. En vérité, j'en suis en toutes les peines du monde, car je l'aime chèrement; et quoique je la trouve fort déraisonnable, je ne laisse pas de la trouver encore fort belle. Cependant, si elle s'opiniâtroit dans cette cruelle fantaisie, j'aimerois mieux arracher de mon cœur cette affection et arracher mon cœur même, que de consentir à une brutalité comme celle-là. Assistez-moi, mon cher monsieur, je vous en conjure. Voyez-la le plus tôt que vous pourrez, et tâchez de guérir cet esprit malade. C'est une opération digne de

1. Faire à ceux qui les demandent des dons empoisonnés, c'est les haïr sous forme obligeante et gracieuse. — 2. Se laisser fléchir pour la perte de ceux qui nous prient, c'est une bonté cruelle.

vous; vous lui sauverez l'honneur et vous me sauverez la vie.

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ENGHIEN[1].

Paris.... mai[2] 1643

Monseigneur, à cette heure que je suis loin de Votre Altesse, et qu'elle ne me peut pas faire de charge[3], je suis résolu à vous dire tout ce que je pense d'Elle depuis longtemps. A dire le vrai, Monseigneur, vous seriez injuste si vous pensiez faire les choses que vous faites sans qu'il en fût autre chose, ni que l'on prît la liberté de vous en parler. Si vous saviez de quelle sorte tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir de vous, je suis assuré que vous en auriez honte, et que vous seriez étonné de voir avec combien peu de respect et peu de crainte de vous déplaire, tout le peuple s'entretient de ce que vous avez fait. A dire la vérité, ç'a été trop de hardiesse et de violence à vous d'avoir, à l'âge où vous êtes, choqué deux vieux capitaines que vous deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur expérience; fait tuer le pauvre comte de Fontaine[4], qui étoit à ce qu'on dit, un des meilleurs hommes des Flandres, et à qui le prince d'Orange[5] n'avoit jamais osé toucher; pris seize pièces de canon qui appartenoient à un prince, qui

1. Louis II de Bourbon, d'abord duc d'Enghien, puis prince de Condé, né en 1621, mort en 1686. Il avait connu intimement Voiture à l'hôtel Rambouillet. — 2. Le 19 de ce même mois, le duc d'Enghien venait de gagner la bataille de Rocroy sur les Espagnols. — 3. Ce mot s'employait déjà dans le sens de plaisanterie, de farce. — 4. Général de l'armée espagnole. (Voy. Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*) — 5. Sans doute Henri Frédéric de Nassau, prince d'Orange, stathcouder, capitaine et amiral général de la République des Provinces-Unies (Hollande).

est oncle du roi et frère de la reine, et avec qui vous n'aviez jamais eu de différend, et mis en désordre les meilleures troupes des Espagnols, qui vous avoient laissé passer avec tant de bonté. Je ne sais pas ce qu'en dit le Père Musnier[1], mais tout cela est contre les bonnes mœurs, et il y a, ce me semble, grande matière de confession. J'avais bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, et qu'il ne faisoit pas bon vous rien disputer. Mais j'avoue que je n'eusse pas cru que vous vous fussiez emporté à ce point là, et, si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe, et l'Empereur ni le roi d'Espagne ne pourront durer avec vous. Cependant, Monseigneur, laissant la conscience à part, et politiquement parlant, je me réjouis avec Votre Altesse de ce que j'entends dire qu'Elle a gagné la plus belle victoire et de la plus grande importance que nous ayons vue de notre siècle, et de ce que, sans être *Important*[2], Elle sait faire des actions qui le soient si fort. La France, que vous venez de mettre à couvert de tous les orages qu'elle craignoit, s'étonne qu'à l'entrée de votre vie, vous ayez fait une action dont César eût voulu couronner toutes les siennes, et qui redonne aux rois vos ancêtres autant de lustre que vous en avez reçu d'eux. Vous vérifiez bien, Monseigneur, ce qui a été dit autrefois, que la vertu vient aux Césars devant[3] le temps : car vous qui êtes un vrai César en esprit et en science, César en diligence, en vigilance et en courage, César, *et per omnes casus Cæsar*[4], vous avez trompé le jugement et passé l'espérance des hommes. Vous avez fait voir que l'expérience n'est nécessaire qu'aux âmes ordinaires, que la vertu des héros vient par d'autres chemins, qu'elle ne monte pas par degrés, et que les ouvrages du Ciel sont en leur perfec-

1. Sans doute, le directeur du duc d'Enghien. — 2. Voiture joue ici sur le sens de ce mot, devenu le surnom d'une faction qui, vers le même temps, au début de la régence d'Anne d'Autriche, préludait aux troubles de la Fronde. — 3. Pour : avant. — 4. César enfin, en toute circonstance.

tion dès leurs commencements. Cette nouvelle a ici étonné tout le monde, et mis de la joie et de la pâleur sur tous les visages de la cour. Pour les dames, elles sont ravies d'apprendre que celui qu'elles ont vu dans le bal défaire tous les autres hommes, fasse de plus glorieuses défaites dans les armées, et que la plus belle tête de France soit aussi la meilleure et la plus ferme. Il n'y a pas jusqu'à Mlle de Beaumont[2] qui ne parle en votre faveur. Tous ceux qui étoient révoltés contre vous, et qui disoient que vous ne faisiez que vous moquer, avouent que vous ne vous êtes pas moqué cette fois, et voyant le grand nombre d'ennemis que vous avez défaits, il n'y a plus personne qui n'appréhende d'être des vôtres. Trouvez bon, ô César! que je vous parle avec cette liberté. Recevez les louanges qui vous sont dues, et souffrez que l'on rende à César ce qui appartient à César. Je suis, etc.

1. Comme elle étoit à l'hôtel de Condé avec un autre, elle ne fut pas traitée fort civilement du duc d'Enghien, qui se mit à rire en leur présence avec Coligny. » (T.)

P. CORNEILLE[1].

1606-1684.

On n'a de Pierre Corneille que dix lettres environ qui soient d'un réel intérêt, et, à l'exception d'une seule, toutes ont trait soit à ses pièces, aux théâtres et aux acteurs qui les ont jouées, soit à sa traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il n'y a rien là d'ailleurs qui puisse surprendre ; on sait à quel point le grand homme vivait enfermé dans son œuvre.

Le caractère commun à cette correspondance, c'est un orgueil singulier qui se dissimule mal sous les formes obligées de la politesse cérémonieuse du temps et de la modestie d'auteur, mais si sincère et si naïf qu'il n'a rien qui blesse. N'est-ce pas d'ailleurs à cette légitime fierté que Corneille dut la vaillante audace de ses débuts et cette foi inaltérable en lui-même, qui le soutint au milieu des vicissitudes de sa longue carrière, et survécut même à son génie? Rien n'est plus remar-

1. Voy. la Correspondance de Corneille dans l'édition qui fait partie de la *Collection des Grands Écrivains* de la France, et dont M. Marty-Laveaux poursuit la publication avec un soin digne de tout éloge.

quable, comme témoignage historique sur ce point, que la lettre où l'auteur de *Sophonisbe* remercie, avec une vive effusion de reconnaissance, le spirituel exilé, Saint-Evremont, des louanges qu'il accorde aux derniers-nés de ses ouvrages, cadets qui n'étaient pas moins chers à leur père que leurs aînés, ainsi qu'il le disait lui-même, vers le même temps, à Louis XIV, dans une admirable épître.

Ses quatre lettres à l'abbé de Pure donneraient lieu à d'instructifs rapprochements avec les discours sur la tragédie, qui sont la seule œuvre importante que Corneille ait écrite en prose. Celle que nous donnons plus loin en est le court mais vif commentaire; toutes le montrent uniquement occupé de son art, et fécondant son génie par les plus énergiques efforts de la volonté. Le style en est ferme, substantiel, il nous rend fidèlement la gravité des entretiens qu'il avait (du temps où il habitait Paris et fréquentait l'hôtel de Rambouillet,) soit avec le grand Condé, soit avec quelque docte confrère de l'Académie naissante, Balzac, par exemple.

On voit, par la lettre à d'Argenson, quelle haute estime Corneille professoit pour « les connoissances très-achevées et la franchise incorruptible » de Balzac. Il entretenait en effet avec le célèbre « ermite de la Charente » une correspondance, dont la partie la plus précieuse, ses lettres à lui-même, s'est malheureusement perdue.

Malgré de regrettables lacunes, la Correspondance de Corneille, si insuffisants que soient les fragments qui nous en sont parvenus, a le mérite de confirmer pleinement l'idée que les témoignages contemporains et ses propres œuvres nous donnent de son

caractère, et qui ne sait par quelles secrètes et profondes affinités le caractère tient au génie même?

A L'ABBÉ DE PURE [1].

A Rouen, le 25 d'août 1660.

Monsieur, un petit séjour aux champs et un peu d'indisposition en la ville m'ont empêché de vous remercier plus tost du dernier présent que vous m'avez fait. Je ne suis pas assez récent de mon latin pour me vanter d'entendre tous les mots choisis dont vous avez semé cet ouvrage; mais je me connais assez en ce genre de poésie pour assurer qu'il y a des strophes dignes d'Horace. Il y en a quelques-unes où vous avez un peu trop négligé le tour du vers, qui n'a pas assez de facilité; mais à tout prendre, c'est un très-beau travail, et un dessein tout à fait beau de vous écarter de la route des autres. Si vous l'eussiez exécuté en français, il y aurait eu une vogue merveilleuse. Le latin lui ôtera sans doute quelque chose; il est si recherché qu'il n'est pas intelligible à ceux qui ne savent que le plain-chant; il m'échappe en quelques lieux, et je m'assure que quelques-uns des lecteurs en sauront encore moins que moi. Cependant trouvez bon que je vous rende de très-humbles grâces, et de l'exemplaire que vous m'avez envoyé, et de la manière dont vous y avez parlé de moi.

Je suis à la fin d'un travail fort pénible sur une matière fort délicate. J'ai traité en trois préfaces les principales questions de l'art poétique sur mes trois volumes de

1. Michel de Pure, né en 1634, mort en 1680. Auteur de plusieurs pièces médiocres et d'œuvres historiques. Il n'est guère connu que par les vers où Boileau l'a tourné en ridicule.

comédies [1]. J'y ai fait quelques explications nouvelles d'Aristote, et avancé quelques propositions et quelques maximes inconnues à nos anciens. J'y réfute celles sur lesquelles l'Académie a fondé la condamnation du Cid, et ne suis pas d'accord avec M. Daubignac [2] de tout le bien même qu'il a dit de moi. Quand cela paraîtra, je ne doute point qu'il ne donne matière aux critiques; prenez un peu ma protection. Ma première préface examine si l'utilité ou le plaisir est le but de la poésie dramatique; de quelle utilité elle est capable, et quelles en sont les parties, tant intégrales, comme le sujet et les mœurs, que de quantité, comme le prologue, l'épisode et l'exode. Dans la seconde, je traite les conditions du sujet de la belle tragédie, de quelle qualité doivent être les incidents qui la composent, et les personnes qu'on y introduit, afin d'exciter la pitié et la crainte; comment se fait la purgation des passions par cette piété et cette crainte, et des moyens de traiter les choses selon le vraisemblable ou le nécessaire. Je parle, en la troisième, des trois unités : d'action, de jour et de lieu. Je crois qu'après cela il n'y plus guère de question d'importance à remuer, et, que ce qui reste n'est que les broderies qu'y peuvent ajouter la rhétorique, la morale et la politiqne.

En ne pensant vous faire qu'un remerciement, je vous rends insensiblement compte de mon dessein. L'exécution en demandait une plus lon ue étude que mon loisir n'a pu permettre. Vous n'y trouverez pas grande élocution, ni grande doctrine, mais avec tout cela, j'avance que ces trois préfaces

1. Voy. dans une édition des œuvres complètes de P. Corneille, les trois Discours sur le poëme dramatique, la tragédie, et les trois unités. — 2. François Hédelin, abbé d'Aubignac, né en 1604 mort en 1676. Il fut précepteur du duc de Fronsac, neveu du cardinal de Richelieu et laissa plusieurs livres de critique et quelques pièces de théâtre. L'ouvrage auquel Corneille fait allusion est la *Pratique du théâtre*, alors tout récemment publié (1657) et souvent réimprimé depuis ; sorte de commentaire de la *Poétique* d'Aristote, à qui l'on attribuait la fameuse Théorie *des trois unités*

m'ont plus coûté que n'auraient fait trois pièces de théâtre. J'oubliois de vous dire que je ne prends d'exemples modernes que chez moi; et bien que je contredise quelquefois M. d'Aubignac, et Messieurs de l'Académie, je ne les nomme jamais, et ne parle pas plus d'eux que s'ils n'avoient jamais parlé de moi. J'y fais aussi une censure de chacun de mes poëmes en particulier, et je ne m'épargne pas. Derechef, préparez-vous à être de mes protecteurs, et croyez que je suis toujours,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CORNEILLE.

A MONSIEUR DE SAINT-ÉVREMOND[1].

(1668.)

Monsieur, L'obligation que je vous ai est d'une nature à ne pouvoir jamais vous en remercier dignement ; et dans la confusion où je suis, je m'obstinerois encore dans le silence, si je n'avois peur qu'il ne passât auprès de vous pour ingratitude. Bien que les suffrages de l'importance du vôtre nous doivent toujours être très précieux, il y a des conjonctures qui en augmentent infiniment le prix. Vous m'honorez de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune. Vous me soutenez, quand on se persuade qu'on m'a abattu[2] et vous me con-

1. Charles de Saint-Denys, seigneur de Saint-Évremond, né en 1614, mort en 1703. (Voy. même vol. p. la notice que nous lui avons consacrée. Corneille remercie Saint-Évremond des louanges que celui-ci lui avait données dans la dissertation sur l'*Alexandre* de Racine. (Voy. t. III de l'édit. en 5 vol. (1752) des œuvres de Saint-Évremond, dont on trouvera plus loin (p. 282), la réponse. — 2. Allusion aux premiers succès de Racine, son jeune rival.

solez glorieusement de la délicatesse de notre siècle, quand vous daignez m'attribuer le bon goût de l'antiquité. C'est un merveilleux avantage pour un homme qui ne peut douter que la postérité ne veuille bien s'en rapporter à vous. Aussi je vous avoue, après cela, que je pense avoir quelque droit de traiter de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur les débris imaginaires des miens, et de regarder avec pitié ces opiniâtres entêtements qu'on avoit pour les anciens héros refondus à notre mode.

Me voulez-vous bien permettre d'ajouter ici que vous m'avez pris par mon foible, et que ma *Sophonisbe*, pour qui vous montrez tant de tendresse[1], a la meilleure part de la mienne? Que vous flattez agréablement mes sentimens, quand vous confirmez ce que j'ai avancé touchant la part que l'amour doit avoir dans les belles tragédies, et la fidélité avec laquelle nous devons conserver à ces vieux illustres les caractères de leur temps, de leur nation et de leur humeur! J'ai cru jusques ici que l'amour étoit une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque; j'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps; et que les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions. Nos doucereux et nos enjoués[2] sont de contraire avis; mais vous vous déclarez du mien. N'est-ce pas assez pour vous en être redevable au dernier point, et me dire toute ma vie,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CORNEILLE.

1. Corneille fait allusion au passage suivant d'un écrit intitulé: *Jugement sur Senèque, Plutarque et Pétrone*, où Saint-Evremond dit à propos du poëte latin : « .... je ne sache aucun de ces grands génies qui ait pu faire parler d'amour Massinisse et Sophonisbe, César et Cléopâtre, aussi galamment que nous les avons ouïs parler en notre langue. » — 2. Allusion fort claire à Racine et à Molière.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

1607-1701.

Aucun écrivain n'a, plus que l'auteur de *Clélie*, bénéficié du travail d'information et de révision entrepris depuis quinze ans par la critique contemporaine sur toute la première moitié du dix-septième siècle. Pour connaître à fond Mlle de Scudéry, sans être obligé de la lire, ce qui est le point important, le lecteur n'a qu'à consulter les deux gros volumes de M. V. Cousin sur *la Société française au dix-septième siècle*, et surtout l'article où M. Sainte-Beuve l'a jugée avec plus d'équité et moins d'enthousiasme.

Pour nous qui n'avons pas à nous occuper de ces interminables romans auxquels elle doit une réputation de ridicule dont rien ne la relèvera, nous n'avons qu'à indiquer le plus brièvement possible les divers caractères de sa correspondance.

Mlle de Scudéry était née scribe; elle a écrit plus qu'aucune femme de son temps, et ce n'est pas sans raison qu'une de ses amies, Mme Cornuel, si célèbre par ses bons mots, a dit d'elle, en faisant allusion à la couleur de son teint « qu'elle était destinée par la Providence à barbouiller du papier, puisqu'elle suait

l'encre par tous les pores. » Elle entra dans la société parisienne à l'époque où les lettres de Balzac le plaçaient au premier rang des auteurs contemporains, et elle eut sans doute l'ambition de conquérir à son sexe, en sa personne, une égale renommée. Si l'on en juge par les nombreux fragments qui nous en restent, sa correspondance a dû être aussi volumineuse que ses ouvrages.

Elle est par bonheur d'un ton plus familier, relativement plus simple, et, partant, souffre mieux la lecture. Elle nous fournit d'ailleurs un fonds de précieux détails sur les personnes plus ou moins célèbres qui formaient la petite société dont elle était le centre : Chapelain, Conrart, Pellisson, Mlle Paulet, Mlle Robineau, Mlle Desjardins. Ces lettres sont aussi nécessaires pour se faire une juste idée des habitués des fameux *samedis*, que celles de Voiture pour bien connaître les familiers de l'hôtel Rambouillet. On sait que la *Sapho du Marais* (c'est le nom qu'elle s'était elle-même décerné) rassemblait chaque semaine autour d'elle un groupe de célébrités du second ordre qui faisaient concurrence aux illustres assemblées de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Le caractère tout bourgeois de ces réunions était parfois relevé par la rare apparition de quelque grand seigneur ou de quelque grande dame. Composée presque exclusivement d'écrivains, la compagnie se consacrait spécialement aux exercices littéraires. « Il y avait, dit M. Cousin, un ordre du jour, un appareil presque académique, un procès-verbal, un chroniqueur, Pellisson, un conservateur des archives, Conrart. » C'est des papiers de ce dernier qu'a été tirée la relation d'une des séances, celle du 20 décembre 1653, qui a pour titre : *La Journée des madrigaux*,

fragment tiré des chroniques du Samedi; et cette relation est un des plus curieux chapitres de l'histoire littéraire à cette date. Mais les papiers Conrart ne nous ont pas seulement conservé une énorme quantité des pièces galantes qui faisaient les délices de la société du *Samedi*, il s'y trouve aussi force lettres qu'échangeaient les principaux membres. Plusieurs de celles qui sont adressées à Mlle de Scudéry portent pour suscription : tantôt « A la quatrième Grâce, » tantôt « A la dixième Muse, » et plus fréquemment « A l'illustre Sapho. » C'était là, comme on sait, son pseudonyme consacré, celui sous lequel elle s'est peinte elle-même avec une singulière complaisance dans *le grand Cyrus*.

Ces lettres allégoriques auxquelles elle répond dans le style de la politesse complimenteuse, alors de rigueur, n'ont qu'un intérêt de curiosité historique, mais le recueil des manuscrits Conrart en contient d'autres qui sont d'une valeur bien supérieure, et que M. Cousin a eu soin de publier dans l'appendice du second tome de ses Etudes sur la Société Française au dix-septième siècle.

Mlle de Scudéry semble avoir deviné que l'art épistolaire, qu'elle a vu naître en quelque sorte, devait ouvrir à son sexe une admirable carrière en lui révélant sa véritable vocation littéraire. Dans les portraits qu'elle nous a laissés sous les pseudonymes obligés des femmes les plus éminentes de la société d'élite qu'elle fréquentait, elle n'oublie pas de les louer de ce talent, quand elles le possèdent. Il y a même un chapitre d'un de ses livres, *les Conversations nouvelles*, qui a pour titre : *De la manière d'écrire des lettres*.

Celles que M. Cousin a publiées nous montrent

qu'elle savait fort bien joindre l'exemple au précepte. Écrites, pendant un voyage, à ses plus intimes amis, à Chapelain, à Mlle Paulet, la célèbre *lionne* de l'hôtel Rambouillet, à Mlle de Chalais, la demoiselle de compagnie de Mme de Sablé, elles sont visiblement faites pour être montrées, pour courir de main en main. Par la composition, le style, le tour d'imagination, elles rappellent les défauts des romans, mais elles en ont surtout les qualités : une facilité, une abondance qui font oublier la prétention dont elles ne sont pas exemptes. Le ton est familier, enjoué, aimable. Les allusions plus ou moins pédantesques qu'on pourrait y relever çà et là, disparaissent sous l'agrément de l'ensemble. Enfin, elles abondent en récits divertissants, en observations fines et judicieuses sur les choses qu'elle voit et les gens qu'elle rencontre. La plus remarquable des dix lettres publiées par M. Cousin est une lettre écrite à une autre amie intime, Mlle Robineau, pendant un second voyage, que Mlle de Scudéry fit en Normandie, dans son pays natal. Cette relation, comme elle l'intitule elle-même, est extrêmement piquante, et Scarron se trouve presque égalé dans un genre dont le *Roman Comique* est le modèle. Si l'esprit et le style étaient d'une qualité plus fine, cette lettre serait un chef-d'œuvre.

M. Paulin Pâris, le consciencieux annotateur de Tallemant des Réaux, a pris prétexte de l'historiette intitulée *Scudéry et sa sœur* pour donner en appendice du dernier volume de son édition deux correspondances de l'auteur du *Grand Cyrus*. La première se compose de sept lettres adressées à Godeau, le célèbre évêque de Grasse, la seconde de quatre-vingt-deux lettres adressées à l'abbé Boisot, espèce de Ménage

de province, érudit superficiel comme on l'était au dix-septième siècle, très-versé d'ailleurs dans les langues étrangères à la mode, l'italien et l'espagnol, et qui, de Besançon, sa résidence, pouvait se tenir au courant des nouvelles politiques ou littéraires, grâce à la complaisante assiduité de sa correspondante.

Les lettres à Godeau, datées de 1650, écrites par conséquent en pleine Fronde, fourniraient quelques intéressantes particularités pour l'histoire de cette bizarre époque. Mlle de Scudéry est franchement royaliste; elle est de cœur avec la reine et surtout avec le jeune roi, dont elle dépeint la triste condition au milieu des partis qui veulent gouverner en son nom. A propos d'un ballet dansé à la Cour « Cela me fait ressouvenir, dit-elle, des petits oiseaux qui chantent si bien et qui se réjouissent, quoiqu'il soient prisonniers dans leur cage, car enfin le pauvre jeune Roy est présentement plus prisonnier qu'eux. » « Dieu veuille, dit-elle ailleurs, que ceux qui ont dessein de faire de la France ce que Cromwell et Fairfax ont fait de l'Angleterre, ne puissent jamais avoir de crédit. » Elle ne peut s'empêcher pourtant de s'intéresser à la captivité du prince de Condé, et de son frère, qu'elle avait connus à l'hôtel de Rambouillet. Elle raconte tout au long la visite qu'elle leur fit au donjon de Vincennes, et elle n'a garde d'oublier le quatrain fameux sur *Mars jardinier* que lui inspirèrent, comme on sait, les œillets arrosés par la main du vainqueur de Rocroy.

Les lettres à l'abbé Boisot comprennent une période beaucoup moins connue de la vie de Mlle de Scudéry : huit des dernières années de sa longue vieillesse. Quand, à 84 ans, elle a la cruelle douleur de perdre son fidèle ami, Pellisson, elle écrit à l'abbé Boisot une

lettre plus éloquente, dans sa navrante simplicité, que l'oraison funèbre la plus pompeuse. On ne peut se dispenser d'admirer chez une femme de cet âge une telle énergie de regrets, un tel zèle pour la mémoire de son ami. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans cette correspondance, ce sont assurément les passages où elle se plaint des attaques de Boileau. Celui-ci qui ne voulut pas, dit-on, imprimer les *Héros de romans* du vivant de Mlle de Scudéry, par égard pour une personne que sa réputation encore inattaquée et surtout son noble caractère lui rendaient respectable, n'avait pu cependant résister au plaisir de se permettre dans sa satire sur les Femmes quelques malignes allusions à l'auteur de *Clélie*. Il faut voir avec quelle indignation elle répond à ces premières attaques d'une génération nouvelle contre une gloire consacrée par un demi-siècle d'admiration. Rien de plus amusant que son dépit mal dissimulé, et les consolations qu'elle se crée : « Il y a, écrit-elle, une nouvelle satire de Despréaux imprimée contre les femmes, qu'il croit être la meilleure des siennes; mais les gens de bon goût ne le trouvent pas, et il y a un caractère bourgeois et des phrases fort bizarres. Il me donne un coup de griffe, selon sa coutume, sans raison et sans nécessité. Mais je suis accoutumée à mépriser ce qu'il dit contre le livre, et je n'y répondrai pas. Et un livre qui a été traduit en italien, en anglais, en allemand et en arabe, n'a que faire des louanges d'un satirique de profession. » Mais elle a beau faire bonne contenance, le coup lui est plus sensible qu'elle ne veut l'avouer. Dans les lettres suivantes, elle revient avec une singulière obstination sur le même sujet. Pour faire contre-poids aux railleries de Boileau, elle recueille

avec soin toutes les épigrammes qui courent sous le nom des ennemis du redoutable satirique, Linières, Fontenelles, le duc de Nevers; elle a grand soin encore d'envoyer à son correspondant les vers qui lui sont adressés, si pleins qu'ils soient des louanges les plus hyperboliques. Enfin elle répond à son censeur par un redoublement d'orgueil. « J'imite ce fameux Romain qui, au lieu de se justifier, dit à l'Assemblée : Allons remercier les dieux de la victoire que nous avons gagnée. » Au moment où on la menace de la roche Tarpéienne, elle monte au Capitole et se décerne le triomphe.

Ridicules chez tout autre, ces protestations superbes ont plutôt quelque chose d'imposant chez une femme de cet âge et de ce caractère. Elles font moins penser aux rodomontades extravagantes de son frère, qu'à la magnanime jactance que Corneille opposait à ses détracteurs. On aime à voir la noble fille, presque centenaire, soutenir jusqu'au bout l'honneur de la grande génération dont elle était, à cette date, le dernier représentant. On se rappelle qu'en dépit des défauts d'un talent auquel on ne peut refuser ni une fécondité véritable ni une certaine puissance d'imagination, elle fut très-supérieure par l'esprit et par l'âme à ses œuvres, et qu'elle contribua, des premières, à propager un idéal pur et délicat, noble et héroïque, malgré tout ce qui s'y mêle de factice et de chimérique, idéal qui fut l'inspiration des plus grands esprits et des femmes les plus illustres de la première moitié du dix-septième siècle.

A MADEMOISELLE ROBINEAU[1].

Mademoiselle, Je m'étonne assez que vous, qui n'aimez guère que les nouvelles et qui ne voyez jamais les relations de Renaudot[2], ayez souhaité que je vous en fisse une de mon voyage, qui sans doute n'a rien de si remarquable ni de si beau que le siége de Gravelines, ni que l'action de M. d'Enghien[3]. Néanmoins, puisque vous le désirez, il faut vous obéir et contenter votre curiosité par un fidèle récit de tout ce qui m'est arrivé.

Je ne m'arrêterai pas toutefois à vous dépeindre exactement la magnificence de mon équipage, quoiqu'il y ait sans doute quelque chose d'assez agréable à s'imaginer que les chevaux qui traînoient le char de triomphe qui me portoit, étoient de couleurs aussi différentes que celles qu'on voit en l'arc-en-ciel ; le premier étoit bai, le second étoit pie, le troisième alezan, et le quatrième gris pommelé ; et tous les quatre ensemble étoient tels qu'il les faudroit à ces peintres qui aiment à faire paroître en leurs tableaux qu'ils sont savants en anatomie, n'y ayant pas un os, pas un nerf, ni pas un muscle qui ne parût fort distinctement au corps de ces rares animaux. Leur humeur étoit fort douce, et leur pas étoit si lent et si réglé qu'il n'y a point de cardinaux à Rome qui puissent aller plus gravement au consistoire que je n'ai été à Rouen. Aussi vous puis-je assurer que le cocher qui les conduisoit a eu tant de respect pour eux pendant le voyage, que, de peur de les incommoder, il a quasi toujours été à pied. Ce n'est pas qu'il n'y ait lieu de croire

1. Amie intime de Mlle de Scudéry, qui faisait partie de la société des *Samedis*. — 2. Théophraste Renaudot, le fameux fondateur de la Gazette de France, né en 1584, mort en 1653.— 3. Louis II, prince de Condé, connu d'abord sous le nom de duc d'Enghien, né en 1621, mort en 1686. La prise de Gravelines termina la campagne de Rochny (1643).

qu'il en usoit aussi de cette sorte pour se divertir et pour nous désennuyer; car je puis vous dire sans mensonge qu'il aimoit fort la conversation, et que de toute la compagnie, lui et moi n'étions pas les plus désagréables.

Mais pour vous apprendre de quelles personnes cette compagnie étoit composée, vous saurez qu'il y avoit avec nous un jeune partisan, déguisé en soldat pour cacher sa profession, dont le manteau d'écarlate à gros boutons d'or, les grosses bottes et les grands bas ne convenoient pas trop bien à l'air de son visage; car enfin, avec tout l'appareil d'un cheval-léger ou d'un filou, il ressemblait très-fort à un solliciteur de procès; auprès de celui-ci étoit un mauvais musicien qui, craignant de mourir de faim à Paris, s'en alloit demander l'aumône en son pays; et quoique plusieurs personnes eussent beaucoup contribué à son habillement, il ne lui en étoit pas plus propre. Le chapeau qu'il portoit ayant, à ce que je crois, été autrefois à M. de Saint-Brisson[1], lui tomboit sur le nez à cause de la petitesse de sa tête, Son collet ressembloit assez à un peignoir; son pourpoint étoit à grandes basques, et ses chausses approchoient fort de celles des Suisses. Enfin, plus d'un siècle et plus d'une nation avoient eu part à cet habit extraordinaire. La troisième personne de cette compagnie étoit une bourgeoise de Rouen qui avoit perdu un procès à Paris et qui se plaignoit également de l'injustice de ses juges et de la fange des rues. La quatrième étoit une épicière de la rue Saint-Antoine, qui, ayant plus de douze bagues à ses doigts, s'en alloit voir la mer et le pays, pour parler en ses termes. La cinquième, tante de celle-là, étoit une chandelière de la rue Michel-le-Comte, qui, poussée de sa curiosité, s'en alloit avec elle voir la citadelle du Havre. La sixième était un jeune écolier, revenant de Bourgogne prendre ses licences et se pré-

1. M. V. Cousin, le premier éditeur de cette lettre, suppose que le personnage désigné ici peut être le marquis de Saint-Brisson, lieutenant de police, fils du chancelier Séguier.

parant déjà à plaider sa première cause. La septième étoit un poltron qui craignoit toute chose, qui croyoit que tout ce qu'il voyoit étoit des voleurs, et qui n'apercevoit pas plutôt de loin des troupeaux de moutons et des bergers, qu'il se préparoit déjà à leur rendre sa bourse, tant la frayeur décevoit son imagination. La huitième étoit un bel esprit de Basse-Normandie, qui disoit plus de pointes que M. l'abbé de Franquetot n'en disoit du temps qu'elles étoient à la mode, et qui, voulant railler toute la compagnie, en donnoit plus de sujet que tous les autres. La neuvième étoit mon frère, dont j'allois vous dépeindre, non pas la mine, la profession ni les habillements, mais les chagrins et les impatiences que lui donnoit une si étrange voiture, s'il n'eût retranché une partie de mon histoire, en obtenant de ma bonté de ne vous en dire rien.

Une si belle assemblée doit sans doute vous persuader que la conversation en étoit fort divertissante. Le partisan, quoique se voulant cacher, en revenoit toujours au sol pour livre. Le musicien, quoique plus incommode par sa voix que le bruit des roues du coche, vouloit toujours chanter. La bourgeoise qui avoit perdu sa cause, ne faisoit que des imprécations contre son rapporteur. L'épicière, curieuse de voir le pays, dormoit tant que le jour duroit, excepté quand il falloit dîner ou descendre des montagnes. La chandelière ne pouvoit se lasser d'admirer le plaisir qu'elle auroit de voir dans les magasins de la citadelle une quantité prodigieuse de mèches qu'elle jugeoit y devoir être, vu le nombre des mousquets qu'elle avoit ouï dire qu'on y voyoit. Tantôt elle souhaitoit d'en avoir autant dans sa boutique, tantôt que ce fût elle qui la vendît à cette garnison. Enfin, on peut quasi dire que nous sortîmes du coche fort honorablement, c'est-à-dire tambour battant par la voix de notre musicien, et mèche allumée par notre chandelière, qui, tant que nous marchâmes de nuit, eut toujours une chandelle à la main pour nous éclairer dans le coche. Pour le jeune écolier, il ne parloit que de droit écrit, de Coutu-

mes et de Cujas[1]. D'abord je crus que ce garçon déguisoit ce nom, et que c'étoit de feu Cusac qu'il vouloit parler, quoique ce qu'il en disoit n'y convînt pas ; mais je sus enfin que Cujas étoit un jurisconsulte que cet écolier alléguoit sur toutes choses. Si l'on parloit de la guerre, il disoit qu'il aimoit mieux être disciple de Cujas que soldat ; si l'on parloit de musique, il disoit que Cujas étoit plus juste en ses raisonnements que la musique en ses notes ; si l'on parloit de manger, il juroit qu'il aimeroit mieux jeuner toujours que de ne lire jamais Cujas ; si l'on parloit de belles femmes, il disoit que Cujas avoit eu une belle fille ; et que, quoique vieille, elle n'est point encore laide. Enfin, Cujas étoit de toutes choses, et Cujas m'a si fort importunée que voici la première et la dernière fois que je l'écrirai et le prononcerai en toute ma vie. Pour le poltron, il vous est aisé de vous imaginer que sa conversation ne ressembloit pas à celle d'un Gascon et que celle du bel esprit avoit beaucoup de rapport avec celle de feu M. de Nervèze.

Après cela, ne m'en demandez pas davantage, car je n'ai plus rien à vous dire, sinon que je ne dormis point la nuit que je couchai à Magny, que, de ma vie je ne fus si lasse que lorsque j'arrivai à Rouen, non pas comme dit magnifiquement M. Chapelain[2] parlant de la lune,

Dedans un char d'argent environné d'étoiles,

Mais oui bien :

Dedans un char d'osier environné de crotte.

Tout à bon, je pense que si je n'eusse eu peur qu'avec l'aide de ces admirables lunettes[3] que l'on peut quasi dire

1. Jacques Cujas, le plus fameux jurisconsulte du seizième siècle, né en 1520 ou 1522, mort en 1590. Au dix-septième siècle, sa doctrine jouissait encore du plus grand crédit. — 2. Jean Chapelain, poëte français, né en 1595, mort en 1674, familier, comme on sait, de l'hôtel Rambouillet, et grand ami de Mlle de Scudéry, auteur du poëme épique : *la Pucelle d'Orléans*. — 3. Les grandes lunettes astronomiques, encore toutes nouvelles à Paris, faisaient le sujet de toutes les conversations.

qui arrachent les astres du ciel, vous n'eussiez découvert le coche, et n'eussiez remarqué une partie de ce que je viens de dire, je pense, dis-je, que je ne vous en aurois rien appris, tant cet équipage étoit burlesque. Après vous l'avoir dépeint si étrange, je n'oserois quasi vous apprendre qu'en ce lieu-là je me souvenois de vous, de peur que, comme vous avez l'imagination délicate, vous ne trouviez mauvais que votre image seulement ait été en un si bizarre lieu. Mais pour vous consoler de cette aventure, j'ai à vous dire qu'il y avoit aussi bonne compagnie dans mon cœur qu'elle étoit mauvaise dans le coche; et pour empêcher ces figures extravagantes d'y faire aucune impression, je l'avois tout rempli de Mlle Paulet[1], de M. de Grasse[2], de Mme de l'Arragonès, de Mlles ses sœurs, de M. Chapelain[3], de M. Conrart[4], de Mlle de Chalais[5], de M. de La Mesnardière[6], de Mme et Mlles de Clermont et de vous. Si bien que, rappelant tout ce que j'aime à mon secours, je fis en sorte que ce que je pensois d'agréable fût plus puissant que ce que je voyois de fâcheux; et j'eus plus de joie à me souvenir de tant d'excellentes personnes, et à espérer qu'elles me faisoient l'honneur de se souvenir quelquefois de moi, que je n'eus de peine à souffrir les importunités d'une mauvaise compagnie. Ayez, s'il vous plaît, la bonté de leur faire agréer cet innocent artifice et de leur rendre grâces de m'avoir sauvée de la persécution que j'aurois eue, si elles ne m'avoient pas donné lieu de me souvenir agréablement de tous les bons offices que j'en ai reçus. Pour vous, Mademoiselle, je ne vous rends point de nouveaux remerciements, car ne pouvant aujourd'hui vous parler tout à fait sérieu-

1, Voy. même vol., p. — 2. Voy. même vol., p. — 3. Voy. la note, page précédente. — 4. Valentin Conrart, né en 1613. mort en 1675. Conseiller et secrétaire du roi, secrétaire de l'Académie française. — 5. Voy. même vol., p. 193. — 6. Hippolyte Jules Petit de la Mesnardière, poëte français, né en 1610, reçu à l'Académie française en 1652, mort en 1663, auteur de nombreux ouvrages de critique littéraire.

sement, ce sera pour une autre fois que je vous dirai que personne ne vous connoît mieux ni ne vous estime davantage que moi, que personne ne vous est plus obligée que je vous la suis, que personne aussi n'en est plus reconnoissante, et qu'enfin personne ne sera jamais plus sincèrement,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-passionnée servante.

A Rouen, le 5 septembre 1644.

A M. BOISOT [1].

Le 28 février 1693.

La vive et juste douleur dont mon cœur est pénétré pour la perte irréparable d'un illustre ami de quarante années [2], ne m'a pas permis de vous répondre plus tôt, Monsieur, et je vois plus de cinquante lettres auxquelles je n'ai pas répondu. Et ma douleur a tellement altéré ma santé que j'ai eu besoin de tout mon courage pour n'être pas accablée par tant de malheurs à la fois. Car je n'ai pas eu seulement à supporter la plus vive affliction qui fut jamais et la plus juste, il a fallu que j'aie à combattre la plus noire calomnie qui ait jamais été, et je m'y suis opposée avec tant de vigueur que, grâce à Dieu, ce monstre sorti d'enfer est près d'expirer. Car enfin, Monsieur, quelques esprits malins suscités par des démons pour essayer de ternir la plus sincère et la plus parfaite conversion qui fut jamais, répandirent dans le monde que M. de Pellisson [3] n'avoit remis au

1. Voy. quelques détails dans la notice qui précède. — 2. Dans une précédente lettre, en date du 21 février 1693, Mlle de Scudery avait déjà annoncé à l'abbé Boisot la mort de Pellisson, leur ami commun. — 3. Paul Pellisson, né en 1624, mort en 1693, membre de l'Académie Française, dont il a écrit une histoire, et celèbre par son dévouement au surintendant Fouquet.

lendemain à se confesser que parce qu'il étoit encore huguenot sur l'article de l'Eucharistie. Ce mensonge est si grossier, si éloigné de toute vraisemblance, que je ne puis comprendre qu'il se soit trouvé des gens qui l'aient voulu écouter. Voici, Monsieur, comment la maladie de M. de Pellisson s'est passée. Se trouvant un peu plus incommodé qu'à l'ordinaire, il s'en alla à Versailles, pensant y être plus en repos. Il n'avoit point de fièvre, il dormoit assez bien et avoit pourtant un grand dégoût et un dérangement qui ne l'empêchoit pas de voir beaucoup de monde. Il n'a pas gardé le lit un seul jour et est mort tout habillé. Il fut à la messe le dimanche gras, et, le jour de la Vierge, il écrivit une lettre de consolation au cardinal de Janson, qui a perdu une sœur qui estoit mon amie. Il en écrivit une au gouverneur de Philippeville pour le remercier des bons offices qu'il a rendus à un de mes amis, l'assurant qu'il le serviroit en toute occasion. Il m'écrivoit tous les jours l'estat de son mal. Je vous dis tout cela, Monsieur, pour vous faire connoître qu'il ne croyoit pas mourir; mais lui estant un peu empiré le vendredi au soir, on lui proposa de se confesser et de recevoir Notre-Seigneur. Mais le malade estant tout habillé dans sa chaise et ne se sentant pas si mal, prit la résolution de se confesser le lendemain au matin et de recevoir le viatique, prenant la nuit, pour se préparer. Mais quelque temps après il s'endormit dans sa chaise et ses gens trouvant qu'il dormoit trop longtemps, le reveillrèent. Mais, hélas! Monsieur, il se trouvoit sans connoissance et mourut quatre heures après sans nulle violence. Et dès qu'il fut expiré les malins esprits se déchaînèrent et publièrent faussement qu'il n'avoit pas voulu se confesser. Il se rencontra que le curé de Versailles, qui est un missionnaire, estoit irrité de ce que M. de Pellisson alloit tous les jours à la messe à la chapelle du château ou aux Récollets, comme en estant plus proche; de sorte qu'estant mal disposé, il crut ce que la canaille libertine ou huguenote et envieuse publia, et ce faux bruit se répandit par-

tout. J'escrivis à Mme de Maintenon, à M. le Chancellier, à M. le Pelletier, ministre d'Estat et surtout à M. de Meaux une lettre de quinze pages, remplie de preuves incontestables de la foi vive et sincère de M. de Pellisson sur le mystère de l'Eucharistie. Je vous envoie la copie de la réponse qu'il m'a faite[1]. Elle est mal escrite, mais je n'ai pas le temps de l'escrire[2]. Vous verrez que le Roy a rendu justice à l'illustre mort. Je le sais par cent endroits, et il n'y a plus que quelque canaille envieuse et hérétique qui ose mal parler de sa foi. Au contraire, on m'escrit des éloges de sa piété. Il alloit faire imprimer à Pasques ce qu'il écrivoit sur l'Eucharistie, que M. Pirot, docteur de Sorbonne, avoit déjà vu et fort approuvé. Enfin, Monsieur, j'ai la consolation de voir le mensonge s'en aller en fumée pour laisser briller la vérité. C'est tout ce que vous dira pour aujourd'hui une affligée que la douleur a faite malade. Je fais ce que je peux pour résister à tous ces maux, car je suis nécessaire à conserver sa mémoire. Aidez-moi, Monsieur, dans ce juste dessein. Remerciez pour moi Mme Chandiot[3] de la bonté qu'elle a de me plaindre et l'assurez de mon très-humble service. Et me permettez d'espérer, Monsieur, que vous me continuerez l'amitié dont vous m'avez honorée et vous souvenez, pour me l'accorder, que j'ai eu le bonheur d'estre quarante années la première amie d'un homme si rare, qu'on peut dire que le Roy y perd le plus zélé de ses sujets, le siècle un grand ornement, les belles-lettres un grand éclat, ses amis une âme héroïque, et l'Église un grand défenseur. Le temps m'empeschera, Monsieur, de vous en dire davantage, mais rien ne peut m'empescher d'estre toujours votre, etc.

P. S. Je ne puis relire, je vous en demande pardon.

1. Voy. Œuvres complètes de Bossuet. — 2. Pour : la récrire. — 3. Une amie commune, sans doute, sur laquelle, d'ailleurs, tout renseignement nous manque.

SCARRON.

1610-1650.

Nous n'avons que peu de lettres du célèbre auteur du *Roman Comique*, qui semble pourtant en avoir beaucoup écrit. Il faut surtout accuser de cette perte la négligence des premiers éditeurs qui n'ont pas même pris la peine d'imprimer avec soin celles qu'ils ont recueillies.

Telle qu'elle est pourtant, cette correspondance défectueuse et pleine de lacunes nous montre Scarron dans le déshabillé de l'intimité, et elle serait précieuse quand elle n'aurait d'autre valeur que de nous prouver la sincérité de son talent pour le genre burlesque. Car ce malheureux cul-de-jatte, si cruellement éprouvé par les incessantes tortures de la maladie, était l'homme le plus naturellement gai de France, et sa gaieté avait survécu à sa santé. De là ce mélange unique de souffrance physique et de joie intellectuelle, véritable phénomène qui faisait écrire à Balzac, son admirateur *quand même*, à la fin d'une sorte de consultation en règle sur le cas *du malade de la reine* (on sait que c'est le titre que Scarron, ancien pensionnaire d'Anne d'Autriche, aimait à prendre) : « Concluons.... ou qu'il y a de l'extase et de la possession en sa maladie, et que l'âme

fait ses affaires à part, sans estre meslée dans la matière ; ou qu'il y a de la fermeté et de la vigueur extraordinaires, et que l'âme lutte contre le corps avec tou l'avantage que le plus fort a sur le plus faible.... »

Ce n'est pas que le pauvre paralytique ne fût sujet à des retours d'une noire mélancolie sur lui-même, comme on peut en juger par cette navrante plainte qu'il adresse à Marigny, celui de tous les hommes de lettres, ses rivaux, avec lequel il paraît avoir été le plus en confidence : « Quand je songe que j'étois né assez bien fait pour avoir mérité les respects des Boisrobert de mon temps ; que j'ai été assez sain jusqu'à l'âge de vingt-sept ans pour avoir bu souvent à l'allemande.... que je n'ai point l'esprit faible, pédant, ni impertinent, que je suis sans ambition et sans avarice, et si le ciel m'eût laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et jouer du luth, et enfin un corps très-adroit, je pouvois mener une vie heureuse quoique peut-être un peu obscure, je vous jure, mon cher ami, que s'il m'étoit permis de me supprimer moi-même, il y a longtemps que je me serois empoisonné. »

Mais ce n'étaient là que de rares crises. Sa triple renommée de poëte, de causeur et de joyeux vivant attirait tous les jours autour de sa chaise une société d'élite qui ne le laissait guère à lui-même. L'abondante verve qu'il a répandue dans ses nombreuses œuvres remplissait ses courts moments de solitude des puissantes distractions de la composition : autre ivresse, qui, chez un poëte, ne le cède pas à l'autre. Entre une visite de Mme de Sévigné cu de M. de Villarceaux, et un souper où M. d'Elbène et Ninon de Lenclos lui tenaient compagnie, l'heureux paralytique n'avait pas le temps de s'attrister. Aussi ses correspondances,

hormis la lettre à Marigny dont nous venons de citer le passage le plus curieux, ne portent-elles la trace d'aucune mélancolie. Il n'écrit à ses amis que pour les récréer et pour se distraire. Il les paye en belle humeur de leurs compliments et de leurs cadeaux. Il prend à tâche de les faire rire, et, bien que la meilleure partie du sel de ses lettres soit pour nous évaporée, nul doute qu'elles n'eussent pour les contemporains une véritable saveur. Celle que nous citons nous a paru la plus divertissante de toutes. Elle a d'ailleurs l'intérêt d'un tableau de genre qui nous rend les mœurs familières d'un petit groupe de personnages célèbres en leur temps, quoique le principal héros de cette aventure digne d'avoir sa place dans le *Roman Comique*, ne nous soit connu que par une historiette de Tallemant des Réaux.

Dans cette lettre, l'agrément de la forme dépasse assurément l'intérêt du sujet, mais ce n'est là qu'une raison de plus pour l'admettre dans un recueil dont le caractère est avant tout littéraire. On y retrouve toute la verve et la facilité naturelle qui font de Scarron le rival des plus beaux esprits du dix-septième siècle, et, dans le genre à part qu'il s'est créé, l'égal des meilleurs poëtes de la littérature badine : Voiture et Sarasin.

A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ[1].

Mademoiselle, je m'étois toujours bien douté que cette

1. Françoise d'Aubigné, née en 1635, morte en 1719, qui devait devenir la femme de Scarron, et plus tard Mme de Maintenon. — Aucune édition ne donne la date de cette lettre; mais on peut la fixer approximativement à 1650, puisque Mlle d'Aubigné épousa à seize ans le célèbre poete burlesque (1651).

petite fille que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, étoit aussi spirituelle qu'elle en avoit la mine. La lettre que vous avez écrite à Mlle de Saint-Hermant est si pleine d'esprit que je suis mal content du mien de ne m'avoir pas fait connoître assez tôt le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'eusse jamais cru que, dans les îles de l'Amérique ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire des belles-lettres; et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit, que chacun en a à montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire de difficulté de m'écrire aussi bien qu'à Mlle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire voir une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aye autant d'esprit que vous; tel que je suis, je serai toute ma vie, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A M. LE MARÉCHAL D'ALBRET[1].

Du 20 août (1659).

Monseigneur, on a peu de choses à vous écrire quand on est réduit à vous faire savoir que Bon-Cœur[2] et Charleval[3]

1. César-Phœbus d'Albret, comte de Miossens, né en 1614, maréchal de France en 1654, mort en 1676, célèbre par ses liaisons avec les hommes d'esprit les plus illustres de son temps. — 2. Il est difficile de deviner quel est l'ami que Scarron désigne sous ce sobriquet; peut-être est-ce M. d'Elbène, son intime, que sa prodigalité ruina et mit à l'hôpital, comme on le voit par une lettre de Ninon à Saint-Evremond. — 3. Homme de la meilleure compagnie et poëte distingué, grand ami de Ninon de Lenclos, qui pleura sa mort d'une façon si touchante dans une lettre adressée à Saint-Évremond.

sont en Normandie et que Mme de Martel[1] et sa fille sont revenues d'hier. Si faut-il que je vous fasse une longue lettre et que je vous témoigne de même par les efforts que je feray de vous divertir autant qu'une de mes lettres le peut faire, qu'il ne tiendroit pas à moi que je ne vous fusse bon à quelque chose. J'ay besoin pour cela de mettre tout en œuvre, et bien que les spectacles de la Grève ne soient pas de fort belles choses à mander à une personne de votre qualité, je vous dirai pourtant, par pure stérilité de nouvelles, que l'on pend et roüe ici tous les jours de la semaine, que le bourreau même en est fatigué, et que madame ***, qui, après M. de ***, n'aime rien tant que de voir mourir en public, commence à en être rassasiée, et que si ce n'étoit à cause de Saint-Ange qu'elle veut voir rouer à quelque prix que ce soit, elle ne mettroit de longtemps le pied dans la Grève. Ce sont tous enfants de Paris, la plupart fils de rôtisseurs, qui faisoient tous les vols des carosses et des chaises, et plusieurs Javottes, Fanchons et Nanons, comme receleuses, sont en grand danger de mourir en l'air. Je vous dirai, par digression, que les Parisiens, mes compatriotes, sont d'ordinaire assez vaillants; mais ils ont la pente fort patibulaire. A propos de morts violentes, je vous en vais conter une qui n'a pas été si honteuse que celle des voleurs, dont je vous viens de parler, et qui n'a pas été moins cruelle. Devant que d'entrer en matière, vous saurez qu'à Charenton, le lendemain des Dimanches et des Fêtes, l'on ne trouve rien à manger, et moins du pain frais que toute autre chose. Ce fut un lundi que l'impétueux Rincy[2], le fécond Pelisson, la sans pareille Scudéry et la discrète Bocquet, à dix heures et demie du matin, envoyèrent dire

1. Voy. Tallemant des Réaux, éd. Paulin Pâris, t. III. — 2. Jacques Bordier, sieur des Raincys, conseiller du Roi, mort en 1666. — Dans l'historiette qui a pour titre : *Bordier et ses fils*, Tallemant des Réaux raconte plus d'une extravagance de ce fou de bonne compagnie, qu'il appelle M. de Raincys. (Voy. t. IV, éd. P. Pâris.)

au beau Izar, qui depuis huit jours prenoit l'air à Charenton, qu'ils alloient dîner avec lui, et qu'il ne se mît en peine que d'un bon potage et du dessert, parce qu'ils porteroient des viandes de rôtisseur. Izar et un avocat du conseil, nommé du Mas, qui lui tenoit compagnie à sa campagne, se mettent en devoir de bien recevoir une si grosse troupe d'Illustres : car on n'en voit pas tous les jours quatre ensemble. On rehausse le potage de trois poulets et de quantité de pois verts, et pendant qu'un homme de cheval va quérir des fraises à Bagnolet, on fait travailler en tartes et en gâteaux les plus renommez pâtissiers de Charenton. On met le couvert dans le jardin et on couvre de fleurs nouvelles la nappe et les serviettes qui sentoient fort la lavande. La fine crême des beaux esprits arrive. Rincy descend de carosse dans la cuisine, n'est pas content du potage ni des diligences qu'Izar et du Mans avoient faites, et en parle avec tant de colère et d'autorité que dès là du Mas commença de le respecter et de le craindre. Qui voulut laver les mains les lava. On se met à table. Rincy méprisant la souppe de village, entame un pain, le trouve dur et trop rassis, en fronde un abricotier voisin et le rend inhabile à porter fruit, lui brisant ses plus grosses branches. Il entame un second pain, qu'il trouve aussi peu frais que le premier, et, de la même vigueur et promptitude, il en fronde un autre arbre. Enfin, de six ou sept pains qu'il trouva durs, il estropia autant d'arbres fruitiers, au grand desplaisir de l'hôtesse, qui accourut à la désolation de son jardin, et fit de grandes clameurs. Rincy ne s'en émut point. Il protesta que personne ne mangeroit qu'il n'eût du pain tendre. On courut partout où l'on cuisoit, et l'on trouva du pain sortant du four, que l'on servit au Rincy, et qui se trouva si chaud et si fumant qu'on alla ramasser entre les branches brisées les pains qu'on avoit rebutez, qui étoient encore plus mangeables que du pain qui brûloit les lèvres. Les brusques manières d'agir et de parler du brave Rincy surprirent fort l'avocat du Mas, et son air impérieux ne l'effraya pas moins.

Depuis ce temps là il a toujours eu le Rincy dans son imagination. Il n'a point dormi sans songes turbulents, et ses songes n'ont point été sans le Rincy. Enfin, la peur que lui fit le Rincy lui donna la fièvre. La fièvre l'a emporté en moins de quinze jours, il est mort furieux, parlant incessamment du Rincy. Voilà, mon cher Monseigneur, tout ce que j'avois de meilleur à vous mander. Mme Scarron dit qu'elle ne peut se résoudre à vous écrire qu'elle n'ait vu quelque enjouement dans vos lettres. Cela me fait songer que si vous êtes aussi affligé à Pons que vous l'étiez à Paris, ma lettre sera un contre-temps très-impertinent. Mais le temps, encore plus votre raison, auront fait leur effet ordinaire sur un déplaisir sans remède. Je vous envoye une seconde Épître[1]. Les gens du métier veulent qu'elle soit meilleure que la première; je ne le veux pas. J'attends toujours les effets des belles promesses de M. le Surintendant[2].

Il seroit bien à contre-temps de vous parler présentement d'une chose que je souhaiterois que vous eussiez oublié : mais je ne puis pourtant m'empêcher de vous dire que je suis assurément la personne du monde qui ait été la plus touchée du malheur qui vous est arrivé, et que j'ai connu en cette occasion-là, que j'ay pour vous tous les sentiments que je dois au plus honnête homme de France, et à qui j'ay le plus d'obligation.

1. Sans doute la seconde *Épître Chagrine* que Scarron avait envoyée à Marigny pour le prince de Condé. (Voy. ses *Lettres*, passim.) — 2. Fouquet; Scarron était un de ses correspondants et sans doute de ses pensionnaires.

LA ROCHEFOUCAULD[1].

1613-1680.

L'auteur des *Maximes* se montre à nous, dans ses lettres, sous un aspect tout à fait inattendu pour qui sort de la lecture de son impitoyable réquisitoire contre la nature humaine. Nous n'avons guère de lui que quelques billets, il est vrai, et pas une seule de ces lettres confidentielles, explicites (peut-être n'en écrivit-il jamais) où le cœur et l'esprit s'épanchent. Il n'en faut pas moins, avant d'assurer un jugement définitif sur le caractère de l'homme, tenir grand compte de cettecorrespondance tronquée de l'ingénieux écrivain. Si la plus grande partie s'en est perdue, celle qui nous reste suffit pleinement pour nous donner une idée de ses relations dans l'intimité, soit avec sa famille, soit avec la première de ses amies, Mme de Sablé. Sa correspondance avec la seconde, celle qui assista si fidèlement sa vieillesse, Mme de la Fayette, nous manque complétement.

1. Voy. : Œuvres de la Rochefoucauld, 2 v. in-8° (ou 3), et l'étude si complète, consacrée par M. Sainte-Beuve à l'ami de Mme de Sablé et de Mme de la Fayette, dans le volume des *Portraits de femmes*. Didier, 1846.

Il y a une autre suite de lettres qui doit nous inspirer de vifs regrets, car elle nous eût montré non plus l'esprit, mais le cœur de la Rochefoucauld : nous voulons parler de celles qu'il écrivit sans nul doute à Mme de Longueville du temps de leur liaison, pendant les fréquents orages qui durent la troubler, et les absences nécessitées par le rôle actif qu'ils jouèrent tous deux dans les guerres de la Fronde.

Mais ce n'est point le temps ou la négligence des dépositaires qu'il faut accuser de cette perte; c'est Mme de Longueville elle-même, qui supprima certainement tout témoignage d'une faute si amèrement pleurée pendant sa retraite à Port-Royal.

Les billets de la Rochefoucauld à Mme de Sablé nous introduisent au cœur de cette intimité où les raffinements d'une vie molle et oisive se mêlaient aux occupations les plus nobles de l'esprit. Lui-même s'en amuse et badine là-dessus avec agrément. C'est ainsi qu'il lui écrit : « Vous ne sauriez faire plus belle charité que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures. » et qu'il demande, en récompense des maximes qu'il envoie, « de le traiter avec un potage aux carottes et un ragoût de mouton, de la sauce verte, un chapon aux pruneaux. »

La grande affaire qui remplit cette correspondance, le sujet presque unique qui y revient sans cesse, ce sont précisément les *Maximes*. M. Cousin a raconté tout au long (*Mme de Sablé*, livre III et suivants), comment naquit, grandit, et parut ce livre original qui ouvrit une veine toute nouvelle à la littérature du temps, et qui rend à merveille la disposition d'esprit morose et chagrine où vivait dès la seconde moitié du

dix-septième siècle la société d'élite dont Mme de Sablé et la Rochefoucauld étaient le centre. Rien de plus opposé d'ailleurs au ton des *Maximes* que celui de ces courts billets à Mme de Sablé qui ne sont à vrai dire qu'une conversation à bâtons rompus entre absents.

L'enjouement de bonne compagnie qui en fait le principal charme se retrouve à un plus haut degré encore dans les trop peu nombreuses lettres de la Rochefoucauld à sa nièce, Mlle de Sillery. La première est un vrai chef-d'œuvre dans la manière vive et fine de Mme de la Fayette, amplifiée par cette sorte d'exagération comique de l'esprit de société, dont Mme de Sévigné a tiré un si admirable parti dans la célèbre lettre sur le mariage de *Mademoiselle* et de Lauzun. Celle de la Rochefoucauld à sa nièce la rappelle d'une façon frappante, avec moins d'abondance de verve toutefois. Pourquoi faut-il que la gaillardise, digne de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, qui en fait le sujet, nous empêche de citer cette lettre dans un livre destiné à tomber entre toutes mains? La citation que nous empruntons à la même correspondance est une *composition* moins achevée (le mot n'a rien d'excessif; car il y a toujours de l'art dans ce qu'écrit la Rochefoucauld), mais elle donnera une idée de la grâce aimable et enjouée, dont les esprits les plus chagrins de ce temps savaient recouvrir leur tristesse, dans le commerce de la vie intime.

A MADEMOISELLE DE SILLERY[1].

Il me semble que vous vous mariez bravement sans me rien dire; j'avois cependant d'assez bon conseils à vous donner; mais la bonté de votre naturel et l'éducation de ma sœur vous ont appris, sans doute, tout ce que vous aviez à faire dans une telle occasion. J'aurois cependant fort souhaité de pouvoir être témoin de votre conduite; je m'attends que vous m'en rendrez compte. Car, sans cela, au lieu des prospérités que je vous souhaite, je vous souhaite les impossibilités, les jalousies réciproques, l'incompatibilité d'humeur, un beau-père amoureux de vous, une belle-mère acariâtre, des beaux-frères querelleurs, des belles-sœurs ennuyeuses, polies de campagne[2] et aimant à lire de mauvais romans, de la fumée en hiver, des punaises en été, des fermiers qui paient mal, de fâcheux voisins, des procès en défendant, des valets qui vous volent, un méchant cuisinier, un confesseur moliniste, une femme de chambre qui ne sait pas bien peigner, un carosse mal attelé, un cocher ivrogne, du linge sale, de l'eau trouble, du vin vert, du pain de Beauce, des créanciers impatients, un bailli chicaneur, des lévriers au coin du feu, des chats sur votre lit, un curé qui prêche mal et longtemps, un vicaire mauvais poëte. Je parlerois des enfants, mais l'impossibilité[3] y pourvoiera, si tant est qu'elle puisse y pourvoir : je m'en tais pour n'aller pas trop loin. Venez donc me voir quand ce sera fait, pour éviter tous ces malheurs et pour vous rendre digne des biens que vous méritez, si vous faites votre devoir.

1. Nièce de la Rochefoucauld. — 2. Ceci est une sorte de nonsens. Ne faut-il pas lire : folles de campagne? En l'absence de tout texte manuscrit, nous ne pouvons qu'émettre cette conjecture. — 3. *Sic.* dans les textes imprimés. L'original manque.

A MADEMOISELLE D'AUMALE.

Verteuil, 4 décembre[1].

Hélas! je croyois que vous étiez au milieu des pompes et des félicités de la cour, et je n'ai rien su de l'état où vous avez été; personne assurément n'a osé me l'apprendre; cette excuse est bonne pour me justifier auprès de vous, mais elle ne me justifie pas auprès de moi; et mon cœur, qui me dit tant de belles choses de vous, devroit bien aussi me dire quand vous êtes malade. Pour moi, Mademoiselle, je n'ai pas eu la goutte depuis que vous m'avez défendu de l'avoir, et ce respect que j'ai pour vous a plus de vertu que Barèges[2]. Je ne sais si le remède n'est point pire que le mal et si je ne vous prierai point à la fin de me laisser ma goutte. Après tout, je serai dans trois semaines à l'Isle, vous ne vous aviserez jamais de m'écrire avant que je parte; mais au moins mandez-y l'état de votre santé. J'espère que je vous porterai assez de nouvelles de ce lieu-là pour faire ma cour auprès de vous et pour faire peur à vos voisins. Grands Dieux! qu'ai-je pensé faire! J'allois finir ma lettre sans mettre

Votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

L. R.

A MADAME DE SABLÉ.

Verteuil, 5 décembre [1664][3].

Ce que vous me faites l'honneur de me mander me con-

1. Le millésime manque. — 2. Ces Eaux minérales étaient déjà très-célèbres. — 3. C'est le millésime le plus probable. On sait que la Rochefoucauld laissa courir des copies manuscrites des *Maximes* dans l'année qui en précéda la publication. La 1re édition est du commencement de 1665. (Voy. Notice sur Mme de Sablé, même vol. p. 197.)

firme dans l'opinion que j'ai toujours eue, que l'on ne sauroit jamais mieux faire que de suivre vos sentiments, et que rien n'est si avantageux que d'être de votre parti. Le père Esprit[1] me mande néanmoins que M. son frère n'en est pas, et qu'il nous veut détromper. Je souhaite bien plus qu'il en vienne à bout que je ne crois qu'il le puisse faire. Je vous rends mille très-humbles grâces de ce que vous avez eu la bonté de dire à M. le Commandeur de Souvré[2]. J'espère suivre bientôt son conseil, et avoir l'honneur de vous voir à Noël. J'avois toujours bien cru que Mme la comtesse de Maure[3] condamneroit l'intention des *sentences* et qu'elle se déclareroit pour la vérité des vertus[4]. C'est à vous, Madame, à me justifier, s'il vous plaît, puisque j'en crois tout ce que vous en croyez. Je trouve la *sentence* de M. Esprit la plus belle du monde; je ne l'aurois pas entendue sans secours, mais à cette heure elle me paroît admirable. Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie de faire des sentences se gagne comme le rhume; il y a ici des disciples de M. de Balzac[4], qui en ont eu le vent, et qui ne veulent plus faire autre chose.

1. Savant Oratorien, qui prit une part très-active à la propagation du livre des *Maximes*. (Voy. M. Cousin, *Mme de Sablé*, chap. II.) Dans ces mêmes pages, M. Cousin qui donne aussi la critique de Mlle de Hautefort (la maréchale de Schomberg) parle avec quelque détail de la lettre de Mme de Maure, par malheur aujourd'hui perdue, à laquelle la Rochefoucauld fait allusion ici. — 2. Jacques de Souvré, chevalier de Malte, puis commandeur, plus tard grand prieur de France, mort en 1670, frère de Mme de Sablé. — 3. Anne Doni d'Attichy, née en 1601, morte en 1663. Elle avait épousé, vers 1637, Louis de Rochechouart, comte de Maure. — 4. Jean-Louis Guez de Balzac, le célèbre épistolier.

MADAME PÉRIER.

1620-1687.

Cette sœur aînée de Blaise et de Jacqueline Pascal aurait droit, ce semble, à une place dans ce recueil, quand elle ne nous serait connue que par les lettres où elle défend avec une pieuse énergie la mémoire de son frère contre de calomnieuses imputations. Ces lettres ne sont pas seulement d'intéressants documents biographiques à l'appui du *Mémoire* précieux sur la vie de Blaise Pascal, où nous ont été conservées les traditions authentiques grâce auxquelles cette grande et austère figure peut être pleinement étudiée; elles ont encore une valeur littéraire qu'elles doivent surtout à un accent pénétrant de chaleureuse sincérité. Soit qu'elle écrive à M. Beurrier, le curé de Saint-Étienne du Mont (qui avait assisté son frère à ses derniers moments), pour lui expliquer le vrai sens de certaines paroles du mourant où les adversaires de Port-Royal voulaient trouver la preuve d'un dissentiment entre l'auteur des *Provin-*

1. Voy. *Lettres, Opuscules et Mémoires* de Mme Périer, publiés par M. Faugère (Paris, 1845).

ciales et ses illustres confrères; soit qu'elle intervienne énergiquement auprès d'un ancien ami, M. Audigier, pour empêcher la publication du manuscrit de son Mémoire sur la vie de son frère, nous la voyons constamment occupée de la pieuse tâche qu'elle s'était donnée, et dont elle s'est si noblement acquittée.

Mais ce n'est ni dans ces lettres, ni dans celles où elle entretient Vallant, médecin de Mme de Sablé, de la santé de son mari et de ses enfants, qu'il faut chercher le plus intéressant témoignage qui nous soit parvenu de l'esprit et du talent d'écrivain de Mme Périer, c'est dans une lettre d'un tout autre caractère et dont le ton étonnerait presque de la part d'une personne aussi grave, si l'on ne savait que cette admirable famille Pascal réunissait tous les genres d'esprit. Les vers légers que Jacqueline écrivait avec tant de facilité, dans son enfance et sa première jeunesse, dénotaient les aptitudes les plus opposées aux qualités plus hautes et plus sérieuses qui finirent par prévaloir en elle. Les saillies et le tour littéraire qui distinguent la lettre qu'on va lire prouvent que Mme Périer ne cédait guère sur ce point à sa sœur.

A MONSIEUR ARNAUD DE POMPONE[1].

A Paris, le 21 mars 1662.

Comme chacun s'est chargé d'un emploi particulier dans

1. Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du grand Arnauld, né en 1608, mort en 1699; il fut successivement intendant des armées françaises, ambassadeur, et enfin ministre des affaires étrangères.

l'affaire des carrosses[1], j'ai brigué avec empressement celui de vous faire savoir les bons succès, et j'ai eu assez de faveur pour l'obtenir ; ainsi, Monsieur, toutes les fois que vous verrez de mon écriture, vous pourrez vous assurer qu'il y a de bonnes nouvelles.

L'établissement commença samedi à sept heures du matin, mais avec un éclat et une pompe merveilleux. On distribua les sept carrosses dont on a fourni cette première route. On en envoya trois à la porte Saint-Antoine et quatre devant Luxembourg, où se trouvèrent en même temps deux commissaires du Châtelet en robe, quatre gardes de M. le grand prévôt, dix ou douze archers de la ville et autant d'hommes à cheval.

Quand toutes les choses furent en état, messieurs les commissaires proclamèrent l'établissement et en ayant remontré les utilités, ils exhortèrent les bourgeois de tenir main-forte et déclarèrent à tout le petit peuple que si on faisoit la moindre insulte, la punition seroit rigoureuse, et ils dirent tout cela de la part du roi. Ensuite ils délivrèrent aux cochers chacun leurs casaques, qui sont bleues, des couleurs du roi et de la ville, avec les armes du roi et de la ville en broderies sur l'estomac, puis ils commandèrent la marche. Alors il partit un carrosse avec un garde de M. le grand prévôt dedans. Un demi-quart d'heure après, on en fit partir un autre, et puis les deux autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurèrent tout ce jour-là. En même temps les archers de la ville et les gens de

1. L'établissement de ces carrosses publics, premier essai de l'entreprise des *Omnibus* actuels, avait été autorisé par lettres patentes du Roi (janvier 1662) en faveur du duc de Roannez, du marquis de Sourches, grand prevôt et du marquis de Crenan, grand échanson de France. Suivant Sauval, Pascal était le promoteur de cette nouveauté; il est certain du moins, comme l'indique très-clairement Mme Périer, qu'il y avait un intérêt. (Voy. l'opuscule de M. de Monmerqué : *Les carrosses à cinq sols, ou les Omnibus au dix-septième siècle.*)

cheval se répandirent dans toute la route. Du côté de la porte Saint-Antoine on pratiqua les mêmes cérémonies à la même heure, pour les trois carrosses qui s'y étoient rendus; et on observa les mêmes choses qu'à l'autre côté pour les gardes, pour les archers et pour les gens de cheval. Enfin la chose a été si bien conduite, qu'il n'est pas arrivé le moindre désordre, et ces carrosses-là marchent aussi paisiblement comme les autres.

Cependant la chose a réussi si heureusement que, dès la première matinée, il y eut quantité de carrosses pleins, et il y alla même plusieurs femmes; mais l'après-dînée ce fut une si grande foule qu'on ne pouvoit en approcher et les autres jours ont été pareils; de sorte qu'on voit par expérience que le plus grand inconvénient qui s'y trouve, c'est celui que vous avez appréhendé; car on voit le monde dans les rues qui attend un carrosse pour se mettre dedans, mais quand il arrive, il se trouve plein. Cela est fâcheux, mais on s'en console, car on sait qu'il en viendra un autre dans un demi-quart d'heure. Cependant quand cet autre arrive, il se trouve qu'il est encore plein, et quand cela est arrivé ainsi plusieurs fois, on est contraint de s'en aller à pied; et, afin que vous ne croyez pas que je dis cela par hyperbole, c'est que cela m'est arrivé à moi-même. J'attendois à la porte Saint-Merry, dans la rue de la Verrerie, ayant grande envie de m'en retourner en carrosse, parce que la traite est un peu longue de là chez mon frère, mais j'eus le déplaisir d'en voir passer cinq devant moi, sans pouvoir y prendre place parce qu'ils étoient tous pleins; et pendant ce temps-là j'entendois les bénédictions qu'on donnoit aux auteurs d'un établissement si avantageux et si utile au public; et, comme chacun disoit son sentiment, il y en avoit qui disoient que cela étoit parfaitement bien inventé, mais que c'étoit une grande faute de n'avoir mis que sept carrosses sur une route, et qu'il n'y en avoit pas pour la moitié du monde qui en avoit besoin, et qu'il falloit y en avoir mis pour le moins vingt; j'écoutois tout cela et j'étois

de si mauvaise humeur d'avoir manqué cinq carrosses que j'étois presque de leur sentiment dans ce moment-là. Enfin, c'est un applaudissement si universel que l'on peut dire que jamais rien n'a été si bien commencé.

Le premier et le second jour, le monde étoit rangé sur le Pont-Neuf et dans toutes les rues pour les voir passer, et c'étoit une chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien samedi dans toute la route[1], non plus que si c'eût été une fête. On ne voyoit partout que des visages riants, mais ce n'étoit pas un rire de moquerie, mais un rire d'agrément et de joie, et cette commodité se trouve si grande que tout le monde la souhaite, chacun dans son quartier.

Les marchands de la rue Saint-Denis demandent une route avec tant d'instance, qu'ils parloient même de présenter requête. On se disposoit à leur en donner une dans huit jours; mais hier au matin, M. de Roannez, M. de Crénan et M. le grand prévôt étant tous trois au Louvre, le roi s'entretint de cette nouvelle avec beaucoup d'agrément, et en s'adressant à ces messieurs il leur dit : « Et *notre* route, ne l'établirez-vous bientôt? » Cette parole du roi les oblige de penser à celle de la rue Saint-Honoré, et de différer de quelques jours celle de la rue Saint-Denis. Au reste, le roi, en parlant de cela, dit qu'il vouloit qu'on punît rigoureusement ceux qui feroient la moindre insolence, et qu'il ne vouloit point qu'on troublât en rien cet établissement.

Voilà en quel état est présentement l'affaire; je m'assure que vous ne serez pas moins surpris que nous de ce grand succès : il a surpassé de beaucoup toutes nos espérances, Je ne manquerai pas de vous mander exactement tout ce qui arrivera de bon, suivant la charge qu'on m'en a donnée. pour suppléer au défaut de mon frère, qui s'en seroit chargé avec beaucoup de joie, s'il pouvoit écrire.

Je souhaite de tout mon cœur d'avoir matière pour vous

1. C'est-à-dire sur tout le parcours des carrosses.

entretenir toutes les semaines et pour votre satisfaction et pour d'autres raisons que vous pouvez bien deviner.

Je suis votre très-obéissante servante.

G. Pascal.

Apostille de la main de Blaise Pascal.

J'ajouterai à ce que dessus qu'avant-hier, au petit coucher du roi, une batterie dangereuse fut entreprise contre nous par deux personnes de la cour, les plus élevées en qualité et en esprit, et qui alloit à la ruiner en la tournant en ridicule; et qui eut donné lieu d'entreprendre tout; mais le roi y répondit si obligeamment et si sèchement pour la beauté de l'affaire et pour nous, qu'on rengaina promptement[1]. Je n'ai plus de papier. Adieu, je suis tout à vous.

1. Pour comprendre comment une entreprise, commencée sous de si bons auspices, a pu promptement avorter, voy. l'opuscule de M. de Monmerqué signalé plus haut.

BLAISE PASCAL.

(1623-1662.)

Pascal est du petit nombre des grands écrivains qui ne prennent la plume que pour le service de leur pensée et la défense de leurs convictions. Les lettres qui nous restent de lui, à part un billet insignifiant à Mme de Sablé, ont toutes un objet précis, déterminé, dont elles ne sortent pas. Il n'est point à croire que, même au plus fort de sa vie mondaine, il ait jamais sacrifié à cette mode épistolaire en vigueur dans la société d'élite qu'il fréquentait et notamment parmi les familiers du salon de Mme de Sablé, qui semble avoir été pour lui ce que l'hôtel Rambouillet fut pour Corneille.

La seule lettre importante qui soit de l'époque antérieure à sa conversion, est l'épître qu'il adressa à la reine Christine en lui envoyant cette fameuse machine arithmétique, son premier titre à la renommée. A travers les compliments de rigueur perce un accent d'incontestable sincérité, et la façon si noble dont il loue une reine alors illustre n'a rien de commun avec les flatteries dont les Voiture et les Balzac étaient si prodigues envers le moindre de

leurs correspondants. Il élève en quelque sorte la louange à une hauteur toute philosophique en établissant cette belle distinction des divers *ordres de grandeur* qui lui inspirera plus tard à propos d'Archimède une de ses plus admirables pensées. Il faut d'ailleurs, pour nous justifier pleinement les magnifiques éloges que Pascal décerne à la reine de Suède, ne pas oublier que le monde ne voyait encore en elle, à cette date, que l'amie et la correspondante des plus célèbres savants de l'Europe, qu'elle pensionnait; la protectrice de Descartes, la digne fille, en un mot de Gustave Adolphe, continuant les traditions paternelles par des qualités supérieures à son sexe, et surtout par une élévation d'esprit qui allait lui faire mépriser sa couronne. Il était bien impossible de prévoir alors cette seconde partie de sa vie, si contraire à la première, et dont les scandaleuses extravagances devaient déshonorer sa mémoire.

En dehors de cette lettre, que nous citons, il ne nous est parvenu de Pascal que deux correspondances tronquées et pleines de lacunes, adressées l'une à sa sœur, Gilberte; l'autre à la jeune sœur de son meilleur ami, Mlle de Roannez.

Dans la première de ces correspondances, il n'y a qu'une lettre qui soit d'une grande importance comme témoignage de l'ardente foi qui consumait dès lors l'âme de Pascal. Écrite à M. et à Mme Périer à l'occasion de la mort de M. Pascal père, cette lettre est signée par Jacqueline et son frère. C'est elle qui tient la plume, mais c'est lui qui dicte; il est impossible d'en douter, à la hauteur des idées, à la rigueur des déductions. Cette lettre est une véritable amplification sur ce lieu commun de la

philosophie chrétienne, interprétée par Port-Royal : que la mort est un décret aussi juste, aussi clément qu'inévitable, de la Providence divine « Sans Jésus-Christ elle est détestable et l'horreur de la nature, avec Jésus-Christ elle est toute autre; elle est aimable, sainte, et la joie du fidèle ». Mais la simplicité du style répond ici à l'austérité du sujet, et va jusqu'au mépris de tout soin littéraire. Aussi cette lettre si belle par l'accent et l'élévation de la pensée offre-t-elle tous les défauts de la langue habituelle de Port-Royal : nous ne pouvions nous dispenser de la signaler, mais nous ne croyons pas devoir la citer.

La correspondance avec Mlle de Roannez se compose de neuf courtes lettres, véritables exhortations d'un directeur spirituel à sa pénitente. Pascal qui avait entrepris d'arracher au monde et de conquérir à Port-Royal cette âme indécise et troublée, s'y fait pour elle aussi simple, aussi accessible qu'il est en lui. Ces lettres nous paraîtraient aujourd'hui contenir un enseignement bien sévère et presque rebutant; mais il faut tenir grand compte du temps et du milieu particulier à Port-Royal. Nous citons, comme la plus caractéristique celle où éclate avec le plus de violence la sublime et funeste passion de l'absolu qui a dévoré la vie et la raison du héros chrétien.

En somme, si peu nombreuses que soient ces lettres, elles suffisent pour nous montrer, dans l'intimité de sa vie privée, l'effrayante progression de l'ascétisme où Pascal se plongeait avec une sorte de désespoir. En le voyant arriver à ce délire de déclarer « homicide et déicide » un projet de mariage entre sa nièce et un homme « d'une piété commune », nous nous expliquons les vertigineuses hallucinations aux-

quelles il était en proie; nous comprenons mieux l'exaltation mentale dont le livre des *Pensées* porte la trace à tant de pages, et nous frémissons d'horreur devant la frêle barrière qui sépare le génie de la folie.

A LA REINE CHRISTINE.

[1650].

Madame,

Si j'avois autant de santé que de zèle, j'irois moi-même présenter à Votre Majesté un ouvrage de plusieurs années que j'ose lui offrir de si loin; et je ne souffrirois pas que d'autres mains que les miennes eussent l'honneur de le porter aux pieds de la plus grande princesse du monde. Cet ouvrage, Madame, est une machine pour faire les règles d'arithmétique sans plume et sans jetons. Votre Majesté n'ignore pas la peine et le temps que coûtent les productions nouvelles, surtout lorsque les inventeurs veulent les porter eux-mêmes à leur dernière perfection; c'est pourquoi il seroit inutile de dire combien il y a que je travaille à celle-ci, et je ne peux mieux l'exprimer qu'en disant que je m'y suis attaché avec autant d'ardeur que si j'eusse prévu qu'elle devoit paroître un jour devant une personne si auguste. Mais, Madame, si cet honneur n'a pas été le véritable motif de mon travail, il en sera du moins la récompense, et je m'estimerois trop heureux si ensuite[1] de tant de veilles, il peut donner à Votre Majesté une satisfaction de quelques moments. Je n'importunerai pas non plus Votre Majesté du particulier[2] de ce qui compose cette machine; si elle en a

1. Pour : à la suite, comme résultat de. — 2. C'est-à-dire du détail.

quelque curiosité, elle pourra se contenter dans un discours que j'ai adressé à M. de Bourdelot[1]; j'y ai touché en peu de mots toute l'histoire de cet ouvrage, l'objet de son invention, l'occasion de sa recherche, l'utilité de ses ressorts, les difficultés de son exécution, les degrés de son progrès, le succès de son accomplissement et les règles de son usage. Je dirai donc seulement ici le sujet qui me porte à l'offrir à Votre Majesté, ce que je considère comme le couronnement et le dernier bonheur de son aventure. Je sais, Madame, que je pourrai être suspect d'avoir recherché de la gloire en le présentant à Votre Majesté, puisqu'il ne sauroit passer que pour extraordinaire quand on veut qu'il s'adresse à elle, et qu'au lieu qu'il ne devoit lui être offert que par la considération de son excellence, on jugera qu'il est excellent par cette seule raison qu'il lui est offert. Ce n'est pas néanmoins cette espérance qui m'a inspiré ce dessein. Il est trop grand, Madame, pour avoir d'autre objet que Votre Majesté même. Ce qui m'y a véritablement porté est l'union que je trouve en sa personne sacrée de deux choses qui me comblent également d'admiration et de respect, qui sont l'autorité souveraine et la science solide; car j'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré ou de puissance ou de connoissances. Les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains. Les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions, et le pouvoir des rois sur leurs sujets n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des esprits qui leur sont inférieurs, sur lesquels ils exercent le droit de persuader, qui est parmi eux ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Ce second empire me paroît même d'un ordre d'autant plus

1. Médecin de la reine Christine; il avait été d'abord celui du grand Condé, à qui il avait présenté Pascal, pour que le philosophe fît connaître au prince cette même machine arithmétique. (Voy. M. V. Cousin : *Études sur les Pensées de Pascal*, nouvelle édit.)

élevé que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps ; et d'autant plus équitable qu'il ne peut être départi et conservé que par le mérite, au lieu que l'autre peut l'être par la naissance ou par la fortune. Il faut donc avouer que chacun de ces empires est grand en soi ; mais, Madame, que Votre Majesté me permette de le dire, elle n'y est point blessée, l'un sans l'autre me paroît défectueux. Quelque puissant que soit un monarque, il manque quelque chose à sa gloire, s'il n'a la prééminence de l'esprit, et quelque éclairé que soit un sujet, sa condition est toujours rabaissée par la dépendance. Les hommes qui désirent naturellement ce qu'il y a de plus parfait avoient jusqu'ici continuellement aspiré à rencontrer le souverain par excellence. Tous les rois et tous les savants en étoient autant d'ébauches qui ne remplissoient qu'à demi leur attente ; et à peine nos ancêtres ont pu voir en toute la durée du monde un roi médiocrement savant ; ce chef-d'œuvre étoit réservé pour votre siècle. Et afin que cette grande merveille parût accompagnée de tous les sujets possibles d'étonnement, le degré où les hommes n'avoient pu atteindre est rempli par une jeune reine, dans laquelle se rencontrent ensemble l'avantage de l'expérience avec la tendresse de l'âge, le loisir de l'étude avec l'occupation d'une royale naissance, et l'éminence de la science avec la foiblesse du sexe. C'est Votre Majesté, Madame, qui fournit à l'univers cet unique exemple qui lui manquoit. C'est elle en qui la puissance est dispensée par les lumières de la science, et la science relevée par l'éclat de l'autorité. C'est cette union si merveilleuse qui fait que, comme Votre Majesté ne voit rien qui soit au-dessus de sa puissance, elle ne voit rien aussi qui soit au-dessus de son esprit, et qu'elle sera l'admiration de tous les siècles qui la suivront, comme elle a été l'ouvrage de tous les siècles qui l'ont précédée. Régnez donc, incomparable princesse, d'une manière toute nouvelle ; que votre génie vous assujétisse tout ce qui n'est pas soumis à vos armes ; régnez par le droit de la naissance durant une longue suite d'années,

sur tant de triomphantes provinces; mais régnez toujours par la force de votre mérite sur toute l'étendue de la terre. Pour moi, n'étant pas né sous le premier de vos empires, je veux que tout le monde sache que je fais gloire de vivre sous le second; et c'est pour le témoigner que j'ose lever mes yeux jusqu'à ma reine en lui donnant cette première preuve de ma dépendance.

Voilà, Madame, ce qui me porte à faire à Votre Majesté ce présent, quoique indigne d'elle. Ma foiblesse n'a pas étonné mon ambition. Je me suis figuré qu'encore que le seul nom de Votre Majesté semble éloigner d'elle tout ce qui lui est disproportionné, elle ne rejette pas néanmoins tout ce qui lui est inférieur; autrement sa grandeur seroit sans hommages et sa gloire sans éloges. Elle se contente de recevoir un grand effort d'esprit sans exiger qu'il soit l'effort d'un esprit grand comme le sien. C'est par cette condescendance qu'il daigne entrer en communication avec le reste des hommes, et toutes ces considérations jointes me font protester avec toute la soumission dont l'un des plus grands admirateurs de ses héroïques qualités est capable, que je ne souhaite rien avec tant d'ardeur que de pouvoir être avoué, Madame, de Votre Majesté, pour son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

BLAISE PASCAL.

A MADEMOISELLE DE ROANNEZ[1].

Il me semble que vous prenez assez de part au miracle[2]

1. Cette lettre est la seconde des neuf lettres adressées par Pascal à la sœur de son ami. (Voy. M. Cousin : *Étude sur Pascal*, nouvelle édit.) — 2. Le miracle de la Sainte-Épine, tant célébré par les religieuses de Port-Royal. (Voy. le livre de M. Sainte-Beuve, t. IV.)

pour vous mander que la vérification en est achevée par l'église, comme vous le verrez par cette sentence de M. le grand vicaire. Il y a si peu de personnes à qui Dieu se fasse paroître par ces coups extraordinaires, qu'on doit bien profiter de ces occasions, puisqu'il ne sort du secret de la nature qui le couvre, que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connoissons avec plus de certitude. Si Dieu se découvroit continuellement aux hommes, il n'y auroit point de mérite à le croire, et s'il ne se découvroit jamais, il y auroit peu de foi : mais il se cache ordinairement, et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret dans lequel Dieu s'est retiré impénétrable à la vue des hommes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude, loin de la vue des hommes. Il est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre, jusqu'à l'incarnation ; et quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité. Il étoit bien plus reconnoissable quand il étoit invisible et non pas quand il s'est rendu visible. Et enfin quand il a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses apôtres de demeurer avec les hommes jusques à son dernier avènement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les espèces de l'Eucharistie. C'est ce sacrement que saint Jean appelle dans l'Apocalypse une *manne cachée ;* et je crois qu'Isaïe le voyoit en cet état, lorsqu'il dit en esprit de prophétie : *Véritablement tu es un Dieu caché*. C'est là le dernier secret où il peut être. Le voile de la nature qui couvre Dieu a été pénétré par plusieurs infidelles qui, comme dit saint Paul, ont reconnu un Dieu invisible par la nature visible. Les chrétiens hérétiques l'ont connu à travers son humanité, et adorent J.-C. Dieu et homme; mais de le reconnoître sous des espèces de pain, c'est le propre des seuls catholiques; il n'y a que nous que Dieu éclaire jusques-là.

On peut ajouter à ces considérations le secret de l'esprit de Dieu caché encore dans l'Écriture. Car il y a deux sens

parfaits, le littéral et le mystique; et les Juifs s'arrêtant à l'un ne pensent pas seulement qu'il y en ait un autre et ne songent pas à le chercher; de même que les impies, voyant les effets naturels, les attribuent à la nature, sans penser qu'il y en ait un autre auteur; et comme les Juifs, voyant un homme parfait en Jésus-Christ, n'ont pas pensé à y chercher une autre nature: *Nous n'avons pas pensé que ce fût lui*, dit encore Isaïe; et de même enfin que les hérétiques, voyant les apparences parfaites du pain, ne pensent pas à y chercher une autre substance.

Toutes choses couvrent quelque mystère; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu. Les chrétiens doivent le reconnoître en tout. Les affections temporelles couvrent les biens spirituels où elles conduisent. Les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent. Prions Dieu de nous le faire reconnoître et servir en tout, et rendons-lui des grâces infinies de ce que, s'étant caché en toutes choses pour les autres, il s'est découvert en toutes choses et en tant de manières pour nous.

SAINT-ÉVREMOND[1].

1613-1703.

Voici un des esprits les plus originaux de son temps et l'un de ceux qui ne peuvent que gagner à être étudiés, car il a devancé sur beaucoup de points la critique du dix-huitième siècle et même celle du nôtre. En attendant qu'une édition définitive permette enfin de lui rendre pleine justice, nous n'essayerons pas de mettre dans toute la lumière qu'il faudrait, le talent de l'écrivain qui, par l'époque où il a vécu, comme par le caractère de ses œuvres, marque le mieux la transition de la littérature du règne de Louis XIV à celle de la Régence; du *libertin* qui doit être regardé comme le véritable précurseur de Montesquieu et de Voltaire, puisqu'il leur ouvre à tous deux la voie dans laquelle ils l'ont dépassé. On sait tout ce que l'auteur de la *Grandeur et de la Décadence des Romains* doit à celui des *Réflexions sur les divers génies du Peuple romain dans les divers temps de la République; Micromegas* et *Candide*, et tant d'autres merveilles de l'esprit le

1. Consulter la dernière édition que des Maizeaux a donnée des Œuvres de Saint-Évremond. 5 vol. in-12, 1750. — Lire M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV.

plus français qui fut jamais, procèdent, quoique moins directement, de la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye*, ce chef-d'œuvre d'ironie et de style. Obligés de nous renfermer dans notre cadre étroit, nous n'avons à nous occuper que de la correspondance de Saint-Évremond, qui nous offre déjà un champ d'étude trop vaste pour le peu d'espace dont nous pouvons disposer. Elle remplit près des deux tiers des cinq volumes de l'édition des *OEuvres* publiée par des Maizeaux et s'étend, telle qu'elle nous a été conservée, depuis 1659, date de la Paix des Pyrénées, jusqu'aux derniers temps de la vie de l'auteur.

La célèbre et si spirituelle lettre au marquis de Créquy sur ce traité, l'unique honneur de la mémoire de Mazarin, fut comme on sait, l'origine de la disgrâce définitive de Saint-Évremond. Déjà suspect, par la causticité de son esprit, à tous les partis, au prince de Condé comme au cardinal-ministre, il acheva de se perdre par cette satire vive, judicieuse, bien qu'outrée par endroits, du caractère de l'astucieuse et avide Éminence. Le mérite vraiment extraordinaire pour le temps (Retz n'avait pas encore écrit ses Mémoires) de ce pamphlet sous forme épistolaire, et le hasard très-imprévu qui le rendit public, ne laissèrent à Saint-Évremond d'autre refuge que l'exil où la monarchie absolue, inaugurée bientôt par Louis XIV, devait le laisser jusqu'à sa mort. Nous regretterions vivement que l'étendue de cette pièce ne nous permette pas de la citer, si ce n'était en réalité, comme nous venons de le dire, un pamphlet qui n'a d'une lettre que le titre.

Le reste de la correspondance de Saint-Évremond

nous offre d'ailleurs de quoi dédommager amplement le lecteur. En éliminant pour la même raison, le défaut d'espace, la lettre au comte d'Olonne qui renferme une théorie du plaisir, ou, pour mieux dire, un traité de philosophie épicurienne, nous avons encore à signaler ses trois principales correspondances: La première avec l'ami que nous venons de nommer; la seconde, avec la duchesse de Mazarin, la belle et spirituelle nièce du cardinal; la troisième avec sa plus vieille comme sa plus illustre amie, Ninon de l'Enclos.

Le comte d'Olonne appartenait, comme on sait, à ce petit groupe d'esprits libres et de délicats épicuriens qui furent, pour la première partie du règne de Louis XIV, ce que furent, pour la seconde, la société du Temple, et, vers la fin, la Fare, Chaulieu, Hamilton. S'il était plus particulièrement en commerce d'esprit avec le comte de Miossens, le maréchal de Clérambault et le marquis de Créqui, Saint-Évremond était lié par son goût pour les plaisirs, et surtout pour celui de la table, avec le comte d'Olonne et le marquis de Bois-Dauphin. L'érudition spéciale des trois amis sur l'importante question des vins, leur prédilection déclarée pour les crus de Champagne et notamment pour ceux d'Aï, de Haut-Villiers et d'Avenay, leur avait valu le célèbre sobriquet des *Trois-Coteaux*. Aussi, quand le comte d'Olonne fut disgracié à son tour pour une imprudence analogue à celle de Saint-Evremond, voyons-nous ce dernier lui envoyer avec une vive sollicitude, ses plus doctes conseils sur le choix des vins qui devaient l'aider à charmer les loisirs de la retraite.

Mais bientôt ce ne fut plus avec les amis qu'il avait

laissés en France que Saint-Évremond entretint le commerce de lettres le plus actif. Il avait rencontré en Angleterre Hortense Mancini, la nièce du cardinal Mazarin, qui, mariée par son oncle au duc de la Meilleraye, le plus riche parti de la cour, n'avait pas tardé à se séparer d'un mari indigne d'elle, et, après avoir mené en Italie une vie errante, était venue se fixer en Angleterre où elle vécut en aventurière de haut parage. Saint-Évremond s'éprit vivement de son esprit et de sa beauté ; il avait alors plus de soixante ans, et comprit qu'il ne pouvait prétendre qu'au rang d'un ami; mais il paraît, à en juger par ses lettres, avoir porté dans son amitié toute l'ardeur d'une passion. Non-seulement il dédie à son idole la plupart de ses œuvres en prose et en vers, mais encore il met sans cesse sa plume au service de ses intérêts; il répond même souvent, en son nom, aux lettres qu'elle reçoit, notamment à celles de la Fontaine. Enfin il adresse à Mme de Mazarin elle-même de fréquentes missives pleines de piquants et judicieux conseils. Nous regrettons que, d'une part, l'étendue de la plupart de ces épîtres, et, de l'autre, les étroites limites de ce recueil nous empêchent d'en donner ici quelques extraits. Nous ne pouvions d'ailleurs hésiter à emprunter de préférence nos citations à une autre correspondance d'un plus haut intérêt encore, et qui est, au point de vue littéraire, d'une importance capitale : sa correspondance avec Ninon de l'Enclos. Elle offre par malheur de bien grandes lacunes « J'ai entre les mains vingt de vos lettres » lui écrit Ninon ; il ne nous en est parvenu que dix. Elles suffisent toutefois pour nous donner une idée complète du merveilleux talent auquel Saint-Évremond atteignait, quand il avait af-

faire à un partner digne de lui. Nous renvoyons pour l'analyse de cette précieuse correspondance aux pages délicates et judicieuses qu'elle a inspirées à M. Sainte-Beuve. Nous nous contenterons de remarquer que personne, en France, à la date que portent ces lettres (1696-1702), n'écrivait dans une langue aussi exquise que celle de ces deux vieillards octogénaires. Mme de Sévigné était morte, et Mme de Maintenon, quelque remarquable que soit son style, n'a ni cette grâce légère, ni cette parfaite élégance.

Saint-Evremond affectionnait, entre toutes les formes littéraires, les plus familières et les plus simples. C'est ainsi que, sous le modeste titre de Conversations, il nous a rendu comme un écho des célèbres dialogues de la philosophie antique. Sans afficher d'autres prétentions que celles d'un conteur ordinaire, il fait entrer dans ce cadre étroit bien des vérités, alors toutes neuves, de l'ordre littéraire et philosophique. La seule de ces conversations qui soit en forme de lettre, et qui égale presque en verve de mise en scène celle du maréchal de Hocquincourt et du P. Canaye, montre jusqu'où eût pu atteindre l'esprit original de Saint-Évremond s'il eût été fécondé par un travail assidu. Il a, comme Molière, l'art d'animer une discussion par les traits de l'observation la plus juste et la vivacité des réparties; aussi est-il difficile de ne pas voir quelque réminiscence des chefs-d'œuvre de la comédie de son temps dans l'ordonnance même de cette scène à trois personnages, où les deux interlocuteurs aux prises sont séparés par l'intervention d'un tiers qui représente à merveille le sage, l'Ariste si cher au plus philosophe des poëtes comiques.

Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner

encore au premier rang des lettres sérieuses de Saint-Évremond celle où il conseille à son ami anonyme d'épouser une protestante plutôt qu'une catholique. Jamais son ironie ingénieuse et son *libertinage* religieux ne se sont donné plus libre carrière. Nous nous abstenons pourtant de la citer par égard pour la susceptibilité du lecteur moderne plus prompte à s'effaroucher que celle des contemporains de Saint-Évremond.

A MONSIEUR LE COMTE D'OLONNE[1].

(1656.)

Vous me laissâtes hier dans une conversation qui devint insensiblement une furieuse dispute. On y dit tout ce que l'on peut dire à la honte et à l'avantage des Lettres. Vous devinez les acteurs, et savez qu'ils étoient tous deux fort intéressés à maintenir leur parti. Beautru[2] ayant fort peu d'obligation à la nature de son génie, et le Commandeur[3] pouvant dire, sans être ingrat, qu'il ne doit son talent ni aux arts ni aux sciences.

La dispute vint sur le sujet de la reine de Suède[4] qu'on

1. Louis de la Tremoille, comte d'Olonne, né en 1626, mort en 1686. — La date de cette lettre n'est pas indiquée dans les éditions de Saint-Évremond, mais elle nous est donnée par celle de l'arrivée de la reine Christine en France (1656). — 2. Guillaume Beautru, comte de Servant. — 3. Le Commandeur de Jars, de la maison de Rochechouart. — 4. Christine, fille de Gustave-Adolphe, reine de Suède, née en 1629, morte en 1680. Elle venait d'abdiquer. On sait, qu'elle séjourna quelque temps en France. A la date où Saint-Evremond place cette conversation, il n'était bruit que de son abdication, de son esprit et de ses façons toutes viriles.

louoit de la connoissance qu'elle a de tant de choses. Tout d'un coup le Commandeur se leva, et, ôtant son chapeau d'un air tout particulier : « Messieurs, dit-il, si la Reine de Suède n'avoit su que les coutumes de son pays, elle y seroit encore ; pour avoir appris notre langue et nos manières; pour s'être mise en état de réussir huit jours en France, elle a perdu son royaume. Voilà ce qu'ont produit la science et ces belles lumières que vous nous vantez. »

Beautru voyant choquer la reine de Suède qu'il estime tant et les bonnes lettres qui lui sont chères, perdit toute considération et commençant par un serment : « Il faut être bien injuste, reprit-il, d'imputer à la reine de Suède, comme un crime, la plus belle action de sa vie. Pour votre aversion aux Sciences, je ne m'en étonne point. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous les avez méprisées. Si vous aviez lu les histoires les plus communes, vous sauriez que sa conduite n'est pas sans exemple. Charles-Quint n'a pas été moins admirable par la renonciation de ses États que par ses conquêtes. Dioclétien n'a-t-il pas quitté l'Empire, et Sylla le pouvoir souverain ? Mais toutes ces choses vous sont inconnues, et c'est folie de disputer avec un ignorant. Au reste, où me trouverez-vous un homme extraordinaire, qui n'ait eu des lumières et des connoissances acquises ? »

A commencer par M. le Prince[1], il alla jusqu'à César, de César au grand Alexandre, et l'affaire eût été plus loin, si le Commandeur ne l'eût interrompu avec tant d'impétuosité qu'il fut contraint de se taire : « Vous nous en contez bien, dit-il, avec votre César et votre Alexandre. Je ne sais s'ils étoient savants ou ignorants; il ne m'importe guères : mais je sais que de mon temps on ne faisoit étudier les gentilshommes que pour être d'Église ; encore se contentoient-ils le plus souvent du latin de leur bréviaire. Ceux qu'on destinoit à la cour ou à l'armée alloient honnêtement à l'Académie. Ils apprenoient à monter à cheval, à danser, à faire des

1. Le grand Condé.

armes, à jouer du luth, à voltiger, un peu de mathématique, et c'étoit tout. Vous aviez en France mille beaux gens d'armes, galants hommes. C'étoit ainsi que se formèrent les Termes[1] et les Bellegarde[2]. Du latin! de mon temps du latin! Un gentilhomme en eût été déshonoré. Je connois les grandes qualités de M. le Prince, et suis son serviteur. Mais je vous dirai que le dernier connétable de Montmorency a su maintenir son crédit dans les provinces et sa considération à la cour, sans savoir lire. Peu de latin, vous dis-je, et de bon françois. »

Il fut avantageux au Commandeur que le bonhomme eût la goutte; autrement il eût vengé le latin par quelque chose de plus pressant que la colère et les injures. La contestation s'échauffa tout de nouveau; celui-ci résolu comme Sidias[3], de mourir sur son opinion, celui-là soutenant le parti de l'ignorance avec beaucoup d'honneur et de fermeté.

Tel étoit l'état de la dispute, quand un prélat charitable[4] voulut accommoder le différend; ravi de trouver une si belle occasion de faire paroître son savoir et son esprit, il toussa trois fois avec méthode, se tournant vers le docteur; trois fois il sourit en homme du monde à notre agréable ignorant : et lorsqu'il crut avoir assez bien composé sa contenance, *digitis gubernantibus vocem*[5], il parla de cette sorte:

1. Paul de la Barthe, maréchal de Termes, vivait sous Henri IV et la régence de Marie de Médicis. Malherbe et Racan lui ont adressé plusieurs de leurs lettres et de leurs odes. Voy. aussi Tallemant des Réaux : *Historiettes*. — 2. Le duc de Bellegarde, grand écuyer de Henri IV, et son rival auprès de Gabrielle d'Estrées. Son frère, le duc de Termes, était lié avec Racan, qui a consacré à sa mémoire une de ses plus belles odes. Voy. *Les Poëtes Français*, t. II. (Hachette, 1862.) — 3. Personnage pédantesque, héros d'un écrit de Théophile de Viaux. (Voy. ses Œuvres. Lyon, 1677.) — 4. M. de Lavardin, évêque du Mans, l'ami et le protecteur de Costar. Voy. les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — 5. Littéralement, les doigts gouvernant la voix, c'est-à-dire le geste réglant les inflexions de la voix. Expression empruntée du *Satyricon*, de Pétrone.

« Je vous dirai, Messieurs, je vous dirai que la science fortifie la beauté du naturel, et que l'agrément et la facilité de l'esprit donnent des grâces à l'érudition. Ce génie seul, sans art, est comme un torrent qui se précipite avec impétuosité. La science, sans naturel, ressemble à ces campagnes sèches et arides qui sont désagréables à la vue. Or, Messieurs, il est question de concilier ce que vous avez divisé mal à propos; de rétablir l'union où vous avez jeté le divorce. La science, n'est autre chose qu'une parfaite connoissance : l'art n'est rien qu'une règle qui conduit le naturel. Est-ce, Monsieur, (s'adressant au Commandeur) que vous voulez ignorer les choses dont vous parlez, et faire vanité d'un naturel qui se dérègle, qui s'éloigne de la perfection? Et vous, Monsieur de Beautru, renoncez-vous à la beauté naturelle de l'esprit, pour vous rendre esclave de préceptes importuns et de connoissances empruntées? »

« Il faut finir la conversation, reprit brusquement le Commandeur; j'aime encore mieux sa science et son latin, que le grand discours que vous faites. »

Le bonhomme, qui n'étoit pas irréconciliable, s'adoucit aussitôt; et pour rendre la pareille au Commandeur, il préféra son ignorance agréable aux paroles magnifiques du prélat. Pour le prélat, il se retira avec un grand mépris de tous les deux, et une grande satisfaction de lui-même.

A M. CORNEILLE[1].

(1668.)

Monsieur, je ne doute pas que vous ne fussiez le plus

1. Voy. (même vol. p. 23). la lettre de Corneille à laquelle répond celle-ci, qui ne porte pas de date, dans les éditions de Saint-Evremond; mais elle est de la même année que celle de Corneille. Des Maizeaux, l'éditeur des Œuvres complètes de Saint-Evremond, le dit expressément dans la *Vie* de son auteur.

reconnoissant homme du monde d'une grâce qu'on vous feroit, puisque vous vous sentez obligé d'une justice qu'on vous rend. Si vous aviez à remercier tous ceux qui ont les mêmes sentiments que moi de vos ouvrages, vous devriez des remerciements à tous ceux qui s'y connoissent. Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglois, assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient, renoncent à cette opinion souvent bien fondée, et croyent faire honneur à leur Ben Johnson[1] de le nommer le *Corneille d'Angleterre*. Monsieur Waller[2], un des plus beaux esprits du siècle, attend toujours vos pièces nouvelles, et ne manque pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglois pour sa satisfaction particulière. Vous êtes le seul de notre nation, dont les sentiments aient l'avantage de toucher les siens. Il demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France; il n'y a que vous, dit-il, de tous les François qui sache[3] penser. M. Vossius[4], le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne sauroit souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide.

Après des suffrages si avantageux, vous me surprenez de dire que votre réputation est attaquée en France. Seroit-il arrivé du bon goût comme des modes, qui commencent à s'établir chez les Étrangers quand elles se passent à Paris? Je ne m'étonnerois point qu'on prît quelque dégoût pour les vieux héros quand on en voit un jeune qui efface toute leur

1. Benjamin Johnson, célèbre poëte anglais, contemporain et rival de Shakspeare, auteur de tragédies célèbres : *Séjan*, *Catilina*, et d'admirables comédies : *Volpone*, *l'Alchimiste*, etc. Né en 1574, mort en 1637. — 2. Edmond Waller, poëte anglais d'un grand talent, né en 1605, mort en 1687. Il s'était lié avec Saint-Evremond, vers 1650, pendant un séjour qu'il fit en France. — 3. *Sic*. Il faudrait : *qui sachiez*. — 4. Isaac Vossius, savant hollandais, né à Leyde en 1618, mort à Londres en 1689. Il était chanoine de l'abbaye de Windsor et très-lié avec Saint-Évremond.

gloire[1] : mais si on se plaît à les voir encore représenter sur nos théâtres, comment ne peut-on pas admirer ceux qui viennent de vous? Je crois que l'influence du mauvais goût s'en va passer; et la première pièce que vous donnerez au public fera voir par le retour de ses applaudissements le recouvrement du bon sens et le rétablissement de la raison. Je ne finirai pas sans vous rendre grâces très-humbles de l'honneur que vous m'avez fait. Je me trouverois indigne des louanges que vous donnez à mon jugement; mais comme il s'occupe le plus souvent à bien connoître la beauté de vos ouvrages, je confonds nos intérêts et me laisse aller avec plaisir à une vanité mêlée avec la justice que je vous rends[2].

AU COMTE DE GRAMONT[3].

Votre lettre seule eût suffi; une lettre et d'excellent vin est trop pour la reconnoissance d'un philosophe qui n'a que de la raison et de la sagesse à offrir; choses ennuyeuses et qui ne sont d'aucun usage pour ceux qui conservent encore le goût des plaisirs. Il faudroit d'ailleurs être bien présomptueux pour offrir de la raison et de la sagesse à celui qui donne un exemple de courage aux philosophes et un exemple de vie aux courtisans.

1. Allusion évidente à Louis XIV. — 2. L'éditeur, dont nous suivons le texte en l'absence de tout manuscrit, a supprimé les formules de politesse à la fin de chaque lettre de Saint-Evremond. — 3. Philibert, comte de Gramont, célèbre par son esprit et sa galanterie. Il avait épousé la sœur d'Antoine Hamilton, qui a laissé de lui un si vif et si charmant portrait dans les spirituels mémoires publiés sous le nom de son beau-frère. Né en 1621, mort en 1707.

AU MÊME[1].

J'ai appris avec beaucoup de douleur votre seconde mort et avec beaucoup de joye votre seconde résurrection[2]. J'escris toujours à mon héros d'un style poétique. Je vous diray donc en poëte que vous avez trouvé un gué au Cocite[3], que vous avez passé avec plus de facilité que je ne ferois un ruisseau. La difficulté que j'aurois à revenir de l'autre monde me tient attaché autant que je puis à celuy-cy.

Heureux qui de bonne heure a pu songer aux Cieux ;
C'est là qu'on peut trouver la félicité sûre,
Le bien toujours égal et toujours précieux.
Je trouve cependant une chose assez dure,
C'est qu'on n'arrive pas au séjour glorieux
Sans passer par la sépulture ;
Une autre route plairoit mieux.

1. Cette lettre est sans date dans la copie que M. Lud. Lalanne en a publiée dans la *Correspondance Littéraire*, d'après un manuscrit de la collection Gaignières (Bibl. imp.) et que nous suivons de préférence parce qu'elle donne l'authographe de l'auteur plus exactement que les textes imprimés. — 2. Le comte de Gramont avait fait une première maladie également fort grave. En le félicitant de son rétablissement, Saint-Evremond lui adressait ce compliment justement célèbre « Jusqu'ici vous avez été mon héros, et moi votre philosophe : nous partagions l'un et l'autre ces rares qualités. Présentement, tout est pour vous ; vous m'avez enlevé ma philosophie. Je voudrais être mort et avoir dit en mourant ce que vous avez dit dans l'agonie : Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous escamotera ma conversion : On parle de ce beau dit dans toutes les cours de l'Europe. » La comtesse de Gramont avait en effet entrepris d'amener son mari à résipiscence, et elle y réussit plus que Saint-Évremond ne paraît ici le croire, comme nous l'apprend d'ailleurs une de ses lettres postérieures à Ninon de l'Enclos. Voy. plus loin, p. 288. — 3. Cocyte, célèbre fleuve, comme on sait, de l'Enfer mythologique.

A MADAME DE MAZARIN[1].

(Sans date.)

« Le bon air de Chelsey et le repos de la solitude ne laissent douter ni de votre santé ni de la tranquillité de votre âme. » C'est le commencement de la lettre d'un philosophe écrite à un plus grand philosophe que lui. Il ne peut soutenir sa philosophie plus longtemps; le souvenir de votre chagrin contre lui l'a démonté. Il espère néanmoins que son innocence et votre équité lui permettront de finir par *Tuyo hasta la muerte, el cavallero de la triste figura*[2].

On m'a parlé d'un moineau, le roi de tous les moineaux. On dit qu'il siffle, qu'il est privé au-delà de tout ce qu'on vit jamais, qu'il fait mille badineries que les moineaux n'ont pas accoutumé de faire. Ce grand mérite m'a donné la curiosité de le voir. J'y ai trouvé tout ce qu'on m'en avoit dit, hors la rareté de siffler, qu'on remit à une autre fois qu'il seroit de meilleure humeur. Le dernier mot huit shillings : trop peu pour un moineau-rossignol, trop pour un moineau simple, quelque privé qu'il soit.

1. Hortense Mancini, quatrième fille d'un frère du cardinal Mazarin. Née en 1646, elle épousa en 1661 le duc de la Meilleraye qui prit alors le titre de duc Mazarin. Vive, spirituelle, enjouée, elle ne put vivre en bonne intelligence avec un mari maussade et bigot. Elle le quitta furtivement en 1688; se retira d'abord à Rome, puis à Chambéry, et enfin en Angleterre (1674) Elle mourut en 1699. — 2. « A toi jusqu'à la mort. Le chevalier de la triste figure. » Citation empruntée à Don Quichotte. Le roman de Cervantès était une des lectures favorites de Saint-Evremond.

A MADEMOISELLE DE L'ENCLOS[1].

(1696.)

J'ai reçu la seconde lettre que vous m'avez écrite, obligeante, agréable, spirituelle, où je reconnois les enjouements de Ninon et le bon sens de Mlle de l'Enclos. Je savois comment la première a vécu; vous m'apprenez de quelle manière vit l'autre. Tout contribue à me faire regretter le temps heureux que j'ai passé dans votre commerce, et à désirer inutilement de vous voir encore. Je n'ai pas la force de me transporter en France, et vous y avez des agréments qui ne vous laisseront pas venir en Angleterre. Mme de Bouillon[2] vous peut dire que l'Angleterre a ses charmes; et je serois un ingrat, si je n'avouois moi-même que j'y ai trouvé des douceurs. J'ai appris avec beaucoup de plaisir que M. le comte de Gramont[3] a recouvré sa première santé, et acquis une nouvelle dévotion. Jusqu'ici je me suis contenté grossièrement d'être homme de bien. Il faut faire quelque chose de plus, et je n'attends que votre exemple pour être dévot. Vous vivez dans un pays où l'on a de merveilleux avantages pour se sauver. Le vice n'y est guère moins opposé à la mode qu'à la vertu; pécher, c'est ne savoir pas vivre, et choquer la bienséance autant que la religion. Il ne falloit autrefois qu'être méchant; il faut être de plus malhonnête homme pour se damner en France présentement. Ceux qui n'ont pas assez de considération pour

1. Anne de l'Enclos, célèbre sous le nom de Ninon, née en 1616, morte en 1709. — 2. Marie-Anne Mancini, sœur de la duchesse de Mazarin. Née en 1649, elle épousa en 1662 le duc de Bouillon. Elle mourut en 1704. Elle aimait les lettres et protégea la Fontaine. — 3. Le comte de Gramont, beau-frère d'Hamilton. Il était l'ami et le *héros* de Saint-Évremond. (Voy. plus haut les deux billets qu'il lui adresse.)

l'autre vie, sont conduits au salut par les égards et les devoirs de celle-ci. C'en est assez sur une matière où la conversion de M. le comte de Gramont m'a engagé. Je la crois sincère et honnête. Il sied bien à un homme qui n'est pas jeune, d'oublier qu'il l'a été. Je ne l'ai pu faire jusqu'ici; au contraire, du souvenir de mes jeunes ans, de la mémoire de ma vivacité passée, je tâche d'animer la langueur de mes vieux jours. Ce que je trouve de plus fâcheux à mon âge, c'est que l'espérance est perdue : l'espérance, qui est la plus douce des passions, et celle qui contribue davantage à nous faire vivre agréablement. Désespérer de vous voir jamais est ce qui me fait le plus de peine. Il faut se contenter de vous écrire quelquefois pour entretenir une amitié qui résiste à la longueur du temps, à l'éloignement des lieux et à la froideur ordinaire de la vieillesse. Ce dernier mot me regarde. La nature commencera par vous à faire voir qu'il est possible de ne vieillir pas. Je vous prie de faire assurer M. le duc de Lauzun[1] de mes très-humbles services et de savoir si Mme la Maréchale de Créqui lui a fait payer cinq cents écus qu'il m'avoit prêtés. On me l'a écrit, il y a longtemps; mais je n'en suis pas trop assuré.

A LA MÊME[2].

(1699.)

La dernière lettre que je reçois de Mlle de l'Enclos me semble toujours la meilleure; et ce n'est point que le sentiment du plaisir présent l'emporte sur le souvenir du passé;

1. Le célèbre favori de Louis XIV. Né vers 1632, mort en 1723. Il passa en 1688 à Londres, et fut chargé par Jacques II de conduire en France la reine d'Angleterre. C'est sans doute alors qu'il rendit à Saint-Évremond le service dont parle celui-ci. — 2. Voy. p. 298, la lettre de Ninon, à laquelle répond celle-ci.

la véritable raison est que votre esprit se fortifie tous lse jours. S'il en est du corps comme de l'esprit, je soutiendrois mal ce combat d'estomac dont vous me parlez.

J'ai voulu faire un essai du mien contre celui de Mme Sandwich[1], à un grand repas chez milord Jersey : je ne fus pas vaincu. Tout le monde connoît l'esprit de Mme Sandwich : Je vois son bon goût par l'estime extraordinaire qu'elle a pour vous. Je ne fus pas vaincu sur les louanges qu'elle vous donna, non plus que sur l'appétit. Vous êtes de tous les pays, aussi estimée à Londres qu'à Paris. Vous êtes de tous les tems, et quand je vous allègue pour faire honneur au mien, les jeunes gens vous nomment aussitôt pour donner l'avantage au leur. Vous voilà maîtresse du présent et du passé ; puissiez-vous avoir des droits considérables sur l'avenir ! Je n'ai pas en vue la réputation, elle vous est assurée dans tous les tems. Je regarde une chose plus essentielle, c'est la vie, dont huit jours valent mieux que huit siècles de gloire après la mort.

Qui vous auroit proposé autrefois de vivre comme vous viviez, vous vous seriez pendue[2]; l'expression me charme. Cependant vous vous contentez de l'aise et du repos, après avoir senti ce qu'il y a de plus vif.

L'esprit vous satisfait, ou du moins vous console ;
Mais on préféreroit de vivre jeune et folle,
Et laisser aux vieillards exempts de passions
La triste gravité de leurs réflexions.

Il n'y a personne qui fasse plus de cas de la jeunesse que moi : comme je n'y tiens que par le souvenir, je suis votre exemple et m'accommode du présent le mieux qu'il m'est

1. Dame anglaise de distinction qui vivait dans le même monde que Saint-Evremond. Il est souvent question d'elle dans les lettres de Ninon, à qui Saint-Évremond l'avait recommandée, lors d'un voyage que la comtesse de Sandwich fit en France. (Voy. plus bas, p. 296-300). — 2. Citation textuelle d'un passage d'une lettre de Ninon, que nous donnons plus loin, p. 298-299.

possible. Plût à Dieu que Mme Mazarin[1] eût été de notre sentiment; elle vivroit encore; mais elle a voulu mourir la plus belle du monde.

Mme Sandwich va à la campagne; elle part d'ici, admirée à Londres, comme elle a été à Paris. Vivez; la vie est bonne, quand elle est sans douleur. Je vous prie de faire tenir ce billet à M. l'abbé de Hautefeuille[2], chez Mme la duchesse de Bouillon[3]. Je vois quelquefois les amis de M. l'abbé du Bois[4], qui se plaignent d'être oubliés : assurez-le de mes très-humbles respects.

A L'ABBÉ DUBOIS[5].

26 août 1699.

Ne croyez pas, monsieur, que je sois paresseux à faire

1. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, morte cette même année. (V. plus haut sur cette amie intime de Saint-Evremond la note de la p. 286.) — 2. Ami commun de Saint-Evremond et de Ninon. L'*Isographie* a publié une lettre de Ninon adressée à l'abbé de Hautefeuille. — 3. Marie-Anne Mancini, nièce du cardinal Mazarin, sœur puînée d'Hortense, duchesse de Mazarin. Née en 1649, elle épousa en 1662 le duc de Bouillon. Elle mourut en 1714. — 4. L'ancien précepteur du duc d'Orléans, le futur cardinal, était venu en Angleterre, en qualité de secrétaire de M. de Tallard, ambassadeur de France. Ninon l'avait annoncé à Saint-Evremond par un mot expressif qui répond au portrait que Saint-Simon nous a laissé du célèbre abbé : « C'est un petit homme délié qui vous plaira, je crois. » Un des lettres postérieures de Ninon commence ainsi : « Monsieur l'abbé du Bois m'a rendu votre lettre, Monsieur, et m'a dit autant de bien de votre estomac que de votre esprit. » — 5. Jean-Baptiste Dubos, né en 1670, mort en 1742, le célèbre auteur de l'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*. Lors d'une première mission en Angleterre, dont le Ministre des Affaires Étrangères, Torcy, l'avait chargé, l'abbé Dubos noua des relations avec plusieurs réfugiés français, et notamment avec Saint-Evre-

réponse aux lettres qu'on me fait l'honneur de m'écrire, particulièrement aux vôtres, qui me donnent une véritable satisfaction. La mort de Mme Mazarin nous a tellement affligés et occupés qu'on a remis tous soins et tous devoirs à un temps où la douleur seroit moins sensible.

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole.

C'est ce vers de la Fontaine qu'elle disoit toujours. La mienne ne s'envolera jamais. Ce seroit une chose contre nature si elle ne s'éloignoit pas un peu. D'abord l'affliction ne me permettoit pas d'avoir la moindre attention à considérer sa personne, sa vie ou sa mort. Pour l'honneur de sa mémoire, je puis y songer et donner plus de liberté à mes réflexions. Ç'a été la plus belle femme du monde, mon ami, et sa beauté a conservé son éclat jusqu'au dernier moment de sa vie. Ç'a été la plus grande héritière de l'Europe; sa mauvaise fortune l'a réduite à n'avoir rien, et, magnifique sans biens, elle a vécu plus honorablement que les plus opulents ne sauroient faire.

Elle est morte sérieusement avec une indifférence chrétienne pour la vie, qui n'en doit guère à celle qui a fait écrire de si beaux livres pour et contre depuis quelque tems. J'ai à vous rendre mille grâces de me les avoir envoyés. J'ai pris beaucoup de plaisir à les lire. Le bonhomme, M. le comte de Saint-Alban, avoit demeuré à Madrid du tems qu'on ne parloit que de sainte Thérèse, et il étoit affectionné tellement à cette sorte de lecture qu'il y donnoit une heure ou deux tous les jours. Je lui demandai s'il y

mond, dont il se fit en quelque sorte le résident littéraire, après son retour à Paris. La lettre suivante, qui n'a pas été recueillie par les divers éditeurs des Œuvres de Saint-Evremond, nous a paru d'autant plus précieuse qu'elle est comme perdue au milieu d'un travail peu connu, intitulé : *Note sur l'abbé Dubos, lue au Comité archéologique de Beauvais, le* 15 *juillet* 1844. Dans cette lettre, d'ailleurs, l'intérêt du sujet nous paraît répondre pleinement au talent de l'écrivain.

comprenoit quelque chose? J'en serois bien fâché, me dit-il; aux choses de l'autre monde, c'est un grand plaisir et un grand mérite de faire bien son devoir sans y rien comprendre. J'aurois peur que *la tristesse ne s'envolât* si je continuois ces sortes de discours plus longtems. Je la veux conserver toute ma vie, mais un peu moindre qu'elle n'a été, pour pouvoir songer à Mme Mazarin, parler de son mérite et honorer sa mémoire tant que je vivrai.

Si vous vouliez vous donner la peine de m'écrire quelquefois, vous obligeriez votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A MADAME DE LA PERRINE[1].

(sans date.)

J'ai d'excellent pain, je n'ai point de beurre aujourd'hui, et je ne saurois fournir ma part du déjeuner. Monsieur de Montandre employeroit de bon cœur une partie de son gain en pêches. Je ne sais si c'étoit aujourd'hui que cette petite troupe déjeunante devoit s'assembler. Quelque travers qu'il y ait dans l'esprit des femmes, il n'y en a pas assez pour leur rendre un vieillard agréable, et je crois qu'on peut se passer de moi partout, hormis au jeu, où le perdant ne déplaît jamais à l'heure qu'il perd : on retrouve ses désagrémens quand il a perdu, et payé.

1. La marquise de la Perrine qui succéda à Mme de Mazarin dans l'amitié de Saint-Evremond, était la fille de M. Monginot, médecin célèbre. C'est tout ce qu'on sait de cette femme d'esprit et de goût, qui vivait dans la meilleure société de Londres. — Nous donnons ce billet comme un échantillon d'une charmante série de billets adressés à Mme de la Perrine, qui terminent la correspondance de Saint-Evremond et datent des derniers temps de sa vie.

NINON DE LENCLOS[1].

1616-1706.

Les lettres de la femme la plus *singulière* du dix-septième siècle (nous prenons ici ce mot dans le sens de son étymologie) seraient pour nous d'un grand prix quand elles n'auraient d'autre importance que celle de documents biographiques; mais elles ont de plus, une haute valeur littéraire, et c'est à ce titre, que nous sommes heureux de les admettre dans ce recueil. Elles permettent de juger, au point de vue de son génie, cette Aspasie française qui, moins par sa beauté (elle n'en eut jamais beaucoup, au dire de Tallemant des Réaux), que par l'agrément supérieur de son esprit et de son commerce, subjugua les hommes les plus distingués de son temps et les femmes les plus sévères : cette courtisane honnête qui sut garder pour amis ceux qu'elle avait eus pour amants, qui avait ses entrées à l'hôtel Rambouillet au plus fort des scandales de sa jeunesse,

1. Voy. les lettres de Ninon à Saint-Evremond, dans les œuvres de celui-ci. Dernière édition de Desmaizeaux, Londres, 1773, t. IV et V. V. aussi les *Causeries* de M. Sainte-Beuve. t. IV. *Ninon et Saint-Evremond.*

et avec qui Mme de Maintenon, une ancienne amie, restait en correspondance au milieu de ses grandeurs inespérées; dont le salon fut, pendant trois-quarts de siècle, une école de bon goût et de politesse où les plus difficiles tenaient à honneur d'être admis; qui, enfin, par une destinée vraiment unique, grâce aux qualités viriles qu'elle joignait aux charmes de la femme, à l'admirable franchise de son caractère, à une certaine probité de cœur que la licence de ses mœurs n'altéra jamais, parvint, vers la fin de sa longue carrière, à inspirer une sorte de respect dont la postérité elle-même n'a pu s'affranchir.

Ses lettres à Saint-Évremond, la seule de ses correspondances qui soit authentique, datent toutes malheureusement des dix dernières années de sa vie. On n'y rencontre que peu de saillies de ce vif esprit dont les contemporains nous ont transmis quelques reflets et qui furent une grande partie de son irrésistible attrait : le feu s'en était amorti sous les cendres de l'âge. Mais ces lettres ont, au plus haut degré, le charme du tour, la parfaite politesse du style et justifient entièrement l'opinion qu'un bon juge, digne, à tous égards, d'être de ses intimes, le marquis de la Fare a exprimé quelque part sur Ninon : « Elle est morte avec toute sa raison, et même avec les agréments de son esprit qui était le meilleur et le plus aimable que j'aie connu en aucune femme. » En goûtant ces lettres, autant qu'elles le méritent, on est tenté de ne contredire que faiblement la modestie que montre Mme du Deffand, quand, après avoir lu une de ces compilations que les libraires jetaient alors en pâture à la curiosité publique affamée de tout document se recommandant du nom de l'illustre courti-

sane, la spirituelle marquise écrit à Walpole : « Il y a des lettres d'elle et de Saint-Evremond que je trouve charmantes et qui m'ont bien confirmée dans la persuasion où je suis que c'est une opinion bien fausse que celle de me croire bel-esprit. Oh ! non, je n'en ai point. Ninon en avait beaucoup, et Saint-Évremond plus que je ne croyais. »

« La joie de l'esprit en marque la force. » C'est à elle-même sans doute que pensait Ninon quand elle écrivait cette phrase judicieuse. Il y a en effet dans ces lettres une sorte de gaieté qui atteste un esprit robuste et dispos comme le corps qu'il animait, dans le temps même où on la voit s'éteindre sous le crépuscule des années. Une mélancolie, qui allait s'assombrissant de plus en plus, projetait pourtant son ombre sur les plus vives lueurs d'une intelligence restée jusqu'au bout pleinement maîtresse d'elle-même. La triste préoccupation de leur âge, la lugubre pensée de l'inévitable terme dont ils approchent, remplit vers la fin presque uniquement la correspondance de ces deux vieillards, seuls survivants illustres de leur siècle. A travers les fines louanges qu'ils échangent, on sent parfois un effort réel pour soutenir le ton enjoué et ces voluptueux si délicats se rattachent désespérément aux plaisirs, quels qu'ils soient, que la nature leur permet encore. Ninon écrit à son ami : « N'est-ce pas une grossièreté que le souhait d'un dîné ? L'esprit a de grands avantages sur le corps : cependant ce corps fournit de petits goûts qui se réitèrent, et qui soulagent l'âme de ses tristes réflexions. Vous vous êtes souvent moqué de celles que je faisois : Je les ai toutes bannies. Il n'est plus temps : Quand on est arrivé au dernier période de la vie, il faut se con-

tenter du jour où l'on vit. Les espérances prochaines, quoique vous en disiez, valent bien autant que celles qu'on étend plus loin : elles sont plus sûres. Voici une belle morale ; portez-vous bien ; voilà à quoi tout doit aboutir. » Et son ami lui répond : « Vous faites l'éloge de l'estomac si avantageusement qu'il y aura de la honte à avoir bon esprit à moins que d'avoir bon estomac.... A quatre-vingt-huit ans, je mange des huîtres tous les matins ; je dîne bien, je ne soupe pas mal ; on fait des héros pour un moindre mérite que le mien. » Mais tel est le prestige des renommées et le charme souverain de l'art de bien dire, que ce qui, partout ailleurs, serait répugnant presque jusqu'à l'odieux, devient ici acceptable, sinon aimable, et désarme par la grâce du langage ceux même que la brutalité de la pensée indignerait.

A MONSIEUR DE SAINT-ÉVREMOND[1].

(1697.)

J'apprens avec plaisir que mon âme vous est plus chère que mon corps, et que votre bon sens vous conduit toujours au meilleur. Le corps à la vérité n'est plus digne d'attention, et l'âme a encore quelque lueur qui la soutient et qui la rend sensible au souvenir d'un ami dont l'absence n'a point effacé les traits. Je fais souvent de vieux contes, où M. d'Elbène, M. de Charleval, et le chevalier de Rivière[2] réjouis-

1. Saint-Denis de Saint-Evremond. — 2. Anciens amis de Ninon et de Saint-Evremond, déjà morts à cette date. D'Elbène était un de ces aimables épicuriens si nombreux dans la seconde partie du dix-septième siècle ; grand ami des gens de lettres et notamment de Scarron, qui lui a dédié sa meilleure pièce de vers (V. notre

sent les modernes. Vous avez part aux beaux endroits : mais comme vous êtes moderne aussi, j'observe de ne vous pas louer devant les académiciens qui se sont déclarés pour les anciens[1]. Il m'est revenu un Prologue en musique[2], que je voudrois bien voir sur le Théâtre de Paris. La beauté qui en fait le sujet donneroit de l'envie à toutes celles qui l'entendroient. Toutes nos Hélènes n'ont pas le droit de trouver un Homère, et d'être toujours les Déesses de la beauté. Me voici bien haut : comment en descendre ? Mon très-cher ami, ne falloit-il pas mettre le cœur à son langage? Je vous assure que je vous aime toujours plus tendrement que ne le permet la Philosophie. Mme la duchesse de Bouillon est comme à dix-huit ans : la source des charmes est dans le sang Mazarin. A cette heure que nos Rois sont amis[3], ne devriez-vous pas venir faire un tour ici? ce seroit pour moi le plus grand succès de la Paix.

A MONSIEUR DE SAINT-ÉVREMOND.

(1699.)

Quelle perte pour vous, monsieur[4]! Si on n'avoit pas à

recueil des Poëtes Français, t. II). Dans une de ses lettres, Ninon nous apprend qu'il mourut à l'hôpital (vers 1694). Charleval, poëte distingué, né en 1620, mort en 1693. (V. quelques pièces de vers de lui dans les *Poëtes Français*, t. II.) — 1. Allusion à la fameuse dispute littéraire dite des Anciens et des Modernes antérieure d'une dizaine d'années à cette lettre (1687). — 2. Composé par Saint-Evremond, paroles et musique, en l'honneur de la duchesse Mazarin. — 3. Allusion à la paix de Riswyck, signée le 30 octobre 1697; ce qui nous permet de fixer approximativement la date de cette lettre. — 4. Cette lettre de condoléance a trait à la mort récente de la duchesse de Mazarin, l'intime amie de Saint-Evremond. Mme de Mazarin était morte au mois de juillet de cette même année (1699). — Voy. plus haut, p. 290, la lettre de Saint-Evremond à l'abbé Dubos sur la mort de Mme de Mazarin.

se perdre soi-même, on ne se consoleroit jamais. Je vous plains sensiblement : vous venez de perdre un commerce aimable qui vous a soutenu dans un pays étranger. Que peut-on faire pour remplacer un tel malheur ? Ceux qui vivent longtemps sont sujets à voir mourir leurs amis. Après cela, votre esprit, votre philosophie vous servira à vous soutenir. J'ai senti cette mort comme si j'avois eu l'honneur de connoître Mme Mazarin. Elle a songé à moi dans mes maux; j'ai été touchée de cette bonté, et ce qu'elle étoit pour vous m'avoit attachée à elle. Il n'y a plus de remède, et il n'y en a nul à ce qui arrive à nos pauvres corps. Conservez le vôtre. Vos amis aiment à vous voir si sain et si sage : car je tiens pour sages ceux qui savent se rendre heureux. Je vous rends mille grâces du thé que vous m'avez envoyé. La gayeté de votre lettre m'a autant plu que votre présente. Vous allez ravoir Mme Sandwich, que nous voyons partir avec beaucoup de regret. Je voudrois que la situation de sa vie vous pût servir de quelque consolation. J'ignore les manières angloises ; cette dame a été très-Françoise ici. Adieu, mille fois, monsieur. Si l'on pouvoit penser comme Mme de Chevreuse[1], qui croyoit en mourant qu'elle alloit causer avec tous ses amis en l'autre monde, il seroit doux de le penser.

AU MÊME.

1699.

Votre lettre m'a remplie de désirs inutiles, dont je ne me croyois plus capable. *Les jours se passent*, comme disoit le bonhomme des Yveteaux[2], *dans l'ignorance et la paresse*,

1. Marie de Rohan-Montbazon, la célèbre duchesse de Chevreuse, née en 1600, morte en 1679. — 2. Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux, poëte français, fils aîné d'un poëte plus illustre, Vauquelin de la Fresnaye; né vers la fin du seizième siècle, mort en 1649. C'était un des plus aimables libertins de son temps. Il avait été très-lié avec Ninon de Lenclos.

et ces jours nous détruisent et nous font perdre les choses à quoi nous sommes attachés. Vous l'éprouvez cruellement. Vous disiez autrefois que je ne mourrois que de réflexion : je tâche à n'en plus faire, et à oublier le lendemain le jour que je vis aujourd'hui. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du tems qu'un autre. De quelque sorte que cela soit, qui m'auroit proposé une telle vie, je me serois pendue. Cependant on tient à un vilain corps comme à un corps agréable ; on aime à sentir l'aise et le repos. L'appétit est quelque chose dont je jouis encore. Plût à Dieu de pouvoir éprouver mon estomac avec le vôtre, et parler de tous les originaux que nous avons connus, dont le souvenir me réjouit plus que la présence de beaucoup de gens que je vois, quoiqu'il y ait du bon dans tout cela, mais, à dire le vrai, nul rapport. M. de Clérembaut me demande souvent s'il ressemble par l'esprit à son père[1] ; « *Non*, » lui dis-je, mais j'espère de sa présomption qu'il croit ce *non* avantageux, et peut-être qu'il y a des gens qui le trouveroient. Quelle comparaison du siècle présent avec celui que nous avons vu ! Vous allez voir Mme Sandwich ; mais je crains qu'elle aille à la campagne. Elle sait tout ce que vous pensez d'elle. Mme Sandwich vous dira plus de nouvelles de ce pays-ci que moi. Elle a tout approfondi et pénétré : elle connoît parfaitement tout ce que je hante, et a trouvé le moyen de n'être point étrangère ici.

A M. DE SAINT-ÉVREMOND.

14 octobre 1700.

Le bel esprit est bien dangereux dans l'amitié ! Votre

1. Le maréchal, célèbre ami de Ninon et de Saint-Evremond. Le maréchal, qui aimait et fréquentait la meilleure compagnie,

lettre en auroit gâté une autre que moi[1]. Je connois votre imagination vive et étonnante, et j'ai même eu besoin de me souvenir que Lucien[2] a écrit à la louange de la Mouche, pour m'accoutumer à votre stile. Plût à Dieu que vous pussiez penser de moi ce que vous en dites! je me passerois de toutes les nations[3]. Aussi est-ce à vous que la gloire en demeure. C'est un chef-d'œuvre que votre dernière lettre: elle a fait le sujet de toutes les conversations que l'on a eues dans ma chambre depuis un mois. Vous retournez à la jeunesse : vous faites bien de l'aimer. La philosophie sied bien avec les agréments de l'esprit. Ce n'est pas assez d'être sage, il faut plaire; et je vois bien que vous plairez toujours, tant que vous penserez comme vous pensez. Peu de gens résistent aux années : je crois ne m'en être pas encore laissé accabler. Je souhaiterois comme vous que Mme Mazarin eût regardé la vie en elle-même, sans songer à son visage, qui eût toujours été aimable, quand le bon sens auroit tenu la place de quelque éclat de moins. Mme Sandwich conservera la force de l'esprit, en perdant la jeunesse: au moins le pensé-je ainsi. Adieu, monsieur; quand vous verrez Mme la comtesse de Sandwich, faites-la souvenir de moi : je serois très-fâchée d'en être oubliée.

avait plus d'esprit naturel que de culture littéraire, s'il faut en croire le chevalier de Méré qui, dans le curieux livre intitulé: *Les Conversations du maréchal de Clérambault* (Paris, 1681), se donne envers lui le rôle d'un mentor. Il est vrai que l'insupportable fatuité de Méré rend son témoignage sur ce point fort suspect. — 1. Voy. plus haut, p. 288, la lettre de Saint-Evremond, à laquelle celle-ci répond. — 2. Le spirituel polygraphe grec, né vers l'an 120, mort en l'an 200 de notre ère. — 3. Allusion à un passage de la lettre de Saint-Evremond, à laquelle répond celle-ci. (Voy. p. 289.)

J. DE LA FONTAINE[1].

1621-1695.

L'incomparable fabuliste a eu le sort commun à la plupart des grands écrivains : son principal titre de gloire a effacé les autres ; ses fables ont fait tort à ses lettres qui ne sont guère lues, et qui sont pourtant bien dignes de l'être, car elles complètent à merveille l'idée que ses œuvres nous donnent de son génie.

La partie la plus ample et la plus intéressante de cette correspondance est sans contredit la suite des lettres que la Fontaine adressa à sa femme pendant son *Voyage en Limousin* (1663).

Cette relation fourmille de détails de mœurs précieux, mais ce qui vaut mieux encore, elle nous montre, dans tout l'abandon de l'intimité, cette admirable nature de poëte, si prompte à prendre feu à tout contact. Les moindres incidents de la route fournissent à l'incomparable conteur l'occasion de digressions ravissantes, soit sur les contrées et les villes qu'il traverse, soit sur ses compagnons de voyage. Dans ses lettres, comme dans ses fables, la Fontaine est le seul écrivain du dix-septième siècle, qui aime et fête la nature. Ainsi, après avoir fait en véri-

table antiquaire, le minutieux inventaire de tous les trésors d'art que renfermait, à cette date, le château de Richelieu, magnifique demeure aujourd'hui détruite, tout à coup, vers la fin de la lettre, il s'échappe impatient dans les jardins et s'enfonce en une profonde allée; aussitôt le poëte succède à l'antiquaire, et le voilà qui chante la beauté des ombrages et la vieillesse des grands ormes. C'est ainsi encore que, chemin faisant, la Loire est célébrée dans une sorte d'ode familière, et nous ne croyons pas hasarder une conjecture trop téméraire, en supposant que le charmant couplet du début a servi de type, pour le rhythme et le tour, à Alfred de Musset, quand il écrivit la délicieuse pièce intitulée : *Sur trois marches de marbre rose*.

Veut-on un autre exemple bien remarquable de cette passion de la nature? Voici le *hoc erat in votis*, qu'au sortir de Paris, la vue de la campagne inspire à notre voyageur : « Je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches, un pareil herbage, des eaux pareilles et ce qui s'ensuit, hormis la batteuse, qui est un peu vieille. Le jardin de Mme C.... mérite aussi d'avoir place dans cette histoire; il a beaucoup d'endroits fort champêtres, et c'est ce que j'aime sur toutes choses. Ou vous l'avez vu ou vous ne l'avez pas vu ; si vous l'avez vu, souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche, et des rangs de chênes et de châtaigniers qui les bordent; je me trompe bien si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paraît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles. Les arbres n'en sont pas si vieux, à la vérité, mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de

plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore.... il y a de l'apparence que c'est l'endroit où les divinités du lieu reçoivent l'hommage qui leur est dû. » N'y a-t-il pas là un sentiment profond de la beauté rustique; qui donc s'est inquiété, parmi les poëtes du dix-septième siècle, de la « noirceur » des forêts et de la « vénérable » vieillesse des arbres? Chez quel contemporain trouverait-on un coin de paysage décrit avec tant d'amour?

Ce n'est là, du reste, qu'un des tons de cette correspondance où la Fontaine se retrouve tout entier, avec la variété de son génie. L'histoire de la Balagni, celle de la dame de Nouaille méritent, pour la verve malicieuse et *gauloise*, d'être mises à côté de ses meilleurs contes. Le *libertin*, dans le sens tout particulier que le dix-septième siècle attribuait au mot, se montre aussi çà et là. A propos d'une controverse religieuse qui s'élève entre ses compagnons de voyage : « Après « cela, conclut-il, le notaire chantait toujours; M. Jau- « nart et moi, nous nous endormîmes. » Et plus loin : « Pour nous desennuyer ou pour nous ennnuyer en- « core davantage (je ne sais pas bien lequel je dois « dire), nous ouîmes une messe paroissiale. La pro- « cession, l'eau bénite, la prose, rien n'y manquait. « De bonne fortune pour nous, le curé était ignorant, « et ne prêcha point. »

Les lettres de la Fontaine à Fouquet font autant d'honneur à son caractère que les lettres à sa femme font d'honneur à son esprit. Elles montrent qu'en dépit de ses légèretés de conduite, le fabuliste eut, comme tous les grands poëtes, l'âme noble et délicate. S'il fut le protégé du fastueux Surintendant, à l'é-

poque de la prospérité, il se fit son courtisan, à l'heure de la disgrâce. Qui ne connaît l'Élégie aux Nymphes de Vaux et l'ode au Roi, ces éloquents et courageux appels à la clémence de Louis XIV? Il faut y joindre la lettre où le poëte justifie auprès de son ami malheureux les endroits que celui-ci avait relevés dans la seconde de ces deux pièces, comme trop empreints d'un ton de supplication auquel il ne voulait pas descendre. Signalons encore comme dignes du plus haut intérêt la lettre à Racine, et surtout celle à Saint-Évremond. Cette dernière, qu'il faut rapprocher de celles que la Fontaine adressait vers le même temps au prince de Conti et au duc de Vendôme, est au nombre des plus précieux documents que nous ayons pour l'histoire de ce petit groupe de *libertins* de haut parage qui préludaient, dès la fin du règne de Louis XIV, aux mœurs et aux idées de la Régence. La Fontaine y plaisante avec l'enjouement épicurien d'Horace; mais, fidèle à son génie, il s'élève sans effort, en finissant, du plus léger badinage à la plus haute poésie.

Les lettres à la duchesse de Bouillon, sa protectrice, et à la Champmeslé, la célèbre actrice, sont des chefs-d'œuvre d'une galanterie tantôt libre, tantôt respectueuse, où la fadeur des compliments est partout relevée par l'agrément de l'esprit le plus ingénieux.

Les petits vers, dont fourmille toute cette correspondance, prouvent que la Fontaine excellait, à son gré, dans tous les styles. Si l'on veut mesurer la distance qui sépare l'illustre poëte de ses successeurs immédiats, on n'a qu'à relire après ces lettres, quelque épître de Chaulieu ou même d'Hamilton. Il faut aller

jusqu'à Voltaire pour trouver un héritier digne de lui; encore la langue de la Fontaine est-elle bien plus pure de tout alliage, et ne sort-elle du ton poétique par aucune de ces dissonances et de ces disparates qui se rencontrent si fréquemment chez l'auteur de la *Henriade*.

La partie la plus intime de la correspondance de notre auteur, celle où nous trouvons les plus piquantes révélations sur sa vie privée, c'est assurément la suite des lettres adressées à Maucroix, le spirituel chanoine de Reims, et le meilleur ami de la Fontaine. La *Relation* des fêtes de Vaux abonde en charmants détails, et nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche d'en détacher le passage souvent cité, où le narrateur rend un solennel hommage à celui des grands hommes, ses contemporains, dont le génie avait le plus d'affinité avec le sien : le lecteur a nommé Molière. Le billet qu'il écrit quelques jours après à Maucroix, dans le premier trouble où le jette la nouvelle de l'arrestation du Surintendant, confirme tout ce que nous avons dit plus haut du généreux attachement que le poëte avait voué à son infortuné Mécène. Enfin, rien n'est plus touchant que cet autre billet, le dernier peut-être qu'ait tracé la main du vieux poëte défaillante, où il témoigne des craintes religieuses, qui font un saisissant contraste avec l'accent général de sa correspondance.

Si nous voulions résumer en un mot notre opinion sur le talent épistolaire de la Fontaine, nous dirions qu'il est, pour l'excellence de la langue et le parfait naturel, le seul rival de Mme de Sévigné. Il serait puéril d'établir un parallèle entre deux écrivains également incomparables. Mais ils ont cela de commun,

qu'ils écrivent leurs lettres pour satisfaire à leur génie ou à leur cœur, et non comme les plus illustres contemporains, Boileau, Racine, Bossuet, Fénelon lui-même, en vue d'un objet spécial et dans une circonstance donnée.

A M. *** [1]

En lui envoyant des vers pour et contre Mlle Colletet.

(1659.)

Vous vous estonnez, dites-vous, de ce que tant d'honnestes gens ont esté les dupes de Mlle Colletet[2], et de ce que j'y ai esté moi-même attrapé. Ce n'est pas un sujet d'étonnement que ce dernier point; au contraire, c'en seroit un, si la chose s'estoit autrement passée à mon égard; ainsi vous faites très-sagement de me mettre au nombre des honnêtes gens, puisque aussi bien je ne puis nier que je ne sois de celui des dupes. Cela vous est-il nouveau? Et d'où venez-vous, de vous estonner ainsi? Sçavez-vous pas bien que, pour peu que j'aime, je ne vois dans les défauts des personnes non plus qu'une Taupe qui auroit cent pieds de terre sur elle? Si vous ne vous en estes aperçeu, vous estes cent fois plus Taupe que moy. Dès que j'ay un grain d'amour, je ne manque pas d'y mesler tout ce qu'il y a d'encens dans mon magasin; cela fait le meilleur effet du monde : je dis des sot-

1. Nous avons suivi pour les citations qui suivent l'excellent texte publié par M. Marty-Laveaux dans son édition des Œuvres complètes de la Fontaine (Collection de la Bibliothèque Elzévirienne). Aucune édition ne donne la date de cette lettre, mais elle est antérieure à 1671, puisqu'elle fut publiée d'abord par la Fontaine, cette année-là, dans les *Fables, nouvelles et autres poésies*, en guise d'introduction à diverses pièces sur Mlle Colletet. — 2. C'est le titre qu'au dix-septième siècle on donnait aux femmes mariées de la bourgeoisie.

tises en Vers et en Prose, et serois fâché d'en avoir dit une qui ne fût pas solemnelle; enfin je loue de toutes mes forces.

Homo sum qui ex stultis insanos reddam[1].

Ce qu'il y a, c'est que l'inconstance remet les choses en leur ordre. Ne vous estonnez donc plus; voyez seulement ma Palinodie, mais voyez-la sans vous en scandaliser. Pourquoi ne me rétracterois-je pas? Tant de grands hommes se sont rétractez! Et puis fiez-vous à nous autres faiseurs de Vers.

A MADEMOISELLE DE CHANMESLAY[2].

Château-Thierry, ce jeudi 2 .... 1676.

Je suis à Chaûry[3], mademoiselle, jugez si je dois penser à vous, moi qui ne vous oublierois point au milieu de la plus brillante cour. M. Racine m'avoit promis de m'écrire; pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Il auroit sans doute parlé de vous, n'aimant rien tant que votre charmante personne, ç'auroit été le plus grand soulagement à la peine que j'éprouve à ne plus vous voir. S'il savoit que j'ai suivi en partie les conseils qu'il m'a donnés, sans cesser pourtant d'être fidèle à la paresse et au sommeil, il auroit peut-être par reconnoissance mandé de vos nouvelles et des siennes: mais véritablement je l'excuse; aussi bien les agréments de

1. « Je suis homme à rendre les sots insensés. » La Fontaine introduit une légère variante dans cette citation de Térence dont voici le vrai texte: — « Scitum hercle hominem! hic homines prorsum ex stultis insanos facit. » (L'*Eunuque*, acte III, sc. III, v. 23.) — 2. *Sic*. Marie Desmares Champsmeslé, née en 1644, morte en 1698. Célèbre actrice qui créa quelques-uns des principaux rôles de Racine. On sait quelle étroite intimité l'unit longtemps à l'auteur de *Phèdre*. — 3. Abréviation du nom de Château-Thierry, encore en usage aujourd'hui dans cette ville. (*Note de M. Walkenaër.*)

votre société remplissent tellement les cœurs, que toutes les autres impressions s'affoiblissent.

Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperoit avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village! C'est une chose si vraie que je suis présentement d'une mélancolie qui ne pourra, je le sens, se dissiper qu'à mon retour à Paris.

A guérir un atrabilaire,
Oui, Chanmeslay saura mieux faire
Que de Fagon[1] tout le talent;
Pour moi, j'ose affirmer d'avance
Qu'un seul instant de sa présence
Peut me guérir incontinent.

Bois, champs, ruisseaux, et nymphes des prés me[2] touchent plus guère, depuis qu'avez enchaîné le bonheur près de vous; aussi conté-je[3] partir bientôt. Toutefois je m'occupe si peu de mes affaires que je ne sais quand elles finiront. C'est chose de dégoût que conte[4], vente, arrérages; parler votre langage est mieux mon fait; mais n'allez pas imaginer que je prétende parler si bien que vous; c'est chose impossible, et que ne tenterai de ma vie.

Voudrez-vous engager M. Racine à m'écrire; vous ferez œuvre pie, j'en réponds. J'espère qu'il me parlera de vos triomphes; en quoi je suis d'autant persuadé que la matière ne lui manquera pas. Je me flatte qu'il m'écrira aussi que vous pensez à moi, assurant que ce me sera la nouvelle la plus agréable à apprendre, et que jamais ne trouverez de serviteur plus fidèle ni plus dévoué que

DE LA FONTAINE.

1. Le célèbre médecin du roi, Guy Crescent Fagon. Né en 1638, mort en 1718. Il était déjà renommé à la date de cette lettre, mais ce n'est que plus tard qu'il devint premier médecin de la Dauphine (1680), puis de la reine, et enfin de Louis XIV (1693). — 2. La négation manque. — 3. Pour : compté-je. — 4. Comptes.

A M. RACINE.

Du 6 juin 1686.

Poignan[1], à son retour de Paris, m'a dit que vous preniez mon silence en fort mauvaise part, d'autant plus qu'on vous auroit assuré que je travaillois sans cesse depuis que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à mes affaires, je n'avois que des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la moitié de vrai ; mes affaires m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nullement ; mais le loisir qu'elles me laissent, ce n'est pas la Poésie, c'est la paresse qui l'emporte. Je trouvai ici, le lendemain de mon arrivée, une lettre et un Couplet d'une fille âgée seulement de huit ans ; j'y ai répondu ; ça a été ma plus forte occupation depuis mon arrivée. Voici donc le couplet, avec le billet qui l'accompagne :

Sur l'air de Joconde :

« Quand je veux faire une chanson
Au parfait la Fontaine,
Je ne puis tirer rien de bon
De ma timide veine.
Elle est tremblante à ce moment,
Je n'en suis pas surprise,
Devant lui mon foible talent
Ne peut être de mise.

« Je crois en vérité que je ne serois jamais parvenue à faire une Chanson pour vous, monsieur, si je n'avois en vue de m'en attirer une des vôtres ; vous me l'avez promise, et vous avez affaire à une personne qui est vive sur ses intérêts : songez que je vous assassinerai jusqu'à ce que vous m'ayez tenu votre parole. De grâce, monsieur, ne négligez

1. Ami intime de la Fontaine et de Racine. Voy. les *Mémoires sur la vie de J. Racine*, en tête de ses Œuvres.

point une petite Muse qui pourroit parvenir, si vous lui jettiez un regard favorable. »

Ce Couplet et cette Lettre, si ce qu'on me mande de Paris est bien vrai, n'ont pas coûté une demi-heure à la demoiselle, qui quelquefois met de l'amour dans ses chansons, sans savoir ce que c'est qu'amour. Comme j'ai vu qu'elle ne me laisseroit point en repos que je n'eusse écrit quelque chose pour elle, je lui ai envoyé les trois Couplets suivants : ils sont sur le même air.

Paule, vous faites joliment
  Lettres et chansonnettes :
Quelques grains d'amour seulement,
  Elles seroient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
  Une Muse sait plaire.
Jeune Paule, trois ans de plus
  Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
  Paule, sans le connoître ;
Mais j'espère vous voir un jour
  Ce petit Dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
  Est pour vous lettre close :
Paule, trois retours de Zéphirs
  Font beaucoup à la chose.

Si cet Enfant, dans vos chansons,
  A des grâces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
  Seront un peu plus vives?
Pour aider l'esprit en ces vers
  Le cœur est nécessaire :
Trois printemps sur autant d'hivers
  Font beaucoup à l'affaire.

Voyez, monsieur, s'il y avoit là de quoi vous fâcher de ce que je ne vous envoye pas les belles choses que je produis. Il est vrai que j'ai promis une lettre au prince de Conty;

elle est à présent sur le métier; les vers suivants y trouveront leur place :

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme[1];
Je le fuirois jusques à Rome:
Et j'aimerois mille fois mieux
Un glaive aux mains d'un furieux
Que l'étude en certains génies.

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant, par son François,
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvoient lasser.
C'est un vice aujourd'hui : l'on oseroit à peine
En user seulement une fois la semaine.
Quand il plaît au hazard de vous en envoyer,
Il faut les bien choisir, puis les bien employer
Très-sûr qu'avec ce soin l'on n'est pas sûr de plaire.
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire,
On voit bien qu'il a lu; mais ce n'est pas l'affaire :
Qu'il cache son savoir et montre son esprit.
Racan ne savoit rien : comment a-t-il écrit?
Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.
Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment;
Sous lui, la Cour n'osoit encore ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Puisque je vous envoie ces petits échantillons, vous en conclurez, s'il vous plaît, qu'il est faux que je fasse le mystérieux avec vous. Mais, je vous en prie, ne montrez ces derniers vers à personne; car Mme de la Sablière[2] ne les a pas encore vus.

1. Molière avait déjà dit dans les *Femmes savantes* (IV, III) :

Un sot sçavant est sot plus qu'un sot ignorant.

— 2. Mlle Hesselin, dame de la Sablière, femme de l'auteur du célèbre recueil de madrigaux, morte en 1693, dans un âge avancé. Très-distinguée par son esprit et son érudition, elle s'est immortalisée par la généreuse hospitalité qu'elle donna pendant de longues années à la Fontaine et au célèbre voyageur Bernier,

A MONSIEUR SAINT-ÉVREMONT[1].

Ni vos leçons ni celles des neuf Sœurs
N'ont sçu charmer la douleur qui m'accable.
Je souffre un mal qui résiste aux douceurs,
Et ne sçaurois rien penser d'agréable.
Tout rhumatisme, invention du diable,
Rend impotent et de corps et d'esprit.
Il m'a fallu, pour forger cet écrit,
Aller dormir sur la tombe d'Orphée;
Mais je dors moins que ne fait un proscrit
Moi dont l'Orphée étoit le Dieu Morphée.

Si me faut-il[2] répondre à vos beaux vers,
A vostre prose et galante et polie.
Deux Déités, par leurs charmes divers,
Ont d'agrémens vostre lettre remplie.
Si celle-cy n'est autant accomplie,
Nul ne s'en doit étonner, à mon sens :
Le mal me tient, Hortense[3] vous amuse,
Cette déesse, outre tous vos talents,
Vous est encore une dixième Muse;
Les neuf m'ont dit adieu jusqu'au Printemps.

Voilà, monsieur, ce qui m'a empêché de vous remercier aussitost que je le devois, de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire. Moins je méritois une lettre si obligeante, plus j'en dois être reconnoissant. Vous me louez de mes vers et de ma morale, et cela de si bonne grâce que la morale a fort à souffrir, je veux dire la modestie.

L'Eloge qui vient de vous
Est glorieux et bien doux:
Tout le monde vous propose

1. Voy. dans les Œuvres de Saint-Evremond, (Londres, 1750, la réponse à une première lettre de la Fontaine. — 2. Pourtant il me faut. — 3. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin. (Voy. sur elle la note de la p. 287, même vol.)

Pour modèle aux bons Auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai sceu plaire aux neuf Sœurs ;
Cause en partie, et non toute,
Car vous voulez bien sans doute,
Que j'y joigne les Ecrits
D'aucuns[1] de nos beaux Esprits:
J'ay profité dans Voiture;
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sçay qui fut son Maistre:
Que ce soit qui ce peut estre,
Vous estes tous trois les miens.

J'oubliois Maistre François[2], dont je me dis encore le Disciple, aussi bien que celui de Maistre Vincent[3] et celui de Maistre Clément[4]. Voilà bien des Maistres pour un Écolier de mon âge. Comme je ne suis pas fort savant en certain art de railleur, où vous excellez, je pretens en aller prendre de vous des leçons sur les bords de l'Hippocrène; bien entendu qu'il y ait des bouteilles qui rafraîchissent. Nous serons entourés de Nimphes et de Nourissons du Parnasse, qui recueilleront sur leurs tablettes les moindres choses que vous direz. Je les vois d'icy qui apprennent dans votre École à juger de tout avec pénétration et avec finesse.

Vous possédez cette science ;
Vos jugements en sont les règles et les loix :
Outre certains Ecrits que j'adore en silence,
Comme vous adorez Hortense et les deux Rois[5].

Au même endroit où vous dites que vous voulez rendre un culte secret à ces trois Puissances, aussi bien à Mme Mazarin qu'aux deux Princes, vous me faites son portrait en disant qu'il est impossible de le bien faire, et en me donnant

1. Pour : de quelques-uns. — 2. Rabelais. — 3. Voiture. — 4. Marot. — 5. Louis XIV et Jacques II.

la liberté de me figurer des beautez et des grâces à ma fantaisie. Si j'entreprens d'y toucher, vous défiez en son nom la vérité et la fable, et tout ce que l'imagination peut fournir d'idées agréables et propres à enchanter. Je vous ferois mal ma cour si je me laissois rebuter par telles difficultez. Il faut vous representer vôtre Héroïne autant que l'on peut. Ce projet est un peu vaste pour un génie aussi borné que le mien. L'entreprise vous conviendroit mieux qu'à moy, que l'on a cru jusqu'icy ne sçavoir representer que des Animaux. Toutefois afin de vous plaire et pour rendre ce Portrait le plus approchant qu'il sera possible, j'ay parcouru le Pays des Muses, et n'y ai trouvé en effet que de vieilles expressions que vous dites que l'on méprise. De là j'ay passé au Pays des Grâces où je suis tombé dans le même inconvénient. Les Jeux et les Ris sont encore des galanteries rebattues, que vous connoissez beaucoup mieux que je ne fais. Ainsi le mieux que je puis faire est de dire tout simplement que rien ne manque à vôtre Héroïne de ce qui plaist, et de ce qui plaist un peu trop.

Que vous diray-je davantage?
Hortense eut du Ciel en partage
La grâce, la beauté, l'esprit, ce n'est pas tout :
Les qualités du cœur, ce n'est pas tout encore;
Pour mille autres appas le monde entier l'adore,
Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.
L'Angleterre en ce point le dispute à la France;
Votre Héroïne rend nos deux peuples Rivaux.
O vous, le Chef de ses dévots,
De ses dévots à toute outrence,
Faites-nous l'Éloge d'Hortense!
Je pourrois en charger le Dieu du double Mont;
Mais j'aime mieux Saint-Evremont.

Que direz-vous d'un dessein qui m'est venu dans l'esprit? Puisque vous voulez que la gloire de Mme Mazarin remplisse tout l'univers, et que je voudrois que celle de Mme de

Bouillon[1] allast au delà, ne dormons ni vous ni moy que nous n'ayons mis à fin une si belle entreprise. Faisons-nous chevaliers de la Table-Ronde ; aussi bien est-ce en Angleterre que cette Chevalerie a commencé. Nous aurons deux Tentes en nostre Équipage, et, au haut de ces deux Tentes, les deux portraits des Divinitez que nous adorons.

Au passage d'un Pont, ou sur le bord d'un Bois,
Nos Hérauts publieront ce ban à haute voix :
MARIANNE SANS PAIR, HORTENSE SANS SECONDE,
VEULENT LES COEURS DE TOUT LE MONDE.

Si vous en estes crû, le parti le plus fort
Panchera du costé d'Hortense ;
Si l'on m'en croit aussi, Marianne d'abord
Doit faire incliner la balance.

Hortense ou Marianne, il faut y venir tous ;
Je n'en sçay point de si profane
Qui, d'Hortense évitant les coups,
Ne cède à ceux de Marianne.
Il nous faudra prier Monsieur l'Ambassadeur[2],
Que, sans égard à nostre ardeur,
Il fasse le partage, à moins que des deux Belles
Il ne puisse accorder les droits,
Lui, dont l'esprit foisonne en adresses nouvelles
Pour accorder ceux de deux Rois.

Nous attendrons le retour des feuilles et celui de ma santé ; autrement il me faudroit chercher en litière les avantures. On m'appelleroit le Chevalier du Rhumatisme ; nom qui, ce me semble, ne convient guère à un Chevalier Errant. Autrefois, que toutes saisons m'étoient bonnes, je me serois embarqué sans raisonner.

Rien ne m'eust fait souffrir, et je crains toute chose ;

1. La sœur de Mme de Mazarin (Voir la note 1 de la p. 290, même vol.) — 2. Barillon, ambassadeur de France en Angleterre, ami commun de Saint-Evremond et de la Fontaine.

En ce point seulement je ressemble à l'Amour.
Vous sçavez qu'à sa mère il se plaignit un jour
Du ply d'une feuille de Rose.
Ce ply l'avoit blessé. Par quels cris forcenez
Auroit-il exprimé sa plainte,
Si de mon Rhumatisme il eust senti l'atteinte?
Il eust esté puni de ceux qu'il a donnez.

C'est dommage que M. Waler[1] nous ait quittez; il auroit esté du voyage. Je ne devrois peut-estre pas le faire entrer dans une Lettre aussi peu sérieuse que celle-cy. Je crois toutefois estre obligé de vous rendre compte de ce qui lui est arrivé au delà du Fleuve d'Oubly. Vous regarderez cela comme un songe, si c'en peut estre un; cependant la chose m'est demeurée dans l'esprit, comme je vais vous la dire :

Les beaux Esprits, les Sages, les Amans,
Sont en débat dans les Champs Élisées :
Ils veulent tous en leurs Départemens,
Waler pour hoste, Ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : — J'ay vos raisons pesées;
Cet homme sçut en quatre Arts exceller;
Amour et Vers, Sagesse et Beau-parler.
Lequel d'eux tous l'aura dans son Domaine?
— Sire Pluton, vous voilà bien en peine!
S'il possédoit ces quatre Arts en effet,
Celui d'Amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter; car, quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire.

J'en reviens à ce que vous dites de ma morale, et suis fort aise que vous ayez de moi l'opinion que vous en avez. Je ne suis pas moins ennemi que vous du faux air d'esprit que prend un libertin. Quiconque l'affectera, je lui donnerai la palme du ridicule.

Rien ne m'engage à faire un Livre;
Mais la Raison m'oblige à vivre

1. Edmond Waller, célèbre poëte anglais (Voy. sur lui la note de la page 287, même vol.)

En sage Citoyen de ce vaste Univers;
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son Auteur les hommages
Que méritent de tels Ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires;
Mais qui dira qu'ils soient contraires
A ces éternelles leçons?
On peut goûter la joye en diverses façons:
Au sein de ses Amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau,
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la Nimphe et la Bergère
N'occupent nostre esprit et nos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant:
Sage Saint-Evremont, le mieux est de m'en taire,
Et surtout n'être plus Chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les Cloris,
Quand on les chasse de Paris.
On va faire embarquer ces Belles;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours[1].
Que maint auteur puisse avec elles
Passer la Ligne pour toujours!
Ce seroit un heureux passage.
Ah! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
L'Hiver de nos climats promet pour appanage!
Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
Rhumatisme, va-t-en: suis-je ton héritage?
Suis-je un prélat? Croys-moi, consens à notre adieu.[2]
Déloge enfin, ou dis que tu veux estre cause

1. « Dans le temps que la Fontaine écrivait cette lettre, la police faisait enlever de Paris un grand nombre de courtisanes qu'on embarqua pour les Colonies. » (Note de Desmaizeaux, l'éditeur de Saint-Evremond.) — 2. Au lieu des trois vers précédents, l'édition Marty-Laveaux donne ceux-ci, en indiquant les autres en note :

Croy-moy, triste tourment, consens à nostre adieu,
En ma faveur, change de lieu.

Que mes vers, comme toy, deviennent mal plaisans.
S'il ne tient qu'à ce point, bien-tost l'effort des ans
Fera sans ton secours cette métamorphose;
De bonne heure il faudra s'y résoudre sans toy.
Sage Saint-Evremond, vous vous mocquez de moy:
De bonne heure! est-ce un mot qui me convienne encore,
A moi qui tant de fois ay vu naistre l'Aurore,
Et de qui les Soleils se vont precipitant
Vers le moment fatal que je vois qui m'attend?

Madame de la Sablière[1] se tient extrêmement honorée de ce que vous vous estes souvenu d'elle, et m'a prié de vous en remercier. J'espère que cela me tiendra lieu de recommandation auprès de vous, et que j'en obtiendray plus aisément l'honneur de vostre amitié. Je vous la demande, Monsieur, et vous prie de croire que personne n'est plus véritablement que moy, Vostre, etc.

A Paris, ce 18 décembre 1687.

A MONSIEUR DE MAUCROIX[2].

Tu te trompes assurément, mon cher Ami, s'il est bien vrai, comme Monsieur de Soissons[3] me l'a dit, que tu me croyes plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me

1. Voy. sur elle la note 2 de la p. 311. — 2. François de Maucroix, né en 1619, mort en 1708. V. sur cet ami de la Fontaine la notice ci-après. — 3. Fabio Bruslard de Sillery, évêque de Soissons, membre de l'Académie française. Il était fort lié avec Maucroix qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages.

prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande foiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher, mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi[1].

10 février 1695.

1. Ces funèbres pressentiments ne trompaient guère la Fontaine qui ne survécut à cette lettre que de deux mois et trois jours : il mourut le 13 avril 1695.

MAUCROIX[1].

1619-1708.

Il y a presque toujours dans le voisinage d'un écrivain de génie, et souvent dans son intimité la plus étroite, quelque familier, obscur pour les contemporains, mais illustre, par reflet, aux yeux de la postérité qui voit en ses écrits un précieux commentaire des œuvres de son glorieux ami. On peut dire qu'à ce titre, le nom de Maucroix a mérité de vivre, associé à celui de la Fontaine.

Ce n'est pas un écrivain de profession que cet aimable chanoine, beaucoup plus connu, de son vivant, pour ses mœurs si franchement épicuriennes, et ses relations avec la Fontaine, Racine, Boileau, que pour quelques traductions de grec et de latin, écrites dans le goût du temps, si faux et si suranné. On a publié de lui, par bonheur, dans ces dernières années, quelques poésies du tour le plus facile et le plus gracieux, et un recueil de lettres vraiment spirituelles et charmantes, qui lui donnent des droits sérieux à une renommée durable.

1. Voy. Œuvres de Maucroix, publiées par M. Louis Paris. — Voy. aussi une ingénieuse et complète Étude de M. de Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XII).

Quand on ne saurait pas que Maucroix était le compatriote et le camarade de la Fontaine, la lecture de ses lettres suffirait pour expliquer l'amitié tendre et inaltérable qui les unissait. Mêmes goûts, même tempérament, même amour des lettres et de la poésie. Maucroix est un la Fontaine au petit pied, avec le génie en moins et une certaine verve de gaîté en plus, de cette gaieté franche que donnent un esprit vif et une santé robuste. Il mourut nonagénaire, et du jour où il put mener cette grasse et plantureuse existence qu'une sorte de tradition a attachée au seul titre de chanoine, sa vie ne fut qu'une bombance perpétuelle, entremêlée d'un travail léger qui coûtait peu à cet esprit facile. Il ne sortit de sa douce insouciance que pour accepter du surintendant Fouquet une mission secrète à la cour de Rome, et, plus tard, nous le voyons quitter Reims une seconde fois pour venir siéger dans l'Assemblée du clergé, et y rédiger, en qualité de secrétaire, la célèbre déclaration des Quatre Articles. Ce sont là les seules apparitions qu'il ait faites dans la vie publique.

Son séjour à Paris fut la principale occasion de nombreuses lettres où il peint au naturel, avec une ingénuité qui désarme, comme celle de la Fontaine, son esprit, sa vie, ses goûts. Il a deux péchés capitaux selon l'Église, mais très-véniels selon le monde, et qui d'ailleurs, chez Maucroix, ne méritent vraiment pas le terrible nom dont l'Église les flétrit. Il est galant, mais avec grace et décence; il est gourmand, mais avec choix, discernement, discrétion. L'énumération des friandises locales qu'il rencontre sur son chemin, tient une place importante dans les relations de voyage qu'il adresse à quelques amis, joyeux vivants, dignes

de fonder avec lui quelque nouvelle abbaye de Thélème, purs Rabelaisiens dans la limite permise par les mœurs du dix-septième siècle. Il faut lire, à ce point de vue, une série de lettres écrites par le chanoine, dans un style tout pantagruélique, à l'un de ses amis, M. de la Haye, prévôt de Château-Thierry.

Ce qui remplit, en général, la correspondance de Maucroix plus encore que ces goûts d'un fin gourmet et d'un ami de la *dive bouteille*, c'est une galanterie fraîche, souriante, voisine de la gaudriole, sans doute, mais n'y tombant jamais qu'à demi mot. Maucroix a laissé à Château-Thierry tout un groupe de cousines et de correspondantes, à qui il débite des compliments parfois audacieux, décents pourtant dans les termes, et relevés par l'agrément du tour ou la vivacité du langage. Ainsi ce n'est point à elles qu'il adresse l'espèce de chronique scandaleuse qu'il recueille jour par jour dans Paris, pour en régaler ses amis de province, et qui fourmille d'aventures galantes, bonnes à servir de thèmes aux *Contes* de son ami la Fontaine, et telles que les *Cent Nouvelles Nouvelles* ou les *Fabliaux du quinzième siècle* les narrent avec une si brutale véracité. Sur ce point, Maucroix ne tarit pas; il est avec l'immortel fabuliste, le dernier héritier de la veine gauloise, au milieu d'une société de plus en plus jalouse du décorum. Il y a d'ailleurs dans les récits de l'aimable narrateur, une rapidité de verve, une légèreté de touche qui font tout passer.

L'âge seul put éteindre chez notre chanoine les juvéniles ardeurs de l'imagination et du sang, et les lettres qui, de tout temps, avaient disputé l'emploi

de sa vie et de son esprit à des goûts d'un autre ordre, le possédèrent enfin sans partage. Il ne laissa pas toutefois de pousser aussi loin qu'Anacréon, son maître en poésie, la longévité des amoureuses pensées. Les seules lettres purement littéraires qui nous restent de lui datent de ses dernières années. Maucroix avait plus de quatre-vingts ans quand il adressait à Boileau la vive et spirituelle boutade qu'on lira plus loin sur le mérite des traductions, et à un Père jésuite l'ingénieux parallèle de Démosthène et de Cicéron, entre lesquels il trouve le même contraste qu'entre le vin de Bordeaux et le vin de Bourgogne. Il faut voir comme il déduit la métaphore avec l'habileté et les lumières d'un érudit consommé dans l'une et l'autre science, gastronomique et littéraire.

A MONSIEUR DE LA FONTAINE[1].

14 février 1695.

Mon cher ami, la douleur que ta dernière lettre me cause est telle que tu te la dois imaginer. Mais en même temps je te dirai que j'ai bien de la consolation des dispositions chrétiennes où je te vois. Mon très-cher, les plus justes ont besoin de la miséricorde de Dieu. Prends y donc une entière confiance, et souviens-toi qu'il s'appelle le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Invoque-le de tout ton cœur. Qu'est-ce qu'une véritable contrition ne peut obtenir de cette bonté infinie? Si Dieu te fait la grâce de

1. Voy. même volume, p. 318, la lettre de la Fontaine à laquelle répond celle-ci.

te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme[1]!

1. Nous croyons que le lecteur nous saura gré de transcrire, à la suite de cette lettre si touchante, quelques lignes des *Mémoires* de Maucroix qui en sont comme le commentaire et l'appendice. Nous en empruntons le texte à l'excellente édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux publiée par M. Paulin Pâris. Ce spécimen de l'orthographe du spirituel chanoine prouve que l'éditeur l'a sensiblement modernisée dans les lettres que nous citons :

« Le 13 mars 1694 *, mourut à Paris mon très-cher et très-fidèle amy, M. de la Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extresme que je lui portois jusques à une aussi grande vieillesse, sans aucune interruption, ny aucun refroidissement; pouvant dire que je l'ay toujours tendrement aimé, et autant le dernier jour que le premier. Dieu, par sa miséricorde, le veuille mettre dans son saint repos! C'estoit l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aye jamais connue; jamais de déguisement; je ne sçay s'il a menty de sa vie. C'estoit au reste un très-bel esprit, capable de tout ce qu'il vouloit entreprendre. Ses Fables, au sentiment des plus habiles, ne mourront jamays et luy feront honneur dans toute la postérité! »

* Cette date, qui est celle que donnent tous les anciens biographes de a Fontaine, est en contradiction avec celle du 13 avril 1695, que donne l'acte mortuaire et trouvé aux Archives du département de la Seine par M. Walkenaer, le seul des nombreux éditeurs du fabuliste, qui fasse autorité. Cette erreur du meilleur ami de la Fontaine s'explique par cette hypothèse très-vraisemblable, qu'il écrivait de mémoire et longtemps après le douloureux événement.

A M. DESPRÉAUX[1].

23 mai 1695.

J'ai différé quelque temps à vous répondre, monsieur. C'est moins par négligence que par discrétion. Il ne faut pas sans cesse interrompre vos études, ou votre repos.

Mais au lieu de commencer par les remercîments que je vous dois, souffrez que je vous fasse des reproches. Pourquoi me demander que j'excuse *la liberté que vous prenez de me dire si sincèrement votre avis?* Vous ne sauriez, je vous jure, me faire plus de plaisir. Autant de coups de crayon sur mes ouvrages, autant d'obligations que vous acquérez sur moi. Mais cela, monsieur, c'est la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne suis point entré dans le sens de l'auteur sur ces mots *imagines ac tituli et statuœ*. Au cas que ma traduction s'imprime, non-seulement je profiterai de votre correction, mais j'avertirai le public qu'elle vient de vous, si vous l'agréez; et par là je me ferai honneur, car on verra du moins que je suis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus scrupuleusement en notre langue, parce qu'il auroit fallu des notes pour les faire entendre à la plupart des lecteurs, qui ne sont point instruits des coutumes de l'antiquité, et qui sont cependant bien aises qu'on leur épargne la peine de se rabattre sur des notes. Vous savez d'ailleurs que le texte de cet ouvrage est fort corrompu; la lettre y est souvent défectueuse; comment donc le traduire si littéralement?

Venons à M. Godeau[2]. Je tombe d'accord qu'il écrivoit

1. Nicolas Boileau. Voy. même vol., p. 4, la lettre de Boileau à laquelle répond celle-ci. Elle est en date du 29 avril 1695. — 2. Voy. sur ce bel-esprit poëte, familier de l'hôtel Rambouillet, même vol., p. 186.

avec beaucoup de facilité : disons avec trop de facilité. Il faisoit deux et trois cents vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*[1]. Ce n'est pas ainsi que se font les bons vers. Je m'en rapporte volontiers à votre expérience. Néanmoins, parmi les vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échappent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses *Géorgiques :*

Soit que d'un coutre[2] d'or tu fendes les guérets.

Ne trouvez-vous pas que ce vers-là est heureux ? Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même, nous nous sommes aperçus que M. Godeau ne varie point assez. La plupart de ses ouvrages sont comme des logogriphes, car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, et puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son *Benedicite*, dans son *Laudate*, et dans ses cantiques. A l'égard de Malherbe et de Racan, selon moi vous en jugez très-bien, et comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que notre ami la Fontaine vous a dit sur les deux vers qu'il estimoit le plus dans vos ouvrages, il me l'a dit aussi, et je ne sais pas même si je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reste, j'ai bien reconnu, il y a longtemps, que vous ne dites point les choses comme les autres. Vous ne vous laissez pas gourmander, s'il faut ainsi dire, par la rime. C'est à mon avis, l'écueil de notre versification, et je suis persuadé que c'est par là que les Grecs et les Latins ont un si grand avantage sur nous. Quand ils avoient fait un vers, ce vers demeuroit; mais pour nous, ce n'est rien que de faire un vers, il faut en faire deux, et que le second ne paroisse pas fait pour tenir compagnie au premier.

L'endroit de votre dernière épître, dont vous me réga-

1. En se tenant sur un seul pied. — 2. Couteau.

lez, me fait souhaiter le reste avec une extrême impatience. J'aime bien cette vieillesse qui est venue sous vos cheveux blonds, et, si tout le reste est de la sorte, vous pourrez dire comme Malherbe[1] : *Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore, non loin de mon berceau commencèrent leur cours, je les possédai jeune et les possède encore à la fin de mes jours.* Ne trouvez-vous pas plaisant que j'écrive des vers comme si c'étoit de la prose? Racan[2] n'écrivoit pas autrement ses poëmes.

J'ai lu la dissertation de M. Arnauld[3] sur la préface du dévôt. Je fus fâché, en la lisant, de n'être pas un peu plus vindicatif que je ne suis; car j'aurois eu plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pu répondre à tant de bonnes raisons qui détruisent son ridicule système d'éloquence? Faites-moi la grâce de m'envoyer cette lettre que M. Arnauld écrit à M. Perrault, et où il parle de vous comme toute la France en doit parler. M. Perrault est un galant homme qui entend raison sur tout, excepté sur les modernes. Depuis qu'il a épousé leur parti, il s'aveugle même sur le mérite des modernes qui défendent les anciens. Notre siècle, il est vrai, a produit de très-grands hommes en toute sorte d'arts et de sciences. La magnanimité des Romains se retrouve tout entière dans Corneille, et il y a beaucoup de scènes dans Molière qui déconcerteroient la gravité du plus sévère des stoïques. Mais nous ne sommes pas contents de ces louanges, et à moins de mettre les anciens sous nos pieds, nous ne croyons pas être assez élevés. Quand nous en serions nous-mêmes les juges, nous devrions avoir honte de prononcer en notre faveur. C'est de la postérité

1. Le célèbre poëte, François de Malherbe, né en 1555, mort en 1628. — 2. *Idem*, p. 143, même vol. — 3. Antoine Arnauld, si célèbre sous le nom de grand Arnauld, né en 1612, mort en 1694. La célèbre lettre dont Maucroix parle ici est en date du 5 mai 1694. (V. Boileau, éd. Chéron, p. 293-301.)

qu'il faut attendre un jugement décisif, et il y a certainement peu de nos écrivains qui, comme vous, monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant son tribunal.

Pour moi, et les traducteurs mes confrères, c'est inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la traduction n'a jamais mené personne à l'immortalité. Mettant la main à la conscience, je crois aussi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unum quemque de mortalitate aut de immortalitate suâ cogitare*[1]. Ce mot de Pline le Jeune me paroît une des meilleures choses qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de science, et peu de paresse. Je suis fort paresseux et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela. Mon auteur est savant pour moi; les matières sont toutes digérées; l'invention et la disposition ne me regardent pas; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la traduction et dont tout le monde ne s'avise point, c'est qu'elle nous fait connoître parfaitement un auteur; elle nous le fait voir tout nu, si j'ose parler ainsi; le traducteur découvre toutes ses beautés et tous ses défauts. Je n'ai jamais si bien connu Cicéron que je fais présentement; et si j'étois aussi hardi que les critiques de son siècle, j'oserois peut-être, comme eux, lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage; mais il ne m'appartient pas de parler avec si peu de respect d'un si grand orateur. Je vous avoue pourtant que si la fortune m'eût fixé à Paris, je me serois hasardé à composer une histoire de quelqu'un de nos rois. Mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les secours nécessaires à un écrivain. Ainsi j'ai été contraint de me borner à la traduction. Je ne saurois m'en repentir si j'ai le bonheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous supplie, et assurez le cher M. Racine, que je serai éternellement son très-humble serviteur, aussi bien que le vôtre.

1. Il faut que chacun songe à sa condition propre, mortelle ou immortelle.

AU P***. DE LA C. DE J.

30 mars 1704.

Je vois qu'il ne tient point à vous, mon cher Père, que je ne perde la mauvaise opinion que j'ai de moi. Je ne vous aurois pas donné mes remarques et celles de mes amis sur les fautes que j'avois faites dans ma version des Philippiques[1], si j'avois cru que cela dût m'attirer des louanges. Hélas, je sais trop le peu que je vaux, et à présent je le sens mieux que jamais. Quelques années de mon bel âge, si je les pouvois faire revenir, me seroient plus agréables que cette immortalité dont on flatte les écrivains. Vos lettres me rappellent des idées de poésie et d'éloquence, qui dissipent pour un moment les chagrins de la vieillesse. Mais souffrez que je vous réponde à bâtons rompus, si j'ose ainsi dire, car le poids de quatre-vingt six ans est une distraction continuelle.

Vous me demandez ce que veut dire M. de la Fontaine dans la préface du second recueil de ses fables, lorsqu'il dit qu'il a donné à la plupart de ces dernières fables, *un air et un tour un peu différent de celui qu'il avoit donné aux premières*. Voulez-vous que je vous parle franchement? Je le sais aussi peu que vous, et je me suis fait plusieurs fois cette question à moi-même, avant que vous ne l'eussiez faite. Pour moi je trouve qu'il n'y a nulle différence, et je crois que notre ami n'a pas trop pesé ses paroles en cette occasion. Mais je puis du moins vous assurer en général, qu'il regardoit ses fables comme le meilleur de ses ouvrages. Il disoit pourtant qu'il y avoit quelquefois plus d'esprit dans les poésies, qui lui ont fait verser des larmes sur la fin de

1. Harangues composées, comme on sait, par Démosthène contre Philippe, roi de Macédoine, l'ennemi d'Athènes et de la Grèce.

ses jours[1]. Au reste c'étoit l'âme la plus sincère et la plus candide qui fut jamais. M. de la Fontaine ne ment point en prose, disoit Mme de la Sablière[2].

Vous avez beau trouver de l'impossibilité à ce que je vous ai raconté de M. Conrart[3]. Oui, je vous répète que M. Conrart, qui ne savoit pas un mot de latin, m'a dit souvent, et l'a dit à bien d'autres, qu'il faisoit la différence d'un vers de Virgile d'avec un vers de tout autre poëte latin. Et après tout, y a-t-il une oreille si pesante qui ne s'aperçoive de l'harmonie des vers de Virgile? Mon cher Père, Virgile est ma folie, et je soutiendrai jusqu'à la mort que ses *Géorgiques* sont le plus bel ouvrage qui soit jamais sorti de la main des Muses.

On a dit aussi qu'en lisant Homère, il semble qu'on entende une trompette, tant ses vers sont harmonieux. Pour moi, qui ne suis pas grand grec, je n'ai point entendu la trompette. Quel homme est-ce que cet Homère? Gueux, aveugle, il entend la guerre, il sait ce que c'est qu'un navire, il connoît le luxe des maisons royales, il sait ce qui est gravé sur l'argenterie. J'ouvris ses livres par hasard, il y a quelques jours, et je tombai sur un endroit, où assurément *bonus dormitat Homerus*[4]. Est-ce une belle chose de voir Junon suspendue au milieu de l'air avec deux enclumes à ses pieds? Un crocheteur traiteroit-il sa femme plus dure-

1. Les Contes, que la dévotion in extremis de la Fontaine lui faisait amèrement regretter d'avoir écrits. — 2. V. même vol., p. 318, la note relative à cette amie de la Fontaine. — 3. Valentin Conrart, né en 1603, mort en 1675, secrétaire de l'Académie française. Il a laissé de volumineux recueils manuscrits où se trouvent les copies et parfois les originaux des précieuses correspondances d'un très-grand nombre des principaux écrivains et des femmes les plus célèbres de son temps. Nous avons eu fréquemment, dans le cours de ce premier volume, l'occasion de dire tout ce que nous devons à ces manuscrits que possède la Bibliothèque de l'Arsenal. On sait tout ce que leur a emprunté M. V. Cousin pour ses publications sur le XVIIe siècle. — 4. « Dort le bon Homère. » Vers célèbre de l'*Art poëtique* d'Horace.

ment? Oui, mais c'est une allégorie. Je n'ai que faire d'allégorie, je ne vois là qu'une déesse, et du premier ordre encore, traitée comme une misérable par son brutal époux. Il y a dans Homère bien d'autres traits de cette nature; et les anciens mêmes ont dit avec raison qu'il eût mieux fait de faire les hommes comme des dieux, que de faire les dieux comme des hommes.

Je conviens avec vous que Voiture [1] ne cache point assez son art. Il pousse de temps en temps la plaisanterie trop loin. On se lasse de tout, même de rire. Cependant il faut avouer que les anciens n'avoient pas trouvé l'enjouement de Voiture, cette ingénieuse manière de badiner, qui pour l'ordinaire consiste à dire les choses d'une certaine façon, les entendant d'une autre. Nous en avons du moins bien peu d'exemples. Car les lettres de Célius à Cicéron, et celles de Cicéron à Papyrius Pétus, quoique très-agréables et très-naturelles, sont d'un autre goût. Mais, pour dire ceci en passant, Voiture fait des solécismes à tout moment. Ce que les anciens ont par-dessus nous, c'est qu'ils parlent très-bien leur langue, et nous parlons la nôtre assez mal.

Je finis par où j'aurois dû commencer. J'ai lu et relu les trois odes que vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer. Il ne m'appartient pas de critiquer les deux latines. On ne peut mieux louer que vous faites, Louis le Grand, dans la langue d'Auguste. Mais j'aurois bien des choses à vous dire sur cette ode françoise, qui est votre coup d'essai. Puisque vous suivez Malherbe, songez une autre fois que c'est un guide qui peut égarer. Il a beaucoup d'élévation, mais il n'a presque ni douceur ni tendresse. Son grand travail, en quelques endroits qu'il a tâché de polir, ne sert qu'à mieux faire voir qu'il n'est point naturel. Je me souviens d'avoir compté avec Messieurs Pellisson [2] et de la Fontaine près de quatre-

1. Vincent Voiture, né en 1598, mort en 1648. (Voy. même volume la notice que nous lui avons consacrée.) — 2. Paul Pellisson né en 1624, mort en 1693; d'abord avocat, puis premier commis du surintendant Fouquet, enfin conseiller d'Etat en

vingts stances dans Malherbe, qui nous paraissoient inimitables; peut-être que je n'y en trouverois pas tant aujourd'hui. Je vous sais bon gré de vous plaire au lyrique. Mais c'est trop d'y penser jour et nuit, croyez-moi. Le sommeil est une si bonne chose! Je n'ai plus d'autre plaisir. Je ne suis bien aise que quand je ne sens rien. Je me trompe, mon cher Père, l'honneur de votre souvenir me cause encore une très-sensible joie, et je vous prie de m'en donner des marques le plus souvent que vous pourrez.

AU MÊME.

29 avril 1706.

A quoi pensez-vous, mon cher Père, de me faire souvenir que je vous marquai, il y a quelques mois, que j'avois fait des réflexions sur l'art de remuer les passions? Je n'ai pu depuis ce temps-là rien écrire que des billets de six lignes. Je n'ai vécu cet hiver que pour les rhumes et pour la toux. Il semble que tant de misères se réunissent à la fin de la vie pour que nous mourrions plus volontiers. Mais comment oserai-je parler d'éloquence, moi qui n'ai de ma vie plaidé que cinq ou six fois, et qui ne montai jamais en chaire? Quoiqu'il en soit, je me rassure un peu sur l'expérience que j'ai faite, qu'on ne court jamais le risque de s'ennuyer, lorsqu'on parle des beaux-arts.

Je remarque donc en premier lieu, que si l'orateur ne paraissoit jamais que devant des sages, qui ne se laissassent toucher ni à la pitié, ni à la colère, ni à la crainte, ni à l'espérance, ni à quelque autre passion que ce soit, il faudroit

1660. Il est célèbre à divers titres : par son esprit, sa laideur, sa courageuse fidélité à son premier protecteur, et l'amitié enthousiaste que lui voua Mlle de Scudéry. Voy. même vol., le récit de sa mort dans une lettre de Mlle de Scudéry à l'abbé Boisot.

absolument négliger cette partie de l'éloquence qui tend à émouvoir les cœurs. Mais comme il n'est que trop vrai que les hommes défèrent bien moins à la raison qu'à leurs passions, et qu'il entre dans leurs jugements bien plus de colère, de haine ou d'amour, que de bon sens, de vérité, ou de justice, les orateurs, qui ont reconnu ce foible de l'esprit humain, ont prudemment jugé que c'étoit par là qu'il le falloit attaquer.

Il paroît étrange d'abord que la préférence soit donnée aux passions sur la raison, dans un art où la raison est d'un si grand usage. Mais après tout, si l'on considère que la cause de nos amis est toujours bonne, et celle de nos ennemis toujours mauvaise ; qu'un homme agité de haine, d'amour, de crainte, de pitié, juge des choses tout autrement qu'il ne feroit de sens rassis ; on verra combien il est important de mettre l'esprit des auditeurs dans une disposition qui nous soit favorable. Quand Cicéron[1] remplissoit de gémissements et de pleurs le barreau de Rome, n'étoit-il pas assuré de la victoire? Pouvoit-on perdre un coupable à la fortune duquel on s'intéressoit jusques aux larmes et aux soupirs ! Que nous lisions encore aujourd'hui ses invectives contre Verrès, contre Catilina, contre Antoine[2], n'est-il pas vrai qu'on s'emporte tout aussitôt et que si l'on étoit leur juge, à peine leur permettroit-on d'ouvrir la bouche pour se défendre, tant on auroit d'impatience de les condamner ? Voilà ce que les raisonnements ne feront jamais, quelque solides qu'ils puissent être, mais ce que feront toujours les passions, lorsqu'elles seront touchées par un orateur habile et véhément. La chaire, permettant de faire la satire de tout le genre humain, et proposant les objets les plus favorables[3] d'imprimer ou une grande crainte, ou une grande

1. Marcus Tullius Cicero, le plus grand des orateurs romains, né l'an 106, mort l'an 43 avant l'ère chrétienne. — 2. Les célèbres discours connus sous les titres de *Verrines*, de *Catilinaires*, de *Philippiques*. — 3. *Sic*, dans le sens de : coupables.

espérance, donne un beau champ aux traits pathétiques. Autant que la théologie païenne étoit favorable aux poëtes, autant la chrétienne l'est aux orateurs.

Mais en second lieu, comment émouvoir les passions? Vous savez aussi bien, et mieux que moi, ce qu'en ont dit les rhéteurs. Il n'y a pour cela qu'un secret, qui est de ressentir en nous-mêmes tous les mouvements que nous voulons imprimer dans l'esprit de ceux qui nous écoutent. Un auditeur prendra-t-il feu, tandis qu'on lui parlera avec une nonchalance capable de l'endormir? Quand Cicéron se met en colère, c'est avec une telle impétuosité, que son rival Hortensius en devient muet d'étonnement, et n'a pas la hardiesse de lui répondre. Ses péroraisons d'ailleurs sont la plupart si touchantes, que l'on y gémit comme dans une désolation publique. A quoi faut-il attribuer ces grands succès? Ce n'est point à son esprit, il le dit lui-même, c'est à sa douleur. La tempête s'élève d'abord en son âme, et se répand ensuite sur tous ceux qui l'entendent. *Pectus est*, dit Quintilien, *quod disertos facit, et vis mentis*. Les véritables orateurs doivent être non-seulement de beaux esprits, mais encore de bons cœurs. S'ils ont besoin de pénétration, de solidité et de justesse pour bien raisonner, il faut aussi qu'ils aient reçu de la nature une âme tendre et facile à s'émouvoir.

Il est vrai qu'il y a des orateurs disgraciés dont les passions, si j'ose ainsi dire, ne sont pas contagieuses. Ils se tourmentent, ils s'agitent; mais toute cette agitation se passe chez eux, l'auditeur n'en reçoit nulle atteinte. Un effet si contraire à la maxime que nous venons d'avancer vient du peu d'adresse de l'orateur, qui ne sait pas bien préparer les esprits. Il veut allumer une matière qui n'est pas sèche. C'est une erreur. Il faut amener les choses, et insinuer doucement dans le cœur les dispositions convenables aux mouvements que l'on y veut introduire. Démosthène et Cicéron ne manquent point à ces préparations artificieuses. Voyons, par exemple, l'endroit inimitable du chandelier de

Jupiter. Comme d'abord Cicéron réveille l'attention par la promesse des grandes choses qu'il va déduire! Avec quelle naïveté il raconte toute cette histoire! Comme il sait la revêtir de toutes ses circonstances, et principalement des plus odieuses! Cependant il s'élève dans l'esprit même du spectateur une indignation secrète dont il ne peut se défendre. Mais cet orateur ne précipite rien. Il attend qu'il ait bien mis la chose devant les yeux, qu'on la voie, qu'on la touche en quelque façon. Alors, les esprits de ses auditeurs étant bien disposés, tout d'un coup il y met le feu, et les embrase. Au reste, ce que je dis là du chandelier de Jupiter, je le dis en même temps des autres endroits des *Verrines*, que je vous ai cités plus d'une fois. J'y ai pris mes premières idées de l'éloquence, et sur ce point là je conserve encore dans un âge décrépit les inclinations de ma jeunesse.

Mais c'est trop vous distraire par ces sortes de réflexions. Encore ne faut-il pas vous quitter, mon cher Père, sans vous avoir déridé le front un moment. Hé bien, devinez à quoi je compare Démosthène et Cicéron? Le premier à vos bons vins de Bourgogne, et le second aux nôtres de Champagne. Dans le vin de Bourgogne il y a plus de force, plus de vigueur, il ne ménage pas tant son homme, il le renverse plus brusquement : voilà Démosthène. Le vin de Champagne est plus fin, plus délicat, il amuse davantage et plus longtemps, mais enfin il ne fait pas moins d'effet : voilà Cicéron. Et comme les buveurs sont partagés sur l'excellence de ces deux vins, et qu'à une même table où l'on sert de l'un et de l'autre, chacun se déclare pour son goût particulier, donnons aux lecteurs une semblable liberté sur ce qui regarde Cicéron et Démosthène. Je finis ma leçon à l'antique. Portez-vous bien, et m'aimez toujours.

MOLIÈRE.

1622-1673.

On sait combien les autographes de Molière sont rares. Par une singularité qui lui est commune avec le plus grand poëte dramatique de l'Angleterre, sa correspondance n'a pas été conservée par les contemporains. Comme les Anglais pour Shakespeare, nous n'avons d'autres spécimens de son écriture que quelques signatures au bas d'actes notariés ou de quittances. Une seule lettre nous est parvenue, en copie, grâce à cette précieuse collection des manuscrits Conrart qui nous a déjà fourni nombre de documents. Cette lettre est, par bonheur, digne de tout point du grand nom qui la signe, et la fermeté de l'expression, la noblesse de la pensée en attestent aussi sûrement l'origine que pourrait le faire la découverte du manuscrit même. Il n'y a pas jusqu'au style légèrement prosaïque du sonnet qu'elle accompagne, où l'on ne doive reconnaître une preuve irrécusable d'authenticité.

Quoique exempte de tout apparat, de toute prétention, cette lettre n'en a pas moins un tour littéraire qui s'explique par le nom de celui qui l'a écrite, de

celui à qui elle s'adresse et aussi par son objet spécial. C'était alors la mode de ces lettres dites consolatoires, qui fournissaient aux écrivains un thème favorable, comme tout lieu commun, à l'originalité de la pensée et à l'habileté de la plume. Malherbe avait ouvert le premier la voie, où tout son siècle le suivit, dans sa fameuse épître à la princesse de Conti : grand morceau d'éloquence qui peut être regardé comme le spécimen le plus parfait de sa prose. Molière se conforme donc ici à l'usage, mais sans s'écarter de cette simplicité et de cette mesure qui sont inhérentes à sa manière.

Un autre côté remarquable de cette lettre, c'est la nature des consolations qu'elle renferme. La Mothe le Vayer était, comme on sait, du petit groupe d'écrivains qui, dès le milieu du dix-septième siècle, préludait par des livres hardis pour le temps, à l'indépendance d'idées qui ne s'afficha publiquement qu'un demi-siècle plus tard. A défaut de tout autre renseignement sur ses relations avec l'auteur du *Tartufe*, cette lettre suffit pour attester entre eux une réelle sympathie d'opinions philosophiques. De la part d'un contemporain d'Arnauld et de Bossuet, l'absence, en pareille circonstance, de toute consolation empruntée aux croyances religieuses est vraiment singulière. Peut-être ne serait-ce pas outrer la portée de cette lettre, que d'y voir l'implicite profession de foi d'un libre penseur. N'oublions pas pourtant que dans la requête présentée par sa veuve à l'archevêque de Paris, pour obtenir à la dépouille du comédien la sépulture ecclésiastique, il est dit expressément que Molière avait fait ses Pâques l'année précédente, qu'à ses derniers moments, il demanda

avec instance un prêtre, et qu'il mourut « dans les sentiments d'un bon chrétien. »

A MONSIEUR DE LA MOTHE LE VAYER[1].

(1664.)

Aux larmes, le Vayer, laisse tes yeux ouvers[2],
Ton deuil est raisonnable, encor qu'il soit extrême,
Et lorsque pour toujours on pert ce que tu pers,
La Sagesse, croy-moy, peut pleurer elle-mesme.

On se propose à tort cent préceptes divers
Pour vouloir d'un œil sec voir mourir ce qu'on ayme,
L'effort en est barbare aux yeux de l'Univers,
Et c'est brutalité plus que vertu suprême.

On sait bien que les pleurs ne ramèneront pas
Ce cher fils que t'enlève un imprévu trépas;
Mais la perte par là n'en est pas moins cruelle.
Ses vertus de chacun le faisoyent révérer;
Il avoit le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle;
Et ce sont des sujets à toujours le pleurer.

Vous voyez bien, monsieur, que je m'écarte fort du chemin qu'on suit d'ordinaire en pareille rencontre, et que le sonnet

1. François de la Mothe le Vayer, né en 1588, mort en 1672. Cet écrivain, remarquable par la liberté toute philosophique de ses opinions, membre de l'Académie française dès 1639, était lié avec la plupart des savants et des littérateurs éminents de son temps. Le jeune homme, dont la mort prématurée fut l'occasion de cette lettre, était né en 1628. Comme son père, il était lié avec la plupart des hommes de lettres les plus célèbres du temps. Boileau lui avait dédié une de ses satires et il avait lui-même publié une traduction estimée de Florus (1661). — 2. Nous conservons scrupuleusement l'orthographe de la copie que nous fournissent les manuscrits Conrart.

que je vous envoye n'est rien moins qu'une consolation. Mais j'ay creû qu'il faloit en user de la sorte avec vous, et que c'est consoler un Philosophe que de lui justifier ses larmes et de mettre sa douleur en liberté. Si je n'ay pas trouvé d'assez fortes raisons pour affranchir vostre tendresse des sévères leçons de la Philosophie et pour vous obliger à pleurer sans contrainte, il en faut accuser le peu d'éloquence d'un homme qui ne sauroit persuader ce qu'il sait si bien faire[1].

1. Il faut sans doute voir ici une allusion aux chagrins domestiques de Molière : soit aux inquiétudes que lui donnait la coquetterie croissante d'Armande Béjart, qu'il avait épousée depuis deux ans, soit à la perte de son fils, l'aîné de ses enfants, né dans les premiers jours de cette année, 1664, et qu'on sait être décédé en bas âge, bien qu'on ignore la date précise de sa mort.

BUSSY-RABUTIN.

1618-1693.

Bien en a pris à Bussy, au point de vue de sa gloire littéraire, d'avoir vécu dix-sept ans en exil, loin de Paris et de ses amis. S'il fût resté à la cour et à l'armée, s'il eût suivi jusqu'au bout la carrière que ses imprudences brisèrent si brusquement, il serait mort sans doute maréchal de France, mais nous n'aurions pas la volumineuse correspondance qui a fait entrer son nom dans l'histoire de notre littérature. Ce n'est pas qu'à de certains égards, il n'ait des titres supérieurs à celui-là. Il écrivait surtout en vue du public; aussi son *Histoire amoureuse des Gaules*, et surtout ses mémoires renferment des pages excellentes, et telles qu'on en chercherait vainement dans ses lettres. Il n'en est pas moins vrai que c'est, avant tout, comme correspondant de Mme de Sévigné, qu'il vit et vivra. On sait que dans le recueil de ses lettres publié en 1698, d'après les manuscrits qu'il avait précieusement conservés, parurent pour la première fois un grand nombre de lettres de son illustre cousine, mais s'il a fait quelque chose pour sa gloire, elle le lui a certes bien rendu.

C'est surtout par l'ensemble que vaut cette correspondance. Le long espace de temps qu'elle embrasse, le nombre et surtout la qualité des amis d'élite qui restèrent en relations avec lui, font de ce recueil (Mme de Sévigné mise à part) le plus considérable en ce genre que nous ait laissé le dix-septième siècle. C'est là ce qui explique la vogue extraordinaire dont il jouit dès son apparition, et les quatre éditions qui en furent faites en moins de quarante ans.

Sous le rapport littéraire, les lettres de Bussy ne sont pas à l'abri du reproche de monotonie. Un seul sujet, sa disgrâce, remplit toute cette correspondance d'un bout à l'autre, et il n'a rien, par malheur de cette verve toujours jaillissante qui renouvelle et varie à l'infini la même pensée, comme sait si bien faire Mme de Sévigné écrivant à sa fille sur ce thème unique : sa tendresse pour elle. Il écrivait difficilement, s'il faut en croire son gendre, et l'on sent, en effet, dans ce style correct et raffiné un travail soutenu, sinon l'effort, et souvent un fonds de sécheresse qui fait que ses plus belles lettres paraissent bien pâles auprès de celles de son illustre cousine, lorsque, en passant immédiatement de l'un à l'autre, l'esprit du lecteur les rapproche sans le vouloir. Mais il serait injuste d'écraser un écrivain d'un talent très-réel sous un parallèle que personne, même parmi les plus grands de ses contemporains, ne soutiendrait. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que si ses lettres lui coûtent, elles n'en sont pas moins nombreuses. Il a sa verve à lui, qu'alimentent d'abord la vivacité naturelle de son humeur, puis les habitudes littéraires de son esprit. Il suffit à de nombreuses correspondances, et n'est en reste ni de médisances avec Mme de Montmorency, ni de

confidences amicales avec Mme de Scudéry, ni de bouts-rimés avec Mlle Dupré. Quand une réconciliation, tôt ou tard inévitable entre gens qui, au fond, s'aimaient, lui rend les bonnes grâces de sa cousine que sa coupable légèreté lui avait fait perdre, il n'a garde de ne pas en profiter. Aussi est-il, avec Mme de Grignan, le correspondant le plus assidu de la marquise.

Ils avaient plus d'un point de contact, surtout dans cette humeur libre et gaie, qui est entre eux le trait de famille le plus saillant; tempérée chez Mme de Sévigné par les autres grâces de ce ravissant esprit, elle se montre à découvert chez Bussy qui la pousse volontiers jusqu'à l'ironie la plus caustique. Ce défaut suffit, comme on sait, à lui faire perdre le bénéfice de qualités éminentes : une intelligence supérieure, une bravoure à toute épreuve, et un mérite militaire auquel les généraux qui l'avaient vu à l'œuvre, ceux même qu'il s'était aliénés par ses imprudentes boutades, avaient rendu hautement justice. Malgré les rudes leçons que lui avait valu cette malignité fatale, il en paraît mal corrigé, au début de sa correspondance. Il est amer, acerbe et mordant avec ceux même qu'il a le plus de raisons de ménager, il a dans le style des accès de brutalité qui rappellent chez l'écrivain l'homme de guerre. Mais peu à peu cette humeur belliqueuse se mitige. L'influence de l'âge et de la solitude le mâte; comme la plupart des héros de la Fronde, ce frondeur en paroles, ce *libertin* effronté finit par se convertir à la double religion de son temps : le Roi et l'Église. La partie la plus curieuse de sa correspondance est assurément la suite de lettres qu'il échange avec le duc de Saint-Aignan, ce modèle accompli des courtisans, qui s'était chargé,

à sa prière, de négocier son retour en grâce auprès de Louis XIV. On pourrait en tirer pour l'histoire des mœurs monarchiques en France, tout un chapitre aussi instructif que les passages les plus caractéristiques des mémoires de *Saint-Simon*. On y verrait à quel degré d'abaissement vis-à-vis du souverain pouvait alors descendre, sans s'avilir à ses yeux ni à ceux des autres, un homme d'un caractère naturellement fier et indépendant.

Un autre côté intéressant de la correspondance de Bussy, c'est le caractère littéraire que lui donne un perpétuel échange d'idées avec quelques-uns des esprits les plus distingués du temps, Mme de Sévigné et le P. Rapin, entre autres. Qu'il adresse à celui-ci une critique des *Femmes savantes*, qu'il discute avec celle-là les mérites de la Princesse de Clèves, il émet sans doute plus d'une opinion contestable; mais dans l'ensemble, ses jugements témoignent d'un goût fin et exercé. Ce n'était pas sans raison que, de son vivant, il faisait autorité, moins en sa qualité de membre de l'Académie qu'en vertu de sa réputation d'écrivain correct, élégant et ingénieux. On sait en quelle estime le tenaient Boileau, et surtout la Bruyère.

En somme, Bussy était bien fondé à compter sur sa correspondance comme sur l'un de ses principaux titres auprès de la postérité. Il en avait préparé lui-même la publication, et le succès a répondu pleinement à ses espérances. Son nom fait partie intégrante de l'histoire littéraire du dix-septième siècle, et, dans le genre épistolaire, il est des premiers au second rang.

A MONSIEUR L'ABBÉ CORBINELLI[1].

A Chaseu, ce 11 juillet 1669.

Vos deux lettres m'ont donné bien de la joie, monsieur, de voir que vous m'aimez toujours, et que vous avez pris toutes les persécutions qu'on vous a faites en galant homme. Cela ne m'a pas surpris; je suis assuré que vous avez trouvé dans votre cœur les sentiments des poëtes latins sur le mépris de la fortune, avant que vous les eussiez lus, et que vous n'avez pris d'eux que les expressions. Pour moi, qui n'ai jamais lu Pline, Horace[2], ni Juvénal, je pense là-dessus tout ce qu'ils ont pensé; et parce qu'ils n'en ont pas parlé avec tant d'expérience que moi, peut-être que si j'y songeois un peu, je dirois des choses qu'ils n'ont pas dites, mais enfin, je vis dans un repos que je n'ai jamais trouvé à la guerre ni à la cour. Je n'ai pas de si belles espérances, mais je ne crains rien, et je ne saurois fort estimer les biens et les honneurs que l'on achète par des tracas et des alarmes continuelles de ne les pas avoir quand on les recherche, et de les perdre quand on les a obtenus. Vous savez que depuis 1659, l'envie ne m'a pas laissé un moment en repos; que les ennemis que mon malheur ou ma faute, comme on voudra, m'a attirés, m'ont fait tomber dans la disgrâce où je suis; et que ma prison, la démission de ma charge et mon exil, n'ont été que la chute du foudre[3] qui

1. Jean Corbinelli, né en 1615, mort en 1716. Polygraphe des plus médiocres, connu surtout par l'amitié dont l'honoraient Mme de Sévigné et le cardinal de Retz, dont il a écrit la généalogie; il s'était attaché à Bussy, lors de son arrivée en France, et c'est par lui qu'il avait connu Mme de Sévigné. — 2. Il est difficile de croire que Bussy n'avait pas lu Horace, puis qu'il le cite à la fin de cette même lettre. — 3. Ce mot etait alors masculin.

a grondé neuf ans durant. Je me trouve aujourd'hui si heureux de n'avoir plus rien à craindre de tout cela, que je passe une vie fort douce. Je suis hors d'intrigue, comme Trivelin[1]; j'ai eu mes coups de bâtons, et tel qui a contribué à me les faire avoir, en appréhende à son tour et en aura peut-être.

Je travaille depuis trois ans à rétablir les désordres de mes affaires, et malgré les injustices de la fortune, j'ai payé cent mille écus de dettes, et j'ai fait de Bussy et de Chaseu deux aussi agréables maisons qu'il y ait eu en France. J'écris et je reçois réponse de mes amis trois fois la semaine. Quand le roi est allé en Flandre et en Comté[2], je lui ai écrit pour lui offrir mes services; il a reçu mes lettres et les a lues; et s'il n'a pas reçu mes offres, c'est qu'il sait mieux ce qu'il me faut que moi-même. Je fais ces pas-là, parce que je ne me rebuterai jamais de témoigner mon respect et mon zèle à un maître que j'aime et que j'estime autant que je fais celui-là. Je les fais encore pour n'être pas toujours contraint. Je n'espère plus rien de la fortune et je suis fort bien chez moi, mais je veux pouvoir aller à la cour. Quand il me plaira, j'irai; cela n'ira que du plus au moins. Un de mes plaisirs, c'est de savoir que mon retour fait peur à mes ennemis. Car enfin dans un royaume où après cinq ans d'exil, un homme devient général d'armée et maréchal de France, on se doit attendre à tous les changements du monde.

Vous avez raison de dire qu'on seroit heureux en exil, si l'on étoit comme l'homme de Pline; mais tous les pays ne sont pas propres à donner des maîtresses aux esprits un peu délicats. Je crois que l'amant de Pline fut exilé à Montpellier; du moins, s'il avoit le goût fin, ne le fut-il pas en Bourgogne. Pour moi, je ne plus de passion que pour les commodités de la vie. Ce n'est pas que si je trouvois où

1. Célèbre personnage de la Comédie Italienne. — 2. En Franche-Comté.

être galant, je ne le fusse encore; car cela éveille l'esprit et amuse agréablement.

Mais que dites-vous du chevalier de Rohan[1], qui s'en va courir le monde avec sa maîtresse; il en sera bientôt las, et on pourra dire de lui :

Post equitem sedet atra cura[1].

Adieu, monsieur, je finis en vous disant que je n'ai jamais vu une lettre de meilleur sens, ni mieux écrite que la vôtre. Vous me ferez fort grand plaisir de m'écrire souvent, en attendant que nous nous retrouvions.

AU P. RAPIN.

A Chaseu, ce 11 avril 1673.

Je vous rends mille grâces, mon révérend Père, des livres que vous m'avez envoyés; le vôtre est admirable, je l'ai lu avec deux de mes bons amis, M. Sabbatier, grand vicaire d'Autun, et M. de Brosse, un habile homme, qui a prêché l'avant et le carême dans cette ville; ils en sont charmés aussi bien que moi.

Pour la comédie des *Femmes savantes*, je l'ai trouvée un des plus beaux ouvrages de Molière; la première scène des deux sœurs est plaisante et naturelle; celle de Trissotin et de Vadius, le caractère de ce mari qui n'a pas la force de résister en face aux volontés de sa femme et qui fait le méchant quand il ne la voit pas; ce personnage d'Ariste, homme de bon sens et plein d'une droite raison, tout cela est incomparable. Cependant, comme vous remarquez fort bien, il y avoit d'autres ridicules à donner à ces savantes, plus naturels que ceux que Molière leur a donnés. Le personnage de Belise est une foible copie des femmes de la

1. « Derrière le cavalier s'assied en croupe la sombre inquiétude. » Vers célèbres d'Horace.

comédie des *Visionnaires*[1]; il y en a d'assez folles pour croire que tout le monde est amoureux d'elles, mais il n'y en a point qui entreprennent de le persuader à leurs amants malgré eux.

Le personnage de Philaminte avec Martine n'est pas naturel; il n'est pas vraisemblable qu'une femme fasse tant de bruit et enfin chasse sa servante parce qu'elle ne parle pas bien françois, et il l'est moins encore que cette servante, après avoir dit mille méchants mots, comme elle doit dire, en dise de fort bons et d'extraordinaires, comme quand Martine dit :

L'esprit n'est point du tout ce qu'il faut en ménage;
Les livres quadrent mal avec le mariage.

Il n'y a pas de jugement à faire dire le mot de quadrer par une servante qui parle fort mal quoiqu'elle puisse avoir du bon sens.

Mais enfin, pour parler juste de cette comédie, les beautés en sont grandes et sans nombre, et les défauts rares et petits.

Je trouve vos Réflexions sur la poésie très belles, et je vois bien par là que vous n'aurez rien fait de plus beau quand il sera achevé; cette considération m'oblige à vous en parler plus franchement[2].

. . . . . .

1. Comédie de Desmarest de Saint-Sorlin. — 2. Le reste de la lettre consiste en remarques grammaticales d'un médiocre intérêt sur le manuscrit que le P. Rapin avait soumis à Bussy qui avait, de son temps, un grand renom d'écrivain correct et châtié jusqu'au purisme.

MADAME DE SCUDÉRY [1].

1636-1702.

A l'exception du consciencieux et intelligent éditeur de la correspondance de Bussy-Rabutin, M. Ludovic Lalanne, qui a su apprécier et signaler toute la valeur littéraire de cette digne belle-sœur de Madeleine de Scudéry, nous ne croyons pas que personne, de notre temps, se soit inquiété de reviser le singulier jugement porté sur elle par Mme du Deffand, dans une lettre à Horace Walpole : « Cette femme étoit extrêmement pauvre, sa noblesse étoit des plus minces, et elle vouloit être femme de qualité : elle avoit cultivé son esprit qui étoit médiocre, elle prétendoit à la célébrité, et elle avoit tous les ridicules que ces prétentions peuvent donner. » Et ailleurs : « C'est une femme odieuse ; je crois vous avoir déjà écrit qu'elle quêtoit de l'amitié comme une quêteuse de paroisse. Je me meurs de peur que mes lettres qui vous ont tant choqué ne ressemblent aux siennes ; si cela est, brûlez-les toutes, et qu'il n'en reste aucun vestige. »

1. V. *passim* dans l'excellente édition des Lettres de Bussy-Rabutin, donnée par M. Ludovic Lalanne. Paris, Charpentier, 1852. 6 vol. in-12.

Nous n'hésitons pas à nous inscrire en faux contre un arrêt aussi sévère qu'injuste, et à le mettre sur le compte des vapeurs et des ennuis dont Mme du Deffand se plaint constamment dans sa correspondance. Il faut admettre qu'elle était ce jour-là sous le coup de quelque fâcheuse impression, si l'on veut s'expliquer qu'un esprit aussi pénétrant que le sien se soit laissé entraîner à une telle méprise.

Il y a bien une autre explication à en donner : l'antipathie profonde de nature entre la brillante amie du grand seigneur anglais et l'humble amie du courtisan français exilé : antipathie dont nous pourrions ne chercher la raison vraie que dans la parfaite opposition des deux natures. Mme du Deffand, à part sa tardive passion toute intellectuelle pour Walpole, paraît n'avoir connu que dégoût et désenchantement des autres et d'elle-même, au milieu de toutes les jouissances d'une grande existence; Mme de Scudéry, durement éprouvée par la fortune, lui oppose une fière résignation et la plus décente dignité. Elle n'accuse ni le sort, ni personne, et cherche dans de pures affections ses plus puissantes consolations. Elle s'est vouée à ses amis : présents, elle les cultive et leur est reconnaissante des moindres soins ; exilés, disgraciés, elle les défend et les honore. « Moi, qui ne suis pas éloquente, je ne le céderois pas à Cicéron, quand il s'agit de l'intérêt de mes amis, » écrit-elle à Bussy, sans craindre de paraître exagérer ses mérites auprès de celui à qui elle avait donné tant de marques d'un fidèle attachement.

Quand on a le culte d'un sentiment noble dans le cœur, on sait le respecter chez les autres, sous quelque forme qu'il se produise. Parlant à Bussy d'une

amie commune, plongée dans le plus profond désespoir par la mort d'un homme qu'elle comptait épouser, et qui lui était déjà plus cher que les convenances ne le permettraient, elle n'a que des paroles de sympathie pour cette imprudente douleur : « Je trouve cela honnête, quand on aime les gens pendant leur vie, de les regretter après leur mort : les amis du tombeau ne scandalisent point. »

Cette dernière réflexion, si juste et si triste, est conforme au ton habituel des lettres de Mme de Scudéry. Une mélancolie tranquille et douce respire dans les pages où elle décrit sa vie de tous les jours à son ami absent. Ce qui lui coûte le plus, c'est d'être obligée de feindre : « Avec tout mon chagrin, je vais ce soir à une fête; car le monde est fait de manière que ce n'est pas assez de souffrir de ses maux, il les faut encore cacher, et il faut souvent rire quand on voudroit bien même ne pas parler. Chacun a ses épines. » Elle se met à l'abri des faiblesses du cœur, mais elle n'en est pas moins indulgente pour celles qui y succombent; elle va jusqu'à excuser la trahison de Mme de Montglas, cette maîtresse dont Bussy parle avec tant de ressentiment dans ses mémoires et dans ses lettres. Comme il ne cessait de récriminer amèrement contre elle, en protestant de son mépris et de sa haine, Mme de Scudéry lui répond : « Mme de Montglas n'est pas si heureuse aussi quoique vous en vouliez dire. Dernièrement, je fus à l'Opéra avec elle; elle me fit pitié; je lui trouvai une santé toute détruite, et même, contre son tempérament, une humeur fort sombre. Vous croyez la haïr, et vous l'aimez. Seigneur Dieu! Si j'étois assez folle pour m'entêter de quelqu'un, je ne demanderois rien sinon qu'il m'aimât autant dans sa

tendresse que vous aimez Mme de Montglas dans votre colère. On ne parle point tant de ce qu'on n'aime pas.» Mais le plus touchant passage de ses lettres à Bussy, est assurément celui où elle défend contre la méchante ironie de son sceptique correspondant, la mémoire de son mari, et proteste de ses regrets pour ce pauvre Georges de Scudéry, que tant de travers ont voué à l'immortalité du ridicule. C'est là qu'on peut voir le fond excellent de cette noble femme que Mme du Deffand trouvait ridicule et odieuse.

L'esprit d'ailleurs, est digne du cœur chez Mme de Scudéry, la délicatesse de son style répond à la pureté de ses sentiments. Elle est, sans contredit, la plus remarquable de toutes les correspondantes de Bussy, et elle mérite d'être placée au premier rang des femmes éminentes du dix-septième siècle qui font cortége à Mme de Sévigné dans la postérité.

A MONSIEUR LE COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 mars 1671.

Vous êtes bien généreux, monsieur, de ne point faire de différence entre vos amis malheureux et ceux qui ne le sont pas. Pour vous dire la vérité, il y a présentement tant d'honnêtes gens qui n'ont pas de bonne fortune, que vous ne me discerneriez pas dans la foule, et d'autant plus que, sans vanité, je suis une misérable d'assez bon air. La pauvreté se cache à Paris dans le tumulte. Je suis assez bien logée, pas trop mal meublée; j'ai quelquefois une robe neuve, toujours des bougies pour éclairer ceux qui me viennent voir, et du bois pour les chauffer. Le reste va mal, mais il n'y a que moi qui en souffre. Je vois bonne compa-

gnie, je me promène avec les uns et avec les autres; j'ai beaucoup d'apparences d'amis et d'amies; car, en effet, monsieur, l'on n'en a guère. Mais il n'importe, j'ai l'âme douce et j'aime tout de l'amitié jusqu'à l'apparence, et je dirois volontiers sur ce sujet ce qui est dans Astrée sur un autre:

Privé de mon vrai bien, ce faux bien me soulage.

Cependant je vous avoue que cela est bien incommode de faire toujours l'échange des *Judiciis* avec ses amis, de leur donner du bon or et de ne recevoir que du verre. Je suis toujours la dupe; car, sans vanité j'ai le cœur bien fait, et je pourrois dire de mon amitié ce qu'une certaine dame disoit dernièrement d'elle en galanterie, qu'elle étoit une des meilleures femmes[1] de France. Car je soutiens[2], quelque pauvre créature qu'on puisse être, quand on a bien envie de faire plaisir, on vient à bout d'en trouver l'occasion.

Mais assez parlé d'amitié, parlons de nouvelles. Vous avez envie d'en savoir du comte de Guiche[3], je vous dirai qu'il s'est mis à m'écrire quelquefois depuis un an. C'est Mme de Saint-Chaumont[4] qui lui en a fait venir l'envie; il s'est adressé à moi pour me prier de faire compliment à Mademoiselle[5] et à M. de Lauzun[6] sur ce qui s'est passé entre eux depuis peu[7]. Mademoiselle s'attendrit de telle façon en entendant lire la lettre que le comte de Guiche m'écrivoit sur ce sujet, et versa tant de larmes que je pensai m'enfuir, craignant que tout son domestique ne crût que je lui

1. Variante : (édition de 1747) Fortunes. — 2. Il semble qu'il y ait ici un *que* omis. — 3. Armand de Gramont, comte de Guiche, alors exilé en Hollande. (Voy. sur lui la note 3, même vol. p. 284.) — 4. Gouvernante des enfants de Monsieur. Elle était sœur du maréchal de Gramont. — 5. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII. 6. Voy. sur lui la note 1, même vol. p. 288. — 7. La rupture, par ordre de Louis XIV, de leur mariage déclaré au mois de décembre précédent. (Voy. les célèbres lettres de Mme de Sévigné, des 19, 24 et 31 décembre 1670.)

étois venu dire quelque terrible chose. Ces honnêtetés du comte de Guiche l'ont racommodé avec M. de Lauzun, avec qui il étoit brouillé, il y a quelque temps. Pour moi, je ne connois pas le comte, je n'étois pas dans le monde quand il y étoit. Si les choses sont dans l'ordre, à son retour, nous serons amis. Mais quel homme est-ce? Vous me le pourriez dire, vous qui le connoissez tant. Le roi lui a écrit une lettre de satisfaction sur un service qu'il a reçu de lui depuis peu, à ce que m'a mandé Mme de Saint-Chaumont. Je ne sais si cela adoucira les affaires. Comme êtes-vous ensemble? Mandez-le moi.

Notre ami, le duc de Saint-Aignan[1] me vient d'écrire une lettre si tendre et si pleine d'offres généreuses, qu'il faut que je lui en fasse honneur en vous le disant. Il est bien rare de trouver à présent de tels amis.

Il n'y a rien de nouveau à la cour qu'une grosse querelle entre Mme de Gesvres[2] et la maréchale de la Mothe[3] parce que cette première, dit-on, s'est un peu moquée de M. de Ventadour, son gendre.

Mme de Rambures[4] est brouillée avec Mademoiselle, quoi-

1. François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Il jouissait auprès de Louis XIV de la plus haute faveur, mais il n'en resta pas moins fidèle à Bussy pendant sa disgrâce, et ce fut à son active entremise que l'auteur des *Amours des Gaules* dut plus tard de rentrer en grâce. — 2. Marie-Françoise-Angélique du Val, fille unique du marquis de Fontenay-Mareuil, l'auteur des Mémoires, mariée en 1651, à Léon Potier, duc de Gesvres, pair de France. (Voy. sur eux Saint-Simon, édit. in-18, t. IV, p. 90 et suiv.; t. VI, p. 226, 257; VIII, 70.) — 3. Louise, fille de Louis de Rieu, mariée en 1656, au maréchal de la Mothe-Houdancourt, gouvernante du Dauphin et des enfants de France, morte en 1709, à 85 ans. Sa fille, Charlotte-Éléonore-Madeleine, épousa, le 14 mars 1571, Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour, « homme fort laid et fort contrefait » dit Saint-Simon, qui, avec beaucoup d'esprit et de valeur, avait toujours mené la vie la plus obscure et la plus débauchée. — 4. Marie de Bautru, fille du comte de Nogent, morte le 10 mars 1683. Son mari, Charles, marquis de Rambures, mourut le 21 mai 1671.

qu'elle ait servi M. de Lauzun. La duchesse de la Vallière, est à la cour comme auparavant. Je ne saurois m'empêcher de vous dire que le roi est louable même dans *ses quitteries*, comme dit la maréchale de la Meilleraye[1]. Il a des égards pour ce qu'il a aimé, que messieurs du bel air n'auroient point pour une dame qu'ils n'aimeroient point, fût-elle aussi fidèle que la duchesse[2].

Mademoiselle parle toujours à M. de Lauzun. Leurs conversations commencent et finissent par des larmes. Cependant, je vous le dis, cela n'aboutira à rien[3].

Madame de Mazarin[4] s'en est encore allée cette fois plus hardiment que les autres; quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, en vérité cela ne se raccommode jamais. Dieu m'en veuille bien garder, car il ne se faut assurer de rien. Et comme vous dites si bien, il en est de l'amour comme de la petite-vérole, qui ne tue d'ordinaire que quand elle vient tard. Mlle de Vandy[5] m'a promis de m'enfermer si elle m'en voit jamais malade. Adieu, Monsieur, Mme de Montmorency[6] vient de venir ici; on lui a dit que je n'y étois pas, et ce, parce que je vous écrivois.

1. Amie et correspondante de Bussy. Voy. de nombreuses lettres de l'édition donnée par M. Ludovic Lalanne. — 2. Ces derniers mots désignent Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Vallière, née en 1644, morte en 1710. — 3. L'événement donna tort à cette affirmation de Mme de Scudéry, s'il est vrai que Mademoiselle et Lauzun se soient secrètement mariés. — 4. Voy. sur elle la note 1, p. 286, même vol. — 5. Personne d'esprit et de vertu, l'une des habituées des fameux Samedis de Mlle de Scudéry; elle n'était pas moins liée sans doute avec sa belle-sœur. — 6. Amie de Bussy.

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juin 1671.

J'ai un livre à vous envoyer de la part du P. Rapin[1], que vous ne connoissez point. C'est une des premières têtes d'entre eux[2], et qui a beaucoup de crédit. Vous jugez bien que les amis qu'il a, à connoître le monde comme vous le connoissez, lui donnent mille autres amis de qualité. Je lui ai montré une fois une lettre de vous; une marque qu'il a du bon goût, c'est qu'il en a été charmé. Il meurt d'envie d'être en commerce avec vous et en amitié. Enfin, monsieur, je suis d'avis que vous receviez gracieusement son présent et que vous lui fassiez l'honneur de lui écrire. Je lui ai promis de vous mander quel homme il est, et je lui tiendrai parole à la fin de cette lettre. Mais, monsieur, vous ne méritez pas que je vous écrive si amiablement; et quand j'ai commencé ma lettre, j'avois oublié que j'étois en colère contre vous. Comment, monsieur, me dire que je suis bien aise d'être veuve, moi qui, trois ans durant, ai pensé mourir de douleur d'avoir perdu un fort bon homme, qui étoit de mes amis comme s'il n'eût pas été mon mari; qui ne m'a jamais contrariée un moment; qui m'a toujours louée, toujours estimée, toujours bien traitée, et qui me déchargeoit tout au moins de la moitié du mal que j'ai à cette heure à souffrir ma mauvaise fortune toute seule. Sachez s'il vous plaît, monsieur, que quand je parle des sentiments ordinaires des femmes, je ne m'y comprends point. Si j'ose le dire, je me trouve toujours fort au-dessus d'elles, et je vis

1. René Rapin, célèbre jésuite, né en 1621, mort en 1687. Voy. son éloge par Bouhours; l'*Histoire* des ouvrages de savants (par Henri Basnage), à la date du 17 novembre 1687; Niceron, t. XXXII; le *Parnasse françois*, p. 421, et le *Dict. crit.* de Bayle. — 2. C'est-à-dire : d'entre les Jésuites.

d'une manière où la liberté ne me sert de rien ; la société d'un honnête homme m'étoit plus douce. Faites-moi donc toutes les réparations que vous me devez.

Le dernier rondeau que vous m'avez envoyé est, n'en déplaise à Clément Marot[1], plus agréable qu'aucun qu'il ait fait. Enfin, on ne vous sauroit savoir mauvais gré de tout ce que vous dites en vers, et on a besoin de toutes ses forces pour vous gronder quelquefois de tout ce que vous dites en prose.

Il y a mille ans que je n'ai vu Mme de Montmorency[2] ; je la rencontrai l'autre jour ; il me sembloit qu'elle me grondoit ; mais ce sont de petits nuages qui se dissipent. Je pardonne à mes amis tout ce qui vient de leur humeur, et, pourvu que le cœur aille bien, le reste va comme il peut.

Mais reparlons du P. Rapin, qui est l'ami que je vous veux donner, monsieur. Il a une physionomie qui découvre une partie de sa bonté et de sa douceur. Dans ses manières et dans son procédé, il n'y a[3] rien d'affecté, comme la plupart de ceux qui portent un habit de religieux. Il se contente de garder les bienséances et d'avoir la sagesse qui convient à un homme de son âge et de sa profession. Il est non-seulement moralement bon, il a une grande piété ; sa dévotion lui fait faire mille bonnes choses pour lui, mais à l'égard du prochain, elle ne le rend point un persécuteur de ceux qui ont des défauts. Car il est tellement persuadé que le retour du mal au bien doit venir de la grâce de Dieu, qu'il aime mieux prier pour les pécheurs que de s'amuser à leur faire des remontrances, quand il voit qu'elles ne serviroient qu'à leur aigrir l'esprit. L'on ne voit donc de sa dévotion qu'autant qu'il en faut pour en être fort édifié et pour connoître qu'un extrêmement honnête homme peut

1. L'illustre poëte français, né en 1495, mort en 1544. — 2. Voy. la note de la lettre précédente. — 3. L'édition de M. Lalanne donne : il n'y a, mais la construction de la phrase exige : il n'a.

être extrêmement dévot. Il a une qualité dans l'esprit, qui, à mon gré, est la marque de l'avoir véritablement grand. C'est qu'il le hausse et qu'il le baisse tant qu'il lui plaît. Il est, à ce que disent tous les savants, un des plus savants hommes de son siècle. Cependant on peut dire de lui qu'il n'est pas un docteur tout cru ; mais sa science est si bien digérée qu'il ne paroît dans sa conversation ordinaire que du bon sens et de la raison. On a, ce me semble, beaucoup d'obligations à un homme qui sait dire mille belles choses, d'en vouloir bien dire de communes pour s'accommoder à la portée de ceux à qui il parle. Personne ne sait, plus précisément que lui, parler à chacun de ce qu'il sait mieux et de ce qui lui plaît davantage. Cela est admirable à un jésuite de savoir si bien une chose qui, à mon avis, est la plus grande science du monde. Il est aimé et recherché de ce qu'il y a de grand dans le royaume. Cependant on ne lui voit nul entêtement pour les personnes de grande qualité et de grand esprit, ni aucun mépris pour les personnes de mérite au-dessous de cela, c'est-à-dire d'un rang inférieur. Il a la plus grande droiture et la plus grande équité qu'on puisse avoir. Ni grandeur, ni faveur, ni esprit, rien ne le peut séduire ni l'éblouir. C'est le meilleur homme qui vive, bienfaisant, officieux à tout le monde; mais, pour ses amis particuliers, sans aucun ménagement; ne voyant point de conséquences, et n'ayant point d'égards qui l'empêchent d'employer tout son crédit pour eux. Savez-vous bien, monsieur, qu'outre l'estime qu'il a pour vous, il a souhaité d'être de vos amis pour, dans la suite du temps, avoir lieu de vous servir, et qu'au travers de tout ce que vos ennemis content, il a pénétré que vous aviez de la bonté? Cependant c'est sur le prétexte de votre esprit qu'il vous envoie son livre et qu'il vous supplie de le corriger, parce qu'il le fait réimprimer avec d'autres. Et ce qu'il y a de vrai et d'extraordinaire, c'est que je vous répons que vos corrections, s'il en mérite, l'obligeront plus que vos louanges (chose peu ordinaire à un auteur.) Il a fait depuis peu un autre livre :

De la comparaison d'Aristote et de Platon. Il vous l'enverra sitôt qu'il aura su votre sentiment de celui-ci. Cependant, si vous ne recevez bien l'ami que je veux vous donner et le livre qu'il vous envoie, je serai fort mécontente. Je vous plains, monsieur, d'avoir tant à lire; mais songez aussi que j'ai beaucoup écrit, et je vous assure que, si je n'étois fort votre servante, vous ne m'y attraperiez plus.

AU COMTE DE BUSSY.

Je ne sais par quel malheur nous recevons vos lettres si tard, monsieur. Je vous suis bien obligée de trouver que j'écris moins mal qu'à l'ordinaire; cela vient de la bonté que vous avez pour moi; car pour de l'esprit, je n'en ai pas davantage et je ne travaille pas même à en avoir. C'est une marchandise de contrebande ici; plus on en a et tant pis c'est : en vérité, cela nuit plus qu'il ne sert. Pour l'amitié, monsieur, dont vous me louez de si bien parler, quand vous voudrez, nous en ferons de grands chapitres, mais mon cœur fera bien parler sans que mon esprit s'en mêle. Il est vrai que je sais tant de choses que personne ne connoît en ce pays-ci que je suis assurée de surprendre tout le monde, si je m'explique de la manière dont je suis capable d'aimer mes amis; mais je ne trouve que des profanes en mon chemin, à qui je n'en daigne parler. Notre ami, le duc de Saint-Aignan, est parti pour son gouvernement, et de là, il ira joindre le roi à Dunkerque. En partant j'ai encore reçu de nouvelles marques de sa générosité et de son amitié. Je suis aussi opiniâtre que vous sur le jugement des quitteries. J'en vois tant ici, que je puis vous assurer que personne ne les fait si honnêtement que le roi[1]. Avez-vous oublié qu'elles

1. Voy. même vol., p. 354, le passage relatif à Mme de la Vallière.

sont toujours suivies et accompagnées de mépris et d'outrages, et que les quitteurs et les quitteuses ne laissent point leur amitié à la place de leur amour, ce qui seroit toujours quelque consolation? J'en sais des abandonnées qui ne voudroient que cela, et qui ne le sauroient avoir. Pourquoi donc, monsieur, ne louez-vous pas ceux ou celles qui, ne voulant plus avoir d'amour, laissent à sa place honnêtement des bienfaits, de l'assiduité, des soins et de l'amitié. Vous êtes injuste sur cela, je ne puis m'empêcher de vous le dire. Pour les alarmes que vous me voulez donner sur les foiblesses que l'amour fait faire cette année, je n'en ai pas peur, la constellation n'est que pour les princesses[1]. Et pour ce que vous me mandez que, si le mal me prenoit, j'étranglerois Mlle de Vandy[2], si elle vouloit m'enfermer, elle dit que cela est vray, qu'elle ne se hasarderoit point aussi, et qu'elle me laisseroit courir les rues. C'est pourquoi je prendrai toutes les précautions imaginables pour me garantir de cette peste, puisque je serois si mal assistée. Certainement je suis fort aise de n'être point folle et je me console de n'être plus jeune. Plus je connois notre amie, Mme de Montmorency[3], plus je l'aime; et il n'y a pas une meilleure amie; elle est d'un fort bon commerce et très-agréable, et, avec tout son enjouement, elle est fort solide. Je l'aime de tout mon cœur, et je lui ai même beaucoup d'obligations. Vous lui en avez aussi, monsieur, et vous lui devez bien de l'amitié. Adieu, monsieur.

1. Allusion sans doute au mariage de Mlle de Montpensier et du duc de Lauzun. — 2. Voy. plus haut. note 5, p. 534, même vol. — 3. Voy. même vol. p. 354.

BOILEAU[1].

1636-1711.

On a prétendu que le style épistolaire des grands écrivains, nous permettait de nous faire une idée de l'agrément et du ton de leur conversation. Cela serait vrai, à la rigueur de quelques-uns, de Voltaire ou de Mme de Sévigné, par exemple. Rien ne serait moins probable à propos de Boileau. On chercherait vainement dans sa correspondance, cette verve, ces saillies qui faisaient rechercher la faveur de l'entretenir aux esprits les plus éminents de la Cour et de la Ville, et transformaient en hôtellerie, suivant le mot de Racine, la petite maison d'Auteuil. Cette différence de ton entre la correspondance et la conversation du satirique, s'explique par plusieurs raisons. La plume lui coûtait à prendre; il faut l'en croire, quand il se plaint sans cesse de l'effort que lui demandait le travail du cabinet. Pour trouver de ces reparties, qui nous sont parvenues, précieusement recueillies par les contemporains, Boileau avait besoin d'avoir en face de

1. Voy. la correspondance de Boileau, dans l'excellente et consciencieuse édition de ses *Œuvres complètes*, donnée par M. Chéron, Garnier, 1861. — Voy. aussi M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI.

lui un partner à ce jeu vif de l'esprit, un interlocuteur qui le provoquât et le tînt en haleine. Puis, il n'écrivait le plus souvent qu'à des amis intimes, ou à des familiers : Racine, Maucroix, Brossette, avec lesquels il n'avait pas à se mettre en frais. Enfin, pour juger en toute équité cette petite question préalable, il faut se rappeler que nous n'avons guère de lui que des lettres qui datent des vingt-cinq dernières années de sa vie. Sa correspondance avec Racine commence en 1687; il avait alors cinquante ans sonnés.

Ce n'est pas qu'il ne se fût essayé, comme tous les beaux esprits du temps à ces compositions épistolaires, dont Voiture, et plus tard la Fontaine amusaient les princes et les grands seigneurs, Condé, Conti, le duc de Vendôme, dans les loisirs de la vie des camps, pendant qu'ils étaient retenus au loin par le service du roi. On nous a conservé une épître de cette espèce, adressée au duc de Vivonne, commandant de la flotte française, dans la Méditerranée, à l'occasion du blocus de Messine qu'il venait de faire lever à une escadre espagnole. Il s'agit de l'en féliciter et d'être plaisant, comme le lui a demandé son glorieux correspondant. Le satirique ne sait quel ton prendre pour louer, et ne se tire d'embarras que par un tour de son métier, en faisant parler à sa place deux de ses confrères en Apollon, (comme on disait alors), dont il imite de son mieux la manière : Voiture et Balzac. L'idée est assez piquante et le pastiche ingénieux ; mais le ton, trop compassé, sent l'apprêt littéraire. L'auteur lui-même se jugea sans doute sur ce point; car c'est la seule épître de ce genre qu'il paraisse avoir écrite.

Pour être plus simples, plus naturelles, les autres lettres à divers n'en ont pas moins, presque toutes,

uniquement trait à la littérature, le perpétuel souci, l'unique amour de Boileau. Il faut mentionner les plus importantes, celle où il remercie le grand Arnauld d'avoir pris énergiquement la défense de sa satire sur les femmes, et une surtout, celle où il clôt la fameuse querelle engagée entre lui et Perrault, l'auteur des Contes, et son collègue à l'Académie. On sait à quelles violences de langage, étrangères au caractère modéré de Despréaux, l'ardeur de la polémique l'avait emporté. Dans cette lettre il revient sur le fond du débat et maintient avec la plus inflexible énergie les jugements émis précédemment, non sans élargir, sous prétexte d'y verser quelque baume, les blessures faites à l'amour-propre de son adversaire; ce qui faisait dire au président Lamoignon : « Monsieur Despréaux, je ne doute point que nous ne soyons toujours bons amis, mais si nous venions à nous raccommoder après une brouillerie, point de réparations, je vous prie; je crains plus vos réparations que vos injures. »

Ce n'est pas que Boileau, en dehors de ses colères littéraires, ne soit « un très-bon homme. » Ce mot d'une lettre de Racine se trouve pleinement justifié par les deux séries principales de lettres, que contient la correspondance du critique : la première adressée à Racine lui-même, la seconde à Brossette.

Nous reparlerons de la première dans la notice consacrée à l'auteur d'Andromaque; nous nous contenterons de signaler ici le principal caractère des confidences échangées entre les deux illustres amis; un amour des lettres qui se manifeste par un naïf et consciencieux zèle de perfection dans leurs œuvres. Ils se consultent assidûment sur tout ce qu'ils écrivent. Pendant que Racine est à l'armée, en sa qualité

d'historiographe du roi, Boileau lui envoie au fur et à mesure les vers qu'il compose, notamment les dernières strophes de cette fameuse *Ode sur la prise de Namur* qui lui coûta tant de temps et de peines. Il est curieux de voir à quelles puérilités l'entraîne le soin excessif du détail. « J'y ai hasardé des choses fort neuves, écrit-il, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau. » Et à l'appui de cette prétendue témérité, il émet cette proposition fort contestable en saine critique : « .... à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. » Racine répond à ces confidences en envoyant de son côté, les cantiques *Sur le bonheur des justes, et le malheur des réprouvés*. Il n'entre pas dans de moindres commentaires, et ne laisse pas d'exposer tous ses scrupules sur le choix de chaque expression saillante, ainsi que les diverses raisons qui l'ont décidé à accueillir celle-ci, à rejeter celle-là. Mais il y a entre les deux amis cette différence, que l'auteur d'*Athalie*, de plus en plus adonné à la dévotion, finit par faire très-sincèrement le sacrifice de tout amour-propre littéraire, ne se mettant plus en peine, selon les propres termes d'une de ses lettres, que du compte qu'il aura à rendre à Dieu quelque jour. Boileau, dont la piété paraît avoir été beaucoup plus calme, resta jusqu'à la fin, fidèle au culte de toute sa vie, c'est-à-dire aux Muses, pour parler son style.

C'est là ce qui fait le grand intérêt de sa correspondance avec Brossette. Ce personnage était un petit avocat de Lyon qui, professant pour l'auteur de l'*Art poétique* une admiration enthousiaste, s'était fait présenter à lui, lors d'un voyage à Paris, et qui,

depuis, entretint pendant de longues années malgré la distance, un commerce assidu avec l'écrivain illustre dont il s'était fait le caudataire. Il ne tint pas à lui qu'il ne fût pour Boileau ce que le fameux Boswell a été pour le Boileau anglais, Samuel Johnson : un témoin oculaire et auriculaire de tous les jours et de toutes les heures, rédigeant avec la ponctuelle exactitude d'un greffier, le procès-verbal quotidien des moindres faits et gestes de son idole. Retenu en province par ses fonctions, Brossette ne s'en donna pas moins la tâche de tout savoir sur les œuvres, sinon sur la personne de son poëte. Il faut voir avec quelle curiosité avide, et qui ne craint jamais d'être indiscrète, il le harcèle de questions, ne se lassant jamais, revenant sans fausse honte à la charge sur les points qu'il veut emporter, allant, dans la ferveur de son zèle de disciple, jusqu'à proposer au maître de timides doutes sur quelques-uns de ses jugements; et surtout accueillant avec une gratitude exaltée les moindres communications de l'oracle. Mais il faut voir aussi avec quelle infatigable complaisance Boileau lui répond, pardonnant de grand cœur toutes ses importunités à celui qui recueille pour la postérité des détails auxquels il attache lui-même un grand prix. Brossette est pour lui une sorte d'exécuteur testamentaire avec lequel il dresse, de concert, l'inventaire de sa succession littéraire.

Grâce à cette correspondance, on peut mesurer dans toute son étendue le défaut natif de l'esprit de Boileau, une certaine étroitesse qui va s'exagérant avec les années, devient une infirmité véritable, et, quand la personne du poëte est en jeu, atteint à des proportions presque grotesques. L'excessive importance qu'il

attache à ses moindres productions pourrait servir de thème à quelqu'un de ses successeurs dans la satire. Le sourire, tout au moins, est permis, quand on voit le soin qu'il prend de noter dans quelles circonstances furent composés telle épigramme ou tels quatrains, n'hésitant pas à écrire par exemple, au sujet d'un couplet de sa première jeunesse, d'un sonnet assez médiocre d'ailleurs, récité à la noce d'une cousine : « ....on ne l'a pas assez loué; cependant, monsieur, j'oserai vous dire que c'est une des choses de ma façon dont je m'applaudis le plus. »

Nous avons cité de préférence, dans cette correspondance avec Brossette, la lettre où Boileau apprécie le *Télémaque* qui venait de paraître. L'intérêt du sujet nous la recommandait entre toutes; il est curieux de voir avec quelle sévérité relative l'Aristarque du dix-septième siècle mesurait la louange à l'un des plus illustres parmi ceux de ses contemporains que la postérité devait associer à sa gloire.

La lettre à Racine, où il rend compte à son ami d'une visite faite au Père de la Chaise, le confesseur du roi, peut être regardée comme le plus agréable récit en prose qui soit sorti de la plume de Boileau : c'est une petite comédie où l'accent ironique se tempère de bonhomie. Enfin la lettre à Maucroix nous rend le ton des entretiens familiers qu'avaient entre eux le solitaire d'Auteuil et ses amis, dans cette petite maison dont il parle avec une si visible complaisance. La vanité de l'auteur en possession de la renommée y revêt des formes naïves qui désarment le lecteur, les procédés littéraires de l'écrivain s'y montrent à nous sans artifice, et les lignes attendries où il parle à

Maucroix de tous leurs chers amis « disparus comme le rêve d'un homme qui s'éveille, » révèlent chez le satirique une sensibilité qu'attesteraient encore au besoin certains passages des lettres à Brossette sur la mort de Racine. La belle *Causerie* consacrée à Boileau par M. Sainte-Beuve, a justement parfois mis en lumière cette faculté d'émotion qui atteint à une véritable puissance, dans l'épître à l'auteur de *Phèdre* par exemple, ou dans l'épitaphe du grand Arnauld, et qui, dans la Correspondance, ne laisse pas de paraître çà et là.

A M. DE MAUCROIX[1].

29 avril (1695).

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de la Fontaine[2] sont à peu près celles que vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligeoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi! la grâce de Dieu ne se borne pas à des changements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre M. Cassandre[3], qui est mort tel qu'il a

1. L'abbé François de Maucroix, né en 1619 à Noyon, mort à Reims en 1708. Intime ami de la Fontaine, avec lequel il écrivit en commun quelques pièces de vers. (Voy. p. 320, la notice que nous lui avons consacrée.) — 2. Jean de la Fontaine, l'illustre fabuliste. (Voy. plus haut sa notice, p. 301.) — 3. François Cassandre, mort en 1695, a laissé plusieurs ouvrages, entre

vécu, c'est à savoir très-misanthrope, et non-seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que, de ces deux hommes, c'étoit M. de la Fontaine qui étoit le vase d'élection ? Voilà, monsieur, de quoi augmenter les réflexions sages et chrétiennes que vous me faites dans votre lettre, et qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déjà commencé à conférer le *Dialogue des Orateurs*[1], avec le latin. Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné et tout y paroît libre et original. Il y a pourtant des endroits où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, et vous y trouverez ces marques quand on vous les renverra. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections; car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6 de votre manuscrit où vous traduisez : « *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statuæ, quæ neque ipsa tamen negliguntur* » : « Au prix de ces talents si estimables, qu'est-ce que la noblesse et la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées ? » Il ne s'agit point, à mon sens, dans cet endroit, de la noblesse ni de la naissance, mais des images, des inscriptions et des statues qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des orateurs, et qu'on leur envoyoit chez eux. Juvénal[2]

autres une traduction de la *Rhétorique d'Aristote*, les *Parallèles historiques* (Paris, 1680, in-12) et la traduction des derniers volumes de l'histoire latine de de Thou. Boileau le désigne dans sa 1re satire sous le nom de Damon. — 1. Attribué à Tacite. Outre cette traduction, Maucroix a laissé celles de quelques dialogues de Platon, des *Catilinaires* de Cicéron, des *Philippiques* de Démosthène, etc. — 2. Satire VII, vers 123-127.

parle d'un avocat de son temps qui prenoit beaucoup plus d'argent que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je pourrois alléguer, Maternus[1] lui-même, dans notre dialogue, fait entendre clairement la même chose lorsqu'il dit que « ces statues et ces images se sont emparées malgré lui de sa maison. » *Ara et imagines quæ, etiam me nolente, in domum meam irruperunt.* Excusez, monsieur, la liberté que je prends de vous dire sincèrement mon avis. Mais ce seroit dommage qu'un aussi bel ouvrage que le vôtre eût de ces taches où les savants s'arrêtent, et qui pourroient donner occasion de le ravaler. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au vôtre dans tout ce que je vous ai dit de nos auteurs, et je suis persuadé aussi bien que vous que M. Godeau[2] est un poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin[3] dit d'Hypéride[4], qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue, ni qui échauffe; en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. Il n'en est pas ainsi de Malherbe[5], qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est

1. Célèbre orateur romain qui figure comme principal personnage dans le dialogue en question. — 2. Antoine Godeau, évêque de Vence, l'un des premiers membres de l'Académie française, auteur d'églogues chrétiennes, de traductions en vers français de psaumes, etc. Né en 1615, mort en 1672. — 3. Cassius Longinus, rhéteur grec, né vers l'an 210 de notre ère. On lui attribue le *Traité du Sublime* que Boileau a, comme on le sait, traduit. — 4. Orateur athénien, disciple d'Isocrate et de Platon, et rival de Démosthène. — 5. L'illustre poëte. Voy. plus haut, même vol. p. 131.

pourtant, et c'étoit le sentiment de notre cher ami Patru[1], que la nature ne l'avoit pas fait grand poëte; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail; car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan[2] avoit plus de génie que lui; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de la Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'étoit ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici, c'est dans la première épître à Sa Majesté :

> Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles,
> Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poëtes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauroient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi je ne sais pas si j'ai réussi; mais, quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue.*

C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle

1. Olivier Patru, célèbre avocat, né en 1604, mort en 1681. Il a laissé des plaidoyers, des discours, des mémoires (1732, 2 vol. in-8°). — 2. Honorat de Bueil, marquis de Racan, le disciple de Malherbe. Voy. la note biographique, même vol. p. 142.

épître[1], que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde; j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs; j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour et je ne l'ai pas même encore écrite; mais il me paroît que ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans, je ne dois plus prétendre à l'approbation publique? Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants
Onze lustres complets surchargés de deux ans.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, monsieur, à propos de petites choses qu'on doit dire en vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un poëte nouvellement débarrassé d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit très-digne d'être

1. Voy. dans les œuvres de Boileau l'épître x.

imprimée. Je n'ai point vu les traductions des traités de la *Vieillesse* et de *l'Amitié*[1], qu'a faites aussi bien que vous, le dévot dont vous vous plaignez[2]; tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de traduire les *Confessions* de saint Augustin après Messieurs de Port-Royal; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'étoit tout-à-coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au-devant de sa traduction des *Sermons* de Saint-Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens. M. Arnauld[3], un peu avant que de mourir, a fait contre cette préface une dissertation qui est imprimée[4]. Je ne sais si on vous l'a envoyée; mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la Cour et toute la Ville en ont jugé, et jamais ouvrage n'a mieux été réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld, et j'ai l'honneur que c'est par mes louanges que ce grand personnage a fini, puisque la lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier écrit. Vous savez sans doute ce que c'est que cette lettre qui me fait un si grand honneur, et M. le Verrier[5] en a une copie qu'il pourra vous faire tenir quand

1. Célèbres traités de Cicéron. — 2. Philippe Goibaut, sieur du Bois, ancien maître à danser, plus tard membre de l'Académie française, mort en 1694. Les Censeurs gardèrent les traductions de Maucroix que Boileau désigne, assez longtemps pour que Goibaut du Bois publiât le premier les siennes. Il a traduit en outre une partie des Œuvres de saint Augustin. (Note de M. Chéron.) — 3. Antoine Arnauld, dit le grand Arnauld. (Voy. la note biographique de la p. .) — 4. Les *Réflexions sur l'éloquence des Prédicateurs*. — 5. Ami de Boileau, à qui sont adressées quelques-unes de ses lettres. (Voy. les notes biographiques de l'édition Chéron.)

vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire qui paroît dans ces deux écrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter, la foiblesse de sa vue ne lui permettant pas d'écrire lui-même.

Il me semble, monsieur, que voilà une longue lettre. Mais quoi! le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre jardin, et que je vous revoyois encore, comme autrefois, avec tous ces chers amis que nous avons perdus, et qui ont disparu: *velut somnium surgentis*[1]. Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, monsieur, est-ce que nous ne vous verrons plus à Paris? et n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, et à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût de la plupart de nos académiciens; gens assez comparables aux Hurons et aux Topinamboux, comme vous savez bien que je l'ai déjà avancé dans mon épigramme: *Clio vint, l'autre jour*, etc[3]. J'ai supprimé cette épigramme et ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, et qu'il n'est pas bien de diffamer un corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite, pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne:

J'ai traité de Topinamboux....

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle.

1. Comme le rêve d'un homme qui s'éveille. — 2. Voy. œuvres de Boileau, édition Chéron (Épigramme XXI.) — 3. *Ibid.* Épigramme XXII.

Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur, et suis entièrement à vous.

DESPRÉAUX.

Encore une fois pardon pour mes ratures et mes incorrections, autrement point de commerce; car ce seroit une étrange chose s'il me falloit récrire mes lettres. Je doute que j'en pusse trouver le temps. Nous y songerons quand vous voudrez obtenir le privilège de vos traductions.

A RACINE.

Auteuil, mercredi (1697) [1].

Je crois que vous serés bien aise d'estre instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons ce matin, suivant vostre conseil rendue, mon frère le Docteur de Sorbonne[2] et moi, au Révérend Père de la Chaize[3]. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures, et sitost qu'on lui a dit notre nom, il nous a faict entrer. Il nous a receus avec beaucoup de bonté, m'a fort obligeamment interrogé sur mes maladies et a paru fort content de ce que je luy ay dit que mon incommodité n'augmentoit point. Ensuitte il a faict apporter des chaizes, s'est mis tout proche de moi afin

1. D'après l'original autographe que possède la Bibliothèque impériale. Cette lettre a d'abord paru en 1752, puis en 1713, avec des corrections dont Boileau est sans doute l'auteur. Le texte primitif nous a paru devoir être préféré de tout point. Il nous donne d'ailleurs un spécimen de l'orthographe de Boileau, qu'aucun éditeur n'a textuellement reproduite. — 2. Jacques Boileau, né en 1635, mort en 1716, auteur de plusieurs écrits fort curieux sur la discipline de l'Église. — 3. François d'Aix, dit le Père la Chaise, confesseur de Louis XIV, né en 1624, mort en 1709.

que je le pusse mieux entendre[1], et aussitost entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez leu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitois estoit une matière fort délicate et qui demandoit beaucoup du sçavoir pour en parler; qu'il avoit autrefois enseigné la Théologie, et qu'ainsi il devoit estre instruit de cette matière à fond; qu'il falloit faire une grande différence de l'amour affectif d'avec l'amour effectif; que ce dernier estoit absolument nécessaire et entroit dans l'attrition; au lieu que l'amour affectif venoit de la contrition parfaite, que celui-ci justifioit par lui-mesme le pécheur au lieu que l'amour effectif n'avoit d'effect qu'avec l'absolution du Prestre. Enfin il nous a débité en assés bons termes et fort longuement tout ce que beaucoup d'auteurs scholastiques ont escrit sur ce sujet, sans pourtant osé[2] dire comme eux que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du Pécheur. Mon frère, le chanoine, applaudissoit des yeux et du geste à chaque mot qu'il disoit tesmoignant estre ravi de sa doctrine et de son énonciation. Pour moy, je suis demeuré assés froid et assés immobile et enfin lorsqu'il a esté las de parler, je luy ai dit que j'avois esté fort surpris qu'on m'eust presté des charités auprès de lui et qu'on lui eust donné à entendre que j'avois faict un ouvrage contre les Jésuites; Que ce seroit une chose bien estrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appeloit escrire contre les Jésuites; Que mon frère avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux Escrivains qui soutenoient qu'on doit nécessairement aimer Dieu, et en des termes beaucoup plus forts que ceux qui estoient dans mes vers; Que, pour estre justifié, il faut indispensablement aimer Dieu; Que j'avois si peu songé à escrire contre sa Société que les premiers à qui j'avois leu mon ouvrage, c'estoit[3] six jésuites des plus

1. Boileau avait l'oreille dure (Voy. la lettre de Racine à son fils, en date du 31 octobre 1698. — 2. *Sic.* — 3. *Sic.* Sous-entendu avoir.

célèbres qui m'avoient tous dit unanimement qu'un chrestien ne pouvoit pas avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu que ceux que j'avois mis en rimes; Qu'ensuite j'avois brigué de le lire à Mgr l'archevêque de Paris[1], qui en avoit paru transporté aussi bien que M. de Meaux[2]; Que néanmoins si sa Révérence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisist de mes fautes; Que je lui faisois donc le mesme compliment que j'avois faît à Monseigneur l'archevêque lorsque je lui récitai, qui estoit que je ne venois pas pour estre loué, mais pour estre approuvé; que je le priois donc de me prester une vive attention, et de trouver bon mesmes que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort loué mon dessein et je lui ay leu mon espitre avec toute la force et toute l'harmonie que j'ay pu. J'oubliois que je lui ai dit encore auparavant une chose qui l'a assés estonné, c'est à sçavoir que je prétendois n'avoir proprement faict autre chose dans mon ouvrage que de mettre en rimes la Doctrine qu'il venoit de nous débiter et que je croiois que lui-mesme n'en pourroit pas disconvenir. Mais pour en venir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que j'ay tenu parole au bon Père et qu'à la réserve des deux objections qu'il vous avoit déjà faictes, il n'a fait que s'escrier : *Pulchrè! benè! rectè!* « Beau! bien! parfait! » Cela est vrai, cela est indubitable; voilà qui est merveilleux; il faut lire cela au Roi; répétés-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que monsieur Racine m'a leu? Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs mesme austères[3]

1. Louis-Antoine de Noailles, né en 1651, mort en 1729. Il était devenu archevêque de Paris en 1695. — 2. Jacques-Bénigne Bossuet, né en 1627, mort en 1704. — 3. Ce vers a été depuis ainsi changé par Boileau :

On voit partout, on voit des docteurs même austères,
(Voy. *Œuvres de Boileau*, Épitre XII, vers 50.

Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété, etc.

Il est vrai que je me suis avisé heureusement d'insérer dans mon Épistre huict vers que vous n'avés pas approuvés et que mon frère juge très à propos de restablir. Les voici; c'est en suite de ce vers :

Oui, dites-vous? Allez, vous l'aimez, croyez-moi,
Écoutez la leçon que lui-même il nous donne;
Qui m'aime, c'est celui qui faict ce que j'ordonne[1].
. . . . . .
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts,
Qu'en sa ferveur souvent la plus saincte âme éprouve.
Songez toujours à lui[2]; qui le cherche, le trouve;
Et plus de vostre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songés à l'arrester.

Il m'a faict redire trois fois ces huict vers. Mais je ne sçaurois vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée. Enfin j'ai si bien échauffé le Révérend Père que, sans une visite que dans ce temps là M. son frère lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux pièces de ma façon que vous avés lues au Roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne[3], et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voiés donc,

1. Ces deux vers ont été remplacés par les suivants :

Qui fait exactement ce que ma loi commande,
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.

2. Cet hémistiche est également remplacé par celui-ci :

Marchez, courez à lui.

3. Qu'on appelait Mont-Louis et qui occupait l'emplacement actuel du cimetière de l'Est, plus connu sous le nom populaire de cimetière du Père la Chaise.

monsieur, que si je ne suis bon Poëte, il faut que je sois bon récitateur.

Après avoir quitté le Père de la Chaize, nous avons été voir le P. Gaillard, à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'Épistre. Je ne vous dirai point les louanges outrées qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ay fait ressouvenir du Petit-Père Théologien avec qui j'eus une prise chez M. La Moignon[1]. Il m'a dit que ce Théologien étoit le dernier des hommes; que si sa Société avoit à estre faschée, ce n'estoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage estoit faict contre les Jésuites. Je vous escris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Vous en ferés tel usage que vous jugerés à propos. Cependant je vous prie de retirer la copie que vous avés mise entre les mains de Mme de Maintenon, affin que je lui en redonne une autre où l'ouvrage soit dans l'estat où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis tout à vous.

A BROSSETTE[2].

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, monsieur, d'avoir été si longtemps à vous remercier de vos magnifiques présents et à répondre à vos lettres, plus agréables encore pour moi que vos présents; mais si vous saviez le prodigieux accablement d'af-

1. Dans cette dispute, Boileau avait employé la prosopopée qui termine son épître (Chéron). — 2. Claude Brossette, seigneur de Varennes Rappeteur, ami et correspondant de Boileau (Voy. la notice qui précède), secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, et bibliothécaire de cette ville. Né en 1671, mort en 1743.

faires que m'a laissé la mort de M. Racine[1], vous me pardonneriez sans peine, et vous verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire à vous entretenir et à vous écrire. J'ai lu votre préface du livre des *Conférences*, et elle me semble très-bien, à quelques manières de parler près, que je vous y marquerai à mon premier loisir.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le *Télémaque* de M. de Cambrai. Je l'avois pourtant déjà lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'Odyssée que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisoit Homère en beaux mots, il feroit l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. Je souhaiterois que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui, mais ses instructions ne paroissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit des choses fort bonnes, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paroît beaucoup meilleur poëte que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très-peu comparable à saint Augustin, je le trouve, par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman. Aussi, vraisemblablement, le revenu

1. Dans une lettre en date du 9 mai de la même année, Boileau avait déjà écrit à Brossette, au sujet de la mort de son ami : « Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyoient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. Cependant cela m'a très-peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers. »

de l'évêché d'Héliodore n'approchoit guère du revenu de l'archevêché de Cambrai : mais, monsieur, il me semble que pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseroient fort s'il falloit que je les récrivisse. Je suis très-sincèrement, etc.

JEAN RACINE.

1639-1699.

Les lettres de Racine publiées jusqu'ici se composent de trois séries distinctes : Lettres de sa jeunesse parmi lesquelles plusieurs lettres à la Fontaine, son compatriote et son ami, lettres à Boileau, et lettres à son fils, alors apprenti diplomate en Hollande, à la suite de M. de Bonrepeaux, ambassadeur de France.

Les lettres à la Fontaine, entremêlées de vers légers et d'anecdotes selon le goût du temps, offrent bien des traits intéressants pour l'histoire littéraire, mais elles ne répondent pas à l'attente excitée par les noms des correspondants. Tout en échangeant leurs rimes et leur prose, les deux grands poëtes ne se piquaient, malheureusement pour nous, d'aucune rivalité.

On suit dans la correspondance de Racine et de Boileau le progrès rapide d'une intimité qui devait devenir si étroite. Les premiers rapports sont, pour ainsi dire, tout officiels. Nommés tous deux historiographes du roi, ils entrent en correspondance à l'occasion de leur tâche commune. Racine, qui a suivi le roi dans la campagne de Flandre, surmonte l'ennui de cette vie du camp, vie si monotone, et dont il fait quel-

que part une piquante description, pour envoyer à son collègue des relations fort circonstanciées qui auraient été mises à contribution, s'ils avaient rempli leur tâche d'historiographes. Nous avons détaché de cette suite de lettres, celle qui nous a paru le plus caractéristique; elle abonde en détails anecdotiques et spéciaux qu'on ne trouve guère, hors de là, que dans les lettres écrites par Pellisson, dans des circonstances analogues.

Mais il y a, dans la correspondance de Racine et de Boileau, une série plus intéressante encore pour nous; c'est celle des lettres où les deux poëtes s'entretiennent de leurs œuvres, et s'en font confidence. On saisit là sur le fait leurs procédés habituels de composition; on les voit discuter avec une sincérité touchante le tour d'un hémistiche, la convenance d'un mot; quelquefois, il faut le dire, on ne peut s'empêcher de sourire de certaines minuties de détail que nous ne comprenons plus guère aujourd'hui, mais qui ont contribué à cette perfection continue, caractère essentiel des œuvres classiques. Tant de sollicitude pour leurs moindres productions comme pour les plus importantes, atteste une modestie, une défiance de soi-même, qui sont devenues de plus en plus étrangères à nos mœurs littéraires.

L'accent vraiment tendre, par endroits, de cette correspondance avec son plus intime ami fait déjà pressentir au lecteur quel sera le ton des lettres de Racine à son fils. « Voilà le père de famille en déshabillé au milieu de ses enfants, » dit Louis Racine dans le court avertissement placé en tête de cette série des lettres adressées à son frère aîné. A l'époque où commence cette correspondance, le Jean-Baptiste Racine a quatorze ans; il achève ses humanités sous la direction

d'un précepteur, et son père, pendant un voyage qu'il fait à Fontainebleau, lui envoie ses exhortations et ses conseils. On prend plaisir à le voir corriger les versions de son fils, comme on aime à voir Henri IV jouer avec ses enfants. Plus tard, quand son fils est en pays étranger, où il suit sa carrière, le tendre père continue à veiller sur lui avec une assiduité qui ne se relâche jamais. Apprend-il par M. Dacier, son collègue à l'Académie, que le jeune diplomate a acheté un Homère, il l'en félicite vivement. Il le tient, pour les mêmes raisons, en garde contre la lecture des romans, et, sans craindre de renier en quelque sorte sa gloire et son génie, il pousse la sévérité jusqu'à lui conseiller de s'interdire le divertissement du théâtre, en vertu des stricts principes de dévotion embrassés par lui dans la dernière période de sa vie. Il est singulier de voir l'auteur d'*Athalie* recommander sur ce point à son fils la ligne de conduite qu'imposaient à leur royal élève les sévères précepteurs du petit-fils de Louis XIV, le duc de Beauvilliers et Fénelon : « Je sais bien que vous ne serez pas déshonoré devant les hommes en y allant, mais ne comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu? Pensez-vous vous-même que les hommes ne trouveront pas étrange de vous voir, à votre âge, pratiquer des maximes si différentes des miennes? Songez que M. le duc de Bourgogne qui a un goût merveilleux pour toutes ces choses, n'a encore été à aucun spectacle, et qu'il veut bien en cela se laisser conduire par les gens qui sont chargés de son éducation. Et quels gens trouverez-vous au monde plus sages et plus estimés que ceux-là? » Parfois cette dévotion des dernières années de Racine fait un violent contraste avec ce que nous savons de sa première jeunesse,

et quand on se rappelle quelle avait été sa passion pour la Champmeslé, on ne peut s'empêcher de trouver bien dures ces lignes où après avoir appris à son fils qu'elle est mourante, Racine blâme « l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvoit très-glorieux pour elle de mourir comédienne, » et ajoute : « Il faut espérer que quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage comme font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. » On voit à quel point le poëte de *Bérénice* subissait l'influence prépondérante de Mme de Maintenon. Ce n'était pas impunément qu'il vivait dans l'intimité d'une femme si habile à régenter les consciences.

Une piété rigoureuse et mélancolique attristait alors, en s'y mêlant sans cesse, les effusions de cette âme douce. Il n'y a plus désormais pour Racine qu'une affaire vraiment sérieuse, qu'un grand intérêt : faire son salut. Les moindres incidents de cette vie de famille, monotone et austère, dont il entretient assidûment son fils; une chute du petit Louis Racine, un évanouissement d'une de ses jeunes sœurs, Nanette ou Fanchon, tout lui est occasion de remontrance « sur l'incertitude de notre heure, et le prix que c'est que la vie. » A peine si quelque éclair de la verve malicieuse d'autrefois se fait jour à travers cette constante préoccupation d'une pensée unique, et si, en mandant à son fils la mort d'un de ses anciens rivaux, de ce Boyer, l'auteur d'une *Judith* vouée à l'immortalité du ridicule, par l'épigramme que l'on sait, Racine se permet ce dernier trait de satire. « On prétend qu'il a fait plus de cinq cent mille vers en sa vie, et je le crois, parce qu'il ne

faisoit autre chose. Si c'étoit la mode de brûler les morts comme parmi les Romains, on auroit pu lui faire les mêmes funérailles qu'à ce Cassius Parmensis, à qui il ne fallut d'autre bûcher que ses propres ouvrages dont on lui fit un fort beau feu. » Encore Racine semble-t-il se reprocher cette innocente saillie, et se hâte-t-il d'ajouter que son collègue à l'Académie est mort » fort chrétiennement. »

Mais il serait injuste d'en rester avec cette correspondance sur une impression chagrine. Ce qui la pénètre d'un charme attendrissant, c'est la tendresse simple et dévouée de ce père qui, s'enfermant dans le cercle étroit de son foyer, oublie tout son génie pour ne sentir que son cœur. Quand on le voit parler avec tant de complaisance de la piété fervente de ses quatre filles, aimables et spirituelles, qui, toutes, une seule exceptée, entreront en religion, quand on le voit sangloter à cette prise de voile de l'une d'elles, qu'il raconte à son fils avec une pathétique simplicité, l'on ne songe plus à juger une dévotion si humble, si sincère, toujours prête à l'abnégation et au sacrifice. C'est dans ce sentiment qu'il faut regarder ce calme et modeste intérieur où s'éteignit l'un des plus beaux génies de la France, et si l'on veut se faire une exacte idée de la façon dont vivaient et dont mouraient les plus honnêtes gens, à la fin d'une époque naguère si brillante et si agitée, il faut relire avec grand soin cette partie de la correspondance de Racine. Elle est pleine des plus précieux renseignements.

A M. DESPRÉAUX[1].

Au camp, près de Namur, le 15 juin 1692.

Je ne vous ay point escrit sur l'attaque d'avant-hier: je suis accablé de lettres qu'il me faut escrire à des gens beaucoup moins raisonnables que vous, et à qui il faut faire des responses bien malgré moy. Je croy que vous n'aurez pas manqué de Relations. Ainsi, sans entrer dans des détails ennuyeux, je vous manderay succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes, le Roy avoit pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissoit de leur enlever une Redoute et un Retranchement de plus de 400 toises de long, d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs Ouvrages, cette Redoute estant au plus haut de la montagne, et par consequent pouvant commander aux Ouvrages à corne qui couvrent le Chasteau de ce costé là. Ainsi le Roy outre les sept bataillons de tranchée avoit commandé deux cens de ses mousquetaires, 150 grenadiers à cheval, et quatorze Compagnies d'autres grenadiers, avec mille ou douze cens travailleurs pour le Logement qu'on vouloit faire. Et pour mieux intimider les Ennemis, il fit paroistre tout à coup sur la hauteur la Brigade de son Régiment, qui est encore composée de six bataillons : Il estoit là en personne à la teste de son Régiment, et donnoit ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avoit seulement devant lui trois gabions que le Comte de Fiesque[2], qui estoit son

1. Nicolas Boileau. — Le texte de cette lettre reproduit littéralement l'original qui appartient à la Bibliothèque impériale. (Suppl. fr. n° 5148), et fait partie du recueil de la correspondance de Racine, trouvé dans les papiers de Louis Racine. Nous empruntons la plupart des notes qui suivent à la consciencieuse édition des œuvres complètes de Boileau, publiée par M. Paul Chéron (1861). — 2. Jean-Louis de Fiesque-Lavaigne, mort en 1708.

aide-de-camp de jour, avoit fait poser pour le couvrir. Mais ces Gabions, presque tous pleins de pierres, estoient la plus dangereuse défense du monde. Car un coup de canon qui eust donné dedans auroit fait un beau massacre de tous ceux qui estoient derrière. Néanmoins un de ces Gabions sauva peut estre la vie au Roy ou à Monseigneur, ou à Monsieur qui tous deux estoient à ses costez. Car il rompit le coup d'une bale de mousquet qui venoit droit au Roy et qui en se destournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le C. de Toulouse[1], qui estoit pour ainsi dire dans les jambes du Roy.

Mais pour revenir à l'Attaque, elle se fit avec un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux Mousquetaires qui ne firent pas un pas plus qu'on ne leur avoit commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchoit à leur teste, leur avoit déclaré que si quelqu'un osoit passer devant lui, il le tueroit. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobeir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane, qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis, mais il faut vous dire aussi deux traits de M. de Vauban[2], que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connoist la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avoit dit : « Mes enfans, on ne vous défend pas de poursuivre les Ennemis quand ils s'enfuiront; mais je ne veux pas que vous alliez vous faire échigner mal à propos sur la Contrescarpe de leurs autres Ouvrages. Je retiens donc à mes costez cinq tambours pour vous rappeller quand il sera temps. Dès que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos postes. » Cela fut fait comme il l'avoit concerté. Voilà pour la première précaution. Voicy la seconde. Comme le Retranche-

1. Louis-Alexandre, comte de Toulouse, 3e fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, né en 1678, mort en 1737. — 2. L'illustre ingénieur militaire, Sébastien Leprestre de Vauban, né en 1633, mort en 1707. Il était, à la date de cette lettre, commissaire général des fortifications, et ne reçut qu'en 1703 le bâton de maréchal de France.

ment qu'on attaquoit avoit un fort grand front, il fit mettre sur nostre tranchée des espèces de Jallons vis-à-vis desquels chaque corps devoit attaquer et se loger, pour éviter la confusion. Et la chose réussit à merveille. Les Ennemis ne soutinrent point et n'attendirent pas mesme nos gens. Ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule descharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cens, entre autres un Capitaine Espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lémos[1]. Celui qui le tua estoit un des Grenadiers à cheval, nommé Sans-raison. Voilà un vray nom de Grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui monstrant mesme sa bourse où il y en avoit 35. Le Grenadier, qui venoit de voir tuer le Lieutenant de sa Compagnie, qui estoit un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les Ennemis envoyèrent redemander le corps, qui leur fut rendu, et le Grenadier Sans-raison rendit aussi les 35 pistoles qu'il avoit prises au mort, en disant : « Tenez, voilà son argent dont je ne veux point, les Grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer. »

Vous ne trouverez point peut-estre ces détails dans les Relations que vous lirez, et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons, et de chaque Compagnie des gens détachez, ce que M. l'abbé Dangeau[2] ne manqueroit pas de rechercher bien curieusement.

Je vous ay parlé du Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers qui fut tué, et dont Sans-raison vengea la mort. Vous ne serez peut-estre pas fasché de sçavoir qu'on lui trouva

1. Le père de ce jeune officier était Pierre-Antoine-Fernando de Castro, gouverneur du Pérou. — 2. Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, frère du marquis, et membre de l'Académie française, né en 1643, mort en 1723. Il a laissé des ouvrages élémentaires de chronologie, de géographie et d'histoire. Voy. son éloge par d'Alembert.

un cilice sur le corps. Il estoit d'une piété singulière, et avoit même fait ses dévotions le jour d'auparavant; respecté de toute l'Armée pour sa valeur accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse. Le Roy l'estimoit beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'estoit un homme qui pouvoit prétendre à tout. Il s'appeloit Roquevert[1]. Croyez-vous que Frère Roquevert ne valust pas bien Frère Muce? Et si M. de la Trape[2] l'avoit connu, auroit-il mis, dans la vie de Frère Muce, que les Grenadiers font profession d'estre les plus grands Scélérats du monde? Effectivement on dit que dans cette Compagnie il y a des gens fort réglez. Pour moy, je n'entens guère de messe dans le Camp qui ne soit servie par quelque Mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui receurent des coups de mousquets ou des contusions tout auprès du Roy. Tout le monde le sçait, et je croy que tout le monde en frémit. M. le duc estoit Lieutenant-général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le Prince[3], dès qu'il vit que l'action alloit commencer, ne put pas s'empescher de courir à la tranchée, et de se mettre à la teste de tout.

En voilà bien assez pour un jour. Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg[4]. Il est toujours vis-à-vis des Ennemis, à ce Méhaigne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena

1. Selon Germain Garnier, il s'appelait Flotte de Roquevaire. — 2. Armand-Jean Le Bouthilier de Rancé, abbé de la Trappe, réformateur de son ordre selon l'observance, né en 1700. Dans un écrit intitulé : *Instruction sur la mort de dom Muce, religieux de l'abbaye de la Trappe* (Paris, 1690, in-18), Rancé fait, page 405, l'énumération des éclatantes qualités qui caractérisaient selon lui les grenadiers, et dont aucune ne manquait à frère Muce avant sa conversion. — 3. Le grand Condé. — 4. François-Henri de Montmorency Bouteville, duc de Luxembourg, né en 1628, mort en 1695. Il remporta, cette même année, la victoire de Steinkerque. Il était maréchal de France depuis 1675.

avant-hier un Officier Espagnol, qu'un de nos partis avoit pris, et qui s'estoit fort bien battu. M. de Luxembourg lui trouvant de l'esprit lui dit : « Vous autres Espagnols, je scay que vous faites la guerre en honestes gens, et je la veux faire avec vous de mesme. » Ensuite il le fit disner avec lui, puis lui fit voir toute son Armée. Après quoy il le congédia, en lui disant : « Je vous rends vostre liberté ; allez trouver M. le P. d'Orange[1], et dites-lui ce que vous avez veu. » On a sceu aussi, par un Rendu[2], qu'un de nos soldats s'estant allé rendre aux Ennemis, le Prince d'Orange lui demanda pourquoy il avoit quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, dit le soldat, qu'on y meurt de faim ; mais avec tout cela, ne passez pas la rivière. Car assurément ils vous battront. »

Le Roy envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cens bœufs à l'armée de M. de Luxembourg ; et quoy qu'ait dit le Déserteur, je vous puis assurer qu'on y est fort gay, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le Général a esté trois jours entiers sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa Tente. Le Roy a eu nouvelle aujourd'hui que le Baron de Serclas[3], avec 5 ou 6 mille chevaux de l'armée du Prince d'Orange, avoit passé la Meuse à Huy, comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers[4]. Le Roy prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, monsieur, je vous manderay une autre fois des nouvelles de la vie que je meine puisque vous en voulez sçavoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de la Chapelle[5], si vous trouvez qu'elle vaille la peine. Vous

1. Guillaume III de Nassau, d'abord prince d'Orange et stathouder de Hollande, puis roi d'Angleterre (1689), né en 1650, mort en 1702. — 2. Soldat qui déserte pour venir se rendre dans le parti contraire (Dictionnaire de *Richelet*). — 3. Le comte de Tzerclaïs de Tilly. — 4. Louis-François de Boufflers, né en 1644, mort en 1714, un des meilleurs officiers généraux de l'armée française. Il ne fut fait maréchal de France que l'année suivante (1693). — 5. Ami commun de Boileau et de Racine. On trouve dans leur Correspondance plusieurs lettres à son adresse.

me ferez mesme beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma Femme quand vous l'aurez lue. Car je n'ay pas le temps de lui escrire, et cela pourra réjouir elle et son fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux.

J'ay escrit à M. de Pontchartrain le fils[1], par le conseil de M. de la Chapelle. Une page de complimens m'a plus cousté cinq cens fois que les huit pages que je vous viens d'escrire. Adieu, monsieur, je vous envie bien vostre beau temps d'Auteuil[2], car il fait icy le plus horrible temps du monde.

Je vous ay veù rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la teste d'un de nos Suisses dans la Tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui estoit auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : « Ho! ho! cela est plaisant; Il reviendra sans teste dans le Camp. »

On a fait aujourd'hui trente prisonniers sur[3] l'armée du Prince d'Orange, et ils ont esté pris par un parti de M. de Luxembourg. Voicy la disposition de l'armée des Ennemis. M. de Bavière[4] à la droite, avec des Brandebourgs et autres Allemans; M. de Valdek[5] est au corps de bataille avec les Hollandois; et le Prince d'Orange, avec les Anglois, est à la gauche.

J'oubliois de vous dire que quand M. le Comte de Toulouse receut son coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle, et le Roy demanda si quelqu'un estoit blessé. « Il me semble, dit en souriant le jeune Prince, que quelque chose m'a touché. Cependant la contusion estoit assez

1. Sans doute Jérôme, comte de Pontchartrain, fils unique de Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, chancelier de France. — 2. Où, comme on sait, habitait Boileau. — 3. L'alinéa commençait par cette ligne biffée dans l'original : Trente rendus ont quitté aujourd'hui (l'armée). — 4. Duc de Bavière. — 5. George-Frédéric de Waldeck, né en 1620, mort cette même année (1692.) En 1690, il avait perdu la bataille de Fleurus contre le maréchal de Luxembourg.

grosse, et j'ai veû la marque de la balle sur le galon de sa manche, qui estoit toute noirci comme si le feu y avoit passé. Adieu, monsieur, je ne saurois me résoudre à finir quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre j'apprends que la présidente Barantin[1], qui avoit espousé M. de Courmaillon, Ingénieur, a esté pillée par un party de Charleroy[2]. Ils lui ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pié. Elle venoit pour estre auprès de son Mari qui avoit esté blessé. Il est mort.

A SON FILS[3].

A Fontainebleau, le 4 octobre [1692].

Je suis fort content de vostre lettre, et vous me rendez un très bon compte de vostre estude et de vostre conversation avec M. Despréaux. Il seroit bien à souhaiter pour vous que vous pussiez estre souvent en si bonne compagnie, et vous en pourriez retirer un grand avantage, pourveû qu'avec un homme tel que M. Despreaux vous eussiez plus de soin d'écouter que de parler. Je suis assez satisfait de vostre version. Mais je ne puis guère juger si elle est bien fidelle, n'ayant apporté icy que le premier tome des lettres à Atticus[4], au lieu du second que je pensois avoir apporté. Je ne sçay mesme si je ne l'ay point perdu, car j'estois comme assuré de l'avoir icy parmi mes livres.

1. Grand'mère d'Anne de Souvré, marquise de Louvois. — 2. Ville de France, alors occupée par les Hollandais. — 3. Jean-Baptiste Racine, l'aîné des enfants du poëte, né le 10 novembre 1678, mort sans postérité le 31 janvier 1747. La suscription de l'adresse porte : *A mon fils Racine, à Paris.* — 4. V. les œuvres de Cicéron. C'était, suivant Louis Racine, « le livre favori » de son père, et « le compagnon de ses voyages. »

Pour plus grande seureté, choisissez dans quelqu'un des six premiers livres la première lettre que vous voudrez traduire. Mais surtout choisissez-en une qui ne soit pas sèche comme celle que vous avez prise, où il n'est presque parlé que d'affaires d'intérest. Il y en a tant de belles sur l'estat où estoit alors la République, et sur les choses de conséquence qui se passoient à Rome. Vous ne lirez guère d'ouvrage qui soit plus utile pour vous former l'esprit et le jugement. Mais surtout je vous conseille de ne jamais traiter injurieusement un homme aussi digne d'estre respecté de tous les siècles que Cicéron. Il ne vous convient point à vostre âge, ni même à personne, de lui donner ce vilain nom de poltron. Souvenez-vous toute vostre vie de ce passage de Quintilien, qui estoit lui-même un grand personnage : *Ille se profecisse sciat cui Cicero valdè placebit*[1]. Ainsi vous auriez mieux fait de dire simplement de lui qu'il n'estoit pas aussi brave ou aussi intrépide que Caton. Je vous diray mesme que, si vous aviez bien lû la vie de Cicéron dans Plutarque, vous verriez qu'il mourut en fort brave homme, et qu'apparemment il n'auroit pas tant fait de lamentations que vous, si M. Carmeline[2] lui eust nettoyé les dens. Adieu, mon cher fils; faites mes baise-mains à M. Chapelier[3]; Faites souvenir vostre mère qu'il faut entretenir un peu d'eau dans mon cabinet, de peur que les souris ne ravagent mes livres. Quand vous m'escrirez, vous pouvez[4] vous dispenser de toutes ces cérémonies de *vostre très humble serviteur*. Je connoy mesme assez vostre escriture sans que vous soiez obligé de mettre vostre nom.

1. Quintilien, liv. X, ch. I. Boileau a traduit cette sentence en l'appliquant à Homère :

« C'est avoir profité que de savoir s'y plaire. »
(*Art Poétique*, chant III.)

— 2. Sans doute, quelque médecin ou dentiste du temps. — 3. Sans doute le professeur du jeune Racine. — 4. Mots douteux. On peut également lire : vous pourrez.

MADAME DE VILLARS[1]

1624-1706.

Le marquis de Villars, père du célèbre maréchal, fut ambassadeur de France auprès du roi d'Espagne, Charles II, à l'époque où ce prince épousa Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV et de Henriette d'Angleterre, sa première femme. C'est à cette ambassade que nous devons les trente-sept lettres qui composent la curieuse correspondance de la marquise avec Mme de Coulanges, son amie, et l'alliée de Mme de Sévigné.

Ces lettres sont remplies d'un sujet unique, mais assez riche pour leur donner un grand intérêt : la peinture, si neuve alors, de l'Espagne, ce pays qui diffère de la France, dit Mme de Villars, « comme le blanc du noir. » Sa curiosité toute féminine s'attache surtout au détail des mœurs qu'elle nous rend avec une fidélité parfaite, depuis les réceptions d'ambassadeurs jusqu'aux combats de taureaux. Sa qualité d'étrangère fait que tout la frappe, et c'est cette impres-

1. Les lettres de Mme de Villars, publiées dès le dix-huitième siècle, ont été réimprimées dans la collection épistolaire, publiée par le libraire Léopold Collin. (Paris, 1805 et années suivantes.)

sion vive qui communique à ses récits et descriptions une sorte d'accent pénétrant, malgré la parfaite mesure du ton habituel. Comme ambassadrice, Mme de Villars assiste à toutes les cérémonies de la vie publique ; comme Française elle est admise dans l'intimité de la jeune reine sa compatriote, qu'elle distrait du mortel ennui de l'étiquette espagnole. Et si la présence d'un tiers empêche la souveraine de l'embrasser, Mme de Villars a du moins pleine licence de la voir, de l'entretenir, de la divertir en lui parlant de la France, en lui lisant des lettres de Mme de Sévigné. « Que c'est une belle chose de rire en Espagne ! » dit-elle dans un endroit où elle montre la jeune reine s'enhardissant jusqu'à cette scandaleuse infraction à ces implacables lois du cérémonial que la camarera-mayor elle-même s'efforce vainement d'adoucir.

Mme de Villars raconte uniment ce qu'elle voit; elle n'y ajoute rien ; elle s'abstient de tout jugement. Elle n'a pas un mot de blâme, d'ironie ou de moquerie pour les étranges mœurs conjugales du couple royal, qu'elle nous révèle pourtant dans leurs plus intimes circonstances. Le respect pour la religion et la royauté lui ferme la bouche. Quand elle est forcée d'assister à un auto-da-fé, elle ne peut retenir un cri d'indignation, mais elle passe vite. L'effet de ces descriptions si calmes n'en est que plus puissant sur l'esprit du lecteur.

Si l'on veut suivre le progrès de l'irrémédiable décrépitude à laquelle est dès lors condamnée la monarchie espagnole (en dépit du jeune sang français qu'elle s'infuse dans les veines), il faut joindre aux lettres de Mme de Villars les pages que, vingt ans plus tard, consacra au même sujet dans ses *Mémoires*, Saint-Simon,

accrédité, lui aussi, comme ambassadeur auprès de la même cour. En rapprochant l'une de l'autre ces deux relations si dissemblables par la forme, si pareilles par le fond, il semble voir un dessin au trait en regard d'une ébauche à la sanguine.

En somme, Mme de Villars est, par l'intérêt de ses récits, comme par les qualités de sa plume, une des plus agréables épistolières du dix-septième siècle. Son style parfaitement simple et naturel a toute la vivacité de la conversation d'un voyageur qui décrit, non de mémoire, mais sur les lieux mêmes, ce qu'il voit et ce qu'il entend. Elle mérite d'être comptée au nombre des satellites de cet astre éblouissant qui s'appelle Mme de Sévigné.

A MADAME DE COULANGES[1].

Madrid, 15 décembre 1679.

Je fus hier au Retiro, cette maison où le roi et la reine sont présentement. J'entrai par l'appartement de la *camarera-mayor*, qui me vint recevoir avec toutes sortes d'honnêtetés; elle me conduisit par de petits passages dans une galerie où je croyois ne trouver que la reine ; mais je fus

1. Mlle du Gué-Bagnols, fille de l'intendant de Lyon, et femme de Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, le chansonnier médiocre que les lettres de Mme de Sévigné, sa cousine, ont immortalisé. Jolie et spirituelle, aimée et fêtée à la cour, Mme de Coulanges s'était acquis, de son vivant, par son talent épistolaire, une réputation supérieure à celle de Mme de Sévigné elle-même. Nous n'avons d'elle que des lettres écrites dans un âge déjà avancé, et qui ne justifient pas l'admiration de ses contemporains.

bien étonnée quand je me vis avec toute la famille royale; le roi étoit assis dans un grand fauteuil, et les reines sur des carreaux. La *camarera* me tenoit toujours par la main, m'avertissant du nombre de révérences que j'avois à faire, et qu'il falloit commencer par le roi. Elle me fit approcher si près du fauteuil de Sa Majesté Catholique, que je ne comprenois point ce qu'elle vouloit que je fisse. Pour moi, je crus n'avoir rien à faire qu'une profonde révérence; sans vanité, il ne me la rendit pas, quoiqu'il ne me parût pas chagrin de me voir. Quand je contai cela à M. de Villars, il me dit que sans doute la *camarera* vouloit que je baisasse la main à Sa Majesté. Je m'en doutai bien; mais je ne m'y sentis pas portée. Il m'ajouta qu'elle avoit proposé à la princesse d'Harcourt de baiser cette main, et que, sur l'avis que cette princesse lui en avoit demandé, il lui avoit répondu de n'en rien faire.

Me voilà donc au milieu de ces trois majestés; la reine-mère me disant, comme la veille, beaucoup de choses obligeantes, et la jeune reine me paroissant fort aise de me voir. Je fis ce que je pus pour qu'elle ne le témoignât que de bonne sorte[1]. Le roi a un petit nain flamand qui entend et qui parle très-bien françois. Il n'aidait pas peu à la conversation. On fit venir une des filles d'honneur en *guarda infante*[2], pour me faire voir cette machine. Le roi me fit demander comment je la trouvois, et je répondis au nain que je ne croyois pas qu'elle eût jamais été inventée pour un corps humain. Il me parut assez de mon avis. On m'avoit fait donner une *almohada*[3]. Je m'assis seulement un instant pour obéir, et je pris aussitôt une légère occasion de me tenir debout, parce que je vis beaucoup de *segnoras de honor*[4] qui n'étoient point assises, et que je crus leur

1. C'est-à-dire avec une retenue qui ne blessât pas l'étiquette espagnole. — 2. Espèce de jupon très-roide et très-vaste, qui a précédé les paniers du dix-huitième siècle. — 3. Sorte de coussin ou carreau. — 4. Dames d'honneur.

faire plaisir de faire comme elles; je me tins donc toujours debout, quoique les reines me dissent souvent de m'asseoir. La jeune fit une légère collation, servie à genoux par ses dames, qui ont des noms admirables, et qui ne prétendent pas moins être que des maisons d'Aragon, de Portugal, de Castille, et autres des plus grandes. La reine-mère prit du chocolat: le roi ne prit rien.

La jeune reine, comme vous pouvez penser, étoit habillée à l'espagnole, de ces belles étoffes qu'elle a apportées de France; très-bien coiffée, ses cheveux de travers sur le front, et le reste épars sur les épaules. Elle a le teint admirable, de beaux yeux, la bouche très-agréable quand elle rit. Que c'est une belle chose de rire en Espagne! Mais il est plaisant que je vous fasse le portrait de la reine[1].

Cette galerie est assez longue, tapissée de damas ou de velours cramoisi, chamarré fort près à près de larges passements d'or. Depuis un bout jusqu'à l'autre est le plus beau tapis de pied que j'aie jamais vu; des tables, cabinets et brasiers, des flambeaux sur les tables, et de temps en temps on voit des menines[2] très parées, qui entrent avec deux flambeaux d'argent pour changer quand il faut moucher les bougies. Elles font de grandes et longues révérences de bonne grâce. Assez loin des reines, il y avoit quelques filles d'honneur assises à bas[3], et plusieurs dames d'un âge avancé, avec leurs habits de veuves, debout, appuyées contre la muraille. Le roi et la reine s'en allèrent après trois quarts d'heure, le roi marchant le premier. La jeune reine prit sa belle-mère par la main, passa devant la porte de la galerie, après cela elle revint plus vite que le pas me retrouver. La *camerera-major* ne revint point, et il parut assez qu'on lui donnoit toutes sortes de liberté de m'entre-

1. Mme de Coulanges, en effet, connaissait sans doute parfaitement, au moins de vue, la reine d'Espagne, qui était fille de Monsieur, le frère de Louis XIV. — 2. Jeunes filles appartenant au premier rang de la domesticité des maisons royales. — 3. Sur le tapis.

tenir. Il ne demeura qu'une vieille dame fort loin. Elle me dit que si la dame n'y étoit pas, elle m'embrasseroit bien. Il n'étoit que quatre heures quand j'arrivai là; il en étoit sept et demie avant que j'en sortisse; et ce fut moi qui voulus sortir.... Voilà à peu près, madame, tout ce que je puis vous mander de cette première visite.

Si vous aviez été aujourd'hui ici, vous auriez eu le plaisir de voir au travers d'une porte le plus beau nonce du monde et le mieux disant. Il parle un espagnol tout à fait aisé. Je l'ai reçu en cérémonie tout à mon aise sur des carreaux, et lui dans un fauteuil. Il m'a fort parlé de Charles-Quint. J'étois un peu honteuse d'être si peu instruite; je n'en ai pas fait semblant; je disois quelques mots par-ci par-là, rappelant dans ma mémoire beaucoup de beaux endroits, dont mon fils aîné m'a entretenue quelquefois. Mon fils l'abbé qui m'assistoit en cette occasion, a beaucoup brillé dans la conversation, et n'y a pas moins paru que sur les bancs de la Sorbonne.

. . . . . .

A LA MÊME.

Madrid, 27 décembre 1679.

J'ai reçu depuis peu mes visites. La manière dont se passe cette cérémonie est une chose assez singulière. Premièrement, dès que j'ai été arrivée, toutes les dames, princesses, duchesses, Grandes, ont envoyé plusieurs fois me complimenter et s'informer avec soin quand elles me pourroient voir, chacune voulant être avertie des premières. Enfin ce temps est venu; il y a quelques jours qu'on leur fit savoir que je recevrois le monde trois jours de suite. On envoie un page chez toutes celles qui ont envoyé, avec des billets qu'on nomme *nudillos*, parce qu'en effet ce sont des

billets noués. Ce fut la marquise d'Assera, veuve du duc de Lerme, que j'ai vue en France, et qui croit que je lui ai rendu quelque petit service, qui fit les trois jours les honneurs de ma maison. Je ne vous dirai point les pas comptés que l'on fait pour aller recevoir les dames, les unes à la première estrade, les autres à la seconde ou à la troisième, car, par parenthèse, j'ai un très-grand appartement. Tirez de là, en soupirant pour moi, la conséquence de ce qu'il m'en coûte à le meubler. Il faut, en entrant et en sortant, passer devant toutes ces dames. Celle qui me conduisoit avoit assez d'affaire à me redresser, car j'oubliois souvent le cérémonial. Ces visites durent tout le jour; on les conduit dans une chambre couverte de tapis de pied, un grand brasier d'argent au milieu. Je n'oublierai pas de vous dire que dans ce brasier il n'y a point de charbon, mais de jolis petits noyaux d'olives qui s'allument, qui font le plus joli feu du monde, une petite vapeur douce. Ce feu dure plus que la journée. La manière de s'entretenir et de se faire des amitiés seroit trop longue à vous dire. Toutes ces femmes causent comme des pies dénichées; très-parées en beaux habits et pierreries, hors celles qui ont leurs maris en voyage ou en ambassade. Une des plus jolies sans comparaison[1] étoit vêtue de gris par cette raison. Pendant l'absence de leurs maris, elles se vouent à quelque saint, et portent avec leur habit gris ou blanc, de petites ceintures de corde ou de cuir. Je ne puis vous dépeindre aucune beauté, car je n'en ai point vu. La connétable de Castille est des mieux faites. Mais revenons à notre brasier; toutes assises sur nos jambes, sur ces tapis; car, quoiqu'il y ait quantité d'*almohadas* ou carreaux, elles n'en veulent point. Dès qu'il y a cinq ou six dames, on apporte la collation, qui recommence une infinité de fois. On présente d'abord de grands bassins de confitures sèches; ce sont des filles qui

1. La marquise *del Carpio*, femme du marquis de Lidie, alors ambassadeur à Rome. (Note de l'éditeur. — Collection Collin.)

servent; après cela, quantité de toutes sortes d'eaux glacées, et puis du chocolat; ce qu'elles ont mangé ou emporté de marrons glacés, qu'elles nomment *castagnas*, ne se peut comprendre, tant elles les trouvent bons. Il règne une grande honnêteté parmi elles; touchées de plaire et de faire plaisir; avec tout cela, madame, que je fus aise de me trouver à la fin de mes trois jours! La plupart me sont venues voir deux fois; trois ou quatre entendent et parlent un peu le françois, et moi très-peu l'espagnol. Si ce récit vous paroît trop long, gardez-le pour le mettre en la place de la lecture que vous faites quelquefois les soirs.

. . . . . .

On prépare pour l'entrée de la reine cinq ou six beaux arcs de triomphe. J'en ai vu un qui m'a paru tel. Si le deux du mois prochain on la croit encore grosse, elle fera son entrée dans une espèce de chaise découverte, que des hommes porteront sur leurs épaules; sinon, elle la fera à cheval. J'étois, il y a peu de jours, avec elle. Le roi vient faire de petites *comparanzas*[1] et puis s'en reva. Elle me montroit un fort beau présent d'une parure de pierreries, que le roi lui avoit fait le matin. Ils se couchent tous les jours à huit heures et demie, c'est-à-dire le moment d'après qu'ils sont sortis de table, ayant encore le morceau au bec.

Il y a très-souvent ce qu'on appelle des cérémonies de chapelle dans l'église qui touche la maison où Leurs Majestés sont à présent; on voit la reine à travers les barreaux d'une tribune; elle est très-magnifiquement parée, aussi bien que toutes les dames; ce lieu d'oraison n'est pas moins chéri d'elles. La fête de Noël est solemnisée dans le palais par des parures extraordinaires, et la comédie sur les quatre heures. Sans beaucoup me divertir ici, je vous dirai, madame, qu'il n'y a lieu au monde où je voulusse être qu'en Espagne, tant que M. Villars y sera, cela s'entend : voilà la pure vérité.

1. Apparitions.

MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

1627-1696.

Le lecteur ne s'attend certainement pas à nous voir essayer de lui présenter dans le cadre si étroit que nous ne pouvons dépasser, un portrait, une esquisse si légère qu'elle soit, de cette figure gracieuse entre toutes, si souvent peinte, et parfois de main de maître. Nous ne pouvons prétendre qu'à déposer l'offrande de notre admiration sur un autel à jamais consacré. La nôtre sera des plus humbles, et nous n'avons d'autre but que de toucher en passant quelques points essentiels.

Mme de Sévigné est dans son genre, (qui ne le sait?) entièrement hors de pair, comme la Fontaine et Molière dans le leur. C'est avec toute justice que la critique a réuni dans une sorte de Trinité ces génies supérieurs aux plus grands de notre plus belle époque littéraire. Ils ont entre eux ce trait de parenté qu'ils sont les héritiers directs et légitimes du vieil esprit français. Mme de Sévigné a plus que personne l'humeur de la race; vive, brusque, comme dit si bien

1. V. M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, et *Nouvelles Causeries*, t. I.

Tallemant, pleine de saillies, et cependant si sensée, si tempérée, non dans l'expression, mais dans le fond de son jugement et de ses sentiments. Elle a cet enthousiasme facile, superficiel, ces engouements et ces aversions qui donnent tant de piquant à la causerie parisienne, et pourtant elle n'est rien moins que passionnée, à part sa tendresse pour sa fille; elle est bien plutôt enjouée, moqueuse à l'occasion, mais plus habituellement gaie, d'une gaieté libre, folâtre, même gaillarde.

Elle est volontiers, intempérante, et, à la rencontre, excessive. Cet « esprit de feu » (autre mot de Tallemant sur elle) brille, éclate en mille jets et fusées. Sa verve d'ironie s'exerce à tort et à travers, sans acception de sujets, ni de personnes; et comme toutes les rieuses, elle ne sait pas toujours s'arrêter à temps. Son élan l'emporte au delà de toute convenance; cette plume qu'elle laisse « trotter la bride sur le cou, » prend quelquefois le mors aux dents. De là plus d'un excès de fougue, dont le lecteur s'effarouche volontiers. A l'exemple, sans cesse cité, du supplice de ces malheureux paysans bretons, que son ami, le « bon duc » de Chaulnes fait rouer et pendre par centaines, sans que Mme de Sévigné puisse se retenir d'en plaisanter, il serait aisé d'ajouter plus d'un passage analogue. Ainsi, le ton dont elle parle du supplice de la Brinvilliers, se ressent peu de la tristesse d'un pareil sujet et de l'horreur même qu'inspire la seule pensée des crimes atroces expiés par la célèbre empoisonneuse; il y a là vraiment une sorte d'indécence, sans parler du singulier post-scriptum qu'elle fait écrire à Coulanges, par son propre fils. Qui songera jamais pourtant à accuser le cœur de cette mère si tendre, de cette amie

fidèle qui garda à Fouquet disgracié une affection dévouée, et à certains égards, courageuse? Ses lettres n'abondent-elles pas en traits qui prouvent une âme foncièrement compatissante, et parce que sa bonté participe de son caractère, parce qu'elle éclate par éclairs et par saillies, comme son esprit, en est-elle moins réelle? Personne n'a mieux parlé (et c'était encore une sorte de courage) de Mlle de la Vallière, à l'heure même de son déclin et de sa retraite. Si prompte à se prendre à tout éclat, si sensible à la faveur de la cour, si engouée du roi, Mme de Sévigné n'en reste pas moins fidèle à son culte pour les deux hommes de génie que l'avénement de la génération nouvelle, cortége du jeune Louis XIV, éclipse et rejette dans l'ombre : Retz et Corneille. Elle les défend quand on les accuse; elle se souvient d'eux hautement, elle les rappelle et les cite sans cesse pendant qu'on les oublie autour d'elle. Le vieux cardinal est toujours à ses yeux le brillant Coadjuteur; et elle s'obstine à ne voir que le poëte victorieux du Cid dans l'auteur dégénéré de Pulchérie et d'Agésilas. Aveugle prévention, dira-t-on, engouement fâcheux, dont il faut la plaindre et non la louer! Soyez sûrs pourtant que chez une personne aussi sagace, aussi ouverte à toutes les idées justes et sensées, ce n'est pas à son esprit, mais à son cœur que vous avez à vous en prendre, et dès lors comment ne pas l'absoudre?

Ce n'est pas impunément que Mme de Sévigné est la veuve d'un Frondeur, la parente et l'amie du chef de la tragi-comique révolte; elle a pris de très-bonne heure des instincts d'indépendance qu'elle garde jusque dans un temps où tout plie sous le maître, et se modèle sur son exemple, même pour le goût littéraire. Elle a d'ailleurs, dans son imagination si vive, si audacieuse, un côté tout

romanesque. Aussi persiste-t-elle dans ses premières admirations de jeunesse pour Mlle de Scudéry et la Calprenède, tout en se raillant de ce faible qu'elle s'étonne de trouver en elle et qui jure fort en effet avec sa passion non moins vive pour ses amis de Port-Royal, Pascal et Nicole; mais elle n'a garde de s'en corriger. « Le style de la Calprenède est maudit en mille endroits; de grandes périodes de romans, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style qui étoit fort plaisante. Je trouve donc que celui de la Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu : la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille, j'entre dans leurs desseins; et si je n'avois M. de la Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me conseiller, je me pendrois de trouver encore en moi cette foiblesse. » Ce n'est pas là seulement un trait de caractère qui lui est commun avec toute la génération dont elle est, c'est une pente naturelle de son imagination, et il y a peut-être à s'étonner que ce faible pour un genre de littérature cultivé autour d'elle par ses plus intimes amies, Mlle de Montpensier et Mme de la Fayette, ne l'ait pas menée à écrire sa *Princesse de Paphlagonie* ou sa *Princesse de Clèves*. Elle est avec Molière le seul des grands écrivains de son temps qui s'en soit tenu strictement à sa vocation. La Fontaine lui-même méconnut un jour la sienne, en tentant le théâtre.

Mais si elle n'est pas sortie du genre qu'elle a porté à la plus haute perfection qu'on puisse rêver, elle l'a agrandi en tous sens afin de pouvoir s'y mettre tout

entière, et de s'y trouver à l'aise. Tout devient sous sa plume matière épistolaire : les plus grands événements du siècle aussi bien que la nouvelle du jour, la chronique scandaleuse de la Cour, les commérages de la Ville, comme les sujets pathétiques, où elle égale par ses récits les plus grands historiens. Littérature, philosophie, religion, elle aborde tout, comme en se jouant; elle jette sur tout, en passant, mille lueurs fugitives qui éclairent ou éblouissent. Quand elle rencontre un sujet, une pensée haute, sévère, solennelle, elle ne l'écarte pas; elle s'y arrête et l'approfondit. Mais elle le fait avec tant de sincérité, qu'il n'y a rien là qui fasse disparate avec le ton du reste de la lettre. C'est partout le même style familier, simple, également propre à tout rendre, parce qu'il est constamment naturel et vrai. Par sa diversité, elle rappelle Montaigne qu'elle égale si elle ne le surpasse; moins subtile, elle est aussi ingénieuse : moins sceptique, elle est aussi sagace. Elle a d'ailleurs avec lui ce trait de ressemblance qu'elle crée la langue, et si, quelquefois, elle nous paraît pécher par quelque affectation, tandis que toute innovation nous agrée dans l'auteur des *Essais*, la raison en est bien simple et tourne à sa gloire; c'est qu'elle écrit à un moment où la langue n'est plus flottante encore, ondoyante et ductile, comme au XVIe siècle, mais où le courant littéraire, notablement grossi depuis un siècle, a acquis une force d'entraînement bien supérieure. Aussi a-t-elle plus à lutter, pour ne suivre que l'impulsion de son génie. Elle reste elle-même, cependant, dans toute la franchise, dans toute la hardiesse de sa puissante nature. Elle garde, pure de toute imitation, la liberté des allures de son style et de sa pensée, elle ne subit à aucun moment, pas même au début

la contagion de l'esprit précieux, bien qu'elle fréquente l'hôtel Rambouillet, et elle se préserve avec la même énergie d'une autre influence non moins pernicieuse : celle de la gravité rigide et triste qui va grandissant, pendant les dernières années du siècle, grâce aux moralistes de Port-Royal, qu'elle lisait pourtant avec une si fervente dévotion.

Ce n'est pas qu'il n'y ait un art très-visible, très-réel, chez Mme de Sévigné. Elle compose quelques-unes de ses lettres ; elle a son public dont elle se sait recherchée, prisée, prônée ; elle tient à le satisfaire, à ne pas déchoir dans son estime, à y grandir encore. Mais c'est surtout pour elle-même, pour sa satisfaction d'artiste qu'elle travaille, si le mot n'est pas outré en parlant de la personne à qui la perfection semble avoir le moins coûté. Cet effort ne va pas au delà de la naturelle émulation d'un causeur autour duquel on fait cercle et qui veut répondre à l'attente des auditeurs. Aussi bien ces lettres nous donnent l'image la plus vive, la plus fidèle, de ce talent de la conversation, tel qu'il s'était formé au sein de la société d'élite vraiment incomparable dont il faisait le charme et le prestige.

Ce qui distingue Mme de Sévigné non-seulement des plus brillants, et des plus charmants esprits, parmi ses contemporains : Retz, la Rochefoucauld, Mme de la Fayette, mais de tous les écrivains épistolaires, c'est un mélange vraiment unique d'esprit et d'imagination. Pour se faire une juste idée de toute la supériorité que Mme de Sévigné a sous ce rapport, il suffit de lui comparer un instant le seul rival qui puisse lui être opposé : Voltaire. Il a autant d'esprit qu'elle, dans un certain sens, plus même si l'on veut, mais quelle absence d'i-

magination! Comme sa devancière est bien autrement féconde et prime-sautière? Comme son style paraît sec, aride, décharné, tout étincelant qu'il est, auprès de cette langue si riche, si vivante, si nourrie de la séve la plus abondante. C'est la différence d'un diamant taillé à mille facettes, serti dans la plus riche monture, et d'une fleur opulente parée de toutes les grâces de la vie. L'attrait irritant du plus éblouissant éclat compense-t-il la beauté de la forme, l'enivrement du parfum?

La *sensibilité* exquise de l'imagination, qui en est chez Mme de Sévigné, le côté le plus saillant, se manifeste par une égale *sensibilité* de langage. Il n'y a guère d'autre mot pour rendre l'aptitude merveilleuse que possède son style à se teindre de toutes les nuances du sentiment, à réfléchir les lueurs les plus fugitives de la pensée. C'est le rôle de tous les grands écrivains, sans doute, d'ajouter au nombre des choses exprimées par la littérature; mais, parmi nous, aucun, sous ce rapport, n'a peut-être fait plus qu'elle.

L'édition en cours de publication qui fait partie de la belle *Collection des grands écrivains de la France* (Hachette, 1860.), nous a mis enfin en possession d'un texte qu'on peut regarder comme définitif. Rien n'a été épargné, ni l'érudition, ni les recherches, ni les peines d'érudits spéciaux et bien informés, pour remonter aux sources les meilleures et les plus sûres, c'est-à-dire aux originaux ou aux copies qui présentaient le plus haut caractère d'authenticité. La révision la plus consciencieuse a rectifié partout un nombre infini d'erreurs de toutes sortes, et rétabli fréquemment des passages défigurés ou mutilés. C'est la seule édition qui fasse désormais autorité; aussi l'avons-nous constamment suivie. Nous avons même cru ne pouvoir mieux faire que d'emprunter, avec de rares et légères modifications, l'annotation si complète, si consciencieuse, dont le texte est accompagné.

Quant au choix des citations, avons-nous besoin de dire qu'éprouvant ici plus que partout ailleurs à quels sacrifices nous con-

traignait l'étroitesse de notre cadre, nous nous sommes borné à donner les lettres les plus célèbres, les lettres classiques, populaires, entrées à jamais dans le patrimoine de la langue. On remarquera peut-être l'absence de la fameuse page sur la mort du comte de Saint-Paul, le fils de Mme de Longueville. En voici la raison : nous ne pouvions donner cet admirable récit qu'en le détachant de la lettre où il se trouve, lettre qui est relativement d'un bien moindre intérêt. Nous avons préféré remplacer ce fragment par une admirable lettre, moins célèbre, mais plus complète, et, selon nous, plus remarquable même que les relations si vantées de la mort de Turenne, qui nous paraissent encore plus précieuses pour l'histoire que pour la littérature.

A COULANGES[1].

A Paris, ce lundi 15e décembre [1670].

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie : enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste[2]; une chose que l'on ne peut pas croire à Paris (comment la pour-

1. Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, né vers 1631, mort en 1719. Il est resté célèbre par ses chansons, qui sont pourtant des plus médiocres, et surtout par l'amitié de Mme de Sévigné, sa cousine. — 2. On a cru que Mme de Sévigné avait voulu faire allusion ici à Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, roi de France, qui se remaria trois mois après la mort de son premier époux, au duc de Suffolk, qu'elle avait aimé avant d'être reine.

rait-on croire à Lyon[1]); une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie Mme de Rohan[2] et Mme d'Hauterive[3]; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue; une chose qui se fera dimanche et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire; devinez-la; je vous le donne en trois. Jetez-vous votre langue aux chiens? Eh bien! il faut donc vous la dire: M. de Lauzun[4] épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Mme de Coulanges dit: Voilà qui est bien difficile à deviner; c'est Mme de la Vallière. — Point du tout, madame. — C'est donc Mlle de Retz[5]. — Point du tout, vous êtes bien provinciale. — Vraiment, nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mlle Colbert[6]. — Encore moins. — C'est assurément Mlle de Créquy[7]. — Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire: il épouse dimanche, au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de.... Mademoiselle.... devinez le nom : il épouse

1. M. de Coulanges était à Lyon avec sa femme chez son beau-père, l'Intendant du Gué Bagnols. — 2. Marguerite, duchesse de Rohan, s'était mariée par inclination, en 1645, avec un simple gentilhomme sans fortune, Henri de Chabot. — 3. Mme d'Hauterive, fille du duc de Villeroy, veuve du comte de Tournon et du duc de Chaulnes, épousa en troisièmes noces Jean Vignier, marquis d'Hauterive. — 4. Antoine Nompars de Caumont-Lauzun, comte de Puyguilhem, d'abord connu sous ce dernier nom, puis sous celui de comte de Lauzun, né en 1633, colonel général des dragons en 1666, mort en 1723. — 5. Sans doute Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, fille et héritière de Pierre de Gondi, frère aîné du cardinal et de Catherine de Gondi, duchesse de Retz. — 6. Henriette-Louise Colbert, seconde fille du ministre, mariée au commencement de l'année suivante à Paul de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, duc de Beauvillier en 1679. — 7. Madeleine, fille unique et héritière du duc de Créquy (petit-fils du premier maréchal de Créquy et frère aîné du second), mariée en 1675 à Charles-Belgique-Hollande de la Trémouille, prince de Tarente, fils de l'amie de Mme de Sévigné.

Mademoiselle, ma foi! par ma foi! ma foi jurée! Mademoiselle, la grande Mademoiselle; Mademoiselle, fille de feu Monsieur[1]; Mademoiselle, petite-fille de Henri IV; Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle de Montpensier, Mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du Roi; Mademoiselle, destinée au trône; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur[2]. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-mêmes, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures : nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous.

Adieu, les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

A MADAME DE GRIGNAN[3].

A Paris, ce dimanche 26e avril (1671)

Il est dimanche 26 avril; cette lettre ne partira que mercredi; mais ceci n'est pas une lettre, c'est une relation que vient de me faire Moreuil, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly[4], touchant Vatel. Je vous écrivis vendredi qu'il s'étoit poignardé; voici l'affaire en détail. Le Roy arriva jeudi au soir; la chasse, les lanternes, le clair de la lune, la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles,

1. Mademoiselle de Montpensier, dont il s'agit ici, était fille de Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon, héritière de la maison de Montpensier; elle était née en 1627, et mourut en 1693. — 2. Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, né en 1640, mort en 1701. — 3. Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan. Née en 1646, morte en 1705. — 4. Ce château appartenait, comme on sait, à la maison de Condé.

tout cela fut à souhait. On soupa : il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners où l'on ne s'étoit point attendu. Cela saisit Vatel; il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur; voici un affront que je ne supporterai pas. » Il dit à Gourville[1] : « La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi, aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put. Ce rôti qui avoit manqué, non pas à la table du Roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à la tête. Gourville le dit à Monsieur le Prince[2]. Monsieur le Prince alla jusque dans sa chambre et lui dit : « Vatel, tout va bien, rien n'étoit si beau que le souper du Roi. » Il lui dit : « Monseigneur, votre bonté m'achève; je sais que le rôti a manqué à deux tables. — Point du tout, dit Monsieur le Prince, ne vous fâchez point, tout va bien. » La nuit vient : le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage; il coûtoit seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi; il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée; il lui demanda : « Est-ce là tout? » Il lui dit : « Oui, Monsieur. » Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Il attend quelque temps, les autres pourvoyeurs ne viennent point; sa tête s'échauffoit, il croit qu'il n'aura point d'autre marée; il trouve Gourville, et lui dit : « Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci; j'ai de l'honneur et de la réputation à perdre. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur, mais ce

1. J. Hérauld de Gourville, né en 1625, mort en 1703. D'abord secrétaire ou même valet de chambre du duc de la Rochefoucauld, il devint dans la suite receveur général des tailles de Guyenne. Il est resté célèbre par son esprit sagace et malicieux, son caractère aimable et serviable, sa science de la bonne chère et de la vie élégante. Il était lié avec la meilleure société du temps, Mme de la Fayette, Ninon de Lenclos, etc. — 2. Le Grand Condé.

ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient point mortels; il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés[1]; on cherche Vatel pour la distribuer; on va à sa chambre; on heurte, on enfonce la porte; on le trouve noyé dans son sang; on court à Monsieur le Prince, qui fut au désespoir. Monsieur le Duc[2] pleura; c'étoit sur Vatel que rouloit tout son voyage de Bourgogne[3]. Monsieur le Prince le dit au Roi fort tristement; on dit que c'étoit à force d'avoir de l'honneur en sa manière; on le loua fort, on loua et blâma son courage. Le Roi dit qu'il y avoit cinq ans qu'il retardoit de venir à Chantilly, parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à Monsieur le Prince qu'il ne devoit avoir que deux tables, et ne se point charger de tout le reste. Il jura qu'il ne souffriroit plus que Monsieur le Prince en usât ainsi; mais c'étoit trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel; elle le fut, on dîna très-bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse; tout étoit parfumé de jonquilles, tout étoit enchanté. Hier, qui étoit samedi, on fit encore de même; et le soir, le Roi alla à Liancourt[4], où il avoit commandé un *médianoche*[5], il y doit demeurer aujourd'hui. Voilà ce que m'a dit Moreuil, pour vous mander. Je jette mon bonnet par-dessus le moulin, et je ne sais rien du reste. M. d'Hacqueville[6], qui étoit

1. La *Gazette* raconte que le samedi 25, Leurs Majestés « ayant ouï la messe au château, » furent « traitées, ainsi que le jour précédent, *avec une quantité prodigieuse de poisson, le plus beau et le mieux appiété.* » — 2. Jules-Henri de Bourbon, plus tard prince de Condé, fils unique du grand Condé, né en 1643, mort en 1709. — 3. Il allait présider les États de cette province. — — 4. Terre située à quelques lieues de Chantilly, qui appartenait à Jeanne de Schomberg, d'abord duchesse de Brissac, puis duchesse de Liancourt. — 5. « Terme qui a passé de l'espagnol dans le français, pour signifier un repas en viande qui se fait immédiatement après minuit sonné, lorsqu'un jour maigre est suivi d'un jour gras » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694). — 6. D'Hacqueville conseiller du roi et abbé, ami dévoué de Mme de

à tout cela, vous fera des relations sans doute; mais comme son écriture n'est pas si lisible que la mienne, j'écris toujours. Voilà bien des détails, mais parce que je les aimerois en pareille occasion, je vous les mande.

A COULANGES[1].

Aux Rochers, 22e juillet 1671.

Ce mot sur la semaine est par-dessus le marché de vous écrire seulement tous les quinze jours, et pour vous donner avis, mon cher cousin, que vous aurez bientôt l'honneur de voir Picard; et comme il est frère du laquais de Mme de Coulanges, je suis bien aise de vous rendre compte de mon procédé. Vous savez que Mme la duchesse de Chaulnes[2] est à Vitré[3]; elle y attend le duc, son mari, dans dix ou douze jours, avec les États de Bretagne: vous croyez que j'extravague; elle attend donc son mari avec tous les États, et en attendant, elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui. Vous ne comprenez pas que cela puisse jamais revenir à Picard. Elle meurt donc d'ennui, je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur Mlles de Kerbone et de Kerqueoison[4]. Voici un grand circuit, mais pourtant nous arriverons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir[5], elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre net, et mes allées nettes, ces grandes allées que vous aimez. Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller; voici une autre petite proposition incidente: vous savez

Sévigné qui l'appelait *les* d'*Hacqueville*, vu son zèle à se multiplier pour rendre service. Mort en 1678.

1. Voy. plus haut la notice biographique, p. 408. — 2. La femme du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. — 3. Petite ville de Bretagne, située à deux lieues de la terre des Rochers où résidait Mme de Sévigné. — 4. Demoiselles nobles de Vitré, liées avec Mme de Sévigné, qui n'épargne pas leurs ridicules dans sa correspondance. — 5. C'est-à-dire : après que je serai allée la voir.

qu'on fait les foins; je n'avois pas d'ouvriers; j'envoie dans cette prairie, que les poëtes ont célébrée, prendre tous ceux qui travailloient, pour venir nettoyer ici; vous n'y voyez encore goutte; et, en leur place, j'envoie tous mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique: faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement; le seul Picard me vint dire qu'il n'iroit pas, qu'il n'étoit pas entré à mon service pour cela, que ce n'étoit pas son métier, et qu'il aimoit mieux s'en aller à Paris. Ma foi! la colère me monte à la tête. Je songeai que c'étoit la centième sottise qu'il m'avoit faite; qu'il n'avoit ni cœur ni affection; en un mot, la mesure étoit comble. Je l'ai pris au mot, et quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le revoyez, ne le recevez point, ne le protégez point, ne me blâmez point, et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner, et qui est le plus indigne qu'on le traite bien.

Voilà l'histoire en peu de mots. Pour moi, j'aime les narrations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire, où l'on ne s'écarte point ni à droite ni à gauche, où l'on ne reprend point les choses de si loin; enfin je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 19e novembre 1688.

Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin[1]. On me vint dire mercredi dernier, d'abord

1. Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, frère cadet de l'abbé de Coulanges, et oncle de Mme de Sévigné.

après ma lettre écrite, qu'il avoit reçu l'extrême-onction, mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvois comprendre qu'il allât mourir; il avoit même une facilité à cracher qui donnoit de l'espérance à ceux qui ne savent pas que c'est une marque de la corruption entière de toute la masse du sang, qui fait une génération perpétuelle, et qui fait enfin mourir. Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnoissance en ce pauvre malade, et par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, sans autre verbiage. Je trouvai les deux hommes admirables qui ne le quittoient plus; on dit le *Miserere;* ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux; il avoit répondu à l'extrême-onction et en avoit demandé la paraphrase à M. de Saint-Jacques[1]; enfin, à neuf heures du soir, il me chassa et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le P. Morel[2] y demeura et j'ai su qu'à minuit le malade eut une horrible vapeur à la tête; la machine se démontoit; il vomit ensuite, comme si c'eût été encore un soulagement; il eut une grande sueur, comme une crise, ensuite un doux sommeil, qui ne fut interrompu que par le P. Morel, qui, le tenant embrassé tandis qu'il répondoit toujours avec connoissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement et à prier Dieu pour lui. Les cris de cette petite femme[3] suffoqués et aplatis par le P. Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette maison. J'y fus le lendemain, qui étoit hier, il n'étoit point du tout changé, il ne me fit nulle horreur ni à tous ceux qui le virent. C'est un prédestiné; on respecte la grâce de Dieu, dont il a été comblé. On lut son testament; rien de plus sage, rien de mieux écrit. Il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds

1. Le curé de Saint-Jacques. — 2. Célèbre directeur, Père de l'Oratoire. — 3. Mme de Saint-Aubin.

perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre et pour mourir dans la céleste société des Carmélites[1]; il dit du bien de sa femme, dont il loue les soins et l'assiduité, il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur, dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié. Il me prie aussi d'avoir soin de sa femme; il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plaît et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service, qui s'est fait à Saint-Jacques, sans aucune cérémonie. Il y avoit beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu. La maréchale Foucault, Mme Fouquet, M. et Mme d'Aguesseau, Mme de la Houssaie, Mme le Bossu, Mlle de Grignan, Bréauté et plusieurs autres. De là nous avons été aux Carmélites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques; cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges, elles chantent le *Libera*; et puis on le jette dans cette fosse profonde où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité; de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible; mais ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère; ce sont des larmes de consolation et d'envie. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement; après avoir été la mère du bon Saint-Aubin, je suis devenue la mère de Mme de Grignan; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur, que Coulanges, qui nous écoutoit, disoit: *Ah! que voilà qui va bien! que la balle est bien en l'air!* Cette personne est d'une conversation charmante; que

1. Les Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Dans une lettre antérieure, Mme de Sévigné dit que M. de Saint-Aubin mourut dans la maison appartenant à cette communauté, et dans le même logis où était morte Mme de Longueville.

n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il allait s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant, sur les remerciements qu'elles ont fait à Dieu de l'avoir conservé! Elle m'a mêlée encore dans tout cela, enfin que vous dirai-je, ma chère enfant? Je ne finirais point; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes.

. . . . . .

. . . . . .

MADAME DE LA FAYETTE[1].

1634-1693.

Il ne nous est parvenu de Mme de La Fayette qu'une seule correspondance : celle qu'elle entretint avec Mme de Sévigné, encore offre-t-elle d'évidentes et nombreuses lacunes, précisément à l'époque où, d'après un mot de Mme de Sévigné à Mme de Grignan [2], on peut conjecturer qu'elle fut le plus active. Mme de La Fayette n'avait rien de la verve débordante, intarissable, de son amie. Elle s'en est expliquée elle-même avec une netteté parfaite. « Vous êtes en Provence (lui mande--elle), vos heures sont libres, votre tête encore plus; le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde, il m'est passé pour tout le monde; et si j'avois un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture; je vous aimerai autant, en ne vous écrivant qu'une page en

1. Aux lettres qui font partie de la collection Collin (1806) il faut ajouter quelques lettres publiées depuis, notamment par M. V. Cousin dans *Mme de Sablé*. — Voy. la remarquable et complète étude de M. Sainte-Beuve sur Mme de La Fayette, *Portraits de Femmes*. — 2. « Elle m'écrit souvent de sa propre main » (lettre du 6 novembre 1695).

un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours. »

Sa meilleure excuse était une santé déplorable. Atteinte d'un mal auquel elle se plaignait de ne pouvoir donner un nom, elle alla « diminuant de plus en plus[1], » et en vint à une sorte de « desséchement » dont ses amies s'effrayaient. De grands soins, les remèdes du fameux médecin Helvétius, et peut-être aussi « ce bouillon de vipère qui lui redonnoit une âme et des forces à vue d'œil » prolongèrent sa vie. La dernière « goutte d'huile » de la lampe (métaphore qui sied si bien à cette personne discrète, à cet esprit d'un doux éclat), mit près de vingt ans à se consumer.

Les lettres de Mme de La Fayette font un très-sensible contraste avec ses délicieux romans, et nous la montrent sous un aspect tout différent. L'imagination délicate, la sensibilité raffinée qui nous charment tant dans la *Princesse de Clèves*, n'apparaissent pas une seule fois dans sa correspondance avec Mme de Sévigné. La vivacité et l'enjouement seuls en font tous les frais, soit que Mme de La Fayette veuille s'accommoder à l'humeur de son amie, soit qu'en se mettant par la pensée en présence de celle à qui elle s'adresse, elle ne puisse s'empêcher de subir l'influence toute-puissante de cet esprit toujours rayonnant. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas trace ici de ces langueurs de corps et d'âme, de ces vapeurs qui lui valurent sans doute le pittoresque surnom : *le Brouillard*, qui la désigne dans l'espèce de chiffre qu'a-

1. Expression de Mme de Sévigné à propos de Mme de La Fayette.

vaient imaginé Mme de Grignan et Mme de Sévigné pour pouvoir gloser à mots couverts de leurs meilleures amies, et c'est du ton le plus animé que l'éternelle malade se plaint de sa mauvaise santé. Je ne parle, bien entendu, que des lettres antérieures au billet touchant qui clôt cette correspondance, le seul où l'on puisse reconnaître, à l'accent de l'âme, l'auteur de la *Princesse de Clèves*.

Les qualités essentielles de Mme de La Fayette se retrouvent d'ailleurs dans ces courtes lettres : C'est bien là la manière irréprochable de la femme de France qui, au jugement de Boileau, avait le plus d'esprit et écrivait le mieux. Un naturel parfait y est encore relevé par un art discret, mais très-réel. La concision du style est pleinement digne de l'écrivain, avare de syllabes, qui estimait à un louis d'or une phrase biffée, et à vingt sous un mot supprimé. Pour être aussi vives, aussi nettes que possible, plusieurs de ces lettres sont en forme de dialogue. Il semble pourtant que dans quelques-unes, dans celles notamment où l'expression d'une tendresse dévouée ne prête pas au style une vivacité singulière, cette sobriété extrême ne va pas sans quelque sécheresse, surtout par suite du parallèle inévitable que l'esprit établit entre ces lettres et celles de son incomparable amie. On trouverait dans le ton des lettres qui ne traitent que d'affaires, des indices de caractère à l'appui du reproche que plusieurs contemporains lui ont adressé, d'être trop jalouse de ses aises, de son repos, et de veiller de très-près à ses intérêts. Quelque délicate et passionnée qu'ait pu être, dans la jeunesse, l'âme de celle qui a tracé ces deux touchantes figures de parfaits amants : la princesse de Clèves et le duc de Nemours, il est

bien difficile d'admettre que la liaison qui remplit la seconde moitié de sa vie, n'ait pas eu, à la longue, une action profonde sur elle et ne lui ait pas fait subir, dans une certaine mesure, l'influence de M. de La Rochefoucauld. Et si cette liaison dura jusqu'à sa mort, la cause n'en est-elle pas à ce fond de sécheresse si bien recouvert d'ailleurs des plus aimables qualités, qui, pour parler la langue de Saint-Simon, devait *s'amalgamer* à merveille avec l'égoïsme transcendant de l'auteur des *Maximes*. Elle réforma son cœur sans doute, comme elle s'en vantait, mais, en retour, il lui donna (elle en convenait) quelque chose de son esprit.

En dehors de cette correspondance avec Mme de Sévigné, la seule lettre importante de Mme de La Fayette que nous ayons à signaler, est celle que M. Sainte-Beuve a publiée, pour la première fois, dans l'étude qu'il a consacrée à l'auteur de la *Princesse de Clèves* (1836). Mais l'importance biographique de cette lettre l'emporte de beaucoup sur la valeur littéraire, et nous nous abstenons de la citer.

Quand celle dont il nous reste ces diverses lettres, les plus charmantes et les plus accomplies (son illustre amie mise hors de pair) que nous aient laissées les femmes du dix-septième siècle, n'aurait pas écrit une ligne des délicats chefs-d'œuvre qui sont ses plus sérieux titres à la gloire littéraire, c'en serait assez de ces fragments de correspondance pour nous faire admirer avec Segrais « son esprit solide, » et avec Mme de Sévigné, « sa divine raison. »

A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Paris, 30 juin 1673.

Hé bien! hé bien! ma belle, qu'avez-vous à crier comme un aigle? Je vous demande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici. Qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles; *Mes journées sont remplies?* Il est vrai que *Bayard*[2] est ici, et qu'il fait mes affaires; mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? Encore faut-il lui parler. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefoucauld[3], que je n'ai point vu de tout le jour; écrirai-je? M. de La Rochefoucauld et Gourville[4] sont ici; écrirai-je? — Mais quand ils sont sortis? — Ah! quand ils sont sortis, il est onze heures, et je sors, moi; je couche chez nos voisins, à cause qu'on bâtit devant mes fenêtres. Mais l'après-dînée? J'ai mal à la tête. Mais le matin? J'y ai mal encore, et je prends des bouillons d'herbes qui m'enivrent. Vous êtes en Provence, ma belle, vos heures sont libres, et votre tête encore plus; le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde; il m'est passé pour tout le monde; et si j'avois un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture; je vous aimerai autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours; quand je suis à Saint-

1. Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, née en 1626, morte en 1696. — 2. Sans doute quelque intendant de Mme de La Fayette. — 3. François, prince de Marsillac, puis duc de La Rochefoucauld, le célèbre auteur des *Maximes*, né en 1613, mort en 1680. Il vivait depuis plusieurs années dans la plus étroite intimité avec Mme de La Fayette (voy. page précédente). — 4. V. sur lui la note 1 de la p. 411.

Maur[1], je puis écrire parce que j'ai plus de tête et plus de loisir; mais je n'ai pas celui d'y être; je n'y ai passé que huit jours de cette année. Paris me tue. Si vous saviez comme je ferois ma cour à des gens à qui il est très-bon de la faire, d'écrire souvent toutes sortes de folies, et combien je leur en écris peu, vous jugeriez aisément que je ne fais pas ce que je veux là-dessus. Il y a aujourd'hui trois ans que je vis mourir Madame[2]. Je relus hier plusieurs de ses lettres; je suis toute pleine d'elle. Adieu, ma très-chère; vos défiances composent votre unique défaut, et la seule chose qui peut me déplaire en vous. M. de la Rochefoucauld vous écrira.

A LA MÊME.

Paris, 14 juillet 1673.

Voici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit. J'ai eu deux accès de fièvre : il y a six mois que je n'ai été purgée. On me purge une fois, on me purge deux; le lendemain de la deuxième, je me mets à table : ah! ah! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage. Mangez donc un peu de viande. Non, je n'en veux point. Mais vous mangerez du

1. Château appartenant au prince de Condé, et dont Gourville s'était fait donner la capitainerie. Gourville a raconté dans ses curieux Mémoires de quelle étrange façon Mme de La Fayette abusa de l'hospitalité qu'elle s'y était fait donner. Voy. la collection des Mémoires sur l'histoire de France. — 2. Henriette-Anne d'Angleterre, fille d'Henriette de France, sœur de Louis XIII, et de Charles Ier, roi d'Angleterre. Née en 1644, elle épousa, en 1661, Monsieur, duc d'Orléans, le frère de Louis XIV. Elle mourut en 1670. On sait que Bossuet prononça son oraison funèbre. Madame de La Fayette nous a laissé sur cette princesse, aussi célèbre par sa grâce que par sa beauté et son esprit, un touchant récit intitulé : *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre.*

fruit? je crois que oui. Hé bien! mangez-en donc. Je ne saurois; je mangerai tantôt; que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet. Voici le soir : voilà un potage et un poulet; je n'en veux point, je suis dégoûtée, je m'en vais me coucher, j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne, je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi. J'appelle, je prends un livre, je le referme; le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre; quatre heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept; je me lève à huit, je me mets à table à douze, inutilement comme la veille. Je me remets dans mon lit le soir, inutilement, comme l'autre nuit. Êtes-vous malade? Nenni. Êtes-vous plus faible? Nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits. Je redors présentement; mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre. Du reste, je me porte bien, et je n'ai pas même si mal à la tête. Je viens d'écrire des folies à M. le Duc[1]. Si je puis, j'irai dimanche à Livry[2], pour un jour ou deux. Je suis très-aise d'aimer Mme de Coulanges[3] à cause de vous. Résolvez-vous, ma belle, de me voir soutenir toute ma vie, à la pointe de mon éloquence, que je vous aime plus encore que vous ne m'aimez; j'en ferois convenir Corbinelli[4] en un demi-quart d'heure. Au reste, mandez-moi bien de ses nouvelles. Tant de bonnes volontés seront-elles toujours inutilés à ce pauvre homme? Pour moi, je crois que c'est son mérite qui leur porte malheur. Segrais[5] porte aussi

1. La Rochefoucauld, l'intime ami de Mme de La Fayette, également très-lié avec Mme de Sévigné. — 2. L'abbaye de Livry, située près Paris, où Mme de Sévigné avait passé les premières années de son enfance, et où elle recevait souvent ses amis. — 3. Voy. sur elle la note biographique de la p. 395. — 4. L'abbé Corbinelli (v. sur lui la note 1 de la p. 344), grand ami, comme on sait, de Mme de Sévigné. — 5. Le poëte Segrais, très-lié avec Mme de La Fayette, et qui eut, comme on sait, part à la publication de *la Princesse de Clèves*.

guignon; Mme de Thianges est des amies de Corbinelli, Mme Scarron, mille personnes, et je ne lui vois plus aucune espérance de quoi que ce puisse être. On donne des pensions aux beaux esprits; c'est un fonds abandonné à cela; il en mérite mieux que tous ceux qui en ont; point de nouvelles, on ne peut rien obtenir pour lui.

..... La Marans[1] est une sainte; il n'y a point de raillerie; cela me paroît un miracle. La Bonnetot est dévote aussi; elle a ôté son œil de verre; elle ne met plus de rouge, ni de boucles. Mme de Monaco ne fait pas de même; elle me vint voir l'autre jour, bien blanche; elle est favorite et engouée de cette Madame-ci[2] tout comme de l'autre; cela est bizarre. Langlade s'en va demain en Poitou pour deux ou trois mois. M. de Marsillac[3] est ici; il part lundi pour aller à Barèges[4]; il ne s'aide pas de son bras. Mme la comtesse du Plessis va se marier; elle a pensé acheter Frêne[5]. M. de La Rochefoucauld se porte très-bien; il vous fait mille et mille compliments, et à Corbinelli. Voici une question entre deux maximes :

On pardonne les infidélités, mais on ne les oublie point. On oublie les infidélités, mais on ne les pardonne point[6]. » Aimez-vous mieux avoir fait une infidélité à votre amant, que vous aimez pourtant toujours; ou qu'il vous en ait fait une et qu'il vous aime aussi toujours? » On n'entend point par infidélité avoir quitté pour un autre, mais avoir fait une faute considérable. Adieu; je suis bien en train de jaser; voilà

1. Françoise de Montalais, veuve de Jean de Beuil, comte de Marans. — 2. Princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, frère du roi. Elle était fort inférieure en effet à la première Henriette-Anne d'Angleterre en grâce et en beauté, sinon en esprit. — 3. Le fils de M. de La Rochefoucauld. Il venait d'être blessé grièvement au fameux passage du Rhin. (Voy. la lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 17 juin 1672). — 4. Les eaux de Barèges étaient dès lors très-renommées. — 5. Charmant domaine situé aux environs de Paris, et dont parle souvent Mme de Sévigné. — 6. Texte d'une Maxime de la Rochefoucauld.

ce que c'est que de ne point manger et de ne point dormir. J'embrasse Mme de Grignan et toutes ses perfections.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

8 octobre 1689.

Mon style sera laconique, je n'ai point de tête, j'ai eu la fièvre : j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède ; l'on y a fait des merveilles de toutes parts ; je doute que M. de Chaulnes[1] en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il étoit engagé, il y a longtemps ; il l'a dit à tous ceux qui pensoient à la députation ; il faut laisser nos espérances jusqu'aux États[2] prochains. Ce n'est pas de quoi il est question présentement ; il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille, les Rochers[3] sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront. Vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes ; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage. Vous venez à Malicorne : vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes. Vous voilà à Paris : vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes. Votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant : à votre loisir, vous vous remettez chez vous.

1. Gouverneur de la Bretagne pour le roi. — 2. Les États de Bretagne, où Mme de Sévigné eût voulu voir son fils figurer comme mandataire du roi. — 3. Terre de Madame de Sévigné, en Bretagne (voy. ses lettres *Passim* et plus haut, la lettre à Coulanges, p. 413).

Venons au fait: vous payez une pension à M. de Sévigné; vous avez ici un ménage. Mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent; car votre louage de maison va toujours. Vous direz : mais je dois, et je paierai avec le temps. Comptez que vous trouvez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse; qu'on vous les prête sans intérêt et que vous les rembourserez petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez pas d'où ils viennent, ni de qui c'est : on ne vous le dira pas; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues. Il faut venir; tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas : en un mot, ma belle, il faut ou venir ou renoncer à mon amitié, à celle de Mme de Chaulnes et à celle de Mme de Lavardin. Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite; il faut venir dès qu'il fera beau.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Paris, le 24 janvier 1692.

Hélas! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais; en un mot, je n'ai repos ni nuit ni jour, ni dans le corps ni dans l'esprit; je ne suis une personne, ni par l'un, ni par l'autre; je péris à vue d'œil; il faut finir quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise[1]. L'horrible froid qu'il fait m'empêche de voir Mme de Lavardin. Croyez, ma très-chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée.

1. Mme de La Fayette mourut en 1693.

MADAME DE MAINTENON.

1635-1719.

Il y a deux personnes dans Mme de Maintenon, la femme et l'écrivain ; selon que l'on regarde l'une ou l'autre, il faut la réprouver ou l'admirer.

La femme est, parfois, haïssable ; l'écrivain, en revanche, est irréprochable. On n'a qu'à le louer ; et, littérairement parlant, l'on ne peut guère se défendre de l'aimer. Tant de qualités réunies : une raison saine, un tour d'esprit accompli, une langue pure, concise, éloquente au besoin, dans sa simplicité naturelle, ont droit à la plus sérieuse estime. Nous croyons inutile de nous arrêter à relever des mérites hautement appréciés aujourd'hui. Il est plus intéressant de chercher dans cette vaste correspondance des témoignages du caractère et de la pensée intime de Mme de Maintenon. Nous trouverons chez l'écrivain des raisons de prendre de la femme elle-même une opinion plus favorable que celle qui a cours.

Le premier recueil des lettres de Mme de Maintenon parut quinze ans après sa mort, en 1737. La Beaumelle, éditeur, a certainement eu, entre les mains, comme il l'affirme d'ailleurs, les manuscrits de ces volumineuses correspondances précieusement conservées par les dames de Saint-Louis. On sait qu'il ne

craignit pas de faire subir au texte des altérations de tout genre, mais ce tort très-grave est en partie compensé par le service qu'il a rendu en nous le révélant; il y a même un certain nombre de ces lettres que nous ne connaissons que par lui, et dont l'original est maintenant perdu. Le lecteur doit donc se défier beaucoup de cette édition si défectueuse, mais il ne peut se dispenser de la consulter jusqu'au jour où M. Th. Lavallée nous donnera le complément, impatiemment attendu et depuis longtemps promis, de l'excellente publication commencée par lui avec tant de conscience et de lumières.

Le recueil de La Beaumelle ne contient pas de lettres antérieures à 1678; nous n'avons donc de témoignage direct de Mme de Maintenon sur elle-même qu'à partir de sa jeunesse. Mlle d'Aubigné, Mme Scarron n'ont laissé aucune trace dans cette correspondance, telle qu'elle nous est parvenue. Nous avons à regretter certainement les lettres qu'à dix-sept ans elle écrivait de Poitou, à ses amies de Paris, et qui firent à son esprit une réputation égale à celle de sa beauté. Nous ne pouvons qu'en croire sur parole les contemporains, quand ils nous vantent cette première vivacité, ce petillant enjouement qui donnait tant d'attraits à sa conversation, comme à son commerce épistolaire. A la date où nous la montre le début du recueil de La Beaumelle, elle est veuve, elle a traversé bien des épreuves, subi bien des déceptions. Il ne lui reste de son enjouement qu'un certain agrément discret mais réel qui tempère la sévérité habituelle de ses pensées et de son langage, et qu'elle gardera jusqu'à la fin. Elle ne rit plus désormais; elle se permet seulement, par instants, un demi-sourire.

Si l'on excepte quelques lettres d'un intérêt secondaire adressées à des personnages de haut rang, tels que le maréchal d'Albret, la correspondance générale de Mme de Maintenon ne nous révèle rien de son influence politique qui, pour ne s'être exercée que dans le cercle étroit de l'intimité royale, n'en a pas moins été, quoi qu'on puisse dire, active et efficace; aussi ce n'est point là qu'il faut la chercher, c'est dans ses relations avec les humbles amies, confidentes de ses pensées les plus secrètes, les dames de l'Institut de Saint-Louis, parmi lesquelles se recrutait, comme on sait, le personnel de la maison de Saint-Cyr.

On sait ce qu'était Saint-Cyr pour Mme de Maintenon : ce n'était pas seulement le refuge où elle venait se délasser des fatigues de la représentation perpétuelle à laquelle la condamnait son rôle pseudo-royal; c'était sa création, l'œuvre où elle avait mis l'unique ambition de sa vieillesse : la retraite où elle pouvait satisfaire à plaisir son goût d'enseignement et de gouvernement; en un mot, l'instrument du projet dès lors chimérique, que son esprit si net, si positif d'ailleurs, avait toujours caressé : former des femmes chrétiennes capables de perpétuer les principes religieux, dans toute leur pureté, au sein des familles nobles du royaume. Aussi les appelait-elle ses enfants, et se vouait-elle à leur éducation, à leur salut, avec toute la passion dont elle était capable. Les dames de Saint-Louis qui dirigeaient la maison de Saint-Cyr étaient, pour la plupart, des personnes distinguées par le mérite ou la vertu. C'est parmi elles que Mme de Maintenon avait formé quelques-unes de ces amitiés de supérieure à inférieures qui comportent parfois la confiance poussée jusqu'à l'entier abandon.

Par le ton des *Entretiens* qui nous ont été conservés avec le même soin religieux que les lettres, on peut voir à quelles familières confidences elle se laissait aller au milieu des pensionnaires et surtout des Dames de Saint-Cyr; on y trouve les plus curieuses allusions à elle-même, à son passé, à la cour, au Roi, aux dégoûts de cette vie solennelle, toute d'étiquette et d'apparat « où il lui fallait périr en symétrie. » Quoique plus réservée, la correspondance renferme maints détails du même genre; elle nous donne surtout une idée fidèle des principes de la piété, non pas ardente ni rigide, mais exacte et pratique, dont elle eût voulu imposer le niveau à toutes les âmes. Utopie dont elle fit pour plusieurs des Dames qui vivaient sous sa main et dans sa dépendance, une douloureuse réalité. Il faut distinguer entre toutes, comme la plus touchante victime de ce fanatisme raisonné, Mme de Glapion, dont il est facile de recomposer en imagination le ravissant portrait avec les traits épars çà et là dans les lettres de Mme de Maintenon. C'était une nature à la fois ardente et langoureuse, rebelle dans le principe à toute discipline, et que la fondatrice de Saint-Cyr parvint pourtant à ployer au joug de la règle, mais en la brisant. Au prix de quelles longues luttes, de quelles violentes tortures, c'est ce que les lettres de Mme de Maintenon nous laissent entrevoir (celles de Mme de Glapion sont malheureusement perdues). Tel est pourtant l'accent de dévouement sincère, de conviction profonde qui éclate à chaque ligne de ces lettres où Mme de Maintenon s'efforce d'arracher une femme pauvre et belle aux périls et aux tentations du monde, qu'on plaint Mme de Glapion sans accuser de cruauté sa sévère amie. Dans cette lutte inégale, la volonté la

plus forte devait dompter la plus faible, et Saint-Cyr finit par conquérir entièrement cette nature « tendre, facile, d'une candeur et d'une simplicité d'enfant », mais étrangement triste et rêveuse « qui avaloit à longs traits les objets mélancoliques et ressembloit à une âme du Purgatoire. »

De toutes les correspondantes de Mme de Maintenon, celle-ci est la plus remarquable, mais plusieurs autres mériteraient une mention particulière : Mmes de Veilhan et du Pérou, par exemple, mais surtout Mme de Maisonfort, nature moins distinguée que Mme de Glapion, quoique plus vive, plus éprise des choses de l'esprit, mais également réfractaire à la discipline du cloître, et qui fut également domptée. Avec chacune de ces Dames, Mme de Maintenon sait prendre le ton qui convient le mieux, soit sévère, soit tempéré, parfois même enjoué. La lettre célèbre sur la prise de Dinant (que nous citons plus loin) donne une idée de la familiarité à laquelle cette femme, qu'on se figure si austère, ne craignait pas de s'abandonner avec ses humbles amis.

Dans les *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, elle montre constamment la plus exacte connaissance du cœur et de l'esprit de celles qu'elle a pris à tâche de gouverner, en même temps qu'une intelligence réelle des besoins de leur âge. C'est ainsi qu'elle recommande aux Dames de Saint-Louis de ne pas s'inquiéter de la vivacité de leurs jeunes élèves « et, si vous voulez, de leur légèreté ; elle passe si vite, on devient si fort sérieux ; l'âge, les affaires, les chagrins modèrent bientôt cette joie de la jeunesse ; chacun l'a éprouvé en soi-même. » Elle veut « que la piété qu'on leur inspirera soit gaie, douce, libre. » Et avec une

sollicitude active, prévoyante, infinie, elle entre dans les plus petits détails. Elle a des instructions sur tous sujets, sérieux ou légers. Son enseignement s'étend des vertus aux bienséances, et, quel que soit le sujet de ces entretiens familiers, elle y porte la même finesse, la même rectitude de jugement.

Si cet enseignement descend quelquefois jusqu'à la puérilité, il s'élève parfois, en revanche, jusqu'à la grandeur. Jalouse de donner à la noblesse des femmes et des mères qui prennent à cœur le service du roi, elle tient, par exemple, ces jeunes filles au courant des nouvelles de l'armée, pendant les désastreuses années de guerre qui suivirent l'ouverture de *la Succession* d'Espagne, et selon que les courriers arrivés à Versailles annoncent des succès ou des revers, elle les associe tour à tour à sa joie ou à sa tristesse.

Ce sentiment de patriotisme, que M. Th. Lavallée a mis en pleine lumière, éclate avec bien plus de force encore dans les lettres au duc de Noailles, le plus intime confident des pensées de Mme de Maintenon. C'est là qu'il faut voir quel contre-coup profond et douloureux avait dans son cœur chacun des désastres qui se succédaient à la frontière. Cet esprit si net et si pénétrant ne se faisait aucune illusion sur les hommes médiocres aux mains desquels était confié le sort de la France. « Je voudrois, écrivait-elle au Duc, que nos ennemis craignissent nos généraux autant que je les crains moi-même. Je ne vois que des courtisans et pas un capitaine. » Sous le coup de ces grandes douleurs, sa piété même s'attendrit, se fait plus large, plus humaine. En 1708, après la malheureuse campagne de Flandre, elle était restée plusieurs jours plongée dans une grande tristesse. Pour se dissiper, elle ne trouva

rien de mieux que d'aller catéchiser les enfants d'un petit village situé près de Fontainebleau où elle séjournait alors. « Son visage devenait parmi eux d'une gaieté admirable qui changeait en rentrant à la cour. » Nous devons ce curieux témoignage à Mlle d'Aumale qui avait succédé auprès de Mme de Maintenon à Mme de Caylus; elle le complète dans une lettre adressée à Mme de Glapion, par le récit vraiment piquant d'une visite qu'une foule de ces petites paysannes d'Avon viennent faire à leur maîtresse d'école. Celle-ci leur fait fête, assiste à leur déjeuner, les renvoie « comblées de ses largesses.... » « Il y a de ces enfants-là qui pleurent de tendresse en voyant Madame, » ajoute Mlle d'Aumale. Ainsi Saint-Cyr ne suffisait pas à Mme de Maintenon, tant elle recherchait partout et toujours l'occasion d'être utile. Le goût d'enseigner avait sans doute une grande part au bonheur qu'elle éprouvait à s'entourer de ces pauvres et de ces petits; mais cette activité bienfaisante répondait aussi, sans nul doute, à un autre sentiment dans le cœur de celle qui, parmi les maximes qu'elle ne dédaignait pas d'écrire en guise d'*exemples*, sur le cahier d'écriture des jeunes élèves de la classe bleue ou de la classe verte, avait écrit la suivante : « Le plus grand de tous les plaisirs, est d'en pouvoir faire. »

C'est encore dans ce rôle de mentor, de directrice laïque, si j'ose dire, que nous la montrent ses lettres à Mme de Caylus, sa charmante nièce; lettres inédites dont la Bibliothèque impériale possède le manuscrit. Ce n'est plus à une pensionnaire qu'elle s'adresse ici, mais à une jeune femme qu'un mari indigne d'elle laisse exposée à toutes les séductions. Parmi ces cent soixante-quatre lettres, nous n'en avons pas toutefois

trouvé une seule qui nous parût mériter d'être jointe à celles que nous citons. C'est qu'en général, le ton de la correspondance de Mme de Maintenon, en raison même des qualités judicieuses et tempérées qui la recommandent, a quelque chose d'égal, d'uniforme qui exclut les passages saillants, si précieux pour un recueil comme le nôtre. Ce qui domine et frappe le plus l'attention, c'est ce « langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court » qu'un ennemi, Saint-Simon, a été le premier à louer hautement. « Ce caractère de brièveté et de concision heureuse ne lui est commun qu'avec Mme de La Fayette » ajoute avec raison M. Sainte-Beuve. Comme écrivain épistolaire, Mme de Maintenon vient immédiatement au second rang, après Voltaire et Mme de Sévigné. Non-seulement sa vaste correspondance est un des monuments les plus curieux, au point de vue de l'histoire, que nous ait laissés le dix-septième siècle, mais elle est d'une inestimable valeur, comme témoin de la langue, si j'ose dire. Mme de Maintenon marque, entre le dix-septième et le dix-huitième siècle, un moment de transition qu'aucun autre écrivain ne représente au même degré, avec d'aussi éminentes qualités. Le style, encore ample chez elle, va, chez ses plus proches successeurs, se raffiner et se dessécher. Fontenelle et Mme de Staal-Delaunay ne sont pas loin.

A MADAME DE GLAPION [1].

Ce 9 novembre 1702.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans le trouble et dans l'inquiétude des petits esprits embrouillés; vous en serez plus humble, et vous sentirez par votre expérience que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur; je ne vous dis pas ceci par rapport à la profession où vous êtes engagée; Salomon nous a dit, il y a longtemps, qu'après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs, il confessoit que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir. Que ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de

1. Marie-Madeleine de Glapion des Routes, née en 1674, morte en 1729. Quand *Esther* fut représentée à Saint-Cyr, Racine disait d'elle : « J'ai trouvé un *Mardochée* dont la voix va droit au cœur. » Belle, gracieuse, spirituelle, douée de la plus haute distinction, elle fut choisie par Mme de Maintenon pour lui succéder dans la direction de Saint-Cyr. Mme de Glapion lui survécut en effet dix ans, et la remplaça si parfaitement que, disent *les Mémoires des dames de Saint-Louis*, on croyait Mme de Maintenon encore vivante. (Voir la notice précédente, p. 431-432.)

connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement; on n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre; on a des chagrins, mais on a une solide consolation et une paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

Mais vous me direz : Se peut-on faire dévote quand on veut? Oui, ma chère fille, on le peut, et il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. « Cherchez et vous trouverez, heurtez à la porte, et on vous l'ouvrira. » Ce sont ses paroles, mais il faut chercher avec humilité et simplicité. Saint Paul pouvoit bien en savoir plus qu'Ananias; il va pourtant le trouver, et apprend de lui ce qu'il faut qu'il fasse. Vous ne le saurez jamais par vous-même, il faut vous humilier. Vous avez un reste d'orgueil que vous déguisez à vous-même sous le goût de l'esprit; vous n'en devez plus avoir, mais vous devez encore moins chercher à le satisfaire avec un confesseur; le plus simple est le meilleur pour vous, et vous devez vous y soumettre en enfant. Comment surmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête [1], et si vous vous dégoûtez d'un homme parce qu'il n'est pas si sublime que Racine? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie, et son repentir sur cette recherche de l'esprit; il ne chercha point dans ce temps-là un directeur à la mode, il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. J'ai vu mourir un autre bel esprit qui avoit fait les plus beaux ouvrages que l'on puisse faire et qui n'avoit pas voulu les faire imprimer,

1. Allusion à la répugnance qu'inspirait à Mme de Glapion, comme à la plupart des dames distinguées de Saint-Louis, le langage et les manières rustiques et vulgaires des petits missionnaires de Saint-Lazare, que Mme de Maintenon leur avait donnés à dessein pour directeurs et pour confesseurs, afin de combattre et de mortifier leurs goûts aristocratiques.

ne voulant pas être sur le pied d'auteur; il brûla tout, et il n'est resté que quelques fragments dans ma mémoire[1]. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guère vécu, et vous avez pourtant à renoncer à la tendresse de votre cœur et à la délicatesse de votre esprit; allez à Dieu, ma chère fille, et tout vous sera donné. Adressez-vous à moi tant que vous voudrez; je voudrois bien vous mener à Dieu : je contribuerois à sa gloire; je ferois le bonheur d'une personne que j'ai toujours aimée particulièrement; et je rendrois un grand service à un Institut[2] qui ne m'est pas indifférent.

A MADAME DE VEILHAN[3].

Dinant[4], 28 mai 1692.

Imaginez-vous, madame, qu'hier après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc qui nous parut inaccessible et si peu étendu, que nous ne comprenions pas que nous puissions y loger, quand même on nous y auroit guindés; nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité, et nous vîmes enfin, au pied de ce château, dans un abîme et comme on verroit à peu près dans un puits fort profond, les toits

1. Il est bien regrettable que tout renseignement nous manque sur ce *bel-esprit*, dont Mme de Maintenon faisait tant de cas. — 2. L'institut de Saint-Louis. — 3. L'une des dames supérieures de l'institut de Saint-Louis, celle avec laquelle Mme de Maintenon prenait le plus volontiers le ton familier. On remarquera l'enjouement de cette lettre, qui contraste avec la gravité habituelle de sa correspondance. — 4. Mme de Maintenon accompagnait le roi pendant cette campagne de Flandre si célèbre par la prise de Namur.

d'un certain nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées, et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur : ils paroissent de fer et sont tout à fait escarpés; il faut descendre dans cette horrible habitation par un chemin plus rude que je ne puis dire; tous les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts, et les dames se tenoient à tout ce qu'elles pouvoient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment, et nous nous trouvâmes dans une ville[1] composée d'une rue qui s'appelle la grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front; il y en a de petites, où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir; on n'y voit goutte, les maisons sont effroyables, et Mme de Villeneuve[2] y auroit quelques vapeurs. L'eau y est mauvaise, le vin rare, les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain; les poulets en plumes valent trente sous, la viande huit sous la livre et très-mauvaise; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes; et on nous assure que si le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises : elles sont au premier étage, et on n'y sauroit entrer que, par civilité, on ne vous dise un salut avec une très-mauvaise musique, et un encens si parfumé, si abondant et si continuel, qu'on ne se voit plus par la fumée, et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer, le pavé pointu à piquer les pieds; et les rues étroites où les carrosses ne sauroient passer tiennent, je crois, lieu de privés pour tout le monde; Suson[3] assure que le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes, et qu'il faudroit ne les pas plaindre aux ennemis.

Le siége de Namur va fort bien; on avance, et jusqu'à

1. Dinant. — 2. Benigne Regard de Villeneuve, dame de Saint-Louis. — 3. L'une des femmes de chambre de Mme de Maintenon.

cette heure on tue très-peu de monde; on espère que la ville sera prise vers le 4 ou le 5 de ce mois; le château tiendra apparemment davantage. M. le prince d'Orange [1] assure qu'il viendra secourir la place, mais il y a lieu de croire qu'il viendra trop tard. Le Roi a la goutte aux deux pieds, et je vous assure que je n'en suis pas fâchée; un boulet rouge de l'ennemi est tombé dans des poudres au quartier de M. de Boufflers, et en a fait sauter sept milliers; cette belle ville ici trembla du bruit qui se fit, car pour comble d'agrément, on entend le canon du siége. Après cette belle description, ne soyez pas en peine de moi : je me porte fort bien, je suis des mieux logées, très-bien servie, et voulant bien être où Dieu me met. Je vous embrasse, mes chères filles, toutes en général et en particulier. Il y a d'ici quatre cents degrés pour monter au château dont je vous ai parlé.

A MADAME DU PÉROU [2].

24 février 1701.

Il m'a toujours paru que vous désiriez que j'écrivisse sur les choses qui pourroient être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets dans ce rang-là les représentations des belles tragédies que j'ai fait faire pour vous et qui pourront peut-être, à l'avenir, être imitées. Mon dessein a été d'éviter les mauvaises compositions des religieuses

1. Guillaume de Nassau, d'abord prince d'Orange (v. plus haut, p. 389), était, depuis 1689, roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Mais la cour de France qui soutenait la cause de son beau-père, Jacques II, ne lui reconnaissait d'autre titre que celui de prince d'Orange. — 2. Catherine du Travers du Pérou, née en 1666, morte en 1748, l'une des quatre premières dames de l'Institut de Saint-Louis.

telles que j'en avois vu à Noisy; j'ai cru qu'il étoit raisonnable et nécessaire de divertir les enfants, et je l'ai vu pratiquer dans tous les lieux où l'on en a rassemblé; mais j'ai voulu en divertissant celles de Saint-Cyr[1] remplir leur esprit de belles choses dont elles ne seront point honteuses dans le monde, leur apprendre à prononcer, les occuper pour les retirer de la conversation qu'elles ont entre elles, et amuser surtout les grandes qui, depuis quinze jusqu'à vingt ans, s'ennuient un peu de la vie de Saint-Cyr. Voilà mes raisons pour continuer chez vous les représentations, tant que vos supérieurs ne le défendent pas; mais vous devez les renfermer dans votre maison, et ne jamais les faire voir à la grille, sous quelque prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de faire voir à des hommes des filles bien faites, et qui ajoutent des agréments à leur personne en faisant bien ce qu'elles représentent[2]. N'y souffrez pas[3], dis-je, aucun homme, quel qu'il soit, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni prêtre, ni séculier, je dis même un saint, s'il y en a sur la terre. Tout ce qu'on pourroit faire, si un supérieur vouloit voir ce que c'est, en effet, que ces pièces, seroit de faire jouer les plus petites, comme nous avons fait. Je ne suis pas en peine sur ce que nous fîmes hier; vous savez comment nous nous sommes embarquées; mais j'espère et je vous en conjure, que ce soit la dernière fois.

1. C'est sous ce nom qu'est connue dans l'histoire la maison que Louis XIV avait fondée en 1685, à la sollicitation de Mme de Maintenon, pour l'éducation gratuite de 250 demoiselles nobles et pauvres. — 2. Les grandes demoiselles, en habit de Saint-Cyr, avaient joué *Athalie* au parloir, devant l'évêque de Noyon, parent de Mme de Maintenon, et les directeurs de la Maison. — 3. *Sic.*

LOUIS XIV[1].

1638-1715.

Il n'y a peut-être pas dans toute notre histoire un seul personnage politique dont la correspondance réponde mieux à l'idée que ses actes donnent de son esprit et de son caractère. On ne peut la parcourir sans se fortifier dans l'opinion qu'il y avait dans ce roi une grandeur naturelle, contestable à beaucoup d'égards dans sa conduite, incontestable quand on cherche à atteindre en lui le fond de l'homme, à dégager du faste qui recouvre tout, la qualité essentielle, primitive. Ses lettres contribuent à l'unité harmonieuse de son personnage; elles nous le montrent imposant sans solennité, majestueux avec une douceur qui, au dire des contemporains, lui prêtait un singulier attrait.

Louis XIV n'est pas un écrivain dans la véritable acception du mot. M. Sainte-Beuve l'a très-justement

1. Voy. Sainte-Beuve, Causeries du lundi, t. V, et t. XI. — Mélanges de la Société des Bibliophiles (année 1850). — Lettres inédites de Louis XIV, publiées par M. Hyver de Beauvoir, Aubry, 1861. — Œuvres de Louis XIV, publiées par le général Grimoard, Paris, Treuttel et Wurtz, 1806. 6 vol. in-8°.

remarqué, et l'ingénieux parallèle où il le place en regard d'autres souverains, ses rivaux à divers titres, Henri IV, Frédéric le Grand, Napoléon Ier, montre excellemment ce qui lui a manqué; mais il n'en faut pas moins accorder à ce monarque ami des lettres, le mérite de « parler avec justesse et facilité la plus parfaite des langues. »

Il faut aussi tenir grand compte à un prince, dont l'éducation première avait été, comme on sait, fort négligée, de s'être créé, par la rare vertu de son bon sens et d'une dignité instinctive, un style à lui, pris sans doute dans le fonds commun de la langue de son temps, mais original, malgré sa simplicité un peu sèche, grâce au caractère de tranquille grandeur qu'il lui a imprimé.

Les divers spécimens de sa correspondance que nous avons sévèrement triés dans les six volumes publiés sous le titre d'*OEuvres de Louis XIV*, prouvent au lecteur que nous n'exagérons rien. Les billets à Colbert et à Bossuet sont vraiment remarquables par un ton d'affabilité familière qu'on n'attendrait pas du roi le plus jaloux qui fut jamais, des prérogatives de son rang; le billet au maréchal de Senecterre renferme même une louange dont le tour délicat relève encore la valeur; il est impossible de parler entre souverains un langage plus ferme et plus mesuré tout à la fois que ne fait Louis XIV dans la lettre à Philippe V, chef-d'œuvre de sa correspondance diplomatique; enfin les trois lignes foudroyantes où il suspend sur la tête de son infidèle allié, le duc de Savoie, la menace d'un châtiment mérité, montrent à quelle énergie savait atteindre au besoin le royal écrivain.

Il est inutile sans doute de signaler l'intérêt de la

lettre à sa mère au sujet de l'arrestation de Fouquet. C'est un document curieux sur l'une des catastrophes les plus dramatiques de son règne. Quant à la lettre adressée à Mme de Maintenon, où il lui rend compte des impressions de sa première entrevue avec la duchesse de Bourgogne, elle est précieuse à tous égards. Sans parler de sa valeur anecdotique, elle nous donne, comme on l'a dit avant nous, « un échantillon de sa manière de décrire et de peindre. » Elle prouve que l'engouement des contemporains n'était pas pure flatterie, quand ils nous disent « qu'il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. » Nous n'avons ici que la moitié de ce talent de narrateur, mais la meilleure, selon toute apparence. Louis XIV avait au plus haut degré quelques-unes des principales qualités du conteur : l'aisance parfaite, l'impassible sang-froid, « un tour noble et fin qu'on qu'on n'a vu qu'à lui. » D'autres qualités, plus rares encore, la vivacité d'imagination, la saillie pittoresque et prime-sautière de l'expression venaient-elles se joindre à la justesse et au sens qui caractérisaient surtout son langage? Il est permis d'en douter, et c'est aussi la réserve qu'il faut bien faire au sujet de ce style épistolaire qui nous rend très-évidemment un fidèle reflet de sa conversation.

A LA REINE ANNE D'AUTRICHE, MA MÈRE.

A Nantes [1], le 5 septembre 1661.

Madame ma mère, je vous ai déjà écrit ce matin l'exécution des ordres que j'avois donnés pour faire arrêter le Surintendant [2]; je suis bien aise de vous mander le détail de cette affaire : vous savez qu'il y a longtemps que je l'avois sur le cœur, mais il a été impossible de la faire plus tôt, parce que je voulois qu'il fît payer auparavant trente mille écus pour la marine, et qué d'ailleurs il falloit ajuster diverses choses qui ne se pouvoient faire en un jour; et vous ne sauriez vous imaginer la peine que j'ai eue seulement à trouver moyen de parler en particulier à Artagnan [3]; car je suis accablé tout le jour par une infinité de gens fort alertes, et qui, à la moindre apparence, auroient pu pénétrer bien avant : néanmoins, il y avoit deux jours que je lui avois commandé de se tenir prêt, et de se servir de Du Claveau et de Maupertuis au défaut des maréchaux des logis et brigadiers de mes Mousquetaires, dont la plupart

1. Le roi y était arrivé en poste le 1er septembre, accompagné d'un grand nombre de courtisans et du surintendant Fouquet. Nous avons trouvé à la Bibliothèque impériale, dans les manuscrits de Racine, la note suivante qui explique, autrement que ne le fait Louis XIV lui-même dans cette lettre, pourquoi il attendit d'être en voyage pour faire arrêter Fouquet : « La reine mère sçavoit qu'on arresteroit M. Fouquet, on l'avoit dit a Laigue pour le dire à Mme de Chevreuse, afin qu'elle y disposât la Reine, ce qui se fit à Dampierre. Villeroy le sceut aussi. Le roy vouloit l'arrester dans Vaux; mais la Reine dit : Voulez-vous l'arrester au milieu d'une fête qu'il donne? » — 2. Nicolas Fouquet, surintendant des finances, si célèbre par sa prospérité, et plus encore par sa disgrâce. Né en 1615, mort en 1686. — 3. Le fameux capitaine des mousquetaires de la Maison du Roi.

sont malades; j'avois la plus grande impatience du monde que cela fût achevé, n'y ayant plus autre chose qui me retînt en ce pays. Enfin ce matin, le surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et fait semblant de chercher des papiers, jusqu'à ce que j'ai aperçu par la fenêtre de mon cabinet, Artagnan dans la cour du château, et alors j'ai laissé aller le surintendant qui, après avoir causé un peu au bas du degré avec La Feuillade[1], a disparu dans le temps qu'Artagnan saluoit le sieur Le Tellier[2]; de sorte que le pauvre Artagnan croyoit l'avoir manqué, et m'a envoyé dire par Maupertuis, qu'il soupçonnoit que quelqu'un lui avoit dit de se sauver mais il l'a rattrapé dans la place de la grande église, et l'a arrêté de ma part, environ sur le midi. Il lui a demandé les papiers qu'il avoit sur lui, dans lesquels on m'a dit que je trouverois l'état au vrai de Bellîle[3]; mais j'ai tant d'autres affaires, que je n'ai pu les voir encore; cependant j'ai commandé au sieur Boucherat[4] d'aller sceller chez le surintendant, et au sieur Pellot, chez Pellisson[5], que j'ai fait arrêter aussi. J'avois témoigné que je voulois aller ce matin à la chasse, et, sous ce prétexte, fait préparer mes carrosses, et monter à cheval mes Mousquetaires; j'avois aussi commandé les compagnies des Gardes qui sont ici, pour faire l'exercice dans la prairie, afin de les avoir toutes prêtes à marcher à Bellîle. Incontinent donc que l'affaire a été faite, l'on a mis le surintendant dans un de mes carrosses, suivi de mes Mousquetaires, qui

1. François d'Aubusson, vicomte de La Feuillade, né en 1620, maréchal de France en 1675, mort en 1691. — 2. Michel Le Tellier, alors secrétaire d'État au département de la guerre, né en 1603, mort en 1685. — 3. Belle-Isle-en-Mer, située dans le Morbihan, port maritime important qui se trouvait dans les mains de Fouquet. Un de ses petits-fils est connu sous le nom de maréchal de Belle-Isle. — 4. Jean Boucherat, né en 1616, chancelier de France en 1685, mort en 1699. — 5. Voy. la note biographique sur Pellisson, même vol., p. 243.

le mène au château d'Angers et m'y attendra en relais, tandis que sa femme, par mon ordre, s'en va à Limoges. Tourille a marché en même temps avec mes compagnies des Gardes, et ordre de s'avancer à la rade de Bellîle, d'où il détachera Chavigny, capitaine, pour commander dans la place avec cent Français et soixante Suisses qu'il lui donnera; et si par hasard celui que le surintendant y a mis vouloit faire quelque résistance, je leur ai commandé de le forcer. J'avois résolu d'abord d'en attendre des nouvelles, mais tous les ordres sont si bien donnés que, selon toutes les apparences, la chose ne peut manquer; ainsi, je m'en retourne sans différer davantage, et celle-ci est la dernière lettre que je vous écrirai de ce voyage. J'ai discouru ensuite sur cet accident avec ces messieurs, qui sont ici avec moi; je leur ai dit franchement, qu'il y avoit quatre mois que j'avois formé mon projet, qu'il n'y avoit que vous seule qui en eussiez connoissance, et que je ne l'avois communiqué au sieur Le Tellier que depuis deux jours, pour faire expédier les ordres. Je leur ai déclaré aussi que je ne voulois plus de surintendant, mais travailler moi-même aux finances avec des personnes fidèles qui agiront sous moi, connoissant que c'était le vrai moyen de me mettre dans l'abondance et de soulager mon peuple. Vous n'aurez pas de peine à croire qu'il y en a eu de bien penauds, mais je suis bien aise qu'ils voient que je ne suis pas si dupe qu'ils se l'étoient imaginé, et que le meilleur parti est de s'attacher à moi. J'oubliois à vous dire, que j'ai dépêché de mes Mousquetaires partout sur les chemins et jusqu'à Saumur, afin d'arrêter tous les courriers qu'ils rencontreront allant à Paris, et d'empêcher qu'il n'y en arrive aucun, devant celui que je vous ai envoyé. Ils me servent avec tant de zèle et de ponctualité, que j'ai tous les jours plus de sujet de m'en louer. Et en cette dernière occasion, quoique j'eusse donné plusieurs ordres, ils les ont si bien exécutés, que tout s'est fait en un même temps, sans que personne ait pu rien pénétrer : au reste, j'ai déjà commencé à goûter

le plaisir qu'il y a de travailler soi-même aux finances, ayant, dans le peu d'application que j'y ai donné cette après-dînée, remarqué des choses importantes dans lesquelles je n'y voyois goutte, et l'on ne doit pas douter que je ne continue. J'aurai achevé dans demain tout ce qui me reste à faire ici, et à l'instant, je partirai avec une joie extrême de vous aller embrasser, et vous assurer moi-même de la continuation de mon amitié.

A COLBERT[1].

Versailles, le 15 avril 1671.

Monsieur Colbert, on m'a dit que vostre santé n'est pas trop bonne, et que la diligence avec laquelle vous prétendés revenir, vous peut estre préjudiciable.

Je vous escris ce billet, pour vous ordonner de ne rien faire qui vous mette hors d'estat de pouvoir me servir en arrivant, à tous les emplois importants que je vous confie. Enfin, vostre sancté m'est nécessaire, je veux que vous la conserviés, et que vous croiés que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous, qui me font parler comme je fais.

1. La suscription autographe porte : *Pour Colbert*. La Bibliothèque impériale possède le texte de ce billet; nous le reproduisons en conservant scrupuleusement l'orthographe. On remarquera les différences notables qu'elle offre avec celle des autres lettres de Louis XIV qu'en l'absence des originaux, nous n'avons pu que reproduire d'après l'édition des œuvres, où elle est notablement altérée et modernisée. — Jean-Baptiste Colbert, né en 1619, mort en 1683, avait en 1661 succédé au surintendant Fouquet avec le titre de contrôleur général des finances. On sait quels grands services ce ministre laborieux rendit au Roi et à la France.

A L'ÉVÊQUE DE CONDOM[1].

Au camp de Sébourg, le 1er mai 1676.

Monsieur l'Évêque de Condom, si ce que j'ai fait en ce pays vous a donné de la joie, vous me l'avez bien rendue en m'assurant du progrès des études de mon fils[2]. Continuez à profiter de l'attention qu'il prête à vos instructions, et que je suis sûr qu'il y prêtera toujours de plus en plus, quand il n'y seroit excité que par le désir de me plaire; et au reste souvenez-vous de moi dans vos prières envers Dieu.

AU MARÉCHAL DUC DE LA FERTÉ-SENECTERRE.

Au camp devant Cambrai, le 27 mars 1677.

Mon Cousin, je suis bien aise de vous avoir vengé de Valenciennes[3]; je crois même que vous ne serez pas fâché que, comme l'injure que vous y avez reçue ne vous avoit point fait de tort dans mon esprit, je n'aie pas poussé plus

1. Jacques-Bénigne Bossuet, l'illustre auteur des *Oraisons funèbres*. Né en 1627, mort en 1704. Il avait été nommé en 1669, évêque de Condom, et précepteur du Dauphin en 1670. — 2. Louis, communément appelé Monseigneur ou le Grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né en 1661, mort en 1711. — 3. En 1656, les maréchaux de Turenne et de la Ferté assiégeaient Valenciennes. Ce dernier fit de mauvaises dispositions et contraria son collègue. Le 15 juillet, le prince de Condé attaqua le quartier du maréchal de la Ferté, battit ses troupes, le fit prisonnier et força les Français à lever le siége. Turenne sauva les restes de l'armée.

loin ma vengeance ; j'aurois peine à trouver d'autres lieux où l'on pût vous venger de la sorte : vous y avez mis trop bon ordre pendant cette longue suite d'années où vous avez si dignement servi et moi et l'État.

A MADAME DE MAINTENON[1].

A Montargis[2], ce dimanche au soir, à 6 heures et demie [4 novembre 1696].

Je suis arrivé icy[2] devant 5 heures. La princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ay esté recevoir au carosse ; elle m'a laissé parler le premier, et après, elle m'a fort bien respondu, mais avec un petit embarras qui vous auroit plu. Je l'ay menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ses lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avoit une foule et une chaleur qui faisoit crever[3]. Je l'ay monstrée de temps en temps à

1. Voy. sur Mme de Maintenon, même vol., la note 1 de la page 248. — 2. Louis XIV était allé au-devant de la princesse Marie-Adélaïde de Savoie, qui devait épouser, treize mois plus tard, son petit-fils, et devint si célèbre sous le nom de duchesse de Bourgogne. Née en 1685, morte en 1712. — C'est la première fois, croyons-nous, que cette lettre, précieuse à tous égards, est exactement reproduite. Nous nous sommes scrupuleusement conformé à l'orthographe de l'original, qui appartient à la Bibliothèque du Louvre ; nous ne nous sommes permis d'y rien changer ; nous avons dû seulement suppléer la ponctuation, qui en est totalement absente. Pour s'expliquer les fréquentes incorrections d'orthographe et de grammaire qui contrastent avec une langue d'ailleurs accomplie, il n'est pas inutile de se rappeler que la première éducation de Louis XIV avait été fort négligée. — 3. Ce mot n'avait pas alors l'acception basse qu'il a prise depuis.

ceux qui s'aprochoient, et je l'ay considérée de touttes manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais veue, habillée à peindre et coifée de mesme ; des yeux vifs et très-beaux, les paupières noires et admirables ; le teint fort uny, blanc et rouge, comme on le peut desirer ; les plus beaux cheveux blons que l'on puïsse voir et en grande cantité. Elle est mègre comme il convient à son age ; sa bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dens blanches, longues et très-mal rengées, les mains bien faittes, mès de la couleur de son age. Elle parle peu, au moins à ce que j'ay sceu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a veu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu Italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaist, et je l'ay veu dans les yeux de tout le monde. Pour moy, j'en suis tout-à-fait content. Elle resemble fort à son premier portrait et point à l'autre. Pour vous parler comme je fait toujours, je la trouve à souhait, et serois fasché qu'elle fust plus belle.

Je le dirai encore : tout plaist, hormis la révérence ; je vous en diray davantage après soupè, car je remarqueray bien des choses que je n'ay pu voir encore. J'oubliois de vous dire qu'elle est plus tost plus petite que grande pour son âge. Jusques à c[1] heure j'ai fait merveilles ; j'espère que je soutiendray un certain air aisé que j'ay pris jusques à Fontainebleau, où j'ay grande envie de me retrouver.

A 10 heures.

Plus je voy la princèsse, plus je suïs satisfait. Nous avons esté dans une conversation publyque où elle n'a rien dit ; c'est tout dire. Je l'ay veue déshabiller ; elle a la taille très-belle, on peut dire parfayte, et une modestie qui vous

1. Abréviation de *ce*, *cette*, qui se rencontre fréquemment dans les lettres de Louis XIV.

plaira. Tout cest bien passé à l'esgart de mon frère. Il est fort chagrin, il dit qu'il est malade. Nous partirons demain à 10 heures et demie, ou onze heure, nous arriverons à 5 heures au plus tart. Je suis tout-à-fait content[1]. .... que de bien à propos en respondant aux questions qu'on luy faisoit, elle a peu parlé, et la duchesse du Lude[2] m'a dit qu'elle l'avoit advertie que le premier jour, elle feroit bien d'avoir une grande rétenue[3]. Nous avons soupé; elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses; mais à moi et à mon fils[4], elle n'à manqué à rien, et cest conduitte comme vous pouriés faire. J'espère que vous la serez ici[5]. Elle a bien esté regardée et observée, et tout le monde paroît satisfait de bonne foy. L'air est noble et les manières polies et agréables. J'ay plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préocupation et sans flaterie je le peu faire et que tout m'y oblige. En voulant vous dire tout ce que je pense, je vous donne mille bons[6].....

LOUIS.

J'oubliois à vous dire que je l'ay veue jouer aus onchets[7] avec une adresse étonnante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle fera d'un air et d'une grâce à charmer, et avec une grande dignité et un grand sérieux[8].

1. Il y a là une lacune évidente qu'on peut remplir ainsi : « Elle ne dit rien.... » — 2. Dame d'honneur de la future duchesse de Bourgogne. — 3. Ce que nous savons par Saint-Simon des allures fort émancipées que prit plus tard cette charmante, mais très-légère princesse, nous prouve que les avertissements de la dame d'honneur n'étaient pas superflus. — 4. Le Grand Dauphin, père du duc de Bourgogne. — 5. Sous-entendu : contente. Ces mots se rapportent évidemment à la phrase qui commence la seconde partie de cette lettre, phrase dont tout le développement qui suit n'est qu'une sorte de grande parenthèse. — 6. Ici se trouvent effacées dans l'original une ligne et demie qui renfermaient sans doute quelques tendresses intimes. — 7. Ce jeu était alors fort à la mode. — 8. Voy. sur cette lettre les Mémoires de Dangeau, t. II, p. 56 et 58.

A LA RÉGENCE D'ESPAGNE[1].

Versailles, le 12 novembre 1700.

Le marquis de Castel dos Rios nous a remis les clauses du testament de Charles II, contenant l'ordre et le rang des héritiers appelés à la succession, et les sages dispositions pour le gouvernement du royaume jusqu'à l'arrivée ou la majorité du successeur. La sensible douleur que nous avons de la perte d'un prince dont les qualités et les liaisons du sang nous rendoient l'amitié si chère, est infiniment augmentée par les marques touchantes qu'il nous donne à sa mort, de sa justice, de son amour pour des sujets fidèles, et de son attention à maintenir, même au-delà de la vie, le repos général de la chrétienté. Pour répondre à l'entière confiance qu'il nous a témoignée, nous nous conformons entièrement à ses dernières volontés, et tous nos soins tendront désormais à rétablir, par une paix inviolable, la monarchie d'Espagne dans son ancienne splendeur. Nous acceptons, en faveur de notre petit-fils le duc d'Anjou[2], le testament du feu Roi Catholique. Notre fils unique, le Dauphin, l'accepte aussi; il abandonne sans regret les justes droits de la feue reine sa mère, reconnus incontestables par les différents ministres d'État et de justice consultés par le testateur. Loin de se réserver aucune partie de la monarchie, il sacrifie ses propres intérêts au duc d'Anjou, que la volonté du feu roi et la voix de ses peuples appellent. Nous le fe-

1. A la mort du roi d'Espagne, Charles II, qui avait institué, comme on sait, Louis XIV son héritier, le gouvernement fut provisoirement exercé par un conseil dit de Régence, en attendant la réponse du roi de France. — 2. Le second fils du Dauphin Louis de France. Né en 1683, proclamé roi d'Espagne en 1700, mort en 1746.

rons partir incessamment, pour donner au plutôt à des sujets fidèles la consolation de recevoir un roi, bien persuadé que son premier devoir doit être de faire régner avec lui la justice et la religion, de s'appliquer uniquement au bonheur de son État, de connoître et de récompenser le mérite, et de s'en servir dans ses conseils, dans ses armées, et dans les différents emplois de l'Église et de l'État. Nous l'instruirons de ce qu'il doit à sa gloire, et encore plus de ce qu'il doit à une nation également brave et éclairée, toujours fidèle à ses maîtres. Nous l'exhorterons à se souvenir de sa naissance et de qui il est fils, mais encore plus de qui il est roi. Il aimera son pays, mais seulement pour maintenir la bonne intelligence, si nécessaire au repos commun de nos sujets et des siens. Cette paix a toujours été le principal objet de nos vœux; et si les malheurs des temps ne nous ont pas permis de nous livrer à ces sentiments, nous sommes persuadés que ce grand événement va changer l'état des choses; en sorte que chaque jour nous offrira de nouvelles occasions de montrer à tout l'univers notre estime et notre bienveillance pour toute la nation espagnole.

A PHILIPPE V[1].

4 février 1703.

Il y a deux ans que vous régnez, vous n'avez pas encore parlé en maître par trop de défiance de vous-même; vous n'avez pu vous défaire de cette timidité, pendant que vous méprisiez les périls des conjurations et des actions les plus vives de la guerre. A peine cependant vous arrivez à Madrid, qu'on réussit à vous persuader que vous êtes capable

1. Voy. la note 2 de la lettre précédente.

de gouverner seul une monarchie, dont vous n'avez senti jusqu'à présent que le poids excessif. Vous oubliez l'embarras de vos affaires, et vous vous applaudissez de tenir seul vos conseils. J'étois bien éloigné de croire qu'on vous tendît un pareil piége, et qu'il fût possible de vous y faire tomber.

Considérez si c'est bien répondre à toute l'amitié que j'ai pour vous ; que puis-je, que de souhaiter que quelqu'un de ma part assiste à vos conseils? Vous avez eu vous-même azsez bon esprit pour le désirer. Je choisis le cardinal d'Estrées[1] comme l'homme le plus consommé dans les affaires, le plus éclairé que je puisse mettre auprès de vous, dont l'expérience et les lumières vous seront les plus utiles ; il me sacrifie son repos, sa santé, peut-être sa vie, sans aucun dessein que celui de marquer sa reconnoissance et son zèle. Et quand vous avez le plus besoin de ses talents ; quand il est le plus nécessaire de prendre de promptes résolutions pour votre sûreté et celle de votre royaume, vous faites voir en vous une malheureuse facilité à croire que tout d'un coup vous pouvez gouverner seul votre monarchie, que le plus habile de vos prédécesseurs auroit eu peine à conduire dans l'état où elle est présentement[2]. Je nomme en vous facilité, ce que je regarderois comme présomption dans un autre. Je sais que vous êtes très-éloigné de ce défaut ; mais les effets du premier ne sont guères moins dangereux, et c'est ce qui m'alarme pour vous.

Je vous aime trop tendrement pour me résoudre à vous

1. César, troisième fils de François-Annibal d'Estrées, né en 1628, créé cardinal en 1674, mort en 1714. La toute-puissante influence de la célèbre princesse des Ursins l'obligea à quitter l'Espagne quatre ans après cette lettre de Louis XIV. Il fut remplacé par l'abbé d'Estrées, son neveu. — 2. Il est à remarquer que Louis XIV qui, dans ses instructions à Philippe V, lui recommande de ne point avoir de *premier ministre*, exige ici qu'il en garde un, qui n'est pas même de son choix. (Note de l'édit. de 1816.)

abandonner. Vous me réduirez cependant à cette fâcheuse extrémité, si je cesse d'être informé de ce qui se passe dans vos conseils. Je ne puis y avoir part, si vous retranchez au cardinal d'Estrées les entrées que vous lui aviez données jusqu'à présent, non-seulement à lui, mais au duc de Harcourt et à Marcin; et je serai obligé de le rappeler, une ambassade ordinaire ne convenant point à un homme de son caractère et de sa dignité. Mais en le retirant, je compterai uniquement ce que le bien de mon royaume semble exiger de moi. Il n'est pas juste que mes sujets soient absolument ruinés, pour soutenir l'Espagne malgré elle, et je le tenterois en vain, lorsque de sa part je ne vois que contradictions, insensibilité, et de la vôtre, plus de confiance en moi et en ceux que je vous envoie; qu'enfin, les résolutions ne seront plus concertées.

Choisissez donc ce que vous aimez le mieux, ou la continuité de mes assistances, ou de vous laisser aller aux conseils intéressés de ceux qui veulent vous perdre. Si c'est le premier, ordonnez au cardinal Porto-Carrero de rentrer dans le *Despacho*[1], quand ce ne seroit que pour six mois, continuez d'y donner entrée au cardinal d'Estrées et au président de Castille, ne vous renfermez point dans la mollesse honteuse de votre palais; montrez-vous à vos sujets, écoutez leurs demandes, faites-leur faire justice, donnez ordre à la sûreté de votre royaume, acquittez-vous enfin des devoirs où Dieu vous appelle en vous plaçant sur le trône. Si vous prenez le second parti, je serai vivement touché de votre perte que je regarderai comme prochaine, mais au moins avertissez-moi : c'est une foible reconnoissance de mes secours; elle sera cependant considérable par la facilité qu'elle me donnera de procurer la paix à mes peuples.

P.-S. Je vous avois écrit quand le chevalier d'Epennes est arrivé. Votre lettre du 22 m'explique les raisons que

1. Le conseil intime du roi d'Espagne.

vous avez eues de tenir seul votre Despacho. J'aurois souhaité que vous les eussiez communiquées au cardinal d'Estrées. Il n'a d'autre intérêt que de vous donner de bons conseils. Si vous avez autant d'amitié pour moi, que j'en ai pour vous, suivez l'avis que je vous donne de suivre désormais les siens préférablement à tout autre. Je me rapporte à lui de ce qu'il vous dira de mes sentiments, sur la manière dont vous devez former le Despacho. Croyez que ma tendresse pour vous ne changera point, et que je serai sensiblement affligé quand vous prendrez de mauvais partis.

AU DUC DE SAVOIE, VICTOR-AMÉDÉE[1].

Septembre 1703.

Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, l'alliance et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées, pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer.

LOUIS.

1. Victor-Amédée II, né en 1665, mort en 1732. Ce prince, lié secrètement avec la cour de Vienne, trahissait depuis longtemps les intérêts de la France et de l'Espagne, au mépris des traités de partage qu'il avait précédemment signés avec Louis XIV. A la date de cette lettre, il venait de s'unir aux ennemis de la France par le traité de Turin.

BOSSUET.

1627-1704.

La correspondance de Bossuet, telle qu'elle a été rassemblée dans la grande édition des *OEuvres Complètes*, ne renferme pas de lettres antérieures à 1660. Sa jeunesse n'y a laissé aucune trace, et il s'y montre à nous tout d'abord dans la force de l'âge et du talent. On ne se figure pas, du reste, qu'il ait pu être, à aucune époque de la vie, différent de ce que nous le voyons dans sa maturité. Il fut, comme on sait, singulièrement précoce, et il offre peut-être en littérature le plus remarquable exemple d'un enfant prodige ayant tenu et dépassé toutes les promesses de son début. L'adolescent qui émerveillait de son éloquence l'hôtel Rambouillet, contenait déjà tout entier, en germe, le plus grand orateur de la chaire française.

Quoique d'un intérêt inférieur à celui du reste de ses œuvres, sa correspondance confirme pleinement ce caractère d'unité grandiose qui est le propre du génie de Bossuet. Elle nous le montre dans l'intimité, tel qu'il paraissait en public, naturellement majestueux. Il est solennel dans ses lettres comme Mme de Sévigné est familière dans les siennes, parce qu'il y reste lui-même, sans effort et sans apprêt. Uniquement occupé de la

pensée religieuse qui remplit son âme, il ne songe guère à plaire, à séduire; il n'a d'autre objet que de s'acquitter dignement de son ministère. Quelle recherche littéraire attendre de celui qui, envoyant à Rancé, le fameux abbé de la Trappe les deux oraisons funèbres de Henriette de France et de Henriette d'Angleterre, semble s'en excuser par cette raison que « faisant voir le néant du monde, elles peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut les regarder comme des têtes de mort assez touchantes? »

D'après la division adoptée par l'éditeur qui a réparti cette volumineuse correspondance sous trois rubriques : *Lettres à divers*, *Lettres de piété et de direction*, *Affaires du Quiétisme*, on voit quelle petite place tenaient dans la vie et dans la pensée de Bossuet ses relations personnelles. La première série forme à peine un demi-volume, tandis que chacune des deux autres en compose au moins trois. Encore n'y trouve-t-on pas trace d'une pensée, je ne dis pas profane, mais étrangère à la religion. Qu'écrivant à Rancé ou à Vincent de Paul il ne les entretienne que des intérêts ou des doctrines de l'Église, rien de plus concevable; mais que, s'adressant à des gens du monde, à un homme de lettres, comme Santeul, ou à un homme de guerre, comme le maréchal de Bellefonds, il ne s'écarte pas de l'immuable point de vue qui domine pour lui toute question, c'est là un exemple étrange d'une imagination forte, s'absorbant dans une pensée unique.

Celui de ses contemporains qui, dans notre esprit, lui fait naturellement parallèle et contraste tout ensemble, Fénelon, n'est pas possédé d'une foi moins ardente, moins absolue, mais il reste plus accessible aux affections humaines, il les comprend, et tout en les

subordonnant à un amour plus sublime, il s'en préoccupe jusqu'à les partager. Dans la région du surnaturel qu'habite constamment sa pensée, Bossuet, lui, ne se rappelle plus rien des intérêts ni des sentiments terrestres.

La partie la plus remarquable de la première branche de sa Correspondance est la suite de lettres adressées au maréchal de Bellefonds, qui paraît avoir été de ses plus chers amis. Cet officier d'un grand mérite avait, par des actions d'éclat contraires à la discipline et à l'obéissance hiérarchiques, encouru la disgrâce du roi; loin de le plaindre, et de lui offrir les condoléances banales usitées en pareil cas, Bossuet le félicite de subir des épreuves où il voit les desseins de la miséricorde divine sur le salut de son ami. Ce qui ajoute à l'intérêt de ces lettres, ce sont les confidences qu'elles renferment au sujet de Mlle de la Vallière. Le maréchal s'intéressait vivement à cette conversion, menée à bonne fin, comme on sait, par le grand évêque, et celui-ci le tient au courant des progrès qu'il obtient et des obstacles qu'il rencontre dans le cœur de sa pénitente longtemps partagée entre l'amour humain et l'amour divin. Lorsqu'enfin elle a consommé son sacrifice, Bossuet l'annonce à son ami avec une enthousiaste allégresse : « Cela me ravit et me confond; je parle et elle fait; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher.... »

L'ardeur de sa foi, le zèle du prosélytisme entraînèrent Bossuet à des démarches qui nous paraîtraient bien étranges si nous ne les jugions qu'au point de vue humain. Une des plus intéressantes suites des *Lettres à divers* est adressée à Milord Perth, dévoué

serviteur de Jacques II, et converti, comme son maître, au catholicisme : les plans que l'évêque français et le grand seigneur anglais concertent pour la propagande de leur croyance dans la Grande-Bretagne est un des plus curieux exemples du degré d'illusion où la passion et l'idée fixe peuvent amener les plus graves esprits. Cette correspondance nous fournit du reste, au point de vue littéraire, un précieux échantillon de style simple et grand : c'est ce billet, si éloquent dans sa concision, où Bossuet console le vieux serviteur de la mort de son royal maître.

Nous parlerons peu, faute d'espace, des célèbres lettres de Bossuet à Louis XIV. Nous donnons la principale. Elle nous semble répondre pleinement au reproche de faiblesse qu'on lui a souvent adressé au sujet de ses relations avec le roi. Pour être équitable envers Bossuet, il faut ne pas le séparer de son temps et des circonstances extraordinaires où il avait à remplir la tâche la plus délicate de son ministère. Qu'on lise cette lettre dans un esprit de réelle impartialité, et l'on reconnaîtra qu'il y concilie toute la fermeté désirable avec les tempéraments nécessaires.

Le directeur est admirable chez Bossuet. Sa correspondance nous fournit d'abondants témoignages des vertus qu'il déploya pendant toute sa carrière dans ces difficiles fonctions, et notamment d'une patience, d'une abnégation, d'une humilité sincères qu'on n'attendrait pas d'une âme si haute et d'un génie si impétueux. Les plus anciennes lettres de direction, celles qu'il adressait « à une demoiselle de Metz, » pendant qu'il était archidiacre à la cathédrale de cette ville, sont remarquables par un mysticisme contenu dans les limites du bon sens, mais qui contraste avec la doctrine qu'il

professa plus tard sur l'épineuse question de l'amour de Dieu, dans la querelle du Quiétisme.

Il ne paraît être arrivé à sa manière définitive en ce genre que dans les lettres à quelques religieuses du couvent de Jouarre qui faisait partie du diocèse de Meaux. Deux de ses pénitentes, la sœur Cornuau, et la sœur d'Albert de Luynes étaient des natures d'élite, à en juger par le zèle avec lequel Bossuet se consacrait à leur salut, et par le caractère des conseils et des exhortations qu'il leur adresse. La première nous a conservé les lettres de son directeur, et dans un avertissement préliminaire qui contient de précieuses particularités, elle lui rend cet hommage d'une ardente gratitude : « Il a toujours fait pour cette âme (c'est d'elle-« même qu'elle parle) ce qu'il aurait fait pour celles qui « auraient été non-seulement d'une naissance illustre, « mais d'un esprit et d'un génie distingués, d'une « vertu, d'une élévation et d'une capacité dignes de « son application. » La valeur morale de ces lettres de direction est ce qui les recommande le plus : au point de vue purement littéraire, nous n'y avons rien trouvé qu'il nous parût possible d'en détacher pour le citer isolément. C'était une raison de plus pour nous de nous y arrêter un instant dans cette rapide et succincte analyse.

La dernière en date des correspondances de Bossuet, mais non la moins considérable par l'étendue et par l'importance des matières, est celle qu'il entretint pendant trois ans entiers avec son neveu, l'abbé Bossuet, chargé par la cour de France de poursuivre auprès de la cour de Rome la solution de la grande affaire du Quiétisme. Nous nous garderons bien d'engager le lecteur à pénétrer dans le dédale de ces inex-

tricables questions théologiques. Nous avons toutefois à signaler quelques lettres à Mme Guyon qui datent du début de la controverse, et qui, en dehors d'un intérêt historique tout spécial, se distinguent entre toutes par une vigueur de bon sens et une netteté de dialectique dignes d'une autre cause. Mais ce n'est point là qu'il faut chercher le seul Bossuet qui soit de notre domaine, le grand et pathétique écrivain; c'est dans les parties profanes de sa correspondance dont nous donnons ci-après quelques spécimens, marqués des caractères dominants de son génie : la majesté du langage et la sublimité de l'accent.

AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS[1].

C'est trop garder le silence; à la fin, l'amitié et la charité en seroient blessées : car encore que je vous croie dans le lieu où vous avez le moins de besoin des avis de vos amis, étant immédiatement sous la main de Dieu, il ne faut pas laisser de vous dire quelque chose sur votre état présent.

J'adore en tout la Providence; mais je l'adore singulièrement dans la conduite qu'elle tient sur vous. Elle vous ôte au monde, elle vous y rend; elle vous y ôte encore, qui

1. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, né en 1630, fait maréchal de France en 1668, mort en 1694. Il avait encouru, pour la seconde fois, la disgrâce du roi, par suite de son obstination à ne point suivre, dans la campagne de Hollande, en 1672, les ordres de Turenne, son ancien, qui avait le titre de maréchal général des camps et armées. Le duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, prétendait que cette affaire, dans laquelle on avait cherché des tempéraments, n'avait pu s'arranger parce que le maréchal de Bellefonds « n'avait pas de jointure dans l'esprit. »

sait si elle ne vous y rendra pas quelque jour? Mais ce qui est certain, et ce qu'on voit, c'est qu'elle prend soin de vous montrer à vous-même; afin que vous connoissiez jusqu'aux moindres semences du mal qui reste en vous. Elle vous montre le monde et riant et rebutant. Vous l'avez vu en tous ces états, déclaré en faveur, déclaré en haine: vous l'avez vu honteux, afin que rien ne manquât à la peinture que Dieu vous en fait par vos propres expériences. Que résulte-t-il de tout cela? sinon que Dieu seul est bon, et que le monde est mauvais, et consiste tout en malignité, comme dit l'apôtre saint Jean[1].

Vivez donc, Monsieur, dans votre retraite; travaillez à votre salut; priez pour le salut et la conversion du monde. O qu'il est dur! ô qu'il est sourd! car c'est trop peu de dire qu'il est endormi: ô qu'il sent peu que Dieu est!

Mme de La Vallière[2] persévère avec une grâce et une tranquillité admirables. Sa retraite aux Carmélites leur a causé des tempêtes: il faut qu'il en coûte pour sauver les âmes. Priez pour moi, Monsieur; je m'en vais vous offrir à Dieu.

A Versailles, ce 5 août 1674.

A LOUIS XIV[3].

Sire,

Le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu[4], comme

1. Joann. V, 19. — 2. Voy. plus haut la notice, p. 460. — 3. Cette lettre est sans date dans l'original, mais tout porte à croire qu'elle fut envoyée en 1675 pendant que le roi commandait en personne à l'armée des Pays-Bas. — 4. A la date de cette lettre, Louis XIV avait pris l'engagement, qui fut si mal tenu, comme on sait, de renoncer à Mme de Montespan.

elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps que je me sens le plus obligé de le faire. Songez, Sire, que vous ne pouvez être véritablement converti, si vous ne travaillez à ôter de votre cœur non-seulement le péché, mais la cause qui vous y porte. La conversion véritable ne se contente pas seulement d'abattre les fruits de mort, comme parle l'Écriture, c'est-à-dire les péchés; mais elle va jusqu'à la racine, qui les feroit repousser infailliblement si elle n'étoit arrachée. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse; mais plus cet ouvrage est long et difficile, plus il y faut travailler. Votre Majesté ne croiroit pas s'être assurée d'une place rebelle, tant que l'auteur des mouvements y demeureroit en crédit. Ainsi jamais votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent, qui vous a si longtemps séparé de lui, y régnera.

Cependant, Sire, c'est ce cœur que Dieu demande. Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier : elle m'a promis de les lire et les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes, et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à Mme de Montespan [1], et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes. Et certainement, Sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et si funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer. Jésus-Christ, que vous recevrez, vous en donnera la force, comme il vous en a déjà donné le désir.

Je ne demande pas, Sire, que vous éteigniez en un instant une flamme si violente, ce seroit vous demander l'impossible : mais, Sire, tâchez peu à peu de la diminuer,

1. Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, marquise de Montespan, née en 1641, morte en 1707.

craignez de l'entretenir. Tournez votre cœur à Dieu; pensez souvent à l'obligation que vous avez de l'aimer de toutes vos forces, et au malheureux état d'un cœur qui, en s'attachant à la créature, par là, se rend incapable de se donner tout à fait à Dieu, à qui il se doit.

J'espère, Sire, que tant de grands objets qui vont tous les jours de plus en plus occuper Votre Majesté, serviront beaucoup à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes, et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un aussi grand conducteur : et moi, Sire, pendant ce temps, je songe secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante, et à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose.

Méditez, Sire, cette parole du Fils de Dieu : elle semble être prononcée pour les grands rois et pour les conquérants : « Que sert à l'homme, dit-il[1], de gagner tout le monde, si cependant il perd son âme? et quel gain pourra le récompenser d'une perte si considérable? » Que vous serviroit, Sire, d'être redouté et victorieux au dehors, si vous êtes au dedans vaincu et captif? Priez donc Dieu qu'il vous affranchisse; je l'en prie sans cesse de tout mon cœur. Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois tous les jours, de plus en plus, quels sont vos périls.

Sire, accordez-moi une grâce : Ordonnez au Père de la Chaise[2] de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux, Sire, si j'apprends de lui que l'éloignement et les occupations commencent à faire le bon effet que nous avons espéré. C'est ici un temps précieux. Loin des périls et des occasions, vous pouvez plus tranquillement consulter vos besoins, former vos résolutions et régler votre conduite. Dieu veuille bénir Votre Majesté. Dieu veuille lui donner la victoire; et par la victoire, la paix au dedans et au dehors! Plus Votre Majesté donnera

1. Marc, VIII, 36, 37.— 2. Le confesseur du Roi. Voy. sur lui une note biographique, même vol., p. 373.

sincèrement son cœur à Dieu, plus elle mettra en lui seul son attache et sa confiance; plus aussi elle sera protégée de sa main toute-puissante.

Je vois autant que je puis Mme de Montespan, comme Votre Majesté me l'a commandé. Je la trouve assez tranquille; elle s'occupe beaucoup aux bonnes œuvres, et je la vois fort touchée des vérités que je lui propose, qui sont les mêmes que je dis aussi à Votre Majesté. Dieu veuille vous les mettre à tous deux dans le fond du cœur, et achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violences, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-même ne soient pas inutiles.

Je ne dis rien à Votre Majesté de Monseigneur le Dauphin : M. de Montausier lui rend un fidèle compte de l'état de sa santé, qui, Dieu merci, est parfaite. On exécute bien ce que Votre Majesté a ordonné en partant; et il me semble que Monseigneur le Dauphin a dessein, plus que jamais, de profiter de ce qu'elle lui a dit. Dieu, Sire, bénira en tout Votre Majesté, si elle lui est fidèle. Je suis, avec un respect et une soumission profonde,

Sire,

de Votre Majesté,

le très-humble, très-obéissant et très-fidèle sujet et serviteur,

J. Bénigne, anc. Év. de Condom[1].

A MILORD PERTH[2].

Mon cœur me presse de vous témoigner la part que je

1. Bossuet avait été nommé en 1670 précepteur du Dauphin, et ne fut nommé évêque de Meaux qu'en 1681, après s'être acquitté de sa tâche. — 2. L'un des partisans les plus dévoués du roi déchu d'Angleterre, Jacques II, qu'il avait suivi dans l'exil.

prends à votre juste douleur[1], et en même temps de vous supplier humblement de prendre quelques temps propres à présenter au jeune Roi[2] et à la Reine[3] mes très-profonds et très-fidèles respects; me confiant que par la bonté de Leurs Majestés, et par votre entremise, elles les auront pour agréables.

Dieu est le Seigneur; il sait les moments; il a des couronnes à donner dont rien ne peut approcher sur la terre. Tout ce qui passe n'est rien : tout ce qui finit, comme dit saint Paul, doit presque être compté comme n'étant pas. On fait des vœux, on offre des sacrifices, on espère, on attend les temps que Dieu a gardés à sa puissance. Dieu seul sait ce qui est bon; et c'est là, Milord, ce que vous ferez sentir au Roi. Je suis avec un sincère respect, etc.

A Meaux, ce 20 septembre 1701.

1. Au sujet de la mort de Jacques II, décédé à Saint-Germain, quatre jours auparavant, le 16 septembre 1701. — 2. Le fils de Jacques II, Jacques François-Édouard, connu dans l'histoire sous le nom de Premier Prétendant. A la mort de son père, Louis XIV l'avait reconnu comme roi d'Angleterre sous le nom de Jacques III. Il avait alors 14 ans. — 3. La veuve de Jacques II, Marie de Modène.

FÉNELON[1].

1655-1715.

La Correspondance de Fénelon est la partie la plus volumineuse de ses œuvres. En joignant aux onze volumes de l'édition la plus complète le volume des lettres inédites qui est venu remplir plus d'une lacune, on arrive à un ensemble tel, qu'il n'y a personne, au dix-septième siècle, sans excepter Mme de Sévigné, qui ait plus usé du style épistolaire. Mais toutes les séries de cette correspondance ne nous intéressent pas au même degré. Nous laisserons de côté celles qui ont trait aux débats de doctrine religieuse, à la grande affaire du Quiétisme, par exemple, ou à l'administration intérieure du diocèse de Cambrai, pour ne nous occuper que des lettres intimes, de celles où se déploient, avec tout leur charme et toute leur puissance, l'esprit et le cœur de Fénelon.

Les premières en date remontent à sa jeunesse. Il avait trente ans lorsqu'il écrivait à la marquise

Voy. les lettres de Fénelon, publiées par MM. Gosselin et Caron d'après les manuscrits de l'auteur, dans l'édition des Œuvres complètes, 34 vol. in-8° (1820-1830). — Voy. aussi *Lettres et opuscules inédits*, 1850, 1 v. in-8°; et M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II et X.

de Laval, sa cousine, ces spirituels et moqueurs récits des réceptions faites à leur nouvel évêque par les petites villes qu'il visitait dans sa tournée diocésaine. Le ridicule des mœurs de province, si prodigieusement arriérées alors pour ce brillant et aristocratique prélat, arrivant tout droit de la Cour, est saisi, dans les deux lettres que nous citons, avec une verve malicieuse et une ironie toute mondaine, qui font le plus piquant contraste avec la douceur et l'onction habituelles du pieux écrivain.

Sans entrer dans l'examen minutieux des Lettres spirituelles, la plus importante branche de sa correspondance, nous ne pouvons nous dispenser de signaler celles adressées à la comtesse de Grammont, cette digne sœur, par l'esprit et par la grâce, d'Hamilton, le célèbre auteur des Mémoires. C'était une pénitente que son orgueil, son esprit difficile et moqueur, les délicatesses infinies de sa nature, rendaient bien difficile à convertir à l'humilité chrétienne, et qui offrait bien peu de prise au plus habile directeur. Aussi faut-il admirer avec quelle dextérité Fénelon sait manier, humilier, dompter cette âme hautaine, sans s'écarter jamais de la politesse mondaine indispensable pour se faire écouter.

Avec une personne plus sérieuse et plus faite pour s'entendre dire ses vérités, Mme de Maintenon, Fénelon est encore plus sévère et plus net. La lettre où, sur sa demande, il lui fait la critique de son caractère, et lui dénonce les défauts dont on la voit s'accuser elle-même dans sa correspondance, ne fait pas seulement honneur à la perspicacité de ce directeur doué d'un tact si sûr et si fin, elle fait aussi honneur à sa franchise. Il y avait un vrai courage de la

part du précepteur du petit-fils de Louis XIV, à ne pas ménager davantage la susceptibilité de la femme de qui dépendait toute sa fortune. Mais c'est surtout envers son royal élève que Fénelon déploie certaines hautes parties de son caractère qui, dans une nature moins richement douée, auraient été incompatibles avec la douceur inaltérable, l'inépuisable bonté qu'il garde jusque dans ses plus grandes sévérités. Il aimait avec une noble et mâle tendresse ce jeune homme, qu'il avait formé avec tant de peine et de sollicitude, sur lequel reposaient ses plus chères espérances de réforme politique ; car il y avait aussi un citoyen dans Fénelon, et la façon outrée dont le dix-huitième siècle a interprété sur ce point ses plans et ses remontrances, ne doit pas nous faire méconnaître cet honorable trait d'un caractère dévoué à ce qui, dans tous les ordres, littérature, politique, religion, lui paraissait être la vérité. Mais disgracié, exilé dans son archevêché princier, il ne pouvait entretenir avec le duc de Bourgogne que de rares et furtives relations; il ne parvint à communiquer librement avec le jeune prince, que quand celui-ci vint prendre le commandement de l'armée des Flandres (1708).

Il lui avait précédemment écrit plusieurs lettres fort pressantes sur les devoirs de son rang, entre autres celle qui commence par ces mots célèbres : « Fils de saint Louis, imitez votre père, » et qui, par l'ampleur du style, la fermeté de la pensée, est devenue, à bon droit, classique. Mais, maintenant que le duc de Bourgogne est plus près de lui, la correspondance de Fénelon prend une activité en rapport avec toute sa sollicitude pour la réputation du jeune prince qui avait à faire ses preuves de courage et d'ha-

bileté aux yeux de l'armée et de la nation. Si celui-ci, de son côté, s'accuse de ses faiblesses et de ses défauts avec une généreuse humilité, c'est que l'affectueuse et hardie sincérité de son ami l'élève au-dessus de lui-même. Non content de le reprendre et de lui signaler ses fautes en accompagnant ces respectueuses censures de conseils précis et pratiques, Fénelon finit par se faire l'interprète de l'opinion publique, sans aucun ménagement pour l'amour-propre de son royal correspondant. Dans l'emportement de la douleur que lui causaient les torts de celui qu'il servait avec tant de dévouement, et qu'il entendait accuser hautement d'impéritie, il va jusqu'à lui écrire : « Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève; mais si ce coup manque, vous tomberiez bien bas. La chose est dans vos mains. Pardon, monseigneur, d'écrire en fou, mais ma folie vient d'un excès de zèle. » Ce que l'histoire a peut-être de plus favorable à dire du duc de Bourgogne, c'est qu'il accepta avec une noble patience, ce sévère langage, peu fait pour l'oreille d'un petit-fils de Louis XIV.

Disons, du reste, que tel est l'ascendant de la franchise noblement professée, que ceux qui, par caractère, auraient pu s'en offenser le plus, Mme de Maintenon, et sans doute Louis XIV lui-même, rendirent justice à Fénelon, sur ce point, quand la mort si imprévue du jeune prince fit tomber les lettres de son ancien précepteur entre leurs mains; on peut en juger par un curieux passage d'une lettre de Mme de Maintenon au duc de Beauvilliers, où, parlant précisément des papiers du duc de Bourgogne, elle ajoute : « Je voulois vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambray; mais le Roi a voulu le brûler lui-même.

Je vous avoue que j'y ai eu grand regret; car jamais on ne peut écrire rien de si beau et de si bon, et si ce prince que nous pleurons a eu quelque défaut, ce n'est pas pour avoir reçu des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confus. »

Fénelon porte dans toute sa correspondance ce ton de sincérité absolue. Comme il n'a en vue que l'intérêt moral de ses amis, il n'a aucune raison de dissimuler ou d'affaiblir la vérité que sa tendresse, et la double autorité de son rang et de ses lumières lui donnent le droit et le devoir de professer hautement. Chez les plus éminents d'entre eux par l'âge et le mérite, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, il n'a guère à reprendre que les défauts mondains qui font obstacle au plein effet de qualités plus hautes, mais il le fait avec une insistance qui ne craint point d'être importune ou fastidieuse. L'ami tient ici le langage du plus sévère directeur, et ses conseils, inspirés par une incessante sollicitude, composent une sorte de traité de direction laïque à l'usage de ses correspondants. Mais aussi, dès que quelque danger les menace, dès que quelque affliction grave les frappe, comme l'ami reparaît seul, et se montre empressé à prendre sa revanche! Quel accent d'attachement simple et vrai dans la lettre à la duchesse de Beauvilliers, sur la mort de son mari!

Il faut distinguer surtout dans cette correspondance les lettres au vidame d'Amiens, plus tard duc de Chaulnes, l'un des fils du duc de Chevreuse. C'était un jeune homme léger de cœur et d'esprit, partagé entre le respect dû aux exemples de la maison paternelle et les entraînements de son âge et du monde dont il était. Fénelon ne se lasse pas d'ensemencer cette terre in-

grate. Personne n'excellait d'ailleurs autant que lui, à faire pénétrer dans les natures les plus rebelles le regret ou le désir d'une vie meilleure. Sans rien retrancher du fond de la piété, il enveloppait ses remontrances d'une affabilité pleine d'enjouement et de grâce que François de Sales a possédée, seul, au même degré.

C'est là ce qui fait le principal charme de la correspondance de Fénelon avec ses trois jeunes amis : le vidame d'Amiens, le marquis de Fénelon, son neveu, et le chevalier Destouches. Fénelon aimait les jeunes gens : celui qui a peint avec tant de vivacité et de complaisance les amours de Télémaque et d'Eucharis, avait en lui-même un fond d'indulgence pour les passions mêmes qu'il reprenait avec une sévérité souriante.

Le ton de ses lettres à son neveu est celui d'une tendresse toute paternelle, et de la familiarité la plus abandonnée. Aussi y trouve-t-on fréquemment trace de la secrète faiblesse que Fénelon garda jusqu'au bout pour la doctrine qui l'avait naguère séduit. Ses conseils à *Fanfan* sont pleins du mysticisme le plus marqué, et l'état d'âme, qu'il lui propose comme le modèle de la perfection, rappelle les errements de Mme Guyon et des *Maximes des Saints*. Mais l'accent pénétrant de l'affection la plus vive et la plus dévouée domine toute autre impression.

Le chevalier Destouches était un brillant officier dont l'esprit et l'érudition avaient séduit l'archevêque de Cambrai, moins encore que les rares qualités d'un caractère resté droit et sincère, en dépit de tous les entraînements d'une vie de plaisir. La correspondance de Fénelon avec le chevalier n'est au début qu'un

commerce d'esprit et d'érudition. Il n'y est question d'abord que de citations de leurs poëtes favoris, Virgile et Horace, ou d'épigrammes latines que le chevalier avait envoyées au prince-évêque. Mais l'attachement que Fénelon avait voué au jeune officier était trop sérieux, trop profond pour qu'il pût s'en tenir là. Il prit à cœur ses intérêts spirituels et entreprit de le convertir. Afin de ne pas trop effaroucher un esprit que la sévérité eût mis en fuite, il imagina d'introduire le christianisme à la faveur de la sagesse profane du plus mondain des poëtes de l'antiquité. Les Satires et les Épîtres d'Horace servirent de passe-port à l'Évangile. Le ton de badinage et d'enjouement n'en exclut pourtant pas toujours un plus grave. Quand éclate l'épidémie qui décima si cruellement la famille royale, à la première nouvelle de la mort de la duchesse de Bourgogne, Fénelon écrit au chevalier ces poignantes paroles : « Vous voyez combien la vie est fragile. Quatre jours, et ils ne sont pas sûrs ! Chacun fait l'entendu comme s'il était immortel ; le monde n'est qu'une cohue de gens vivants, faibles, faux et prêts à pourrir ; la plus éclatante fortune n'est qu'un songe flatteur. » Quelques jours après, la mort du duc de Bourgogne lui fournit l'occasion d'un touchant retour sur son ami : « Songez à votre mauvaise santé ; il me semble que tout ce que j'aime va mourir. » Atteint depuis longues années de cette aridité morose et de ce dégoût qu'il a si énergiquement écrits dans sa correspondance avec Mme de Montbéron, l'une de ses pénitentes, il n'exerce plus sa sensibilité sur lui-même, mais sur ceux auxquels il reste attaché ; ce culte de l'amitié, plus fort dans cette âme aimante que toutes les déceptions de la vie, lui a inspiré l'admirable lettre au chevalier Destouches, qui

date des derniers temps de sa vie, et que nous n'avons eu garde d'omettre.

A LA MARQUISE DE LAVAL[1].

22 mai 1681.

Oui, madame, n'en doutez pas, si[2] je suis un homme destiné à des entrées magnifiques. Vous savez celle qu'on m'a faite à Bellac, dans votre gouvernement; je vais vous raconter celle dont on m'a honoré en ce lieu[3]. M. de Rouffillac, pour la noblesse; M. Bose, curé, pour le clergé; M. Rigaudie, prieur des moines, pour le corps monastique, et les fermiers de céans, pour le Tiers-État, viennent jusqu'à Sarlat me rendre leurs hommages. Je marche accompagné majestueusement de tous ces députés; j'arrive au port de Carenac et j'aperçois le quai bordé de tout le peuple en foule. Deux bateaux, pleins de l'élite des bourgeois, s'avancent, et en même temps je découvre que, par un stratagème galant, les troupes de ce lieu les plus aguerries s'étoient cachées dans un coin de la belle île que vous connoissez : de là, elles vinrent en bon ordre de bataille me saluer avec beaucoup de mousquetades. L'air est déjà tout obscurci par la fumée de tant de coups, et l'on n'entend plus que le bruit affreux du salpêtre. Le fougueux coursier que je monte, animé d'une noble ardeur, veut se jeter dans l'eau; mais moi, plus modéré, je mets pied à terre.

1. Cette lettre fut sans doute écrite de Carenac, bourg du Quercy sur la Dordogne, où Fénelon se rendit en 1681, pour prendre possession du prieuré de ce lieu, que l'évêque de Sarlat, son oncle, venait de lui résigner. (Voy. l'*Hist. de Fénelon*, liv. I, II, 19, etc., par le cardinal de Bausset.) La marquise de Laval était sa cousine, et devint sa belle-sœur; elle épousa, quelques mois plus tard, le chevalier de Fénelon, frère du futur archevêque. — 2. *Sic*. — 3. A Carenac.

Au bruit de la mousquetade est ajouté celui des tambours. Je passe la belle rivière de Dordogne, presque toute couverte des bateaux qui accompagnent le mien. Au bord m'attendent gravement tous les vénérables moines en corps; leur harangue est pleine d'éloges sublimes; ma réponse a quelque chose de grand et de doux. Cette foule immense se fend pour m'ouvrir un chemin; chacun a les yeux attentifs pour lire dans les miens quelle sera sa destinée. Je monte ainsi jusques au château, d'une marche lente et mesurée, afin de me prêter pour un peu plus de temps à la curiosité publique. Cependant mille voix confuses font retentir des acclamations d'allégresse, et l'on entend partout ces paroles : Il sera les délices de ce peuple. Me voilà à la porte déjà arrivé, et les consuls commencent leur harangue par la bouche de l'orateur royal. A ce nom, vous ne manquez pas de vous représenter ce que l'éloquence a de plus vif et de plus pompeux. Qui pourroit dire quelles furent les grâces de son discours? Il me compara au soleil; bientôt après je fus la lune; tous les autres astres les plus radieux eurent ensuite l'honneur de me ressembler; de là, nous vînmes aux éléments et aux météores, et nous finîmes heureusement par le commencement du monde. Alors le soleil étoit déjà couché, et pour achever la comparaison de lui à moi, j'allai dans ma chambre pour me préparer à en faire de même.

A LA MÊME.

Issigeac[1], 16 juin (1681).

On n'a pas tous les jours un grand loisir, et un sujet heureux pour écrire en style sublime. Ne vous étonnez donc pas, madame, si vous n'avez pas vu chaque semaine

1. Petite ville du Périgord, où l'évêque de Sarlat avait une maison de campagne. (Note de l'édit.)

une relation nouvelle de mes aventures; tous les jours de ma vie ne sont pas des jours de pompe et de triomphe. Mon entrée dans Carenac n'a été suivie d'aucun événement mémorable; mon règne y a été si paisible qu'il ne fournit aucune variété pour embellir l'histoire. J'ai quitté ce lieu-là pour venir trouver ici M. de Sarlat, et j'ai passé à Sarlat en venant. Je m'y suis même arrêté un jour pour y entendre plaider une cause fameuse par les Cicérons de la ville. Leurs plaidoyers ne manquèrent pas de commencer par le commencement du monde, et de venir ensuite tout droit par le déluge jusqu'au fait. Il étoit question de donner du pain, par provision, à des enfans qui n'en avoient pas. L'orateur qui s'étoit chargé de parler aux juges de leur appétit, mêla judicieusement dans son plaidoyer beaucoup de pointes fort gentilles avec les plus sérieuses lois du Code, et les Métamorphoses d'Ovide avec des passages terribles de l'Écriture Sainte. Ce mélange, si conforme aux règles de l'art, fut applaudi par les auditeurs de bon goût. Chacun croyoit que ces enfans feroient bonne chère, et qu'une si rare éloquence alloit fonder à jamais leur cuisine. Mais, ô caprice de la fortune! quoique l'avocat eût obtenu tant de louanges, les enfans ne purent obtenir du pain. On appointa la cause, c'est-à-dire, en bonne chicane, qu'il fut ordonné à ces malheureux de plaider à jeun, et les juges se levèrent gravement du tribunal pour aller dîner. Je m'y en allai aussi; et je partis ensuite pour apporter à monseigneur vos lettres. Je suis arrivé ici presque *incognito* pour épargner les frais d'une entrée. Sur les sept heures du matin, je surpris la ville; ainsi il n'y a ni harangue ni cérémonie dont je puisse vous régaler. Que ne puis-je, pour réjouir Mlle de Laval, vous faire part des fleurs de rhétorique qu'un prédicateur de village répandit naguère sur nous, ses auditeurs infortunés! Mais il est juste de respecter la chaire plus que le barreau [1].

1. Nous supprimons une page, qui est d'un tout autre ton et uniquement relative à des affaires de famille.

AU DUC DE BOURGOGNE[1].

[1702].

Enfant de saint Louis, imitez votre père; soyez, comme lui, doux, humain, accessible, affable, compatissant et libéral. Que votre grandeur ne vous empêche jamais de descendre avec bonté jusqu'aux plus petits pour vous mettre en leur place et que cette bonté n'affoiblisse jamais ni votre autorité, ni leur respect. Étudiez sans cesse les hommes; apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux. Allez chercher le vrai mérite jusqu'au bout du monde : d'ordinaire, il demeure modeste et reculé. La vertu ne perce point la foule; elle n'a ni avidité ni empressement; elle se laisse oublier. Ne vous laissez point obséder par des esprits flatteurs et insinuants; faites sentir que vous n'aimez ni les louanges, ni les bassesses. Ne montrez de la confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contredire dans le besoin avec respect, et qui aiment mieux votre réputation que votre faveur.

La force et la sagesse de saint Louis vous seront données si vous les demandez en reconnoissant humblement votre foiblesse et votre impuissance. Il est temps que vous montriez au monde une maturité et une vigueur d'esprit proportionnées au besoin présent. Saint Louis, à votre âge, étoit déjà les délices des bons et la terreur des méchants. Laissez donc tous les amusements de l'âge passé. Faites

1. Louis, duc de Bourgogne, fils du grand dauphin, et petit-fils de Louis XIV, né en 1682, mort en 1712. A la date de cette lettre, il avait le commandement de l'armée de Flandre, sous la direction du maréchal de Boufflers.

voir que vous pensez et que vous sentez tout ce que vous devez penser et sentir. Il faut que les bons vous aiment, que les méchants vous craignent, et que tous vous estiment. Hâtez-vous de vous corriger, pour travailler utilement à corriger les autres.

La piété n'a rien de foible, ni de triste, ni de gêné; elle élargit le cœur; elle est simple et aimable; elle se fait toute à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités; il consiste pour chacun dans les vertus propres à son état. Un grand prince ne doit pas servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou qu'un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi. Il étoit intrépide à la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux autres hommes par la noblesse de ses sentiments; sans hauteur, sans présomption, sans dureté. Il suivoit en tout les véritables intérêts de sa nation, dont il étoit autant le père que le roi. Il voyoit tout de ses propres yeux dans les affaires principales. Il étoit appliqué, prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négociations, en sorte que les étrangers ne se fioient pas moins à lui que ses propres sujets. Jamais prince ne fut plus sage pour policer les peuples et pour les rendre tout ensemble bons et heureux. Il aimoit avec tendresse et confiance tous ceux qu'il devoit aimer; mais il étoit ferme pour corriger ceux qu'il aimoit le plus, quand ils avoient tort. Il étoit noble et magnifique selon les mœurs de son temps, mais sans faste et sans luxe. Sa dépense, qui étoit grande, se faisoit avec tant d'ordre, qu'elle ne l'empêchoit pas de dégager tout son domaine.

Longtemps après sa mort, on se souvenoit encore avec attendrissement de son règne, comme de celui qui devoit servir de modèle aux autres pour tous les siècles à venir. On ne parloit que des poids, des mesures, des monnoies, des coutumes, des lois, de la police du règne du bon saint Louis. On croyoit ne pouvoir mieux faire que de ramener tout à cette règle. Soyez l'héritier de ses vertus avant que

de[1] l'être de sa couronne. Invoquez-le avec confiance dans vos besoins : baisez souvent ses restes précieux[2]. Souvenez-vous que son sang coule dans vos veines, et que l'esprit de foi qui l'a sanctifié doit être la vie de votre cœur. Il vous regarde du haut du ciel où il prie pour vous, et où il veut que vous régniez un jour en Dieu avec lui. Unissez votre cœur au sien. *Conserva, fili mi, præcepta patris tui*[3].

AU VIDAME D'AMIENS[4].

A Cambrai, 28 mars 1708.

Il n'est pas étonnant, monsieur, que vous me craigniez. Pendant que vous ne serez pas d'accord avec vous-même, vous craindrez votre propre raison, et encore plus votre foi, qui vous condamnent : à plus forte raison, craindrez-vous un homme que vous supposez peu compatissant à vos infirmités. Pour moi, je ne suis pas aussi méchant que vous le croyez. Je vous plains ; je voudrois pouvoir vous soulager. Que ne puis-je souffrir vos peines, pour vous en délivrer! Il n'y a rien que je ne voulusse faire, excepté vous flatter par une mauvaise complaisance. Vous souffrez plus que vous ne souffririez si vous vous jetiez dans le sein de Dieu. Vous n'auriez chaque jour que les mêmes actions à faire, et l'amour vous les adouciroit. Plus vous écoutez votre mollesse, et votre goût pour certains amusements, plus vous

1. *Sic.* — 2. Fénelon avait donné au duc de Bourgogne « un reliquaire d'or avec un morceau de la mâchoire de saint Louis. » (Lettre au duc de Chevreuse, en date du 8 mars 1712.) — 3. « Garde en ta mémoire, mon fils, les préceptes de ton père. » *Prov.*, VI, 20. — 4. Louis-Auguste-Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, puis duc et maréchal de Chaulnes. Il était fils du duc de Chevreuse, intime ami de Fénelon.

vous préparez d'embarras et d'obstacles. Que tardez-vous à vous déterminer? C'est le partage du cœur et l'irrésolution qui vous font languir. Si vous étiez déterminé, vous verriez les choses tout autrement, et vous sentiriez ce que vous n'avez pas encore senti. Vous êtes convaincu de ce que vous devez à Dieu. Vous n'avez rien à opposer aux vérités de la religion, que votre vivacité pour quelques amusements, et que votre tiédeur pour la vertu. *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi*[1]? Puisque Jésus-Christ vous dit la vérité pour votre salut, pourquoi hésitez-vous? pourquoi ne vous livrez-vous pas à sa grâce et à son amour? Malheur à l'homme qui a deux cœurs! *Væ duplici cordi*[2]!

O si vous aviez goûté la consolation et la liberté qu'on trouve à n'être qu'un, et à n'avoir qu'une volonté toute réunie vers le bien, vous regretteriez tous les momens perdus! C'est déjà une grande misère, que d'avoir en soi la révolte de la chair contre l'esprit; mais au moins l'esprit ne devroit pas être divisé. Il faudroit qu'il fût d'accord avec soi-même pour ne vouloir que ce que Dieu veut. Faute de cette réunion intime, on n'a point de paix, on porte dans son cœur une guerre civile. Vous ne pouvez finir vos irrésolutions que par la prière. Raisonnez peu; mais priez beaucoup; et, pour pouvoir prier beaucoup, prenez la prière avec une simplicité qui vous la facilite.

Je vous ai écrit autrefois à l'armée une lettre sur la manière de vous occuper à l'oraison, et de vous familiariser avec cet exercice. Vous ne sauriez vous y donner une trop grande liberté d'esprit, pour y pouvoir persévérer sans trop de contention et de gêne. Parlez-y à Dieu, comme au meilleur de vos amis, de tout ce que vous connoissez de défauts en vous, de toutes vos peines, de tous vos besoins. Délibérez avec lui sur vos affaires, et demandez-lui conseil sur tout ce qui mérite une décision. Pour ce qui est de certains

1. « Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? » JOANN. VIII, 46. — 2. « Malheur au cœur double! »

partis à prendre, sans lesquels vous ne feriez que languir, il faut se tenir rigueur à soi-même, et aller en avant sans regarder derrière soi. C'est par là qu'on en est quitte à meilleur marché. Quoique vous me craigniez comme un loup-garou, je meurs d'envie de vous embrasser à votre passage. Aimez, s'il vous plaît, monsieur, celui qui vous honore et aime sans mesure.

AU DUC DE BOURGOGNE.

Septembre 1708.

Monseigneur, je remercie Dieu, du fond de mon cœur, de voir la simplicité et la bonté avec laquelle vous daignez me découvrir ce qui se passe au dedans de vous. Plus Dieu a des desseins sur vous, plus il est jaloux de tous vos talens naturels. Il veut que vous sentiez des tristesses, des abattemens, des serremens de cœur, des irrésolutions, des embarras qui vous surmontent, et des impuissances qui vous rendent mécontent de vous-même. O que cet état plaît à Dieu! et que vous lui déplairiez, si, possédant toute la régularité des vertus les plus éclatantes, vous jouissiez de votre force et du plaisir d'être supérieur à tout! Dites avec David, monseigneur : *Et vilior fiam plus quàm factus sum, et ero humilis in oculis meis*[1]. Ne craignez rien, tant que vous serez petit sous la puissante main de Dieu. Allez, non comme un grand prince, mais comme un petit berger, avec cinq pierres contre le géant Goliath. Pourvu que vous ne vous préveniez ni pour ni contre personne, que vous écoutiez

1. « Et je deviendrai d'un prix moindre que je ne suis déjà, et je serai humble à mes yeux. »

tranquillement tous ceux qu'il convient d'écouter ou de consulter, et qu'ensuite, sans aucun égard à vos goûts ou à vos dégoûts naturels, ni à vos préjugés, vous suiviez ce que Dieu présent et humblement invoqué vous mettra au cœur, vous vous sentirez libre, soulagé, simple, décisif; et vous ne ferez des fautes qu'autant que vous manquerez à agir dans cette dépendance continuelle de l'esprit de grâce. Si vous êtes fidèle à lire et à prier dans vos temps de réserve, et si vous marchez pendant la journée en présence de Dieu, dans cet esprit d'amour et de confiance familière, vous aurez la paix; votre cœur sera élargi; vous aurez une piété sans scrupule, et une joie sans dissipation.

AU DUC DE BOURGOGNE.

Septembre 1708.

Je n'ai garde, monseigneur, de me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi, et principalement de celles de la guerre, que j'ignore profondément; mais la connoissance de vos bontés et un excès de zèle me font prendre la liberté de vous dire, par cette voie très-sûre et très-secrète, que, si Dieu permettoit que vous ne puissiez pas secourir Lille, il conviendroit au moins, si je ne me trompe, que vous fissiez les dernières instances pour obtenir la permission de demeurer à la tête des armées jusqu'à la fin de la campagne. Quand un grand prince comme vous, Monseigneur, ne peut pas acquérir de la gloire par des succès éclatans, il faut au moins qu'il tâche d'en acquérir par sa fermeté, par son génie et par ses ressources dans les tristes événemens. Je suis persuadé, Monseigneur, que toute la pente de votre cœur est pour ce parti. Il ne dépend pas de vous de faire l'im-

possible; mais ce qui peut soutenir la réputation des armes du Roi et la vôtre, est que vous fassiez jusqu'à la fin tout ce qu'un vieux et grand capitaine feroit pour redresser les choses. Les habiles gens vous feront alors justice; et les habiles gens décident toujours à la longue dans le public. Souffrez cette indiscrétion du plus dévoué et du plus zélé de tous les hommes.

A LA SOEUR CHARLOTTE DE SAINT-CYPRIEN,

Carmélite.

A Cambrai, 17 janvier 1711.

Je n'ai point, ma très-honorée sœur, la force que vous m'attribuez. J'ai ressenti la perte irréparable [1] que j'ai faite, avec un abattement qui montre un cœur très-faible. Maintenant mon imagination est un peu apaisée, et il ne me reste qu'une amertume et une espèce de langueur intérieure. Mais l'adoucissement de ma peine ne m'humilie pas moins que ma douleur. Tout ce que j'ai éprouvé dans ces deux états n'est qu'imagination et qu'amour-propre. J'avoue que je me suis pleuré en pleurant un ami qui faisoit la douceur de ma vie, et dont la privation se fait sentir à tout moment. Je me console, comme je me suis affligé, par lassitude de la douleur, et par besoin de soulagement. L'imagination, qu'un coup si imprévu avoit saisie et troublée, s'y accou-

1. La mort de l'abbé de Langeron, uni à Fénelon, dès sa première jeunesse, par la plus tendre amitié. Quand Fénelon avait été nommé précepteur du duc de Bourgogne, l'abbé de Langeron avait été attaché à la maison du jeune prince en qualité de sous-précepteur ou de lecteur. (Voy. une lettre de Racine, 5 juin 1698.)

tume et se calme. Hélas! tout est vain en nous, excepté la mort à nous-mêmes que la grâce y opère. Au reste, ce cher ami est mort avec une vue de sa fin qui étoit si simple et si paisible, que vous en auriez été charmée. Lors même que sa tête se brouilloit un peu, ses pensées confuses étoient toutes de grâce, de foi, de docilité, de patience, et d'abandon à Dieu. Je n'ai jamais rien vu de plus édifiant et de plus aimable. Je vous raconte tout ceci pour ne vous représenter point ma tristesse, sans vous faire part de cette *joie de la foi* dont parle saint Augustin, et que Dieu m'a fait sentir en cette occasion. Dieu a fait sa volonté, il a préféré le bonheur de mon ami à ma consolation. Je manquerois à Dieu et à mon ami même, si je ne voulois pas ce que Dieu a voulu. Dans ma plus vive douleur, je lui ai offert celui que je craignois tant de perdre. On ne peut être plus touché que je le suis, de la bonté avec laquelle vous prenez part à ma peine. Je prie celui pour l'amour de qui vous le faites, de vous en payer au centuple.

AU MARQUIS DE FÉNELON [1].

Cambrai, 6 décembre 1712.

Bonjour, fanfan; je souhaite qu'en t'éloignant de Cambrai, tu ne te sois point éloigné de notre commun centre, et que notre absence n'ait point diminué en toi la présence de Dieu. L'enfant ne peut pas téter toujours, ni même être sans cesse tenu par les lisières; on le sèvre, on l'accoutume à marcher seul. Tu ne m'auras pas toujours. Il faut que

1. Gabriel Jacques de Salignac, marquis de Fénelon, lieutenant-général et diplomate éminent, né en 1688, tué à la bataille de Raucoux (1746).

Dieu te fasse cent fois plus d'impression que moi, vile et indigne créature. Fais ton devoir parmi tes officiers avec exactitude, sans minutie, patiemment et sans dureté. On déshonore la justice, quand on n'y joint pas la douceur, les égards et la condescendance : c'est faire mal le bien. Je veux que tu te fasses aimer ; mais Dieu seul peut te rendre aimable, car tu ne l'es point par ton naturel roide et âpre. Il faut que la main de Dieu te manie pour te rendre souple et pliant; il faut qu'il te rende docile, attentif à la pensée d'autrui, défiant de la tienne, et petit comme un enfant : tout le reste est sottise, enflure et vanité.

Madame de Chevry souffre encore. Nous ne savons rien de nouveau, rien qui me fasse plaisir, sinon que fanfan reviendra vendredi.

AU CHEVALIER DESTOUCHES [1].

2 avril, 1712.

Je ne désire point un siège [2]; car je suis un prêtre pacifique et ennemi de l'effusion du sang; mais je désire une occasion de vous embrasser. Venez donc voir vos bombes, et nous par occasion. Votre santé m'alarme toujours, les

1. Louis Camus Destouches, né en 1668, mort en 1726. Entré jeune au service, il s'y distingua promptement. Il commanda en chef l'artillerie, à l'armée de Flandres, pendant les campagnes de 1710, 1711 et 1712. En 1726, il fut nommé contrôleur général de l'artillerie, charge créée pour lui, et en 1725, commandeur de l'ordre de Saint-Louis. D'Alembert est, comme on sait, le fils naturel du chevalier Destouches et de Mme de Tencin. — 2. Le chevalier était alors à l'armée, devant Douai, où il reçut une blessure qui l'obligea de quitter pour un temps le service.

fatigues de la guerre, et plus encore celles de la table sont terribles pour vous.

Je commençois à goûter ici le repos et la liberté que je désirois :

Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum [1].

Mais Cambray n'est nullement *imbellis;* le bruit des caissons nous étourdit nuit et jour. Je crains qu'avant de finir cette guerre on ne fasse casser bien des têtes; j'aurois grand regret à celles qui sont bien faites; le nombre n'en est pas fort grand. Bonsoir, monsieur; vivez, dormez la nuit et peu le jour; mangez modérément, digérez sans peine; et aimez ceux qui vous aiment tendrement.

AU CHEVALIER DESTOUCHES.

1er novembre 1713.

Je n'osois vous écrire, mon cher bonhomme, ne sachant point si vous étiez instruit. Le sujet étoit très-bon [2], c'est grand dommage; il y en a peu qui méritent autant de regret; les vrais amis font notre plus grande douceur et notre plus grande amertume dans la vie. On seroit tenté de désirer que tous les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour; ou pour mieux faire, à l'exemple de Philémon et Baucis, l'un devroit devenir chêne au moment où il verroit l'autre auprès de lui devenir tilleul. Ceux qui n'aiment rien voudroient enterrer le genre humain, les yeux secs et le cœur content : ils ne sont pas dignes de vivre.

1. Horace. Épitre VII, v. 45 : « J'aime le solitaire Tibur ou le pacifique Tarente. » — 2. On ne sait de quel ami Fénelon déplore ici la perte.

Il en coûte beaucoup d'être sensible à l'amitié; mais ceux qui ont cette sensibilité seroient honteux de ne l'avoir pas, et ils aiment mieux souffrir que d'être insensibles. Conservez-vous; la fin de la campagne approche; quand vous serez à Paris, consultez à fond sur votre mal et livrez-vous au meilleur conseil. C'est vous que je crains encore plus que le mal même; vous avez raison de m'aimer, supposé que l'amitié demande du retour.

FIN.

APPENDICE.

Mme DE CHANTAL.

1572—1646.

Nous avons déjà mentionné le recueil des lettres de Mme de Chantal à l'occasion de sa correspondance avec François de Sales (voy. même vol., p. 151). Peu saillantes sous le rapport littéraire, elles n'en sont pas moins très-dignes d'étude comme témoignage de la noblesse d'une âme que l'amour divin et la charité chrétienne remplissaient uniquement. Nous citons de préférence la lettre, si éloquente de simplicité, et si touchante de douleur contenue, que la mort de son pieux ami lui inspira. — Voy. *Lettres de Mme de Chantal*, Paris, Blaise, 1823. 2 vol. in-8o.

AU RÉVÉREND PÈRE DOM JEAN DE SAINT-FRANÇOIS DE L'ORDRE DES FEUILLANTS.

Hélas! mon révérend père, que vous me commandez une chose qui est bien au-dessus de ma capacité! non, certes, que Dieu ne m'ait donné une plus grande connaissance de son intérieur que mon indignité ne méritoit; et sur-tout

depuis son décès, Dieu m'en a favorisée; car l'objet m'étant présent, l'admiration et le contentement que je recevois m'offusquoient un peu (au moins il me semble); mais je confesse tout simplement à votre cœur paternel que je n'ai point de suffisance pour m'en exprimer. Néanmoins, pour obéir à votre Révérence, et pour l'amour et respect que je dois à l'autorité par laquelle vous me commandez, je vais écrire simplement en la présence de Dieu ce qui me viendra en vue. Premièrement, mon très-cher père, je vous dirai que j'ai reconnu en mon bienheureux père et seigneur un don de très-parfaite foi, laquelle étoit accompagnée de grande clarté, de certitude de goût, et de suavité extrême. Il m'en a fait des discours admirables, et me dit une fois que Dieu l'avoit gratifié de beaucoup de lumières et connoissances pour l'intelligence des mystères de notre sainte foi, et qu'il pensoit bien posséder le sens et l'intention de l'Église en ce qu'elle enseigne à ses enfants : mais de ceci sa vie et ses œuvres rendent témoignage. Dieu avoit répandu au centre de cette très-sainte âme, ou comme il dit, en la cime de son esprit, une lumière, mais si claire, qu'il voyoit d'une simple vue les vérités de la foi et leur excellence : ce qui lui causoit de grandes ardeurs, des extases et des ravissements de volonté; et il se soumettoit à ces vérités qui lui étoient montrées, par un simple acquiescement et sentiment de sa volonté. Il appeloit le lieu, où ces clartés se faisoient, le sanctuaire de Dieu, où rien n'entre que la seule âme avec son Dieu. C'étoit le lieu de ses retraites, et son plus ordinaire séjour : car, nonobstant ses continuelles occupations extérieures, il tenoit son esprit en cette solitude intérieure tant qu'il pouvoit. J'ai toujours vu ce bienheureux aspirer et ne respirer que le seul désir de vivre selon les vérités de la foi, et des maximes de l'Évangile : cela se verra ès-mémoires[1]. Il disoit que la vraie

1. On ne sait de quels Mémoires Mme de Chantal veut ici parler. En avait-elle composé elle-même ou connaissait-elle des amis de François de Sales qui en composaient?

manière de servir Dieu étoit de le suivre et marcher après lui sur la fine pointe de l'âme, sans aucun appui de consolation, de sentiment, ou de lumière que celle de la foi, une et simple : c'est pourquoi il aimoit les dérélictions, les abandonnements, et désolations intérieures. Il me dit une fois qu'il ne prenoit point garde s'il étoit en consolation ou désolation; et quand Notre Seigneur lui donnoit de bons sentiments, il les recevoit en simplicité; s'il ne lui en donnoit point, il n'y pensoit pas; mais c'est la vérité que pour l'ordinaire il avoit de grandes suavités intérieures : et l'on voyoit cela en son visage pour peu qu'il se retirât en lui-même, ce qu'il faisoit fréquemment. Aussi tiroit-il de bonnes pensées de toutes choses, convertissant tout au profit de l'âme; mais surtout il recevoit ces grandes lumières en se préparant pour ses sermons : ce qu'il faisoit ordinairement en se promenant, et m'a dit qu'il tiroit l'oraison de l'étude, et en sortoit fort éclairé et affectionné. Il y a plusieurs années qu'il me dit qu'il n'avoit pas des goûts sensibles en l'oraison, et que ce que Dieu opéroit en lui, étoit par des clartés et sentiments insensibles qu'il répandoit en la partie intellectuelle de son âme; que la partie inférieure n'y avoit nulle part. A l'ordinaire, c'étoient des vues et sentiments de l'unité très-simples, et des émotions divines auxquelles il ne s'enfonçoit pas, mais les recevoit simplemeut avec une très-profonde révérence et humilité (car sa méthode étoit de se tenir très-humble, très-petit et très-abaissé devant son Dieu, avec une singulière révérence et confiance, comme un enfant d'amour). Souvent il m'a écrit que, quand je le verrois, je le souvinsse[1] de me dire ce que Dieu lui avoit donné en la sainte oraison; et comme je le lui demandois, il me répondoit : ce sont des choses si minces, si simples, si délicates, que l'on ne les peut dire quand elles sont passées : les effets en demeurent seulement dans l'âme. Plusieurs années avant son décès, il ne prenoit quasi plus de

1. Pour : je le fisse souvenir.

temps pour faire l'oraison, car les affaires l'accabloient; et un jour je lui demandai s'il l'avoit faite. Non, me dit-il, mais je fais bien ce qui la vaut. C'est qu'il se tenoit toujours en cette union avec Dieu, et disoit qu'en cette vie il faut faire l'oraison d'œuvre et d'action. Par ce qui est dit, il est aisé à croire que ce bienheureux ne se contentoit pas seulement de jouir de la délicieuse union de son âme avec son Dieu en l'oraison : ô non, certes ; car il aimoit également la volonté de Dieu en tout, mais cela assurément. Et je crois qu'en ses dernières années il étoit parvenu à telle pureté, que même il ne vouloit, il n'aimoit, il ne voyoit plus que Dieu en toutes choses : aussi le voyoit-on absorbé en Dieu, et disoit qu'il n'y avoit plus rien au monde qui lui pût donner du contentement que Dieu ; et ainsi il vivoit, non plus lui, certes, mais Jésus-Christ vivoit en lui. Cet amour général de la volonté de Dieu étoit d'autant plus excellent et pur, que cette âme n'étoit pas sujette à changer ni à se tromper, à cause de la très-claire lumière que Dieu y avoit répandue, par laquelle il voyoit naître les mouvements de l'amour-propre, qu'il retranchoit fidèlement, afin de s'unir toujours plus purement à Dieu. Aussi m'a-t-il dit que quelquefois, au fort de ses plus grandes afflictions, il sentoit une douceur cent fois plus douce qu'à l'ordinaire; car, par le moyen de cette union intime, les choses plus amères lui étoient rendues savoureuses. Mais si votre Révérence veut voir clairement l'état de cette très-sainte âme sur ce sujet, qu'elle lise, s'il lui plaît, les trois ou quatre derniers chapitres du neuvième livre de l'Amour divin. Il animoit toutes ses actions du seul motif du divin bon plaisir. Et véritablement (comme il est dit en ce livre sacré) il ne demandoit ni au ciel, ni en la terre, que de voir la volonté de Dieu accomplie. Combien de fois a-t-il prononcé d'un sentiment tout extatique ces paroles de David : « O Seigneur! qu'y a-t-il au ciel pour moi, et que veux-je en terre sinon vous? Vous êtes ma part et mon héritage éternellement. » Aussi ce qui n'étoit pas Dieu ne lui étoit rien, et c'étoit sa

maxime. De cette union si parfaite procédoient ses éminentes vertus, que chacun a pu remarquer; cette générale et universelle indifférence que l'on voyoit ordinairement en lui. Et certes, je ne lis point ces chapitres, qui en traitent au neuvième livre de l'Amour divin [1], que je ne voie clairement qu'il pratiquoit ce qu'il enseignoit, selon les occasions. Ce document [2] si peu connu, et toutefois si excellent : « Ne demandez rien, ne désirez rien, et ne refusez rien, » lequel il a pratiqué si fidèlement jusqu'à l'extrémité de sa vie, ne pouvoit partir que d'une âme entièrement indifférente, et morte à soi-même. Son égalité d'esprit étoit incomparable: car qui l'a jamais vu changer de posture en nulle sorte d'action? Si lui ai-je vu [3] recevoir de rudes attaques; mais cela se prouve par les mémoires. Ce n'étoit pas qu'il n'eût de vifs ressentiments, sur-tout quand Dieu étoit offensé et le prochain opprimé; on le voyoit en ces occasions se taire et retirer en lui-même avec Dieu, et demeuroit là en silence, ne laissant toutefois de travailler, et promptement, pour remédier au mal avenu [4], car il étoit le refuge, le secours et l'appui de tous. La paix de son cœur n'étoit-elle pas divine et tout-à-fait imperturbable? Aussi étoit-elle établie en la parfaite mortification de ses passions, et en la totale soumission de son âme à Dieu. Qu'est-ce, me dit-il à Lyon, qui sauroit ébranler notre paix? Certes, quand tout bouleverseroit dessus dessous, je ne m'en troublerois pas : car que vaut tout le monde ensemble, en comparaison de la paix du cœur? Cette fermeté procédoit, ce me semble, de son attentive et vive foi, car il regardoit partir tous les événements, grands et petits, de l'ordre de cette souveraine Providence, en laquelle il se reposoit avec plus de tranquillité que jamais ne fit enfant unique dans le sein de sa mère. Il nous disoit aussi que Notre Seigneur lui avoit enseigné cette leçon dès sa jeunesse; et que s'il fût venu à re-

1. Voy. Corresp. de saint François de Sales. — 2. Ce mot a ici le sens de précepte. — 3. C'est-à-dire : Pourtant je lui ai vu. — 4. Lire pour advenu, arrivé.

naître, il eût plus méprisé la prudence humaine que jamais, et se fût tout-à-fait laissé gouverner à la divine Providence. Il avoit des lumières très-grandes sur ce sujet et y portoit fort les âmes qu'il conseilloit et gouvernoit. Pour les affaires qu'il entreprenoit, et que Dieu lui avoit commises, il les a toujours ménagées, et conduites à l'abri de ce souverain gouvernement; et jamais il n'étoit plus assuré d'une affaire, ni plus content parmi les hasards, que lorsqu'il n'avoit point d'autre appui. Quand selon la prudence humaine il prévoyoit de l'impossibilité pour l'exécution du dessein que Dieu lui avoit commis, il étoit si ferme en sa confiance, que rien ne l'ébranloit; et là-dessus il vivoit sans souci. Je le remarquai quand il eut résolu d'établir notre congrégation; il disoit : Je ne vois point de jour pour cela, mais je m'assure que Dieu le fera; ce qui arriva en beaucoup moins de temps qu'il ne pensoit. A ce propos il me vient en l'esprit qu'une fois (il y a longues années) il fut attaqué d'une vive passion qui le travailloit fort : il m'écrivit : « Je suis fort pressé, et me semble que je n'ai nulle force pour résister, et que je succomberois si l'occasion m'étoit présente; mais plus je me sens foible, plus ma confiance est en Dieu, et m'assure qu'en présence des objets je serois revêtu de force et des vertus de Dieu, et que je dévorerois mes ennemis comme des agnelets. » Notre saint n'étoit pas exempt des sentiments et émotions des passions, et ne vouloit pas que l'on désirât d'en être affranchi; il n'en faisoit point d'état que pour les gourmander; à quoi, disoit-il, il se plaisoit. Il disoit aussi qu'elles nous servoient à pratiquer des vertus plus excellentes, et à les établir plus solidement en l'âme. Mais il est vrai qu'il avoit une si absolue autorité sur ses passions qu'elles lui obéissoient comme des esclaves; et sur la fin il n'en paroissoit quasi plus. Mon très-cher père, c'étoit l'âme la plus hardie, la plus généreuse et puissante à supporter les charges et travaux, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspiroit, que l'on ait su voir. Jamais il n'en démordoit, et disoit que quand Notre Seigneur nous

commet une affaire, il ne la falloit point abandonner, mais avoir le courage de vaincre toutes les difficultés. Certes, mon très-cher père, c'étoit une grande force d'esprit que de persévérer au bien, comme notre saint a fait. Qui l'a jamais vu se détraquer, ni perdre un seul brin de la modestie? Qui a vu sa patience ébranlée, ni son âme altérée contre qui que ce soit? aussi avoit-il un cœur tout-à-fait innocent. Jamais il ne fit aucun acte par malice ou amertume de cœur : non, certes; jamais a-t-on vu un cœur si doux, si humble, si débonnaire, gracieux, et affable qu'étoit le sien? Et avec cela, quelle étoit l'excellence et solidité de sa prudence et sagesse naturelle et surnaturelle, que Dieu avoit répandue en son esprit, qui étoit le plus clair, plus net et universel qu'on ait jamais vu. Notre Seigneur n'avoit rien oublié pour la perfection de cet ouvrage, que sa main puissante et miséricordieuse s'étoit elle-même formé. Enfin, la divine Bonté avoit mis dans cette sainte âme une charité parfaite; et (comme il dit que la charité entrant dans une âme y loge quant et soi[1] tout le train des vertus) certes, elle les avoit placées et rangées dans son cœur avec un ordre admirable; chacune y tenoit le rang et l'autorité qui lui appartenoit : l'une n'entreprenoit rien sans l'autre, car il voyoit clairement ce qui convenoit à chacune, et les degrés de leurs perfections; et toutes produisoient leurs actions selon les occasions qui se présentoient, et à mesure que la charité l'excitoit à cela doucement et sans éclat : car jamais il ne faisoit des mystères, ni rien qui donnât de l'admiration à ceux qui ne regardent que l'écorce et l'extérieur. Point de singularité, point d'action, ni de ces grandes vertus qui donnent dans les yeux de ceux qui les regardent, et font admirer le vulgaire. Il se tenoit dans le train commun, mais d'une manière si divine et céleste, qu'il me semble que rien n'étoit aussi admirable en sa vie que cela. Quand il prioit, quand il étoit à l'office, ou qu'il

1. En même temps que soi, avec soi.

disoit la très-sainte messe, à laquelle il paroissoit un ange pour la grande splendeur qui étoit en son visage, vous ne lui voyiez faire aucune simagrée, ni même quasi lever ou fermer les yeux; mais il les tenoit modestement abaissés, sans faire des mouvements que ceux qui étoient nécessaires. Et cependant on lui voyoit un visage pacifique, doux et grave, et l'on pouvoit juger qu'il étoit dans une profonde tranquillité. Quiconque le voyoit et l'observoit en ses actions, étoit infailliblement touché, surtout quand il consacroit[1]; car il prenoit encore une nouvelle splendeur: on l'a remarqué mille fois. Aussi avoit-il un amour tout spécial au très-adorable sacrement : c'étoit sa vraie vie et seule force. O Dieu! quelle ardente et savoureuse dévotion avoit-il, quand il le portoit aux processions! vous l'eussiez vu comme un chérubin tout lumineux. Il avoit des ardeurs autour de ce divin sacrement, inexplicables; mais il en est parlé ailleurs, et de sa dévotion incomparable à Notre-Dame : C'est pourquoi je n'en parlerai pas. O Jésus! que l'ordre que Dieu avoit mis en cette bienheureuse âme étoit admirable! tout étoit si rangé, si calme, et la lumière de Dieu si claire, qu'il voyoit jusqu'aux moindres atômes de ses mouvements. Il avoit une vue si pénétrante pour les choses de la perfection de l'esprit, qu'il discernoit d'entre les choses les plus délicates et épurées; et jamais cette pure âme ne souffroit volontairement ce qu'elle voyoit de moins parfait, car son amour plein de zèle ne le lui eût pas permis. Ce n'est pas qu'il ne commît quelque imperfection, mais c'étoit par pure surprise et infirmité. Mais qu'il en eût laissé attacher une seule à son cœur, pour petite qu'elle fût, je ne l'ai pas connu; au contraire, cette âme étoit plus pure que le soleil, et plus blanche que la neige en ses actions, en ses résolutions, en ses desseins et actions. Enfin, ce n'étoit que pureté, que humilité, simplicité et unité d'esprit avec son Dieu. Aussi étoit-ce chose ravissante de

1. Sous-entendu : l'hostie.

l'ouïr parler de Dieu et de la perfection. Il avoit des termes si précis et intelligibles, qu'il faisoit comprendre avec grande facilité les choses les plus délicates et relevées de la vie spirituelle. Il n'avoit pas cette lumière si pénétrante pour lui seul; chacun a vu et connu que Dieu lui avoit communiqué un don spécial pour la conduite des âmes, et qu'il les gouvernoit avec une dextérité toute céleste. Il pénétroit le fond des cœurs, et voyoit clairement leur état, et par lesquels mouvements ils agissoient : et tout le monde sait sa charité incomparable pour les âmes, et que ses délices étoient de travailler autour d'elles. Il étoit infatigable en cela, et ne cessoit jamais qu'il ne leur eût donné la paix et mis leurs consciences en état de salut. Quant aux pêcheurs qui se vouloient convertir, et qu'il voyoit foibles, qu'est-ce qu'il ne faisoit pas autour d'eux? Il se faisoit pécheur avec eux : il pleuroit avec eux leurs péchés, il mêloit tellement son cœur avec celui de ses pénitents, que jamais aucun ne lui a rien su celer. Or, selon mon jugement, il me semble que le zèle du salut des âmes étoit la vertu dominante en notre bienheureux père : car en certaine façon vous eussiez quelquefois dit qu'il laissoit le service qui regarde immédiatement Dieu, pour préférer celui du prochain. Bon Dieu! quelle tendresse, quelle douceur, quel support, quel travail! enfin, il s'y est consumé. Mais encore faut-il dire ceci qui est remarquable : Notre Seigneur avoit ordonné la charité en cette sainte âme; car autant d'âmes qu'il aimoit particulièrement (qui étoient en ce nombre infini) autant de divers degrés d'amour il avoit pour elles : il les aimoit toutes parfaitement et purement, selon leur rang, mais pas une également. Il remarquoit en chacune ce qu'il pouvoit reconnoître de plus estimable, pour leur donner le rang en sa dilection selon son devoir et selon la mesure de la grâce en elles. Il portoit un respect nompareil à ses prochains, parce qu'il regardoit Dieu en eux, et en eux Dieu. Quant à sa dignité, quel honneur et respect lui portoit-il? Certes, son humilité n'empêchoit

point l'exercice de la gravité, majesté et révérence due à sa qualité d'évêque. Mon Dieu ! oserois-je dire ! Je le dis, s'il se peut : il me semble naïvement que mon bienheureux père étoit une image vivante en laquelle le fils de Dieu étoit peint; car véritablement l'ordre et l'économie de cette sainte âme étoit tout-à-fait surnaturelle et divine. Je ne suis pas seule en cette pensée; quantité de gens m'ont dit que quand ils voyoient ce bienheureux, il leur sembloit de voir Notre Seigneur en terre.

Votre, etc.

LE COMTE D'AVAUX

1595—1650.

Familier de l'hôtel de Rambouillet et intime ami de Voiture, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, cadet d'une illustre famille de robe, nous offre, dans la première moitié du dix-septième siècle, le type accompli de l'homme du monde cultivant les belles-lettres par passe-temps et sans prétendre à d'autre mérite que d'employer noblement ses loisirs. Il est à regretter qu'on n'ait pas encore rassemblé les lettres, assez nombreuses, de d'Avaux, qui se trouvent dispersées dans diverses collections; elles fourniraient assurément une lecture des plus instructives et des plus piquantes. Nous ne connaissons de lui que deux lettres adressées à Mme de Sablé, et quatre lettres à Voiture dont les papiers Conrart nous ont conservé la copie; lettres écrites par d'Avaux dans le temps qu'il était plénipotentiaire de la France aux conférences qui précédèrent la paix de Munster (1646). Les lettres adressées à Voiture sont ce que nous connaissons de plus agréable en fait de pièces familières émanant d'hommes d'État. Elles donnent une haute idée du charme que devait avoir le com-

merce de ce diplomate éminent, lié avec tout ce que la meilleure compagnie de Paris renfermait alors d'hommes et de femmes de mérite, depuis Boisrobert qui lui dédiait sa meilleure pièce de vers (voy. au t. II de notre recueil : *Les Poëtes français*), jusqu'à Mme de Sablé, à qui il écrivait une lettre de condoléance vraiment touchante, malgré la parfaite discrétion du ton, au sujet de la mort de son fils, le jeune et brillant marquis de Laval. La réputation du comte d'Avaux était d'ailleurs bien établie dans la société d'élite qu'il fréquentait, et Tallemant dit expressément de lui : « L'homme de la robe qui avoit le plus bel esprit, et qui écrivoit le mieux en françois. »

Parmi les lettres de d'Avaux à Voiture, nous donnons de préférence celle que l'on va lire, et qui nous a paru la plus remarquable au point de vue littéraire, comme la plus intéressante par les détails qu'elle renferme sur le rôle de Mme de Longueville aux conférences de Munster. En rapprochant cette lettre de celle de Sarrasin à Balzac, qu'on trouvera plus loin, le lecteur pourra se faire une idée suffisamment exacte de ce qu'étaient les relations des lettrés entre eux à cette époque, où le pédantisme obstiné de l'érudit était déjà tempéré par la politesse de l'homme du monde. Nous tenons d'autant plus à citer cette lettre, précieuse à tous égards, que c'est le seul spécimen qu'il nous soit possible d'offrir ici du talent littéraire de toute une classe d'hommes qui s'est toujours distinguée en France par une haute culture intellectuelle : nous voulons parler des diplomates. Le comte de Lionne, le ministre de Louis XIV, et l'auteur des merveilleux Mémoires que l'on sait, le duc de Saint-Simon, les auraient dignement représentés dans ce recueil, si leurs dépêches n'étaient enfermées sous les triples serrures d'une collection protégée contre tout profane avec un soin jaloux : les archives du ministère des Affaires Étrangères.

Voy. Lettres de d'Avaux à Voiture, publiées par M. A. Roux. Lyon, Perrin, 1863, in-12.

A VOITURE[1].

De Munster, le 6 décembre 1646[2].

Vostre dernière lettre est trop obligeante pour n'y faire pas réponce plus promptement que de coustume, et il y a trop de beautez pour ne vous pas rendre, au moins, quelque chose qui ne soit pas tout à fait désagréable. Et puis, comment ne serois-je pas tenté d'entretenir correspondance avec vous, puisque ma manière d'écrire cause une imposture qui m'est si avantageuse, et qu'on prend Sosias pour Mercure[3]. Je n'eus jamais regret de n'estre pas Aristote, non plus que de ne pas estre ange; mais quand il est question de votre génie, et de votre esprit : *Inventum est aliquid quod Avauxius esse, quam quod erat, mallet*[4]. Celuy qui a trouvé tant de ressemblance d'une de mes lettres qu'il vid entre vos mains, à ces belles pièces qui en partent tous les jours, vous fit un assez mauvais compliment quoy qu'il vous ait donné sujet de dire avec beaucoup de grâce que vous me mandiez cela pour me mortifier :

Et sibi consul
Ne placeat, curru servus portatur eodem[5].

1. C'est à propos de cette lettre que Voiture écrivait à Davaux : « Pour vous dire sincèrement ce que j'en pense, vous n'en avez jamais escrit une plus belle, ni qui fist mieux connoistre vostre force; et vous l'avez bien senty quand sur la fin vous me pressez d'avouer que je vous en dois de reste. Que je meure, si je n'ay honte d'y faire response. » — 2. Les conférences de Munster, entamées, en 1643, entre la France, l'Espagne, l'Autriche, la Hollande, la Suède et les petits États d'Allemagne, n'aboutirent qu'en 1648, au traité de Westphalie. — 3. Allusion à une scène de l'Amphitryon de Plaute. — 4. « Il s'est trouvé quelqu'un que d'Avaux eût mieux aimé être que ce qu'il était. » — 5. « Pour que le consul ne se complaise pas trop en lui-même son char de triomphe porte, à ses côtés, un esclave. »

Monsieur de Saint-Romain s'écria à ce mot (il s'y connoist, comme vous savez, et, pour un allemand, je vous assure qu'il a le goust delicat). Je voudrois que vous l'eussiez ouy sur ce que vous dites de la maison d'Opimius, il n'en est pas bien d'accord avecque vous ni avec Ciceron mesme. Cela est hardy; mais il fonde son consulat sur le texte : *Si fortuna volet*[1]; et maintient que Publicola n'eût jamais esté Publicola, et qu'il eût esté rayé des fastes s'il n'eût fait abbatre sa belle maison. Vous savez l'exclamation que fit cet autre, quand il vid son nom dans la liste des proscrits. Pour moy, je n'attens nul avantage de ce costé-là, que d'estre à couvert du soleil et de la pluye. Et cependant, je vois icy avec plaisir croistre en nos mains ce grand édifice de la paix[2].

> Jam celsæ assurgunt turres, jam tecta minæque
> Murorum ingentes æquandaque machina cœlo[3].

Je vous entretiendrois plus amplement sur cette matière et plus aysément que sur les sujets que vous me présentez; mais il faut suivre vostre thème, et vostre inclination. Il faut vous demander pourquoy vous m'avertissez si soigneusement d'estre sur mes gardes? Est-ce à cause de quelques paroles d'estime, et de respect que je vous ay écrites, sur le sujet de nostre princesse[4]. *Brachia et vultum teretesque suras*, seroit un peu trop dire, *et osculum ipsum integer laudo*[5]. Tout beau, s'il vous plaist, *osculum* est le diminutif de *os*, *oris*, ainsi que les mots *vasculum coruilum*[6], et autres semblables. Comme vous y allez! Mais vous dites que le com-

1. « Si la fortune le veut. » — 2. Allusion aux conférences de Munster. — 3. « Déjà surgissent les hautes tours, les toits et les grands murs, menaçants, et toute la bâtisse qui va s'égaler aux nues. » — 4. Mme de Longueville (voy. sur elle, plus haut, la note 1 de la p. 209). — 5. « Les bras, le visage, les jambes fines, la bouche mignonne, je loue tout en elle, en tout bien, tout honneur. » — 6. *Vasculum*, petit vase, diminutif de *vas*, *vasis*. *Coruilum* ne se trouve dans aucun lexique. Le mot est sans doute défiguré par une bévue du copiste.

merce est dangereux avec une personne si bien faite; comme si tant de disproportion, et les grands espaces qu'il y a de tous costez, entre ces personnes là, et nous autres, bonnes gens d'un siècle qui est passé, il y a quarante-six ans, ne me mettoyent pas à couvert. Croyez-moi, Monsieur, ma pauvreté nous défend; et vous savez que l'éloquence de Balzac[1] ne fait pas d'impression sur l'esprit d'un paysan. Non, non, je n'ay point de peur :

Cantabit vacuus coram latrone viator[2].

Il seroit étrange que dans une assemblée de paix, je n'eusse pas assez de la foy publique pour ma conservation, et qu'avec les passeports de l'Empereur et du roi d'Espagne, Munster ne fust pas un lieu de sureté pour moy. Ayez l'esprit en repos pour ce regard; je ne cours point de risque; un arbrisseau ne fut jamais frappé de la foudre.

Nec parvi frutices iram meruere Tonantis[3].

Craignez, vous autres ambitieux, qui voulez brûler du feu du ciel; et que toute la cour tremble, quand Mme de Longueville sortira d'icy, comme la colombe de l'Arche pour aller annoncer aux hommes que l'Ire de Dieu sur eux est appaisée. C'est alors qu'il faut craindre

Illius ante oculos mundumque videre jacentem
Atque urbes ruere atque altos subsidere montes.

Altos[4]! Voyez-vous comme tout ce qui est bas et petit est hors de péril. Et à la vérité, je n'ay pas encore aperceû celuy

1. Guez de Balzac, le célèbre épistolier. Voy. sur lui la note 1 de la page 162. — 2. « Le voyageur qui va, les mains vides, chantera en face du voleur. » — 3. « Et les petits arbustes ne méritent pas le courroux de Jupiter tonnant. » — 4. « De voir devant ses yeux le monde se prosterner, et les villes s'écrouler, et les hautes montagnes s'affaisser. Hautes! »

dont vous me menacez. Je regarde pourtant, je ne m'arrache pas les yeux, et *hos quoque eruditos habemus*[1]. Je voy de la beauté plus que je n'en vis jamais; et si ay-je couru quatre royaumes et un empire. Je voy tout ce qu'on peut voir ensemble de grâces, et de charmes; et ce je ne say quoy, qui n'est nulle part ailleurs, ce me semble, avec tant de majesté. *Video igne micantes syderibus similes oculos, video oscula, sed quæ est vidisse satis*[2]. J'admire avec vous cette bonté, cette générosité, et ces aymables qualitez que nous louerons toujours à l'envy et que nous ne louerons jamais assez; la justesse de cet esprit, sa force et son étenduë me donne aussi de l'étonnement et me fait quelquefois rentrer en moy-mesme, avec dépit; car cela est tout-à-fait extraordinaire, et trop au dessus de l'âge et du sexe. Néantmoins, toutes ces belles choses ne gastent pas mon imagination. Je considère Madame de Longueville comme j'ai fait autrefois le soleil de Suède, qui ne brille et n'éblouit pas moins que celuy de la Guinée; mais qui ne brûle et ne noircit personne; il se contente d'éclairer des rochers et de la glace, sans les vouloir rompre. Mais supposons que je fusse tout soufre et tout salpestre, que je fusse, enfin, d'une matière aussi combustible que vous, qui vous pleignez encore des maux de la jeunesse; à quelle étincelle, je vous prie, pourrois-je prendre feu? Une personne si précieuse, qui est venuë de deux cens lieuës chercher un vieil mary; qui a quitté la Cour pour la Westphalie; qui est icy dans une gayeté continuelle; qui fut ravie dernièrement de voir une comédie chez les Jésuites (mais à la vérité, c'estoit en bon latin); qui donne force audiances, qui s'entretient paisiblement avec M. Salvius, M. Vulteius, M. Lampadius[3]; qui ne s'effraye plus d'un gros Hollandois, qui

1. Littéralement : « Et nous en avons qui sont, eux aussi, érudits (qui savent voir). » — 2. « Je vois des yeux pleins d'étincelante flamme, pareils à des astres, je vois des lèvres charmantes, mais qu'il faut se contenter de voir. « — 3. Savants ou diplomates allemands et hollandais.

la baise réglément deux fois par heure, en toutes les visites qu'il luy fait; qui reçoit agréablement à la fin de novembre, la première civilité d'un autre ambassadeur qui luy conseille d'apprendre l'allemand, pour se divertir; qui, avec tout cela, prend de l'embompoint à Munster, et a un visage de satisfaction; qui partage ses heures entre les belles lectures et les audiances; qui avance la paix, autant par ses conseils, que par ses prières; qui discouroit encore hier de Reservat et de l'Autonomie; bref, qui n'a pas seulement en un haut degré la vertu des femmes, qui en a beaucoup d'autres, *quas sexus habere fortior optaret*[1]; et vous voulez que sa conversation soit dangereuse? *I nunc, ingratis offer te irrise periclis, I, cœlum ipsum pete stultitia*[2]. Je suis marry de vous donner cette nouvelle, à vous autres courtisans; mais, en vérité, l'on passe fort bien le temps en votre absence; l'on ne songe point pour tout à vostre vilain Paris. Si l'on en écrit autrement à vos bonnes amies, détrompez-les sur ma parole; et dites à Mme la marquise de Montausier[3], que l'on rit fort bien icy, qu'on y est enjoué, et qu'il n'y a point de jour en toute la semaine où l'on s'ennuye, si ce n'est un peu le lundy, qui est le jour qu'on écrit en France. Nos divertissemens ont passé mesme jusqu'à ce point de choquer une trouppe de comédiens qui s'estant formez, depuis peu dans la maison, et n'ayant pas du tout si bien réussy que Bellerose[4], quelqu'un d'eux jetta l'autre jour une lettre à la porte de M. Esprit[5], par laquelle

1. « Que le sexe fort souhaiterait d'avoir. » — 2. « Va maintenant, offre-toi à d'ingrats périls; va, et, dans ta folie, attaque-toi au ciel même. » — 3. Voy. plus haut la note de la p. 200. — 4. Célèbre acteur du temps. — 5. Jacques Esprit, connu sous le nom de l'abbé Esprit, quoiqu'il n'ait jamais été dans les ordres, né à Béziers en 1611, élu membre de l'Académie française en 1639, mort en 1678. Après avoir eu pour protecteurs et introducteurs dans la meilleure compagnie le duc de la Rochefoucauld et le chancelier Séguier, il gagna les bonnes grâces du prince de Conti, le frère de Mme de Longueville. Il était si bien vu de la duchesse que, quand il se maria, elle lui fit un présent de 15 000 livres d'argent comptant.

il se pleint de ses railleries, et y ajoute des injures et des menaces. Vous pouvez croire que ce bon personnage a oublié de signer et ainsi son emportement est tant plus méprisé, que l'auteur en est inconnu, et la cause assez ridicule. Moquez-vous-en donc avec nous, et quand il faudra venir sur le sérieux, ne mettez plus Passerat[1], au-dessus de Balde[2], en matière de poésie, ni les dépêches du cardinal du Perron[3] au dessus de celles du cardinal d'Ossat[4], en matière d'affaires. Je ne vous saurois pardonner un si grand méconte, spécialement en ce qui touche mon métier; et je vous promets que pour bien conduire une négociation, et pour la bien écrire, ce dernier est, sans comparaison, plus fort, et sur la manière duquel j'aimerois mieux me former, que sur celuy que vous me proposez pour exemple. Je ne prononce pas si sévèrement sur l'autre question; je n'en say pas assez dans l'hypercritique[5]; mais je me souviens bien que M. Bourbon ne considéroit pas tant l'esprit de Passerat, que sa force, et son travail. De vray, les seuls titres de ses Poëmes, où il entasse, en beaux termes à la vérité, tout ce que les anciens autheurs ont dit sur un sujet, nous font bien paroistre qu'il y a plus d'huile, et de sueur à son fait, que d'invention et d'imaginative. Je ne fais point de doute qu'il ne fust plus savant que Balde; mais si l'invention et l'enthousiasme font principalement le poëte, celuy-cy le surpasse de beaucoup. Je crois aussi que vous ne vous estes pas donné la peine de

1. Jean Passerat, né en 1534, mort en 1602. Outre les vers intercalés dans la satire Ménippée, qui sont presque tous de lui, il a publié en 1597 un recueil de poésie latine. — 2. Jacques Balde, jésuite, né en 1603, mort en 1668. Il cultiva la poésie latine avec un tel succès qu'on le surnomma l'Horace allemand. — 3. Jacques Davy, cardinal du Perron, né en 1556, mort en 1618, diplomate et poëte. — 4. Arnauld d'Ossat, cardinal et diplomate célèbre, né en 1536, mort en 1604. Il a laissé, outre des ouvrages de controverse théologique, un recueil de Lettres adressées à Villeroy, ministre de Henri IV, et à Henri IV lui-même. Ce recueil est considéré comme un des livres classiques de la diplomatie. — 5. C'est-à-dire dans la haute critique.

le lire; les vers d'un Jésuite ne vous promettent pas des sujets fort enjouëz :

Juvenum curas et libera vina[1].

Lisez, néantmoins, je vous prie, l'ode 16 du Livre V; la 26e du Livre VIII; la 3e et 5e du IX. Je vous dispense de tout le reste, pourveu que vous ne trouviez pas mauvais que j'aye passé les yeux dessus, et qu'il me soit permis quelquefois de quitter M. d'Ossat et *ad dulces paulum secedere Musas*[2]. Vous pouvez vous assurer que la paix n'en sera pas retardée, et que, tout malheureux que je suis, j'ay sujet de rendre grâces à Dieu, comme faisoit l'Empereur Antonin, de ce que j'ay fait peu de progrès en la Rhetorique, et en la Poësie, dont les délices m'auroyent sans doute débauché de tout autre employ, si je les eusse bien connuës. Le temps que les autres donnent au jeu et à la chasse, j'ay droit, ce me semble, de le mettre à lire des vers, ou à vous faire, deux fois l'an, un ramas de diverses pièces, puisque c'est le seul prix de vos belles lettres, et que mil écus de rente ne valent pas que vous écriviez deux fois de suite sans murmurer. Vrayment j'ay bien ma revanche à cette heure, l'on se pleint fort icy de vostre taciturnité; mais ce ne sont pas personnes d'importance, ce n'est que Mme de Longueville; cela ne vaut pas le parler. Tenez bon, et ne luy envoyez ni recommandations, ni lettres; elle vous a fait faire de grands complimens; ses amis ont eu ordre de solliciter vostre souvenir; elle leur a mandé plusieurs fois qu'ils ne luy laissassent rien perdre en l'amitié que vous luy avez promise; enfin, elle vous a fait dire qu'elle n'estoit pas à l'épreuve d'un si long mépris: et tout cela demeure sans retour. C'est, peut-estre, comme vous dites, que le commerce est dangereux avec elle, et que vous prenez pour vous-mesme le conseil que

1. « Les passions des jeunes gens et les vins qui font librement parler. » — 2. « Et me réfugier un peu dans le doux commerce des Muses. »

vous me donnez. Mais la pauvre princesse ne s'en peut consoler. Comment! dit-elle, Jean de Vith[1] fait réponce à Kœnigsmarck[2]; les rochers répondent aux hommes, la parole revient du fond des cavernes, et les bois les plus sourds, quand j'ay jetté mes cris, me les viennent redire. Là-dessus, Monsieur son mary alla conter les civilitez que l'Archiduc et lui se faisoyent pendant qu'il commandoit l'armée du Roy en Allemagne; et cela vous fit grand tort. Que sert-il d'en mentir? Je ne vous le pardonne pas moy-mesme qui vous ayme, et qui ne haïs pas le silence, comme vous savez. Mais quel moyen de vous défendre en cette occasion! Quand vous seriez devenu tout Philosophe et Saturnien, et quand vous auriez perdu le sentiment et la vie; tout au moins, ma chère pierre, vous devriez parler, lorsque Mme de Longueville vous regarde, comme faisoit la statue de Memnon, lorsqu'elle estoit éclairée des rayons du soleil. Si vous continuez, je ne doute point qu'on ne vous fasse icy vostre procès, comme à un muët; donnez-y ordre, si bon vous semble. Tout ce que je pus faire pour vous, fut de payer de vostre lettre à Monsieur le duc d'Anguien[3]. Madame sa sœur la lut avec grand plaisir, et comme un quart d'heure après, M. Esprit entra dans la chambre, elle fut fort aise d'avoir prétexte de la revoir, et se leva de sa place, pour approcher du lieu où l'on en faisoit la lecture. Ce n'est pas tout, elle envoya me la demander le lendemain, avec promesse de n'en faire prendre copie que pour elle seule, et pour demeurer parmy ses papiers. Je ne vous diray point l'estime qu'elle en fit; cela paroist assez par l'histoire de ce qui s'est passé. Je me contenteray d'avouër, que c'est une des plus belles choses du monde, de voir cette bouche rem-

1. Jean de Witt, homme d'État hollandais, né en 1625, mort en 1672. — 2. Jean-Christophe, comte de Kœnigsmark, général au service de la Suède dans la guerre de trente ans, né en 1600, mort en 1662. — 3. Le grand Condé, très-lié, comme on sait, avec Voiture (voy. plus haut, p. 214, une lettre de Voiture directement adressée au duc d'Enghien).

plie de vos louanges, et que votre nom n'habite nulle part si magnifiquement. *Ipsa equidem cum toto illo splendore quo circumfunditur, nunquam tamen speciosius emicat quam cum de te dicere ingressa est*[1]. Mais ne vous attendez pas que je continue sur ce chapitre; il est temps de joüer le rabaissement de Guillon. O pauvre homme qui sentez encore *unam malarum quas Amor curas habet*[2]! O le piteux spectacle, qu'un amoureux de cinquante ans, qui noircit ses cheveux et sa barbe, afin qu'une rieuse luy réponde : *Patri negavi jam tuo*[3]! A peine que je ne vous dis en cet endroit toutes les injures que nos comiques mettent à la bouche d'une femme qui surprend son vieillard en débauche. « *Vix teneor quin quæ te decent loquar; senecta ætate unguentatus per vias ignave incedis*[4]. » Tout, de bon, cela m'étonne, et me choque pour l'amour de vous. Dix lustres que vous confessez, et quelque Olympiade qui court, devroyent vous avoir racheté il y a longtemps. *Curæ non ipsa in morte relinquunt*[5]. Souvenez-vous, je vous prie, du reproche qu'on fit autrefois à un honneste homme, *quod esset aliena etiam ætate mulierosus*[6]. Je vous en ay averty il y a plus de vingt ans, quand je vous pressois de prendre une charge, et que vous vous en moquiez. Vous voyez à cette heure que vous aviez besoin d'un employ qui vous obligeât de passer les nuits à la ruelle de votre propre lit, ou, pour le moins, de longs et pénibles voyages, qui vous fissent envisager une heure de repos et l'indolence pour vos plus grandes délices. *Otium tibi, catulæ, molestum est*[7]. Vous pensez échapper à ma

1. « Quel que soit l'éclat dont elle rayonne, jamais elle ne brille mieux de toute sa beauté que quand elle commence à parler de toi. » — 2. « Un des cruels soucis qu'engendre l'amour. » Allusion à un passage d'une lettre de Voiture à d'Avaux où se trouve cette même citation. — 3. « Ton père a déjà essuyé mes refus. » — 4. « Je peux à peine me retenir de te faire entendre le langage qui te convient. A ton âge, un vieillard! S'en aller paresseusement par les rues, tout ruisselant de parfums! » — 5. « Les soucis ne vous abandonnent pas même dans la mort. » — 6. « Qu'il était encore épris des femmes dans un âge qui ne le comportait plus. » — 7. « Le repos t'est à charge, mon mignon. »

censure, en disant qu'il m'en pend autant devant les yeux[1]. Mais ce qui leur est si présent et si admirable, me remplit tout de respect et de vénération. Il n'y a pas place pour d'autres pensées, et il y a longtemps qu'ils sont accoustumez à ne faire passer dans mon cœur que de l'agrément pour les beaux objets. S'ils produisent quelque chose de plus dans le vôtre, la taupe d'esprit doux est de meilleure condition que vous n'estes. C'est la partie que nous avons à garder et à conduire plus soigneusement. *Primi in prœlyis oculi vincuntur*[2]; et je serois au désespoir, si on me venoit dire : M. Voiture se sert de lunettes, tant il a peur d'affranchir trois jours de vie qui luy restent. Mais il est bien temps de finir cette lettre, et de vous prier, Monsieur, très-sérieusement, qu'elle ne sorte point de vos mains. Vous m'avez fait grand plaisir de ne donner aucun extrait de la précédente, il m'importe encore plus que vous en fassiez autant de celle-cy.

GUY PATIN.

1601—1672.

Les lettres de Guy Patin sont en possession d'un renom qu'il faut attribuer moins au talent littéraire, qu'à la causticité spirituelle de ce médecin frondeur, de ce furieux ennemi du Mazarin et de l'antimoine. L'art épistolaire était né, mais n'appartenait encore qu'aux écrivains de profession; il n'était pas entré dans le domaine des gens du monde; or personne n'a jamais moins pensé

1. Expression textuelle d'une précédente lettre de Voiture à d'Avaux. — 2. « Les yeux sont les premiers vaincus dans les batailles. »

à la postérité que ce bourgeois de Paris, si occupé de son bien-être et de ses intérêts temporaires, tant intellectuels que matériels. Nous renvoyons pour l'étude de ce personnage original et malicieux à la complète étude de M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VI), et, faute de mieux, à l'édition des Lettres de Guy Patin donnée par Réveillé-Parise. Mais nous appelons de nos vœux l'édition consciencieuse et rectifiée que prépare M. Ravenel, le savant Conservateur de la Bibliothèque impériale.

Aucune correspondance ne se prête moins que celle de Guy Patin au morcellement de la citation. La faute en est à sa manière d'écrire, hâtive et brouillonne, qui entasse pêle-mêle nouvelles, projets, politique, médecine, littérature. La lecture continue de cette correspondance, où le savant, le citoyen, le lettré apparaissent tour à tour ou simultanément, donne l'impression d'une sorte de kaléidoscope rapide et tournoyant. Nulle part, excepté dans le passage où il s'abandonne à sa verve satirique contre l'antimoine et ses partisans, une pensée n'a le temps de se développer avec cette ampleur et cette force qui seules donnent espace et jour au style de l'écrivain. Aussi la valeur littéraire de Guy Patin est-elle, pour ainsi dire, illusoire et difficile à constater, hormis dans quelques rares et courts fragments. Nous avons choisi ceux qui nous ont paru les plus intéressants par les détails qu'ils contiennent sur la vie privée et les habitudes d'esprit de notre auteur.

A M. FALCONET [1].

..... Permettez-moi de vous entretenir librement, comme j'ai de coutume avec vous et avec tous les honnêtes gens vos semblables, qui me font l'honneur de m'aimer. J'ai, la nuit passée, couché chez un de mes plus chers amis, avec lequel je m'entretins hier au soir, jusqu'à minuit, des meilleures choses qui se puissent dire confidemment entre deux intimes : c'est un homme de considération, qui n'est

1. Médecin lyonnais, des amis de Guy Patin.

pas si fort malade qu'il est indisposé, il fait quelques remèdes par précaution; il estime fort le secours que je lui rends en son mal, mais il prise bien encore davantage mon entretien, duquel, dit-il, il est tout consolé. Il dit à ses amis que je ne suis pas seulement son médecin guérisseur, mais aussi son philosophe et son docteur, et tout cela me fait honneur. Étant revenu au logis ce matin, j'y ai trouvé votre excellente lettre, laquelle m'a donné une nouvelle satisfaction, et m'a accru la joie que j'avois eue hier, que je fis mon festin, à cause de mon décanat. Trente-six de mes collègues firent grande chère : je ne vis jamais tant rire et tant boire pour des gens sérieux, et même de nos anciens : c'étoit du meilleur vin de Bourgogne que j'avois destiné pour ce festin. Je les traitai dans ma chambre, où, par-dessus la tapisserie, se voyoient curieusement les tableaux d'Érasme, des deux Scaliger père et fils, de Casaubon, Muret, Montaigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saumaise, Fernel, de Thou, et notre bon ami M. G. Naudé, bibliothécaire du Mazarin, qui n'est que sa qualité externe; car pour les internes il les a autant qu'on les peut avoir; il est très-savant, bon, sage, déniaisé et guéri de la sottise du siècle, fidèle et constant ami depuis trente-trois ans. Il y avoit encore trois autres portraits d'excellens hommes, de feu M. de Salles, évêque de Genève, M. l'évêque de Belley mon bon ami, Justus Lipsius, et enfin de François Rabelais, duquel autrefois on m'a voulu donner vingt pistoles. Que dites-vous de cet assemblage? Mes invités n'étoient-ils pas en bonne compagnie? Et pour augmenter ma joie, je reçus sur la fin de notre dîner une lettre d'un autre de mes amis, qui est en Hollande, qui est encore un parfait ami, et qui ressemble fort en courage à M. Falconet de Lyon : il n'a pas encore tant d'autres bonnes qualités qui vous revêtent, mais patience. Je puis dire de lui ce qui est dans Suétone, *in Domitiano* : ἔσται πάντα καλῶς[1]. J'ai même un frère uni-

1. Nous ne saurions saisir le sens particulier de cette allusion, attendu que Guy Patin cite à faux : ces trois mots grecs ne se trou-

que bien loin d'ici, duquel je reçus dans la même heure une nouvelle consolation. Que dites-vous de tant de joie? *Humanis majora bonis creduntur*[1]. Mais vous me reprocherez un si chétif entretien, et pourquoi je ne vous réponds point : Je parle à un de mes meilleurs amis, *garrula res est amor, nequit tacere, nec latere : ignis est erumpens ut flamma*[2]. Je viens donc à votre lettre. Il est vrai que le vendredi 4 de novembre, à neuf heures du soir, je vous écrivois du décanat sans le souhaiter, et le matin du lendemain, à neuf heures, il me tenoit au collet, sans l'avoir brigué. Il est vrai que depuis dix ans on m'avoit élu et nommé pour cela, et mis dans le chapeau quatre fois, mais j'y étois toujours demeuré; le sort a voulu cette fois que j'en fusse chargé; mais quoi qu'il en arrive, je ne manquerai pas pourtant de vous écrire quelquefois et de vous faire part d'une bonne nouvelle, quand elle arrivera.

Je vous remercie pareillement de la chimie de M. Arnaud laquelle j'examinerai de bon cœur dès que je l'aurai. Je vous prie de trouver bon que je lui fasse mes très-humbles recommandations, et de l'assurer que je veux être son ami et son serviteur, s'il l'a agréable. Ma thèse ne doit point l'irriter contre moi, vu que je n'en veux qu'à l'abus de la chimie, et au désordre que nos chimistes de deçà commettent tous les jours par leur effronterie et leur ignorance. Je n'ai garde de blâmer M. Arnaud, que je ne connois point; mais c'est autre chose de l'antimoine qui fait ici beaucoup d'homicides tous les jours. Il a tout fraîchement tué M. d'Avaux, plénipotentiaire ci-devant à Munster, et le plus digne homme qui fût sur la terre[3], et depuis trois jours ma-

vent pas dans la *Vie de Domitien*, par Suétone, telle qu'elle nous est parvenue. — 1. Le sens de cette phrase tronquée est ambigu. Nous proposons la version suivante : C'est plus de bonheur que n'en semble permettre la condition humaine. — 2. « L'amour est bavard de sa nature, il ne peut ni se taire, ni se cacher : c est un feu qui éclate comme la flamme. » — 3. Voy. plus haut, p. 498 et suivantes.

dame Gazeau, madame de Gillien et M. de Mirepoix, tous trois personnes de considération, sans compter ceux *quos fama obscura recondit*[1]. L'on dit même que Mme la princesse la douairière se meurt d'en avoir pris quatre fois par l'ordre de Guénault[2], lequel n'épargne personne *ut faciat unum proselytum*[3]; j'entends pour faire quelque maudite expérience. Si M. Arnaud veut, nous serons bons amis; sinon il sera ce qu'il voudra, et moi ce que je pourrai; vous savez ce que je vous en ai écrit ci-devant. Je viens d'apprendre que Mme la duchesse la douairière, qui est à Châtillon-sur-Loing, a reçu l'extrême-onction, et que Guénaut a écrit de deçà qu'il n'en attendoit plus rien que de la part de Dieu. Si cela est vrai, voilà encore un coup de pied à l'antimoine, qui est tantôt ici infâme et odieux à tout le monde. Un de nos collègues, nommé M. C. Le Breton, m'est venu trouver et m'a montré une lettre que lui avoit écrite M. Guillemin, dans laquelle ledit seigneur se plaignoit de moi de ce que je vous avois envoyé une attestation où je l'avois fort maltraité, et appelé *sciolus*[4]; que ledit Guillemin ne m'avoit jamais offensé : qu'il me connoissoit fort bien de réputation et pour mon mérite, mais qu'il me prioit de le traiter plus convenablement. Je l'avertis sur-le-champ que je ne savois pas, lors de mon écrit, le nom de votre antagoniste, mais je lui dis que, qui que ce fût, il avoit tort, vu que l'événement, qui est la grande et plus certaine preuve dont Hippocrate même a fait tant d'état (*et hoc indicat caratio*[5]), favorisoit tout à fait M. Falconet, vu qu'outre les raisons qu'il a de purger quelquefois avant le septième, qui sont dans les bons auteurs, J. Fernel, Vallesius et autres, le malade étoit guéri et hors de tout péril, et qu'un événement si heureux devoit imposer silence à tout homme médiocrement pacifique. Ledit M. Le Breton qui est un bon

1. « Que l'obscurité de leur renom nous cache. » — 2. Célèbre médecin du temps. — 3. « Afin de faire un prosélyte. » — 4. « Demi-savant. » — 5. « Et c'est ce qu'indique la guérison. »

enfant, et d'un esprit doux, acquiesça à mes raisons, principalement après que je lui eus fait voir qu'à Paris un homme passeroit entre nous pour ridicule qui feroit ce qu'a fait en votre endroit M. Guillemin, de se plaindre d'un procédé et d'une façon de faire dont le malade seroit guéri, outre les raisons qui étoient contre lui. Rien ne l'arrêta plus après que ce mot de *sciolus;* je lui répondis que ce terme ne me revenoit point en mémoire, mais que l'on pourroit bien dire pis de lui en ce fait-là; et sur-le-champ ayant cherché et trouvé le brouillard[1] de mon attestation, je la lui baille à lire : je remarquai aussitôt sur son visage un changement de couleur, et il me dit qu'il eût bien voulu que quelques mots n'y fussent point. Je lui dis absolument que M. Falconet étoit mon intime ami, et que je vous étois très-obligé; que je n'y pouvois rien changer; que c'étoit une affaire faite : *quod scripsi, scripsi ; littera scripta manet*[2]; que c'étoit à M. Guillemin de ne pas remuer cette pierre; qu'il devoit plutôt apaiser cette querelle, qui auroit dû être assoupie dès son commencement, puisque tout l'avantage, l'honneur et le profit étoient de votre côté. Il goûta fort mon avis et me promit de lui en écrire, et de l'exhorter tant de ma part que de la sienne, et me pria de lui laisser prendre copie de mon billet, à quoi je consentis. Depuis il m'est venu un remords de conscience, savoir si j'ai bien fait ou non de lui laisser prendre copie de mon billet; je vous en fais juge : si j'ai bien fait, Dieu soit loué; si mal, n'en soyez pas fâché contre moi; l'action fut un peu précipitée, et j'étois fort pressé d'ailleurs. Voilà le fait que je vous étale; jugez-en, *ac æqui bonique consulito*[3]. Quand ce M. Le Breton obtint de moi cette copie, j'avois une belle maison dans la tête, dont le marché étoit près d'être conclu, et qui l'a été aujourd'hui; elle me coûte vingt-cinq mille livres; il y a toute sorte de commodités, et entre autres une pre-

1. Pour : brouillon. — 2. « Ce que j'ai écrit est écrit, la lettre écrite reste. » — 3. « Décidez de ce qui est équitable et sage. »

mière chambre ou salle, fort grande et fort claire, où je ferai mon étude. Mes neuf mille volumes y seront commodément arrangés. Outre cela, il y aura une chambre de réserve, qui sera celle des amis, dans laquelle je vous invite à venir loger si vous venez à Paris. Nous l'accommoderons tout exprès à cause de vous, et y mettrons tous les ornements raisonnables, dont vous serez le plus grand. Ma femme qui est fort réjouie de l'achat de cette maison nouvelle, dit que voilà pour la fin de cette année trois bonnes fortunes : son mari doyen, son fils aîné docteur, une belle maison achetée. Mais je vous suis importun, excusez mon babil.

MM. les princes sont tous trois dans le Havre [1], et la reine est ici au lit, malade; le Mazarin est parti hier pour la Champagne; ce voyage est mystérieux, on ne sait point encore ce que c'est. On a présenté ce matin une nouvelle requête au Parlement pour les princes. Je demeure, etc....

De Paris, le 2 décembre 1650.

Voici un passage d'une lettre postérieure qui complète ce tableau de la vie et des pensées intimes de l'original et spirituel docteur.

« La postérité se passera aisément de mes écrits; aussi n'ai-je pas beaucoup d'envie d'en laisser. Il n'y a que deux sortes de gens qui écrivent, les sages et les fous, et je me connois pour n'être ni l'un ni l'autre. De plus, la vie que nous menons à Paris est trop agitée; l'exercice de notre profession nous ôte cette tranquillité qu'il faut avoir quand on veut écrire pour l'éternité. J'ai toujours dans l'esprit le passage de l'histoire du président Christo-

1. Le prince de Condé, le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère. Arrêtés au Louvre et conduits à Vincennes par ordre de la reine, le 18 janvier 1650, ils avaient été transférés, le 15 novembre, au Havre-de-Grâce.

phe de Thou où il est parlé d'*Antoine de Richelieu*, appelé vulgairement le Moine, qui a coûté la vie à son petit-fils. Il eût bien mieux valu ne pas écrire. Que sait-on si dans quelque siècle il ne se trouveroit pas quelque tyran qui lanceroit son foudre sur ma famille, de chagrin que j'aurois écrit quelques vérités de ses ancêtres? On n'eût pas coupé la tête à M. de Thou, si le cardinal de Richelieu n'eût cherché à se venger sur le petit-fils de ce qu'avoit écrit le grand-père. Je passe tranquillement les après-soupers avec mes deux illustres voisins, M. Mixon, président aux enquêtes, et M. Charpentier, conseiller aux requêtes, qui ont grand soin chaque soir de m'envoyer querir. On nous appelle les trois docteurs du quartier. Notre conversation est toujours gaie. Si nous parlons de la religion ou de l'État, ce n'est qu'historiquement sans songer à réformation ou à sédition. Nous nous disons les uns aux autres les choses à peu près comme elles sont. Notre principal entretien regarde les lettres, ce qui s'y passe de nouveau, de considérable et d'utile. L'esprit ainsi délassé, je retourne à ma maison, où après quelque entretien avec mes livres, ou quelque consultation pressée, je vais chercher le sommeil dans mon lit, qui est, sans mentir, comme a dit notre grand Fernel après Sénèque le tragique, *pars humanæ melior vitæ*[1]. Je soupe peu de fois hors de la maison, encore n'est-ce guère qu'avec M. de Lamoignon[2], premier président. Il m'affectionne il y a longtemps; et comme je l'estime pour le plus sage et le plus savant magistrat du royaume, j'ai pour lui une vénération particulière sans envisager sa grandeur. »

1. « La meilleure portion de la vie humaine. » — 2. Guillaume de Lamoignon, né en 1617, premier président en 1658, mort en 1677. Il fut l'ami de plusieurs des hommes de lettres illustres de son temps, notamment de Boileau.

SARASIN.

1603 — 1654.

On ne connaît qu'un très-petit nombre de lettres du spirituel rival de Voiture, et cela pour plusieurs raisons. D'abord il aimait peu à se mettre en frais de style épistolaire. « J'envie, disait-il, la félicité de mon procureur qui commence ses lettres par : *J'ai reçu la vôtre*, sans qu'on trouve rien à dire. » Puis il joua de malheur avec ses correspondants, s'il faut en croire son premier éditeur, Pellisson : « A peine a-t-on trouvé dans ses papiers quatre ou cinq lettres qu'on n'a pas voulu publier de peur qu'il ne semblât que ce fût l'élite d'un plus grand nombre, et qu'en choisissant celles-là, on eût condamné toutes les autres. » Enfin, un bien singulier guignon s'est attaché à la correspondance de Sarasin, car le prince de Conti retint, de son autorité privée, les lettres que son secrétaire écrivit, en mourant, à Ménage et à Mlle de Scudéry. M. V. Cousin, heureusement, nous a rendu, dans l'appendice du IIe volume de ses *Études sur la société française au dix-septième siècle*, quelques lettres importantes de Sarasin, adressées à ses sœur et frères en Apollon, comme on disait alors, Mlle de Scudéry, Scarron, Balzac. Nous donnons de préférence la seconde des deux lettres à Balzac. Dans la première, il avait manifesté le plus vif désir de connaître le nouvel ouvrage du philosophe de la Charente : *le Socrate chrétien*. Dans la seconde, il répond à l'envoi qui lui en a été fait, par les éloges, plus hyperboliques que sincères, qui sont d'usage entre auteurs. Mais il est surtout piquant de voir Sarasin soutenir, à l'encontre de l'opinion reçue, cette thèse fort neuve : que les poëtes n'ont qu'à se féliciter de la protection des puissants de ce monde. Thèse éminemment paradoxale, qu'il s'efforce vainement d'étayer de mille petits faits, précieux d'ailleurs pour l'histoire littéraire de son temps, et qu'il devait réfuter lui-même victorieusement par son propre exemple, s'il est vrai qu'il soit mort du chagrin d'avoir encouru la disgrâce du prince de Conti, son brutal protecteur, qui se serait oublié jusqu'à le frapper.

La lettre que l'on va lire suffirait à nous montrer dans Sarasin

le digne héritier de Voiture, son prédécesseur. S'il tient de lui la dextérité à manier le badinage et le paradoxe, il fait preuve aussi d'autres qualités qui lui sont toutes personnelles et surtout d'une certaine solidité de style que Voiture, malgré tout le brillant de son esprit, eût pu lui envier. Il y a là tous les éléments de l'excellente prose que l'auteur de l'*Histoire de Wallenstein* a déployée dans un sujet plus digne de son talent.

Nous indiquons par des initiales les notes que nous empruntons à M. Victor Cousin, le premier éditeur de la lettre suivante.

A MONSIEUR DE BALZAC[1].

Vous avez beau faire, Monsieur, je vous déclare après Lucilius[2] que vous ne gagnez rien.

Quod tuas laudes culpes non proficis hilum[3].

Vous les traiterez en vain de viandes creuses, et, si vous voulez, de quelque chose de pis; nous ne laisserons pas de vous en donner, tant que vous les mériterez, et vous les mériterez toujours. Là-dessus nous n'écouterons point votre modestie; nous ne croirons que notre raison. Si nous permettons quelque chose à votre délicatesse, ce sera seulement d'avoir pour les mauvaises louanges le dégoût que vous en témoignez dans votre histoire en petit; pourvu aussi que les bonnes vous causent autant de joie qu'Hector en fait paroître chez le poëte Nævius; mais vous ne les payerez plus, s'il vous plaît, si cher. Il ne seroit pas juste que vous vous ruinassiez à acheter votre bien, ni que vous renouvelassiez

1. Guez de Balzac, le célèbre épistolier. Voy. même vol., p. 162-167. — 2. Voy. *Fragments de Lucilius*, à la suite des Satires de Perse, éd. Perreau, dans la collection des *Classiques Latins*. (V. C.) — 3. « Il ne te sert de rien de récuser les louanges que l'on te décerne. »

incessamment le troc tant vanté de Glauque et de Diomède[1].

Comment! pour vous avoir dit mon avis de Socrate et de vous, et vous l'avoir dit naïvement, vous me parlez comme si j'étois la moelle de suade[2] du poëte Ennius, ou *flos inlibatus populi*[3] que je ne saurois bien traduire du premier coup! Ne vous y trompez pourtant point : vous-même, mieux que Marcus Cethégus, êtes cette fleur et cette moelle, et l'on peut dire de vous plus raisonnablement que de lui *Johannem Ludovicum Balzacium quanto studio exerceri in dicendo videbamus etiam senem*[4]. Je vous reconnois donc dans tous les endroits de votre lettre, mais je ne m'y reconnois point du tout; ils parlent de moi; ils ne regardent que vous; ce sont d'excellents portraits qui, néanmoins, ne ressemblent guère.

Otons-en tout ce qui est pour monseigneur le prince de Conty[5]; vous n'en avez rien écrit qui ne soit digne de lui et de vous; vos paroles paroissent de cette soie dont Parisatis les veut pour les princes; mais elles sont telles pourtant qu'un philosophe les doit dire. Ce que vous avez rapporté d'antique en sa faveur, est divinement appliqué; ce que vous y avez mis du vôtre est infiniment agréable. Par là, vous avez mérité toute l'amitié de S. A.[6], et votre ouvrage

1. Allusion à un épisode du chant IX de l'Iliade. — 2. Littéralement : la moelle de la persuasion. Cicéron dans le traité de la *Vieillesse* et dans le *Brutus*, nous apprend qu'Ennius appelait Marcus Cethegus « Suadæ medulla. » (V. C.) — 3. « La fleur triée du peuple. » Voy. le *Brutus*. Sarasin nous paraît donner la bonne leçon *inlibatus* au lieu de *delibatus*. (V. C.) — 4. « Avec quel zèle nous voyions Jean-Louis de Balzac s'exercer jusque dans sa vieillesse, à l'art de bien dire. » Sarasin introduit le nom de Balzac, en guise de variante, dans une phrase que Cicéron applique à Marcus Cethegus. — 5. Le prince de Conti, Armand de Bourbon, frère du grand Condé, né en 1629, mort en 1666. Il occupait alors la ville de Bordeaux, au nom de la Fronde, en compagnie de Mme de Longueville, sa sœur. Sarasin était auprès de lui en qualité de secrétaire. Ceci nous donne la date approximative de cette lettre (1650). — 6. Son Altesse, le prince de Conti.

toute son admiration. Dès qu'il plaira à vos Muses de venir lui faire la cour, comme vous m'écrivez qu'elles en ont le dessein, je serai ravi de donner la main à vos Muses, de les introduire où elles sont attendues avec impatience, et de les introduire sans qu'elles fassent de ces fâcheux contretemps que font quelquefois les Muses. Nous l'aborderons ensemble,

Si validus, si lætus erit, si denique poscet[1].

Mais je vous assure, par avance, que vous ne devez être en peine que de sa santé, qu'il demandera toujours vos ouvrages avec empressement, qu'il les lira toujours avec joie.

Si tous les princes lui ressembloient, la mauvaise humeur des grands n'auroit pas donné sujet à M. de Toulouse de conseiller à votre voisin[2] qu'il demeurât au village; et si votre voisin eût laissé au village ses propres défauts, la première tentative qu'il fit au Louvre lui auroit mieux réussi. Vous plaît-il que je vous die[3] mon avis? je ne suis pas tout à fait de celui de M. de Toulouse, et l'exemple du Tasse ne me convainct[4] pas non plus. Pour ne pas remonter au-dessus du règne de Henri troisième, je ne vois pas que la poésie ait sujet de se plaindre de la cour, ni que M. Desportes[5] soit le seul qui en ait reçu du bien. Elle a fait des poëtes cardinaux, des poëtes évêques, M. du Perron[6] et M. Bertaut[7].

1. « S'il est bien portant, de bonne humeur, enfin s'il le demande » (Horace, Épître. I, v. XIII). — 2. Nous ne voyons pas quel peut être ce voisin de Balzac, cet homme de lettres de l'Angoumois, qui n'avait pas réussi à la cour. Ce qui suit fin peu plus bas prouve certainement que ce personnage était mort quand Sarasin en parle, comme il le fait. (V. C.) — 3. Pour *dise*. Vieille forme que nous retrouvons dans le fameux *quoique'en die* des *Femmes Savantes*. — 4. *Sic*. — 5. Le célèbre poëte, oncle de Mathurin Régnier. Né en 1545, mort en 1606. — 6. Jacques Davy, cardinal du Perron, diplomate et poëte français, né en 1556, mort en 1618. — 7. Jean Bertaut, évêque et poëte, né en 1570, mort en 1641.

Elle a donné au *Pastor Fido*[1], du faubourg Saint-Germain, des jardins délicieux, où il a vieilli dans une oisivité longue et opulente. Si nous descendons à notre siècle, nous trouverons qu'elle a établi M. Godeau[2] avec une mitre

Aux bords des derniers flots où Thétis se couronne
D'un bouquet d'oranger.

Nous trouverons l'ami Métellus[3] devenu, par son moyen, monsieur l'abbé; notre monsieur Chapelain[4], payé de bonnes pensions; Corneille[5], gentilhomme de deux mille écus de rente; Voiture[6], conseiller d'État, maître d'hôtel du Roi, introducteur des ambassadeurs, commis du surintendant des finances, avec plus de titres que les gétique, vandalique, germanique des anciens empereurs, plus de titres que le roi d'Espagne. Vous, Monsieur, qui étiez né pour la cour, qui en pouviez tout attendre, à qui elle promettoit tout, n'avouez-vous pas que vous avez fermé la porte à la Fortune que les Muses vous amenoient, et qui se pressoit pour entrer, de peur d'en être interrompu et de ne pas demeurer seul en repos avec la Sagesse ?

Ipse ego qui nullos me affirmo scribere versus[7].

1. « Fidèle berger. » Allusion au héros du fameux poëme de Marini. Ce sobriquet désigne évidemment le poëte Vauquelin des Yvetaux, qui possédait une petite maison à Paris, dans le quartier de la rue de Seine, et qui avait, au dire de Tallemant, la manie de s'habiller en berger. — 2. Antoine Godeau, évêque de Vence, puis de Grasse (Voy. plus haut, la note 1 de la page 186). — 3. Métel de Boisrobert, abbé de Châtillon, l'un des familiers de Richelieu, qui fit de lui un des plus riches bénéficiers de France. Né vers 1592, mort en 1662. — 4. Jean Chapelain, le célèbre auteur du poëme *la Pucelle*. Né en 1595, mort en 1674. — 5. Pierre Corneille, le grand poëte tragique. Né en 1606, mort en 1684. — 6. Vincent Voiture, le plus célèbre des beaux esprits du dix-septième siècle, né en 1598, mort en 1648 (Voy. plus haut, p. 204-224). — 7. « Moi-même qui affirme que je n'écris pas de vers. » (Horace, Épître II, v. 1.)

J'ai sans doute à me louer de la médiocrité de mon esprit : elle m'a fait connoître des premières personnes du monde : elle m'a donné mon maître ; elle m'a donné votre amitié. Si vous supputez bien, vous avouerez aisément que ceux des beaux esprits qui n'ont pas fait leurs affaires en ont souvent été la cause, et qu'il n'a pas toujours tenu à la cour. Eussiez-vous, en bonne foi, baillé votre bien à conduire à cet excellent poëte que vous appelez le Bonhomme[1]? Vous étonnez-vous que cet autre que j'estime tant, et qui invite avec tant de pompe le soleil à sortir de l'Océan pour voir le cardinal de Richelieu, soit si mal logé que le soleil entre à peine dans sa chambre[2]? Pouvez-vous approuver, pour répondre à votre exemple, les désordres de la vie du Tasse[3], vous qui admirez tous les jours sa divine poésie? Trouvez-vous mauvais que Régnier[4] soit mort comme un misérable après avoir vécu comme un débauché ? qu'il y ait eu si peu de rapports entre lui et son oncle ? qu'il ait si mal profité d'un exemple domestique? Pour moi, lorsque je lis dans Sénèque[5] (Sénèque que les Muses enrichirent de tant de millions), quand j'y vois, dis-je, Julius Montanus, qu'il nomme un poëte assez tolérable, connu d'abord par l'amitié de Tibère, et incontinent après par son refroidissement, je m'imagine aussitôt que la conduite de Julius Montanus n'étoit pas bonne, et n'attribue point sa disgrâce à la médiocrité de son génie, ni à l'injustice de Tibère ; car si nous en jugeons par les fragments qui nous en restent, beaucoup

1. Racan, sans doute, qu'on a plus d'une fois rapproché de la Fontaine, et qui lui ressemblait en effet par plus d'un trait de caractère : notamment par sa perpétuelle distraction et son ignorance des choses de la vie. (Voy. les *Historiettes* de Tallemant des Réaux.) — 2. Nous ne savons quel est, entre les innombrables panégyristes de Richelieu, celui que désigne cette allusion. — 3. Torquato Tasso, l'auteur de l'*Aminta* et de la *Gerusalemme Liberata*, né en 1544, mort en 1595. — 4. Mathurin Régnier, célèbre poëte satirique, né en 1573, mort en 1613. — 5. Lucius Annæus Seneca, le célèbre moraliste, né l'an 2 ou 3 av. J. C., mort l'an 65 de notre ère.

de ceux qui ont eu de bons établissements, ont été bien moins tolérables que Julius Montanus. M. Desportes lui-même avoit conservé quelque chose de la province, et sentoit toujours l'air grossier de Chartres. Je me souviens assez de votre voisin[1], il étoit de la secte des poëtes, mauvais courtisans et mauvais pères de famille; il aimoit le bien, mais il n'avoit pas l'art de plaire à ceux qui le donnent; il étoit un esclave de la fortune, mais un esclave méchant, de ceux qu'on est contraint de marquer, et que l'on n'affranchit jamais. Je l'ai ouï autrefois à Paris, pestant en secret contre les personnes qu'il encensoit en public, affectant de se faire admirer par une foule de jeunes gens qui le suivoient, et devant qui il récitoit, après le repas, se plaignant de l'ingratitude et de la barbarie d'un siècle qui ne souffre pas même de barbarie en Suède, d'un siècle où vous vivez, et s'en plaignant à M. Ménage[2]; s'étonnant, en un mot, que les ministres, qui savoient comme il écrivoit, ne l'envoyassent pas querir, ne l'accablassent pas de bienfaits, le laissassent vieillir avec ses divins ouvrages, sur des chaises de paille, entre les rideaux verts et jaunes et le droguet enfumé des chambres garnies.

Il faut que je vous en fasse un conte. Feu Voiture, qui connoissoit son humeur, le trouvant un soir chagrin du peu de succès de ses poëmes, lui dit qu'Alexandre avoit acheté les vers du mauvais poëte Chérilus un écu la pièce. J'y ajoutai qu'Archélaüs avoit donné le même prix des vers d'un autre Chérilus qui étoit un bon auteur. Il nous répondit en colère que tous les grands n'étoient ni si mauvais marchands qu'Alexandre, ni si bons qu'Archélaüs, et l'aventure de ces deux Chérilus le toucha si fort que s'il n'eût point eu mauvaise opinion du cardinal Mazarin, il auroit pris ce nom, pour voir s'il lui réussiroit encore, et s'il ne

1. V. plus haut la note 2 de la page 522. — 2. Gilles Ménage, célèbre bel esprit et savant; né en 1613, mort en 1692.

seroit point le troisième qui vendroit ses vers un écu la pièce.

Venons-en où il faut; croyez-moi, Monsieur : Eumolpus[1] a laissé bien des successeurs, bien des gens qui, comme lui, ne s'estiment pas *humillimi spiritus*[2], et qui tiennent que l'amour de l'esprit n'a jamais enrichi personne. Cette sorte d'amour de l'esprit, de laquelle Eumolpus parle, a quelquefois des débordements plus furieux que ceux de la bile. Elle est quelquefois la plus grande ennemie de la société et du sens commun. Les hommes qui en sont tourmentés avec excès, aiment la solitude farouche, fuient comme la peste la familiarité des honnêtes gens, ne sont jamais vêtus à la mode, ne sont souvent pas vêtus; ils croient que la propreté est directement opposée au génie, que l'ordre ne se peut trouver où il y a de l'enthousiasme, que les plus grands destructeurs de la poésie sont les Prud'hommes et les Guillemins[3]; c'est ainsi que j'appelle le barbier Licinus, et que j'entends tout ce passage d'Horace :

> ....Bona pars ungues non ponere curat,
> Non barbam; secreta petit loca; balnea vitat;
> Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
> Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
> Tonsori Licino commiserit[4].....

Et vous voyez, par malheur, que cette tête qui fuit les baigneurs est aussi incurable qu'elle est mal peignée. Ce

1. Personnage du *Satyricon* de Pétrone. — 2. Du plus humble génie. — 3. Baigneurs célèbres du temps, surtout Prud'homme. (Note de M. Cousin.) — 4. Horace, *Art poétique* (vers 397-402). « Une bonne part d'entre eux (les poëtes contemporains d'Horace) tient à honneur de ne se couper ni les ongles ni la barbe. Ils fréquentent les lieux écartés, évitent les bains. Ils auront atteint au mérite et au renom de poëte, s'ils ne confient jamais au barbier Licinus une tête que ne guériraient pas les trois Anticyres (célèbres médecins ou charlatans de Rome, au temps d'Auguste). »

sont ces poëtes qui ne doivent jamais se présenter au beau monde, dont la vie est toute déréglée, et déréglée avec affectation. Entre eux et nos amis, se rencontrent ceux du rang de votre voisin, moins terribles à la vérité, et souvent fort grands ouvriers, mais fort mauvais courtisans, mais fort mauvais économes, que la libéralité des surintendants ne sauroit accommoder.

Pour les autres, qui veulent mieux vivre, laissons-les approcher des princes. S'ils leur plaisent, croyons que la louange qu'ils en méritent n'est pas des dernières; approuvons qu'Auguste fasse du bien avec justice à Virgile et à Varius[1], qui sont ses amis, et faisons l'éloge de Varius et de Virgile pour s'être si bien mis aux bonnes grâces d'Auguste.

Je ne puis douter que ce soit votre opinion, vous vous en expliquez trop clairement avec le jeune Heinsius[2]. Mon Dieu! que les vers que vous lui envoyez sont beaux! Ils valent chacun plus d'une pistole; sérieusement, ils n'ont point de prix. Vous l'estimez glorieux d'être à l'illustre Christine; vous voulez qu'en cet état il méprise

La fortune ennemie et les destins contraires.

Votre solitude ne vous montre pas de plus beaux jours, que ceux que sa servitude lui donne; vous l'appelez heureux, vous lui trouvez les étoiles favorables, vous l'égalez aux rois. Le Parnasse n'est donc pas incompatible avec les palais. Apollon n'est pas toujours un berger. Horace

1. Célèbre poëte, du temps d'Auguste, ami de Virgile et d'Horace, et dont il ne nous est parvenu que quelques fragments lyriques rassemblés dans le *Corpus poëtarum* de Mattaire. — 2. Nicolas Heinsius, philologue hollandais, né en 1620, mort en 1681. Voy. la lettre de Balzac à Heinsius le fils (*Œuvres de Balzac*, in-fol., t. I, p. 1019). Balzac y parle en effet de Christine et du poëme sur la reine de Suède que le jeune Heinsius lui avait adressé; mais nous n'y trouvons pas les vers dont parle Sarasin. Peut-être est-il ici question d'une autre lettre qui ne nous est pas parvenue. (V. C.)

écrit quelquefois à Mécène, pour s'excuser de ce qu'il demeure trop longtemps à la campagne :

[1] Quinque dies tibi pollicitus me rure futurum
Sextilem totum mendax desideror, etc.

Les premiers poëtes ont assemblé les hommes, il les ont civilisés, ils ont, pour dire ainsi, fondé la cour ; c'est leur ancienne patrie ; ils ont tous droit d'y aller.

Mais pour cela, je ne veux pas qu'ils s'y empressent ; je consens qu'ils la quittent quand ils voudront, je loue ceux qui le font avec choix. Dieu me garde de blâmer la retraite ! je l'aime autant que vous faites, encore que je n'en jouisse pas si souvent. Je sais que la philosophie n'a pas de meilleure amie, qu'on peut la nommer la vie de l'âme. Je cherche naturellement le repos ; j'ai besoin de sommeil ; la foule et le tumulte me blessent. Véritablement je ne porte pas mes sentiments si loin qu'Euripide : dans son Iphigénie en Aulide, Agamemnon estime un homme heureux, qui est inconnu [2] (cela va bien jusque là); il compte quasi entre les malheurs l'honneur et la gloire (c'est un peu trop, ce me semble); mais aussi je n'appelle pas misérables ces rois qui remercioient Cicéron croyant qu'il eût opiné au sénat pour les faire traiter en rois, ou, comme Feramus [3] expliquoit, pour leur faire donner de Votre Majesté, parce que Cicéron écrit que non-seulement il ignoroit qu'ils fussent rois, mais qu'il ne savoit qu'ils fussent au monde. Un homme peut vivre content, quoique personne ne se doute qu'il ait vécu. Nous avons de si beaux modèles de retraite, des originaux qu'il y a tant d'honneur à copier ! il y a tant de plaisir à vivre pour soi !

Je n'oserois pourtant mettre si hardiment que vous faites,

1. « Après t'avoir promis que je ne serais que cinq jours à la campagne, je me fais désirer, menteur que je suis, pendant le sixième tout entier. » (Horace, VIIe Épître du Ier Livre.) — 2. Début d'*Iphigénie en Aulide*, début imité, comme on sait, par Racine. — 3. Commentateur de Cicéron. (V. C.)

Charles-Quint parmi ces modèles, ni même Dioclétien, si nous en croyons Zonare[1]. Ce dernier et son confrère, dans le même temps qu'ils exposoient au peuple de magnifiques couleurs de modération et de modestie, et qu'ils parloient sur la scène du mépris des grandeurs, comme eût pu faire Solon, dans ce même temps ils se découvroient aux gens de leur petit coucher, et avouoient à leurs confidens que le désespoir les contraignoit d'abandonner les affaires. D'autres historiens ont écrit, ce que Zonare rapporte encore, qu'ils se repentirent de s'être dépouillés, qu'ils voulurent retourner à l'empire, qu'ils furent découverts comme ils y alloient, et que le sénat les fit mourir en chemin. Quant à Charles-Quint, Strada[2] oublie à la vérité la bourse de velours noir[3]; il est même d'opinion que la renonciation fut sincère; mais il raconte bien des choses qui ne s'accordent pas avecques son opinion, et je ne sais si la seule réponse que Philippe second fit au cardinal de Granvelle n'est pas capable de la détruire[4]. Un Espagnol, homme de bon sens et de grande condition me l'a confirmée, et m'a dit de plus que ces petites figures de plomb que faisoit combattre sur sa table Giannello Turriano de Crémone, lui plaisoient bien moins à cause de leur artifice que parce qu'elles lui renouveloient le souvenir du grand rôle qu'il avoit joué; de sorte, disoit cet Espagnol, que Charles ne pouvant plus faire la guerre avec des hommes, *peleava con los titeres*[5]. Et le révé-

1. J. Zonaras, historien grec du douzième siècle. Il a laissé des *Annales* qui vont de la création du monde à la mort d'Alexis Comnène (1118). — 2. Famien Strada, jésuite, né en 1572, mort en 1649. Il a laissé entre autres écrits : *De Bello Belgico decades duo* (histoire des Pays-Bas de 1555 à 1590 en 20 livres). — 3. Nous ignorons à quelle anecdote historique ceci fait allusion. — 4. « .... Le cardinal ayant rappelé au roi que c'était l'anniversaire du jour où son père Charles s'était démis de l'Empire et de tous ses royaumes, le roi lui répondit sur-le-champ : C'est aussi l'anniversaire du jour où il s'est repenti d'y avoir renoncé. » Strada. *De Bello Belgico*, lib. I, p. 6 et 7. (Voy. *Charles-Quint à Saint-Just*, par M. Mignet, p. 249.) — 5. « Bataillait avec les marionnettes. »

rend père Itier[1], qui a été nourri à la cour d'Espagne, qui est un fort bon religieux, un fort grand prédicateur et un fort honnête homme, m'assuroit hier que l'Empereur ne voyoit jamais sans larmes ce combat de marionnettes de Giannello. Mais, quoi qu'il en soit, je ne douterois plus, s'il avoit lu ce que vous avez écrit, qu'il n'eût fait ce que vous dites, que sa retraite n'eût eu le solide aussi bien que les apparences, et qu'il n'en eût ôté le déguisement et l'hypocrisie.

Votre fragment, Monsieur, est incomparable ; il vaut mieux que tous les livres de Boëce[2], et je ne l'ai point lu sans un extrême plaisir ; mais je n'en ai pas pris moins aux autres opuscules qui l'accompagnent. Tout ce que vous m'avez envoyé m'a touché vivement. J'ai eu peur de voir sortir votre âme de pourpre; j'ai fortifié la mienne en vous trouvant si tranquille en présence de la mort[3]. J'ai admiré comme en cet état vous avez pu donner audience aux grâces, qui vous ont dicté la lettre de votre Religieuse, et je me suis confirmé dans l'opinion que vous étiez de ces hommes extraordinaires, *quorum usque ad extremum spiritum est provecta sapientia*[4].

Le souhait que vous faites de revoir toutes choses en leur place, est bien celui d'un sage; mais, Monsieur, qui y a plus d'intérêt que nous? *Nos patriæ fines*, etc. *Tu, Tityre, lentus*[5]; etc. Pour voir cela, il faudroit que le cardinal Mazarin retournât à Rome, qu'il n'occupât plus la place des

1. Gardien du couvent des Cordeliers de Bordeaux qui paraissait d'accord avec les frondeurs et le prince de Conti, quoiqu'il s'entendît avec le P. Bertod, agent de la cour. Voy. les Mémoires du P. Berthod. Collect. Petitot, 2e série, t. XXXXVIII. — 2. Anicus Manlius Torquatus Severinus Boëtius, un des hommes les plus illustres du cinquième siècle de l'ère chrétienne, né vers 470, mort en 526. Il écrivit, entre autres ouvrages, le célèbre traité *de Consolatione philosophiæ* auquel Sarasin fait ici allusion. — 3. Allusion à divers points touchés dans les dissertations recueillies sous le titre de *Socrate Chrétien*. (V. C.) — 4. « Dont la sagesse se prolonge jusqu'au dernier soupir. » — 5. Citation empruntée à la première bucolique de Virgile. Sarasin fait allusion aux troubles de la Fronde.

princes du sang, qu'il les laissât rentrer dans la maison de leurs ancêtres, d'où il les a chassés, dont il est le maître. *O domus antiqua quam dispari domino dominaris*[1] ! Car pour ce qui est d'être du même parti, je vous assure bien que nous en sommes. Nous différons seulement au chemin que nous tenons. Notre voie est la plus périlleuse ; il y a aussi plus de gloire à acquérir ; nous cherchons le rétablissement des lois, nous cherchons la sûreté, nous cherchons la paix, mais avec les armes que nous croyons seules capables de nous donner ces grands biens. *Vos mussantes*, etc. *Pacem magis optatis quam defenditis*[2].

Je n'ose vous en dire davantage. On parle librement à Bordeaux ; peut-être n'en êtes-vous pas de même à Angoulême. Je sçais que votre philosophie ne craint pas la Bastille, ne craint pas la mort ; mais pourquoi mettre inutilement votre philosophie à l'épreuve de la mort et de la Bastille ? En la situation où vous vous trouvez, vous devez vous contenter de penser en secret ce que nous disons en public, et graver cependant sur votre porte : *Cy gist Vatias*[3]. J'en userois ainsi en votre place, et je crois que vous approuverez qu'en la mienne je souhaite ce qui sera le meilleur, je m'attends à ce qui peut arriver de pire, et que, de quelque façon que les choses aillent, je tâche de les supporter en homme de bien.

Achevons : il n'est pas jusques à votre apostille qui ne m'ait infiniment plu. Pour y répondre, j'ai à vous dire que Monseigneur le prince de Conty a bien reçu votre livre et vos autres ouvrages ; il les a lus deux fois, et se les est fait apporter une troisième, pour y remanier quelques endroits

1. Fragment de Lucilius : « O antique maison, combien diffère de ses prédécesseurs le maître qui te gouverne ! » Sarrasin, qui cite sans doute de mémoire, altère légèrement le texte. (Voy. l'éd. Perreau déjà indiquée plus haut.) — 2. Allusion à un passage d'une harangue rapportée par quelque historien romain : « Vous, qui murmurez, vous souhaitez la paix plus que vous ne savez la défendre. » — 3. Nous renonçons à expliquer ce nom propre sur lequel tout renseignement nous manque.

qui l'avoient charmé. Je suis fort trompé s'il ne vous en remercie lui-même, et si vous ne trouvez un mot de sa main au bas de ces lignes. Madame sa sœur[1], qui entre dans tous ses sentiments sur votre sujet, m'a dit qu'elle vous étoit également obligée du plaisir que vous lui avez donné, et du souvenir que vous avez eu d'elle, et qu'elle vous remercie par avance de ce que vous me dites en sa faveur.

Vous m'obligerez infiniment s'il vous plaît renouveler mes compliments à ceux à qui vous avez déjà pris la peine de les faire, surtout à M. l'archidiacre. Je le dois beaucoup aimer, si, comme on m'a dit, il ressemble à M. son frère; qu'il n'y ait de différence entre eux que celle de la profession et de la demeure, et qu'ils soient *ad cætera pœne gemelli*[2]. Je fais bien autant d'état de ces gémeaux que de Castor et de Pollux; et il me semble que les choses dont ils se mêlent méritent mieux le ciel et l'immortalité, que de dresser des chevaux et de se battre à coups de poing[3].

Je puis si peu m'empêcher de vous dire que j'admire tout ce que vous avez envoyé à Sarrasin, qu'il faut que je vous l'écrive avec la fièvre. Et comme elle me défend de vous entretenir plus longtemps, votre Socrate m'entretiendra tant qu'elle me durera, et j'espère trouver dedans des choses qui me feront oublier, par le plaisir qu'elles me donneront, les maux qu'elle me causera. Je vous supplie seulement de trouver bon que je vous assure de mon service et de mon amitié.

ARMAND DE BOURBON.

Votre très-humble et très obéissant serviteur,

SARASIN.

1. Mme de Longueville était alors dans Bordeaux auprès de son frère et soutenait, comme lui, le parti de la Fronde. — 2. « Pour le reste presque jumeaux. » — 3. On sait que les deux divins jumeaux passaient chez les Grecs pour avoir inventé l'équitation et le pugilat.

PATRU.

1604—1681.

Olivier Patru n'est, à vrai dire, qu'un écrivain amateur; mais il appartient à cette famille d'esprits, fort nombreux au dix-septième siècle, qui dirigeaient les écrivains et formaient le goût public, sans produire eux-mêmes, sinon par passe-temps. On sait combien Boileau redoutait la sévérité des jugements littéraires de l'illustre avocat.

Bien en a pris à Patru de cultiver les lettres; ce sont elles qui, aujourd'hui, protégent sa mémoire. Ses plaidoyers, écrits dans le goût du temps, sont devenus illisibles, tandis que sa correspondance a gardé tout son charme.

La lettre que nous citons nous paraît être la plus intéressante de toutes. Nous complétons le récit de Patru par quelques passages extraits d'une relation que nous ont laissés les mémoires de Conrart sur cette même visite de la reine Christine à l'Académie française.

Voy. M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, passim.

A MONSIEUR D'ABLANCOURT [1].

[Mars 1658.]

Il est vrai, mon cher, que depuis un mois ou environ, j'ai pris la perruque, ou, pour parler plus exactement,

1. Nicolas Perrot d'Ablancourt, né en 1606, mort en 1664, auteur d'un grand nombre de traductions d'ouvrages classiques latins et grecs, qui restèrent longtemps en possession de l'estime des lettrés, bien que, de son temps déjà, on les eût surnommées

une calotte de cheveux; tellement que j'ai des cheveux plus que toi, et que tu as des lunettes plus que moi. A deux de jeu, l'un vaut bien l'autre. Ce n'est pas que je n'eusse la tête encore passablement garnie; mais la garniture paraissoit un peu trop antique, et je craignois qu'elle ne blessât enfin les yeux d'Amarante. C'est comme je nomme la belle qui maintenant tient mon cœur. Te voilà bien étonné, et tu diras bien à ce coup : *Amice, nunquam desines ineptire*[1]. Ah! mon cher, si tu l'avois vue, tu parlerois bien un autre langage! Le bruit de mon éloquence, vrai ou faux, a formé cette galanterie : et ce beau fruit de mes veilles, à te dire vrai, me charme un peu plus que toute la réputation que je puis attendre de mes études. J'aime la gloire, à la vérité, mais je l'aime d'amitié, et non pas d'amour; et je préfère le cœur d'Amarante à toutes les langues de la renommée. Ne me va pas dire : *Turpe senex miles*[2]; car, en tout cas, on peut être capitaine et conquérant à tout âge; et, en amour, pourvu qu'on y réussisse, on a toujours bonne grâce.

Mais c'est assez parler de mes folies. Il faut que je t'entretienne de la visite que la reine de Suède a faite à l'Académie, il y a eu lundi dernier quinze jours[3]. Tu sçauras donc qu'on ne fut averti que vers les huit à neuf heures du matin du dessein de cette princesse; tellement que quelques-uns de nos messieurs n'en purent avoir l'avis. Tu sçais la grande

« les belles infidèles. » Membre de l'Académie française, il était intimement lié avec Patru, son collègue, qui termina même une traduction de l'espagnol qu'en mourant, son ami laissait inachevée. — 1. « Ami, tu ne cesseras donc jamais de dire des folies. » — 2. « Piteuse chose qu'un vieillard soldat! » — 3 La visite de la reine de Suède, Christine, à l'Académie française, eut lieu le 11 mars 1658. La lettre de Patru, écrite à un intervalle de deux semaines environ, ne peut donc être antérieure au 27, ni postérieur au 31 du même mois. C'était la seconde fois que Patru se trouvait publiquement en présence de Christine. Deux ans auparavant, il l'avait haranguée, lors de son premier voyage en France.

salle qui est à main gauche de l'escalier[1]; en entrant, au bout de cette salle, il y en a une autre qui est grande encore, mais non pas tant que la première. Ce fut là qu'on la reçut. J'arrivai en ce lieu vers les quatre heures. J'y trouvai M. le Chancelier[2] qui parloit avec M. de Toulouze et M. de Meaux. J'y trouvai aussi sept ou huit de nos messieurs. A quelque temps de là les autres arrivèrent, et nous étions quinze ou seize en tout; car M. du Rier[3] ne put en être averti; M. Giry[4] en fut averti trop tard; il étoit sorti quand l'avis lui fut apporté; MM. Chapelain[5] et Conrart[6] étoient indisposez; M. de Gombaut[7] y vint sans être averti; mais aussitôt qu'il sut le dessein de la Princesse, il s'en alla; car tu sçauras qu'il est en colère contre elle de ce qu'ayant fait quelques vers où il a loué le grand Gustave[8], elle ne lui a point écrit, elle, qui, comme tu sçais, a écrit à cent impertinents. Le bonhomme que tu connois se fâche de cela tout de bon, quoiqu'il soit vrai qu'elle ait demandé de ses nouvelles plusieurs fois à ses deux voyages de Paris. J'aurois bien plus sujet de m'en plaindre; mais quand Rois, Reines, Princes et Princesses ne me feront que de ces maux-là, je ne m'en plaindrai jamais.

Mais pour revenir à notre sujet, la salle où l'on reçut la Princesse est fort belle. Il y avoit au milieu une table tirée des deux bouts, couverte d'un tapis de velours bleu avec

1. Depuis 1643, l'Académie se réunissait à l'hôtel Séguier, chez le Chancelier de la Compagnie. La fonction de Chancelier consistait à sceller tous les actes expediés par ordre de l'Académie, qu'il présidait, en l'absence du Directeur. — 2. Pierre Séguier, d'une célèbre et antique famille de magistrats. Né en 1588, mort en 1672. — 3. Pierre du Ryer, poëte tragique médiocre, né en 1605, mort en 1681. — 4. Louis Giry, avocat au Parlement, auteur des traductions du latin, né en 1595, mort en 1655. — 5. V. la note 2 de la page 241. — 6. V. plus haut la note 4 de la page 242. — 7. Jean Ogier de Gombauld, né en 1576, mort en 1616, auteur d'odes et d'épigrammes trop oubliées. — 8. Le père de Christine, Gustave-Adolphe, roi de Suède, né en 1594, mort en 1632.

une grande crépine d'or et d'argent. Au bout d'en haut, il y avoit un fauteuil de velours noir, avec un clinquant d'or large de quatre doigts, et tout autour de la table des chaises à dos de tapisserie. M. le Chancelier oublia à faire mettre dans cette salle le portrait de la Princesse qu'elle a donné à la Compagnie; car, à mon avis, cela ne se devoit point oublier. Sur les cinq heures, un valet de pied de la Princesse vint sçavoir si la Compagnie étoit assemblée. A un moment de là, un autre valet de pied, mais du Roi, vint dire à M. le Chancelier que la reine de Suède étoit au bout de la rue, et presque aussitôt on vit son carrosse entrer dans la cour. M. le Chancelier, suivi de la Compagnie, l'alla recevoir au carrosse. Mais comme il y avoit grand monde dans la première salle, et même dans la cour, qui vouloit voir la Princesse, je ne passai point le milieu de la première salle à cause de la presse, et il n'y en eut que deux ou trois d'entre nous qui purent suivre: tellement que je ne puis te dire bien certainement ce qui se passa à cet abord. On m'a dit que M. le Chancelier lui fit seulement un compliment à l'ordinaire. Ensuite elle passa à travers la première salle, M. le Chancelier à ses côtés, suivi de Mme de Brégis [1], de son capitaine des gardes, de M. Bourdelot [2], et d'un autre homme que je ne connois point.

D'abord qu'elle fut entrée dans le lieu où on la devoit recevoir, elle s'approcha du feu, et parla à M. le Chancelier assez bas; puis elle demanda pourquoi M. Ménage [3] n'étoit pas là; et sur ce qu'on lui dit qu'il n'étoit pas de la Compagnie, elle demanda pourquoi il n'en étoit pas. M. de

1. La comtesse de Brégy ou Brégis, femme célèbre par son esprit et par ses relations avec la meilleure compagnie du temps. On a d'elle un recueil de prose et de vers intitulé: *OEuvres galantes*, Paris, 1666, in-18. — 2. Célèbre médecin du XVIIe siècle qui avait déjà servi d'intermédiaire à Christian auprès de plusieurs savants éminents, entre autres Pascal (Voy. plus haut la note 1 de la p. 269). — 3. Voy. plus haut la note 2 de la p. 525.

Boisrobert[1] lui répondit, ce me semble, qu'il méritoit fort d'en être, mais qu'il s'en étoit rendu indigne. Ensuite, elle parla bas à M. le Chancelier, et lui demanda, à ce qu'on apprit depuis, de quelle sorte nous serions devant elle, ou assis, ou debout. M. le Chancelier appela M. de la Mesnardière[2], qui, sur cette proposition, dit que, du temps de Ronsard, il se tint une assemblée de gens de lettres et de beaux esprits de ce temps-là à Saint-Victor, où Charles IX[3] alla plusieurs fois, et que tout le monde étoit assis devant lui. Il n'ajouta pas qu'on étoit couvert, si n'est lorsqu'on parloit directement au Roi; mais on dit que cela est ainsi, et je ne me suis pas encore éclairci de cette histoire. Aussitôt la Princesse alla parler à M. Bourdelot, et, en passant, dit à Mme de Brégis qu'elle croyoit qu'il falloit qu'elle sortît. M. de Boisrobert dit que Mme de Brégis, ayant l'honneur d'être de la compagnie de la Princesse et ayant l'esprit qu'elle a, méritoit bien d'y assister.

Aussitôt que la Princesse eut dit un mot à M. Bourdelot, elle s'alla brusquement, à son ordinaire, asseoir dans son fauteuil; et, au même instant, sans qu'on nous l'ordonnât, nous nous assîmes; et la princesse, voyant qu'on étoit un peu éloigné de la table, nous dit que nous pouvions nous en approcher. On s'en approcha un peu, mais on ne joignit pas la table comme si on eût été là pour banqueter.

J'oubliois à te dire que le bonhomme de Prézac[4], aussitôt qu'il sut que la Reine délibéroit si nous serions debout, s'en vint à moi comme à un grand frondeur, et me dit ce qui se passoit; et, en me demandant ce que j'étois résolu de faire, ajouta que sa résolution étoit de sortir, si elle vouloit qu'on fût debout devant elle. Je lui promis que je le suivrois, et que s'il ne marchoit pas devant moi, je passerois le premier. Or, il étoit entré force honnêtes gens dans le lieu ; il y avoit presque tous les officiers du sceau,

1. Voy. la note 3 de la p. 523. — 2. Même volume, la note de la p. 242. — 3. Henri III, selon la Relation de Conrart. — 4. De Priézac, reçu à l'Académie en 1639.

grands audienciers et autres, plusieurs secrétaires du Roy, quelques conseillers et maîtres des requêtes. Tous ces gens-là étoient debout derrière nous, et mesme un peu éloignez de nous. M. le Chancelier étoit à la gauche de la Reine, mais du côté du feu; vis-à-vis de lui, au côté droit de la Princesse, mais du côté de la porte, le Directeur qui est M. de La Chambre[1]; ensuite, M. de Boisrobert, moi, M. Pellisson[2], M. Cotin[3], M. l'abbé Tallemant[4], et ainsi ensuite. M. de Mézeray[5] étoit au bas bout de la table, vis-à-vis de la Princesse, avec l'écritoire, le papier, le cayer[6] et le portefeuille de la Compagnie, et cela, comme représentant le Secrétaire. Le tour des chaises où nous étions assis passoit derrière lui. Nous étions tous découverts, et M. le Chancelier comme nous. Après que nous eûmes pris nos places, le Directeur se leva, et nous avec lui. M. le Chancelier demeura assis. Le Directeur fit son compliment, mais si bas que personne ne l'entendit; car il étoit tout courbé, et il n'y avoit que la Princesse et M. le Chancelier, au plus, qui pussent l'entendre. Je ne doute point que le Directeur ne dit de fort bonnes choses, parce qu'il a tout l'esprit qu'il faut pour cela, et que la Princesse même témoigna par ses gestes qu'elle en étoit satisfaite.

Après le compliment fait, nous nous rassimes : le Directeur dit à la Princesse qu'il avoit fait un traité *de la Douleur*, pour ajouter à ses *Caractères des passions*, et que si Sa Majesté l'avoit[7] agréable, il lui en liroit le premier

1. Marin Bureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi, né en 1594, mort en 1669. Il a laissé plusieurs ouvrages médiocres de science et de morale. Le plus connu est intitulé : *Les Caractères des passions* (4 vol. in-4). — 2. Voy. même vol. la note 3 de la p. 243. — 3. Charles Cotin, conseiller et aumônier du Roi, célèbre par le ridicule dont Molière et Boileau l'ont couvert. Né en 1604, mort en 1682. Auteur de plusieurs recueils de poésies très-médiocres, il fut reçu à l'Académie en 1655. — 4. Frère du fameux auteur des *Historiettes*. Reçu à l'Académie en 1651. — 5. Le célèbre historien, François Eudes de Mézeray. Né en 1610, reçu à l'Académie en 1648, mort en 1683. — 6. *Sic*. — 7. On dit aujourd'hui : avoir *pour* agréable.

chapitre. « Fort volontiers, » dit-elle. Il le lut, et, après l'avoir lu, il dit à la Princesse qu'il n'en liroit pas davantage, de peur de l'ennuyer. « Point du tout, dit-elle, car je m'imagine que le reste ressemble à ce que vous venez de lire. » Ensuite M. de Mézeray dit que M. Cotin avoit quelques vers que Sa Majesté trouveroit sans doute fort beaux, et que, si elle l'avoit agréable, on les lui liroit. M. Cotin prit aussitôt les vers et les lut. Ils étoient fort beaux. C'étoient deux traductions de deux endroits de Lucresse[1]; l'un, où il attaque la Providence, l'autre, où il décrit l'origine du monde suivant l'opinion d'Épicure par la rencontre des atomes; et, de sa façon, il y avoit une vingtaine de vers pour soutenir la Providence. Ensuite M. l'abbé ****, sans être prié ni ordonné (dit plaisamment M. de Boisrobert), se mit en place et lut deux sonnets qui ne valent pas grand'chose, mais qui passèrent pour bons. Ces deux lurent leurs vers debout; mais nous étions tous assis, et les autres lurent assis. Ensuite on dit à M. de Boisrobert qu'il eût à dire quelque chose. Cela se faisoit assez bas par M. le Chancelier et par nous autres. Il dit à la Reine qu'il n'avoit rien de nouveau que des madrigaux pour Mme d'Olone[2], mais qu'il croyoit que Sa Majesté les avoit vus. « Point du tout, dit-elle, et vous me ferez plaisir de les lire. » Il les dit par cœur. Ils sont jolis, et la Reine en témoigna grande satisfaction, aussi bien que de tout ce qu'on lui avoit lu auparavant. Ensuite on demanda si M. Pellisson n'avoit rien. Il me dit : « J'ai bien quelque chose, mais je voudrois bien que M. de Boisrobert le voulût lire. » Je le dis à M. de Boisrobert; mais il me répondit : « Je le voudrois bien, mais je ne puis lire qu'avec des lunettes, et cela seroit ridicule. » Enfin M. Pellisson les lut lui-même. C'étoit une traduction d'*Amemus, mea Lesbia*, de Catulle[3], et un madrigal. Tout cela fut trouvé fort joli.

1. *Sic*, pour Lucrèce. — 2. « Sur la maladie de Mme d'Olonne, et d'autres vers sur un saphir qu'il avait perdu et qu'il retrouva depuis. » (Relation de Conrart.) — 3. L'ode célèbre de Ca-

Ensuite le Directeur dit à la Reine que l'exercice ordinaire de la Compagnie étoit de travailler au Dictionnaire[1], en attendant Grammaire, Rhétorique, etc., et que, si Sa Majesté l'avoit agréable, on lui en liroit un cayer. « Fort volontiers, » dit-elle. M. de Mézeray lut donc le mot de *Jeu*, où entr'autres façons proverbiales il y avoit[2] : Jeux *de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, pour dire une malignité ou une violence faite par quelqu'un qui est en puissance. Elle se mit à rire. On acheva le mot qui étoit au net, où pourtant il y avoit bien des choses à dire. Il eut été mieux de lire un mot à éplucher, et choisir quelque bon mot, parce que nous eussions tous parlé; mais on fut surpris[3], et les François le sont toujours. Cela fit aussi qu'il n'y eut pas beaucoup de pièces prêtes pour lire. Cela néanmoins se passa fort bien, et la Reine en témoigna grande satisfaction. Après que le mot de *Jeu* eût été lu, et après environ une heure de temps, la Princesse, qui voyoit qu'il n'y avoit plus rien à lire, se leva, fit une révérence à la Compagnie, et s'en alla comme elle étoit venue.

J'oubliois à te dire qu'après que le Directeur eut fait son

tulle qui commence ainsi : « *Vivamus, mea Lesbia, atque amemus.* » — 1. *Sic*, pour dictionnaire. — 2. « Quand on commença à lire le cahier du Dictionnaire, M. le Chancelier dit à la reine de Suède qu'on alloit lire le mot de *Jeu*, lequel ne déplairoit pas à Sa Majesté, et que sans doute le mot de *Mélancolie* lui auroit été moins agréable, à quoi elle ne répondit rien. « Dans la suite de cette lecture, cette façon de parler s'étant rencontrée : *Ce sont jeux de princes qui ne plaisent guères qu'à ceux qui les font*, la reine de Suède rougit et parut émue en voyant qu'on avoit les yeux sur elle, elle s'efforça de rire, mais d'une manière qui faisoit connoître que c'étoit plutôt un rire de dépit que de joie. » (Relation de Conrart.) Voici l'article textuel du Dictionnaire, tel qu'il se trouve dans la première édition (Paris, Coignard, 1694, 2 vol. in-folio) : « On dit prov. et fig. des jeux qui vont à fascher quelqu'un, que *ce sont des jeux de princes qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.* — Christine pensait sans doute à Monaldeschi, assassiné comme on sait, par son ordre et presque sous ses yeux, dans la galerie du château de Fontainebleau. — 3. C'est-à-dire pris au dépourvu par la visite de Christine.

compliment, la Princesse se tourna vers madame de Brégis qui étoit debout derrière elle, et lui dit qu'elle s'assit. Madame de Brégis s'assit sur une chaise qu'on lui apporta et qui étoit semblable aux nôtres, et se mit un peu à côté derrière la Princesse, et presque entre elle et M. le Chancelier, afin de voir ce qui se passoit.

Voilà, au vrai, ce qui s'est passé en cette célèbre rencontre, qui fait sans doute grand honneur à l'Académie : aussi dit-on que M. le duc d'Anjou parle d'y venir, et les zélés sont tout transportés de cette gloire.

Adieu, mon cher, je t'embrasse de tout mon cœur.

Mme DE SCHOMBERG.

1615 – 1691.

Mlle de Hautefort, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, et plus tard femme du maréchal de Schomberg, est une des plus nobles figures que nous ait léguées le dix-septième siècle. M. V. Cousin a mis en pleine lumière, dans une publication récente, les vertus de cette femme intrépide, dévouée à sa maîtresse en disgrâce, jusqu'à lui faire le sacrifice de sa réputation comme de sa fortune, et restée pure au milieu des puissantes séductions auxquelles tant d'autres auraient succombé.

Son esprit était digne de son cœur; et celles de ses lettres qui nous ont été conservées donnent une haute idée de l'élévation habituelle et de la sagacité de son jugement. Personne n'écrivait mieux, avec plus de netteté de pensée et de charme d'expression, dans le groupe de femmes d'élite que formèrent l'hôtel Rambouillet et le salon de Mme de Sablé. C'est à ce dernier centre que se rattache Mme de Schomberg, et c'est parmi les papiers du médecin de la spirituelle marquise, le collectionneur Valant, que M. Cousin a retrouvé le meilleur texte de la lettre que nous

donnons ci-après. On connaît un certain nombre de lettres de Mme de Schomberg : celles que nous a conservées la Vie manuscrite publiée par M. Cousin, en appendice à son livre, se recommandent par l'éloquence naturelle de l'accent, et la délicatesse de nuances du style. Mais aucune de ces lettres n'atteint à la valeur du jugement qu'on va lire sur les Maximes de La Rochefoucauld. On sait qu'avant la première édition de ce livre célèbre, l'amie dévouée de l'auteur, Mme de Sablé, en fit courir diverses copies dans la société d'élite qui fréquentait son salon. Chacune des personnes consultées tint à honneur de donner son avis, et M. Cousin a rassemblé leurs opinions, qui se résument en une louange presque absolue et unanime. Mme de Schomberg trouble seule ce concert d'éloges par quelques restrictions qui font autant d'honneur à sa pénétration qu'à sa sincérité. Mme de Sablé ne fut pas pleinement satisfaite de la lettre de son amie, et ne se fit pas scrupule de la tronquer et de la défigurer avant d'en faire courir une copie où ne subsistèrent que les passages les plus agréables à la vanité du moraliste, ce sévère censeur de l'amour-propre; mais grâce à la copie plus exacte que nous en ont transmise les portefeuilles Valant, nous connaissons le texte complet de cette critique impartiale et sagace, préférable, dans sa simplicité modeste, à tout ce qui a été écrit depuis deux siècles sur un livre aussi fâcheux pour le caractère de son auteur que glorieux pour son esprit.

Voy. M. V. Cousin, *Mme de Hautefort*, 1 v. in-8°.

A MADAME DE SABLÉ.

(1664[1].)

Je crus hier tout le jour vous pouvoir renvoyer vos

1. Cette lettre ne porte point de date dans la copie que les portefeuilles Valant en ont conservée; mais elle doit être de 1664, année qui précéda la première édition des *Maximes* (voy. la notice qui précède).

MAXIMES, mais il me fut impossible d'en trouver le temps. Je voulois vous écrire et m'étendre sur leur sujet. Je ne puis pas vous dire mon sentiment en détail; tout ce qui me paroît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connoît dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité. Je croyois qu'il y en pouvoit avoir. Cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces maximes sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien écrit en françois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la cour que d'un auteur, et cela ne me déplaît pas. Ce que je puis vous en dire de plus vrai est que je les entends toutes comme si je les avois faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits[1]. Il y en a qui me charment, comme « l'esprit est toujours la dupe du cœur[2]. » Je ne sais si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment. Et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours par son habileté et ses raisonnements faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe : il en est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. L'on suit tous ses mouvemens, malgré que l'on en ait, et l'on les suit même sans croire les suivre. Cela se connoît mieux en galanterie qu'aux autres actions; et je me souviens de certains vers, sur ce sujet, qui me seroient pas mal à propos :

1. Mme de Sévigné a dit aussi : « A ma honte, il y en a que je n'entends pas du tout. » — 2. Texte exact de la maxime 102e de l'édition de 1678. Nous suivons de préférence cette édition, la dernière que l'auteur ait revue.

La raison sans cesse raisonne
Et jamais n'a guéri personne;
Et le dépit, le plus souvent,
Rend plus amoureux que devant.

Il y en a encore une qui me paroît bien véritable, et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blâment le goût des autres : c'est celle qui dit que la félicité est dans le goût et non pas dans les choses[1]. C'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non pas ce que les autres trouvent aimable. Mais ce qui m'a esté tout nouveau et que j'admire, est que la paresse, toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions[2]. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de sçavoir que c'est à la paresse[3] à qui l'on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je pense qu'à présent l'on la doit estimer comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices. Comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

Que dites-vous aussi, Madame, de ce que chacun se fait un extérieur et une mine qu'il met en la place de ce que l'on veut paroître au lieu de ce que l'on est? Il y a longtemps que je l'ai pensé et que j'ai dit que tout le monde estoit en masquarade, et mieux déguisé qu'à celle du Louvre,

1. Voici le texte exact de cette maxime, la 48e de l'édition de 1678 : « La félicité est dans le goût et non pas dans les choses; et c'est par avoir ce qu'on aime, qu'on est heureux, et non par avoir ce que les autres trouvent aimable. » — 2. Voici le texte complet de cette maxime, la 266e de l'édition de 1678 : « C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui puissent triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse; elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus. » — 3. *Sic.*

car l'on n'y reconnoît personne. Enfin, que tout soit *arte di parer honesta*[1] et non pas l'être, cela est pourtant bien étrange.

Voici de ces phrases nouvelles : « La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre[2]. » Ces modes de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honnête homme qui écrit pour son plaisir et comme il parle, d'avec les gens qui en font métier. Mais je ne sais si cela réussira imprimé comme en manuscrit.

Si j'estois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères qui ôteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui. Il en sçait tant là-dessus et il paroît si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paroître point en avoir.

Je vous dis à bâtons rompus tout ce qui me reste dans l'esprit de cette lecture. Si vous les gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure, où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille. Je ne pense qu'à vous obéir ponctuellement, et en le faisant je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire. Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne. Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense. J'espère avoir l'honneur de vous voir demain[3].

1. « Art de paraître honnête. » — 2. Texte littéral de la 153e maxime de l'édition de 1678. — 3. C'est au sujet de cette judicieuse critique des *Maximes* et de leur auteur, que Mme de Longueville écrivait à Mme de Sablé : « Quand on a commencé à lire la lettre que vous m'avez envoyée, on n'a pas de peine à vous obéir en la lisant tout du long, car elle est la plus spirituelle du monde, et d'une sorte d'esprit que je n'avois pas soupçonnée en Mme de Schomberg. Je vous la renvoye, et je la trouve tout comme vous. Il y a bien de la délicatesse et de la lumière. »

LE P. HAMON.

1617—1687.

M. Sainte-Beuve a peint avec une sensibilité exquise cette douce et suave figure, la plus touchante assurément que nous offre le groupe de Port-Royal. Il y représente la grâce comme Jacqueline Pascal y représente la force. C'est le François de Sales du Jansénisme.

La lettre qui suit est un chef-d'œuvre d'onction et de sentiment. Je ne sais s'il y a dans la langue un second exemple du singulier talent que la parfaite sincérité permet d'atteindre sans le secours de l'art. Supposez cette lettre écrite par un de ceux qui semblent pourtant le mieux doués pour exceller dans ce genre de peinture, par l'auteur d'*Atala*, nul doute que quelque affectation de style ou quelque alliage de rhétorique ne s'y fussent mêlés. Le P. Hamon est grand écrivain, à son insu, dans cette page exquise, uniquement parce qu'il est tout à fait simple et vrai.

Il était doué d'ailleurs d'une imagination vive, et il avait le sens du pittoresque, chose bien rare dans cette austère retraite de Port-Royal, où pourtant Racine, dans la première fraîcheur des impressions de l'adolescence, écrivit, comme on sait, les seuls vers de pure description qu'il ait composés; ce qui prouve bien que le fonds premier de notre nature peut se modifier profondément selon les milieux, mais ne s'y absorbe jamais entièrement.

M. Sainte-Beuve a signalé avec toute justice une autre lettre du P. Hamon, où ses plus éminentes qualités se trouvent rassemblées dans quelques pages saillantes : « Elle nous exprime, dit-il, ce qu'on appellerait son symbolisme universel, la contemplation chrétienne devant le Châtaignier, comme frère Bernardin de Saint-Pierre devant le fraisier. C'est de la sorte que rêvent au sein de la nature les Obermanns chrétiens. »

1. Voyez *Lettres et Opuscules du P. Hamon*, 1711, 2 vol. in-12.

A UN AMI.

Monsieur,

On peut se délasser quelquefois l'esprit, et je le fais maintenant en vous écrivant sur la mort de nostre petit jardinier, qui a été transplanté lui-même dans une bien meilleure terre. Vous l'aviez tenu vous-même sur les sacrés fonts de baptême et vous en aviez fait un petit Joseph. Vous ne pouviez mieux répondre pour personne, et vous êtes une heureuse caution. Il a eu l'innocence des petits, et quelque petite chose du mérite des grands. On pourroit dire de lui qu'il possède à présent le royaume de son père, non-seulement comme un héritage qui lui a été donné par J. C., mais aussi comme une acquisition qu'il lui a fait faire. Il eut l'hyver passé une des grandes maladies que puisse avoir un enfant. L'innocence de l'âge, qui est privilégiée, le fit entrer parmi des Religieuses de vostre connoissance[1], qui en eurent un très-grand soin. La santé étant revenue, il s'occupa au jardin. Comme il se trouvoit bien dans cette maison, on lui parla de la clôture : il écouta si bien ce qu'on lui dit sur ce sujet, que quand la porte du jardin étoit ouverte et qu'on vouloit le faire un peu plus avancer, il s'en fâchoit et se reculoit en pleurant. Il respectoit déjà les Religieuses et obéissoit exactement à leurs ordres. Quelques jours avant que de mourir, une Sœur pour qui il avoit une tendresse particulière, travaillant au jardin, il lui apportoit avec ses petites mains de grosses pierres, et lui disoit : « Travaillons, ma Sœur, afin de gagner notre pauvre vie. » Ce sont là de petites choses, comme vous voyez, et des jeux d'enfant. Mais que Dieu demande-t-il autre chose? Cet enfant ne savoit pas bien ce qu'il disoit, mais Dieu le

1. A Port-Royal des Champs.

savoit, qui le lui faisoit dire. Un père quelquefois ouvre la main d'un enfant qui tette, y met un petit présent et la referme ensuite avec soin et plaisir. On ne dit point après cela que ce qu'il lui a donné n'est point à lui; il lui appartient sans doute, et il tient dans ses petites mains ce qu'on y a mis. Il en est de même de vostre petit filleul, dont je veux vous dire encore une parole qui vous réjouira : vous savez que je n'ai point d'autre but dans cette lettre que je vous écris. Il disoit un peu avant sa maladie, qui n'a duré qu'un jour : « Je prierai tant Dieu que je serai fille afin d'être Religieuse. » Vous voyez l'innocence ; et que ne donneroit-on point pour être si innocent, et paroître un jour après devant Dieu? Le pauvre enfant n'a point été fille ni Religieuse, mais il est mort comme un Religieux, au milieu d'une troupe de Religieuses qui l'assistoient. Il a été exposé dans le chœur comme une Religieuse, il a été enterré avec elles et par elles. La mort, qui n'a rien d'affreux qu'à cause du péché, ne lui avoit point changé le visage ; c'étoit un petit ange que des anges, en chantant, mettoient en terre. Il étoit couronné de son innocence, et des fleurs de la terre dont on lui avoit fait une couronne. Je vous dis tout ce petit détail pour vous divertir [1]. Vous avez répondu pour votre petit Joseph; vous avez promis qu'il ne se laisseroit point gagner par le monde, et il l'a vaincu. Le voilà en sûreté, et peut-être qu'il priera pour vous. Je vous demande vos prières, et suis, etc.

A UN MÉDECIN DE SES AMIS INTIMES.

Je vous suis obligé de vos bons soins et de vos bons avis, *frater qui adjuvatur à fratre velut civitas firma* [2]. Je perds

1. C'est-à-dire ici : Distraire de votre douleur. — 2. « Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte. »

entièrement le repos; je n'ai commencé à dormir cette nuit qu'à trois heures. Quand je suis avec quelqu'un, je parle avec quelque gayeté; mais quand je suis seul je me trouve triste et me jette sur mon lit. Pour dissiper cela, je me traîne le mieux que je puis pour m'aller promener, et je rêve en m'occupant de mes pensées. J'allai hier seul à mon ordinaire dans le parc, qui est à présent aussi solitaire que le désert de la Thébaïde; j'y allois, comme je vous dis, pour me défaire de moi, et pour m'abandonner aux premiers objets qui se présenteroient à mon esprit. Comme je m'étois caché dans le bois et que je ne pouvois rien voir que des arbres, je n'eus point aussi d'autre conversation; j'allai m'asseoir sur un siége qui est encore du temps passé, et qui étoit couvert de mousse; cela me fit souvenir de ce verset des lamentations : *Viæ Sion lugent, eo quod non est qui veniat ad Solemnitatem*[1], mais comme je n'étois pas en humeur de faire le procès à personne, et que je n'avois pas le courage de me le faire à moi-même, j'arrêtai les yeux sur ce siége, et non pas sur ceux qui l'y avoient fait mettre; je remarquai en le voyant que des plantes qu'on arrose tous les jours avec soin sèchent dans les meilleures terres, et que cependant il venoit quelque chose jusque sur du bois sec. Cela me fit souvenir de ces plantes qui croissent sur des murailles et sur des roches, et de la mousse qui vient sur les tuiles. Il me sembloit que tout cela me condamnoit, et que c'étoit avec grande raison que l'arbre stérile étoit condamné au feu, n'y ayant point de bonne excuse de ce qu'on n'apporte point de fruit en quelque lieu que ce puisse être, quand on a été planté de la main de Dieu même. Je ne puis vous dire toutes les pensées qui me vinrent là-dessus; et comme les créatures qui nous instruisent ressemblent aux lettres hébraïques qui signifient des choses toutes contraires, selon la diversité des points qu'on y met

1. « Les rues de Sion pleurent parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités. »

qui les déterminent si différemment, en regardant cet ais d'un autre sens, j'y vis une autre instruction; car si du bois après que le rabot y a passé et qu'il n'y a aucune séve, étant négligé et abandonné, produit une espérance de mousse qui le gâte et le corrompt, qui pourra se croire en assurance? Et notre cœur étant comme une terre toujours labourée, pour ce qui est du mal, et qui peut recevoir de mauvaises semences de toutes parts, qui y fructifient en un moment, si nous n'avons continuellement les yeux sur cet ennemi, qui attend que nous les fermions pour semer son yvraie, il ne manquera jamais d'y en jetter; et quand il n'y auroit point d'ennemi, la seule corruption lui feroit pousser de mauvaises plantes; et quand il ne seroit pas corrompu par sa nature, j'ose dire qu'une telle négligence le corromproit. Si des plantes inutiles croissent jusques sur le bois et la pierre, notre assurance ne peut être que sur la miséricorde de Dieu et de notre vigilance; car saint Ambroise marque expressément qu'il ne sauve point ceux qui ne font que dormir.

Vous pouvez voir dans tout ce que je vous dis des traces de ma maladie; mais n'importe, il me semble que je suis un peu plus remis en vous écrivant, ainsi je continuerai de vous dire mes petites rêveries. Étant assis sur ce banc, j'avois devant moi un pauvre châtaignier, qui avoit été planté là, afin de faire une espèce d'encoignure, et d'être là, non pas comme une pierre, mais comme un arbre angulaire pour servir de commencement à une allée, et de fin à une autre; mais les arbres qui étoient derrière étant trop grands l'avoient empêché de croître suffisamment : La nature qui sçait toujours bien ce qu'elle fait, comme dit notre Hippocrate, et qui est sçavante et admirable jusques dans les choses insensibles, avoit porté toutes les branches de ce pauvre arbre du côté du soleil, et d'où lui venoit la vie : il est visible qu'il fuyoit cette ombre mortelle de toute sa force. Je trouvai les arbres des forêts plus sages que les hommes, que Philon appelle

des arbres du Ciel, parce qu'ils ont leurs racines en haut; car au lieu de porter leurs branches du côté du vrai soleil, qui est la vie même qui les fait vivre, ils les portent du côté de la mort, afin de périr plutôt. Ce n'est point une exagération mais une expression de l'Écriture qui dit que nous nous plaisons à faire alliance avec la mort, et que nous aimons tout ce qui nous perd. Cet arbre m'apprit encore que ce n'est point assez de fuir le monde, si on ne le fuit autant qu'il est nécessaire pour se sauver. Quoiqu'il eût appelé le soleil à son secours, et qu'il lui eût tendu comme le bras, il n'a pas laissé de mourir n'ayant pu croître assez promptement pour prendre le dessus; ce qui fait voir, non en tirant des conséquences philosophiques d'un arbre à un homme, mais en faisant une réflexion sérieuse sur la faiblesse des hommes, qu'il est étrangement dangereux, non-seulement de demeurer dans le monde, mais aussi d'en demeurer trop proche, ou, n'étant pas libre de toute sorte d'engagement, de ne faire pas des efforts et des violences terribles pour se sauver; surtout les gens de condition, qui sont si élevés, font une grande ombre : et il est bien difficile qu'un pauvre arbre, qui n'a pas même de trop bonnes racines, puisqu'il souffre un tel voisinage, puisse vivre et porter du fruit à maturité quand il en est trop commandé. Par conséquent, ceux que Dieu a eu la bonté de transplanter en des lieux où rien ne les empêche de croître, comme vous et moi en connoissons, sont bien obligés de l'en remercier,.....

Je rougis, Monsieur, de répandre ainsi mon peu de séve, dans le temps même que je reconnois qu'il ne le faut pas faire, mais comme il me semble que je me soulage en vous écrivant, je vous dirai les pensées que j'eues encore en me retirant de ce lieu. J'avois remarqué parmi les branches sèches de cet arbre quelques autres branches qui n'étoient pas mortes, et où il y avoit de belles feuilles, aussi vives qu'aux autres arbres qui n'étoient pas si en danger de mourir. Si on n'avoit regardé que ces feuilles, on s'y seroit

trompé; mais on ne juge pas de tout l'arbre en n'en regardant qu'une partie, qui est la plus favorable. C'est souvent ce qui nous trompe; car au lieu de prendre garde à tant de branches mortes, nous n'avons d'ordinaire devant les yeux qu'une ou deux branches où il paroît quelque verdeur; ce qui nous fait croire que l'arbre n'est pas dans un si grand péril, et qui nous empêche par conséquent de prier avec instance qu'on ne le coupe pas encore. Il y a donc tout sujet de craindre qu'un arbre ne meure, quand il y a un trop grand nombre de branches sèches, quoiqu'il y en ait aussi de vertes.

Excusez encore une fois ce verbiage, et me croyez tout à vous, etc.

Mme DE LONGUEVILLE

1619—1679.

Presque toutes les lettres que l'on possède de Mme de Longueville ont été publiées récemment par M. Cousin, qui les a insérées dans ses diverses publications sur le dix-septième siècle. Elles sont pour la plupart adressées ou à sa plus-intime amie, Mme de Sablé, qu'elle avait connue dans le monde et qu'elle suivit dans sa retraite; ou à ses directeurs et conseillers spirituels: MM. de Singlin, et Marcel, le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. On sait que, dans les dernières années, elle se donna toute entière au jansénisme, dont elle cacha dans son hôtel les chefs persécutés.

Cette fille des Montmorency et des Condé était grande dame jusque dans sa correspondance. Les négligences mêmes de son style ont un air d'indépendance et de fierté. Elle y garde d'ailleurs jusqu'au bout la phrase longue et flottante qui était dans les

habitudes des contemporains de sa jeunesse, et qu'on retrouve dans la prose du grand Corneille. Aussi, ses lettres ne sont-elles remarquables que par l'accent; mais il faut y admirer la libre allure d'une des natures les plus énergiques d'un temps si fécond en nobles et forts caractères. Nous citons les deux lettres qui nous ont paru donner l'idée la plus fidèle de son esprit et de son cœur. La lettre où elle prend parti dans la fameuse querelle des Deux Sonnets témoigne de ses goûts littéraires, comme celle où elle se soumet avec une humilité si noble à la plus cruelle affliction qui puisse atteindre une mère, est un véritable monument de grandeur d'âme.

Voy. M. V. Cousin : *Jeunesse de Mme de Longueville*, *Mme de Longueville pendant la Fronde*, et *Mme de Sablé*.

A M. L'ABBÉ DE S.[1].

De Port-Royal, ce 24 juillet (1672).

Je connois trop vostre charité pour douter de vos sentimens dans la triste occasion qui vous a obligé de m'escrire, et je suis persuadée que vous avez demandé à Dieu qu'il me soumît profondément à sa sainte volonté, quelque dure qu'elle ait semblé à ma nature. Cependant, je vois bien qu'elle est remplie de miséricorde, et que je ne méritois point que Dieu rompît mes liens, puisqu'ils m'estoient plus chers que je ne le croyois moi-mesme, ce que j'éprouve par la douleur que me cause la perte de celui que Dieu vient de m'oster[2]. Il paroît, par les dispositions qu'il

1. C'est par inadvertance que M. Cousin, à qui nous empruntons le texte de cette lettre, la dit adressée *à l'abbé de Saint-Cyran :* le célèbre docteur janséniste était mort en 1643. Nous nous contentons d'indiquer par une initiale un nom que nous ne pouvons rétablir, en l'absence du texte original. — 2. Le fils pleuré par Mme de Longueville est ce jeune et brillant comte de Saint-

lui a données devant[1] son départ pour l'armée, qu'il l'a regardé dans sa miséricorde aussi bien que moi, joint qu'il a retranché sa vie non-seulement à son commencement, mais encore au moment où il alloit estre élevé d'une manière si extraordinaire qu'il estoit bien à craindre que l'amour du monde ne s'emparât de son cœur et ne le remplît entièrement. Je suppose que vous savez qu'il alloit estre roi de Pologne[2]. Si Dieu, en lui ostant la vie et l'espérance d'une couronne, lui a fait miséricorde, il lui a bien plus donné qu'il ne lui a osté. Ainsi, il n'y a qu'à adorer sa conduite et sur mon fils et sur moi; elle est juste comme tout ce qui sort des dispositions de sa providence. Je vous supplie de lui demander pour moi une adhérence entière à toutes ses volontés et un détachement intérieur du monde qui réponde à celui qu'il opère extérieurement par le renversement de ma famille. Vostre charité ne me refusera pas cette grâce, et d'autant plus qu'on ne peut révérer vostre vertu et vostre mérite plus véritablement que je fais.

A. DE BOURBON[3].

Je vous demande vos prières pour le repos de l'âme de mon fils et pour les besoins de monsieur mon frère, aussi bien que ceux de mes neveux, les princes de Conty[4].

Paul, né en 1649, tué au passage du Rhin, le 12 juin 1672, et que Mme de Sévigné a immortalisé dans la célèbre lettre que l'on sait (*à Mme de Grignan*, 20 *juin* 1672). — 1. Avant. — 2. La Diète polonaise avait en effet accepté pour roi le comte de Saint-Paul, sur le refus de son oncle, le prince de Condé, à qui elle s'était d'abord adressée. — 3. Le nom de famille de Mme de Longueville est, comme on sait, Anne-Geneviève de Bourbon. — 4. Les fils du prince de Conti, frère du grand Condé et de Mme de Longueville.

A MONSIEUR ESPRIT [1].

Il est vray que je suis dans le dernier estonnement de ce que nos goûts sont différens en cette rencontre, et d'autant plus qu'elle me parut d'abord celle du monde où nos sentimens devoient estre le plus uniformes. Car enfin, hors le septième, le huitième et le dernier vers du sonnet de *Job*, je trouve tous les autres non seulement pleins de défauts, mais encore de ceux que vous aviez accoutumé ne pouvoir souffrir, car c'est une expression qui va jusqu'à estre dégoutante; au lieu que dans celui de Voiture (au moins dans les six derniers vers) la plus belle et la plus forte du monde est jointe à une pensée qui n'a pas véritablement la grâce de la nouveauté, mais qui est si passionnée qu'elle le doit, ce me semble, emporter sur la simple et seule délicatesse qui est dans celui de *Job*. J'avoue qu'elle est jointe à un air aussi galant que chose que j'aye jamais veue, et aussi, quoy que je trouve la raison de mon côté, je pense que s'il n'y en a point qui authorise l'autre party, il y a au moins le sujet du monde le plus grand d'y préférer son goust; et si l'on doit se laisser éblouir sans en mourir de honte, je confesse que c'est en cette occasion-là. Voilà tout

1. Voy. sur lui la note 5 de la page 506.—Toute cette lettre a trait à la fameuse querelle des deux sonnets d'*Uranie*, par Voiture, et de *Job*, par Benserade, querelle qui, selon le mot de Corneille, partageait la Ville et la Cour. Voiture composa son sonnet vers 1620, et Benserade le sien en 1647, ce qui permet de donner cette même année comme date approximative de la lettre de Mme de Longueville. — S'il veut juger par lui-même de la justesse des critiques de Mme de Longueville, le lecteur trouvera les deux sonnets rivaux cités dans un recueil récemment publié sous ce titre : *Les Poëtes français* (p. 491 et 631 du IIe vol.). Voyez aussi, sur cette fameuse querelle littéraire, M. V. Cousin, *La Jeunesse de Mme de Longueville* (p. 328-440). Nous avons suivi l'orthographe de la copie que les papiers Conrart nous ont conservée.

ce que ma justice naturelle me peut faire sentir pour ceux qui n'ont pas suivi mes sentiments. Je vous envoye la manière dont M. mon frère[1] nous a fait connoistre les siens, c'est-à-dire son dernier jugement; car le premier se fit en prose, il disoit qu'il trouvoit *Uranie* préférable à *Job*, mais que s'il eust voulu envoyer un des deux sonnets à sa maîtresse il eust mieux aimé y envoyer *Job*. Aucun des deux partis ne fut satisfait de ce jugement, ne se pouvant tourner pleinement à l'avantage ni de l'un ni de l'autre. On en demanda un plus décisif. Il y en a qui ne trouvent pas que celui-cy[2] le soit; mais pour moy il me contente, en ce que Voiture est appelé admirable et grand, et Benserade seulement galant et petit. Il a fait un autre sonnet que je vous envoye aussi, et avec tout cela la liste de nos amis et de nos ennemis. Tous ont esté l'un ou l'autre, sans préoccupation, sans politique et sans aucun autre motif que la force de leur raison pour les uns, et pour les autres, leur goût emporté et leur esprit éblouy. Mais je ne m'aperçois pas que je passe jusqu'aux invectives, et qu'il est aussy peu généreux d'en attaquer un Père de l'Oratoire, qu'il le seroit de se battre contre un homme désarmé. Je les finis donc par la force de cette mesme raison, qui m'a fait préférer *Uranie* à *Job*, et la muse céleste à un homme galeux depuis la tête jusqu'aux pieds.

Je vous supplie de faire déclarer M. l'abbé de Croisy[3], je le voudrois bien de mon party. J'oubliois de vous dire que nous écrivons des lettres circulaires et que nous attendons le jugement de M. et de Mme de Montausier, de tout

1. Le prince de Conti qui, après avoir fait un sonnet en faveur de Benserade, finit par prendre parti pour Voiture. — 2. Le jugement qu'elle envoie à l'abbé Esprit. — 3. Nous ne connaissons pas d'abbé de Croisy. Nous inclinons à croire ici la copie de Conrart défectueuse, et nous proposons de lire l'abbé de Cerisy, Habert, de l'Académie française, bel esprit en réputation, auteur d'écrits aujourd'hui oubliés, entre autres, de *Poésies chrétiennes et diverses*, dédiées au prince de Conti. (Note de M. V. Cousin.)

Rambouillet[1], et de M. et de Mme de Liancourt. Enfin cette affaire n'en demeurera pas là, et, de la manière qu'elle devient tumultueuse, les ministres s'en devroient occuper plutost que des assemblées de la noblesse, et la tolérance qu'on a pour nos séditieuses manières est la plus grande marque que nous ayons eue depuis un an du ravalement de l'authorité royale, car ce sont des cantonnements contre les lois fondamentales d'un estat bien policé. Enfin, Dieu le veut, il n'y a rien à dire.

Un petit mot de réponse sur ce que vous trouvés de gens de votre party et du mien, etc.

JACQUELINE PASCAL.

1625—1661.

Il faut reconnaître dans Jacqueline Pascal une de ces sœurs de grand écrivain qui ont, dans le talent, un frappant air de famille : telles, plus près de nous, la spirituelle Julie de Beaumarchais, et cette touchante Lucile de Chateaubriand, que les révélations des *Mémoires d'Outre-tombe* ont associée à la gloire fraternelle.

Jamais femme ne parut plus visiblement prédestinée à la gloire de l'écrivain, s'il faut en croire les curieux renseignements rassemblés par son enthousiaste biographe, M. V. Cousin. Elle annonça pour les lettres des dispositions aussi précoces que son frère pour les mathématiques. A huit ans, elle parlait en vers, et elle composait une comédie selon les règles; à treize ans, elle écrivait un poëme. Mais ce développement inouï fut brusquement arrêté par la vocation religieuse qui la fit entrer à Port-Royal. A partir de ce moment, nous ne trouvons d'elle d'autres vestiges littéraires que sa correspondance avec sa famille, où le

1. C'est-à-dire tout l'hôtel Rambouillet.

tour d'imagination gracieux et presque coquet de sa première jeunesse fait place à une austérité inflexible et parfois farouche.

Personne, à Port-Royal, n'a, plus qu'elle, l'accent d'une conviction héroïque, et ne fait mieux penser aux femmes de Corneille. Il ne tint pas à Jacqueline qu'au début des persécutions exercées contre les jansénistes, sa fermeté n'allât jusqu'au martyre. Si on l'eût écoutée, ce n'est pas une résignation passive, mais une résistance intrépide que les membres opprimés de la sainte maison eussent opposée à leurs tout-puissants adversaires. La lettre que nous citons de préférence entre toutes, est un éloquent témoignage de cette force d'âme et de cette ardeur de foi. Mais il ne faut pas moins que cette beauté d'accent pour relever le style de Jacqueline, qui témoigne de son absolu dédain de tout talent profane. Ainsi, quoique pleine des détails biographiques et psychologiques les plus précieux, la lettre où elle raconte à sa sœur, Mme Périer, la conversion définitive de leur sublime frère, n'a-t-elle pas, à vrai dire, de caractère littéraire. C'est à l'histoire morale de son temps qu'appartient surtout Jacqueline Pascal.

Voy. *Jacqueline Pascal*, par M. V. Cousin. Voy. aussi *Opuscules et Mémoires de madame Périer et Lettres de Jacqueline Pascal*, par M. Faugère.

A LA SŒUR ANGÉLIQUE DE SAINT-JEAN[1].

Ce 23 juin 1661.

Ma très-chère sœur,

.... Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur de voir que les seules personnes à

1. Fille d'Arnauld d'Andilly, sous-prieure à Port-Royal de Paris. — Jacqueline Pascal était, à cette date, sous-prieure à Port-Royal-des-Champs. — Cette lettre n'ayant pas moins d'une dizaine de pages, le défaut d'espace nous force à n'en citer que les plus remarquables passages. Nous avons adopté le texte rectifié de l'édition publiée par M. Faugère, mais nous empruntons

qui Dieu a confié sa vérité lui soient si infidèles, si j'ose le dire, que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devroit être la mort même, pour la confesser hautement.

Je sais le respect qui est dû aux puissances de l'Église; je mourrois d'aussi bon cœur pour le conserver inviolable, comme je suis prête à mourir avec l'aide de Dieu pour la confession de ma foi dans les affaires présentes; mais je ne vois rien de plus aisé que d'allier l'un à l'autre. Qui nous empêche et qui empêche tous les ecclésiastiques qui connoissent la vérité, lorsqu'on leur présente le formulaire à signer, de répondre : Je sais le respect que je dois à messieurs les évêques; mais ma conscience ne me permet pas de signer qu'une chose est dans un livre où je ne l'ai pas vue, et après cela, attendre ce qui en arrivera. Que craignons-nous? Le bannissement et la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous le voulez; mais n'est-ce pas notre gloire et ne doit-ce pas être notre joie?

à M. V. Cousin l'appréciation suivante de cette belle lettre : « Le cœur intrépide de Jacqueline trouva en face du péril des accents pathétiques qui rappellent les plus beaux endroits des *Provinciales*. Nous le demandons à tous ceux qui aujourd'hui conservent encore quelque sentiment de l'énergie de caractère et de la beauté des convictions désintéressées, nous leur demandons s'ils connaissent beaucoup de pages plus grandes et plus fortes que celles que nous allons leur mettre sous les yeux. » — Voy. pour plus de détails sur cette lettre M. V. Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 315-328. — Nous donnons de beaucoup la préférence à cette lettre sur une autre, plus célèbre, où elle raconte à son père, exilé par Richelieu, comment elle obtint son rappel en jouant la comédie devant le redoutable cardinal. Tout l'intérêt anecdotique de cette lettre ne compense pas la sensible faiblesse du style. Pour être un écrivain remarquable, Jacqueline a besoin de s'inspirer des sentiments qui lui étaient le plus chers et le plus familiers.— Le formulaire imposé par la Cour de Rome, confirmé par une déclaration royale et dont la signature était obligatoire pour tout ecclésiastique, renfermait deux points, l'un de fait, l'autre de doctrine : le premier, que les cinq fameuses propositions de la grâce étaient dans l'*Augustinus* de Jansénius; le second, que ces propositions étaient contraires à la foi.

Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureux de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'Église? Mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui unit ses membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité, sans laquelle nul n'est un membre vivant de ce saint corps. Et ainsi ne voit-on pas que tant que nous n'érigerons pas autel contre autel, que nous ne serons pas assez malheureuses pour faire une Église séparée, et que nous demeurerons dans les termes du simple gémissement et de la douceur avec laquelle nous porterons notre persécution, la charité qui nous fera embrasser nos ennemis nous attachera inviolablement à l'Église, et qu'il n'y aura qu'eux qui en seront séparés, en rompant par la division qu'ils voudront faire, le lien de la charité qui les unissoit à Jésus-Christ, et les rendoit membres de son corps. Hélas! ma chère sœur, que nous devrions avoir de joie si nous avions mérité de souffrir quelque notable confusion pour Jésus-Christ. Mais on donne trop bon ordre pour l'empêcher, lorsqu'on peint avec tant d'adresse la vérité des couleurs du mensonge qu'elle ne peut être reconnue, et que les plus habiles ont de la peine à la voir.... Mais des fidèles, des gens qui connoissent et qui soutiennent la vérité et l'Église catholique, user de déguisement et biaiser! Je ne crois pas que cela se soit jamais vu dans les siècles passés, et je prie Dieu de nous faire mourir tous aujourd'hui plutôt que de souffrir qu'une telle abomination s'introduise dans l'Église.

En vérité, ma chère sœur, j'ai bien de la peine à croire que cette sagesse vienne du Père des lumières, mais plutôt je crois que c'est une révélation de la chair et du sang. Pardonnez-moi, je vous en supplie, ma chère sœur; je parle dans l'excès d'une douleur à quoi je sens bien qu'il faudra que je succombe, si je n'ai la consolation de voir au

moins quelques personnes se rendre volontairement victimes de la vérité et protester par une vraie fermeté ou par une fuite de bonne grâce contre tout ce que les autres feront, et conserver la vérité en leur personne. Ce n'est pas que je voulusse, dans l'aigreur et le pouvoir où l'on voit les ennemis de la vérité, que l'on se déclarât trop expressément; car, par parenthèse, je crois que vous ne savez que trop qu'il ne s'agit pas ici seulement de la condamnation d'un saint évêque, mais que sa condamnation enferme formellement celle de la grâce de Jésus-Christ; et qu'ainsi, si notre siècle est si malheureux qu'il ne se trouve personne qui ose mourir pour défendre l'honneur d'un juste[1], c'est le comble de ne trouver personne qui le veuille pour la justice même....

Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité quoique l'on peut dire, par une triste rencontre, que, puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques; mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité, et à souffrir plutôt toutes choses que de l'abandonner.

..... Comme dans l'ignorance où nous sommes, tout ce qu'on peut désirer de nous pour la signature qu'on nous propose est un témoignage de la sincérité de notre foi et de notre parfaite soumission à l'Église, au Pape qui en est le chef, et à M. l'archevêque de Paris qui est notre supérieur; quoique nous ne croyions pas qu'on ait droit de demander, en cette matière, raison de leur foi à des personnes qui n'ont jamais donné aucun sujet d'en douter, néanmoins pour éviter le scandale et les soupçons que notre refus pourroit faire naître, nous témoignons par cet acte que, n'estimant rien de si précieux que le trésor de la foi pure et sans mélange que nous voudrions conserver aux dépens de notre vie, nous voulons vivre et mourir humbles filles de l'Église catholique, croyant tout ce qu'elle croit, et étant prêtes de mourir pour la confession de la moindre de ses vérités. Si

1. Jansénius, le fondateur de la doctrine de Port-Royal.

l'on se contente, à la bonne heure : sinon, pour moi, je ne ferai jamais autre chose, s'il plaît à Dieu. C'est, ce me semble, tout ce que nous pouvons accorder; du reste, arrive ce qui pourra, la pauvreté, la dispersion, la prison, la mort, tout cela ne me semble rien en comparaison de l'angoisse où je passerois le reste de ma vie, si j'avois été assez malheureuse pour faire alliance avec la mort en une si belle occasion de rendre à Dieu les vœux de fidélité que nos lèvres ont prononcés.

Prions Dieu, ma chère sœur, les unes pour les autres, qu'il nous fortifie et nous humilie de plus en plus, puisque la force sans humilité et l'humilité sans force sont aussi pernicieuses l'une que l'autre. C'est ici plus que jamais le temps de se souvenir que les timides sont mis au même rang que les parjures et les exécrables.

. . . . . .

Mme DE GRIGNAN.

1648—1705.

On ne possède qu'un petit nombre de lettres de Mme de Grignan, une vingtaine environ. Cette rareté des lettres d'une femme qui, dans son brillant exil de province, était restée en relations avec toute la meilleure société de la capitale, serait bien difficile à expliquer, si l'on ne soupçonnait que la plus grande partie de la correspondance de Mme de Grignan, celle qu'elle entretint pendant vingt ans avec sa mère, Mme de Sévigné, a été anéantie par la famille, qui n'aura pas voulu laisser trace des embarras d'argent où se trouva souvent M. de Grignan, en dépit ou plutôt à cause de son rang, aussi onéreux qu'honorable, de gouverneur de la Provence.

Quoi qu'il en soit, les lettres qui nous restent de Mme de Grignan justifient peu ce passage spirituel mais paradoxal d'une lettre de Joseph de Maistre : « Je suis bien aise que mon frère ait jugé comme moi, madame de Sévigné.... Si j'avais à choisir entre la

mère et sa fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre.... Je sais bien que c'est une mode de condamner Mme de Grignan; mais, par le recueil seulement des lettres de la mère, lues comme on doit lire, la supériorité de la fille sur la mère (dans tout ce qu'il y a d'essentiel) me paraît prouvée jusqu'à l'évidence. » Nous ignorons si de Maistre regardait comme peu « essentiel, » dans le commerce épistolaire, le talent d'écrire, lui qui nous a laissé de si remarquables lettres; mais nous avouons qu'à ne considérer que la personne même, le caractère et même la portée de l'esprit, « la supériorité de la *mère* nous paraît prouvée jusqu'à l'évidence. » Quel parallèle établir entre une femme qui fut l'enchantement de son temps, et cette pédante froide, sèche, éprise de la philosophie cartésienne, et aussi peu sympathique pour nous, qu'elle était adulée par les amis de Mme de Sévigné ?

Nous ne pouvons pourtant nous dispenser de lui donner une place dans notre recueil, si modeste qu'elle soit, puisque, publiées d'abord avec les lettres de sa glorieuse mère, celles de la fille en sont devenues inséparables auprès de la postérité. Sans être tout à fait digne de celle qu'y pleure Mme de Grignan, la lettre que nous citons se recommande du moins par l'intérêt du sujet.

Voyez le tome X des *Lettres de madame de Sévigné* dans la collection des *Grands écrivains de la France*. Paris, Hachette.

AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU[1].

Le 28e avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite [2]. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut ni l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très-

1. Président de la chambre des comptes de Montpellier. Il était très-lié avec plusieurs des amis de Mme de Sévigné, surtout avec M. et Mme de Grignan. Dans les dernières années de la correspondance de Mme de Sévigné (1681-1696) on trouve quatorze lettres à M. de Moulceau. — 2. Mme de Sévigné était morte le 17 de ce même mois.

persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé sans répandre des larmes : la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables : rien n'est plus digne de vos regrets ; et moi, Monsieur, que ne perdé-je point ! quelles perfections ne réunissait-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse ! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société[1]. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étois bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois, je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal ; je le souffre, et je le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connois, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La comtesse de Grignan.

1. *Sic*. Il faut sans doute lire : sa.

FIN DE L'APPENDICE.

ERRATA.

P. 32, ligne 14, *au lieu de :* historien, *lisez :* l'histoire.
P. 130, notes, ligne 2, *au lieu de :* qu'elle, *lisez :* qu'il.
P. 226, ligne 16, *au lieu de :* il nous rend, *lisez :* et nous rend.
P. 238, note, ligne 6, *au lieu de :* Rochny, *lisez :* Rocroy.
P. 324, note, ligne 6, *au lieu de :* mortuaire et trouvé, *lisez :* mortuaire trouvé.
P. 333, note, ligne 3, *au lieu de :* coupables, *lisez :* capables.
P. 381, ligne 33, *au lieu de :* le Jean-Baptiste Racine, *lisez :* Jean-Baptiste Racine.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

	Pages.
Avant-Propos	I
FRANÇOIS Ier. Notice	1
A Madame Louise de Savoie	3
A Charles-Quint	3
A Charles-Quint	4
Aux Grands du royaume et aux Compagnies souveraines	5
MARGUERITE DE VALOIS. Notice	7
Au Roy	10
Au Roy	11
Au connétable de Montmorency	13
CALVIN. Notice	15
Aux ministres de Lyon	18
Au baron des Adrets	21
A Madame de Cany	23
MARIE STUART. Notice	29
A la reine Élisabeth	33
Au duc de Guise	49
MONTAIGNE. Notice	53
A Monsieur de l'Hospital	56
A Mademoiselle de Montaigne	60
Au Roy	61

ÉTIENNE PASQUIER. Notice. 65
A Monsieur de Pelgé. 69
A Monsieur de Saincte-Marthe 77
A Messire Achilles de Harlay. 81
DUPLESSIS-MORNAY. Notice. 89
A Monsieur de Montaigne. 92
Au même. 94
A Monsieur du Bartas. 95
A Monseigneur le duc de Montmorency. . . 96
A Monsieur de Loménie. 97
Au Roy. 99
Au Roy. 100
HENRI IV. Notice. 102
A Monsieur de Sainct-Genyès 109
Au même. 110
A Monsieur de Batz. 111
Au même. 112
A Madame de Gramont. 112
A la même. 114
A la même. 115
A la même. 116
A Madame de La Roche-Guyon. 118
A Gabrielle d'Estrées 119
A la même. 120
A la même. 121
A la même. 121
A la même. 124
A Monsieur de Grillon. 124
A Madame Catherine [de Bourbon]. 125
A Monsieur Du Plessis. 126
A Madame Catherine. 127
A Monsieur de Rosny. 127
A la Reine. 128
A la marquise de Verneuil. 129

HENRI IV. A la même. 130
MALHERBE. Notice. 131
A Monsieur Peiresc. 134
A Monsieur de Racan. 142
FRANÇOIS DE SALES. Notice. 147
A Madame de Chantal. 150
A Monsieur Deshayes. 153
DESCARTES. Notice. 157
A Monsieur de Balzac. 162
A Monsieur Chanut. 164
Au même. 165
BALZAC (Guez DE). Notice. 167
A Monsieur de Racan. 172
A Monsieur Chapelain. 174
Au même. 175
A Monsieur de Sainct Chartres. 176
A Monsieur Corneille 177
Au révérend père Dalmé. 179
MADAME DE RAMBOUILLET. Notice. 182
A Monsieur Godeau. 186
MADAME DE MONTAUSIER. Notice. 188
A Monsieur le cardinal de la Valette. 191
A Madame de Sablé. 193
A la même 194
A la même 194
MADAME DE SABLÉ. Notice.. 196
A Mademoiselle de Rambouillet. 200
A Monsieur *** 201
A Madame la comtesse de la Trémouille. . . . 203
VOITURE. Notice 204
A Monseigneur le cardinal de La Valette. . . 208
A Mademoiselle de Rambouillet. 215
A la même 217

VOITURE. A Madame la marquise de Rambouillet . . 219
A Costar 220
A Monseigneur le duc d'Enghien. 222
PIERRE CORNEILLE. Notice. 225
A Monsieur l'abbé de Pure. 227
A Monsieur de Saint-Évremond 229
MADEMOISELLE DE SCUDÉRY. Notice. 231
A Mademoiselle Robineau. 238
A Monsieur l'abbé Boisot 243
SCARRON. Notice. 246
A Mademoiselle d'Aubigné. 248
A Monsieur le maréchal d'Albret. 249
LA ROCHEFOUCAULD. Notice. 253
A Mademoiselle de Sillery. 256
A Mademoiselle d'Aumale. 257
A Madame de Sablé. 257
MADAME PÉRIER. Notice. 259
A Monsieur Arnauld de Pompone. 260
BLAISE PASCAL. Notice. 265
A la reine Christine. 268
A Mademoiselle de Roannez. 271
SAINT-ÉVREMOND. Notice. 274
A Monsieur le comte d'Olonne. 279
A Monsieur Corneille. 282
A Monsieur le comte de Gramont 284
Au même. 285
A Madame de Mazarin. 286
A Mademoiselle de l'Enclos. 287
A la même. 288
A Monsieur l'abbé Dubos 290
A Madame de la Perrine. 292
NINON DE L'ENCLOS. Notice. 293
A Monsieur de Saint-Évremond. 296

NINON DE L'ENCLOS. Au même 297
Au même. 298
Au même. 299
J. DE LA FONTAINE. Notice. 301
A Monsieur ***. 306
A Mademoiselle de Chanmeslay. 307
A Monsieur Racine. 309
A Monsieur de Saint-Évremond 312
A Monsieur de Maucroix. 318
MAUCROIX. Notice. 320
A Monsieur de la Fontaine 323
A Monsieur Despréaux. 325
Au P. *** de la C. de J. 329
Au même. 332
MOLIÈRE. Notice. 336
A Monsieur de La Mothe Le Vayer. 338
BUSSY-RABUTIN. Notice. 340
A Monsieur l'abbé Corbinelli. 344
Au P. Rapin. 346
MADAME DE SCUDÉRY. Notice. 348
A Monsieur le comte de Bussy. 351
Au même. 355
Au même. 358
BOILEAU. Notice. 360
A Monsieur de Maucroix. 366
A Monsieur Racine. 373
A Monsieur Brossette. 377
RACINE. Notice. 380
A Monsieur Despréaux. 385
A son fils. 391
MADAME DE VILLARS. Notice. 393
A Madame de Coulanges. 395
A la même. 398

MADAME DE SÉVIGNÉ. Notice. 401
A Monsieur de Coulanges. 408
A Madame de Grignan. 410
A Monsieur de Coulanges. 413
A Madame de Grignan. 414
MADAME DE LA FAYETTE. Notice. 418
A Madame de Sévigné. 422
A la même 423
A la même 426
A la même 427
MADAME DE MAINTENON. Notice 428
A Madame de Glapion. 436
A Madame de Veilhan. 438
A Madame du Pérou 440
LOUIS XIV. Notice 442
A la Reine-mère, Anne d'Autriche. 445
A Colbert 448
A l'évêque de Condom. 449
Au maréchal duc de la Ferté-Senecterre. . . 449
A Madame de Maintenon. 450
A la Régence d'Espagne 453
A Philippe V. 454
Au duc de Savoie 457
BOSSUET. Notice. 458
Au maréchal de Bellefonds. 463
Au Roi 464
A milord Perth 467
FÉNELON. Notice 469
A la marquise de Laval 476
A la même 477
Au duc de Bourgogne. 479
Au vidame d'Amiens 481
Au duc de Bourgogne 483
Au même. 484

FÉNELON. A la sœur Charlotte de Sa nt-Cyprien. . . 485
Au marquis de Fénelon 486
Au chevalier Destouches. 487
Au même. 488

APPENDICE.

MADAME DE CHANTAL. Notice 491
Au R. P. Dom Jean de Saint-François. . . . 491
LE COMTE D'AVAUX. Notice 500
à Monsieur Voiture 502
GUY PATIN. Notice 511
A Monsieur Falconet. 512
SARASIN. Notice. 519
A Monsieur de Balzac 520
PATRU. Notice 533
A Monsieur d'Ablancourt 533
MADAME DE SCHOMBERG. Notice. 541
A Madame de Sablé. 542
LE P. HAMON. Notice 546
A un ami. 547
A un médecin de ses amis intimes. 548
MADAME DE LONGUEVILLE. Notice. 552
A Monsieur l'abbé de S***. 553
A Monsieur Esprit. 555
JACQUELINE PASCAL. Notice. 557
A la Sœur Angélique de Saint-Jean 558
MADAME DE GRIGNAN. Notice. 562
A Monsieur le Président de Moulceau. . . . 563

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

Rewacked 1972.